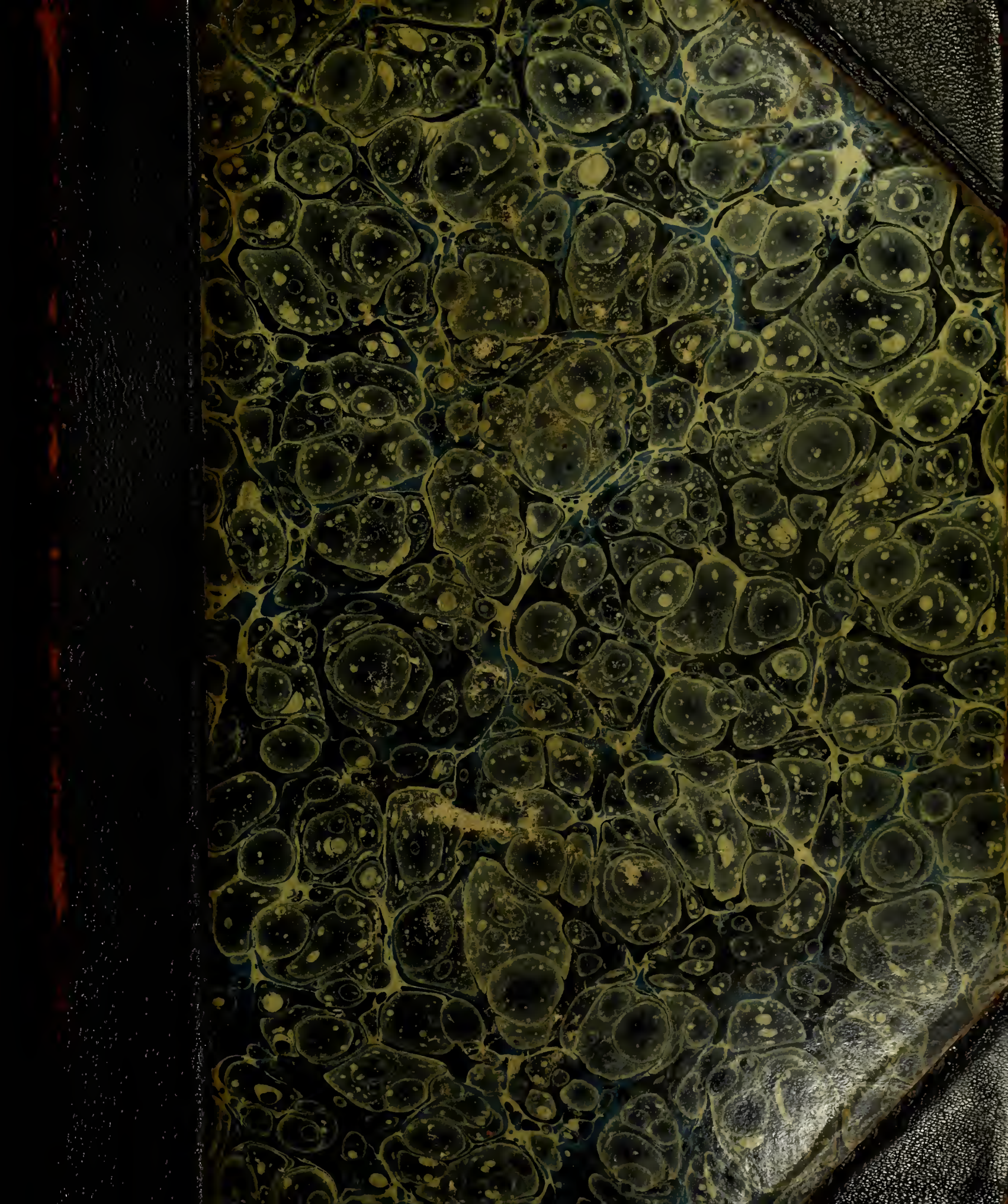

D1/41-C-22
~~616.932~~

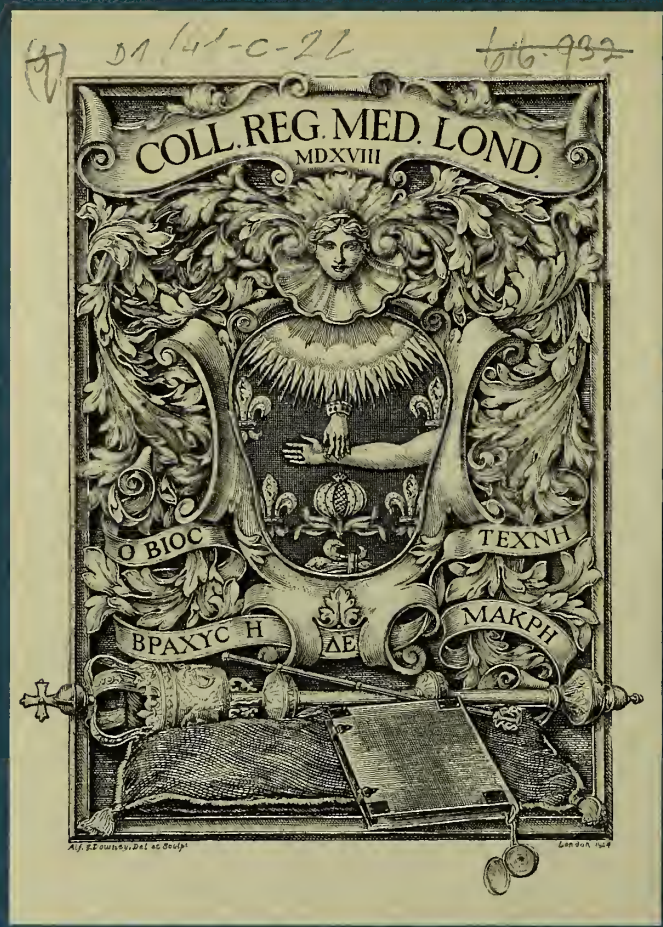

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b28037923

RAPPORT

SUR LA MARCHE ET LES EFFETS

DU CHOLÉRA-MORBUS

DANS PARIS

ET LES COMMUNES RURALES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE,

FRANCE PAR LA COMMISSION NOMMÉE,
AVEC L'APPROBATION DE M. LE MINISTRE DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS,
PAR MM. LES PRÉFETS DE LA SEINE ET DE POLICE.

COLLEGE OF PHYSICIANS

ANNÉE 1832.

PARIS.
IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XXXIV.

27

ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS
LIBRARY

CLASS	616.932
ACCN.	20600
SOURCE	
DATE	

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM. Benoiston de Chateauneuf, de l'académie des sciences morales et politiques;

Chevallier, chimiste, membre du conseil de salubrité et de la commission centrale;

Devaux (Léon), auditeur au conseil d'état;

Millot (Louis), ancien élève de l'École polytechnique;

Parent Duchâtelet, docteur en médecine, médecin des hôpitaux, membre du conseil et de la commission centrale de salubrité;

Petit (de Maurienne), docteur en médecine, médecin des hôpitaux, membre du conseil de salubrité, secrétaire de la commission centrale de salubrité;

Pontonnier, chef de la première division à la préfecture du département;

Trébuchet, avocat, chef du bureau sanitaire à la préfecture de police, et membre de la commission centrale de salubrité;

Villermé, docteur en médecine, membre de l'académie des sciences morales et politiques et de la commission centrale de salubrité;

Villot, chef de l'état civil et de la statistique à la préfecture du département.

INTRODUCTION.

Lorsqu'un de ces fléaux destructeurs, tels qu'une famine, une peste, une épidémie, vient à frapper une grande cité, le premier sentiment qu'il fait naître est l'effroi. Chacun n'a plus qu'une pensée, qu'un but : c'est de se dérober aux atteintes du mal. Ceux à qui leur position ou leur fortune le permet s'éloignent à la hâte; ceux pour qui la fuite est impossible, et c'est le plus grand nombre, forcés de demeurer, s'abandonnent à un découragement funeste, et se regardant déjà comme dévoués à une mort prochaine, vivent dans de continuelles terreurs, plus malheureux des maux réels qu'ils se donnent que du fléau qu'ils redoutent, fléau qui peut-être ne les atteindra pas. Quelques-uns cependant, moins prompts à s'alarmer, se réunissent à l'autorité, l'aident de leurs avis, de leurs lumières, s'occupent avec elle de rassurer les esprits, et de prendre les mesures que le danger réclame; dans ces moments critiques, aucun autre intérêt ne saurait trouver place.

Mais quand le mal a calmé sa violence; quand la crainte qu'il inspirait a disparu avec lui, plus maître alors de ses

impressions, plus sûr de ses jugements, on aime à revenir sur ce qui s'est passé; on examine de sang-froid les lieux et les choses; on constate les ravages que le mal a produits, ceux plus grands encore qu'il aurait pu produire, sans les précautions qu'on a prises, sans les obstacles qu'on lui a opposés. On note toutes les circonstances; on recueille tous les faits; enfin, on cherche à se rendre un compte exact qui puisse éclairer le présent des leçons de l'expérience, dans le cas où le fléau se ranimerait tout à coup, ou servir d'instruction à l'avenir, s'il ne devait reparaître qu'à de longs intervalles.

C'est ce compte que la commission appelée à recueillir tous les faits relatifs à l'histoire du choléra dans Paris et le département de la Seine a été chargée de rendre, et qu'elle présente aujourd'hui.

Placée au sein de la capitale, dans une ville regardée par l'Europe entière comme le centre des lumières, la commission ne s'est point dissimulé combien cette position rendait honorable et difficile à la fois la tâche qui lui était imposée. Les matériaux d'un pareil travail étaient immenses, les détails infinis, leur choix souvent embarrassant. La peur avait exagéré beaucoup de faits; le trouble des premiers moments en avait laissé perdre beaucoup d'autres : il a fallu les rétablir. Une multitude de recherches, de demandes, de vérifications, étaient nécessaires. Si la commission n'ose se flatter que dans ses nombreuses investigations elle ait toujours su découvrir la vérité, et l'attacher à toutes les pages de ce rapport, elle se rend du moins ce témoignage qu'elle a fait ce qui dépendait d'elle pour lui donner

tout le degré d'exactitude possible, et elle ne craint pas d'accepter la responsabilité de ses chiffres.

Mais, avant tout, elle éprouve le besoin de payer un tribut de reconnaissance aux citoyens recommandables qui l'ont aidée de leurs efforts, de leurs lumières, plusieurs même de leurs travaux particuliers. Elle joindra le nom de leurs auteurs à ces travaux qui lui ont été si utiles. Elle ne pense pas que leur modestie s'en offense, car elle croit moins faire ici leur éloge que rendre hommage à la vérité, en signalant l'assistance précieuse qu'elle a trouvée dans leur zèle, ainsi que dans celui de MM. les membres des commissions sanitaires d'arrondissement et de quartier.

La commission a cru devoir donner de chaque quartier de Paris un plan plus régulier, plus exact qu'on ne l'avait eu jusqu'alors. Elle a cru également nécessaire de joindre à ce rapport beaucoup de tableaux pour expliquer beaucoup de choses; leur grand nombre, la difficulté d'en rassembler les éléments épars, de les réunir dans un cadre étroit, sans rien ôter à l'intérêt, sans nuire à la clarté, demandaient un travail long, pénible, et un rédacteur exercé : M. Villot [1] a bien voulu se charger de ce soin, et cette partie du rapport est devenue entre ses mains une des plus importantes et des plus curieuses. La commission espère que ces tableaux, en parlant aux yeux, rendront l'intelligence des faits plus facile et leur récit plus attachant. Forcée d'y faire entrer une multitude de détails nécessaires, mais arides, au milieu desquels l'intérêt expire à tout mo-

[1] Membre de la commission.

ment, elle a cherché à y suppléer par l'exactitude et la clarté.

Elle s'estimera heureuse si l'on juge qu'elle n'est pas restée au-dessous de son sujet, et si l'approbation donnée à son travail répond aux efforts qu'elle a faits pour la mériter.

RAPPORT

SUR LA MARCHE ET LES EFFETS

DU CHOLÉRA-MORBUS

DANS PARIS

ET LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

CHAPITRE PREMIER.

PRÉCAUTIONS PRISES PAR L'ADMINISTRATION AVANT L'INVASION DU CHOLÉRA.

Un fléau redoutable a désolé la France et sa capitale. Né dans l'Inde, près des bouches marécageuses du Gange, il y renfermait depuis des siècles son existence et ses ravages.

Tout à coup il franchit les limites qu'il semblait s'être imposées jusqu'alors, et en 1817 il se montre à Jessore, à Malacca, à Java, où, sur quatre millions d'habitants, il en fait périr 400,000; à Bénarès, à Bornéo, au Bengale, depuis Calcutta jusqu'à Bombay (1818). De là il passe aux îles Moluques, à celles de France et de Bourbon (1819); dans l'empire des Birmans et dans la Chine, où il s'étend depuis Canton jusqu'à Pékin (1820).

Bientôt, s'avançant vers l'ouest et le nord, il vient en Perse

(1821) et de là dans l'Arabie, à Bassora, à Bagdad. Deux ans après, en 1823, il paraît au pied du Caucase, sur les bords de la mer Caspienne et dans la Sibérie (1826), vers les régions polaires; il pénètre dans le cœur de la Russie, où de nombreuses victimes signalent sa présence à Pétersbourg et à Moscou (1830).

L'année suivante, il envahit successivement, en Afrique, l'Égypte; en Europe, la Pologne, la Gallicie, l'Autriche, la Bohême, la Hongrie, la Prusse (1831); et, continuant toujours ses effrayants progrès, il traverse la mer, se montre en Angleterre, d'où, franchissant le détroit, il passe en France, éclate à Calais [1] et bientôt à Paris, après avoir parcouru, dans ce voyage de géant, plus de trois millions de lieues carrées, et couvert cet espace immense de deuil et de sépultures.

Partout on essaie de le combattre, et partout les efforts sont vains. Il se joue des barrières qu'on lui oppose comme des remèdes que l'on emploie. Il vient sans qu'on en connaisse la cause, il disparaît sans qu'on en sache la raison. En vain on ouvre les cadavres de ceux qu'il a frappés; on interroge la mort : la mort ne révèle rien. Le terrible fléau n'a point déposé son secret dans son sein ; il s'éloigne et l'emporte avec lui, laissant des vides affreux au milieu des populations qu'il a ravagées, et la crainte de le revoir après l'effroi de l'avoir vu.

L'étude la plus exacte, les recherches les plus suivies n'ont pu jusqu'à ce jour rien faire découvrir sur cette fatale maladie, dont la cause ainsi que la nature sont restées inconnues. Toutes les conjectures, tous les systèmes ont été successivement admis, rejetés; l'art a avoué son impuissance.

La commission n'a pas la prétention d'être plus heureuse

[1] Le 15 mars 1831.

que lui. Mais, ayant entre les mains une immense quantité de faits recueillis sur tous les points de la capitale et du département, elle a pensé qu'en les classant avec ordre, en les comparant avec soin, peut-être la science trouverait dans leur rapprochement un trait inattendu de lumière, qui dissiperait tout à coup la nuit profonde qu'elle a jusqu'ici vainement tenté d'éclairer. Cet espoir était trop flatteur pour n'être pas embrassé vivement par la commission : il a constamment soutenu son zèle et dirigé ses travaux.

A la première annonce de l'apparition du choléra dans Londres, il fut facile de prévoir son invasion dans Paris, bien qu'on ne pût en déterminer précisément l'époque. Dès lors l'administration crut devoir prendre à l'avance toutes les précautions que réclamaient les circonstances. Dès le 20 juillet 1831, M. le comte de Bondy, alors préfet du département, écrivit au conseil-général des hospices une lettre qui renfermait plusieurs questions pour la solution desquelles ce conseil crut devoir former le 26 juillet deux commissions, l'une administrative, composée de MM. le comte Chaptal, le baron Camet de la Bonardière et Cochin, auxquels on adjoignit MM. Desportes et Jourdan, administrateurs des hôpitaux; l'autre sanitaire, dont MM. le baron Portal, Antoine Dubois, Lisfranc, Chomel, Cruveilhier, Parent Duchâtelet et Guéneau de Mussy furent nommés membres.

Cette dernière commission proposa [1] d'établir, dans les quartiers les plus éloignés du centre, trois ou quatre hôpitaux exclusivement destinés au traitement des cholériques; elle désignait pour ce service spécial ceux de Beaujon, de Saint-Louis, de Saint-Antoine et de Cochin, et elle en demandait surtout la *séquestration*. Elle indiquait en même

[1] Rapport du 19 septembre 1831.

temps la formation d'hospices à Montmartre et au mont Valérien, pour recevoir les convalescents.

Elle conseillait encore de défendre, pendant toute la durée de l'épidémie, les grandes réunions d'hommes, la vente de la friperie et des hardes; de transporter les marchés sur les boulevarts extérieurs, non loin des barrières; de placer à toutes les maisons où il y aurait des cholériques, un signe particulier et reconnaissable, qui serait maintenu huit jours encore après la cessation de la maladie. Du reste, elle ajoutait à ces conseils des mesures pleines de sagesse et de charité pour les pauvres et les indigents, auxquels elle proposait de distribuer des vêtements, et chaque jour un peu de vin, de bière et même d'eau-de-vie.

L'administration, sans rejeter complétement l'opinion de la commission sur le caractère de la maladie, que les mesures proposées tendaient toutes à signaler comme éminemment contagieux, crut cependant ne pas devoir les adopter entièrement. Aux règlements de salubrité publique déjà existants, et qui paraissaient suffisants, elle se contenta d'en ajouter de nouveaux, dont l'exécution fut exactement surveillée.

Persuadée d'ailleurs et avec raison qu'elle ne pouvait tout voir ni tout faire par elle-même, elle résolut d'appeler auprès d'elle un certain nombre de citoyens habitués, par état ou par goût, à s'occuper d'objets d'utilité publique, pour qu'ils pussent l'éclairer de leurs avis toutes les fois qu'elle en aurait besoin, et diriger en même temps les mesures que néc ssiteraient les circonstances où l'on allait se trouver. Du reste, on sentit que cette espèce de conseil devait se composer d'hommes instruits et assez connus de leurs concitoyens pour en être écoutés; qu'ils devaient être investis d'un certain pouvoir, pour être obéis; enfin, qu'ils devaient être assez nombreux pour suffire à tous les besoins.

Dans l'intention de remplir ce triple but, M. le Préfet de police, de concert avec M. le Préfet du département, prit, le 20 août 1831, un arrêté qui créait tout à la fois une commission centrale de salubrité, composée de quarante-trois membres; douze commissions d'arrondissement, chargées de correspondre avec elle, et qui devaient elles-mêmes s'entendre avec d'autres commissions nommées dans chacun des quarante-huit quartiers de la ville et des deux arrondissements ruraux du département.

Des médecins, des chimistes, des pharmaciens connus, des citoyens honorables, présentés par MM. les maires, furent désignés pour former ces commissions [1]; et pour qu'elles ne manquassent d'aucun renseignement utile ou nécessaire, on leur adjoignit des commissaires voyers et des commissaires de police.

Les commissions de quartier furent plus spécialement chargées de visiter les maisons particulières; de constater l'état des fosses d'aisance, des plombs, des puits, des puisards; de surveiller les institutions, les écoles, les établissements de nourrices, les maisons de sevrage et de santé, celles qui sont habitées par des nourrisseurs de chevaux, de chiens, de porcs, de lapins, de poules, de pigeons. Elles durent encore porter leur attention sur les logeurs, les nourrisseurs, les tanneurs, les baigneurs, les boyaudiers, les chiffonniers; enfin, sur les ateliers de toute espèce, susceptibles de devenir nuisibles par une mauvaise tenue ou par l'odeur qu'ils exhalent.

Les commissions d'arrondissement, intermédiaires entre la commission centrale et les commissions de quartier, eurent pour attributions de recevoir les rapports de ces dernières, de

[1] Voir aux *Pièces annexées,* pièce A, les noms des citoyens qui en ont fait partie.

les examiner, d'en vérifier l'exactitude toute les fois qu'elles le jugeraient nécessaire; d'en faire ensuite un extrait, destiné à être envoyé à la commission centrale : elles durent aussi aider de leurs conseils et appuyer de leur approbation le zèle et les démarches des commissions de quartier.

Enfin, la commission centrale, joignant à ses propres lumières la connaissance de tous les faits acquis par elle, devait à son tour éclairer l'administration, et lui proposer l'adoption de mesures nouvelles, s'il en était besoin, ou seulement la modification des anciennes, si elle la jugeait suffisante. La commission se réserva d'ailleurs la surveillance de tous les grands établissements publics de la capitale, à l'exception des églises et des temples appartenants aux différents cultes, parce qu'elle pensa que ces édifices ne réclamaient aucune mesure sous le rapport de la salubrité.

Quant aux autres lieux de réunion, tels que les cafés, les estaminets, les billards, elle crut devoir se contenter de les recommander à la surveillance particulière des commissions de quartier, dans les attributions desquelles ils se trouvaient naturellement. Le zèle que les hommes recommandables qui les composaient mirent à répondre à la confiance de la commission prouva qu'il lui eût été difficile de la mieux placer.

En effet, ces généreux citoyens, nouveaux édiles improvisés par le besoin, se partagèrent aussitôt entre eux tous les établissements publics situés dans l'arrondissement de leurs quartiers respectifs, et en peu de jours ils eurent visité les marchés, les théâtres, les colléges, les écoles, les hôtels garnis, les casernes, les corps de garde, les cafés, les cabinets de lecture, les cimetières; ils notèrent soigneusement toutes les causes d'insalubrité qui s'étaient offertes à eux et en pré-

vinrent l'administration, qui donna les ordres nécessaires pour les faire promptement disparaître.

Dans l'impossibilité où elle se trouve de faire ici mention de tous les travaux accomplis simultanément dans les quarante-huit quartiers de Paris, la commission choisira, pour en citer un exemple, le quartier du Luxembourg : dire ce qui a été exécuté par les membres de la commission sanitaire de ce quartier et les citoyens notables qu'ils s'étaient adjoints pour les seconder, c'est faire connaître ce qui a eu lieu dans les autres. Le même dévouement a produit partout les mêmes démarches et le même bien.

En moins de deux mois, 924 propriétés, tant publiques que particulières, dont se compose le quartier du Luxembourg, furent visitées, et 402 reconnues comme insalubres, soit à cause du mauvais état des fosses d'aisances, des puits, des puisards, des plombs, des ruisseaux, du pavé, soit à cause de la stagnation des eaux pluviales et ménagères, de l'entassement d'animaux domestiques, ou de l'amas des fumiers et des immondices[1].

Ces visites à domicile donnèrent lieu à plus de quatre cents lettres écrites aux différents propriétaires des maisons, à plus de deux cents rapports à l'autorité, mais surtout elles révélèrent combien sont encore nombreuses dans Paris les causes d'infection et d'insalubrité. La commission regrette que ce rapport soit trop souvent destiné à en fournir la preuve.

Toutes ces mesures ne regardaient encore que l'assainis-

[1] Histoire du Choléra-morbus dans le quartier du Luxembourg, par M. Boulay de la Meurthe, et Statistique médicale de la mortalité dans le XIe arrondissement de Paris, par M. le docteur Tacheron. Voyez encore pour le quartier de l'Hôtel de ville le travail de M. le docteur Deville; celui du docteur Moreau pour le quartier du faubourg Saint-Denis; de M. Prévost pour le huitième arrondissement; de M. Joly pour le quartier Saint-Martin des Champs; de M. Chaudet pour le quartier de la Sorbonne; de M. Cailleau pour la Cité; de M. Benoist fils pour l'île Saint-Louis; de M. Aumont pour le quartier de la Monnaie.

sement des habitations; il y en avait d'autres à prendre pour la santé même des habitants.

On établit dans chaque quartier plusieurs bureaux de secours ou *postes médicaux*[1], dans lesquels un médecin, un pharmacien et un certain nombre d'élèves en médecine, d'infirmiers et de gardes-malades devaient se tenir prêts jour et nuit à porter les premiers secours aux malades pour lesquels on les réclamerait. Ces bureaux furent garnis de tout le matériel nécessaire à leur destination, tel que médicaments, lits, couvertures, brancards, etc., et placés sous la direction immédiate de MM. les maires, que l'on chargea de prévenir vingt-quatre heures d'avance les médecins et les pharmaciens désignés pour y faire le service.

Enfin la commission centrale fit publier une instruction (15 novembre 1831) sur le régime à suivre pour se préserver du choléra, et sur la conduite qu'il faudrait tenir si l'on s'en trouvait atteint; elle recommandait la propreté dans les vêtements et les habitations, la sobriété dans les aliments, la modération dans les plaisirs, et surtout elle engageait les citoyens à se tenir en garde contre les prétendus moyens curatifs dont les charlatans vantaient chaque jour les vertus dans les journaux et dans les affiches dont ils couvraient les murs de la capitale.

De son côté l'administration des hôpitaux ne demeurait point oisive; elle s'occupait à préparer des salles nouvelles pour y recevoir les malades atteints de l'épidémie; elle faisait purifier les anciennes, elle augmentait le personnel des élèves et des infirmiers; enfin, ne voulant négliger aucune des précautions que la prudence semblait indiquer, elle ordonna de suspendre tous les cours d'anatomie.

[1] Rapports de la commission centrale des 15 et 29 novembre 1831

Tel fut l'ensemble des mesures prises par l'administration contre l'épidémie dont Paris était menacé. Il est inutile de dire que la plus grande partie de ces mesures étaient communes à la capitale et au département.

Avant d'aller plus loin, il est à propos de donner, sur l'état physique actuel de l'une et de l'autre, quelques notions abrégées.

CHAPITRE II.

COUP D'ŒIL SUR L'ÉTAT PHYSIQUE ET SANITAIRE DE LA CAPITALE AU MOMENT DE L'INVASION.

Placé au milieu de la région connue autrefois sous le nom de l'Ile-de-France, à 2°25 est du méridien de l'île de Fer, et 0 du méridien de Paris, et à 48°50 de latitude nord, le département de la Seine est entouré de tous côtés par celui de Seine-et-Oise. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 24 mètres 50 centimètres; sa figure est à peu près celle d'un grand cercle dont les communes de Pierrefitte, Épinay, Colombes, Nanterre, Surêne, le Plessis-Piquet, Antony et Rungis tracent la moitié occidentale du nord au midi, et dont l'autre moitié, ou la partie tournée vers l'orient, est indiquée par les communes d'Orly, Bonneuil, Champigny, Brie sur-Marne, Fontenay-sous-Bois, Villemomble, Bondy, le Bourget, Dugny et Pierrefitte, en remontant par l'est du midi au nord.

Le diamètre de cette circonférence, dont Paris occupe le centre, ne s'étend point au delà de 30,000 mètres (7 lieues et demie) de l'est à l'ouest et du nord au sud, ou de Champigny à Nanterre et de Pierre-Fitte à Rungis. Elle a 94,000 mètres (23 lieues) de développement [1], et sa surface entière est de 475,000,000 mètres, ou 47,500 hectares.

Le département de la Seine offre donc cette triple particularité de se trouver renfermé tout entier dans un autre,

[1] La lieue équivaut ici à 4,000 mètres, et le mètre à 37 pouces.

et d'être à la fois le plus petit et, après le département du Nord, le plus peuplé des quatre-vingt-cinq qui divisent la France continentale.

Son sol est le même que celui du vaste bassin de la Seine dont il fait partie. Sur la rive droite du fleuve, de Charenton à Creteil, et sur la rive gauche, d'Issy à Montrouge, à Surêne, à Colombes, il se compose de marnes, de craie, et surtout de pierre à bâtir (calcaire marin grossier), dont les bancs énormes s'étendent sous les villages de Conflans, Thyais, Villejuif, Bagneux, Châtillon, Clamart, Montrouge, puis, s'avançant toujours en s'amincissant, vers la Seine, pénètrent sous le sol de la ville jusqu'à la rue de Poliveau d'une part, et de l'autre, jusqu'à Vaugirard, en passant sous le jardin des Plantes, l'École de médecine, l'église Saint-Sulpice, les rues de Sèvres et du Colombier.

Sur les rives du fleuve se trouvent des cailloux roulés, des terrains d'atterrissement et de transport qui forment les plaines des Sablons et de Boulogne, tandis que du nord à l'est s'élèvent les collines de Montmartre, Belleville, Ménilmontant, entièrement composées de gypse ou pierre à plâtre. Ainsi, par une heureuse disposition du sol, Paris trouve à ses portes mêmes, au midi la pierre qui sert à bâtir, au nord le plâtre qui sert à la cimenter.

Du calcaire siliceux (Champigny), des sables rouges et des grès (Fontenay-aux Roses, Plessis-Piquet), de l'argile (vallée de la Bièvre), des marnes marines (barrière de Reuilly, rue des Martyrs), enfin quelques terrains d'eau douce (plaine Saint-Denis et Vincennes), complètent cette énumération abrégée des principales formations dont se compose le sol du département.

Pour avoir une idée exacte de sa configuration ou du re-

lief qu'il présente, il suffit de se placer sur un des édifices les plus élevés de Paris, tel que les tours de Notre-Dame ou la lanterne du Panthéon : de là l'œil découvre une large vallée qu'entoure au couchant et au midi un cercle de hautes collines; ce sont celles de Saint-Cloud, Meudon, Bagneux, Sceaux, Villejuif. Les premières précipitent brusquement leurs côtes escarpées sur les bords de la Seine; les autres, comme celles de Sceaux, de Villejuif, viennent se continuer avec les plateaux de Bicêtre, de Gentilly, de Montrouge, qui se terminent à leur tour, au couchant, dans les plaines de Vaugirard et de Grenelle, et au nord, dans l'enceinte de Paris, où ils vont se perdre sur la rive gauche de la Seine par un plan incliné qui se relève seulement pour former la montagne Sainte-Geneviève : car on ne peut regarder comme des ressauts du terrain, les buttes de la rue Sainte-Hyacinthe et de l'Estrapade, non plus que celle de la Charité. Les travaux de M. Girard sur les eaux de Paris ont appris que ces monticules étaient d'anciennes voiries, et qu'ils doivent leur formation aux gravois et aux décombres que l'on y transportait sans cesse [1].

Au nord, d'autres hauteurs, telles que celles de Fontenay-sous-Bois, de Montreuil, de Pierrefitte, et, plus près de la ville, celles de Ménilmontant, de Belleville, de Saint-Chaumont, de Montmartre, de Courbevoie, du Mont-Valérien, ceignent l'horizon; à leurs pieds s'étendent les plaines de Montreuil, des Vertus, de Saint-Denis, de Monceaux, et la vallée dans laquelle est bâtie toute la partie septentrionale de Paris.

Ici le terrain présente, hors des murs de la ville, les éminences de l'Étoile, de Chaillot, de Passy, qui descendent dans

[1] Recherches sur les Eaux publiques de Paris, par M. Girard, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Voir le plan 49 *bis*.

les plaines du Roule, des Sablons, de Billancourt, de Boulogne; et dans l'intérieur même de Paris, les buttes des faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin, qui s'abaissent du plateau de la Villette jusqu'à la rive droite du fleuve par une pente insensible que n'interrompt aucune élévation, bien qu'on y remarque les buttes de la rue Meslay, de Bonne-Nouvelle, des Petits-Carreaux, des Petits-Pères et des Moulins; mais ces buttes ont ici la même origine que celles de l'Estrapade et de la rue Saint-Hyacinthe, sur la rive gauche du fleuve[1].

Parmi les points élevés qui dominent la surface du département, il en est quelques-uns qui méritent d'être remarqués, tel est le Mont-Valérien, élevé de 136 mètres (420 pieds) au-dessus du niveau de la Seine; Montmartre, qui en a 105 (324 p.); et, dans la ville même, la montagne Sainte-Geneviève, qui en a 35 (108 pieds).

Aucun grand cours d'eau ne sort du sein de ces montagnes, mais il s'en échappe beaucoup de sources, dont quelques-unes sont minérales, comme celle de Passy, qui contient du fer; celle de Montmartre, qui est sulfureuse; une troisième existe à Vaugirard[2], une autre encore à Auteuil; les eaux de Passy sont seules exploitées.

Trois rivières coulent au milieu du département : la Seine, la Marne et la Bièvre.

La première, la plus considérable des trois, le traverse en entier de l'est à l'ouest, depuis Villeneuve-Saint-Georges jusqu'à Nanterre. Son développement dans ce trajet est de 59,485 mètres (15 lieues), et sa largeur moyenne de 188 mètres (570 pieds); sa pente est d'un mètre (3 pieds 1 pouce sur 2,300^{m}), sa vitesse, d'un mètre 42 cent. par seconde.

[1] Recherches sur les Eaux de Paris.

[2] Rue Blomet, n° 65.

La Marne et la Bièvre entrent dans le territoire du département, la première au-dessus de Brie-sur-Marne, la seconde au-dessous d'Antony. La Marne réunit ses eaux à celles de la Seine au hameau des Carrières, sous Charenton. L'espace qu'elle parcourt jusqu'à ce point est de 22,675 mètres (5 lieues 1/2); sa largeur moyenne de 85 mètres[1] (262 pieds).

La Bièvre se jette dans la Seine, non loin de l'hospice de la Salpêtrière. Cette faible rivière dont la largeur moyenne est à peine de 3 mètres, offre cependant cette particularité remarquable qu'elle alimente dans le département seul, près de deux cents usines placées sur ses bords.

D'autres cours d'eau, tels que le Croult, le Rouillon, la Vieille-Mère, le ruisseau de Sarcelle, celui de Pierrefitte, de Montfort, le Rhône, la Morée, le Mort-Bras, Saint-Joye, Lanoue, les rus de Montreuil et de Champigny arrosent encore le département.

Enfin quatre canaux, ceux de l'Ourcq, de Saint-Denis, de Saint-Martin, de Saint-Maur, sept gares et onze étangs complètent la nomenclature de ses eaux. On estime à 13,645,097 mètres carrés (un trente-septième de son étendue) le terrain qu'elles recouvrent.

Un département aussi resserré ne saurait contenir des bois très-étendus; les seuls que l'on y remarque, reste des anciennes et vastes forêts qui couvraient autrefois cette partie de la France, sont ceux de Vincennes, de Boulogne, et ceux qui touchent à Meudon et à Fleury. Quelques autres encore moins étendus sont disséminés en bouquets sur le territoire des communes de Romainville, Bondy, Pantin, Fontenay, Maisons, etc ; leur totalité, s'ils étaient réunis, occuperait 2,657 hectares (dont 799 au nord, 858 au midi).

[1] Voyez le tableau n° 52.

Treize routes royales présentant ensemble une longueur de 104,000 mètres (26 lieues) et larges de 27 (74 pieds) environ, ont pour point de départ la cathédrale de Paris, et s'étendent de là jusqu'aux frontières du royaume.

Les routes départementales sont au nombre de 77; elles ont 12 mètres de largeur (37 pieds) et leur ensemble présente une longueur de 256,000 mètres (64 lieues); les unes, comme les routes royales, partent de la capitale, les autres croisent ces dernières dans leur direction.

Le terrain occupé par toutes ces routes représente 5,568 kilomètres ou 1,392 lieues, et si l'on y en ajoute à peu près 150 (734 kilomètres) pour les chemins communaux, on aura un total de 1,500 à 1,600 lieues, dont le cours, mille fois brisé en portions inégales, sillonne dans tous les sens la surface du département.

Enfin 20,000 hectares, ou environ la moitié de son territoire, sont consacrés à la culture du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des plantes légumineuses, etc., et 3,000 à celles de la vigne.

Les divisions politiques du département de la Seine répondent à son peu d'étendue. Il n'a que deux sous-préfectures : la première, au nord, est celle de Saint-Denis; la seconde, au midi, est celle de Sceaux.

Ces deux arrondissements traversés de l'est à l'ouest par une ligne perpendiculaire à la méridienne, et non par le cours du fleuve, sont eux-mêmes divisés en 8 cantons et 80 communes, où l'on compte plus de 5,000 maisons de campagne.

Au milieu de ces habitations de toute espèce, de ces hameaux, de ces villages, de ces bourgs disséminés sur le sol et séparés tantôt par de belles avenues, tantôt par des champs, des prairies, des portions de bois, dans le fond le

plus bas de la vallée, s'élève en amphithéâtre, sur l'une et l'autre rive du fleuve, un assemblage énorme de maisons, une ville immense : cette ville est Paris, sur lequel il y a plus d'un siècle Vauban écrivait ces paroles remarquables : *On ne peut le nier, cette ville est à la France ce que la tête est au corps humain. C'est le vrai cœur du royaume, la mère commune des Français et l'abrégé de la France, par qui tous les peuples de ce grand état subsistent; et dont le royaume ne saurait se passer sans déchoir considérablement* [1].

Paris, qui méritait déjà du temps de Vauban ce magnifique éloge, occupe aujourd'hui plus de 2 lieues carrées de terrain (34,379,016 mètres carrés [2]), et six lieues de tour (26,551 mètres); le mur de clôture qui l'environne de toutes parts est percé de 58 portes ou barrières par lesquelles on pénètre dans sa vaste enceinte.

Sa forme est à peu près celle d'un ovale irrégulier, dont le plus grand diamètre, de l'est à l'ouest, ou de la barrière de Passy à celle de Charonne est de 2 lieues (7,809 mètres), et le plus petit, dirigé du nord au sud, dans le sens de la méridienne, ou de la barrière de la Santé à celle des Martyrs, est d'une lieue et demie (5,505 mètres).

Ses principaux établissements publics, au nombre de 200, sont : 37 églises, 7 temples consacrés à différents cultes, 1 banque, 1 bourse de commerce, 1 mont-de-piété, 34 marchés, 7 halles, 27 théâtres, 7 colléges, 42 casernes, 27 hôpitaux et hospices [3], 13 prisons, 5 abattoirs, et 3 cimetières.

[1] Extrait d'un mémoire écrit en l'an 1700, sur l'importance de fortifier Paris.

[2] Pékin en a 7 (15,400 toises) et 1,300,000 habitants d'après M. Balbi ; Londres 1,472,000; Constantinople 700,000 ; Iédo, capitale du Japon, 1,200,000.

[3] En y comprenant les Quinze-Vingts, l'institution des Jeunes-Aveugles, les Sourds-Muets et l'hôtel des Invalides.

Partagé, sous le rapport administratif, en douze arrondissements et quarante-huit quartiers, Paris l'est encore physiquement par la Seine, qui le traverse dans toute sa longueur, et dont les différents bras le divisent en cinq parties de grandeur inégale. Des deux premières, qui sont les plus considérables, l'une, située au nord sur la rive droite, renferme neuf arrondissements; l'autre au midi, sur la rive gauche, n'en contient que trois. Au centre, et au milieu même du fleuve, sont, l'île Louviers, l'île Saint-Louis et l'île de la Cité, dont le nom rappelle que son étroite enceinte suffisait autrefois pour contenir tout Paris.

Vingt-six ponts, dont quatre suspendus, lient entre elles ces différentes parties de la ville, qui sont elles-mêmes des villes entières, que traversent dans tous les sens près de 1,800 rues, ruelles et passages.

Paris renferme aujourd'hui 785,862 habitants[1], et 29,000 maisons, dont 11,000 seulement ont des portes cochères.

L'arrondissement de Saint-Denis compte 86,682 âmes,

Celui de Sceaux..... 73,154

La population totale du département est donc de 945,698 individus.

Son peu d'étendue lui rend communes avec la capitale les mêmes conditions de température et de climat. Placé au milieu de la zone tempérée, il n'éprouve ni des chaleurs brûlantes, ni des froids rigoureux. Cependant il arrive quelquefois que le thermomètre monte en été à 28 et 30 degrés R. (36 et 38 centig.[2]) et qu'il descend en hiver jusqu'à 14, 17 et 18 R. au-dessous de zéro (17, 21 et 24 centig.[3]); mais ces cas sont rares. On a remarqué que le terme le plus bas

[1] Voyez le tableau n° 54.

[2] 8 et 15 juillet 1808, table n° 3 des Recherches statistiques, T. 3.

[3] 6 février 1665, 25 janvier 1795, 26 décembre 1798.

se trouvait au 14 janvier, vingt-cinq jours après le solstice d'hiver, et que le plus élevé pouvait être fixé au 15 juillet, vingt-cinq jours également après le solstice d'été.

La température moyenne de l'année est d'environ 8 degrés R. (10° 81 centig.), et répond assez ordinairement au 23 avril et au 22 octobre [1].

Mais cette expression numérique ne donne qu'une idée très-imparfaite de l'état habituel de l'atmosphère à Paris; il importe à l'objet de ce rapport de le faire mieux connaître.

Les vents qui règnent le plus communément sur l'horizon de la capitale sont ceux du sud, du sud-ouest, de l'ouest, du nord et du nord-ouest [2]. Sur une année moyenne, déduite d'une série d'observations recueillies à l'Observatoire royal, et qui embrassent 21 ans (1806-26), ces vents soufflent pendant 279 jours, ou les trois quarts de l'année; ceux d'est, de nord-est et de sud-est, pendant 86; ils amènent constamment avec eux, dans l'été, un ciel pur et de beaux jours, dans l'hiver, un froid vif et piquant.

Les vents de nord-ouest, d'ouest et de sud-ouest au contraire, et ce sont les plus fréquents, chargent l'atmosphère de nuages épais, donnent des temps couverts, des jours sombres, des pluies, des brouillards, des neiges, une température quelquefois molle, chaude, le plus souvent humide et froide.

De cette direction habituelle des vents résulte la constitution de l'année. On y compte 57 jours de chaleur [3], tandis qu'il y en a 58 où il gèle, 12 où il neige, 180 où il fait

[1] Tableau n° 4 des Recherches statistiques, vol. 2, et le tableau n° 50 de ce rapport.

[2] Tableau n° 50 de ce rapport.

[3] Tableau n° 50 de ce rapport et tableau n° 3 des Recherches statistiques, volume 3.

du brouillard, et 140 où il pleut [1]. La quantité d'eau qui tombe pendant ces jours de pluie est de 21 pouces (55 centimètres [2]).

Un pareil état de l'atmosphère rend compte des hivers si longs, des printemps si aigres et si froids de Paris; il explique comment son climat humide enlève rapidement aux fers, aux bois peints, leur couleur; comment il dégrade les marbres, les statues exposés à l'air, noircit derrière la main de l'ouvrier la pierre qu'il travaille, et concourt à pâlir sur les joues des enfants élevés dans ses murs la fraîcheur de leur âge.

Cependant, malgré le tableau qui vient d'en être présenté, malgré les variations subites de température de dix à quinze degrés en vingt-quatre heures, le climat de Paris n'est pas malsain. Des étés chauds, de très-beaux automnes surtout, dédommagent des rigueurs d'un printemps dont la plus grande partie se confond trop souvent avec l'hiver.

Si un climat favorable est une des premières conditions de la santé, la salubrité des habitations n'en est pas une moins essentielle; sous ce rapport Paris aujourd'hui ne saurait se comparer à ce qu'il était autrefois.

Il n'y a pas encore soixante ans que ses rues étaient mal pavées, à peine éclairées, remplies de boue, de fange, d'immondices. Des maisons hautes, étroites, obscures, surchargeaient les ponts et les quais.

Toutes les fabriques, toutes les industries dont les procédés sont repoussants ou nuisibles, les tanneries, les boyauderies, les fonderies, les tueries, d'où s'échappaient sans cesse

[1] Il est bien entendu qu'il s'agit ici du jour tel qu'il est noté dans les observations météorologiques, c'est-à-dire qu'il peut dans le même jour faire du brouillard, de la neige et de la pluie, et que, dans ce cas, ce jour noté pour un de pluie, un de neige et un de brouillard, se trouve compté trois fois.

[2] Elle est à Milan de 96, à Rome de 28, à Londres de 21, à Naples de 25 pouces

de larges ruisseaux de sang qui coulaient au milieu des rues, se trouvaient réunies dans l'intérieur de la ville. La mort y avait aussi ses dépôts, dont le plus vaste comme le plus ancien était le cimetière des Innocents, situé dans le lieu même où se trouve aujourd'hui le marché de ce nom. Vingt paroisses venaient chaque jour entasser leurs morts dans ce gouffre profond, toujours ouvert pour les recevoir, et qui renfermait alors plus d'un million de cadavres. Dans les temps doux et humides de l'hiver, il s'échappait de cet épouvantable foyer d'infection des vapeurs tellement dangereuses qu'elles corrompaient rapidement toutes les substances alimentaires, et répandaient aux environs des maladies mortelles [1].

Le pavé des églises recouvrait aussi de nombreuses sépultures, et, pendant la célébration des offices, il n'était pas rare de sentir des exhalaisons cadavéreuses qui, du fond des caveaux, montaient à travers le sol et se répandaient dans l'intérieur des temples.

Le spectacle que présentaient les hôpitaux était repoussant. Un seul lit contenait jusqu'à six et huit malades. Les femmes pauvres et enceintes allaient alors faire leurs couches à l'Hôtel-Dieu, qui en recevait environ quatorze à quinze cents par an. On en plaçait quatre dans un lit. Il faut laisser l'imagination du lecteur se représenter quelle devait être la position de quatre femmes nouvellement accouchées, ainsi réunies dans un seul lit d'où, lorsqu'on soulevait les couvertures, il sortait un nuage de vapeurs tellement épais, que l'œil pouvait aisément le voir et la main le diviser. La moitié de ces infortunées périssait.

(1) Rapport lu à l'académie des sciences par M. Cadet-Devaux sur le cimetière des Innocents et inséré dans le Journal de physique du mois de juin 1783. Voir sur le même sujet le rapport de Thouret à la société royale de médecine; Paris, 1789.

Enfin, l'intérieur des prisons était si horrible que le criminel préférait la mort à leur séjour.

Ces temps ne sont plus : des lois, des institutions nouvelles ont créé des mœurs et une ville nouvelles. De sages règlements ont éloigné de son sein les établissements nécessaires aux besoins d'une grande réunion d'hommes, mais dont les travaux sont incommodes ou repoussants. Des emplacements mieux choisis leur ont été assignés, et la construction de vastes abattoirs, dont la grandeur monumentale répond à l'utilité, prouve autant le progrès des arts que celui du bien public.

Les sépultures ont été transportées hors des murs de la ville; il en a été de même de ces dépôts d'immondices et de débris infects que la négligence ou l'intérêt amassait auprès des habitations; on les a éloignés.

Les hôpitaux sont à la fois plus nombreux et mieux tenus; il y en a pour tous les âges, pour tous les sexes, pour tous les maux. Des distributions intérieures mieux entendues, une propreté plus grande, un régime meilleur, ont fait descendre à un sur sept la mortalité, qui était d'un sur quatre autrefois à l'Hôtel-Dieu; et cette grande amélioration, qui conserve surtout les jours du pauvre, n'a peut-être pas encore atteint les bornes du possible.

Parmi les établissements, dont la création est due aux temps modernes, il en est quatre qui méritent une mention particulière : l'hôpital Saint-Louis, consacré au traitement des maladies de la peau; l'hôpital des Vénériens, celui des Enfants malades, et surtout celui de la Maternité, exclusivement destiné aux femmes enceintes. Là chacune est seule dans un lit, et les soins sont prodigués à toutes comme mères et comme malades. Trois mille environ y sont reçues chaque année. Cette institution, toute moderne, est peut-être le plus grand bienfait que le pauvre, au milieu de ses misères, ait pu

recevoir de la civilisation. Il lui doit la conservation des seuls biens réels qu'il ait au monde, sa femme et ses enfants.

Des dispensaires, des bureaux de bienfaisance sont établis dans les douze arrondissements de la capitale, ainsi que des consultations et un traitement gratuits dans chaque hôpital: les maladies de l'artisan se trouvent ainsi soulagées ou guéries sans qu'il se soit éloigné de sa famille ou qu'il ait suspendu ses travaux.

L'humanité a moins à s'affliger aujourd'hui du sort des détenus: le cachot ne dévore plus sa victime, et si la mortalité des prisons est encore très-forte, du moins leur triste séjour ne coûte plus au malheureux qui l'habite dix-sept, vingt-cinq et jusqu'à trente-cinq ans de son existence [1].

Les ponts, débarrassés de ces antiques et lourdes maisons qui les surchargeaient, sont devenus plus légers à l'œil, plus commodes pour l'usage; les quais, les rues auxquels ils servaient d'abords, ont reçu plus de jour et plus d'air.

D'anciens quartiers, étroits, resserrés, malsains, ont disparu [2]; d'autres ont été agrandis, aérés par de vastes places, de larges rues [3]; on en a élevé de nouveaux sur des plans plus réguliers, qui présentent partout des communications faciles [4].

Un bassin toujours rempli, celui de la Villette, vaste réservoir des eaux du canal de l'Ourq, les distribue bientôt dans tous les quartiers par des conduits souterrains dont

[1] *Annales d'hygiène publique*, T. I. De la mortalité dans les prisons

[2] Le Châtelet, le Carrousel, le Manége des Tuileries; le quartier Saint-André-des-Arcs.

[3] Le quartier de la Madeleine, de Tivoli, de Beaujon, des Capucines, du Temple, de l'Arsenal.

[4] De 1816 à 1824 la superficie du terrain ajouté à la voie publique a été de 24,692 mètres. Celle de la partie du territoire convertie en nouveaux percements est de 248,768 mètres; plus de quatorze millions ont été employés à améliorer ainsi la voie publique.

les rameaux nombreux viennent alimenter les nouvelles fontaines construites depuis vingt ans sur les places et dans les marchés, et celles, en plus grand nombre, qui sont placées de distance en distance sur la voie publique. L'abondance des eaux, tout insuffisante qu'elle est encore, a permis de les employer aux services publics comme aux usages particuliers; et c'est dans nos mœurs un progrès remarquable vers de meilleures habitudes sanitaires que ces établissements de bains si multipliés aujourd'hui dans la capitale et jusque dans les villages mêmes qui l'environnent.

Voilà les changements que Paris a éprouvés depuis cinquante ans; ils sont nombreux, importants; ils attestent des mœurs plus douces, des idées plus libérales; mais ils sont loin d'être complets, et dans la carrière du bien public, le terme est là seulement où il n'y a plus rien à faire.

Sans doute on ne voit plus aujourd'hui, comme avant la révolution quand les pluies et les neiges enflaient son cours, la Seine couvrir de ses eaux le quai du Louvre, qu'il fallait alors traverser en bateau[1]; mais on la voit encore, quand elle

[1] Dans les siècles qui ont précédé le nôtre, les débordements de la Seine causaient dans Paris d'affreux ravages, dit le Traité de la police : en 1296 elle couvrit une partie de la ville; les ponts et les maisons qui étaient dessus furent renversés. Comme les eaux inondaient presque toutes les rues, on fit une procession solennelle dans laquelle on porta la châsse de sainte Geneviève à Notre-Dame, par-dessus le Petit-Pont; ce pont tomba de soi-même. En 1407, ce même pont et le pont Saint-Michel furent de nouveau renversés : l'inondation était si grande, que le commerce et le cours de la justice demeurèrent interrompus. En 1547 et 1651 la même cause ramena les mêmes malheurs : dix-sept maisons s'écroulèrent avec l'arche du pont Saint-Michel qui les supportait.

En 1690, l'eau couvrit tout le sol du cloître Notre-Dame et du Palais de justice.

En 1740, la Seine monta à 25 pieds au-dessus de son niveau : c'est l'élévation la plus grande qui ait eu lieu depuis un siècle (l'inondation de 1807 n'a été que de 22 pieds environ *.

Le point le plus bas où les eaux de la Seine soient descendues a été de 12 centimètres

* Mémoires sur les inondations de Paris, par M. Egault, ingénieur des ponts et chaussées.

s'élève à cinq mètres (15 pieds) au-dessus du zéro du pont de la Tournelle, se répandre sur le port au Blé, pénétrer dans les maisons de la rue de la Mortellerie, et forcer leurs malheureux habitants à se réfugier dans les étages supérieurs; puis laisser en se retirant, au bout de huit et quelquefois de quinze jours, une épaisse couche de vase dans les lieux où elle a séjourné; et l'on se demande alors pourquoi le magnifique quai qui borde le lit du fleuve depuis l'Arsenal jusqu'au pont d'Iéna, sur un développement de près de deux lieues (7,500 mètres), se trouve jusqu'à présent interrompu à l'endroit même où le besoin d'un abri contre l'inondation se fait si impérieusement sentir [1].

Mais il arrive encore que, dans les années fortement pluvieuses, et ces années ne sont pas rares à Paris, où l'eau tombe pendant plus de 300 jours, et s'élève à 44 pouces dans l'udomètre de l'Observatoire (120 cent.)[2], les sources de Montmartre, Belleville, Ménilmontant, gonflées par ces pluies abondantes, inondent les marais du Temple et de Popincourt, et remplissent, depuis le commencement du printemps jus-

au-dessous du zéro du pont de la Tournelle (1832); il n'y a que l'année 1767 qui ait donné un terme plus bas (27 centimètres).

Dans les grandes crues de la Seine, les eaux sorties de leur lit couvrent, sur la rive gauche, la plaine de Grenelle, la moitié de celle de Vaugirard, et viennent baigner le pied de la côte de Bellevue; sur la rive droite, elles inondent le cours la Reine, les Champs-Élysées, et arrivent au bas des buttes de Chaillot et de Passy; en amont de Paris, elles s'étendent en nappe sur toute la plaine de Villeneuve-Saint-George à Alfort.

[1] La commission doit dire ici qu'elle a appris avec une vive satisfaction que le projet de prolonger la ligne des quais sur le port au blé fait en ce moment l'objet des études sérieuses de M. le comte de Rambuteau, aujourd'hui préfet de la Seine.

[2]

En 1786 et 87, il y eut.....	324 jours de pluie	et 124 centimètres d'eau.
En 1816 et 1817.....	325	132
En 1829 et 1830.....	309	123
En 1831, (ces trois années humides ont précédé celle du choléra)....	169	61

qu'au milieu de l'été, les caves d'un grand nombre de maisons situées sur la rive droite de la Seine.

Sans doute d'heureuses modifications apportées au système des égouts ont remédié en grande partie à ces crues subites des ruisseaux qui, grossis par les orages, et changés tout à coup en torrents bourbeux, couraient à travers la voie publique se précipiter dans l'unique ouverture qui leur avait été laissée, et rendaient pendant un temps plus ou moins long toute communication impossible [1]; mais il existe encore, bien qu'on en ait supprimé plusieurs, un grand nombre de bouches d'égouts qui viennent s'ouvrir au niveau du pavé des rues et y répandre leurs exhalaisons fétides, inconvénient qu'il serait possible, sinon de faire disparaître en entier, du moins de diminuer beaucoup, soit par des vannes établies dans ces conduits souterrains, soit par un aérage plus complet, et un curage plus fréquent.

D'ailleurs ces conduits, ces égouts sont-ils suffisants, sont-ils en raison du besoin, ce besoin lui-même l'a-t-on bien évalué?

Sous une constitution atmosphérique telle qu'elle donne, année commune, 180 jours de brouillards épais qui déposent sur le pavé un enduit gras et glissant, et 140 jours pluvieux; où, dans l'espace de 135 ans (1689 — 1824), on a compté trois fois seulement un mois sans pluie [2]; où quelquefois il en tombe quatre litres par mètre et par jour pendant vingt et quarante jours consécutifs, comme en 1816, 17, 29 et 31 [3]; dans une ville où le sol disparaît presque en entier sous

[1] Les fonds accordés pour le service des égouts, en 1832, ont permis de remanier 773 mètres de vieux égouts et d'établir 1,064 mètres d'égouts en souterrain, et 11,607 mètres d'égouts à ciel ouvert. Ces derniers ont reçu 242 grilles et dix-huit ouvertures pratiquées sous trottoirs.

[2] Janvier 1691, février 1725, janvier 1810.

[3] Juillet 1816, du 11 juillet au 4 octobre 1829.

la pierre et le pavé qui le couvrent, certes c'est un important objet de salubrité publique que l'écoulement et l'absorption des eaux pluviales, que le lavage des rues par de grands courants qui puissent entraîner les boues, les ordures, les immondices, suites inséparables de la réunion d'un grand nombre d'hommes et d'industries de toute espèce.

On a vu que sous le climat de Paris il tombe habituellement 55 centimètres d'eau par an et par mètre carré, ce qui donne 20,720,000 mètres cubes pour l'étendue du département; pour celle de Paris seulement, ce nombre se réduit à 1,904,000 mètres cubes; les eaux ménagères l'augmentent de 4,620 mètres, et celles que versent les fontaines et qui sont employées au lavage des rues, de 40,000; c'est donc un volume de 180,620 mètres cubes d'eau dont il faut, dans les temps de pluie, débarrasser la ville toutes les vingt-quatre heures par un écoulement artificiel. Ce simple calcul montre quels sont les besoins et de quelle importance serait un système complet d'égouts qui contribuerait puissamment à dessécher les rues abreuvées d'eau, principale cause de l'insalubrité de plusieurs quartiers.

Aussi la voie publique est-elle loin encore de la propreté que nos mœurs actuelles réclament, et que l'étranger même nous demande. L'enlèvement des boues, des ordures que l'on y dépose ne pourrait-il pas être plus prompt, plus commode? Il en faut dire autant de celui des débris de légumes, de poissons, d'animaux qui infectent le carreau des marchés [1]; les rues n'ont point encore de latrines publiques; les maisons particulières, les nouvelles surtout, appellent un

[1] Ne pourrait-on pas diminuer la masse de ces débris en obligeant les marchands de légumes à les apporter déjà tout préparés et débarrassés des feuilles fanées dont ils les dépouillent en arrivant au marché? Ne pourrait-on pas aussi tailler les moellons auprès de la carrière, équarrir d'avance les bois dans les chantiers, et y scier aussi le bois de chauffage?

système de construction qui en diminue la hauteur démesurée, qui rende leurs appartements moins bas, moins étroits, plus accessibles à l'air et à la lumière, ces deux principales conditions de la vie, qui manquent encore à une trop grande partie des habitants de la capitale.

On a beaucoup bâti depuis trente ans, et les nouveaux quartiers ne sauraient se comparer aux anciens. Ils sont bien percés, bien aérés, les rues en sont heureusement disposées et dans une direction favorable à la pente des eaux, aux grands courants d'air ainsi qu'à l'économie de l'éclairage et du pavage. Les maisons sont élégantes, leurs distributions commodes; mais toutes ces constructions modernes ont été faites pour la classe aisée. La classe pauvre en a peu profité. S'il est des ouvriers qui sont mieux nourris, mieux vêtus aujourd'hui qu'autrefois, qui ont une existence moins restreinte, une vie meilleure, leur aisance tient d'une part à la baisse des prix de plusieurs produits et de l'autre à l'augmentation de leurs salaires, à la durée et surtout à l'activité du travail; mais beaucoup de classes ouvrières sont restées laborieuses et pauvres. Cependant on a abattu leurs anciennes demeures, parce qu'elles gênaient des alignements nouveaux ou des embellissements projetés. Qu'en est-il arrivé? que ces classes ont été refoulées dans les quartiers des Arcis, de la Grève, de la Cité, Saint-Denis, Saint-Martin, Popincourt; dans les faubourgs Saint-Marceau, Saint-Victor, dont les maisons sales, étroites, humides, sans cour, sans air, ont reçu dans leurs réduits obscurs, ces nouveaux hôtes qui sont venus s'y entasser à côté des habitants déjà trop nombreux de ces quartiers malsains.

Enfin la voirie de Montfaucon, où tout annonce la négligence et la barbarie [1], dont l'aspect seul fait reculer d'horreur

[1] Voyez à ce sujet le mémoire si neuf et si curieux de M. Parent Duchâtelet, inséré dans les Annales d'hygiène publique, cahier de juillet 1832.

et se demander si l'on est bien au dix-neuvième siècle et aux portes d'une ville qui se regarde comme la capitale du monde, cette voirie existe encore auprès de son enceinte, et, dans les chaleurs de l'été, infecte de son odeur repoussante le boulevart du Temple, le quartier du Marais, et jusqu'au jardin même des Tuileries.

Il est pénible pour la commission d'avoir à rapporter ces faits, à entrer dans ces détails, d'avoir à en signaler dans le cours de son travail de plus affligeants encore. Personne mieux que les membres qui la composent n'est à même de rendre au zèle éclairé, aux intentions généreuses de l'administration et des magistrats, un hommage plus sincère; personne ne connaît mieux qu'elle les obstacles de toute espèce contre lesquels ils ont trop souvent à lutter, et dont il ne leur est pas malheureusement toujours donné de triompher. La commission le sait; elle s'unit à leurs regrets, à leurs vœux; mais, dans ce tableau succinct qu'elle a cru devoir donner de l'état sanitaire de la capitale au moment de l'apparition du choléra dans ses murs, elle a dû s'imposer l'obligation, en disant le bien qui s'est opéré, de ne pas taire aussi le mal qui reste à détruire.

CHAPITRE III.

INVASION ET DÉVELOPPEMENT DU CHOLÉRA DANS PARIS.

Déjà plusieurs médecins croyaient avoir rencontré chez quelques malades les symptômes du choléra [1], lorsque le 13 février le bruit se répandit tout à coup que, dans la rue des Lombards, appartenant au 6e arrondissement, un portier venait d'en mourir [2]. L'impression produite par cet événement sur les esprits déjà disposés à s'alarmer fut assez forte pour que la commission centrale se crût obligée d'envoyer sur les lieux quelques-uns de ses membres chargés par elle de constater la vérité du fait [3].

Cependant les hommes de l'art hésitaient encore à se prononcer quand le 26 du mois de mars quatre personnes furent tout à coup attaquées, et moururent en peu d'heures. La première était un cuisinier de M. le maréchal Lobau, qui demeurait rue Mazarine n° 68, quartier de la Monnaie;

La seconde, une petite fille âgée de 10 ans, qui habitait rue du Haut-Moulin, n° 1, quartier de la Cité;

La troisième, une marchande ambulante, logée rue des Jardins-Saint-Paul n° 35, quartier de l'Arsenal.

La quatrième enfin, un marchand d'œufs, nommé Leschenault, logé rue de la Mortellerie, quartier de l'Hôtel-de-Ville.

[1] M. Le Breton avait fait part à l'académie royale de médecine, dans sa séance du 22 février 1832, d'un cas de choléra observé le 6 janvier précédent sur un étudiant.

[2] Il se nommait Veillot, et demeurait, n° 8, chez MM. Aubé, droguistes

[3] MM. Pariset, Adelon, Petit de Maurienne et A. Legrand

Le lendemain 27, six autres individus, chez lesquels tous les symptômes du choléra étaient prononcés au plus haut degré, furent transportés à l'Hôtel-Dieu.

Le 28 on en comptait vingt-deux; le 31 il y en avait déjà trois cents, et sur les quarante-huit quartiers de Paris, la maladie en avait envahi trente-cinq, savoir:

Dans le premier arrondissement, ceux du Roule et des Champs-Élysées;

Dans le deuxième, celui du faubourg Montmartre.

Dans le quatrième, ceux des Marchés, du Louvre et Saint-Honoré;

Dans le cinquième, ceux de la porte Saint-Martin et Montorgueil;

Dans les sixième, septième, huitième, neuvième, dixième et onzième, les quatre quartiers à la fois;

Dans le douzième, ceux de Saint-Jacques, de Saint-Marcel et du Jardin du Roi.

Dès lors la commission centrale se déclara en permanence, les bureaux de secours furent organisés dans chaque quartier, et des hôpitaux temporaires établis dans le séminaire Saint-Sulpice, au Grenier d'abondance, aux Lazaristes de la rue de Sèvres, au Gros-Caillou, à l'hôpital Leprince, aux Bons-Hommes, à l'Hospice des Ménages, à la maison des Orphelins rue du Faubourg-Saint-Antoine, dans celle des Convalescents à Picpus, enfin dans la maison de MM. Mallet, rue de Clichy, chez M. Derosne, à Chaillot, et chez M. Amelin, rue de la Pépinière.

Seul de tous les arrondissements le troisième avait jusque-là été épargné; mais du 31 mars au 1er avril l'épidémie se répandit dans toute la ville, et surtout dans la plupart des quartiers situés sur les bords de la Seine, tels que ceux

de l'Hôtel-de-Ville, de la Cité, des Invalides (le *Gros-Caillou*[1].)

Déjà sur les trois cents malades existants au 31 mars, et dont le domicile était connu pour deux cent quarante-neuf, quatre-vingt-six n'existaient plus. Le choléra avait éclaté le 26 mars, et dès le 2 avril le nombre des morts allait à plus de cent par jour; le 3 il était de deux cents; le 5 de trois cents: toutes les vingt-quatre heures il augmentait dans une progression effrayante. Le 9 plus de douze cents personnes furent atteintes, et 814 périrent. Enfin, dix-huit jours après l'invasion du fléau (14 avril) on comptait 12 à 13,000 malades et 7,000 morts; car dans ce terrible début de l'épidémie, en être frappé c'était trop souvent être mort quelques heures après.

Cette marche rapide de la maladie qui venait de franchir comme d'un seul bond la distance entre Londres et Paris, cette brusque apparition à laquelle on ne s'était pas attendu, cette violence extrême, jusque-là sans exemple en Europe, déjouèrent tous les calculs, rendirent insuffisantes toutes les précautions déjà prises; il fallut recourir promptement à de nouvelles mesures, employer de nouveaux moyens; les magistrats, les commissions centrale et de quartiers redoublèrent de zèle: une foule de bons citoyens s'unirent à leurs efforts.

Par les ordres de M. Gisquet, préfet de police, les cloaques et les mares qui existaient dans plusieurs quartiers disparurent; des ruelles infectes furent fermées, d'autres pavées; on neutralisa l'odeur des fosses d'aisances que l'on ne put réparer sur-le-champ; on arrosa d'eau chlorurée les fossés des boulevarts, qu'il paraissait dangereux de curer; on lava

[1] A Vienne la maladie se déclara du 13 au 14 septembre, dans six quartiers. Le lendemain elle se répandit dans tous les autres.

de cette eau plusieurs fois par jour le pavé des rues ainsi que le carreau des marchés; le nombre des bornes-fontaines fut augmenté; enfin les fossés de l'île Louviers, réceptacle de vase et d'immondices, furent submergés par les eaux du canal Saint-Martin que l'on y dirigea.

Ces soins assainissaient la ville, mais la conservation des habitants en réclamaient d'autres qui n'étaient pas moins pressants. Parmi eux deux classes surtout méritaient au plus haut degré l'intérêt, les pauvres et les détenus.

On organisa pour les premiers des secours à domicile, et un certain nombre d'ambulances, que l'on eut soin de placer dans des quartiers plus rapprochés de leurs demeures que les hôpitaux temporaires, situés presque tous aux extrémités de la ville. Ces ambulances furent établies à l'ancien ministère des finances, à Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la rue Grange-Batelière, à l'Élysée-Bourbon. Cette mesure eut le double avantage de multiplier les secours pour les malheureux, et de prévenir l'encombrement toujours si redoutable des hôpitaux; mais ces nouveaux asiles créés à la hâte manquaient en grande partie de matelas, de couvertures, de linge. Les besoins ne souffraient aucun retard. L'administration se décida alors à faire un appel à la bienfaisance publique. La commission croirait manquer au plus doux de ses devoirs, si elle oubliait de signaler ici le zèle des citoyens généreux qui, dans ces tristes moments, s'empressèrent d'offrir les uns de fortes sommes, les autres une partie de leur propre habitation pour y placer des malades. La bonté royale non contente d'ouvrir toutes les infirmeries de sa maison, y joignit encore le don d'une somme de 584,000 francs, et de douze cents lits complets. Vingt-quatre heures s'étaient à peine écoulées et la charité publique avait meublé de tout ce qui leur était nécessaire les

ambulances, les hôpitaux temporaires et les postes médicaux. Elle fit plus; elle y conduisit des jeunes gens, des étudiants en droit et des autres écoles, de jeunes femmes qui, pendant toute l'intensité de l'épidémie, s'y consacrèrent au service des malades. Êtres rares et privilégiés, pour qui chaque nouveau malheur est une occasion de développer une vertu nouvelle, et dont la tendre pitié voudrait, au prix de son dévouement, racheter l'humanité des maux qui la désolent, la commission, dans ce compte rendu à ses concitoyens, ne devait oublier ni votre zèle ardent, ni leur reconnaissance.

Quant aux détenus, M. le préfet de police leur fit distribuer des vêtements plus chauds et des aliments plus abondants. On blanchit à la chaux les murs intérieurs des prisons; on renouvela l'air des chambres et des dortoirs par une ventilation continuelle; enfin, on fit de fréquents lavages à l'eau chlorurée, des vases, des couchettes, des planchers, des latrines.

Il existait encore pour l'administration d'autres soins à prendre, d'autres devoirs à remplir, et ceux-là n'étaient ni les moins importants, ni les moins difficiles; ces soins regardaient les inhumations dont le service, dans l'intérêt de la salubrité publique, ne pouvait supporter aucun retard, aucune négligence.

Il semble au premier aperçu que rien ne soit plus aisé que de rendre à la terre le corps de l'homme expiré; mais dans notre état social actuel, que de soins, de démarches, de formalités pour y parvenir! Il faut un homme de l'art qui constate le décès, et des témoins qui le certifient; des employés pour dresser l'acte qui doit le rendre authentique; des porteurs pour placer le corps sur le char funèbre; des ouvriers pour creuser la fosse; il faut encore des linceuls et des bières, des voitures, des chevaux, des cohcers qui les con-

duisent: quel concours de choses et de bras pour mouvoir un corps qui ne se meut plus! Et si, dans les temps ordinaires, toutes ces conditions sont aisément remplies, croit-on qu'il en puisse être de même au milieu d'une épidémie dont l'activité ne connaît pas de relâche, et lorsqu'un mal encore plus meurtrier que vous n'êtes prompt, entasse autour de vous des monceaux de cadavres que chaque lendemain vient grossir. Certes s'il est dans ces cruels moments une crainte qui tourmente l'administration, c'est celle de voir les moyens dont elle dispose se trouver tout à coup dépassés par les besoins : eh bien! il y avait alors quelque chose de plus désespérant encore pour cette administration qui connaissait toute l'urgence des besoins, toute la gravité des circonstances, et l'effrayante responsabilité de son mandat; c'était la fatalité qui semblait poursuivre et contrarier toutes les mesures qu'elle prenait.

Malgré le zèle et l'activité que les employés des mairies apportaient dans la rédaction des actes de décès, la mort frappait encore plus vite qu'ils ne pouvaient inscrire ses victimes : il fallut augmenter le nombre de ces hommes utiles et celui des registres de l'état civil. La loi en confie la surveillance immédiate à M. le procureur du roi. Le préfet de la Seine dut se concerter avec ce magistrat avant d'autoriser l'ouverture d'un second registre dans chaque mairie; mais ces formes conservatrices, utiles en tout autre temps, causaient alors des retards dont on s'effrayait de calculer les suites.

La maladie était encore à son début, et déjà le nombre des décès dépassait chaque jour le terme le plus élevé de la mortalité ordinaire. Dès lors il fut facile de prévoir que les moyens de transport de l'entreprise des convois allaient devenir insuffisants. Cependant elle avait déjà doublé son personnel, et cinquante chars ou corbillards étaient com-

mandés; sept cents ouvriers s'occupaient de leur construction, pour laquelle huit jours seulement avaient été demandés. La maladie allant encore plus vite que leur ouvrage, on voulut les engager à travailler la nuit en leur promettant un plus fort salaire. Alors ces hommes, qui jusque-là s'étaient montrés pleins de bonne volonté, effrayés à leur tour par la violence du mal, refusèrent un surcroît de travail dont ils redoutaient les suites. *Nous préférons la vie à votre haute-paye*, répondirent-ils; il fallut céder, et l'administration, pressée par le fléau que rien n'arrêtait, dut chercher d'autres moyens plus prompts pour transporter les morts.

L'idée vint alors d'avoir recours aux fourgons d'artillerie, ceux-ci du moins étaient tout prêts, et l'on pouvait sur-le-champ en obtenir de M. le ministre de la guerre la quantité nécessaire. On les essaya en effet pendant une nuit; mais le bruit de ferrailles, particulier à ces sortes de voitures, ce bruit si bien connu et que leur nombre augmentait encore, interrompait douloureusement le sommeil des habitants, et d'ailleurs un accident grave, que l'on n'avait pas prévu, se manifesta presque aussitôt. Ces voitures ne sont pas suspendues; les fortes secousses imprimées dans la marche aux cercueils qu'elles portaient, en déclouaient les planches, en chassaient les corps, et, brisant le tissu sans ressort des viscères, en laissaient échapper un liquide infect qui se répandait dans l'intérieur des voitures et de là sur le pavé. Dès le lendemain il fallut abandonner ce moyen.

Cependant le fléau frappait toujours; les morts s'accumulaient dans les maisons, dans les hôpitaux; les salles de dépôt de ces établissements pouvaient à peine les contenir; l'on redoutait à tout moment de voir se déclarer le typhus, dont la contagion rapide eût ajouté une calamité plus affreuse encore à celle qui existait déjà. Alors on se décida à faire

servir à l'enlèvement des corps, ces voitures que les tapissiers employent pour transporter leurs meubles. Celles-là du moins, larges et bien suspendues, n'avaient point l'inconvénient des cahots, et présentaient l'avantage de pouvoir placer un grand nombre de cercueils à la fois. Leur service d'ailleurs, facilement dirigé sur tous les points de la capitale, ne laissait plus craindre les dangers d'un encombrement redoutable. Mais la vue de ces nouveaux chars funèbres, qui s'avançaient lentement au milieu des rues, retardés dans leur marche par le poids du triste dépôt dont ils étaient chargés, portait dans l'âme des citoyens, et des femmes surtout, une telle impression de douleur et d'effroi, que l'on fut bientôt obligé de renoncer à s'en servir; et l'administration se trouva de nouveau désarmée de ce moyen devant l'épidémie dont on ne savait plus où s'arrêterait la violence.

Enfin l'entreprise des convois avait achevé de compléter ses nouveaux moyens de service: on se hâta de les employer, et l'on dut espérer que la gravité du mal n'irait pas jusqu'à les rendre encore insuffisants.

Mais d'autres embarras s'élevèrent tout à coup. Des précautions avaient été prises pour les inhumations, et des ordres donnés à l'inspecteur général des trois cimetières de la capitale d'en surveiller avec le plus grand soin la stricte exécution. On sait que les règlements prescrivent de donner à chaque fosse particulière deux pieds de large (8 décimètres), et cinq environ (1 mètre 5 décimètres à 2 mètres) de profondeur [1], l'expérience ayant appris que les miasmes qui se dégagent d'un corps en putréfaction ne peuvent traverser une couche de terre de cette épaisseur, surtout quand elle est bien foulée, précaution qui fut recommandée de nouveau.

[1] Décret impérial du 23 prairial an XII, article 4.

Quant aux fosses communes, espèces de tranchées ouvertes sur une longueur de soixante pieds (20 mètres), on défendit expressément d'y déposer plus d'un seul lit de corps, sur lequel on ordonna d'étendre une couche de chaux vive, recouverte à l'instant de quatre pieds et demi (1 mètre 50 centimètres) de terres [1].

Depuis quelques jours on avait remarqué que les ouvriers, effrayés du grand nombre de fosses qu'il leur fallait ouvrir, et déjà frappés du bruit qui se répandait que la maladie était contagieuse, ne touchaient plus aux cercueils qu'avec répugnance. Tout à coup, cédant à des craintes que l'ignorance exagérait encore, ils s'en éloignèrent avec effroi, croyant en voir sortir pour eux la contagion et la mort. Aucun raisonnement, aucune prière ne put les retenir.

Les événements déplorables qui ont eu lieu dans la capitale à cette époque, le récit des scènes sanglantes dont elle devint alors le théâtre, ne doivent pas faire partie de ce rapport; la commission se trouve heureuse de ne point avoir à s'en occuper, et si elle se permet d'en rappeler ici le souvenir, son unique but est de mieux faire juger la position cruelle où se trouvait placée l'administration, dont les ressources et les moyens d'action dépendaient précisément de ces mêmes hommes qu'animait en ce moment contre elle un esprit de haine et de révolte.

Cependant les corps étaient là sur la terre; dans quelques heures la putréfaction menaçait de s'en emparer, il fallait se

[1] 800 mètres cubes de chaux vive ont été employés à cet usage. *

* Le conseil général des hôpitaux crut ne pas devoir se conformer à ces dispositions, et par son arrêté du 28 mars 1832 il permit de placer dans les fosses du cimetière exclusivement destiné aux hôpitaux, jusqu'à trois rangées de corps posés les uns au-dessus des autres, en ayant le soin de les recouvrir de quelques pouces d'eau saturée de chlore et d'un pied de terre. Malgré cette précaution et la profondeur de huit pieds donnés à chaque fosse, une odeur infecte s'est constamment échappée de ce cimetière pendant toute la durée de l'épidémie.

hâter de les inhumer, et les moyens de le faire manquaient tout à coup. Et les morts du lendemain et ceux des jours suivants resteraient-ils sans sépulture? Les cimetières n'allaient bientôt plus être qu'un horrible foyer d'infection dont personne ne voudrait plus approcher; la capitale elle-même, dévorée par l'épidémie et la mort, qu'allait-elle devenir? L'embarras était au comble et la situation désespérante. La persévérance et la fermeté parvinrent à en triompher.

Les ouvriers refusaient de travailler; l'inspecteur général reçoit de M. de Bondy l'ordre de les remplacer par d'autres qui manquaient d'ouvrage: beaucoup d'entre eux résistent, d'autres balancent, quelques-uns composent. Enfin son adresse et son zèle en déterminent un certain nombre à le suivre. Leur arrivée sur le terrain déconcerte leurs camarades, qui ne s'y étaient pas attendus. Des exhortations, des récompenses offertes en gagnent plusieurs; les plus mutins sont renvoyés. En même temps, pour ôter tout prétexte à des craintes qui auraient pu renaître, on établit un poste médical auprès de chaque cimetière. Dès ce moment tout rentra dans l'ordre, les travaux reprirent leur cours, et aucun obstacle ne vint plus les interrompre. L'administration osa donc espérer, quelque grave que l'épidémie pût devenir, qu'elle n'aurait plus le désolant spectacle de voir les secours au-dessous des besoins, et, il faut bien le dire, ils l'avaient été pendant plusieurs jours; ce fut une grande douleur sans doute, mais maintenant que cet état de choses avait cessé, le mal restait seul à déplorer.

En effet, il ne ralentissait pas sa fureur. Vainement on publiait dans les journaux, et les médecins eux-mêmes, persuadés que l'épidémie ne pouvait avoir une autre marche que celle de toutes les autres déjà connues, accréditaient l'opinion que

le fléau, trop violent pour durer longtemps, paraissait avoir atteint son plus haut degré d'intensité, que dès lors il allait diminuer aussi rapidement qu'il s'était accru : chaque lendemain venait donner un cruel démenti à ces assertions de la veille, qui n'étaient que trop facilement écoutées, et la maladie n'en continuait pas moins ses ravages.

Ce fut alors, quand la capitale de la France se vit en proie à un mal horrible contre lequel l'art épuisait en vain toutes ses ressources, et dont il ne pouvait pas plus indiquer le terme qu'il n'avait pu en prévoir la violence; quand ce terrible fléau dévorait chaque jour sept à huit cents victimes, et menaçait d'en emporter vingt-cinq mille en un mois, sans qu'au prix de cet affreux tribut la mortalité des autres maladies fût en rien diminuée [1]; quand les rues offraient sans cesse le pénible spectacle de malades expirants ou même déjà morts, transportés sur des brancards au plus proche hôpital; ou la vue plus douloureuse encore de ces vastes chariots dont les draperies lugubres, quand le vent venait à les agiter, laissaient voir en s'écartant les nombreux cercueils dont ils étaient chargés, ce fut alors que la désolation et l'effroi ne connurent plus de bornes, et que ses habitants, se croyant dévoués à une mort inévitable s'ils y restaient plus longtemps, se hâtèrent de fuir d'une ville qu'ils regardaient comme devant être désormais leur tombeau [2].

[1] Le nombre total des décès dans la ville de Paris a été pour l'année 1832 de 44,119, non compris les corps déposés à la Morgue. Si l'on en retranche 18,402 causés par le choléra, il restera 25,717. La moyenne annuelle prise sur les dix dernières années est de 25,300. Ainsi, non-seulement la mortalité ordinaire ne fut pas diminuée tant que dura l'épidémie, mais elle fut plus forte pendant son influence et après sa disparition.

[2] Le nombre des chevaux de poste pris dans les journées des 5, 6 et 7 avril fut de 618, et celui des passe-ports augmenta de 500 par jour. Dans les hôtels et les maisons garnies les sorties s'élevèrent pendant tout le mois d'avril de neuf cents à mille, et les entrées n'allèrent pas à cinq cents.

Enfin le mal s'adoucit. Le 14 avril les décès tombèrent de 756 à 651; le 30, ils dépassèrent à peine 100 (114), et du 17 mai au 17 juin on n'en comptait plus que quinze à vingt par jour.

Déjà les esprits commençaient à se rassurer, et l'on embrassait l'espoir que le fléau avait épuisé sa rigueur, lorsqu'à la fin de juin, et dans les premiers jours de juillet une augmentation assez forte se fit remarquer dans la mortalité, qui remonta et se soutint journellement entre 30 et 45.

Tout à coup cette limite est franchie : le 9 juillet 71 personnes succombent, le 13 il en meurt 88, le lendemain 107, 128 le 15, 170 le 16 et 225 le 18.

Alors l'effroi s'empara de nouveau de la capitale. Dans l'incertitude où l'on était de la durée ainsi que du degré d'intensité qui caractériseraient cette reprise de la maladie, ou, comme on est convenu de l'appeler, cette recrudescence, on jugea prudent de recourir sur-le-champ aux moyens de secours déjà employés lors de la première apparition du mal. Les hôpitaux temporaires avaient été fermés, on en rouvrit deux, ceux des Bons-Hommes et du Grenier d'abondance; on établit aussi plusieurs postes médicaux. Heureusement ces précautions ordonnées par la prudence devaient être inutiles. Dès le lendemain du 18 les décès tombèrent à 130, et cette forte diminution continuant les jours suivants, les alarmes que le réveil de l'épidémie avaient ranimées se calmèrent. Le 28 juillet il n'y avait plus que vingt-cinq à trente morts par jour [1]; et bien qu'une pareille perte eût paru dans tout autre temps et pour toute autre maladie une très-grande calamité, on la regardait alors comme légère et le fléau comme apaisé, quand on venait à penser qu'il avait immolé plusieurs milliers de victimes dans un seul mois.

[1] Les 30 juillet, 16, 21, 27 et 30 août il y en eut de 40 à 47.

La maladie se tint dans ces limites pendant toute la durée d'août et le commencement de septembre. A partir du 8 de ce mois, le nombre des décès se balança entre dix et vingt par jour; il oscilla ensuite entre un et dix du 18 septembre au 1er octobre, puis enfin entre 0 et 6. A cette époque [1] le choléra fut regardé comme éteint; les journaux cessèrent de publier les décès, et la capitale put se croire enfin délivrée de cet horrible fléau qui n'avait cessé pendant six mois de désoler ses murs et de décimer ses malheureux habitants.

La durée totale du choléra épidémique dans Paris, si l'on compte par les jours, a été de 189, ou 27 semaines, du 26 mars au 30 septembre. (D'un équinoxe à l'autre.)

La période d'augmentation ou de croissance a été de quinze jours, et la période de diminution de 62. Ainsi la seconde a duré quatre fois plus que la première. On a fait la même remarque dans plusieurs villes du nord de l'Europe, où la maladie a mis également plus de temps à diminuer qu'à s'accroître.

Dans les premiers moments de l'invasion, plus des deux cinquièmes des malades périssaient. Sur les vingt-deux premiers dix-huit succombèrent. Mais à compter de ce jour (20 avril) la proportion ne fut plus que de la moitié. Au commencement de mai elle formait le tiers [2], et plus tard une fraction moindre encore; cependant 3,200 lits étaient encore occupés par des cholériques presque tous entrés dans le courant d'avril, et dont la plus grande partie, les derniers surtout, avaient échappé aux premières atteintes du mal.

[1] 25 septembre.

[2] La moyenne des entrées dans les hôpitaux était de 70 à 71 dans les premiers jours de mai, et celle des morts de 27 à 28.

Les convalescences furent aussi plus nombreuses parmi eux à mesure que la quantité des nouveaux malades et des décès[1] devenait moindre, de telle sorte qu'il serait vrai de dire que la malignité de l'épidémie a subi dans son cours une sorte d'épuisement qui ne lui a plus permis par la suite de frapper ses victimes aussi vite ni aussi fréquemment.

Pendant les quatre premières semaines de la décroissance (du 17 avril au 12 mai) le mal s'affaiblit avec une telle continuité, qu'il n'arriva pas plus de trois fois que la mortalité revînt au chiffre qu'elle avait abandonné depuis plusieurs jours. A dater de l'invasion, le nombre des malades et des morts ne cessa d'augmenter jusqu'au 9 avril, époque à laquelle il atteignit son maximum (814); mais quand le fléau, devenu moins violent, n'enleva plus que trente à quarante personnes par jour, ce qui eut lieu du 10 mai au 30 juin, le nombre des décès offrit des oscillations d'autant plus fréquentes, qu'il était moins considérable, et dans lesquelles l'épidémie semblait chaque fois vouloir se ranimer ou bien s'éteindre tout à fait; c'est ainsi que le 20 mai on la vit produire neuf décès et le lendemain vingt-deux, puis retomber à huit le 25, et remonter les 29 mai, 4 et 19 juin à vingt-trois, vingt-cinq et quarante-deux.

On remarqua dans les quartiers de la ville qui avaient été attaqués les derniers, tels que les deuxième et troisième arrondissements, que l'époque de la plus forte mortalité fut retardée, comme l'avait été pour eux celle de l'invasion, et qu'elle n'arriva que le 13 et le 14 avril; ainsi chaque arrondissement a présenté un tableau complet de la maladie, et l'on retrouvera la même marche dans les communes rurales.

[1] La première gérison ne paraît pas avoir eu lieu avant le 30 mars.

Les observations suivantes achèvent l'histoire de l'épidémie au milieu de la capitale.

Elle s'est répandue dans la ville en suivant une progression rapide pendant quinze jours. Arrivée à son plus haut degré de violence, elle est restée stationnaire pendant six autres jours, puis elle est entrée dans sa période de décroissance qui a duré deux mois.

A cette époque (18 juin) elle reprit tout à coup une force nouvelle, mais cette recrudescence que des alternatives continuelles d'accroissement et de diminution rendaient déjà bien différente de la première invasion, s'en distingua encore par d'autres caractères. Celle-ci avait mis seulement deux semaines ou quinze jours à s'élever à son maximum d'intensité. La seconde en employa quatre ou un mois (du 17 juin au 18 juillet), et ce maximum, marqué par 226 décès, est bien loin du premier, qui en avait donné 814. Cette seconde période, comparée à la première, en diffère donc tout à la fois par une durée plus longue et une intensité moins grande.

Les arrondissements où l'épidémie dès son début avait frappé le plus de victimes ont encore été ceux qui en ont le plus souffert pendant la recrudescence. Voici à cet égard l'ordre qu'ils gardent entre eux pour les décès à domicile :

ARRONDISSEMENTS.	PREMIÈRE INVASION, du 1er avril au 17 juin.		ARRONDISSEMENTS.	RECRUDESCENCE, du 18 juin au 31 sept.	
	décès.			décès.	
Dixième.....	1,272	5,761	Dixième.....	413	1,947
Neuvième.....	1,030		huitième.....	352	
Huitième.....	954		Septième.....	342	
Douzième.....	874		Douzième.....	320	
Septième.....	859		Onzième.....	269	
Onzième.....	772		Sixième.....	251	
A reporter....	5,761		*A reporter....*	1,947	

ARRONDISSEMENTS.	PREMIÈRE INVASION, du 1er avril au 17 juin.	ARRONDISSEMENTS.	RECRUDESCENCE, du 18 juin au 31 sept.
Report.....	5,761	*Report*.....	1,947
Sixième.....	566	Cinquième.....	214
Premier.....	435	Neuvième.....	209
Cinquième.....	405	Deuxième.....	178
Quatrième.....	378	Premier.....	165
Deuxième.....	357	Quatrième.....	150
Troisième.....	256	Troisième.....	147
TOTAL.....	8,158	TOTAL.....	3,010

Un simple coup d'œil sur ce tableau suffit pour montrer que, durant le premier temps de l'épidémie, sur 8,158 décès 5,761 (c'est-à-dire 67 sur 100, ou un peu plus des deux tiers) ont eu lieu dans les 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e arrondissements, et que, durant la recrudescence, les mêmes six arrondissements, à l'exception du 9e, qui fut alors remplacé par le 6e dans l'ordre de la mortalité, en ont fourni 1,947 sur 3,010, proportion que l'on peut regarder comme à peu près semblable à la première, puisqu'elle est encore de 65 sur 100 ou des deux tiers.

Si l'on réfléchit à cette persévérance de la maladie à sévir dans certaines localités; si l'on se rappelle en même temps que ces arrondissements plus particulièrement frappés forment à eux seuls toute cette partie de la ville située au midi et à l'est; et que dans ces arrondissements les rues qui ont le plus souffert sont généralement celles dont la population est la plus nombreuse et la plus pauvre, on jugera sur-le-champ du degré de confiance que l'on doit donner à cette assertion généralement répandue que le choléra, à mesure qu'il s'éloignait de l'époque de son invasion, mais surtout dans sa recrudescence, avait été beaucoup plus redoutable pour

l'aisance que pour la pauvreté. Au reste, cette question sera examinée ailleurs avec tous les développements nécessaires.

On a déjà dit que la durée totale de l'épidémie avait été de six mois et six jours, ou de cent quatre-vingt-neuf jours. On voit qu'elle se divise en deux époques, l'invasion et la recrudescence, bien marquées chacune par une augmentation et une diminution progressive des malades et des morts.

La première époque commence avec l'invasion et finit vers la moitié du mois de juin : elle est de quatre-vingt-huit jours environ.

La seconde se rattache à la fin de la première, et elle a eu pour terme la cessation même de l'épidémie ; elle embrasse un espace de cent un jours, si l'on regarde le choléra comme éteint au 1er octobre, ou du moins comme ayant perdu son caractère épidémique (1).

Enfin le choléra a coûté à la capitale de la France :

			morts.
1re Période. — Invasion	Mars	90	13,901
	Avril	12,733	
	Mai	812	
	Juin, jusqu'au 15	266	
		13,901	
2e Période. — Recrudescence	Fin de juin	602	4,501
	Juillet	2,573	
	Août	969	
	Septembre	357	
		4,501	
Total général			18,402

La commission, en publiant ce chiffre, n'ignore point les

(1) Voir le tableau n° 58.

exagérations que l'on s'est plu et que l'on se plaît encore à répandre sur le nombre de victimes que le choléra a moissonnées dans la ville de Paris. Elle sait que beaucoup de personnes ne craignent pas d'affirmer avec une confiance dont on aurait quelque droit de s'étonner, qu'il ne s'élève pas à moins de quarante ou cinquante mille, et que les plus modérées croient être exactes en l'évaluant à trente.

On soutient que l'administration ne peut rien avoir de certain à cet égard; que dans l'embarras, le trouble des premiers moments, elle n'a eu ni le temps ni les moyens de constater tous les décès; que beaucoup de déclarations n'ont pas été faites, et que ces omissions, involontaires sans doute, mais qui n'en sont pas moins réelles, justifient le peu de confiance que l'on a dans ses chiffres.

D'abord on pourrait répondre que, parce qu'une chose a pu se passer d'une telle manière, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle soit arrivée de cette manière. La conséquence tirée d'un fait que l'on suppose n'en démontre pas la vérité, et c'est mal raisonner que de commencer par donner pour certain ce qu'il faudrait commencer par prouver; et ensuite ceux qui parlent de la sorte connaissent-ils bien toutes les formalités qui précèdent l'inhumation d'un corps? Il n'est peut être pas inutile de les rappeler ici.

A peine un individu a-t-il cessé de vivre, qu'il faut en aller faire la déclaration à la mairie de son arrondissement; on adresse aussitôt au médecin chargé de ce service un mandat de visite, pour qu'il ait à se transporter au domicile du décédé, à l'effet de constater la mort et d'en reconnaître la cause, précaution d'ordre moral et de garantie publique.

Cette vérification faite par l'homme de l'art est consignée par lui sur deux procès-verbaux imprimés qu'il signe. De ces deux procès-verbaux de visite, l'un est mis en dépôt avec

ceux des jours précédens, et tous ensemble sont envoyés à la fin de chaque mois à la préfecture du département; l'autre demeure à la mairie. C'est d'après ce procès-verbal et sur l'attestation de deux témoins que l'on expédie l'acte de décès sur le registre de l'état civil et que se délivre le mandat d'inhumation, ou l'ordre signé du maire au concierge du cimetière d'enterrer le corps. Tel est l'ensemble des conditions qu'il faut remplir avant d'y procéder. Elles sont nombreuses; déclaration et attestation du décès, mandat et procès-verbal de visite du corps, expédition de l'acte civil, enfin mandat d'inhumation [1].

Maintenant dira-t-on que les médecins-vérificateurs, dont on avait cependant augmenté le nombre, surchargés de visites, exténués de fatigue, se sont trouvés le plus souvent dans l'impossibilité de remplir les fonctions dont ils étaient chargés? mais à défaut de leurs déclarations, n'a-t-on pas celles des familles, intéressées à se débarrasser promptement d'un cadavre? Dira-t-on encore qu'elles n'ont fait aucunes démarches, qu'elles n'ont point averti l'autorité, et que dès lors celle-ci n'a pu constater ni inscrire sur ses registres des décès qui lui étaient inconnus? mais ces omissions sont dans une proportion quelconque; il ne s'agit plus que d'en déterminer la valeur. On sait que la plus grande force de l'épidémie a duré quinze jours. Veut-on que la quantité de décès non inscrits pendant cet espace de temps ait été de cinq cents, de mille, deux mille? Deux mille décès demeurés sans aucune preuve légale, sans rien qui les constate! Quel malheur pour les familles, quel désordre dans les successions! Mais enfin ce nombre, qui

[1] Ces conditions sont les mêmes pour les décès des hôpitaux, à l'exception que là ils sont naturellement constatés par les médecins chargés du service des salles dans lesquelles ils ont lieu, et que ce sont les agents de surveillance qui envoient à la mairie les déclarations d'après lesquelles on expédie l'acte civil.

serait une calamité très-grande pour la société, n'est rien ici pour l'exactitude du chiffre donné par la commission. Qu'importe en effet qu'il indique dix-huit ou vingt mille personnes enlevées par l'épidémie, si, comme on le soutient, il faut en compter trente à quarante mille?

Eh bien! ce nombre est réel, il est exact, la commission l'accorde: les médecins n'ont pu remplir les fonctions dont ils étaient chargés; les employés dans les mairies, bien qu'on en ait augmenté le nombre, et malgré le zèle qui les retenait à leur bureau jusqu'à une heure avancée de la nuit, n'ont pu égaler leur travail aux besoins; beaucoup de familles ont négligé les déclarations voulues par la loi, et des milliers de décès ont ainsi échappé à la connaissance de l'autorité; mais les corps du moins n'ont point disparu, ils ont tous été portés dans les cimetières [1]; car on n'a point entendu dire qu'on en ait enterré dans les jardins, dans les cours, dans les caves des maisons. Et dans ces cimetières, il y a des registres tenus avec soin, avec ordre: chaque corps y est inscrit sous un numéro particulier: on peut ainsi connaître par arrondissement, par mois, par jour le nombre des inhumations; c'est un moyen de contrôle sûr et facile. La commission ne l'a pas négligé. Elle aurait pu s'aider d'un travail publié dans le *Moniteur*, destiné à éclairer l'opinion publique, et résultant des renseignements fournis par la préfecture du département, par les maires et les autorités militaires; mais ce travail s'arrête à la première moitié d'avril, et la commission avait à donner la totalité des décès de l'épidémie depuis son invasion jusqu'à sa disparition. Elle devait donc revoir

[1] Les inhumations se sont faites avec tant d'ordre, que chaque jour la préfecture de police délivre des permis d'inhumation et d'exhumation pour des corps enterrés lors du choléra, et que ces corps sont tous exactement retrouvés, suivant les indications données par les concierges des cimetières.

tous les faits pour en présenter l'ensemble, et les vérifier pour en garantir l'exactitude.

Plusieurs de ses membres se sont rendus dans les cimetières de la capitale; ils se sont fait communiquer les registres, et ils en ont transcrit le nombre des morts pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre; en même temps d'autres membres relevaient dans chacune des douze mairies les actes de décès inscrits pendant les mêmes mois. La commission a comparé ces deux éléments avec celui que lui a fourni la vérification faite par elle-même des procès-verbaux de visite envoyés du 1er avril au 1er octobre à la préfecture du département.

Ces trois résultats se sont trouvés les mêmes, à quelques légères différences près, qui proviennent d'erreurs inévitables dans un travail de cette nature.

Le relevé des registres de l'état civil dans les douze mairies s'élève à		32,240
Celui des procès-verbaux envoyés chaque mois à la préfecture du département		32,240
Celui des registres des cimetières de la ville	21,319	32,478
Des hôpitaux et hospices	10,470	
De l'hôpital militaire du Val-de-Grâce[1]	689	
Différence en plus entre les corps enterrés et les actes de décès		238

Cette différence, bien qu'elle ne soit pas très-forte en elle-même, semblerait cependant détruire ce qui vient d'être dit, si l'on ne se hâtait de l'expliquer. Elle tient uniquement à des doubles emplois, qu'il est aussi difficile de reconnaître qu'il est facile d'en donner la raison. Il arrive fréquemment que la famille d'un malade mort à l'hôpital, mue d'un pieux

[1] Cet hôpital a dans le cimetière des hôpitaux un cimetière particulier.

respect pour les restes d'un parent qui n'est plus, veut lui rendre quelques derniers honneurs, et le fait enterrer dans l'un des cimetières de la ville. Dans ce cas la déclaration de décès est envoyée comme à l'ordinaire à la mairie de l'arrondissement dans lequel se trouve situé l'hôpital; mais ce décès, inscrit déjà sur ses registres comme ayant dû donner lieu à une inhumation dans le cimetière particulier des hôpitaux, l'est encore sur ceux de l'état civil, à la mairie, où, sur la demande de la famille, on délivre un permis d'enterrer dans les cimetières de la ville, et là précisément se trouve le double emploi. Il n'y a qu'un corps, et cependant il existe deux mentions d'inhumation. D'un côté la mairie compte le décédé au nombre de ceux dont elle a autorisé la sépulture dans les cimetières publics; de l'autre, l'administration des hôpitaux le laisse parmi ceux qui ont dû être portés au cimetière qui lui appartient : il y a là un défaut de forme, une irrégularité. La commission, qui l'a reconnue, croit devoir la signaler [1], d'autant plus qu'elle a lieu dans les mêmes circonstances, pour les hospices, les hôpitaux militaires, les invalides, les israélites, etc [2].

[1] On tient bien, à la vérité, dans chaque hôpital une note exacte des morts qui sont enterrés de la sorte, mais ce renseignement n'est que pour les individus intéressés à le réclamer. Le concierge du cimetière où l'inhumation a lieu la fait sur l'ordre du maire, sans s'inquiéter de quel endroit vient le corps qu'il enterre. Une recherche longue et minutieuse sur les registres de chaque hôpital pourrait seule faire reconnaître tous les cas particuliers.

[2] La commission n'a aucune mission de contrôle à cet égard; toutefois elle croit de son devoir d'exprimer le vœu qu'il n'y ait aucune exception dans l'application de *la loi relative à l'état civil.*

Pour les hôpitaux, le Code civil, article 80, veut seulement que les *déclarations* de décès soient faites par les supérieurs, administrateurs, maîtres de ces hôpitaux ou autres maisons publiques.

Il paraît indispensable que pour les autres dispositions d'exécution il *y ait identité* dans les formalités, les délais, le texte même des procès-verbaux de visite par les médecins.

Il est à désirer que par bulletins individuels, lors des entrées à l'hôpital, l'administration

De quelque manière que l'on veuille s'y prendre, quelque moyen que l'on emploie, on voit donc, et les détails qu'on vient de lire en donnent la preuve, que l'on ne peut élever au delà de 32,200 le nombre des personnes mortes à Paris pendant les six mois qu'a régné l'épidémie, c'est-à-dire depuis le 1er avril jusqu'au 1er octobre 1832.

Il ne reste plus qu'à déterminer quels sont parmi ces 32,200 décès, ceux qui appartiennent au choléra. D'après les tableaux joints à ce rapport et qui ont été établis sur les actes officiels envoyés chaque jour à la préfecture du département par les mairies des douze arrondissements, on trouve qu'ils s'élèvent à 18,402. La commission pense qu'il lui appartient aussi d'attester l'exactitude de ce chiffre, qu'elle a mis tous ses soins à vérifier, lorsque tant de personnes, qui n'ont pas eu comme elle les moyens de constater les leurs, n'hésitent pas à les regarder comme certains, et à les présenter comme tels. Une dernière raison d'ailleurs donne à ces résultats une garantie authentique. Les registres de l'état civil sont placés sous la surveillance du procureur du Roi; c'est à lui que la loi confie le soin de poursuivre contre toute soustraction de décès, et la commission a acquis dans le cours de ses recherches, la preuve que ce magistrat ne négligeait point cette partie importante de ses fonctions.

Maintenant, si malgré les démarches qu'elle a faites, les recherches auxquelles elle s'est livrée, tous les soins qu'elle a pris pour arriver à connaître la vérité sur un point si important et si contesté, la commission n'avait pu parvenir à triompher de la prévention de certains esprits, elle regret-

puisse recueillir immédiatement toutes les indications prévues à l'article 79 du Code civil, comme éléments nécessaires de l'acte de décès. Ce bulletin peut contenir tous les autres détails spéciaux à l'établissement, indépendamment des renseignements consignés aux bulletins de décès à domicile.

terait sans doute beaucoup de n'avoir pu leur faire partager sa conviction; mais alors il lui semblerait qu'elle aurait à s'en consoler en songeant qu'il est impossible de convaincre ceux qui ne veulent avoir de confiance en rien.

C'est donc à ce nombre que se sont arrêtés les ravages de l'épidémie dans la capitale, et, bien qu'on le croie trop faible, la commission serait même disposée à le regarder comme trop fort, d'après les preuves qu'elle a acquises que beaucoup de décès attribués à l'épidémie sont dus à tout autre cause.

CHAPITRE IV.

RAPPORT DE LA MORTALITÉ CHOLÉRIQUE AVEC LE SEXE ET L'ÂGE.

§ Ier.

Rapport avec le sexe.

Le total des décès cholériques est de 18,402. Ce nombre se compose de 9,170 hommes et de 9,232 femmes, proportion à peu près égale entre les deux sexes, et cependant fournie par des nombres inégaux, puisqu'il existe dans la population générale, évaluée d'après le dernier recensement de 1831, à 785,862 âmes, y compris la garnison, un excédant de 10,640 femmes.

Les éléments particuliers dont la réunion forme les 18,402 décès sont les suivants :

	MASCULIN.	FÉMININ.	TOTAL.
1° Habitants de Paris décédés à domicile	5,123	6,045	11,168
2° *Idem* décédés dans les hôpitaux civils	2,852	2,552	5,404
3° Dans les hospices civils	91	430	521
4° Dans les hôpitaux et hospices militaires	830	7	837
5° Dans les prisons	9	10	19
6° Décédés dont le domicile n'a pas été connu	265	188	453
TOTAUX	9,170	9,232	18,402 (1)

(1) Voir le tableau n° 58.

Ce nombre se trouve avec la population générale dans le rapport d'un à 42,70 [1].

Si l'on compare les décès de chaque sexe avec sa population respective, on trouve quelque légère différence; elle est pour les hommes d'un décès sur 42,23, (387,608 hommes et 9,170 décès); et pour les femmes d'un décès sur 43,14, (398,254 femmes et 9,232 décès).

Ce résultat, fourni par la totalité des décès cholériques, rapprochée de la population, prise aussi dans son ensemble, pourrait être admis sans donner lieu à de graves erreurs; cependant il n'est point ici l'expression exacte de la vérité, et il convient de chercher les moyens d'en approcher davantage.

La population de Paris, telle qu'elle vient d'être donnée (785,862 habitants), renferme des éléments très-différents que la commission, sous le point de vue qui l'occupe, ne saurait admettre indistinctement. Il est en effet, au milieu de cette population, des classes entières d'individus qui, bien qu'ils demeurent dans l'enceinte de la ville, ne peuvent, à raison de leurs occupations, de leur régime, de leur manière de vivre, être confondus avec le reste de ses habitants, ni considérés comme en faisant partie : tels sont les incurables des hospices, les soldats de la garnison, les détenus. Il faut donc les ôter, et retrancher aussi leur mortalité de la mortalité cholérique, ce qui donne les nouveaux nombres suivants, ramenés de part et d'autre à des conditions semblables, c'est-à-dire à celles qui ne s'appliquent qu'à l'habitant proprement dit.

Population de Paris réduite..	368,940	hommes	390,195	femmes	ci..	759,135 [2].
Décès cholériques.....	7,975		8,597		ci..	16,572 [3].

(1) Voir le tableau n° 60.
(2) Voir le tableau n° 54.
(3) Voir le tableau n° 56.

Ainsi sur cent personnes habitant Paris, le choléra en a fait périr deux et un peu moins d'un cinquième (2,18) ou un quarante-sixième (1/45,81).

Sur 368,940 hommes, le choléra en a enlevé 7,975 ou 21-61 sur mille.
Sur 390,195 femmes, ——————— 8,597 ou 22-03 ———.

Ici les femmes ont été plus atteintes que les hommes, tandis que les premiers chiffres attribuaient aux deux sexes une mortalité presque égale.

Dans le commencement de l'épidémie plus d'hommes que de femmes succombèrent: jusqu'au 5 avril la proportion fut de trois des premiers contre deux des secondes; mais bientôt cet excédant diminua graduellement, et l'on compta depuis la moitié d'avril jusqu'au 10 mai un peu plus de femmes que d'hommes. Ceux-ci redevinrent ensuite les plus nombreux, et d'autant plus que l'épidémie approchait de sa fin, en sorte que le mois de septembre vit se rétablir, entre les deux sexes, la même différence que l'on avait observée au commencement d'avril.

§ II.

Rapport avec l'âge.

Le rapport de la mortalité cholérique avec l'âge était intéressant à connaître. Pour le déterminer avec exactitude, la commission a été obligée d'opérer sur la totalité des décès (18,402). La table que l'on en a dressée dans les bureaux de la préfecture pour les dix dernières années (1820-29), ainsi que les tableaux de la population par âge, réunissant indistinctement toutes les classes de citoyens, militaires, malades, détenus, on a dû les réunir aussi dans la mortalité épidémique pour l'opposer à la mortalité commune.

Sur ces 18,402 décès il y en a eu :

		Report.....	9,945
de 0 à 5 ans	1,311	de 50 à 55 ans	1,473
5 à 10	392	55 à 60	1,440
10 à 15	202	60 à 65	1,527
15 à 20	377	65 à 70	1,594
20 à 25	959	70 à 75	1,288
25 à 30	1,206	75 à 80	756
30 à 35	1,423	80 à 85	307
35 à 40	1,348	85 à 90	58
40 à 45	1,311	90 à 95	13
45 à 50	1,416	95 à 100	1
A reporter...	5,945	TOTAL.....	18,402 [1]

Un peu d'attention donnée à ce tableau suffit pour faire apercevoir que la première enfance ou l'âge compris entre la naissance et cinq ans forme à peu près le quatorzième des morts (1311), ou 71 sur mille.

La seconde enfance, de cinq à quinze ans, le trentième (594), 32 sur mille.

L'adolescence, de quinze à trente ans, le septième (2,542), 138 sur mille.

L'âge mûr, de trente à soixante ans, presque la moitié (8,411), 457 sur mille.

Enfin la vieillesse, de soixante à cent ans, le tiers environ (6,544), 301 sur mille.

D'après ce premier aperçu, il semblerait que les très-jeunes enfants, l'âge mûr et la vieillesse ont été les moins épargnés

[1] Voir le tableau n° 60.

par l'épidémie; mais ce n'est ici qu'une simple répartition des décès cholériques entre eux, qui ne peut indiquer l'intensité de la maladie par rapport aux différents âges. Il faut pour la connaître la chercher dans d'autres éléments.

Si l'on rapproche les morts de chaque période des groupes de vivants, dans les mêmes âges qui les ont fournis, on trouve que:

Sur 53,124 enfants de 0 à 5 ans existant à Paris au moment de l'invasion du choléra,

	il en est mort	1,311 ou 24,67	sur mille.
104,755	habitants de l'âge de 5 à 15 ans, il en est mort...	594 ou 5,67	
236,938	——— de l'âge de 15 à 30 ans, ———	2,542 ou 10,72	
304,129	——— de l'âge de 30 à 60 ans, ———	8,411 ou 27,65	
86,916	——— de l'âge de 60 à 100 ans ———	5,544 ou 63,75	
785,862		18,402 ou 23,41	

Aux mêmes époques de l'âge, les vivants ont donc succombé non dans une proportion semblable, mais dans un ordre pareil à celui que les morts gardent entre eux. La première enfance est plus atteinte que la seconde et que l'adolescence, l'âge mûr l'est plus que celles-ci; l'âge avancé plus que les autres.

Enfin, si l'on oppose la mortalité cholérique à la mortalité commune, et que l'on cherche ce que la première est à la seconde, ou dans quelle proportion elle l'affecte, on trouve les rapports suivants qui expriment les différents degrés de son intensité aux différentes époques de la vie.

Il meurt à Paris, année moyenne sur dix:

De la naissance à cinq ans.	7,920
De cinq ans à quinze ans..	1,380
De quinze à trente ans....	3,420
De trente à soixante ans..	5,360
De soixante à cent ans....	5,820
TOTAL.....	23,900

Il est mort du choléra :

De la naissance à cinq ans...	1,311 habit.,	ou 1/6 de la mortalité ordinaire d'une année.	
De cinq à quinze ans.....	594	4/10	*Idem.*
De quinze à trente ans.....	2,542	2/3	*Idem.*
De trente à soixante ans.....	8,411	moitié en plus	*Idem.*
De soixante à cent ans.....	5,544	9/10	*Idem.*
TOTAL.....	18,402 habitants.		

Le choléra aurait donc augmenté d'un sixième les chances de mort qui menacent annuellement la première enfance[1], des quatre dixièmes les décès de la seconde, des deux tiers ceux de l'adolescence; mais sa triste influence a bien plus que doublé la mortalité de l'âge mûr, et elle a presque égalé celle de l'âge avancé.

D'après MM. Gaimard et Gérardin, la moindre mortalité aurait été en Russie de trente à trente-cinq ans, la moyenne de trente-cinq à quarante-cinq, la plus grande de quarante-cinq à cinquante. S'il est vrai que ce soit à dater de ce moment que les forces vont en diminuant, et dans la vieillesse qu'elles achèvent de s'éteindre, on ne doit pas s'étonner qu'un mal dont l'un des principaux effets est de les anéantir rapidement frappe surtout ces deux époques de la vie. Il ajoute sa chance terrible à la faiblesse commençante de l'une, au poids déjà si accablant des années de l'autre[2].

§ III.

Durée du choléra chez les malades.

Après avoir déterminé le degré d'influence de l'épidémie sur la mortalité aux différentes périodes de l'âge, la commission a désiré savoir quelle avait été pour chaque âge aussi

(1) En général, les enfants au-dessous de sept ans ont été rarement atteints. (*Du Choléra-morbus en Russie*, p. 36.)

(2) On peut très-bien, pour en mesurer la violence, rapprocher la mortalité d'une épidémie qui a éclaté au milieu des habitants de Paris, de leur mortalité dans les temps or-

la force de résistance à l'action de la maladie, ou en d'autres termes, quelle avait été sa durée moyenne chez les malades. Elle a trouvé que, de la naissance à un an, cette durée ne s'était pas étendue au delà de quarante-trois heures;

Que d'un an à cinq elle avait été de quarante-neuf heures (deux jours et une heure);

De cinq à dix ans, de quarante-deux heures (un jour dix-huit heures);

De dix à quinze ans, de cinquante-cinq heures (deux jours sept heures);

Dans les âges compris entre quinze et soixante ans, de soixante-quatre heures (deux jours seize heures);

Enfin de soixante à quatre-vingt-dix ans et au delà, de soixante heures, ou deux jours et demi.

Ainsi, à l'exception de l'âge de cinq à dix ans, la résistance de la nature contre les atteintes du mal s'est montrée en raison directe des forces que l'âge lui prêtait; mais dans cette triste lutte, où il lui arrivait si rarement de triompher, tout le fruit de ses efforts était de retarder, non de quelques semaines, ou de quelques jours, mais seulement de quelques heures, l'instant fatal où elle devait succomber.

Si l'on examine maintenant la durée du choléra comme maladie, sans faire attention à l'âge des malades, on voit que

dinaires; ces deux éléments, fournis par les mêmes individus, vivant dans la même ville, et sous l'empire des mêmes circonstances, sont en tout point comparables; mais il n'en serait plus de même si l'on cherchait dans cette mortalité la loi générale de décroissance de la vie humaine. Le grand nombre d'enfants envoyés en nourrice aussitôt après leur naissance, et qui emportent leur mortalité au dehors; la présence continuelle de quinze à vingt mille hommes de garnison, tous de l'âge de vingt à trente ans; une quantité assez considérable de vieillards envoyés des départements dans les hospices; enfin, un mouvement non interrompu d'émigration et d'immigration d'une partie de la population ouvrière, et l'affluence des étrangers dans ses murs, sont autant de causes qui altèrent à Paris la valeur des rapports à certains âges, et rendent ainsi sa table de mortalité spéciale.

sur un nombre de 4,907 individus sur lesquels on a pu se procurer à cet égard des renseignements exacts:

204 ont vécu d'une heure à six,
615 de six à douze,
392 de douze à dix-huit,
1,173 de dix-huit à vingt-quatre, ou un jour,
823 d'un jour à deux,
502 de deux jours à trois,
382 de trois jours à quatre,
240 de quatre à cinq,
125 de cinq à six,
79 de six à sept,
171 de sept à huit,
35 de huit à neuf.
36 de neuf à dix.
111 de dix à 15.
19 de quinze à vingt.

4,907

Ici la durée moyenne a été de 61 heures 8 minutes: considérée sous le rapport de l'âge, cette durée n'a été que de 60 heures 41 minutes.

Si l'on s'en rapportait à des observations faites sur mille individus seulement, il paraîtrait que dans le mois d'avril les malades succombaient dans l'espace de 61 heures (terme moyen), et dans le mois de juillet ou pendant la recrudescence, au bout de 43 heures.

En mai, juin, août et septembre, mois pendant lesquels l'épidémie avait perdu beaucoup de sa violence, sa durée moyenne était de trois jours et demi (84 heures).

CHAPITRE V.

RAPPORT DE LA MORTALITÉ CHOLÉRIQUE AVEC LA TEMPÉRATURE.

Bien que les maladies épidémiques et endémiques ne puisent pas toujours dans l'atmosphère les causes qui les développent ou les entretiennent, cependant on doit reconnaître qu'elles trouvent le plus souvent leur source dans les phénomènes météorologiques, et que dès lors l'étude de ces phénomènes ne saurait être négligée dans l'histoire d'une épidémie.

Il convenait donc d'examiner avec attention la constitution atmosphérique des deux années 1831 et 1832, puisque la première avait précédé l'apparition du choléra, et que la seconde l'avait vu éclater.

Vingt et une années d'observations recueillies à l'Observatoire ont appris que, dans une année ordinaire ou moyenne, on compte à Paris [1] :

47 jours de chaleur,
58 de froid,
180 où il fait du brouillard,
142 où il pleut;
Que la quantité de pluie qui tombe est de 0 m. 640 millim.
Que le vent du nord souffle pendant..... 45 jours
Celui du sud 63

A reporter..... 108

[1] Voir les tableaux nos 50 et 51.

Report	108
Celui de l'est	23
Celui de l'ouest	70
Celui du nord-est	40
Celui du nord-ouest	34
Celui du sud-est	23
Celui du sud-ouest	67
TOTAL	365

La température moyenne de l'année est de 10° 81 centigr.

On avait observé pendant le cours de 1831 un excédant de 85 jours de brouillard et de pluie, ou près de trois mois sur cette moyenne; et 145 jours au lieu de 130, pendant lesquels les vents avaient soufflé du sud ou du sud-ouest.

Il était tombé 0 m. 611 millim. d'eau au lieu de 0 m. 564 millim.

Enfin la température s'était élevée à 11° 69 cent., ou d'un degré au-dessus de la moyenne ordinaire. Ainsi l'année 1831 avait été plus humide que sèche, et plus chaude que froide.

De continuelles variations de l'atmosphère, qui faisaient descendre ou monter le thermomètre de 3 à 8 degrés dans l'espace de quelques jours, ou même de vingt-quatre heures, avaient marqué le cours du mois de mars de l'année 1832.

Le ciel, presque constamment obscurci par des nuages, du brouillard, de la pluie, était resté pendant ce mois sombre et couvert.

Les vents tantôt nord et nord-est, tantôt sud, sud-ouest et ouest, rendaient l'air tour à tour vif et piquant, ou bien doux et humide, lorsque le 26 mars le choléra parut. Le thermomètre marquait 7° 75 centigrades, et le vent était nord-ouest.

Jusqu'au 12 avril, c'est-à-dire pendant dix-sept jours, il fut constamment nord et nord-est, et l'on sait avec quelle fureur toujours croissante l'épidémie atteignit rapidement son maximum d'intensité (le 9 avril).

Dans cet espace de temps, si l'on excepte les 3, 4 et 5 avril, où le thermomètre monta brusquement de 15 à 17 degrés, la température s'éleva seulement de 7 à 11, en parcourant les termes intermédiaires de ces deux extrêmes.

Depuis le 12 avril et pendant toute la durée des mois de mai et de juin elle atteignit graduellement 23 degrés (le 7 mai); trois jours après (les 10, 12 et 17) elle retomba tout à coup à 8 et 7°, 65, pour remonter ensuite à 18 (20 mai); dès lors elle ne descendit plus au-dessous de 15 degrés.

En même temps le vent, qui jusqu'à la moitié d'avril était resté constamment au nord, passa le 16 au sud-est, le 24 il revint au nord, et le quitta bientôt pour varier successivement de l'ouest, du nord-ouest, de l'est et du sud-ouest jusqu'à la fin du mois.

Du 1er au 20 mai il souffla tantôt du sud-est et du sud-ouest, tantôt du nord, du nord-ouest, de l'ouest et de l'est.

Du 21 au 30 il fut constamment nord, nord-est et nord-ouest.

Enfin, à l'exception des 16, 17 et 18 juin, ainsi que des cinq derniers jours de ce mois, où ces mêmes vents régnèrent de nouveau, pendant tout le reste de son cours ils restèrent au sud.

Sous l'influence de ces conditions atmosphériques, tantôt semblables, tantôt contraires à celles qui l'avaient vu naître et s'accroître, la violence du choléra s'éteignit. Au lieu de sept à huit cents décès par jour, on n'en compta plus que quinze à vingt; mais ce fut aussi sous l'influence d'une température de 18 à 23 degrés, et d'un vent de nord et nord-est pendant les

cinq premiers jours de juillet, et de là jusqu'au 14, de sud et de sud-ouest que l'épidémie se ranima tout à coup, et que la mortalité s'éleva de vingt décès jusqu'à deux cent ving-cinq (le 18 juillet); bientôt, sous le même degré de chaleur et par un vent de nord-est et nord-ouest qui souffla constamment pendant la seconde moitié de juillet, le mal perdit de nouveau toute son énergie pour ne plus la reprendre.

Il résulte de ces détails que, sous le climat de Paris, quels qu'aient été le degré de la température et la direction des vents [1], le choléra ne paraîtrait pas y avoir trouvé une cause de relâche ou d'activité, et que son mode d'action aurait été tout à fait indépendant des variations de l'atmosphère. On a déjà observé le même fait à Varsovie et en Prusse [2].

[1] Cette année 1832 a été surtout remarquable par l'aigreur, le froid piquant du printemps et la sécheresse de l'été. Le 27 septembre les eaux de la Seine étaient à 0 12 centimètres au-dessous du 0 du pont de la Tournelle, ou des plus basses eaux de 1719: il n'y a qu'en 1767 qu'elles aient été plus basses.

[2] Le docteur Brandin, qui a longtemps observé le choléra à Varsovie, a écrit ce passage remarquable dans l'ouvrage espagnol qu'il a publié sur cette épidémie. « J'ai publié dans le *Messager de Pologne* des 5 et 6 juin 1831 que quand à une température douce et favorable succédait tout à coup un temps froid et humide, l'épidémie prenait une nouvelle activité; mais l'expérience que j'ai acquise depuis et l'amour de la vérité m'imposent le devoir de confesser que, depuis ces publications dans les journaux, j'ai reconnu avec évidence que le choléra peut s'exaspérer et s'exaspère en effet sans qu'il arrive aucun changement dans la température, et que ni la nature des vents, ni leur direction, ni la différente exposition des lieux, n'influe en rien sur le plus ou le moins d'activité de l'épidémie, qui s'exerce indépendamment de toutes les variations de l'atmosphère. (*Del cholera asiatico*. Paris, 1832.)

CHAPITRE VI.

RAPPORT DE LA MORTALITÉ CHOLÉRIQUE AVEC LES LOCALITÉS.

S'il est vrai que les changements de température, qu'ils soient brusques ou insensibles, sont sans effet sur le choléra, n'augmentent ou ne diminuent en rien son intensité, en est-il de même à l'égard des localités?

L'homme ne saurait arrêter la moindre brise de vent, ni empêcher de tomber la moindre goutte de pluie; mais il sait se construire une demeure qui le garantisse à la fois de l'un et de l'autre, et cette demeure il peut l'établir dans un lieu qui soit bas ou élevé, sur un terrain sec ou humide, elle peut être abritée des vents du nord ou exposée au soleil du midi, elle peut encore être isolée ou entourée d'autres habitations.

De la réunion de ces différentes circonstances il résulte pour celui qui vit au milieu d'elles un mode d'existence plus ou moins favorable à sa santé, et qui dès lors l'expose plus ou moins à l'influence des maladies quelles qu'elles soient.

Aussi la question des localités était-elle dans l'histoire du choléra une de celles que l'opinion publique désignait le plus particulièrement à l'attention de la commission.

Elle a donc cru devoir examiner quelle avait été l'intensité de la mortalité par rapport:

1° Aux douze arrondissements et aux quarante-huit quartiers de Paris,

2° A leurs différentes expositions,

3° A l'élévation ou à l'abaissement du sol,

4° A son degré plus ou moins grand de sécheresse ou d'humidité,

Pour parvenir à la connaissance complète de ces divers éléments, la commission a soumis aux recherches les plus attentives la capitale entière, les arrondissements, leurs quartiers, leurs rues; elle en a étudié l'étendue, les cours d'eau qui les parcourent, la population, ses différents genres d'industrie, son plus ou moins d'aisance; enfin ses habitudes, ses mœurs, ses besoins.

Le cadastre parcellaire de Paris n'étant pas encore terminé [1], il n'a pas été possible de s'en aider pour connaître exactement la superficie des quarante-huit quartiers, ainsi que la quantité de terrain consacrée dans chacun aux rues, places, cours, jardins, etc. mais, à défaut de ce travail, un des membres de la commission [2], dont le zèle et les connaissances spéciales lui ont été souvent d'un grand secours, a bien voulu se charger d'y suppléer par un travail long et pénible qu'il n'a pas craint d'entreprendre.

Un plan de Paris a d'abord été découpé par lui en quarante-huit quartiers, dont chacun, reproduit à part sur le papier, est ainsi devenu un nouveau plan particulier qui présente d'un coup d'œil l'étendue souvent très-inégale, la forme quelquefois bizarre et la manière dont sont orientées ces différentes portions de la capitale, que l'on peut regarder elles-mêmes comme autant de villes contenant environ seize mille habitants chacune, terme moyen.

Soumettant ensuite ces plans différents à une échelle commune de 10,000 mètres carrés, ou d'un hectare, il a pu en déduire facilement la surface de chaque quartier, qui dans

[1] 44 quartiers sur 48 sont achevés.

[2] M. Louis Millot.

aucun n'est au-dessous de 70,000 mètres carrés. La moyenne est 685,000 ou 685 hectares, sans y comprendre les surfaces d'eau évaporables qui ont été calculées à part.

La réunion de toutes ces mesures partielles a donné la surface des douze arrondissements, et celle-ci l'étendue générale de Paris. Elle est:

En terrain, de.....	32,910,000 mètres carrés.
En cours d'eau évaporables, tels que la Seine, la Bièvre, le canal Saint-Martin.....	1,469,016
	34,379,016

estimation qui ne diffère de celle que l'on trouve dans les recherches statistiques sur le département de la Seine, (34,396,800 mètres), que de 17,784 mètres, ou un hectare et demi (1).

Il devint facile alors, en prenant pour base la méridienne qui traverse Paris du nord au midi, et le cours de la rivière qui se dirige de l'est, à l'ouest, de tracer, d'après ces deux axes, la figure géométrique de la capitale, que l'on a partagée en huit régions, répondant aux huit principales directions de la rose des vents (2). Il y a peut-être quelque intérêt à faire remarquer que le point de rencontre de ces deux axes, qui marque le centre de Paris, se trouve précisément au guichet le plus occidental des pavillons des Quatre-Nations, tandis que ce point tombe sur le terre-plein du Pont-Neuf, où s'élève la statue de Henri IV, si l'on choisit pour mesurer l'étendue de Paris, ses deux plus grands diamètres, c'est-à-dire la ligne qui

(1) Et de trente hectares avec celle de M. Jacoubet; mais ce dernier n'avait pu tenir compte dans son plan de vingt-sept hectares ajoutés à l'étendue de la ville par l'enclavement du village d'Austerlitz, entre la barrière d'Italie et celle de la Gare.

(2) Voir le tableau n° 69.

s'étend de la barrière de Charonne à celle de Passy d'une part, et de l'autre celle qui se prolonge de la barrière de la Santé à la barrière des Martyrs.

§ Ier.

Rapport de la mortalité avec les douze arrondissements et les quarante-huit quartiers de Paris.

Les décès cholériques se partagent entre ces douze arrondissements dans l'ordre suivant, résultant de la perte plus ou moins grande qu'ils ont éprouvée :

Tableau de la distribution des décès cholériques dans les douze arrondissements de Paris.

NUMÉROS des arrondissements.	HOMMES.		RAPPORT	FEMMES.		RAPPORT	TOTAL	TOTAL	RAPPORT
	POPULATION.	DÉCÈS cholériques.	sur mille.	POPULATION.	DÉCÈS cholériques.	sur mille.	de la POPULATION.	des DÉCÈS.	sur MILLE.
2e	35,239	353	10,02	39,848	352	8,33	75,087	705	9,39
3e	23,727	259	10,92	25,344	288	11,36	49,071	547	11,14
1er	31,070	395	12,71	35,427	417	11,77	66,497	812	12,21
5e	31,896	502	15,74	34,651	490	14,14	66,547	992	14,90
6e	39,478	665	16,85	41,559	642	15,44	81,037	1,307	16,12
4e	22,821	390	17,09	22,330	443	19,84	45,151	833	18,45
8e	35,524	991	27,90	37,205	1,005	27,04	72,729	1,996	27,44
12e	34,900	980	28,08	35,289	1,008	28,56	70,189	1,988	28,32
10e	39,566	1,023	25,86	41,914	1,363	32,52	81,480	2,386	29,28
7e	29,531	843	28,55	29,413	884	30,09	58,944	1,727	29,20
11e	24,432	611	25,01	26,076	746	28,60	50,508	1,357	26,67
9e	20,756	963	46,40	21,139	959	45,37	41,895	1,922	45,87
	368 940	7,975	21,62	390,195	8,597	22,03	759,135	16,572	21,83

Il est remarquable que de ces douze arrondissements, les six premiers, ou précisément la moitié se trouvent être au-

dessous de la moyenne (21,83), et les six derniers au-dessus. Ces arrondissements, que l'épidémie semble avoir plus ménagés que les autres, comprennent la plus grande partie de la ville bâtie sur la rive droite du fleuve, et qui s'étend au dehors depuis Chaillot et la barrière du Roule, jusqu'à celle de Ménilmontant, et au dedans depuis le quai de Billy, les Champs-Élysées et le bord de l'eau jusqu'aux rues Saint-Martin, de la Corderie, de Bretagne et de Ménilmontant à l'extrémité de laquelle on retrouve la barrière de ce nom.

Leur population totale est de 383,390 individus, ou un peu plus de la moitié de celle de Paris (759,135).

La partie de cette population qui habite les quartiers les plus extérieurs [1], vit sur un terrain en général élevé, découvert; elle y est peu pressée, puisque chacun y dispose de 540 pieds carrés (57 mètres carrés) de terrain, terme moyen; elle a eu 2,482 décès pour 185,976 habitants, ou 13,34 sur mille.

La population des quartiers intérieurs [2] placée sur un terrain plus bas, moins aéré, plus resserrée dans ses demeures, où elle n'a que 113 pieds (12 mètres) par personne, sur 197,414, en a perdu 2,714 ou 13,74 sur mille. Cette proportion est la même à peu près que celle des quartiers qui jouissent de plus d'air et de plus d'espace.

Des six autres arrondissements dont la mortalité, beaucoup plus forte, se trouve partout au-dessus de la moyenne, et dans

[1] Les quartiers des Champs-Élysées, du Roule, de la place Vendôme, de la Chaussée d'Antin, des faubourgs Poissonnière, Montmartre, Saint-Denis, Saint-Martin, du Temple et de Bonne-Nouvelle.

[2] Ceux du Palais-Royal, Feydeau, Montmartre, Saint-Eustache, du Mail, des Tuileries, Montorgueil, des Lombards, Saint-Martin des Champs, porte Saint-Denis, des Marchés, Saint-Honoré, de la Banque et du Louvre.

le neuvième même la dépasse de plus de moitié (45 sur 1000), trois, les 10e, 11e et 12e, forment à eux seuls sur la rive gauche de la Seine, toute la partie méridionale de Paris. Leurs quartiers limites sont, comme ceux du Nord, élevés, ouverts à tous les vents [1]. La moyenne du terrain est de 777 pieds (82 mètres) par habitant. Il en contient 189,283. L'épidémie les a frappés dans la proportion de 29,45 sur 1000 (5,575 décès) ou de plus du double des premiers (13,74).

Les quartiers plus intérieurs, ceux du centre [2], ont perdu 31,08 individus sur mille (186,462 habitants, 5,801 décès), et cependant la part de chacun sur le sol qu'il habite est de 208 pieds (22 mètres), quand elle n'est que de 113 pieds dans les autres quartiers du centre, où la mort n'a enlevé que 13,74 personnes sur mille.

En résumé, les six premiers arrondissements de Paris, sur une population de 383,390 habitants en ont perdu 5196, ou 13,55 sur mille.

Les six derniers sur une population de 375,745 habitants en ont perdu 11,376, ou 30,28 sur mille.

La mort, en les frappant, a donc mis une grande inégalité dans ses coups.

Et ce n'est pas seulement pendant la durée du fléau que l'on a pu constater cette extrême différence entre les quartiers de Paris. L'observation a appris que dans les temps ordinaires les six premiers arrondissements comptent annuellement beaucoup moins de décès que les six derniers.

[1] En y comprenant les quartiers limites du 8e arrondissement, ce sont ceux de Popincourt, des Quinze-Vingts, du faubourg Saint-Antoine, du Jardin du Roi, Saint-Marcel, Saint-Jacques, l'Observatoire, le Luxembourg, Saint-Thomas-d'Aquin et les Invalides.

[2] Ceux du Marais, de l'île Saint-Louis, Hôtel-de-Ville, Cité, Arsenal, Sainte-Avoye, Mont-de-Piété, marché Saint-Jean, des Arcis, Monnaie, faubourg Saint-Germain, École de Médecine, Sorbonne, Palais-de-Justice.

Ceux-ci perdent communément un individu sur trente; les premiers au contraire un sur quarante.

La commission reviendra plus tard sur ce fait trop important pour ne pas attirer l'attention.

§ II.

Rapport de la mortalité avec les différentes expositions.

Pour arriver à connaître quelle valeur les différentes expositions vers un des points quelconques du ciel pouvaient avoir dans l'intensité de la mortalité cholérique, il n'est pas inutile de rappeler ici ce qui a été dit au commencement de ce rapport sur l'élévation du sol de la capitale, depuis les bords du fleuve qui la traverse jusqu'au mur de ceinture qui l'entoure. On en aura une idée exacte si l'on se rappelle que la hauteur moyenne du quartier de Saint-Thomas-d'Aquin au-dessus du zéro du pont de la Tournelle étant de 27 pieds (9 mètres), et celle de la barrière d'Enfer de 111 pieds (36 mètres), la réunion de ces deux hauteurs donne 138 pieds ou la hauteur de trois maisons de quarante-cinq pieds chacune, du sol à la corniche, qui seraient posées l'une au-dessus de l'autre.

Par un effet naturel de ce relief du terrain qui place les différents quartiers de la ville en amphithéâtre sur les deux rives du fleuve, ceux de ces quartiers qui sont les plus voisins de l'eau, et par conséquent les plus bas, se trouvent en partie abrités par les quartiers plus élevés qui les dominent, et ceux-ci le sont à leur tour par les quartiers plus hauts qui se terminent aux barrières. D'après cette disposition, toute la partie de la ville située au nord-ouest, nord et nord-est est frappée par les vents du sud-est, sud et sud-ouest, tandis que la partie qui regarde le sud-ouest, le sud et le sud-

est est exposée aux vents du nord-est, nord et nord-ouest.

Voici les résultats fournis par ces différentes expositions sur les deux rives du fleuve :

RIVE DROITE.

Quartiers situés au nord-ouest et exposés aux vents de sud-est.

NOMS DES QUARTIERS.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
Tuileries	9,992	94	9
Place Vendôme	20,459	166	8
Roule	22,936	333	14
Champs-Élysées	13,110	219	17
TOTAL	66,497	812	12,21

Quartiers situés au nord et exposés aux vents du sud.

NOMS DES QUARTIERS.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
Palais-Royal	20,012	200	10
Feydeau	15,800	145	9
Chaussée-d'Antin	17,506	143	8
Faubourg Montmartre	21,769	217	10
TOTAL	75,087	705	9,38

Quartiers situés au nord-est et exposés aux vents du sud-ouest.

NOMS DES QUARTIERS.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
Saint-Honoré	11,109	157	14
Saint-Eustache	9,931	124	12
Montorgueil	15,419	208	13
Porte Saint-Denis	17,231	228	13
Saint-Martin-des-Champs	26,329	327	12
Mail	11,450	120	10
Montmartre	11,033	92	8
Banque	11,856	142	12
Bonne-Nouvelle	12,587	161	13
Faubourg Saint-Denis	16,761	313	19
Faubourg Poissonnière	16,657	211	13
Porte Saint-Martin	21,780	310	14
TOTAL	182,143	2,393	13,13

Quartiers situés à l'est et exposés aux vents d'ouest.

NOMS DES QUARTIERS.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
Hôtel-de-Ville	12,740	671	53
Marais	16,758	522	31
Lombards	15,066	343	23
Louvre	11,320	306	27
Arsenal	12,095	495	41
Marchés	10,866	228	21
Sainte-Avoye	18,899	442	23
Mont-de-Piété	14,974	417	28
Arcis	10,665	453	42
Quinze-Vingts	17,676	542	31
Temple	22,411	409	18
Faubourg Saint-Antoine	18,999	520	27
Popincourt	19,296	412	21
TOTAL	201,765	5,760	28,54

RIVE GAUCHE.

Quartiers situés au sud-est et exposés aux vents du nord-ouest.

NOMS DES QUARTIERS.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
Jardin du Roi	15,060	576	38
Saint-Jacques	23,905	872	36
Sorbonne	11,772	345	29
Saint-Marcel	13,001	249	19
TOTAL	63,738	2,042	32,03

Quartiers situés au sud et exposés aux vents du nord.

NOMS DES QUARTIERS.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
École de Médecine	15,879	404	25
Monnaie	22,198	468	21
Luxembourg	19,872	548	28
Observatoire	18,223	291	16
TOTAL	76,172	1,711	22,46

Quartier situé au sud-ouest et exposé aux vents du nord-est.

NOM DU QUARTIER.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
Saint-Thomas-d'Aquin	23,007	884	38,42

Quartiers situés à l'ouest et exposés aux vents d'est.

NOMS DES QUARTIERS.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
Invalides	20,244	681	34
Faubourg Saint-Germain	16,031	353	22
TOTAL	36,275	1,034	28,50

D'après ce premier aperçu, la moyenne des décès pour les vingt quartiers exposés aux vents de sud-est, sud et sud-ouest est, sur mille habitants, de..... 12,07 (1)

Pour les neuf quartiers exposés aux vents de nord-ouest, nord et nord-est, elle est de..... 28,46 (2)

L'est et l'ouest présentent une proportion semblable..... 28,54 et 28,50

Il semblait donc que les expositions du nord-ouest, du nord, du nord-est, de l'ouest et de l'est avaient été frappées par l'épidémie dans une proportion plus que double de celle du sud-ouest, du sud et du sud-est.

La commission voulant éclairer la question davantage, en a cherché la solution dans des éléments plus simples encore; elle a pensé que la double ligne de maisons qui bordaient les quais et les boulevarts intérieurs de la ville, était assez étendue, assez découverte, présentait une exposition assez décidée pour servir au but qu'elle se proposait, et elle l'a choisie.

(1) 3,910 décès et 323,727 habitants.

(2) 4,637 décès et 162,917 habitants.

Quais exposés au nord-est et nord.

NOMS DES QUAIS.	POPULATION.	DÉCÈS	RAPPORT sur mille.
Quai de l'Hôpital	311	1	3
—— Saint-Bernard	118	10	84
—— des Grands-Degrés	110	4	36
—— de la Tournelle	519	6	11
Quai d'Anjou } Ile Saint-Louis	433	6	13
—— de Bourbon } Ile Saint-Louis	715	21	29
Quai de la Cité	424	8	19
—— du Marché aux Fleurs	306	4	13
—— Saint-Michel	194	13	67
—— de l'Horloge ou des Lunettes	186	5	26
—— des Grands-Augustins (de la Vallée)	658	17	25
—— Malaquais	333	7	21
—— Voltaire	465	11	24
—— d'Orsay	434	24	55
TOTAL	5,206	113	26,31

Quais exposés aux vents du sud-est, sud et sud-ouest.

NOMS DES QUAIS.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
Quai de la Rapée	555	7	13
—— Morland	//	//	//
—— des Célestins	267	8	30
—— Saint-Paul	148	6	40
A reporter	970	21	

NOMS DES QUAIS.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
Report.....	970	21	
Quai des Ormes.....	669	33	49
—— de Béthune..... } Ile Saint-Louis.....	284	13	49
—— d'Orléans..... } Ile Saint-Louis.....	235	7	30
—— de la Grève et place de l'Hôtel-de-Ville.....	512	33	64
—— Pelletier.....	598	13	21
—— de Gèvres et place du Châtelet.....	489	15	30
—— de la Mégisserie.....	778	17	21
—— des Orfèvres.....	373	14	40
—— de l'École.....	382	7	20
—— de Billy.....	166	2	12
TOTAL.....	5,456	175	32,07

Boulevarts exposés aux vents du nord-ouest, du nord et du nord-est.

	NOMS DES BOULEVARTS.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
Nord-ouest.	Boulevart de la Madeleine.....	//	//	//
Nord-ouest.	——— des Capucines.....	//	//	//
Nord-ouest.	——— des Italiens.....	324	1	3
Nord.....	——— Montmartre.....	101	1	10
Nord.....	——— Poissonnière.....	300	3	10
Nord.....	——— Bonne-Nouvelle.....	176	3	17
Nord.....	——— Saint-Denis.....	273	3	11
Nord.....	——— Saint-Martin.....	413	2	5
Nord-est...	——— du Temple.....	1,089	13	12
Nord-est...	——— des Filles-du-Calvaire.....	156	9	57
Nord-est...	——— Beaumarchais.....	627	14	22
	TOTAL.....	3,459	49	14,16

Boulevarts et rues exposés aux vents du sud-ouest et du sud.

	NOMS DES BOULEVARTS.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
Sud-ouest.	Rue Basse-du-Rempart	996	9	9
	Boulevart des Italiens	489	1	2
Sud	——— Montmartre	332	1	3
	——— Saint-Denis	490	7	14
	Rue Basse-Porte-Saint-Denis	369	5	13
	—— Basse-Saint-Pierre	311	1	3
	—— Amelot	183	21	114
	TOTAL	3,170	45	14,19

Sur les quais l'exposition au midi est plus maltraitée que celle du nord. Sur les boulevarts, quelle que soit cette exposition, les rapports demeurent les mêmes (14,16 et 14,19). Cette seconde épreuve contredit donc la première.

La commission n'ignorait pas que MM. Rochoux et Dupuytren avaient observé un plus grand nombre de cholériques dans les salles de Bicêtre et dans les dortoirs de la caserne de Courbevoie ouverts au sud et au nord que dans ceux exposés à l'est et à l'ouest[1]; elle voulut encore tenter une troisième épreuve. On sait que les certificats de décès constatés par les médecins d'arrondissement indiquent quelle partie du ciel regarde la pièce dans laquelle le malade est décédé. La commission a consulté ce renseignement.

[1] *Notice sur le choléra*, par M. Rochoux.

Sur 11,168 décès cholériques à domicile, il y en a eu dans les chambres exposées au nord, nord-est et

nord-ouest	3,141
à l'est	2,053
à l'ouest	2,029
au sud, sud-ouest et sud-est	3,768
	10,991
sans indication	177
	11,168

L'on retrouvait encore ici cette exposition au midi plus funeste que les autres. Le fait paraissait positif, incontestable, cependant une seule observation suffisait pour le détruire: il était possible que par goût, par une sorte d'instinct, par toute autre raison née de la disposition du local même, il y eût dans Paris plus de chambres à coucher au midi et au nord qu'à l'est et à l'ouest. Cette disposition, si elle existait, expliquait alors le grand nombre de décès observés dans ces expositions: elle prouvait à n'en pas douter que cet excédant de mortalité, loin d'être la conséquence d'aucun phénomène physique, était le simple résultat de la convenance ou de l'arrangement des lieux.

Le moyen de s'en assurer était facile: il suffisait de recourir à l'année précédente, et si le partage des décès entre les différentes expositions présentait la même différence, le choléra n'était plus en 1832 la cause d'une inégalité qui existait en 1831. Ce travail a été fait sur les six mois de cette année correspondants aux six mois épidémiques de 1832,

voici ce qu'il a donné. Sur 7,556 décès, il y en a eu:

Au nord, nord-est et nord-ouest	1,975
A l'est	1,349
A l'ouest	1,588
Au sud, sud-est et sud-ouest	2,436
	7,348
Sans indication	208
TOTAL des décès	7,556

En 1831 comme en 1832 le midi a donc compté plus de décès que le nord, le nord en a compté plus que l'ouest, qui à son tour a été moins épargné que l'est. En 1831 comme en 1832 les différentes expositions ont gardé entre elles les mêmes rapports. Le midi et le nord forment les deux tiers des décès, l'ouest le cinquième et l'est près du sixième.

Au milieu de ces faits opposés, de ces résultats dont le second contredit le premier, et dont le troisième est nul; de cette variation continuelle de rapports qui s'élèvent ou s'abaissent, sous la même exposition, d'une quantité double et quelquefois triple, d'un quartier, d'un quai, et pour ainsi dire d'une maison à une autre, la commission s'abstiendra de tirer aucune conclusion. Elle se contentera seulement de faire observer que la force de la mortalité paraît le plus souvent dépendre du genre de population qui les habite, et de son plus ou moins d'aisance.

§ III.

Rapport de la mortalité avec l'élévation du terrain.

Après avoir épuisé cette question, la commission a dû s'occuper de la seconde, l'élévation du terrain.

Paris, renfermé d'abord dans une île au milieu de la Seine,

s'étendit par la suite sur ses deux rives, et bientôt jusque sur les premières collines qui bornent au nord et au midi le vallon qu'elle arrose. De leur sommet, dont la plus grande hauteur est de 117 pieds, ou 38 mètres, le terrain s'abaisse par une pente assez douce jusqu'au niveau du fleuve. Les quartiers les plus élevés sont donc ceux qui approchent le plus de cette hauteur; il n'y en a qu'un seul qui atteigne cette élévation, celui de l'Observatoire, situé sur la rive gauche. Le faubourg Montmartre, le point le plus haut de la rive droite, n'est qu'à 76 pieds (26 mètres au-dessus de la rivière.

Le tableau suivant présente les quarante-huit quartiers de Paris placés selon une évaluation approximative de leur élévation moyenne et de mètre en mètre en nombres ronds, ou de trois pieds en trois pieds, au-dessus du 0 du pont de la Tournelle.

DÉSIGNATION DES QUARTIERS.	HAUTEUR moyenne des quartiers (1).		DÉSIGNATION DES QUARTIERS.
RIVE DROITE.			RIVE GAUCHE.
	30 mètr.	92 p. . .	Observatoire.
Faubourg Montmartre.	26	80	
——— Saint-Martin.	24	74	
——— Poissonnière.	23	71	
	22	68	Luxembourg.
	21	65	Saint-Marcel.
——— Saint-Denis, Champs-Élysées.	20	62	
	20	62	Sorbonne.
Chaussée d'Antin	19	59	

(1) Ces hauteurs résultent des points de nivellement relevés par MM. les ingénieurs en chef Girard et Mallet.

DÉSIGNATION DES QUARTIERS.	HAUTEUR moyenne des quartiers.		DÉSIGNATION DES QUARTIERS.
RIVE DROITE.			RIVE GAUCHE.
Roule, Bonne-Nouvelle.....	18 mètr.	55 pieds	
Popincourt.....	17	52	Saint-Jacques.
Faubourg Saint-Antoine.....	16	49	
Temple.....	16	49	
	15	46	Jardin du Roi.
Quinze-Vingts.....	14	43	
Arcis.....	12	37	Faubourg Saint-Germain.
	11	34	Invalides.
Marchés, Banque.....	11	34	Ile Saint-Louis, Palais de Justice.
Sainte-Avoye, Mont-de-Piété, Feydeau, Palais-Royal, Marché-St.-Jean, Mail, Louvre, Montmartre, Arsenal.....	10	31	
Place Vendôme, St-Eutache, Lombards, Marais, Saint-Honoré, Montorgueil, portes Saint-Denis, St-Martin, St-Martin-des-Champs	9	28	Monnaie, École de Médecine, St.-Thomas-d'Aquin, Cité.
Hôtel-de-Ville, Tuileries.....	8	26	
	Niveau de la Seine.		

Les quartiers les plus élevés de Paris, c'est-à-dire ceux dont la hauteur moyenne est depuis 52 pieds jusqu'à 92 (17,30 mètres) au-dessus de la rivière, sont ceux de Saint-Jacques, de Popincourt, du Roule, de Bonne-Nouvelle, de la Sorbonne, de la Chaussée-d'Antin, des Champs-Élysées, des faubourgs Saint-Denis, Saint-Marcel, Saint-Martin, Poissonnière, Montmartre, du Luxembourg et de l'Observatoire. Ils renferment ensemble une population de 249,175 habitants, sur lesquels il en est mort du choléra 4,624, ou 18,55

sur mille; ce rapport est au-dessous de la moyenne des quartiers qui est de 23 sur mille[1].

Les quartiers les plus bas, ceux dont la hauteur moyenne ne s'élève pas à plus de 25 pieds (3 mètres) au-dessus du fleuve, sont les Tuileries, l'Hôtel-de-Ville, Saint-Martin-des-Champs, l'École de Médecine, Montorgueil, la porte Saint-Denis, Saint-Honoré, Saint-Thomas-d'Aquin, la Cité, le Marais, les Lombards, la place Vendôme, la Monnaie, l'Arsenal et le Palais-de-Justice.

Ils renferment une population de 242,111 habitants, qui en ont perdu 5,715 ou 23,60 sur mille.

Ainsi l'excédent de mortalité des lieux bas sur les lieux élevés, ou l'avantage qu'il y a eu pour l'habitant de Paris à se trouver logé dans ceux-là plutôt que dans les autres, a été d'être épargné par la mort dans la proportion de cinq sur mille, avantage bien moins considérable que l'opinion publique ne se plaît à le penser.

Mais ce n'est ici qu'un aperçu très-vague, un rapport général; il faut étudier la question dans ses détails.

Si l'on prend d'abord les quartiers placés à des hauteurs différentes, tels que le faubourg Saint-Martin par exemple, qui est à 74 pieds (24 mètres) environ d'élévation, et les quartiers Montmartre et Feydeau, situés l'un et l'autre à 34 pieds au-dessous (11 mètres), on observe que le premier, le faubourg Saint-Martin, a perdu 14 individus sur mille, et les deux autres seulement 10 et 9. Ici l'élévation ne sert à rien, c'est l'emplacement le plus bas qui est le plus favorisé. Si l'on cherche, pour les soumettre à la même épreuve, des points encore plus opposés, c'est-à-dire les deux extrémités de l'échelle, l'Observatoire, placé au sommet à 92 pieds (30 mètres), et les Tuileries, seulement

[1] Total des 3 tableaux pages 83 à 85, 184, 87 divisé par 8.

à 25 pieds (8 mètres) au-dessus de la Seine, on s'étonne de retrouver le même contraste; les Tuileries ont eu 9 décès sur mille habitants, et l'Observatoire 16.

Choisit-on des quartiers dont le niveau soit le même, c'est-à-dire bâtis sur un terrain également élevé au-dessus de la rivière, et pour lesquels une condition semblable paraîtrait devoir donner une mortalité à peu près semblable aussi, on n'est pas moins surpris de rencontrer entre eux des différences énormes. Celui des Tuileries, dont l'exhaussement est de 25 pieds, comme celui de l'Hôtel-de-Ville, compte seulement 9 décès et ce dernier 53 sur mille; le faubourg Saint-Denis, les Champs-Élysées, la Sorbonne, tous les trois à 62 pieds (19 mètres) au-dessus de la Seine, ont eu 17, 19 et 29 décès sur mille. Enfin les Lombards, le Marais, la place Vendôme et la Cité en ont eu 23, 31, 8 et 52, et ces quatre quartiers sont placés chacun à 28 pieds (9 mètres) d'élévation.

La commission, soupçonnant que des résultats si opposés cachaient une erreur quelconque, et, réfléchissant d'ailleurs que les rapports de mortalité des quartiers n'étaient que des moyennes composées elles-mêmes d'autres rapports souvent aussi différents entre eux que les localités dont ils sont le produit, a cherché dans ces localités mêmes, c'est-à-dire dans les rues, la solution de la question qui l'occupait. Ici les conditions que l'on supposait agir sur l'intensité de la maladie se trouvaient plus nettement prononcées; elles devenaient plus faciles à saisir.

On a donc pris les rues qui conduisent aux collines dont l'enceinte enferme au nord et au midi la vallée de la Seine; on en a réuni la population et les décès à partir de l'endroit où le terrain commence à monter jusqu'à la barrière où chacune d'elles vient aboutir. Toutes ces rues et quelques autres qui les traversent n'ont pas moins de 77 à 125

pieds de hauteur (de 25 à 41 mètres) du 0 du pont de la Tournelle à la barrière où elles se terminent, et peuvent être regardées comme les points les plus élevés de Paris.

On leur a opposé ensuite les rues dont le sol ne se trouve pas à plus de 15 à 30 pieds (de 5 à 10 mètres) au-dessus du niveau de la Seine, et qui comprennent ainsi les lieux les plus bas de Paris. On a d'ailleurs eu soin de ne choisir parmi ces rues que celles dont la population était assez forte pour fournir aux calculs des éléments de quelque valeur [1].

En voici le tableau.

	RUES ÉLEVÉES de 77 à 126 pieds [25 à 41 mètres] au-dessus du 0 du pont de la Tournelle.	HAUTEUR. des points culminants.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
RIVE DROITE.	Rue de Rochechouart	126 p. (41 mèt. à la barrière.)	2,734	29	10
	— des Martyrs	118 p. (38 m.) à la barr. (1)	1,680	20	12
	— Blanche		395	4	10
	— de la Tour d'Auvergne		517	5	9
	— Neuve Coquenard		1,408	24	17
	— de la Bienfaisance		929	24	26
	— de Longchamps	108 p. (35 m.) à la barrière	441	17	36
	— des Amandiers		415	21	50
	— du Faubourg Poissonnière	105 p. (34 m.) à la barrière (2)	1,746	40	33
	— de Clichy	96 pieds (31 m.) (3)	995	5	5
	— de Charonne	92 p. (30 m.) à la barr. (4)	2,316	55	24
	— de la Roquette		644	32	50
	— du Faubourg Saint-Denis	90 pieds (5)	3,782	82	22
	A reporter		18,002	358	

(1) Les hauteurs ont été prises pour la rive droite sur un travail nouvellement fait au bureau des eaux de la préfecture de la Seine. Pour la rive gauche on a suivi le travail de M. Girard.

(2) Des nos 57 et 74 à 115 et 138.

(3) Des nos 69 et 72 au coin de la rue Bas-Froid, aux nos 201 et 184.

(4) Des nos 69 et 86 au coin de la rue Bas-Froid, aux nos 103 et 104.

(5) Des nos 100 et 101 au coin de la rue de la Fidélité.

(1) On n'est pas descendu au-dessous de trois cents habitants autant qu'il a été possible.

	RUES ÉLEVÉES de 77 à 126 pieds [25 à 41 mètres].	HAUTEUR.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
	Report		18,002	358	
RIVE DROITE.	Passage Brady	92 p. (30 m.) à la barrière.	434	4	9
	——— de l'Industrie		606	9	15
	Rue des Trois Couronnes		509	15	29
	—— du Faubourg du Temple	89 p. (29 m.) à la barr. (1)	4,239	81	19
	—— de Reuilly	(2)	1,072	34	32
	—— de Montreuil		1,986	64	32
	—— du Faubourg Saint-Antoine	86 p. (28 m.) à la barr. (3)	1,456	41	28
	—— de Ménilmontant	(4)	575	15	26
	—— de Picpus	83 p. (27 m.) à la barr.	482	14	29
	—— du Faubourg Saint-Martin	(5)	6,903	105	15
	—— de Chaillot	77 pieds (25 m.) à l'église.	2,388	55	23
	TOTAL		39,532	795	20,11
RIVE GAUCHE.	Rue de l'Estrapade	111 pieds (36 mètres)	400	6	15
	—— Saint-Hyacinthe	104 pieds (34 mètres)	609	6	10
	Place du Panthéon	102 pieds (33 mètres)	63	1	17
	—— de la Montagne Sainte-Geneviève		2,103	69	23
	—— des Carmes		711	38	53
	—— Saint-Jean-de-Beauvais		896	23	25
	—— des Fossés-Saint-Victor		774	26	34
	Rue des Amandiers		463	17	37
	Rue et faubourg Saint-Jacques (6), au Val-de-Grâce	86 pieds (28 mètres)	7,668	142	18
	TOTAL de la rive gauche		13,687	323	23,56
	TOTAL de la rive droite		39,532	795	20,11
	TOTAL GÉNÉRAL		53,219	1,118	21,00

(1) Des nos 32 et 29 à 132 et 137.
(2) Des nos 37 et 32 à 117 et 78.
(3) Des nos 257 et 224 aux nos 339 et 284.
(4) Des nos 82 et 83 à 101 et 112 au coin de la rue Folie-Méricourt.
(5) Des nos 95 et 102 au coin de la rue des Vinaigriers.
(6) Des nos 51 et 52 au coin de la rue des Noyers, aux nos 309 et 358.

LOCALITÉS ÉLEVÉES de 15 à 30 pieds [5 à 10 mètres] au-dessus du zéro du pont de la Tournelle.		HAUTEUR.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
RIVE DROITE.					
Rue Maubuée		33 pieds (11 mètres)	856	35	40
Rotonde du Temple			490	3	6
Place du Temple			358	1	3
Marché Saint-Honoré			1,088	9	8
Rue des Vieilles-Étuves	Terrain de la Halle-aux-Blés.		493	7	14
— des Deux-Écus			895	15	16
— de Viarmes			776	19	25
— Oblin		31 pieds (10 mètres)	230	4	17
— d'Orléans			244	1	4
— de Vannes			205	3	14
— Saint-Martin			8,394	133	16
— Sainte-Avoye			1,140	6	16
— Saint-Louis en l'Ile		31 pieds (10 mètres)	2,354	72	30
— Jean-Jacques-Rousseau			944	13	13
— Grenetat		28 pieds (9 mètres)	1,749	19	11
— aux Ours			955	16	16
— Charnier-des-Innocents			326	4	12
— de la Grde-Friperie	Pointe Saint-Eustache.		514	14	27
— de l'Aiguillerie			513	14	27
— de la Cordonnerie		28 pieds (9 mètres)	750	16	21
— de la Cossonnerie			1,379	34	24
— du Petit-Musc			309	8	22
Marché Saint-Martin			343	12	35
Rue de la Tixcranderie, nº 8		25 pieds (8 mètres)	2,057	70	34
Place Royale			957	29	30
— de l'Hôtel-de-Ville			463	21	45
Rue de la Mortellerie		21 pieds (7 mètres)	4,688	304	64
— Saint-Paul			1,542	53	34
— des Lions-Saint-Paul			325	13	40
Quai des Ormes, port au Blé		15 pieds (5 mètres)	669	33	49
TOTAL de la rive droite			36,006	981	

LOCALITÉS ÉLEVÉES de 15 à 35 pieds [5 à 10 mètres] au-dessus du zéro du pont de la Tournelle.		HAUTEUR.	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT sur mille.
RIVE GAUCHE. Place Dauphine		28 pieds (9 mètres)	717	6	8
Rue du Harlay			555	9	16
— de l'École de Médecine		*Idem*	679	23	29
— Poupée			309	14	45
— de la Parcheminerie			645	24	14
— Saint-André-des-Arcs			1,744	60	33
— de la Calandre	Cité		1,223	53	42
— de la Juiverie	Cité		463	20	43
— de Saint-Éloy	Cité		350	20	59
— aux Fèves	Cité	28 pieds (9 mètres)	385	29	75
— Chanoinesse	Cité		520	15	29
— de la Vieille-Draperie	Cité		571	30	50
— des Marmousets	Cité		995	70	70
— de l'Oursine	Terrain de la Bièvre		2,407	61	25
— Croulle-Barbe	Terrain de la Bièvre		174	3	17
— du Censier	Terrain de la Bièvre		304	4	13
— de Bellièvre	Terrain de la Bièvre	25 pieds (8 mètres)	108	1	9
— de Buffon	Terrain de la Bièvre		99	2	20
— du Fer-à-Moulin	Terrain de la Bièvre		135	2	16
— Plumet		*Idem*	391	10	26
— du Colombier			718	7	10
— Jacob			704	14	20
— du Four, à l'égout		18 pieds (6 mètres)	2,980	44	15
TOTAL de la rive gauche			17,276	521	30,15
TOTAL de la rive droite			36,006	981	27,23
TOTAL GÉNÉRAL			53,282	1,502	28,18
RÉSUMÉ. Localités élevées			53,219	1,118	21,00
RÉSUMÉ. Localités basses			53,282	1,502	28,18

Différence en faveur des premières..... 7-19 sur 1,000

Il serait facile de réduire encore cette différence, comme aussi de l'augmenter en rejetant de ces tableaux certaines rues, telles que celle de la Mortellerie, ou en en ajoutant de nouvelles. Mais il est remarquable que la moyenne des morts étant pour les rues de 24 sur mille, parmi celles qui sont élevées, 15 sur 33 donnent un rapport au-dessus de cette moyenne.

C'est encore une considération qui ne doit point échapper que dans les localités basses les rapports au-dessus de cette même moyenne la dépassent d'une quantité beaucoup plus grande que dans les localités hautes, ce qui indique une tendance bien marquée vers une mortalité plus forte.

Les endroits bas, enfoncés, paraîtraient donc plus exposés aux ravages de l'épidémie cholérique que les lieux élevés, découverts; cependant on trouve des rapports de 49 et 50 sur mille, dans les rues de la Roquette et des Amandiers, élevées de 92 et 108 pieds au-dessus du sol, comme on en trouve de 40 et 60 dans la rue Maubuée, dans la rotonde du Temple, à 33 pieds seulement de ce même sol.

§ IV.

Rapport de la mortalité avec l'humidité du sol.

Tout terrain bas est naturellement plus humide qu'un terrain plus élevé. Ce qui vient d'être dit sur l'une de ces dispositions peut donc s'appliquer à l'autre, et la question de l'humidité se trouve déjà résolue par celle de l'élévation; cependant la commission croit devoir à cet égard entrer dans quelques détails.

Il existe beaucoup de villes bâties sur un sol entrecoupé d'eaux stagnantes, de marais, dont la surface, en partie desséchée par les chaleurs de l'été, et devenue va-

seuse, laisse échapper, en automne surtout, des émanations continuelles, source funeste de ces fièvres intermittentes que l'on voit régner alors. Il est possible que sous l'influence d'une telle cause le choléra se développe avec une activité plus grande, qu'il ait paru avoir plus d'énergie au milieu des canaux de la Hollande et des marais de la Pologne. Ainsi l'on dit avoir remarqué qu'à Moscou la partie la plus basse du quartier situé sur la rive droite de la Moskowa, et qui, entourée par un repli de cette rivière, forme une île humide, avait été fortement attaquée; qu'à Breslau, c'était la population du faubourg de l'Oder, faubourg situé dans un lieu bas, marécageux et continuellement ravagé par des fièvres intermittentes, qui avait le plus souffert [1].

Mais le terrain de Paris n'offre ni dans les murs de cette ville, ni hors de ses murs une disposition pareille, et ce n'est pas de l'humidité redoutable qui en est la suite, qu'il s'agit quand on parle de celle de certains quartiers, de certaines rues de la capitale. Il en est bien quelques-unes dont le sol non pavé et coupé de mares, de ruisseaux, est toujours fangeux; il en est un plus grand nombre qui sont étroites, obscures, où l'air demeure continuellement immobile; où le pavé, sans cesse couvert des eaux que l'on y jette, reste sans cesse mouillé. Telles sont les rues Poupée, Froidmanteau, de la Licorne, des Marmousets, de la Calandre, etc. Ces rues sont loin d'être aussi aérées, aussi animées par la lumière, aussi sèches que les rues de la Paix, Saint-Florentin, Castiglione, Saint-Louis du Marais, etc. Les quartiers de Paris dont elles font partie sont ses quartiers sales et humides; cependant on ne remarque pas que ceux qui les habitent soient en proie à ces fièvres d'accès, à ces maladies

[1] Choléra morbus en Russie, p. 85 et 216.

des viscères, affections si exclusivement attachées aux sols marécageux.

La commission a essayé de se rendre compte du degré de violence avec lequel l'épidémie avait pu se développer dans les rues regardées, non sans raison, comme les plus étroites, les plus sales, les plus insalubres de la capitale. Elle en a choisi cinquante dont elle a opposé les décès à ceux de cinquante autres qui jouissent des avantages contraires.

En voici le tableau :

ARRONDISSEMENTS.	NOMS des QUARTIERS.	NOMS des RUES ÉTROITES, HUMIDES.	POPULATION.	DÉCÈS.	Rapport sur 1,000	NOMS des RUES LARGES, AÉRÉES.	POPULATION.	DÉCÈS.	Rapport sur 1,000.
						de la Paix	1,238	6	5
						Godot-Mauroy	1,317	6	5
						Caumartin	1,050	4	4
	Place Vendôme	Saint-Nicolas-d'Antin	1.705	24	14	Louis-le-Grand, nos pairs	278	2	9
Ier						Louis-le-Grand, nos imp.	603	6	
						de Joubert	808	8	8
						Neuve-du-Luxembourg	875	8	9
	Tuileries	Froidmanteau, nos pairs	463	17	20	de Castiglione	426	2	4
		Froidmanteau, nos imp.	266	8		Saint-Florentin	405	4	9
						de Provence	1,117	3	3
	Chaussée-d'Antin	.....	.....	.....	..	de la Chaussée-d'Antin, nos pairs	1,075	4	5
						de la Chaussée-d'Antin, nos imp.	1,191	8	
						Richelieu, nos pairs	1,778	11	6
	Palais-Royal	.....	.....	.....	..	Richelieu, nos imp.	1,340	7	
Ie						Neuve-des-Petits-Champs, nos pairs	897	13	10
						Neuve-des-Petits-Champs, nos imp.	1,593	13	
						Vivienne	618	3	5
	Feydeau	.....	.....	.....	..	Choiseul	673	5	6
						Grammont	789	5	9
	Faub. Montmartre	.....	.....	.....	..	Bergère	711	5	7
		A reporter	2,434	49		*A reporter*	18,782	123	

ARRONDISSEMENTS.	NOMS des QUARTIERS.	NOMS des RUES ÉTROITES, HUMIDES.	POPULATION.	DÉCÈS.	Rapport sur 1,000.	NOMS des RUES LARGES, AÉRÉES.	POPULATION.	DÉCÈS.	Rapport sur 1,000.
		Report.....	2,434	49		*Report*.....	18,782	123	
IIIe	Montmartre.	des Jeûneurs.....	521	6	11	Neuve Saint-Eustache.....	1,506	14	9
						Montmartre..... n^os pairs	3,257	24	8
						n^os imp.	1,888	19	
		de la Chanvrerie.....	841	15	17	.....	.....	.....	..
	Mail	Saint-Pierre-Montmartre.	439	3	7	du Mail.....	1,068	12	11
						des Fosssés-Montmartre.....	830	10	12
IVe	Saint-Honoré.....	de la Bibliothèque.....	654	10	15				
		du Chantre.....	439	9	20				
		Tire-Chappe.....	1,201	20	16	du Roule.....	454	11	24
		Bailleuil.....	541	9	16				
	Louvre	des Lavandières.....	404	16	40	de la Monnaie.....	743	12	16
		de la Sonnerie.....	350	17	49	des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois ..... n^os pairs	661	5	15
						n^os imp.	512	13	
		S.-Germain-l'Auxerrois. n^os pairs	681	5	30	.....	.....	.....	..
		n^os imp.	2,316	86					
		des Prêtres-S.-Germ.-l'Auxerrois.	667	17	25				
	Marchés...	.....	.....	.....	..	.....	.....	.....	..
	Banque....	.....	.....	.....	..				
V^e	Bonne-Nouvelle.....	.....	.....	.....	..	Croix-des-Petits-Champs.....	1.583	16	10
						Bourbon-Villeneuve.....	1,896	20	10
	Montorgueil.	de la Grande-Truanderie.....	1,530	32	21	de Cléry.....	2,360	22	9
VIe	S.-Mart.-des-Champs.	Transnonain.	833	12	14				
		du Grand Hurleur.....	630	14	22				
	Porte Saint-Denis...	aux Ours..... n^os pairs	509	8	16				
		n^os imp.	955	16					
		Grenetat.....	1,747	19	11	.....	.....	.....	..
		Guérin-Boisseau.....	1,640	36	22				
		Salle au Comte.....	442	3	7				
	Lombards.....	des Cinq-Diamants.....	574	15	26				
		de la Heaumerie.....	499	22	22				
		des Lombards.....	612	8	13				
		A reporter.....	21,459	447		*A reporter*.....	35,540	301	

ARRONDISSEMENTS.	NOMS des QUARTIERS.	NOMS des RUES ÉTROITES, HUMIDES.	POPULATION.	DÉCÈS.	Rapport sur 1,000.	NOMS des RUES LARGES, AÉRÉES.	POPULATION.	DÉCÈS.	Rapport sur 1,000.
		Report.....	21,459	447		*Report*.....	35,540	301	
VIe	Lombards.....	de la Vieille-Monnaie.....	703	21	30	.....	.....	.....	..
		de la Reynie.....	700	13	19				
		Aubry-le-Boucher.....	1,055	21	20				
	Temple.....	.....	.....	.....	..	de Bretagne..... n^os pairs	574	7	12
						n^os imp.	390	5	
VIIe	Sainte-Avoye.....	Beaubourg.....	1,997	49	24	.....	.....	.....	..
		Maubuée.....	856	35	41				
		Verrerie.....	2,432	74	30				
	Arcis.....	de la Tacherie.....	392	15	39				
		Jean-de-l'Épine.....	594	30	50				
	Marché Saint-Jean...	Michel-le-Comte.....	1,199	24	20				
		Saint-Méry.....	1,551	53	24				
		Jean-Pain-Mollet.....	724	39	54				
IIIe	Marais.....	.....	.....	.....	..	Saint-Louis en l'Ile.....	1,886	47	34
	Saint-Antoine.....	.....	.....	.....	..	Saint-Antoine..... n^os pairs	2,477	80	30
						n^os imp.	3,145	93	
X^e	Hôtel-de-Ville.....	de la Mortellerie.....	4,688	304	64	.....	.....	.....	..
	Cité.....	aux Fèves.....	385	29	75				
		des Marmousets.....	995	70	70				
		de la Calandre.....	1,223	53	42				
	Arsenal.....	des Jardins-Saint-Paul.....	941	71	75				
		des Barres-Saint-Paul.....	506	23	45				
	Ile Saint-Louis.....	.....	.....	.....	..	Saint-Louis.....	2,354	72	30
X^e	Monnaie.....	Petite rue Taranne.....	453	14	13	de Bussy.....	1,066	21	20
						Guénégaud.....	689	5	7
						des Beaux-Arts.....	459	5	10
						Saint-Benoist.....	674	24	39
						des Petits-Augustins.....	626	8	12
						Grande rue Taranne.....	672	19	28
						Nouvelle-de-Seine.....	1,856	45	24
						des Saints-Pères..... n^os pairs	653	10	24
						n^os imp.	738	24	
		A reporter.....	42,853	1,385		*A reporter*.....	53,799		

ARRONDISSEMENTS.	NOMS des QUARTIERS.	NOMS des RUES ÉTROITES, HUMIDES.	POPULATION.	DÉCÈS.	Rapport sur 1,000.	NOMS des RUES LARGES, AÉRÉES.	POPULATION.	DÉCÈS.	Rapport sur 1,000.
		Report.....	42,853	1,385		*Report*.....	53,799	766	
X°	Faubourg S.-Germain	.....	.....	.....	..	Dauphine..... n°s pairs	941	17	20
						Dauphine..... n°s imp.	534	13	
						de l'Université.....	2,006	39	19
						de Sèvres..... n°s pairs	5,422	17	53
						de Sèvres..... n°s imp.	455	9	
	S.-Thomas-d'Aquin..	.....	.....	.....	..	du Cherche-Midi ..... n°s pairs	662	7	21
						du Cherche-Midi ..... n°s imp.	522	10	
						de Grenelle.....	1,458	80	54
						de l'Odéon.....	749	10	13
						de Savoie.....	340	9	27
XI°	École de Médecine...	Poupée.....	309	14	45	des Fossés-Saint-Germain-des-Prés..... n°s pairs	341	7	29
						des Fossés-Saint-Germain-des-Prés..... n°s imp.	359	10	
						d'Assas.....	302	4	13
						de Tournon.....	752	16	21
	Luxembourg.....	du Cœur Volant.....	426	14	29	de l'Ouest.....	350	7	20
						de Condé..... n°s pairs	205	17	17
						de Condé..... n°s imp.	247	1	
	Sorbonne.....	du Foin-Saint-Jacques.....	412	11	26				
		de la Parcheminerie.....	645	24	37	.....	.....	.....	
		de la Huchette.....	917	40	43				
		Zacharie.....	472	33	79				
XII°	Saint-Jacques.....	des Lavandières.....	313	16	50	.....	.....	.....	..
	Jardin-du-Roi.....	d'Arras.....	618	23	37	.....	.....	.....	
		Traversière..... n°s pairs	424	49	82				
		Traversière..... n°s imp.	221	4					
		Cinquante rues.....	47,610	1,613		Cinquante rues.....	69,444	1,137	
		Rapport sur mille.....	33—87			Rapport sur mille.....	19—25		

Dans les premières rues la mortalité cholérique a été dans le rapport de 33,87 décès sur 1,000.

Dans les secondes de 19,25 sur 1,000.

La différence est de plus de moitié.

Dans les rues sales, étroites, vingt-six sont au-dessus de la moyenne des décès (24 sur 1,000) dans les rues larges aérées, neuf seulement la dépassent.

La commission croit devoir ajouter ici comme un renseignement curieux le nombre des décès qui ont eu lieu dans les différents étages des maisons, pendant les six mois épidémiques de 1832 et les mois correspondants de 1831.

On ne verra pas sans quelque surprise que les rez-de-chaussée, les entresols comptent plus de morts que les quatrièmes, les cinquièmes et les sixièmes, mais beaucoup moins que les premiers, les seconds et les troisièmes; ce qui n'existerait pas sans doute si l'on rapportait à ces étages la mortalité de ceux qui les ont quittés pour aller se faire traiter dans les hôpitaux; du reste les décès gardent entre eux une proportion tellement semblable dans les deux années que l'examen le plus attentif ne pourrait y découvrir l'influence d'aucune maladie particulière à l'une plutôt qu'à l'autre.

	1832.		1831.	
	DÉCÈS cholériques.	RAPPORT sur 1,000.	DÉCÈS ordinaires.	RAPPORT sur 1,000.
Rez-de-chaussée, entresols	1,566	14,08	1,113	14,73
Premiers	2,808	25,14	1,917	25,37
Seconds	2,264	20,27	1,543	20,42
Troisièmes	2,023	18,21	1,293	17,11
Quatrièmes	1,375	12,11	926	12,25
Cinquièmes, sixièmes et septièmes	962	10,13	618	8,17
Non indiqués	170	00	146	00
TOTAUX	11,168		7,556	

On a dit que le choléra affectait de préférence le voisinage

des rivières, que son développement semblait suivre leur cours, et l'on a cru voir là une nouvelle preuve de ses rapports avec l'humidité.

Ce fait observé ailleurs ne se trouve pas entièrement confirmé par ce qui s'est passé à Paris; et il est inutile de répéter que tous les travaux de la commission, toutes ses recherches, ne s'appliquent qu'à la capitale seule et au département de la Seine. Il n'entre point dans sa pensée de démentir des faits qui se sont passés loin d'elle, et qu'elle n'a d'ailleurs aucune mission de vérifier; mais si elle les croit exacts, sur le nom seul des écrivains qui les ont publiés, elle n'en doit pas moins à la vérité de dire si l'observation les a trouvés semblables ou contraires dans les lieux où elle a été chargée de les recueillir.

Les arrondissements de Paris en contact avec des cours ou des surfaces d'eau évaporable, tels que la Seine, la Bièvre et le canal Saint-Martin, sont au nombre de dix. Le tableau suivant montre à la fois quelle est pour chacun d'eux la proportion de la surface d'eau avec la superficie du terrain et quel a été le rapport des décès cholériques à la population dans ces mêmes arrondissements.

ARRONDISSEMENTS.	MÈTRES CARRÉS de surfaces d'eau.	RAPPORT avec le terrain.	RAPPORT des décès cholériques avec la population.
IXe.....	604,000 (1)	4/5e	45,87
IVe.....	108,000	1/5e	18,44
Xe.....	630,000	1/9e	29,20
XIe...	231,000	1/10e	26,86
XIIe.....	403,600	1/10e	28,32
Ier.....	533,200	1/11e	12,21
VIIe	40,000	1/20e	29,29
VIIIe.....	258,400	1/23e	27,44
Ve.	48,600	1/45e	14,90
VIe	21,600	1/77e	16,12
IIe.....	//	//	9,39
IIIe.....	//	//	11,14

(1) Voyez les tableaux et plans de ces quartiers.

Il s'en faut de beaucoup que la rigueur du fléau soit ici en raison directe de la quantité d'eau qui se trouve sur le territoire de chaque arrondissement. Cette disposition, que l'on observe seulement dans le neuvième, disparaît dans tous les autres. C'est en vain que l'on espérerait la retrouver dans les quartiers dont le sol avoisine ou touche à des cours d'eau.

Ces quartiers, au nombre de vingt, sont les suivants :

NOMS des QUARTIERS.	MÈTRES CARRÉS de surfaces d'eau.	POPULATION.	DÉCÈS cholériques.	RAPPORT des décès cholériques à la population.
Palais de Justice	196,000	2,985	60	20
Cité	200,000	10,913	564	52
Ile Saint-Louis	180,000	6,147	192	31
Arcis	40,000	10,665	453	42
Arsenal	154,000	12,095	495	41
Louvre	108,000	11,320	306	27
Hôtel-de-Ville	70,000	12,740	671	53
Tuileries	173,600	9,992	94	9
Monnaie	100,800	22,198	468	21
Jardin-du-Roi	195,000	15,060	576	38
Faubourg Saint-Germain	138,600	16,031	353	22
Champs-Élysées	390,600	13,110	219	17
Invalides	390,600	20,244	681	34
Saint-Jacques	30,000	23,905	872	36
École-de-Médecine	25,000	15,879	404	25
Saint-Marcel	178,656	13,001	249	19
Quinze-Vingts	225,988	17,676	542	31
Porte Saint-Martin	70,200	21,780	310	14
Sorbonne	10,000	11,772	345	29
Popincourt	32,400	19,296	412	21
TOTAUX	.....	286,809	8,266	28,82

La moyenne des décès est ici de 29 sur 1000; elle est moins

élevée que celle des rues humides (34); elle le serait moins encore si l'on retranchait de ces quartiers ceux de l'Hôtel-de-Ville et de la Cité, dont l'énorme mortalité, qui ne se retrouve dans aucun autre, tient à des causes particulières et forme dès lors une exception.

Sur ces vingt quartiers, dix, ou la moitié, sont au-dessous de la moyenne, et les plus frappés ne sont pas ceux qui se trouvent le plus en contact avec des surfaces d'eau; tels sont l'École de médecine, la Sorbonne, les Arcis, Saint-Jacques, l'Arsenal, l'Hôtel-de-Ville, qui présentent ensemble 329,000 mètres de surfaces évaporables, et 3240 décès; tandis que la Porte Saint-Martin, les Tuileries, le Palais de Justice, la Monnaie, Saint-Marcel et le faubourg Saint-Germain donnent beaucoup moins de morts (1530) avec beaucoup plus d'eau (857,800 mètres). Il est d'ailleurs aussi impossible d'apercevoir, au milieu de cette suite de rapports qui varient continuellement de quantités considérables, une tendance quelconque vers une forte mortalité, qu'il était facile de la reconnaître dans les rues.

Mais il existe un moyen plus direct de décider la question. Aucun lieu, aucune habitation n'est plus en contact avec l'humidité qui s'élève des eaux d'une rivière que ceux placés sur ses bords. La commission a déjà fait connaître, en parlant des expositions, quelle avait été la mortalité dans les maisons placées sur les deux quais de la Seine, il est inutile d'en présenter de nouveau le tableau [1]. Elle se contentera de rappeler cette moyenne, et d'y joindre celle des décès des bords de la Bièvre et du canal Saint-Martin.

[1] Voyez page 86 et suivantes.

BORDS DE LA BIÈVRE.

	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT SUR 1,000
Rue de l'Oursine	2,407	61	25
— Croullebarbe	174	3	17
— du Fer à Moulin	135	2	16
— Pascal	259	7	26
— Censier	304	4	13
— de Buffon	99	2	20
— de Bellièvre	108	1	9
TOTAL	3,486	80	23

BORDS DU CANAL SAINT-MARTIN.

	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT SUR 1,000.
Quai Valmy	308	8	26
— de La Fayette	371	1	3
Rue Contrescarpe	436	13	29
— Louis-Philippe	29	1	34
— Folie-Méricourt	929	11	12
Boulevart Bourdon	"	"	"
TOTAL	2,073	34	16-40

RÉSUMÉ.

	POPULATION.	DÉCÈS.	RAPPORT SUR 1,000.
Bords de la Seine	10,662	312	29
Bords de la Bièvre	3,486	80	23
Bords du canal Saint-Martin	2,073	34	16
TOTAL GÉNÉRAL	16,221	426	26-26

La mortalité sur les bords de la Seine, de la Bièvre et du canal Saint-Martin a été de 26 sur 1000 [1]. On a déjà vu que la moyenne des quartiers est de 23. L'effet des cours d'eau sur le développement du choléra dans Paris a été d'augmenter les décès de 3 sur 1000 ou de 1,5 sur 500. On peut donc regarder cet effet comme nul pour la capitale.

[1] Dix-neuf localités sur quarante et une sont au-dessous de cette moyenne.

CHAPITRE VII.

RAPPORT DE LA MORTALITÉ CHOLÉRIQUE AVEC LA DENSITÉ DE LA POPULATION.

On a vu plus haut que Paris couvre une surface de 34 millions de mètres carrés (3,438 hectares). Telle est aujourd'hui l'étendue de cette ville que, dans son origine, l'île de la Cité contenait tout entière [1].

Depuis ces temps reculés la capitale n'a pas cessé de s'agrandir; en vain de siècle en siècle le souverain étendait son enceinte; une population toujours croissante s'y trouvait bientôt à l'étroit. Enfin Louis XIV lui donna pour limites cette ceinture de remparts qui, commençant à la porte Saint-Antoine, vient aboutir à la porte Saint-Honoré. Un siècle et demi ne nous a pas encore séparés de ce prince, et cette enceinte de la ville en est devenu l'intérieur et l'une de ses plus belles promenades. Sous nos yeux même, Paris, environné de murs qui ont plus de six lieues de développement, Paris, deux cent trente fois plus grand qu'il n'était à son berceau, tend encore à s'accroître, et s'accroît en effet tous les jours.

Quand donc sa vaste étendue trouvera-t-elle des limites qu'elle ne doive plus franchir? Ce sera sans doute quand les huit cent mille individus qui se pressent sur son sol pourront y respirer plus à l'aise; quand ils n'y seront plus répartis à raison de 228 par hectare, proportion près de

[1] La Cité avait alors quinze hectares.

quatre cents fois plus grande que dans le reste de la France [1], et dont ce chiffre n'exprime pas encore le dernier degré de concentration, puisqu'il est tel quartier de Paris où un seul hectare compte plus de quinze cents habitants [2]. On oserait à peine confier mille arbres au même espace de terrain si l'on tenait à les avoir sains et vigoureux.

Le choléra a-t-il exercé ses ravages en raison de la densité de la population?

Pour résoudre cette question il faut encore retourner dans les arrondissements, dans les quartiers, dans les rues; pénétrer jusque dans les maisons; il faut encore présenter des chiffres, des tableaux, qui, toujours les mêmes quant au

[1] M. de Prony, dans une notice insérée par lui à la page 128 de l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* de cette année (1834), ne la porte qu'à 372 fois. Son calcul ne détruit pas celui de la commission, il admet seulement d'autres bases. Ce savant donne à la France 54,008,560 hectares et 32,560,934 habitants, ou 0,6 par hectare, et à sa capitale 3,450 hectares et 774,338 habitants, ou 224,4 par hectare.

La commission calcule pour la capitale sur 3,438 hectares, 785,862 habitants, ou 228 par hectare, ce qui établit pour Paris une densité de population 397 fois plus grande que dans le reste de la France. (Voir *aux pièces annexées la pièce* B.)

Pour obtenir la densité de la population dans un département, dans une ville, il suffit de diviser le chiffre de la population par le chiffre exprimant la superficie du territoire; mais ces deux bases du calcul varient au gré des observateurs. Les uns prennent la population totale, y compris les militaires, les hôpitaux, les établissements publics; les autres s'arrêtent aux seuls habitants domiciliés. La population réelle devant correspondre au terrain occupé par les bâtiments, les constructions d'habitations, il serait plus exact de considérer l'habitant dans sa demeure de nuit pour juger de l'entassement de la population; on déduirait alors les espaces libres, tels que les rues, les places, quais, cours d'eau, rivières, etc., selon les différentes manières dont on voudrait opérer, soit sous le point de vue géographique seulement, comme l'a fait M. de Prony, soit sous le rapport de salubrité publique, comme le fait ici la commission.

Au reste, tant que le gouvernement ne publiera pas dans le Moniteur ou dans le Portefeuille français proposé aux Chambres, les éléments des calculs qu'il adopte comme les plus exacts, les travaux des savants, des administrations, des commissions publiques, ne concorderont jamais en chiffres.

[2] Celui des Arcis. Il renferme 10,602 habitants dans sept hectares, ou 1,515 habitants par hectare.

fond, ne varient que dans les détails, et dont l'explication ramène sans cesse les mêmes formes de langage. La commission ne se dissimule pas tout ce que ces répétitions continuelles ont de fatigant pour ses lecteurs; mais elle a compté sur leur indulgence; elle a osé espérer qu'ils penseraient comme elle que, dans de si graves questions qui touchent de si près à la santé, au bien-être des citoyens, il fallait beaucoup plus s'occuper des choses que des mots; que dans un pareil sujet l'expression n'était rien, que le soin, l'exactitude des faits étaient tout, et qu'enfin la vérité mal dite était préférable à l'erreur bien exprimée.

Si l'on examinait d'abord ce qui s'est passé dans les arrondissements, on serait porté à croire que la réunion des individus sur un terrain plus ou moins étroit n'a pas été pour l'épidémie une raison de sévir avec plus ou moins de rigueur.

Les douze arrondissements de Paris se classent de la manière suivante par rapport à l'étendue de leur territoire et à la force de leur population (759,135 habitants) [1].

NUMÉROS des ARRONDISSEMENTS.	SUPERFICIE du TERRITOIRE en mètres carrés.	POPULATION à domicile. — Habitants.	NOMBRE de mètres carrés par habitant.	NOMBRE de décès cholériques.	RAPPORT des décès cholériques à 1,000 habitants.
Huitième.....	6,110,000	72,729	84	1,996	27,44
Premier.....	5,550,000	66,497	83	812	12,21
Dixième	5,300,000	81,480	65	2,386	29,20
Douzième	4,140,000	70,189	59	1,988	28,32
Cinquième.....	2,350,000	66,547	35	992	14,90
Deuxième	2,320,000	75,087	31	705	9,39
Onzième	2,090,000	50,508	41	1,357	26,86
Sixième.....	1,670,000	81,037	21	1,307	16,12
Troisième.....	1,250,000	49,071	25	547	11,14
Neuvième.....	840,000	41,895	20	1,922	45,87
Septième.....	730,000	58,944	12	1,727	29,29
Quatrième.....	560,000	45,151	12	833	18,44
TOTAL	32,910,000	759,135	43	16,572	21,83

[1] Voir le tableau n° 54.

Les huitième, premier, dixième et douzième arrondissements qui se partagent entre eux les deux tiers de l'étendue de Paris (23 millions de mètres carrés sur 32,910,000), et qui contiennent 290,895 habitants, ce qui donne pour chacun 72 mètres carrés, ont eu 24,68 décès sur mille [1].

Les sixième, troisième, neuvième, septième et quatrième présentent une population de 276,098 individus, qui occupent seulement un septième environ de la capitale (5 millions de mètres carrés) ou 18 mètres pour chacun [2].

Ils ont eu 22,94 décès sur mille.

Si l'on prend chaque arrondissement en particulier, au lieu d'en réunir plusieurs, on trouve encore moins de rapport entre le nombre des décès et l'agglomération des habitants.

Dans le premier et le huitième, où l'habitant dispose de 84 et 83 mètres carrés de terrain, il a supporté une perte tantôt de douze et tantôt de vingt-sept sur mille.

Dans les septième et quatrième, où il n'a que douze mètres carrés, cette perte a été de ving-neuf et de dix-huit sur mille. On la retrouve également de vingt-neuf dans le dixième, où chaque habitant jouit de 65 mètres. Ainsi les arrondissements où la population se meut à l'aise sur un vaste terrain ne sont pas ceux qui ont éprouvé le moins de décès, comme les arrondissements où elle est resserrée sur un sol étroit, ne sont pas ceux qui ont eu le plus de morts.

Voici maintenant quel ordre a suivi la mortalité dans les quarante-huit quartiers de Paris. Ici la division du sol entre ceux qui l'habitent présente d'autres proportions.

Dans les arrondissements en effet, la plus grande part de

(1) 290,895 habitants, 7,182 décès.

(2) 276,098 habitants, 6,336 décès.

terrain dont chaque habitant dispose est de 84 mètres carrés, la plus petite de 12 mètres carrés [1].

Dans les quartiers au contraire [2], l'individu le mieux partagé vit au milieu de 190 mètres carrés ; celui qui l'est le moins n'en a que 7 ou un peu plus de trois fois l'espace qu'il occupera un jour dans la terre.

La moyenne générale des quartiers, comme celle des arrondissements, est de 43 mètres carrés de terrain par habitant.

Seize quartiers sont au-dessus de cette moyenne. Ce sont les suivants :

QUARTIERS.	SUPERFICIE DU TERRITOIRE en mètres carrés.	POPULATION à domicile. — Habitants.	MÈTRES carrés de terrain par habitant.	NOMBRE de décès cholériques.	Sur 1,000 habitants on compte décédés.
Champs-Élysées	2,450,000	13,110	186	219	17
Quinze-Vingts	2,760,000	17,676	156	542	31
Saint-Marcel	1,990,000	13,001	153	249	19
Invalides	2,980,000	20,244	147	681	34
Popincourt	1,890,000	19,296	98	412	21
Roule	1,890,000	22,936	82	333	14
Luxembourg	1,510,000	19,872	76	548	28
Porte Saint-Martin	1,400,000	21,780	64	310	14
Tuileries	580,000	9,992	58	94	9
Observatoire	1,030,000	18,223	57	291	16
Faubourg Saint-Antoine	1,040,000	18,999	55	520	27
Saint-Thomas d'Aquin	1,260,000	23,007	55	884	38
Chaussée-d'Antin	930,000	17,506	53	143	8
Jardin des Plantes	780,000	15,060	52	576	38
Faubourg Poissonnière	800,000	16,657	48	211	13
Temple	1,000,000	22,411	45	409	18
TOTAL	24,290,000	289,770	//	6,422	22,19

(1) Maximum des arrondissements..... 6,110,000 mètres carrés, le 8me arrondt.
Minimum..... 560,000 ..... le 4me arrondt.

(2) Maximum des quartiers..... 2,450,000 ..... Champs-Élysées.
Minimum..... 70,000 ..... Arcis.

Il ne faut pas oublier que ces maxima et ces minima sont relatifs, non à l'espace absolu du terrain, mais à la plus ou moins grande part qu'en ont ceux qui l'habitent, c'est-à-dire à la population.

Dans ces quartiers, où l'on compte de 45 à 186 mètres carrés par habitant, la moyenne des décès cholériques a été de 22,19 sur mille.

Les quartiers au-dessous de 43 mètres par habitant sont au nombre de trente-deux,

QUARTIERS.	SUPERFICIE DU TERRITOIRE en mètres carrés.	POPULATION à domicile. — Habitants.	MÈTRES carrés de terrain par habitant.	NOMBRE de décédés cholériques.	sur 1,000 habitants on compte décédés.
Faubourg Saint-Germain..	680,000	16,031	43	353	22
Faubourg Saint-Denis...	650,000	16,761	39	313	19
Faubourg Montmartre....	780,000	21,769	36	217	10
Arsenal.....	430,000	12,095	35	495	41
Place Vendôme.....	630,000	20,459	31	166	8
Palais de Justice.....	90,000	2,985	30	60	20
Marais.....	420,000	16,758	25	522	31
Feydeau.....	330,000	15,800	21	145	9
Louvre.....	230,000	11,320	20	306	27
Sorbonne.....	210,000	11,772	18	345	29
École de Médecine.....	280,000	15,879	18	404	25
Ile Saint-Louis.....	110,000	6,147	18	192	31
Monnaie.....	380,000	22,198	17	468	21
Mont-de-Piété.....	250,000	14,974	17	417	28
Montmartre.....	170,000	11,033	15	92	8
Marché Saint-Jean.....	210,000	14,406	15	415	29
Palais-Royal.....	280,000	20,012	14	200	10
Saint-Jacques.....	340,000	23,905	14	872	36
Cité.....	150,000	10,913	14	564	52
A reporter.....	3,170,000	87,115	//	1,544	//

QUARTIERS.	SUPERFICIE en MÈTRES CARRÉS.	POPULATION à domicile. — Habitants.	MÈTRES carrés de terrain pour habitants.	NOMBRE de décédés cholériques.	sur 1,000 habitants on compte décédés.
Report.....	3,170,000	87,115		1,544	
Mail.....	150,000	11,450	13	120	10
Saint-Eustache.....	130,000	9,931	13	124	12
Saint-Martin-des-Champs.	340,000	26,329	13	327	12
Bonne-Nouvelle.....	150,000	12,587	12	161	13
Saint-Honoré.....	130,000	11,109	12	157	14
Hôtel-de-Ville.....	150,000	12,740	12	671	53
Sainte-Avoye.....	200,000	18,899	11	442	23
Porte Saint-Denis.....	190,000	17,231	11	228	13
Banque.....	120,000	11,856	10	142	12
Montorgueuil.....	150,000	15,419	10	208	13
Lombards.....	140,000	15,066	9	343	23
Marchés.....	80,000	10,866	7	228	21
Arcis.....	70,000	10,665	7	453	42
TOTAL des quartiers au-dessous de la moyenne.	8,620,000	469,365	//	10,150	21,62
TOTAL des quartiers au-dessus de la moyenne..	24,290,000	289,770	//	6,422	22,19
TOTAL GÉNÉRAL.....	32,910,000	759,135	43	16,572	21,83

Ici l'on compte 21,62 décès sur mille, et l'habitant ne dispose que de 7 à 42 mètres d'espace. Là où il en a de 45 à 186 la perte a été de 22,19. Dans cette seconde division du sol de Paris les localités spacieuses, étendues, paraissent avoir moins d'avantage que les localités plus resserrées. Tel quartier qui n'a que 7 mètres carrés par habitant (les Arcis) a

donné quarante-deux décès sur mille, et tel autre (les Marchés) en a eu 21 avec le même nombre de mètres. Saint-Thomas-d'Aquin, avec 55 mètres par individu, a eu 38 morts, les Invalides 34, avec 147 mètres; le quartier de Feydeau 9, pour 21 mètres, et celui de Montmartre 8 pour moins d'espace encore (15 mètres).

Dans les rues, comme dans les arrondissements, comme dans les quartiers, la maladie conserve encore ce caractère qui lui semble particulier, de confondre dans une mortalité semblable des localités qui n'ont rien de commun entre elles que cette triste ressemblance. Sur 1,292 rues [1], 1,105 ont été frappées indistinctement, 187 seulement sont restées intactes. Parmi les premières on remarque les rues

Saint-Merry	34	décès cholériques sur 1000 habitants.
Guisarde	33	
de Vaugirard	29	
de la Grande Friperie	27	
de l'Aiguillerie	27	
des Prêtres et des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois	25	
de la Poterie	26	
de Sèvres	58	
Sainte-Croix de la Bretonnerie	49	
Saint-Louis (Ile Saint-Louis)	30	
Mouffetard	26	
des Marmousets (Cité)	70	
de la Licorne (Cité)	74	
du Bac	78	
Cassette	39	

[1] Le nombre total des rues, ruelles, passages, quais, places, marchés de Paris est de 1,811.

Des Fossés-Saint-Victor et rue Saint-Victor	35 et 34	décès cholériques sur 1000 habitants.
Saint-Jacques-la-Boucherie	44	
de la Roquette	44	
de la Harpe	20	
Saint-Antoine	31	
du Faubourg Saint-Antoine	28	
Saint-Dominique	38	
de la Verrerie	39	
Saint-Jean-de-Beauvais	35	
Galande	33	

Certes il n'y a aucune comparaison à faire, aucune identité à établir sous le rapport de la salubrité, de la ventilation, des habitudes de la population, et de sa densité entre la rue Saint-Merry et la rue Guisarde : cependant la mortalité est la même pour toutes les deux; entre la rue de la Roquette et la rue Saint-Jacques-la-Boucherie, et elles ont été également frappées; entre la rue Cassette et la rue de la Verrerie qui ont eu chacune 39 décès sur mille, ou la rue des Fossés-Saint-Victor, qui n'en a eu que 35; entre la rue Saint-Dominique et la rue de la Harpe, qui donnent, la première 38 et la seconde 20 décès seulement; entre la rue Saint-Louis-en-l'Ile et la rue Mouffetard, et cette dernière a été plus épargnée; entre la rue des Marmousets et la rue du Bac, et celle-ci a été plus maltraitée que celle-là.

Sera-ce enfin dans les maisons que la question se trouvera résolue? Un assez grand nombre a compté quatre, cinq, six décès, et quelques-unes jusqu'à huit, neuf, dix et onze. Toutes sans exception sont situées dans les plus mauvais quartiers, tels que ceux de la Cité, de l'Hôtel-de-Ville, ou dans les plus mauvaises rues des quartiers meilleurs, comme les

rues Saint-Nicolas d'Antin, des Jardins-Saint-Paul, Saint-Germain-l'Auxerrois, qui dépendent des quartiers de la Chaussée-d'Antin, de l'Arsenal, et du Louvre; ou bien ces maisons elles-mêmes offrent ce qu'il y a de pire parmi les habitations de Paris: ce sont celles de la Petite-Pologne, de l'enclos de la Foire Saint-Laurent, des rues des Marmousets, Cocatrix, Geoffroy-Lasnier. Là, pressés, entassés dans des chambres étroites, où, comme aux n°s 62, 38, 20 et 114 de la rue de la Mortellerie, ils ont à peine trois mètres d'espace pour chacun [1]; aux n°s 24 et 26 de la rue des Marmousets, où ils en ont deux; au n° 126 de la rue Saint-Lazare, où 492 individus n'en ont pas un [2], les malheureux habitants de ces tristes réduits ne reçoivent pas même en quantité suffisante l'air corrompu qu'ils respirent. La commission pourrait s'appuyer d'autres exemples, elle pourrait citer la plus grande partie des maisons des logeurs en chambre et à la nuit, celles où les étages sont multipliés au delà de toute proportion, ou bien qui sont mal distribuées, mal aérées, mal tenues: tous montreraient qu'à l'exception d'un petit nombre de cas où l'intensité du choléra a été très-forte, sans qu'il soit facile d'en saisir la cause, comme à Grenelle, au Gros-Caillou, dans les environs de l'École militaire, ou bien lorsque le mal venant à se développer tout à coup sa violence éclate à la fois sur tous les points, quelles que soient d'ailleurs les conditions physiques dans lesquelles ils sont placés; là où une population misérable s'est trouvée encombrée dans des logements sales, étroits, là aussi l'épidémie a multiplié ses victimes [3].

(1) Ces maisons ont eu 7, 8, 9 et 10 décès.

(2) Cette maison a eu neuf décès.

(3) L'épidémie visite ordinairement les maisons obscures, sales, humides, situées dans des rues basses, peu accessibles au soleil et au vent, dit M. le chevalier de Kerckhove,

Pour arriver à préciser ce fait, ce n'était point assez, comme on le voit, de le chercher dans les arrondissements, dans les quartiers, dans les rues; il fallait pénétrer jusque dans les habitations, comme il a fallu, pour déterminer l'influence du sol, arriver jusqu'aux rues, parce que, suivant les différentes conditions de localité, le mal ne frappant souvent dans un arrondissement qu'un quartier sur quatre, dans ce quartier que quelques rues, et dans ces rues que quelques maisons, leur mortalité partielle, bien que très-forte, se trouve effacée dans la mortalité générale, et son intensité réelle resterait dès lors inconnue si l'on se bornait seulement à la chercher dans les grandes divisions de la ville.

C'est ici que les explications promises par la commission viennent se placer naturellement, et qu'elle doit faire connaître sa pensée tout entière à ses lecteurs, qui l'ont sans doute déjà pressentie. En voyant l'épidémie tantôt ravager les lieux élevés, en même temps qu'elle épargnait les endroits plus bas; tantôt au contraire sévir dans ceux-ci et ménager les premiers; ou bien se montrer également funeste dans des localités tout à fait différentes; en observant ces contradictions fréquentes, ces continuelles variations de rapports, la commission n'a pu s'empêcher de soupçonner dans cette espèce de désordre qu'elle rencontrait partout, l'existence d'un élément de perturbation présent aussi partout, et de croire que cet élément ne pouvait être que celui de la population, toujours uni à tout, et compliquant tous les résultats, dans lesquels il entre pour une valeur relative à l'espèce d'individus qu'il représente, à leur genre de vie, à leur aisance plus ou moins grande, à leur rapprochement plus ou moins serré.

membre de la commission médicale d'Anvers, dans ses considérations sur la nature et le traitement du choléra-morbus.

En effet, dans les premier et huitième arrondissements, dont la superficie est de 83 mètres par habitant, la mortalité a été pour l'un de douze décès sur mille, et pour l'autre de vingt-sept. Des quatre quartiers qui composent le premier arrondissement, deux (les Tuileries 9 décès et la place Vendôme 8) sont au-dessous de la moyenne (12); le troisième (le Roule, 14) est légèrement au-dessus; le quatrième seulement (les Champs-Élysées, 17) la surpasse de plus d'un tiers; mais cette mortalité plus forte se perd dans la mortalité plus faible des trois autres quartiers, où, en d'autres termes, une population généralement aisée (ce mot est pris ici dans un sens relatif), à l'aise sur un vaste terrain, a peu souffert de l'épidémie. Tout est ici d'accord, le sol et l'habitant.

Dans le huitième arrondissement l'espace est le même que dans le premier, 83 mètres par individu, et cependant la moyenne des décès s'y trouve doublée (27 sur mille); de ses quatre quartiers, un seul (Popincourt, 21) est au-dessous; deux (le Marais, 31, et les Quinze-Vingts, 31) sont au-dessus, et le quatrième (le faubourg Saint-Antoine, 27) l'égale. Ici une population généralement mauvaise l'emporte sur l'espace, qui est bon.

Le quatrième arrondissement a douze mètres seulement de terrain par habitant, et 18 décès sur mille. Deux de ses quartiers (la Banque, 12, et Saint-Honoré, 14) n'atteignent pas la moyenne; le troisième (les Marchés, 21) est un peu au-dessus; le quatrième (le Louvre, 27) est fortement au-dessus. Ici une population bonne aux trois quarts est peu maltraitée par l'espace, et demeure au-dessous de la moyenne générale des arrondissements (21,83).

Dans le septième l'habitant dispose de douze mètres, comme dans le quatrième, mais il a payé au fléau le tribut de 30 sur mille. Deux quartiers (le marché Saint-Jeau, 29), et le

Mont-de-Piété, 28) ont eu le même nombre de décès; le troisième (les Arcis, 42) un tiers de plus; le quatrième seulement (Sainte-Avoye, 23) est au-dessous. Ici la population est peu aisée, l'espace étroit: le résultat est le contraire de celui du quatrième arrondissement.

D'autres faits semblent justifier encore l'opinion de la commission; c'est la mortalité très-forte de certains quartiers de Paris peu élevés et voisins de la rivière, où il semble que le hasard se soit plu à entasser de tout temps une population pauvre (la Cité, l'Hôtel-de-Ville)[1] et la mortalité très-faible d'autres quartiers également bas et voisins de l'eau (les Tuileries, la place Vendôme)[2], mais dont les habitants, moins pressés, ont à la fois plus d'espace et d'aisance; c'est, dans des localités très-élevées, comme l'enclos de la foire Saint-Laurent, les rues du Faubourg Saint-Antoine, Saint-Jean de Beauvais, des Carmes, des Amandiers Saint-Jacques, le grand nombre des décès, toutes les fois que l'habitant y était entassé, malheureux; ce qui semble prouver que les sites les plus opposés sont ramenés, sous le rapport de leur perte, à une chance presque commune, quand la population y est aussi la même, parce que là elle se retrouve avec ses mêmes conditions d'existence.

Ce qui s'est passé à Breslau, ville de 90,000 âmes, donne à cette opinion un nouvel appui. Lorsque la maladie parut, on se hâta de distribuer aux classes pauvres des vêtements, du bois, de bons aliments; d'assainir leurs habitations; de diviser les familles trop nombreuses, entassées dans des chambres étroites[3]; et l'on parvint, à l'aide de ces moyens,

(1) A 8 et 9 mètres au-dessus du zéro du pont de la Tournelle.

(2) A 8 et 9 mètres également. *Voy.* le tableau p. 92.

(3) Cet exemple mérite d'être suivi, et si l'épidémie se présentait de nouveau à Paris on ne peut douter que l'une des mesures les plus utiles serait de disséminer la partie de la population qui se trouve entassée chez les logeurs.

sinon à éteindre en entier, du moins à diminuer promptement les ravages de l'épidémie.

A Paris deux compagnies de sapeurs pompiers, au lieu d'une seule, formant ensemble trois cents hommes, se trouvaient réunies à la caserne de la rue du Vieux-Colombier, dans des chambres assez vastes d'ailleurs, mais dont toutes les fenêtres, disposées d'un seul côté, ne permettent d'imprimer aucun courant à l'air, et rendent ainsi sa circulation impossible, et son renouvellement difficile. Le fléau se répandit rapidement au milieu de ces hommes entassés. Dans les premiers jours d'avril dix-sept furent atteints et onze périrent. On s'empressa de séparer ces deux compagnies, si malheureusement rapprochées[1]. Dès ce moment le mal arrêta sa violence dans la caserne de la rue du Vieux-Colombier.

Enfin on a remarqué que les colonies allemandes établies en Gallicie durent aux habitudes de régime et de propreté qui les distinguent de la population slave, d'être restées intactes au milieu des villages polonais infectés [2].

En présence de ces faits et de beaucoup d'autres, que la suite de ce rapport amènera, il a été impossible à la commission de ne pas croire qu'il existe une certaine espèce de population, comme une certaine nature de lieux, qui favorisent le développement du choléra, le rendent plus intense et ses effets plus meurtriers. Elle ajoute même que le concours de ces deux causes paraît à ses yeux beaucoup plus redoutable que les variations de la température, la direction des vents, l'exposition du sol, et son plus ou moins de hauteur ou d'abaisse-

[1] Ces deux compagnies étaient la 1re et la 4e. Cette dernière fut envoyée dans une succursale établie faubourg Saint-Germain.

[2] Histoire du choléra en Russie.

ment, de sécheresse ou d'humidité, qu'il ne faut pas confondre avec celle de l'habitation, et qu'il ne produit pas toujours.

Les mêmes raisons, l'entassement et la misère, expliquent encore la différence de mortalité entre les six premiers arrondissements de Paris et les six derniers, mortalité sur laquelle les recherches d'un des membres de la commission avaient attiré l'attention longtemps avant l'apparition du choléra en Europe. Ses travaux avaient montré que les décès étaient plus nombreux dans la rue de la Mortellerie que dans toute autre rue de la capitale, et qu'il en était de même dans les quartiers habités par une population pauvre. Le choléra n'a donc agi sur elle que comme agissent les autres maladies; mais il l'a fait à sa manière, c'est-à-dire en tuant par milliers et en vingt-quatre heures, comme il tue partout.

CHAPITRE VIII.

DE L'INFLUENCE DES PROFESSIONS, DES AFFECTIONS MORALES ET DU RÉGIME SUR LE CHOLÉRA.

Une grande partie des recherches de la commission, les faits observés par elle, leurs résultats comparés, semblaient lui indiquer qu'à l'action des causes physiques qui avaient pu concourir au développement de l'épidémie se joignait encore l'action d'une autre cause plus étendue, plus générale, qui les compliquait toutes; que cette cause tenait à l'espèce particulière de personnes atteintes par la maladie, et que dès lors pour en étudier les effets, pour en apprécier l'influence, il était nécessaire que la commission descendît dans ses investigations jusqu'aux individus eux-mêmes, qu'elle en connût l'état, les mœurs, les habitudes.

Dans cette pensée elle a cherché, à l'aide d'un classement méthodique, à composer un tableau qui montrât d'une part les professions exercées par les décédés distribués dans l'ordre indiqué par leur nature même, et de l'autre la répartition du nombre de décédés entre les mêmes professions, d'après les diverses conditions qu'on pouvait regarder comme susceptibles d'avoir exercé quelque influence sur le développement de la maladie; c'est cette double distribution que présente le tableau n° 62 dont la commission va exposer les principaux résultats.

On a vu que le nombre total des personnes mortes du cho-

léra depuis son invasion jusques et y compris le 30 septembre 1832 est de 18,402 [1].

Considéré sous le rapport des professions, ce nombre présente les divisions suivantes :

1re classe..... ...	2,073	personnes de tout âge et sexe appartenant soit directement, soit indirectement.....	aux professions libérales.
2e classe.....	1,816	*Idem*.....	aux professions commerciales.
3e classe.....	6,523	*Idem*.....	aux professions mécaniques.
4e classe.....	4,180	*Idem*.....	aux professions salariées.
5e classe.....	1,034	*Idem*.....	à la profession militaire.
	983	enfants des deux sexes pour lesquels on ne connaît pas quelle était la profession des parents.	
	1,793	décédés des deux sexes dont la profession est restée inconnue.	
TOTAL.....	18,402		

Si l'on distrait les militaires (1,034), qui seront le sujet d'un chapitre à part, et si on fait en même temps abstraction des 2,776 personnes dont on n'a pu connaître la profession, il restera 14,592 morts dont la profession a été constatée, et qui sont répartis dans les quatre premières classes du tableau.

Les totaux que présentent ces classes sont-ils en rapport avec la partie de la population qui compose chacune d'elles, ou bien indiquent-ils qu'une classe ait été frappée plus for-

[1] Voir le tableau n° 58.

tement qu'une autre? La réponse à cette question ne serait possible qu'en ayant la connaissance exacte du nombre des personnes qui exercent chaque profession, et malheureusement aucun recensement n'a pu jusqu'ici l'établir d'une manière satisfaisante.

Dans la vue de suppléer, autant qu'il était en elle, à un document aussi important, la commission a pensé qu'en formant d'après les mêmes bases un tableau des professions des individus décédés pendant les six mois correspondants de 1831, et en comparant ses résultats avec ceux du tableau de 1832, leur différence indiquerait quel avait été le degré d'influence du choléra sur la mortalité de ces professions.

Ce nouveau travail a été exécuté. Il a donné du 1er avril au 30 septembre 1831 inclusivement 12,268 décès.

Dans ce nombre 842 appartiennent soit directement, soit indirectement à la classe militaire, et l'on n'a point à s'en occuper dans ce moment. L'état de 2,488 n'a pu être connu, il reste seulement 8,938 individus dont les professions sont indiquées, et qui se répartissent ainsi dans les quatre classes suivantes :

Première classe.....	1,624	décédés appartenant soit directement, soit indirectement.....	aux professions libérales.
Deuxième classe.....	871	*Idem*.....	aux professions commerciales.
Troisième classe.....	4,328	*Idem*.....	aux professions mécaniques.
Quatrième classe.....	2,115	*Idem*.....	aux professions salariées.
TOTAL.....	8,938		

Maintenant ces nombres sont-ils en proportions relatives avec ceux des décédés cholériques? l'examen particulier de chaque classe va le faire reconnaître.

§ Ier.

Examen des classes et des professions qui les composent.

La première classe (professions libérales) paraît avoir été moins frappée par le choléra que par la mortalité ordinaire; d'après le chiffre des décès en 1831 [1], elle aurait dû perdre par le choléra 2,651 personnes sur 14,592. 2,073 seulement ont succombé, la différence est donc en moins de 578 personnes, ou 218 millièmes.

Dans cette première classe se font remarquer les propriétaires et les rentiers, qui en 1832 ont représenté à eux seuls 67 millièmes des décédés cholériques et les commis et employés qui n'y sont entrés que pour 32 millièmes, tandis qu'en 1831 les premiers ont offert 88 millièmes, et les seconds 36 millièmes des décès ordinaires.

La deuxième classe (professions commerciales) est au contraire plus frappée par l'épidémie que par la mortalité commune.

En effet, d'après les décès de 1831 [2] elle n'aurait dû compter en 1832 que 1,422 décédés cholériques tandis que le nombre s'en est élevé à 1,816. Différence en plus, 394 ou 207 millièmes.

L'examen de cette classe fait voir que ce résultat est dû à ce que les diverses industries qui s'exercent dans l'intérieur de l'habitation et qui supposent une existence aisée, comptent un petit nombre de décès, tandis que le contraire se remarque pour celles qui se composent d'objets dont la

(1) 1,624 sur 8,938.

(2) 871 sur 8,938.

vente a lieu soit dans des localités humides et malsaines, soit en plein air, soit enfin en les étalant sur la voie publique.

Ainsi les professions ci-après indiquées ont été moins maltraitées par le choléra que par la mortalité ordinaire:

	1832. — DÉCÈS CHOLÉRIQUES.		1831. — DÉCÈS NON CHOLÉRIQUES.	
	Nombre.	Rapport sur mille.	Nombre.	Rapport sur mille.
Marchands de draps	5	3	6	7
——— de meubles	16	8	16	20
——— de toiles	6	3	5	6
——— de vins	140	76	91	100
——— merciers	25	14	25	30
——— épiciers	58	32	62	70
——— fruitiers	82	45	43	50
——— libraires	15	7	19	20
——— quincailliers	5	3	7	8

Les professions suivantes présentent un résultat entièrement opposé :

	1832. — DÉCÈS CHOLÉRIQUES.		1831. — DÉCÈS NON CHOLÉRIQUES.	
	Nombre.	Rapport sur mille.	Nombre.	Rapport sur mille.
Aubergistes, maîtres d'hôtels garnis et logeurs	123	68	27	31
Marchands bouquinistes	4	2	1	1

	1832. — DÉCÈS CHOLÉRIQUES.		1831. — DÉCÈS NON CHOLÉRIQUES.	
	Nombre.	Rapport sur mille.	Nombre.	Rapport sur mille.
Marchands de bois et employés à la vente dans les chantiers	35	19	12	10
——— de légumes.....	166	91	49	60
——— de volailles.....	19	10	3	3
——— nourrisseurs.....	10	6	2	1
——— de cirage	15	8	1	1
——— brocanteurs-fripiers...	74	40	26	30
——— faïenciers.....	10	6	1	1
——— de gâteaux.....	22	12	4	5
——— d'habits.....	15	8	4	5
——— à la toilette.....	15	8	5	5
——— de tisane.....	11	6	1	1
——— à la halle.....	21	11	3	3
——— de poissons.....	31	17	4	4

La troisième classe (professions mécaniques) paraît avoir éprouvé une influence moins funeste, puisque, proportionnellement aux 4,328 décès qu'elle présente en 1831, le nombre en 1832 aurait dû atteindre 7,066, tandis qu'il n'a pas dépassé 6,523. Différence 543 ou 77 millièmes.

On remarque qu'un certain nombre des professions qui la composent offrent plus particulièrement aux époques comparées des rapports différents, savoir :

Trois professions qui ont compté proportionnellement un

bien plus grand nombre de décès cholériques que de décès ordinaires s'exercent en plein air,

	1832. — DÉCÈS CHOLÉRIQUES.		1831. — DÉCÈS NON CHOLÉRIQUES.	
	Nombre.	Rapport sur mille.	Nombre.	Rapport sur mille.
Blanchisseurs	533	37	227	25
Maçons (1)	351	24	140	16
Matelassiers	80	6	26	3

Et neuf professions qui se trouvent d'une manière très-marquée placées dans une position contraire, s'exercent dans l'intérieur de l'habitation :

	1832. — DÉCES CHOLÉRIQUES.		1831. — DÉCÈS NON CHOLÉRIQUES.	
	Nombre.	Rapport sur mille.	Nombre.	Rapport sur mille.
Bijoutiers-orfèvres	141	10	115	13
Ébénistes	111	8	109	12
Menuisiers	291	20	206	23
Cordonniers	459	32	344	38
Couturières	665	46	491	55
Fleuristes	21	1	24	3
Lingères	99	7	149	16
Modistes	10	1	44	5
Tailleurs	305	21	276	31

(1) La commission n'a eu aucun moyen d'établir si le nombre des ouvriers maçons a

Enfin l'influence du choléra sur la quatrième classe (professions salariées) semble avoir été plus forte que celle de la mortalité ordinaire. Le nombre des morts de cette classe en 1831 [1] n'aurait dû produire qu'une perte de 3,453 individus en 1832: elle s'est élevée à 4,180. Différence en plus 727 ou 211 millièmes des décès qu'indique la mortalité de 1831.

Parmi les professions qui composent cette classe, un très-petit nombre a montré une égalité relative dans les décès des deux époques, et presque pour toutes on remarque une mortalité cholérique constamment plus forte; il en est quelques-unes qui se distinguent surtout par les rapports différents qu'elles présentent, savoir:

Deux professions ont eu un moindre nombre de décès cholériques que de décès ordinaires,

	1832. — DÉCÈS CHOLÉRIQUES.		1831. — DÉCÈS NON CHOLÉRIQUES.	
	Nombre.	Rapport sur mille.	Nombre.	Rapport sur mille.
Cochers	140	10	104	12
Domestiques	616	42	493	55

été le même à Paris pendant les deux années; mais cependant, s'il était permis de calculer le nombre de bras employés d'après les quantités de matériaux de construction introduits dans la ville pendant les années 1831 et 1832, on serait porté à croire que la différence n'a pu être très-grande, attendu qu'il en existe fort peu entre les quantités de matériaux de cette espèce introduits dans la ville de Paris pendant les deux années comparées.

[1] 2,115 sur 8,938.

Quinze professions offrent un résultat opposé à celui qui précède,

	1832. — DÉCÈS CHOLÉRIQUES.		1831. — DÉCÈS NON CHOLÉRIQUES.	
	Nombre.	Rapport sur mille.	Nombre.	Rapport sur mille.
Balayeurs	37	3	10	1
Bateliers-mariniers	28	2	9	1
Charbonniers	74	5	31	3
Chiffonniers	62	4	9	1
Commissionnaires	194	13	90	10
Cuisiniers	295	20	153	17
Employés aux halles et marchés	48	3	4	0,44
Gardes d'enfant	29	2	6	0,67
Gardes malades	77	5	35	4
Infirmiers	38	3	14	2
Journaliers	1,171	80	588	66
Porteurs d'eau	89	6	49	5
Portiers	496	34	231	26
Remouleurs	9	0,62	1	0,11
Terrassiers	54	4	20	2

§ II.

Examen de l'influence des conditions dans lesquelles se trouve placé l'exercice de diverses professions.

La commission devait rechercher quelle avait été l'influence du choléra sur les 14,592 décédés, en raison des conditions dans lesquelles se trouvaient placées les professions qu'ils exerçaient, cette recherche a donné lieu à un

nouveau classement où elles ont été groupées, en raison de ces mêmes conditions, savoir :

1° Professions exercées à l'abri des intempéries de l'air avec la distinction de celles qui sont plus particulièrement sédentaires et de celles qui exigent un rapprochement fréquent avec les malades. Décédés..... 9,790

2° Professions exercées en plein air. Décédés.. 2,982

3° Professions exercées dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel. Décédés..... 1,258

4° Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire. Décédés..... 562

TOTAL..... 14,592

La même classification a été opérée ensuite pour les 8,938 personnes décédées pendant les six mois correspondants de l'année 1831 ; elle a fourni les divisions ci-après :

Première.....	7,329
Deuxième.....	928
Troisième.....	467
Quatrième.....	214
	8,938

Du rapprochement de ces deux nombres se déduisent pour chacune de leurs divisions les résultats suivants :

La première (professions exercées à l'abri des intempéries) a présenté en 1831 7,329 décédés sur 8,938; elle aurait dû en 1832 offrir 11,965 décès cholériques sur 14,592; on ne compte de ces derniers que 9,790. Cette division a donc

perdu par le choléra 2,175 personnes de moins que le nombre indiqué par la mortalité de 1831, ou 182 millièmes de ce même nombre.

Toutefois il est à remarquer qu'une tendance contraire s'est manifestée à l'égard de deux subdivisions; savoir:

1° Professions plus particulièrement sédentaires.

Les individus qui en font partie ont été atteints en plus par le choléra, dans le rapport de 148 millièmes du nombre proportionnel indiqué par les décès de 1831.

2° Professions qui rapprochent fréquemment des malades les personnes qui les exercent.

Ces dernières ont éprouvé une perte plus forte de 378 millièmes, du nombre que leur assignait la mortalité de 1831; mais on ne doit pas perdre de vue que cette augmentation de décès a pour cause principale l'accroissement extraordinaire que l'épidémie a nécessité dans le nombre des personnes qui se dévouent à soigner les malades, circonstance sans laquelle on ne peut douter que la tendance qui est signalée plus haut ne se fût point manifestée; en effet, sur 2,035 personnes employées spécialement au service des cholériques dans les hospices et hôpitaux civils de Paris tant sédentaires que temporaires, 138 ont été atteintes du choléra, et 45 ont succombé: c'est un malade sur 15, et un décès sur 45 (ou 22,11 sur 1,000), proportion qui dépasse à peine la moyenne des décès des habitants de Paris (21,83) et qui est plus favorable que la moyenne générale rapportée à la population entière de Paris, 1 décès sur 42 habitants, (ou 23,42 sur 1000) [1].

La deuxième division (professions exercées en plein air),

[1] Des proportions plus favorables encore ont été signalées dans différents pays: A Revel, sur 113 personnes attachées au service de l'hôpital, deux seulement ont été

en raison des 928 morts, sur 8,938, qui la composaient en 1831, aurait dû sur 14,592 décédés cholériques en compter 1,515; le nombre de ces derniers ayant été de 2,982, il a dépassé la perte de 1831 de 1,467, ou de 968 millièmes en plus.

La troisième division (professions exercées dans les lieux humides sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel) avait eu en 1831 467 décédés sur 8,938. En 1832 elle aurait dû en présenter 763. Elle en a eu 1258, c'est 495 de plus, ou 649 millièmes des décès auxquels elle devait s'attendre.

Enfin la quatrième division (professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire), d'après la proportion de 214 décès en 1831 sur 8,938 devait avoir 349 décédés cholériques; elle en a perdu 562, différence en plus 213 ou 610 millièmes.

Il ressort de l'examen de ces professions soit en elles-mêmes, soit dans leurs différents modes d'exercice, que le choléra paraît avoir sévi avec moins de vigueur sur les individus auxquels elles permettaient de se garantir des intempéries de l'air, ou dont la position sociale n'excluait pas une certaine aisance, ou enfin qui trouvaient dans un art, un métier quelconque, des moyens suffisants d'existence.

atteintes, un infirmier et une infirmière, et leur conduite n'était rien moins que régulière. (Gaimard et Girardin, pag. 19.)

A Pétersbourg, sur 58 personnes attachées à l'hôpital temporaire du quartier de l'amirauté, une seule est tombée malade, pour avoir bu du kwas froid ayant chaud; elle guérit. (*Idem*, pag. 38.)

Sur 123 personnes attachées à l'hôpital de Moscou, deux seulement ont été atteintes. (*Idem*, pag. 19.)

Sur 253 individus attachés au service des cholériques de l'hôpital de la marine à Cronstadt, quatre seulement ont été atteints. (*Idem*, pag. 29.)

Au Bengale, sur 250 à 300 officiers de santé, dont la plupart ont vu beaucoup de malades, trois seulement furent attaqués du choléra, et un seul succomba. (Rapport du docteur Charles Mac Léon sur les lois de quarantaine.)

Ainsi celles qui composent presque entièrement la première classe, mais surtout les propriétaires, les rentiers et les employés ont été épargnés;

Dans la deuxième classe, les marchands de draps, de meubles, de toiles, de vins, de merceries, les épiciers, fruitiers, libraires et quincailliers;

Dans la troisième, les bijoutiers, orfèvres, ébénistes, menuisiers, cordonniers, couturières, fleuristes, lingères, modistes et tailleurs;

Enfin dans la quatrième, les cochers et domestiques qui participent à l'aisance de leurs maîtres.

Tandis qu'au contraire le mal a sévi plus fortement sur les professions qui supposent une existence moins heureuse, et notamment dans la deuxième classe, sur les marchands soit sédentaires soit ambulants, tels que les bouquinistes, les employés à la vente de bois sur les chantiers, les marchands de légumes, de vins, de fruits, d'habits, de volailles, de cirage, de gâteaux, de tisane, de poissons, les marchands à la halle, à la toilette, les faïenciers, les brocanteurs, les fripiers, les nourrisseurs, les aubergistes et les logeurs en garni; dans la troisième classe, sur les blanchisseurs des deux sexes, les maçons, les matelassiers; et dans la quatrième, sur la presque totalité des professions qu'elle comprend; professions qui donnent généralement une existence précaire et dépendante d'un travail pénible, dont les fatigues journalières n'éprouvent d'interruption qu'en ajoutant à la détresse et à la misère de ceux qui les exercent.

Enfin les différences que présentent les rapports comparés de 1832 et de 1831 démontrent avec évidence que l'exercice des professions à l'abri des intempéries a été particulièrement favorable à ceux qui se sont trouvés jouir de

cet avantage, tandis qu'on reconnaît, dans des proportions plus ou moins fortes, un effet contraire pour les individus qui en étaient privés.

Tout en signalant ces faits, la commission s'empresse de faire remarquer qu'ils ne doivent être considérés que comme de simples indices; que les tendances qui semblent ressortir du rapprochement des professions exercées par les décédés, aux deux époques choisies pour termes de comparaison, sont des résultats très-composés et qui ne sauraient être attribués d'une manière spéciale, à ces professions ainsi qu'aux conditions qui ont déterminé le système de classification adopté [1].

On ne peut en effet méconnaître que le défaut des premiers secours, les complications de toute espèce, la constitution particulière des personnes atteintes, et leurs habitudes d'hygiène ne soient entrés pour beaucoup dans l'issue favorable ou funeste de la maladie. Mais la commission ne possède aucun renseignement qui puisse la conduire à représenter par une valeur déterminée la mesure de ces diverses actions, qu'on ne saurait contester sans cependant pouvoir en apprécier numériquement les effets.

On a encore regardé les vives émotions de l'âme comme pouvant aggraver dans beaucoup de cas l'état des malades, et comme pouvant même donner la maladie; c'est ainsi qu'on a mis au nombre des causes du choléra les excès de travail, les emportements de la colère, les chagrins inattendus, toutes les affections morales enfin, et surtout la peur.

La commission croit sans doute à l'action puissante et rapide des passions de l'âme sur nos organes, aux troubles, aux

[1] La commission n'ignore pas d'ailleurs que ces résultats peuvent être respectivement un peu altérés par l'irrégularité proportionnelle (0,052) des nombres des décédés dont les professions sont restées inconnues pour les deux années comparées; mais elle a dû se borner à le faire remarquer, n'ayant aucun moyen d'approcher plus près de la vérité.

désordres de tout genre qu'elle peut y produire; elle est loin de ne pas reconnaître cette étroite alliance du physique et du moral que la voix des siècles a toujours proclamée sans être jamais démentie; aussi ne nie-t-elle pas que dans beaucoup d'occasions la crainte du mal n'ait pu le donner, mais elle pourrait citer aussi beaucoup d'autres cas où la crainte n'a rien produit, et si la gravité du sujet n'excluait ici toute pensée légère, elle pourrait dire avec un auteur connu que beaucoup de personnes qui avaient à un haut degré la peur du mal en ont été quittes pour avoir seulement le mal de la peur.

Certes s'il est quelque chose capable de répandre au plus haut degré l'effroi dans une nombreuse population, c'est un combat opiniâtre livré au milieu d'elle; c'est le canon tiré dans ses rues; les balles, les boulets, la mitraille les sillonnant dans tous les sens; c'est le spectacle des morts, des mourants, des blessés, c'est la crainte de l'incendie, du pillage, de la violence, de tous les maux à la fois. La commission a soigneusement suivi la marche du choléra dans les lieux mêmes qui furent le théâtre des événements des 5 et 6 juin, et elle n'a observé à cette époque aucun accroissement de la maladie ni des décès dans les maisons de la rue et du cloître Saint-Méry. Ce n'est qu'à dater du 18 juin, c'est-à-dire douze jours après, que les premiers signes de la recrudescence commencèrent à se montrer : jusque-là les entrées aux hôpitaux s'étaient maintenues entre onze, cinq, quatorze et vingt par jour.

Il y a plus, les décès qui eurent lieu alors dans les maisons de la rue et du cloître Saint-Méry furent séparés par d'assez longs intervalles, et si les violents désordres auxquels le quartier fut en proie pendant les journées de juin eussent ranimé l'énergie du mal parmi ses habitants, il n'eût point mis dans sa violence tant de lenteur à les frapper.

La commission, en reconnaissant tout le pouvoir du moral sur le physique et l'influence qu'il a pu avoir chez certaines personnes sur le développement du choléra, avoue cependant qu'elle ne saurait voir dans la nouvelle reprise de cette maladie, le 18 juin, c'est-à-dire treize à quatorze jours après les journées des 5 et 6, une suite de l'impression de frayeur produite sur la population par les combats de ces mêmes journées. Ils furent sans aucun effet sur le mal, dont l'activité s'était alors beaucoup ralentie, soit que les commotions politiques, en général passagères, produisent dans les esprits une terreur moins profonde que la présence d'un fléau terrible dont les coups sont d'autant plus redoutables que, comme ils tombent partout en même temps, il n'est nulle part d'abri contre eux, soit qu'en effet l'effroi qu'ils avaient inspiré d'abord fût ensuite un peu diminué à mesure que l'habitude du danger familiarisait avec eux.

Enfin un autre point d'hygiène a paru à la commission susceptible d'être étudié, c'est l'influence que peuvent avoir sur l'activité du mal les excès du dimanche et du lundi dans la classe ouvrière. On sait que pendant ces deux jours, et souvent même au delà, elle se fait une déplorable habitude de changer un repos nécessaire en une oisiveté condamnable, et que son imprévoyance, d'ailleurs peu inquiète de payer du dénûment le plus absolu, le lendemain, son abondance de la veille, prodigue en quelques jours le salaire de la semaine, et ne connaît d'autre terme à ses dépenses que l'épuisement complet de l'argent qui les paye.

La commission a pensé que l'examen du nombre des cholériques entrés chaque jour dans les hôpitaux pendant toute la durée de l'épidémie lui fournirait un moyen indirect de mesurer l'influence qu'a pu avoir l'intempérance à l'égard de la population admise dans ces établissements.

Le résultat de cet examen est consigné dans le tableau suivant :

ENTRÉES PAR MOIS.			ENTRÉES PAR JOURS DE LA SEMAINE.			TERME MOYEN des entrées par jour.
MOIS.	NOMBRE des jours.	NOMBRE des malades.	JOURS de la semaine.	NOMBRE des jours.	NOMBRE des malades.	
Mars	6	203	Dimanches	27	1,833	67-88
Avril	30	8,934	lundis	27	2,075	76-85
Mai	31	1,293	Mardis	27	1,947	72-11
Juin	30	635	Mercredis	27	1,978	73-26
Juillet	31	1,576	Jeudis	27	2,004	74-22
Août	31	808	Vendredis	27	1,971	73-00
Septembre	30	328	Samedis	27	1,969	72-92
TOTAL	189	13,777	TOTAL	189	13,777	72-36

Ce tableau fait voir :

1° Que pendant les 189 jours qui, à partir du 25 mars jusqu'au 30 septembre, forment toute la période épidémique chacun des jours de la semaine s'est représenté vingt-sept fois ;

2° Que si l'on divise le nombre des cholériques entrés dans les hôpitaux civils et les infirmeries des hospices (13,777) par le nombre des jours observés (189) on reconnaît qu'il est entré, terme moyen, dans ces établissements 72,36 malades cholériques par jour ;

3° Si l'on examine ensuite quel a été le nombre des ad-

missions pour chacun des jours de la semaine en particulier, on trouve :

Pour 27 lundis, terme moyen	76,85
Pour 27 mardis	72,11
Pour 27 mercredis	73,26
Pour 27 jeudis	74,22
Pour 27 vendredis	73,00
Pour 27 samedis	72,92
Pour 27 dimanches	67,88

C'est-à-dire que le maximum des entrées a été le lundi, et le minimum le dimanche; que ce maximum offre sur le minimum ou les entrées du dimanche une augmentation de plus d'un huitième (0,132); que le mardi a été, après le dimanche, le jour où l'on a compté le moins d'entrées; que pendant les deux jours qui suivent le mardi elles ont augmenté, tandis qu'elles ont été en diminuant pendant les deux derniers jours dont est précédé le nouveau dimanche, qui lui-même en a présenté encore un moindre nombre : il résulte de cet examen, que l'influence des excès du dimanche et des premiers jours de la semaine sur la partie de la classe ouvrière admise aux hôpitaux se trouve indiquée par l'augmentation des entrées les lundis, mercredis et jeudis, la diminution des mardis paraissant être une conséquence de la forte augmentation du lundi.

Peut-être cet excédant des entrées dans les hôpitaux pour un jour particulier de la semaine aurait-il été plus marqué à Paris [1], si la rapidité avec laquelle, lors de la première

[1] D'après les renseignements publiés par M. le capitaine bavarois Bikes, on remarque que pour les villes de Vienne, Berlin, Kœnisberg, Hambourg, Dantzig, Magdebourg, Stettin et Posen, prises ensemble, le nombre des cholériques reçus chaque jour de la semaine dans les hôpitaux, rapporté à 1000, a présenté respectivement, comme à Paris, des différences en plus et en moins; que le jour le plus chargé était pour ces villes le jeudi : il comptait 155 entrées sur 1000, tandis que le jour le moins chargé, le vendredi, n'en offrait plus que 135 sur 1,000.

invasion, les victimes de leur intempérance étaient frappées ne les eût pas mises souvent dans l'impossibilité d'être transportées dans ces établissements, et si parfois les familles, arrêtées par des craintes d'empoisonnement et de typhus répandues et accueillies par la terreur, n'eussent point elles-mêmes apporté des obstacles au transport de leurs malades.

Du reste la commission n'ignore pas qu'un effet semblable a déjà été remarqué dans les temps ordinaires et hors de toute influence épidémique, et que l'on regarde comme constant, que les entrées dans les hôpitaux sont généralement plus nombreuses les lundis que les autres jours de la semaine.

CHAPITRE IX.

DU CHOLÉRA DANS LES PRISONS ET LES HOSPICES DE LA VILLE DE PARIS.

Il existe sept prisons dans l'enceinte de la ville de Paris; ce sont :

1° *Le dépôt établi près la préfecture de police,* où l'on conduit d'abord toutes les personnes arrêtées ;

2° *La maison d'arrêt,* ou *la Force,* destinée aux hommes prévenus de crimes ou de délits quelconques;

3° *La maison de justice,* connue sous le nom de *Conciergerie,* où l'on enferme les personnes des deux sexes qui doivent être traduites devant la cour d'assises ;

4° *La maison de Saint-Lazare,* où sont les femmes prévenues et condamnées;

5° *La maison de Sainte-Pélagie,* affectée spécialement aux individus arrêtés pour dettes ou condamnés pour délits politiques [1];

6° *La maison des jeunes détenus,* dite des *Madelonnettes,* où l'on envoie les jeunes prévenus et condamnés du sexe masculin;

7° Enfin *la maison de Bazancourt,* destinée aux garçons détenus par voie de *correction paternelle.*

Depuis l'invasion du choléra-morbus jusqu'au 1er octobre, la population moyenne des prisons, déduite de toutes les journées de présence des détenus, a été de 2,725, et le nombre total des décès cholériques de 61. C'est un décès sur

[1] Les premiers sont maintenant dans une nouvelle prison, rue de Clichy.

44,67 ou 22 sur 1,000, proportion moins forte que celle de la mortalité cholérique des habitants de la ville de Paris (46).

Certes lorsque l'épidémie éclata on s'attendait à de plus grands ravages dans les prisons; on croyait que les mauvaises conditions dans lesquelles vivent ceux qui les habitent y multiplieraient les victimes. L'administration avait d'ailleurs pris d'avance toutes les mesures qui pouvaient diminuer le mal: plusieurs prisonniers obtinrent alors leur translation dans les maisons de santé de la capitale : on transporta dans les hôpitaux ceux qui étaient malades et qui, à toute autre époque, auraient été traités dans les infirmeries des prisons. Enfin beaucoup d'individus arrêtés pour cause de vagabondage, ou renfermés dans la maison de répression de Saint-Denis, furent dirigés vers leurs départements respectifs.

Le tableau suivant offre les détails qui concernent les prisons de Paris:

	POPULATION moyenne établie par les journées de présence des détenus.	DÉCÈS CHOLÉRIQUES DES DÉTENUS dans les prisons elles-mêmes.	dans les hôpitaux et maisons de santé.	Totaux.	RAPPORT DES DÉCÈS totaux à la population moyenne 1 sur ...	sur 1,000.
Dépôt près la préfecture de police...	287	//	8	8	35,87	29
Maison d'arrêt.....	759	6	6	12	63,25	16
Maison de justice.....	160	3	2	5	17,60	57
Maison de Saint-Lazare.....	834	10	10	20	41,70	24
Sainte-Pélagie. . Correction.....	298	//	11	11	27,09	37
Sainte-Pélagie. . Dette.....	160	//	4	4	40	25
Jeunes détenus (*Madelonnettes*)..	278	1	//	1	278 (1)	4
Maison de Bazancourt.....	21	//	//	//	//	//
TOTAUX.....	2,725	20	41	61	44,67	22

(1) Le décès unique indiqué pour la maison des jeunes détenus est attribué au choléra par les bureaux de la préfecture de police, et à un catarrhe pulmonaire dans le bulletin reçu à la préfecture du département.

On sera sans doute étonné, en jetant un coup d'œil sur l'avant-dernière colonne de ce tableau, de voir le choléra n'enlever aux Madelonnettes qu'un détenu sur 278. Mais dans un sujet de la nature de celui-ci, il faut avoir égard à l'âge des prisonniers et aux conditions dans lesquelles ils vivent. Or, le rapport de 1 à 278 a été fourni exclusivement par des jeunes gens que l'on sait avoir eu pour ainsi dire le privilége d'échapper au fléau.

La disposition morale des prisonniers enfermés dans la maison de justice et qui vont être jugés par les cours d'assises, absous ou bien condamnés à une peine dont le *minimum* n'est pas au-dessous de cinq ans d'emprisonnement, lorsque le jury n'admet point de circonstances atténuantes, a-t-elle réellement occasionné une mortalité d'un sur 17 à 18? On peut le croire. Cependant on ne doit pas oublier que dans beaucoup de rues très-populeuses la perte a été encore plus considérable que dans la maison de justice; et relativement à la mortalité générale dans les prisons (1 sur 44,67 ou 22 sur 1,000), que des arrondissements entiers en ont éprouvé une bien plus forte.

On fera remarquer encore que les prisons ont eu proportionnellement un nombre de décédés cholériques beaucoup plus faible que les hospices de Paris *intra* (1) et *extra* (2) *muros;* dans ces derniers établissements il a été enlevé par l'épidémie, pendant les six mois qu'elle a duré, 747 indigents sur 12,572, c'est 1 sur 16,83, ou 59,42 sur 1000.

Cette mortalité, dont la force s'explique naturellement par l'âge avancé des personnes qui peuplent les hospices, offre le même rapport que les décès des autres habitants de Paris

(1) Vieillesse, femmes (Salpétrière); Incurables, hommes et femmes; Hospice des Ménages; Maison de retraite de Sainte-Périne.

(2) Vieillesse, hommes, (Bicêtre); Hospice La Rochefoucauld.

pour les âges de soixante ans et au delà[1]. Toutefois il est des hospices pour lesquels le rapport des décès à la population présente de grandes différences avec le terme moyen ci-dessus (59,42 sur 1,000); ainsi l'hospice des Orphelins n'a eu qu'un décès, et la maison de retraite de Sainte-Périne que 11 décès sur 1,000, tandis que l'hospice des Ménages a perdu 103 personnes sur 759, ou 135 sur 1,000; mais si l'on croit pouvoir admettre que le résultat favorable observé à l'égard des deux premiers est dû au jeune âge des orphelins, et à l'aisance relative des habitants de la maison de retraite de Sainte-Périne, il paraîtra naturel de conclure que l'effet contraire reconnu à l'hospice des Ménages a eu pour cause le grand âge des personnes qui y sont admises, réuni à leur indigence à laquelle cette admission apporte peu de soulagement; car on ne doit pas perdre de vue que cet établissement n'a d'hospice que le nom; qu'un ménage, dont l'un des conjoints doit avoir soixante ans et l'autre au moins soixante-dix pour y être admis, n'y reçoit dans l'état valide que la chambre qu'il habite et quelques faibles secours[2], tandis que dans les autres hospices les indigents ont chaque jour une ration de vivres suffisante, un lit, le linge, les vêtements et tous les soins qu'exigent leur âge et leur état de santé, aussi ceux-ci ne présentent-ils ensemble, et en déduisant l'hospice des Ménages, qu'une perte de 54,51 sur 1,000, c'est-à-dire une perte qui n'atteint pas la moitié de celle qui a été constatée pour l'hospice des Ménages.

[1] Voyez le tableau n° 60.

[2] Les secours donnés à chaque individu admis à l'hospice des Ménages sont, 3 francs en argent tous les dix jours, une livre et un quart de pain par jour, une livre de viande crue pour dix jours, un double stère de bois par an et deux voies de charbon.

CHAPITRE X.

DES EFFETS DU CHOLÉRA SUR LA POPULATION MILITAIRE.

Jusqu'à présent les effets du choléra ont été observés sur la population d'une grande ville, sur une masse d'individus de tout sexe, de tout âge, de toute condition, de toute fortune; hommes, femmes, enfants, vieillards, bourgeois, artisans, riches ou pauvres, mais tous libres de leurs volontés, de leurs actions, n'étant assujettis à aucun joug, à aucune contrainte directe, et vivant chacun selon sa position, son caprice ou ses goûts.

Mais au milieu de cette population il en existe une autre composée d'hommes ayant tous la même demeure, le même vêtement, la même nourriture, le même âge, les mêmes occupations, et l'on pourrait ajouter presque les mêmes idées, résultat moral d'une position physique commune à tous; ce sont les soldats, soumis à des habitudes de régime et de discipline que l'on ne retrouve point hors de leurs casernes. La commission devait examiner quelle avait été sur eux l'influence du choléra.

Les troupes en garnison dans le département de la Seine ainsi que dans la capitale étaient, au moment de l'invasion du choléra, au nombre de 28,790 hommes de toutes armes. Sur-le-champ M. le ministre de la guerre prit les précautions les plus propres à les garantir des atteintes de l'épidémie. On leur distribua des vêtements plus chauds, on

ajouta du riz et du vin à leur ration ordinaire, on rendit les exercices moins longs, les punitions moins sévères. Une exacte propreté fut observée dans les chambres, où l'on eut soin d'entretenir du feu pendant la nuit; enfin, pour éviter l'encombrement des hôpitaux militaires déjà existants, on en établit trois autres à Courbevoie, à Saint-Denis et à Vincennes; un quatrième fut ouvert à Paris même, dans la rue Blanche; deux autres, destinés aux convalescents, furent disposés à Picpus et dans la rue des Postes.

MM. les préfets de police et du département s'empressèrent d'adopter les mêmes mesures pour les casernes de la garde municipale et des sapeurs-pompiers.

Du 26 mars au 1er octobre, la perte de ces différents corps a été:

	NOMBRE D'HOMMES.	DÉCÈS.	RAPPORT SUR 1,000.
Pour la garnison	28,790	743	25,8
Pour les vétérans	825	30	36,3
Pour la garde municipale	1,479	19	13,7
Pour les sapeurs-pompiers	604	18	30,0
TOTAL	31,598	811	25,8 [1]

Ainsi pris en masse et sans distinction des corps et du

(1) La perte totale de la population militaire se partage de la sorte *à Paris*, entre les différents grades :

Généraux	2	765
Officiers supérieurs	21	
Officiers en activité	66	
Soldats	676	

genre de service qu'ils sont appelés à remplir, les militaires ont été victimes du fléau tant à Paris que dans le département de la Seine, dans la proportion de 25,8 sur 1,000, proportion plus forte que celle de la population civile domiciliée, dont la perte n'a été que de 21,8 sur 1,000.

Cet excédant, sans être très-fort, aurait cependant mérité d'être remarqué par la commission, quand même les éléments très-opposés qui l'établissent et les renseignements qu'elle a reçus des différents corps n'auraient pas appelé toute son attention. En effet, certaines casernes semblent avoir été pour ainsi dire inaperçues par le fléau, tandis que d'autres en ont été cruellement frappées. Dans quelques corps, tels que ceux de la garnison et de la garde municipale, la perte excède à peine ou n'égale pas même celle de l'habitant; dans d'autres, tels que ceux des sapeurs-pompiers et des vétérans, elle la surpasse de plus de moitié (1,45).

Une mortalité si différente, non-seulement entre des corps soumis à une même manière de vivre, à un même régime, mais entre les compagnies d'un même corps, appelaient un examen attentif des états qui avaient été fournis.

Sur 49 pompiers atteints par la maladie, 31 ou les deux tiers l'ont été dans une seule caserne, celle de la rue du Vieux-Colombier. Les deux autres, situées rue de la Paix et rue Culture Sainte-Catherine, n'ont eu ensemble que 18 malades. La commission a signalé plus haut[1] les causes de cette extrême différence; elle croit inutile de les répéter ici.

Les cinq compagnies de vétérans, fortes chacune de 140 hommes, sont distribuées dans cinq casernes situées dans les rues Rousselet et d'Enfer, à la place de l'Estrapade, au jar-

[1] Chap. VII, pag. 124.

din des Plantes et dans l'ancien collége de Montaigu; le nombre des malades y a été :

Dans la caserne de Montaigu.....	18
de l'Estrapade.....	9
de la rue Rousselet.....	8
du Jardin des Plantes	6
du Luxembourg ou de la rue d'Enfer.....	1
TOTAL.....	42

Les quartiers de la garde municipale sont également au nombre de cinq, ils ont eu :

Celui de la rue Mouffetard.....	38 malades
des Minimes.....	24
Saint-Martin.....	23
de Tournon.....	21
de la barrière d'Enfer.....	0
TOTAL.....	106

Enfin la troupe de ligne, logée dans vingt-cinq casernes, a surtout souffert dans celles de l'Ave-Maria et des rues Mouffetard, de Babylone, du Foin et de l'Oursine.

Il est vrai de dire que les casernes les plus maltraitées par le fléau étaient les plus malsaines de Paris, soit à cause de l'entassement des lits dans les chambrées, trop peu vastes pour le nombre de ceux qu'on y accumule, soit par le mauvais emplacement de ces chambrées mêmes, trop humides quand elles sont au rez-de-chaussée, trop basses quand elles sont dans les combles, et trop souvent privées de courant d'air. On a déjà vu dans un des précédents cha-

pitres quels avaient été les tristes effets de ces mauvaises dispositions des lieux, dans la caserne de pompiers de la rue du Vieux Colombier. A cet exemple si frappant la commission n'en ajoutera qu'un autre.

La première compagnie de vétérans logée dans la caserne de la rue d'Enfer, sur cent quarante-cinq hommes n'a eu qu'un seul malade. Cette caserne a des chambrées élevées où l'air entre des deux côtés, par un double rang de hautes fenêtres qui s'ouvrent à gauche, sur une cour assez spacieuse, à droite sur le vaste jardin du Luxembourg. Le bâtiment déjà ancien n'est pas en très-bon état, mais là du moins le jour est grand, les plafonds élevés, les planchers secs.

Dans la caserne de Montaigu, les salles au contraire sont basses, masquées par les murs du Panthéon, qui leur dérobent en partie le soleil et sa lumière. Ces salles, mal aérées par un seul rang de croisées étroites, sont tristes, obscures. L'humidité y est telle qu'elle salit en peu de temps les objets suspendus contre la muraille, et dépouille de leurs poils les sacs des militaires placés sur les tablettes. Une odeur de moisissure saisit en entrant dans ces chambrées où l'air ne circule pas, et dans lesquelles trente hommes sont couchés pendant la nuit et n'y ont pas toujours une chaleur suffisante. La onzième compagnie de vétérans habite cette caserne; sur 135 militaires elle a eu 18 malades. Celle du Luxembourg en a eu un seul.

On sait quelle est la sévérité de la discipline militaire, à quels soins de propreté elle astreint les soldats dans leurs quartiers: ces soins avaient encore été doublés. Ici la population était bonne, elle n'avait dans ses vêtements, dans sa nourriture, dans son régime, aucune cause qui dût développer chez elle la maladie avec violence; ici l'habitant était sain, la demeure seule était malsaine.

Si l'on s'en rapporte aux historiens du choléra-morbus dans les autres pays, peut-être des emplacements plus heureusement situés, des constructions mieux entendues, et l'exacte observation de tous les moyens propres à conserver la santé des hommes réunis en grand nombre dans un même lieu, n'ont-ils pas peu contribué à atténuer la violence du fléau parmi les troupes. Ainsi en Russie, à Dorpat, il n'y aurait eu dans la garnison aucun malade, et à Berlin 35 seulement sur 12,000 hommes; à Breslau 36 sur 4,000; à Pétersbourg, dans le quartier de l'amirauté, 58 sur 2819, ou deux et demi sur cent. C'est autant que l'on a compté de morts à Paris dans la population générale.

Une observation intéressante que l'on a pu faire sur des hommes rassemblés en masse, et que l'on ne perd pas de vue, c'est que tous les tempéraments ont été indistinctement frappés par l'épidémie: toutefois il a été facile de reconnaître que les sujets fatigués par des maladies antécédentes ou chez lesquels le moral se trouvait affecté étaient plus particulièrement atteints.

On a également remarqué que les régiments de cavalerie avaient moins souffert que ceux d'infanterie.

CHAPITRE XI.

COMMUNES RURALES.

La commission n'était pas seulement chargée de constater les faits relatifs au choléra dans Paris; elle devait encore étendre ses recherches à tout le département de la Seine. Pour parvenir à ce but, plusieurs de ses membres[1] ont visité toutes les communes rurales, au nombre de quatre-vingts, examiné les lieux, pris des informations nombreuses auprès des magistrats et des médecins; enfin ils ont mis dans cette espèce d'enquête tout le soin, tout le scrupule que demandait leur mission importante. Ce qui suit résulte de cette enquête, ainsi que des rapports des autorités locales, des bulletins de décès recueillis par la préfecture du département, et d'autres renseignements fournis par les membres de la commission.

§ Ier.

Invasion et développement de l'épidémie dans les communes rurales.

On a déjà dit que les précautions prises pour la ville de Paris avant l'invasion du choléra furent étendues à tout le département de la Seine; ainsi on avait établi des commissions de salubrité dans les deux chefs-lieux d'arrondissement, dans la plupart des chefs-lieux de canton et dans plusieurs

[1] MM. Chevallier, Parent-Duchâtelet, Trébuchet et Villermé.

autres communes. Lorsque le fléau éclata, des ambulances, des hôpitaux temporaires, des postes médicaux, pourvus de leurs divers moyens de secours, se trouvèrent aussitôt organisés dans les localités où il inspirait le plus de craintes. Le service s'en fit concurremment par les médecins, chirurgiens et officiers de santé de ces communes, et par des élèves en médecine désignés par la commission centrale. On a remarqué d'ailleurs dans les premiers temps de la maladie, dont l'explosion fut soudaine comme à Paris, un même effroi que dans cette capitale, et de la part d'une foule de citoyens, une même générosité, un même dévouement.

Le 31 mars il y avait déjà des morts à Charonne, à Saint-Denis, à la Chapelle, à Puteaux, et des malades à Arcueil, Vanves, Vaugirard, Grenelle et Passy.

Du 1er au 5 avril, diverses personnes succombèrent dans ces trois dernières communes, et à Montrouge, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Romainville, La Villette, Aubervillers, Baubigny, Montmartre, Saint-Ouen, Villetaneuse, Gennevillers, les Batignolles, Neuilly, Courbevoie, Auteuil [1]. La même date fut encore celle de l'invasion du choléra pour Villejuif, Choisy-le-Roi, Ivry, Bondy, Le Bourget, la Courneuve, l'île Saint-Denis, Épinay et Boulogne; et dès le 6 ou le 7 au plus tard on y comptait partout des décès.

Du 6 au 10 avril dix-huit autres communes furent atteintes; le 1er mai il en restait seulement treize que le fléau n'avait point encore frappées : c'étaient Rosny, Bry-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Orly, Thiais, Chevilly, l'Hay, Rungis, Anto-

[1] Dans la crainte d'éloigner d'Auteuil les personnes de Paris qui vont y passer la belle saison, les habitants de cette commune prétendirent pendant tout le temps de l'épidémie que l'on y échappait au choléra; mais la commission a pu se convaincre par les feuilles de décès qu'il n'en a pas été ainsi. Le premier décès cholérique a eu lieu dans cette commune le 1er avril.

ny, Bourg-la-Reine, Drancy, Châtenay et le Plessis-Piquet.

Enfin, sur les quatre-vingts communes rurales du département, l'épidémie en avait attaqué neuf avant le 1er avril, trente-trois avant le 6, cinquante-une avant le 11, soixante-sept avant le 1er mai; et au 1er octobre soixante-dix-sept.

Ainsi qu'à Paris sa marche a offert dans la plupart des communes deux périodes bien distinctes: une première, pendant laquelle elle a exercé sa plus grande fureur, et une seconde, dite de *recrudescence,* qui a coûté la vie à beaucoup moins de personnes. Du reste, des localités épargnées lors de la première époque ne le furent point à la seconde. Parmi ces dernières, l'Hay et Chevilly seules ont été frappées fortement. On a aussi remarqué, du moins dans les communes où la maladie a fait le plus de ravages, que l'époque du *maximum* de la mortalité avait avancé ou retardé, comme dans les divers quartiers de Paris, suivant que l'invasion avait eu lieu plus tôt ou plus tard.

§ II.

Rapport de la mortalité cholérique avec la population et le sexe dans les communes rurales.

Les décès cholériques de toutes les communes rurales du département de la Seine, en y comprenant 180 personnes de ces communes qui sont venues mourir dans les hôpitaux de Paris, ont été jusqu'au 1er octobre 1832:

En mars de	7
En avril de	1,635
En mai de	311
En juin de	253
A reporter	2,216

Report.....	2,216
En juillet de.....	649
En août de.....	389
En septembre de.....	82
TOTAL.....	3,336

Dans ce nombre se trouvent compris outre

2,957	décès	d'habitants,
68	décès	de militaires casernés à Courbevoie et Saint-Denis,
60	décès	appartenant aux indigents de la maison de répression de Saint-Denis, et
251	décès	qui ont eu lieu dans la maison de Bicêtre.
TOTAL 3,336		

Si l'on rapproche les 2,957 décès d'habitants, de la population des deux arrondissements établie par le recensement de 1831 (159,836 [1]), et réduite à 155,511 en en retranchant 3,550 personnes recensées à Bicêtre et 775 à la maison de détention de Saint-Denis, on trouve que la perte des communes rurales est de 19,01 morts sur 1,000 habitants, ou de 1 décédé sur près de 53 habitants, et qu'elle se partage ainsi entre les deux arrondissements :

Dans celui de Saint-Denis, 21,80 morts sur 1,000 habitants, ou 1 décédé sur 46 habitants.

Dans celui de Sceaux, 15,57 morts sur 1,000 habitants, ou 1 décédé sur 64 habitants.

(1) Voir le tableau n° 63

La mortalité a donc été bien plus forte dans l'arrondissement de Saint-Denis que dans celui de Sceaux.

On a vu plus haut que Paris a eu 21,8 décès sur 1000 habitants, ou un sur 46. Ainsi, jusqu'au 1er octobre 1832 les communes rurales du département de la Seine, prises dans leur ensemble, ont sensiblement moins souffert du choléra que la capitale.

Mais la recrudescence de l'épidémie aux mois de juillet et d'août, s'y est montrée plus meurtrière, *proportion gardée avec la perte totale.* En effet, si l'on compare les décès de Paris avec ceux des communes, on voit que sur 1000 il y en a eu :

	DANS LES CAMPAGNES.	PANS PARIS.
En mars	2	5
En avril	491	692
En mai	93	44
En juin	76	47
En juillet	196	140
En août	117	53
En septembre	25	49
TOTAL	1,000	1,000

Sous le rapport des sexes et en n'ayant égard qu'aux décès qui concernent les habitants proprement dits, la commission a trouvé, sur 2,777 individus décédés dans les communes rurales[1], 1,269 hommes et 1,508 femmes, ce qui donne pour les décès de ce dernier sexe un excédant de 0,19 des décès du premier, résultat très-différent de celui qui a été observé à Paris.

[1] Dans ce nombre ne se trouvent plus compris 180 habitants des communes rurales morts dans les hôpitaux de Paris.

Si l'on établit la comparaison des décès par sexe dans chacun des arrondissements ruraux, en les rapprochant de la population, on obtient les nombres ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.			LES DEUX SEXES.		
	Population.	Décès.	Sur 1000 habitants on compte décédés.	Population.	Décès.	Sur 1000 habitants on compte décédés.	Population.	Décès.	Sur 1000 habitants on compte décédés.
Saint-Denis..	41,119	787	19,07	44,788	930	20,83	85,907	1,717	19,99
Sceaux.....	34,087	482	14,17	35,517	578	16,27	69,604	1,060	15,23
TOTAUX et termes moyens.	75,206	1,269	16,83	80,305	1,508	18,82	155,511	2,777	17,86

Ce tableau fait voir que l'excédant de la mortalité des femmes ne tient pas seulement à une différence de nombre entre les deux sexes dans la population, mais encore à ce que l'épidémie les a frappées avec plus de rigueur que les hommes, surtout dans l'arrondissement de Sceaux.

§ III.

Rapports de la mortalité cholérique avec l'âge dans les communes rurales.

Parmi les 3,336 décédés cholériques des arrondissements ruraux, il en est seulement 3,112 pour lesquels les âges ont pu être déterminés. La répartition de leurs décès, entre les différentes périodes de la vie, forme le tableau n° 64, qui comprend non-seulement les morts appartenant à la population des communes, mais encore les décédés de Bicêtre,

ceux de la maison de détention de Saint-Denis, et les militaires des casernes de Courbevoie et de Saint-Denis.

Mais la commission a pu reconnaître ce qui concerne particulièrement les habitants, en dégageant du tableau général ce qu'il contenait d'étranger à la population, et recueillir les résultats suivants.

	ARRONDISSEMENT de Saint-Denis.		ARRONDISSEMENT de Sceaux.		LES DEUX ARRONDISSEMENTS RÉUNIS.		
	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Totaux.
De la naissance à cinq ans.....	93	126	61	59	154	185	339
De cinq à dix ans.....	27	38	18	15	45	53	98
De dix à quinze ans.....	19	10	16	10	35	20	55
De quinze à vingt ans.....	13	19	10	9	23	28	51
De vingt à vingt-cinq ans.....	12	27	11	28	23	55	78
De vingt-cinq à trente ans.....	35	51	16	28	51	79	130
De trente à trente-cinq ans.....	58	60	37	44	95	104	199
De trente-cinq à quarante ans.....	79	90	33	42	112	132	244
De quarante à quarante-cinq ans..	51	66	30	43	81	109	190
De quarante-cinq à cinquante ans..	63	64	48	43	111	107	218
De cinquante à cinquante-cinq ans.	62	66	36	47	98	113	211
De cinquante-cinq à soixante ans..	56	68	40	44	96	112	208
De soixante à soixante-cinq ans...	52	72	34	47	86	119	205
De soixante-cinq à soixante-dix ans.	64	73	29	41	93	114	207
De soixante-dix à soixante-quinze..	38	46	28	46	66	92	158
De soixante-quinze à quatre-vingts.	36	32	9	19	45	51	96
De quatre-vingts à quatre-vingt-cinq	9	13	8	5	17	18	35
Quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix	//	7	1	3	1	10	11
TOTAUX.....	767	928	465	573	1,232	1,501	2,733

Ainsi, d'après ce tableau, les décès ont été:

Pour la première enfance, ou de la naissance à cinq ans, d'un huitième ou à peu près (124 sur 1,000);

Pour la seconde enfance, de cinq à quinze ans, d'un dix-huitième environ (56 sur 1,000);

Pour l'adolescence, de quinze à trente ans, de près du dixième (95 sur 1,000);

Pour l'âge viril, de trente à soixante ans, ou près de la moitié (465 sur 1,000);

Et pour la vieillesse, au moins d'un quart (260 sur 1,000).

On remarque dans cette distribution des décès cholériques par âge, que l'époque de la vie la plus épargnée est celle de cinq à vingt ans; que le nombre des décès diminue continuellement après la première enfance jusqu'à vingt ans, qu'il s'accroît au contraire, de vingt à quarante ans, et qu'ensuite il varie peu jusqu'à soixante-dix ans, pour de là diminuer rapidement. Ainsi, dans les communes rurales comme à Paris, les âges qui ont le plus souffert du choléra sont la première enfance, l'âge mûr et la vieillesse, et les âges le moins frappés sont ceux de six à vingt ans.

Mais ici l'enfance a éprouvé, relativement aux autres âges, une perte plus forte que dans Paris, et les adolescents une plus faible, ainsi que les personnes d'un âge avancé.

En opposant, pour les communes rurales comme on l'a fait pour Paris [1], la mortalité cholérique à la mortalité commune, on trouve :

[1] Chapitre IV, page 67.

Mortalité moyenne annuelle dans les communes rurales, établie sur cinq années (1825 à 1829),

De la naissance à	5	ans	1,874
De	5	à 15 ans	234
De	15	à 30	383
De	30	à 60	968
De	60	et au delà	1,508
TOTAL			4,967

Mortalité cholérique dans les mêmes communes, comprenant la totalité des décédés dont l'âge a été constaté,

De la naissance à	5	ans	339
De	5	à 15 ans	153
De	15	à 30	337
De	30	à 60	1,366
De	60	et au delà	917
TOTAL			3,112 (1)

Le rapprochement de ces nombres fait voir que dans les deux arrondissements, pris en totalité, le choléra a augmenté les chances de mort qui menacent annuellement les divers âges de la vie, dans les proportions suivantes :

Première enfance, près de	2	dixièmes;
Seconde enfance, plus de	6	*id.*
Adolescence, près de	9	*id.*
Age mûr, plus de	14	*id.*
Age avancé,	6	*id.*

Ces résultats, qui ne sont pas les mêmes que ceux cons-

(1) Voyez le tableau n° 64.

tatés pour Paris, offrent encore des différences dans chacun des deux arrondissements considérés isolément. Le tableau n° 67 fait facilement reconnaître :

1° Que les âges de 30 à 60 ans ont éprouvé par le choléra, dans les trois localités et à peu près dans les mêmes proportions, une grande perte comparativement aux chances de mortalité ordinaire;

2° Que l'âge de 30 à 40 ans est celui qui a présenté peut-être les chances cholériques les plus défavorables, et que, notamment dans l'arrondissement de Saint-Denis, elles ont dépassé de beaucoup celles de Paris et de l'arrondissement de Sceaux, où elles ont été exactement dans les mêmes proportions;

3° Qu'il y a eu des différences très-marquées à l'égard de l'âge de 60 à 70 ans, plus frappé à Paris, et particulièrement ménagé dans l'arrondissement de Sceaux.

Toutefois il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer de nouveau que la distribution des âges n'est point la même dans chacune des localités, comme on peut le voir par la première colonne des tableaux n°s 60, 65 et 66, et que ces différences s'expliquent par les circonstances suivantes :

A Paris, les enfants en bas âge sont proportionnellement moins nombreux, attendu qu'on en envoie chaque année plus de quinze mille en nourrice hors de la ville; le service de la garnison amène au contraire à peu près le même nombre d'hommes entre 20 et 30 ans; les institutions, les colléges, les académies, les cours, attirent beaucoup de jeunes gens; et enfin les invalides et les indigents septuagénaires admis dans les hospices accroissent sensiblement le nombre des vieillards.

Dans l'arrondissement de Saint-Denis, l'enfance et l'âge

compris entre 20 et 30 ans présentent une augmentation due aux élèves de la maison de la légion d'honneur et à la garnison.

Enfin, pour l'arrondissement de Sceaux, l'hospice des incurables (hommes), situé à Bicêtre, commune de Gentilly, ajoute à l'âge avancé sa population presque entièrement composée de vieillards.

§ IV.

Durée du choléra chez les malades dans les communes rurales.

La commission n'a pu réunir que trois cent quarante faits sur la durée du choléra considéré, non comme épidémie, mais comme maladie individuelle. Ils ne diffèrent des faits bien plus nombreux que l'on a recueillis à Paris, ni par la durée moyenne générale, ni par la rapidité avec laquelle les divers âges ont succombé.

§ V.

Influence des localités sur le choléra dans les communes rurales.

La commission a recherché, comme elle l'a fait pour les différents quartiers de la capitale, si les expositions et les autres conditions ou circonstances locales avaient exercé quelque influence sur le développement et l'intensité de l'épidémie.

Dans cette vue, il a été tracé un plan géométrique du département de la Seine, en prolongeant sur une carte, à partir de Paris jusqu'aux limites du département, les lignes qui marquent les principales directions des vents [1]. A l'aide de ce plan il était aisé de déterminer la position topographique de chaque commune, et sa situation relativement à Paris. Ce travail, rapproché des résultats de la mortalité et de la marche de la maladie, a permis de dresser le tableau sui-

[1] Voyez le tableau n° 68 et le plan n° 69.

vant des communes rurales renfermées dans les huit aires principales marquées sur le plan géométrique :

NOMBRE ET POSITION DES COMMUNES.	NOMBRE DES COMMUNES attaquées avant le 6 avril.	NOMBRE DES COMMUNES épargnées jusqu'au 1 r mai.	NOMBRE moyen des décès cholériques sur 1,000 habitants.	OBSERVATIONS.
6 situées à l'ouest	4 (1)	//	30	
6 au nord-ouest	3 (2)	//	20	Si l'on fait abstraction du dépôt de mendicité de Saint-Denis, et 28 en le comprenant.
10 au nord	8 (3)	//	26	
11 au nord-est	6 (4)	1 (9)	19	
13 à l'est	4 (5)	3 (10)	1	
11 au sud-est	2 (6)	//	13	
14 au sud	3 (7)	7 (11)	14	Sans Bicêtre, et 22 en le comprenant.
9 au sud-ouest	3 (8)	2 (12)	21	(*Voir* le tableau n° 68.)

L'on voit que c'est dans les communes situées à l'ouest et au nord de la capitale que le choléra a fait ses premiers et ses plus grands ravages, et que les communes situées à l'est et au sud ont moins éprouvé sa rigueur.

Sans doute il ne viendra dans la pensée de personne qu'une

(1) Puteaux, Passy, Auteuil et Boulogne.

(2) Batignolles, Neuilly et Courbevoie.

(3) Saint-Denis, La Chapelle, Montmartre, Saint-Ouen, Villetaneuse, Gennevillers, l'île Saint-Denis et Épinay.

(4) La Villette, Aubervillers, Baubigny, Bondy, Le Bourget et Courneuve.

(5) Charonne, Vincennes, Fontenay-sous-Bois et Romainville.

(6) Choisy-le-Roi et Ivry.

(7) Arcueil, Montrouge et Villejuif.

(8) Vanves, Grenelle et Vaugirard.

(9) Drancy.

(10) Rosny, Bry-sur-Marne et Noisy-le-Sec.

(11) Orly, Thiais, Chevilly-L'Hay, Rungis, Antony et Bourg-la-Reine.

(12) Fontenay-aux-Roses et Plessis-Piquet.

différence de quelques minutes dans la longitude ou dans la latitude en soit la cause. S'il en était ainsi on aurait vu la maladie diminuer progressivement d'intensité dans l'ensemble des pays qu'elle a parcourus, à mesure qu'elle s'étendait vers l'orient et le midi. Or cela n'est point.

La recherche de l'influence des autres conditions locales a donné les résultats suivants, dans lesquels on a eu soin de grouper toutes les communes qui, par leur position, par la direction de leurs rues, sont particulièrement abritées d'un ou de plusieurs vents, ou sont à peu près également ouvertes à tous; celles qui se trouvent en contact avec de grandes surfaces d'eau évaporable, ou qui en sont éloignées; enfin celles dont le sol est bas ou élevé, sec ou humide.

Dans trente-sept communes découvertes et dès lors exposées à toutes les aires de vent[1], la maladie a enlevé 1,522 individus sur 64,457, ou 24 sur 1,000, terme moyen.

[1] Ce sont :

POUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

a. Entre le canal de l'Ourcq et la Seine: La Chapelle (25 décès cholériques sur 1,000 habitants), La Villette (19), Aubervilliers (26), Courneuve (30), Baubigny (3), Drancy (0), Le Bourget (17), Dugny (44), Stains (32), Saint-Denis, sans le dépôt de mendicité (24), l'île Saint-Denis (31), Épinay (37) et Saint-Ouen (35);

b. Sur la rive gauche de la Seine, dans la presqu'île de Gennevillers: Gennevillers (28), Colombes (21), Asnières (39) et Courbevoie (36);

c. Sur la rive droite de la Seine: Boulogne (32);

d. Entre le canal de l'Ourcq et la Marne: Bondy (19);

POUR L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

a. Entre le canal et la Marne: Fontenay-sous-Bois (37), Nogent-sur-Marne (16), Vincennes (21) et Saint-Mandé (10);

b. Au delà de la Marne: Champigny (18);

c. Entre la Marne et la Seine: Maison-Alfort (12) et Creteil (19);

d. Entre la Seine et la route de Fontainebleau: Thiais (1) et Orly (5);

e. Entre les routes de Fontainebleau et d'Orléans: Rungis (12), Chevilly (53), L'Hay (39), et Villejuif (21);

f. Entre la route d'Orléans et la Seine: Antony (13), Bagneux (16), Montrouge (14), Vaugirard (24) et Grenelle (49).

Et 1,311 sur 86,897, ou 15 sur mille dans les communes plus ou moins abritées. Ces dernières se classent ainsi:

	POPULATION.	DÉCÈS CHOLÉRIQUES.	RAPPORT sur MILLE.
9 communes abritées du côté de l'ouest[1]	13,621	291	21
2 du nord-ouest[2]	4,539	54	12
8 du nord[3]	16,146	231	14
5 du nord-est[4]	17,971	226	12,5
4 de l'est[5]	4,126	61	15
6 du sud-est[6]	6,947	111	16
8 du sud[7]	12,432	150	12
3 du sud-ouest[8]	4,321	90	21
2 presque entièrement abritées[9]	6,794	97	14
TOTAUX	86,897[10]	1,311	15

(1) Suresnes (55), Puteaux (50), Auteuil (16), Rosny (2), Choisy-le-Roi (6), Plessis-Piquet (0), Fontenay-aux-Roses (12), Clamart (19), Bourg-la-Reine (13).

(2) Montreuil (9) et Clamart (19).

(3) Montmartre (15), Villetaneuse (18), Montreuil (9), Bagnolet (13), Charonne (17), Charenton-le-Pont (27), Charenton-Saint-Maurice (4) et Bourg-la-Reine (13).

(4) Auteuil (16), Clichy (11), Batignolles (9), Charenton-le-Pont (27), Montreuil (9).

(5) Nanterre (15), Brie-sur-Marne (23), Bonneuil (4), Bourg-la-Reine (13).

(6) Nanterre (15), Pantin (18), Prés Saint-Gervais (19), Bry-sur-Marne (23), Bonneuil (4), Issy (15).

(7) Nanterre (15), Clichy (11), Pantin (18), Prés Saint-Gervais (19), Brie-sur-Marne (23), Noisy-le-Sec (12), Bonneuil (4), Vitry (4).

(8) Suresnes (55), Vitry (4), Châtenay (0).

(9) Arcueil (22) et Gentilly (12), sans Bicêtre.

(10) Cette population n'est aussi considérable que par la nécessité de faire figurer des communes dans le tableau autant de fois qu'il y a de côtés par où elles sont abritées; par exemple Montreuil, Charenton-le-Pont, Bonneuil, Bourg-la-Reine, etc.

Les communes en prise à tous les vents ont donc éprouvé une forte perte; et d'une autre part celles qui se trouvent plus ou moins abritées auraient peu souffert, excepté toutefois celles qui sont exposées aux vents d'est et surtout de nord-est; mais ce qui semble indiquer que les abris, les expositions, les vents particuliers n'ont cependant pas eu une très-grande influence sur le choléra, c'est que l'on observe entre les communes, et cela pour toutes les expositions, pour tous les abris, lorsqu'on n'a égard qu'à ces conditions prises isolément, des différences, des inégalités, des disparates énormes, lors même que, sous les rapports qui viennent d'être examinés, ces communes appartiennent à une même catégorie.

Les communes basses ou élevées, éloignées ou voisines de l'eau, placées dans un terrain sec ou humide, sont les suivantes:

	POPULATION totale.	TOTAUX des décès cholériques.	RAPPORT sur 1,000 habitants.	DÉFALCATION FAITE de Bicêtre et du dépôt de mendicité de Saint-Denis.		
				Population totale.	Totaux des décès cholériques	RAPPORT sur 1,000 habitants.
29 communes en contact avec de grandes surfaces d'eau évaporable (1)	69,892	1,775	25	65,892	1,468	22
18 communes humides (2)	47,488	1,366	29	43,488	1,059	24
29 communes dont le sol est bas (3)	64,735	1,635	35	60,685	1,328	22
34 communes éloignées de l'eau (4)	57,950	847	15	//	//	//
43 communes sèches (5)	75,735	1,139	15	//	//	//
38 communes élevées (6)	67,478	1,055	16	//	//	//

(1) Puteaux (50 décès cholériques sur 1,000 habitants), Suresnes (55), Boulogne (32), Auteuil (16), Passy (26), Clichy (11), Épinay (37), Gennevillers (28), île Saint-Denis (31), Saint-Denis (24), Saint-Ouen (35), Dugny (44), Courneuve (30), Aubervillers (26), Pan-

Il semble résulter de ces chiffres que le voisinage de l'eau, l'humidité et un sol bas ont prêté beaucoup d'activité à l'épidémie, tandis que les circonstances contraires paraissent en avoir atténué les effets.

Mais comme les mêmes communes présentent presque tou-

tin (13), La Villette (19), Bry-sur-Marne (23), Bonneuil (4), Choisy-le-Roi (6), Saint-Maur (24), Joinville (15), Charenton-Saint-Maurice (4), Charenton-le-Pont (27), Bercy (15), Vitry (4), Arcueil (22), Gentilly (12), Antony (13), Grenelle (49).

(2) Puteaux (50), Suresnes (55), Boulogne (32), Clichy (11), Stains (32), Épinay (37), île Saint-Denis (31), Saint-Denis (24), Dugny (44), Courneuve (30), Aubervillers (26), La Villette (19), Bry-sur-Marne (23), Bonneuil (4), Choisy-le-Roi (6), Arcueil (22), Gentilly (12), Grenelle (49).

(3) Nanterre (15), Puteaux (50), Suresnes (55), Boulogne (32), Clichy (11), Stains (32), Villetaneuse (18), Épinay (37), Gennevillers (28), île Saint-Denis (31), Saint-Denis (24), Dugny (44), Courneuve (30), Aubervillers (26), Pantin (18), La Villette (19), Bry-sur-Marne (23), Joinville (15), Bonneuil (4), Choisy-le-Roi (6), Maison-Alfort (12), Bercy (15), Ivry (11), Arcueil (22), Gentilly (12), Bourg-la-Reine (13), Issy (15), Grenelle (49) et Antony (13).

(4) Colombes (21), Batignolles (9), Pierrefitte (8), Stains (32), Montmartre (15), Baubigny (3), Pré Saint-Gervais (19), Belleville (17), Champigny (18), Rosny (2), Fontenay-sous-Bois (37), Noisy-le-Sec (12), Romainville (11), Montreuil (9), Bagnolet (13), Vincennes (21), Saint-Mandé (10), Charonne (16), Orly (5), Thiais (1), Rungis (12), L'Hay (39), Chevilly (53), Villejuif (21), Montrouge (14), Bagneux (16), Bourg-la-Reine (13), Fresnes (11), Châtenay (0), Plessis-Piquet (0), Fontenay-aux-Roses (12), Clamart (19), Châtillon (5), Vanves (17).

(5) Nanterre (15), Passy (26), Colombes (21), Batignolles (9), Pierrefitte (8), Saint-Ouen (35), Montmartre (15), Le Bourget (17), Drancy (0), Baubigny (3), Pré Saint-Gervais (19), Belleville (19), Champigny (18), Rosny (2), Fontenay-sous-Bois (37), Noisy-le-Sec (12), Romainville (11), Montreuil (9), Bagnolet (13), Nogent-sur-Marne (16), Vincennes (21), Saint-Mandé (10), Charonne (27), Creteil (19), Saint-Maur (24), Joinville (15), Bercy (15), Vitry (4), Ivry (11), Orly (5), Thiais (1), Rungis (12), L'Hay (39), Chevilly (53), Villejuif (21), Montrouge (14), Bagneux (16), Sceaux (4), Fresnes (11), Châtenay (0), Plessis-Piquet (0), Fontenay-aux-Roses (12), Châtillon (5).

(6) Passy (26), Colombes (21), Batignolles (9), Pierrefitte (8), Saint-Ouen (35), Montmartre (15), Pré Saint-Gervais (19), Belleville (17), Champigny (18), Rosny (2), Fontenay-sous-Bois (37), Noisy-le-Sec (12), Romainville (11), Montreuil (9), Bagnolet (13), Vincennes (21), Saint-Mandé (10), Charonne (17), Nogent-sur-Marne (16), Creteil (19), Saint-Maur (23), Joinville (15), Charenton Saint-Maurice (4), Orly (5), Thiais (1), Rungis (12), L'Hay (39), Chevilly (53), Villejuif (21), Montrouge (14), Bagneux (16), Sceaux (4), Fresnes (11), Plessis-Piquet (0), Fontenay-aux-Roses (12), Clamart (19), Châtillon (4), Vanves (17).

jours ces trois conditions réunies, il se pourrait que la forte mortalité cholérique dût être attribuée à une seule, à l'humidité par exemple, puisque c'est le groupe des communes signalées particulièrement comme humides qui offrent le *maximum* des décès. Cependant on serait tenté de conserver des doutes à cet égard, en voyant les nombreuses exceptions que présentent les notes qui accompagnent le tableau ci-dessus; il est donc plus sage de penser que si l'abaissement ou l'élévation du sol, le voisinage ou l'éloignement des grands amas d'eau, l'humidité ou la sécheresse, ont exercé une influence réelle sur l'intensité du choléra dans la banlieue de Paris, d'autres causes ont pu souvent aussi masquer cette influence.

En résumé les vents, les abris, les diverses expositions, l'élévation du sol, son abaissement, sa sécheresse, son humidité, enfin l'éloignement ou le voisinage des grandes surfaces d'eau évaporable paraissent bien n'avoir pas été sans influence sur l'épidémie dans les communes de la banlieue de Paris; mais ces influences ne conservent pas toujours la valeur qu'elles semblent avoir d'abord : s'il y en a de réelles et qui doivent être admises, il y en a d'autres aussi que l'examen détaillé et la discussion des faits rendent fort douteuses. Enfin, s'il n'y avait pas d'autres causes dont il fallût tenir compte, la commission ajouterait que ce sont les communes rurales les plus exposées à tous les vents qui en général ont été les plus frappées; tandis qu'à Paris ce sont les quartiers du centre et les rues les plus étroites ou les mieux abritées. A la vérité on pourrait dire que dans ces quartiers l'agglomération des maisons brise les vents et en arrête le cours, mais l'air n'en pénètre pas moins dans le quartier, et seulement au lieu d'y pénétrer en courants continus, il s'y répand d'une manière moins sensible : il en est de même pour les rues étroites.

§ VIII.

Influence des professions sur le choléra.

On a compté dans les communes rurales 3,336 individus décédés cholériques.

Ce nombre se décompose ainsi

2,078	décédés dont les professions sont connues;
314	décédés dont les professions n'ont pu être désignées;
431	décédés dans les hôpitaux de Paris et à l'hospice de Bicêtre;
445	enfants;
68	militaires.
TOTAL 3,336	

Pour les six mois correspondants de l'année 1831 on a constaté que 2,191 personnes sont mortes de toutes maladies [1], et qu'il en est parmi elles

735	dont les professions sont connues,
278	dont les professions n'ont pas été désignées;
1,178	enfants.
TOTAL 2,191	

L'examen des professions et le rapprochement des nombres observés ont fait reconnaître :

1° Que vingt-sept professions [2] se trouvent au-dessous

[1] Ici on n'a point rapporté les nombres des décédés dans les hospices et hôpitaux de Paris, qui ne sont pas connus.

[2] Ce sont les suivantes :

Bergers (5 sur 1000), bouchers (9), carriers (24), charcutiers (7), domestiques (30), employés (34), fripiers (2), gardes-malades (1), grainetiers herboristes (3), jardiniers (53), limonadiers (1), lingers (7), loueurs de voitures (4), marchands de bois (2), marchands de chevaux (2), marchands de vins (41), maraichers (10), médecin (1), menuisiers (16), pensionnaire étudiant (1), propriétaires (64), rentiers (130), religieux (6), serruriers (7), tonneliers (10), vidangeurs (5), voituriers (7).

de la proportion indiquée par la mortalité de 1831, et que, parmi elles, les plus ménagées sont les rentiers, propriétaires, étudiants, religieux, jardiniers, domestiques, marchands de vins, charcutiers et limonadiers;

2° Que vingt-trois professions [1] ont été fortement frappées par le choléra, et que, parmi elles, celles qui proportionnellement ont éprouvé les pertes les plus grandes sont les journaliers, vignerons, ouvriers, charretiers, maçons, peintres en bâtiments, tailleurs de pierres, laitières, portiers, cochers, cordonniers, fruitiers, tailleurs, brocanteurs, blanchisseurs, paveurs et cuisiniers;

3° Que trente-une professions [2] qui n'avaient pas eu de décès en 1831 ont compté des décédés cholériques en 1832. Celles qui en offrent le plus grand nombre sont les terrassiers, charpentiers, chiffonniers, brodeurs, tisserands, femmes de ménage et marchands de poissons;

4° Que sept professions [3] seulement ont eu égalité proportionnelle entre les décès de 1831 et les décès cholériques de 1832;

[1] Ce sont les suivantes :

Blanchisseurs (165), Boulangers (7), brocanteurs (6), charretiers (20), cochers (13), commissionnaires (10), cordonniers (22), couturières (57), cuisiniers (14), cultivateurs (191), épiciers (19), fruitiers (7), journaliers (380), laitières (22), maçons (39), nourrisseurs (25), ouvriers sans autre dénomination (66), paveurs (6), peintres en bâtiments (8), portiers (3), tailleurs (15), tailleurs de pierre (8), vignerons (116).

[2] Ce sont les suivantes :

Brodeuses (6), bûcheron (1), cabaretiers (3), cantonniers (2), charpentiers (8), chauffeurs (2), chiffonniers (6), chirurgien (1), faucheurs (2), femmes de ménage (4), fossoyeur (1), gardes-moulins (2), gardes d'enfants (2), imprimeurs (3), imprimeurs en indiennes (3), infirmiers (2), logeur (1), marchand de chiens (1), marchands de poissons (4), matelassier (1), mégissier (1), meunier (1), pêcheurs (3), plâtriers (2), plombiers (2), porteurs d'eau (3), postillon (1), scieurs de long (3), teinturiers (3), terrassiers (16), tisserands (5).

[3] Ce sont les suivantes :

Charrons (8), cordiers (6), ébénistes (6), marchands de charbon (3), marchands de liqueurs (3), maréchaux ferrants (6), mariniers (13).

5° Enfin que deux professions [1] ayant eu des morts en 1831 n'ont compté aucun décès cholérique.

En comparant ces détails avec les résultats obtenus à Paris par le même travail, on voit que, dans les arrondissements ruraux comme dans la capitale, l'épidémie semble avoir plus particulièrement influé sur les professions qui indiquent le moins d'aisance, et surtout sur celles qui sont exercées en plein air; car il est digne de remarque que les journaliers qui, à la campagne, sont en général employés aux travaux agricoles, aient perdu 216 personnes de plus que les proportions assignées à cette profession par la mortalité de 1831; que les vignerons en aient perdu 85, les cultivateurs 47, les maçons 22, et les ouvriers sans désignation 49

[1] Ce sont les garçons d'écurie et les restaurateurs.

CHAPITRE XII.

DE L'INFLUENCE DES ÉTABLISSEMENTS RÉPUTÉS INSALUBRES SUR LE CHOLÉRA.

Il existe dans un grand nombre de communes rurales des procédés d'industrie, des habitudes de professions, d'états, que l'on pouvait supposer avoir exercé sur l'épidémie une influence favorable ou dangereuse.

Ces communes offrant d'ailleurs des populations plus distinctes, plus séparées les unes des autres que dans les différents quartiers, on pouvait plus facilement y vérifier ces influences auxquelles on avait attaché une grande importance avant l'invasion de l'épidémie; ce nouveau point de vue appelait de la part de la commission un examen encore plus scrupuleux s'il était possible.

Cette nouvelle enquête a confirmé que partout le choléra s'est joué des prévisions humaines, que partout il a donné un démenti aux opinions généralement reçues et mis en question ce qui paraissait le plus solidement établi; c'est souvent dans les villages les plus salubres et les mieux disposés qu'il s'est plu à exercer ses ravages, tandis qu'il a laissé à peine quelques traces dans des localités que l'on signalait comme des foyers d'infection et la source de toutes les maladies. La commission se contentera de citer quelques faits à l'appui de ses assertions; les énumérer tous serait aussi long que fastidieux.

Si quelques villages remarquables par leur salubrité et

leur bonne tenue, tels que Châtenay, le Plessis-Piquet, Vitry, Rosny, Sceaux, Thiais, Châtillon, n'ont eu que peu ou même point de cholériques, d'autres non moins sains, parmi lesquels on peut citer Saint-Ouen, Fontenay-sous-Bois, Asnières, Puteaux, Suresnes ont compté 35, 37, 49, 50 et 55 morts sur 1,000 habitants.

D'un autre côté, si quelques localités réputées malsaines, ou dans lesquelles se trouvaient des causes locales d'insalubrité, comme Villejuif, Vincennes, La Chapelle, Vaugirard, Boulogne, ont eu 21, 24, 25 et 32 morts sur 1,000 habitants, d'autres villages appartenant à la même classe, tels que Gentilly (abstraction faite de Bicêtre[1]) et Clichy-la-Garenne, en ont offert, le premier 12, et le second 11 seulement.

Et cependant il est difficile de se faire une idée de la malpropreté de Gentilly, surtout de la partie de ce village qui, plus rapprochée de Paris, porte le nom de Petit Gentilly; renfermé dans une gorge étroite, il est encore traversé par la Bièvre, dont les eaux s'avancent lentement, chargées de tout ce qu'y ont mêlé d'impur et d'infect, une multitude de buanderies, de lavoirs de laines, de toiles peintes, et d'autres usines situées tant à Gentilly qu'à Arcueil, et sur d'autres points de la partie supérieure de cette rivière; Gentilly renferme en outre des fabriques de noir animal, des fonderies de suif extrait des os, des manufactures de produits chimiques, mais surtout des établissements de blanchisseurs qui s'y trouvent en si grand nombre, qu'on croirait au premier aspect que ceux qui s'adonnent à cette industrie se sont entendus pour venir habiter ce village; enfin, pour

[1] Si l'hospice de Bicêtre appartient à cette commune sous le rapport administratif, il en est entièrement distinct sous celui des localités, le village de Gentilly se trouvant dans le fond de la vallée et Bicêtre sur le sommet de la côte.

donner une idée complète d'une situation déjà si fâcheuse, il faut ajouter qu'une partie des puits du grand Gentilly est tellement infectée par les infiltrations de l'égout de Bicêtre, qu'on ne peut se servir de l'eau qu'ils fournissent, même pour le lavage des cours.

Quant à la commune de Clichy, la commission se contentera de rapporter ce qu'en disait un des membres du conseil de salubrité, le 6 mai 1831, à l'occasion des réclamations adressées au préfet de police par le maire au nom des habitants : « L'insalubrité de ce village va tou-
« jours en augmentant; tout le mal que signale le maire
« de la commune existe au plus haut degré; mais ce qu'il
« ne signale pas, c'est la mauvaise tenue du village,
« sans exception; outre les mares creusées dans les champs,
« outre les fossés indiqués par M. le maire (chaque mai-
« son était entourée d'un de ces fossés remplis d'eau de
« savon et de lessive), toutes les rues sont de vrais cloa-
« ques, à chaque pas on rencontre une flaque d'eau
« croupissante; les ruisseaux, lorsqu'il y en a, sont rem-
« plis de terre, de boue, d'eau corrompue et de fumier;
« les fossés ou ruisseaux qui se dirigent vers la Seine
« et qui ont une pente suffisante pour y transmettre les
« eaux, ne sont pas entretenus; en un mot, tout annonce la
« plus grande incurie de la part des autorités locales, et la
« plus grande malpropreté de la part des habitants, et nous
« pouvons assurer que les surfaces évaporables capables de
« fournir des miasmes délétères, sont si nombreuses et si
« étendues aujourd'hui, qu'il est extrêmement à craindre
« qu'aux premières chaleurs un peu vives il ne survienne
« dans la commune une maladie épidémique d'une nature
« dangereuse. »

Cet état de choses n'existe plus, mais l'égout qui l'a fait

disparaître n'était pas encore construit au moment de l'invasion du choléra : la preuve s'en trouve dans le rapport de la commission sanitaire, qui peint l'état du village de Clichy à cette époque avec la même force d'expressions que le délégué envoyé par le conseil de salubrité. Les travaux de l'égout furent entrepris le 2 avril, mais les eaux ne purent y être introduites que trois mois après.

Et pourtant la mortalité de ces deux villages, que l'on jugeait devoir être effrayante si une maladie épidémique venait à y éclater, cette mortalité, due à la plus meurtrière de toutes, a été pour Gentilly de 12, et pour Clichy de 11 sur 1,000 habitants, tandis que les communes de Saint-Ouen, Fontenay-sous-Bois, Asnières, Puteaux et Suresnes, citées pour leur belle exposition, la pureté de leur air, leur salubrité, et dans lesquelles les commissions sanitaires ne trouvèrent que peu de chose à blâmer, ont perdu 35, 37, 40, 50 et 55 sur 1,000 de leurs habitants. La faible mortalité présentée par le village de Clichy tiendrait-elle à ce qu'il est préservé des vents nord-est, et surtout à ce qu'il se trouve habituellement dans une atmosphère ammoniacale [1]?

Les membres de la commission, en visitant les communes rurales, et en vérifiant eux-mêmes avec soin toutes les causes d'insalubrité qu'elles renfermaient, et qui avaient été signalées par les autorités locales et les commissions sanitaires [2], ont eu occasion d'observer un fait qui n'est pas moins important : c'est que dans toutes les communes qui ont été

[1] Les habitants de Clichy sont si pénétrés de l'influence salutaire de ces émanations, que, lors de l'invasion du choléra, ils prièrent M. Pluvinet de ne point interrompre les travaux de sa fabrique, et lui offrirent même pour cela un secours d'argent si ce secours lui était nécessaire. Aux États-Unis, lors de la fièvre jaune, les habitants brûlent autour des habitations, de la laine, des cornes et autres objets développant l'ammoniaque; ils brûlent également de la poudre, du tabac et du soufre en nature.

[2] Voyez aux *Pièces annexées* l'extrait du rapport formant la pièce *C*.

maltraitées d'une manière plus ou moins grave, ce n'est pas toujours à côté et dans l'atmosphère des lieux infectés et en apparence les plus malsains, que les cas de choléra se sont manifestés. Saint-Denis, l'Hay, Villejuif, Grenelle, Bercy, Colombes et plusieurs autres endroits, en ont offert la preuve.

A Saint-Denis la commission sanitaire désignait principalement comme établissement insalubre une maison située sur la place aux Gueldres, dans laquelle se trouvaient vingt vaches et un mégissier; les urines et les eaux, ne pouvant s'écouler, se réunissaient dans un puisard, s'y corrompaient, et dans cet état, jetées sur la voie publique par le moyen d'une pompe, répandaient à une grande distance l'odeur la plus infecte. Les membres de la commission reçurent à cet égard les observations du maire et les plaintes des voisins; mais ils n'en constatèrent pas moins que cette maison n'eut aucun cholérique, et que personne ne fut atteint dans celles qui l'avoisinent immédiatement, bien qu'une d'elles renfermât un pensionnat de quatre-vingts élèves à demeure et de quarante externes; ce ne fut pas non plus chez les bouchers et les nourrisseurs de cette ville que la maladie fit le plus de ravage, bien qu'ils eussent chez eux des abattoirs, des bouveries, des bergeries, et mille autres causes d'infection.

L'Hay, admirablement placé et d'une propreté parfaite, ne présentait qu'une seule mare infecte, située au milieu d'une ferme, reléguée elle-même à l'extrémité du village. La mortalité de l'Hay a été de 39 décès sur 1,000 habitants, et tous ceux de la ferme ont été épargnés [1].

Villejuif, que l'on pouvait placer, avant les travaux que l'on

[1] Les tableaux indiquent un cholérique dans cette ferme : les commissaires ont acquis la preuve que c'était un ouvrier à la journée, étranger au pays; qu'il tomba malade au milieu des champs, en s'occupant à la moisson, et qu'il succomba dans l'hospice de Bicêtre.

vient d'y exécuter, à la tête des villages les plus fangeux, a été assez maltraité par la maladie (21 morts sur 1,000); mais ce n'est pas sur les bords de ses mares sans écoulement que les cas de choléra se sont fait plus particulièrement remarquer.

Bercy est traversé par un égout vaseux, qui vient de la Grande-Pinte, et qui, creusé en pleine terre, répand au loin une odeur repoussante: on n'a vu qu'un seul cas de choléra sur ses bords, et l'épidémie a complétement épargné la partie du village désignée sous le nom de Brêche aux loups, et de la rue de la Lancette, habitée par des blanchisseuses, et habituellement inondée de leurs eaux de savon, à tel point que les maisons en sont entourées, et que la voie publique en est devenue impraticable; rien n'égalait la puanteur de ce cloaque à l'époque où les commissaires l'ont visité.

Enfin ils ont vu dans le milieu du village de Colombes une vaste fabrique de colle-forte, et, dans une féculerie, des bassins remplis d'eau de lavage, présentant une surface considérable et d'où s'exhalaient des émanations fétides : les membres de la commission ont étudié avec le plus grand soin ces deux localités, et ils ont appris du maire et des voisins que le choléra avait épargné ces fabriques et moins maltraité leurs alentours que tout le reste du village.

Les mêmes observations, concernant le voisinage des foyers d'ammoniaque, s'appliquent aux communes de la Villette, Colombes et Grenelle.

L'examen de la voirie de Montfaucon, localité si curieuse, et si digne de fixer l'attention des médecins et des administrateurs, achèvera de faire connaître l'influence que les émanations infectes ont paru avoir sur le choléra.

Deux commissions, remarquables par le mérite de ceux qui les composaient et par l'importance de leurs travaux,

signalaient, bien avant l'apparition de l'épidémie, l'influence fâcheuse que devaient avoir les émanations de cette voirie [1].

Aujourd'hui que l'épidémie a terminé ses ravages et que l'on peut apprécier le mal qu'elle a fait, il est intéressant de voir si les craintes manifestées par toutes les commissions sanitaires étaient réellement fondées.

D'abord les villages de Pantin, de la Villette, des Prés Saint-Gervais et de Belleville, qui entourent Montfaucon, qui en reçoivent toutes les émanations, et qui adressent à l'administration des plaintes sans cesse renaissantes contre

[1] Voici comment s'exprimait celle de ces commissions aux soins de laquelle était confié le quartier de Paris qui se rapproche le plus de Montfaucon :

« Bien que cette double cause d'insalubrité (les commissaires parlent des dépôts de « matière fécale et des clos d'équarrissage) ait été depuis longtemps l'objet de justes et « vaines réclamations, la commission croit devoir néanmoins la mentionner ici comme « l'une des plus importantes et des plus capables de compromettre la santé publique; que « si l'administration pouvait encore persister à la méconnaître sous le prétexte de son *inno-* « *cuité ou même de ses effets salutaires*, nous lui dirions *avec une profonde conviction* « que jamais des émanations *putrides* et des foyers *d'infection* ne peuvent être des causes « de santé, quels que soient à cet égard le préjugé populaire et même l'opinion des hygié- « nistes. Il est bien vrai que l'on vit, par nécessité d'abord, puis par habitude dans une « atmosphère en putréfaction, mais l'influence d'une telle cause n'en est pas moins cons- « tante, et quand elle se surajoute *à celle d'une épidémie quelconque, elle n'en devient* « *que plus redoutable et plus meurtrière;* c'est toujours un ennemi qui cache sa puissance « et qui en attend un autre pour la faire éclater avec plus de violence. Nous proposons « donc à l'administration de hâter le plus promptement possible l'exécution du projet d'é- « loignement de cette cause d'insalubrité. »

Ce qui suit est extrait du rapport adressé, le 11 février 1832, au préfet de police, par la commission sanitaire du canton de Pantin.

« ..... Nous avons dû apporter (disent ces commissaires) d'autant plus de sévérité « et d'exactitude dans nos investigations *que le canton de Pantin est le plus infect et le* « *plus malsain, non-seulement du département de la Seine, mais peut-être de la France* « *entière.* Nous nous efforcerons d'en développer les causes et de les signaler à l'attention « de l'autorité, persuadés que nous sommes, que si quelque maladie épidémique venait « à frapper la population de nos contrées, cette maladie trouverait dans les foyers d'in- « fection que renferment plusieurs communes du canton un fécond aliment à la contagion, « et que les ravages pourraient être d'autant plus funestes que les communes les plus insa- « lubres sont plus près des barrières »

cette localité, se trouvent dans la catégorie de ceux qui ont peu souffert (17, 18 et 19 sur 1,000 habitants).

Si l'on examine ensuite, avec quelques détails, le village de la Villette, sur le territoire duquel se trouve Montfaucon, on arrive à des résultats non moins intéressants.

On sait que cette commune, dans l'intérieur de laquelle logent la plupart des ouvriers de la voirie, est divisée en deux parties bien distinctes, séparées l'une de l'autre par le bassin de l'Ourcq; l'une qui renferme la voirie même, c'est la petite Villette; l'autre qui n'en est séparée que de sept à huit cents mètres, c'est la grande Villette.

A l'aide d'un travail qui a été remis aux commissaires par M. le maire de cette commune, contenant la manière dont est répartie la population sur ces deux différents points, et sa mortalité par suite du choléra, travail que la commission a rendu plus complet en relevant sur les registres de l'hôpital Saint-Louis, où sont transportés tous les ouvriers de la Villette qui tombent malades, ceux qui ont succombé à l'épidémie, on a pu établir que, pendant sa durée, la mortalité avait été pour la petite Villette abritée au nord et à l'est de 1 sur 69 habitants (14 sur 1,000), et, pour la grande Villette, de 1 sur 60 (17 sur 1,000).

A quoi tient cette différence? Certes on ne saurait l'attribuer à l'action des émanations infectes; elle est trop constante pour n'y voir que le résultat d'un hasard, mais il est permis de l'attribuer en partie aux ressources journalières que les ouvriers de Montfaucon trouvent dans des travaux qui ne sont jamais interrompus, avantages que n'ont pas les autres ouvriers, soit de la grande Villette, soit des villages voisins. Ces derniers ont donc pu se trouver soumis à des privations d'autant plus dures qu'elles succèdent presque toujours à une sorte d'abondance, cause trop fré-

quente, chez l'artisan, de l'intempérance et de toutes ses suites.

A ces considérations prises en masse nous allons ajouter quelques observations de détail qui n'offrent pas moins d'intérêt.

Pendant tout le temps qu'a duré l'épidémie aucun équarrisseur n'a été indisposé.

Pendant le même temps, sur 154 ouvriers, tant hommes que femmes, occupés à la préparation et à la dessiccation des matières fécales, un seul est mort du choléra. Dix ouvriers, tant hommes que femmes, ont été obligés de suspendre leurs travaux pendant quelques jours, pour de simples indispositions, mais ils sont tous rentrés dans leurs ateliers.

Sur trente ouvriers boyaudiers occupés au milieu même du clos d'équarrissage, et travaillant dans des pièces fermées où l'air ne se renouvelle pas, où règne habituellement une infection qui dépasse tout ce qu'on peut imaginer, un seul est mort du choléra. Une femme, saisie par la terreur que lui causa la vue des nombreux convois qu'elle rencontra dans Paris, rentra chez elle indisposée, mais elle se rétablit en quelques jours (1).

Le travail de ces ouvriers s'exerçant continuellement sur les matières putrides, on pourrait croire que l'habitude a rendu nulle chez eux l'influence attribuée aux émanations délétères sur la production des accidents cholériques. Voici quelques faits qui tendent à prouver qu'ils ne doivent pas à cette habitude l'avantage d'avoir été préservés.

Autour de la voirie, et principalement des chantiers d'équarrissage, sont groupés de nombreux fours à plâtre, qui occupaient, à l'époque du choléra, 87 ouvriers; plusieurs

(1) Trente boyaudiers travaillant à peu de distance, chez madame Taxada, n'ont éprouvé aucune altération dans leur santé pendant toute la durée de l'épidémie.

ont été malades pendant l'épidémie, trois ont eu le choléra d'une manière grave, un seul y a succombé.

Enfin la réparation d'un de ces fours ayant exigé, pendant les deux mois que dura l'épidémie, la présence de 17 maçons à côté même du chantier le plus mal tenu, et dans la partie la plus infecte de Montfaucon, le choléra n'a attaqué qu'un de ces hommes, qui revint à son travail après six jours de traitement à l'hôpital Saint-Louis; le maître compagnon, qui n'a pas quitté Montfaucon, a toujours joui d'une bonne santé, mais sa femme, qui habitait le centre de Paris, est morte du choléra[1].

Ainsi dans quelques localités les prévisions des commissions sanitaires ne se seraient pas réalisées, l'intensité du choléra n'aurait point été accrue par le concours des éma-

[1] On trouve dans le rapport de la commission sanitaire du canton de Pantin, sur les matières animales extraites de Montfaucon et sur leur influence, ce passage remarquable :

« ..... Les matières enlevées par les cultivateurs de Noisy-le-Sec, qui depuis un « temps immémorial ne fument leurs terres qu'avec des débris des clos d'équarrissage, sont « par ces cultivateurs transportées dans leurs champs ou aux abords des routes et à une « distance souvent très-rapprochée des habitations..... Des semaines, et même des mois « entiers se passent avant que ces débris ne soient enfouis, il en résulte que tous les in- « convénients et les dangers que nous avons signalés plus haut pour les débris de l'équarris- « sage se reproduisent dans les lieux où ces matières sont transportées, et que lorsqu'on « en débarrasse Montfaucon, on ne fait que déplacer et étendre l'infection et la putridité. »

Voulant connaître quelle influence avait pu avoir, pendant l'épidémie, la présence de ces matières animales jetées en si grande quantité à la surface de la terre et autour d'un village fort considérable, la commission s'est adressée au maire de Noisy-le-Sec, M. Dumousseaux, dont l'instruction égale le zèle qu'il a déployé pendant tout le temps que ses administrés ont été sous l'influence de l'épidémie, et qui n'a pas quitté un instant le théâtre de ses ravages.

Voici sa réponse :

« ..... Pendant l'épidémie du choléra, les habitants les plus voisins des lieux où sont « déposés les engrais animaux n'ont pas été atteints; j'ai même fait à cet égard quelques « observations qui sembleraient devoir détruire les opinions reçues jusqu'à ce jour sur « l'influence sanitaire de ces sortes de fumiers, car

« 1° Les habitants des maisons les plus rapprochées du dépôt, et qui sont quelquefois « tourmentés par des fièvres, n'ont éprouvé aucune indisposition;

nations généralement reconnues comme insalubres; toutefois cette particularité peut tenir à des circonstances spéciales à ces localités, à la nature même de l'infection, aux dispositions physiques de la population, puisque la remarque contraire résulte des faits nombreux dont les développements viennent de passer sous les yeux du lecteur [1].

« 2° Un vieillard, le père Dumoiselet, qui fait métier de vendre aux cultivateurs des « engrais animaux, est continuellement au milieu des tas en fermentation; il n'a pas senti « le plus léger dérangement;

« 3° Les habitants de quelques maisons, *dans les cours desquelles on avait déposé clan-« destinement de ces engrais*, n'en ont pas été incommodés.

« Loin de croire que ces fumiers soient insalubres, les paysans se sont persuadés, *depuis « nombre d'années*, que les matières qu'ils contiennent en fermentation *purifient l'air.* »

Le choléra, dans le village de Noisy-le-Sec, n'a emporté que 12 individus sur 1,000 habitants, proportion très-minime, ainsi que nous l'avons déjà vu.

[1] Voir chap. VII, pag. 119 et suiv.

RÉSUMÉ.

La commission est enfin arrivée au terme de ses travaux. Ils ont exigé de longues recherches, un examen patient, approfondi, un classement méthodique de faits nombreux dont la réunion a demandé près de deux ans et la discussion près de cent séances. De graves questions se sont présentées. La commission n'a reculé devant aucune; si elle ne peut se flatter de les avoir toutes éclairées, et pour plusieurs elle n'avait pas même à le tenter, elle ose se flatter du moins qu'elle a recueilli, préparé les moyens qui pourront conduire plus tard à les résoudre.

Elle croit devoir résumer ici les principaux résultats de son travail.

1° L'apparition du choléra a eu lieu presqu'en même temps à Paris et dans les communes rurales du département, ou, si l'on veut plus de précision encore dans les termes, à quarante-huit heures d'intervalle, du 26 au 28 mars.

2° A la campagne comme à la ville, son développement, sa marche, ses périodes d'affaiblissement et de redoublement (de recrudescence), ainsi que sa durée ont été les mêmes.

3° A la campagne comme à la ville il est mort plus de femmes que d'hommes, mais à la campagne le rapport des décès du sexe féminin à ceux du sexe masculin est plus fort de près d'un cinquième (0,19), c'est-à-dire beaucoup plus élevé qu'à Paris.

4° Dans les communes rurales comme à Paris, les âges qui ont le plus souffert sont la première enfance, l'âge mur

et la vieillesse, et les âges le moins frappés sont ceux de six à vingt ans; mais dans les communes rurales, la première enfance a éprouvé, relativement aux autres époques, une perte plus forte que dans Paris, et les adolescents une plus faible, ainsi que les personnes d'un âge avancé. Comparativement aux chances de mortalité ordinaire, l'âge de trente à quarante ans est celui qui a présenté partout les chances cholériques les plus défavorables.

5° La résistance de la nature aux atteintes du mal a été en raison directe des forces que l'âge lui prêtait, en exceptant toutefois la période de cinq à dix ans.

6° Il ne paraît pas que les variations de la température aient exercé plus d'influence sur l'activité ou le relâchement du mal à la campagne qu'à la ville.

7° La population totale de Paris a perdu	18,402 personnes,	ou 23,42 sur 1,000
Celle de l'arrond^t de Saint-Denis...	2,001	21,03
Celle de l'arrond^t de Sceaux.....	1,335	17,62
Ainsi le choléra a enlevé dans le dép^t	21,514 (1)	22,75

et si les communes rurales ont sensiblement moins souffert que la capitale, la recrudescence en juillet s'y est montrée plus meurtrière, proportion gardée avec la perte totale.

8° Les communes rurales le plus en prise à tous les vents ont été le plus frappées, tandis qu'à Paris ce sont les quartiers du centre et les rues étroites et le mieux abritées. En général dans cette dernière localité, là où une population pauvre,

(1) On fait remarquer que ce nombre ne comprend que les décès des mois de mars, avril, mai, juin, juillet, août et septembre 1832, pendant lesquels le choléra a eu éminemment le caractère épidémique; le tableau supplémentaire n° 70 donne, à partir du mois d'octobre 1832, jusques et y compris le mois d'avril 1834, le nombre des personnes dont la mort a été attribuée au choléra, et qui a été de 714 pour Paris et de 80 pour les communes rurales, ce qui porte le total des décédés cholériques dans le département de la Seine, depuis l'invasion jusqu'à ce jour, à 22,308 ou à 23,57 sur 1,000.

misérable, s'est trouvée encombrée dans des logements sales, étroits, là aussi l'épidémie a multiplié ses victimes.

9° Dans les arrondissements ruraux, comme dans la capitale, le choléra semble avoir plus particulièrement attaqué les professions qui indiquent le moins d'aisance, et surtout celles qui sont exercées en plein air.

10° Les excès auxquels se livre trop souvent le dimanche la population ouvrière de Paris paraissent avoir produit une augmentation de 1/8 dans le nombre des entrées aux hôpitaux le lundi.

11° La mortalité a été un peu plus faible pour les détenus dans les prisons que pour la population domiciliée de la ville de Paris.

12° La perte éprouvée par les hospices, considérés dans leur ensemble, offre le même rapport (64 sur 1,000), que les décès des habitants de Paris de l'âge de soixante ans et au delà.

13° Les militaires ont été victimes du fléau, soit à Paris, soit dans le reste du département, dans la proportion de 25,66 sur 1,000, proportion qui surpasse celle de la population civile (21,83).

14° Enfin dans quelques lieux infectés par des émanations putrides, le choléra ne s'est montré ni plus redoutable, ni plus meurtrier que dans d'autres localités.

Ici pourrait se terminer le rapport de la commission : elle n'a rien de plus à ajouter à ces résultats. Elle les croit l'expression directe et naturelle des faits. Pour elle son œuvre est entièrement accomplie. Le public en jugera-t-il ainsi? Elle ose l'espérer et pense qu'on ne l'accusera ni de n'avoir rien dit de la cause première du choléra, qui paraît devoir rester encore longtemps cachée sous le voile épais qui la couvre, ni d'avoir gardé le silence sur la question tant débattue de la contagion.

Créée seulement pour recueillir les documents relatifs à

l'invasion et à la marche du fléau dans Paris et le département de la Seine, la commission n'a pas cru devoir étendre la mission que lui donnait ce titre. Elle a pensé, et plusieurs médecins parmi ses membres ont eux-mêmes pensé comme elle, qu'il lui appartenait surtout de demeurer, dans son rapport, étrangère à toute doctrine, à toute controverse médicale.

Réunir les faits, en donner l'histoire, en montrer les résultats, tel était son seul devoir: elle aurait cru aller au delà en pénétrant dans le domaine de l'art. C'est encore par une conséquence de ce principe qu'elle a soigneusement écarté de son rapport tout langage scientifique. Adressé à ses concitoyens, elle a voulu qu'il pût être également lu et compris par tous.

Depuis cinquante ans Paris a été le théâtre d'événements lamentables. Les fureurs des partis ont armé ses citoyens les uns contre les autres; leur sang a coulé dans ses rues, et, d'affreux combats lui ont été donnés en spectacle. Deux fois des armées étrangères ont envahi ses murs, établi leur camp sur ses places publiques, sous les portiques de ses palais. Cette reine des cités a pu trembler un moment pour son existence. Ces maux étaient grands sans doute, mais ils étaient l'ouvrage des hommes; la nature au moins semblait lui épargner ses fléaux. Aujourd'hui Paris a vu ses habitants en proie à un mal horrible, inconnu dans sa cause, affreux dans ses effets. Aucun sexe, aucun âge, aucun rang, n'a été épargné. Ce mal terrible a disparu; mais n'est-il pas dans les conseils de la prudence, et de l'intérêt même des habitants, de seconder l'administration dans les mesures propres à en diminuer les effets, s'il venait un jour à reparaître; et parmi ces mesures, la commission, malgré des exemples contraires observés dans quelques localités, persiste à compter prin-

cipalement tout ce qui contribue à la salubrité publique, à rendre les rues plus propres, les maisons plus saines, l'existence de leurs habitants meilleure.

Certes ce serait faire à la capitale de la France une trop belle part dans les progrès de la civilisation moderne, que de croire qu'elle ait à cet égard atteint les bornes du possible, surtout quand on la compare à d'autres capitales; et bien qu'elle ait éprouvé, comme la commission s'est empressée de le reconnaître, de grandes et utiles améliorations, personne ne doutera que les habitudes, les mœurs, l'existence d'une grande partie de sa population, n'en appellent encore d'importantes [1]. Non-seulement il existe dans son sein une classe nombreuse occupée tout le jour à pourvoir par un travail pénible à sa subsistance, et sur laquelle les soins de l'administration doivent s'étendre en tout temps pour la garantir des dangers qu'elle ne peut ou ne sait pas combattre; mais au-dessous de cette classe utile et laborieuse, il en existe une autre partout reconnaissable à son dénûment absolu, à sa dégradation profonde.

Placée dans l'échelle sociale au degré le plus bas, cette classe incessamment créée dans nos villes populeuses et manufacturières par les revers de l'industrie, les fautes de l'imprévoyance, les désordres de l'inconduite, cette classe n'est nulle part plus nombreuse qu'à Paris, où elle s'augmente encore de la foule de gens sans aveu qu'y attire sans cesse l'appât d'un gain quelconque. Sans domicile fixe, sans travail assuré, cette classe, qui n'a rien en propre que sa misère et ses vices, après avoir erré le jour sur la voie publique, se retire pendant la nuit dans les maisons garnies des différents quartiers de la capitale, qui semblent avoir été de

[1] Voyez *Pièces annexées*, la note *D*.

tout temps destinées à la recevoir. La commission ne croit pas s'écarter de son sujet en entrant ici dans quelques détails sur ce que l'on appelle à Paris, *maisons garnies.*

Il en existe environ 3,171 [1], que l'on divise en cinq classes différentes d'après les conditions très-différentes aussi de ceux qui les habitent. Leur population moyenne est en général de 35 à 40,000 personnes, mais pendant le choléra elle s'est trouvée réduite à 32,430, sur lesquelles 2,342, ou un quatorzième, ont été attaquées de la maladie et 1,033 en sont mortes [2]: c'est 32 sur 1,000.

Dans cette population mobile et pour ainsi dire nomade, on remarque peu de vieillards et d'enfants. Ces deux âges supportent difficilement les fatigues d'un voyage. On compte également beaucoup moins de femmes que d'hommes.

Cent deux hôtels garnis, dits de première classe, reçoivent les étrangers et les personnes de marque, tels que des princes, des membres du corps diplomatique, des banquiers. Sur ces cent deux hôtels quatre seulement ont eu des cholériques.

Deux cent vingt-sept hôtels de seconde classe sont fréquentés par des négociants, des députés, des officiers supérieurs en congé ou en missions, de riches particuliers. L'épidémie s'est montrée dans dix-neuf de ces hôtels.

Des marchands de grains, de farine, de bestiaux, des fermiers, des commis voyageurs, des militaires, des étudiants, des employés, de petits rentiers logent dans les maisons meublées et les auberges. Ces établissements sont au nombre de 1,566. Il y a eu des malades dans 289.

954 maisons garnies reçoivent dans des chambrées communes des journaliers, des balayeurs, des chiffonniers, des

[1] Soixante-six ont été fermées depuis l'époque où ce rapport était écrit. Voyez les tableaux relatifs aux hôtels garnis dans le recueil des *Pièces annexées,* pièce *E.*

[2] Du 29 mars au 1er août.

ramoneurs, et des maçons surtout, qui séjournent dans ces maisons pendant la saison des travaux, dont la durée est ordinairement de huit mois. Rappelés dans leur pays par la morte saison, une partie de ces ouvriers y rapporte l'argent que leurs habitudes d'ordre et d'économie ont épargné sur leurs salaires, et que la rétribution de cinq à six francs par mois qu'ils payent dans ces maisons a peu diminué. Sur les 954 garnis de cette espèce existant à Paris, au moment du choléra, plus de la moitié en ont été attaqués (499).

Enfin 256 logeurs à la nuit donnent asile aux vagabonds, aux mendiants des deux sexes, ainsi qu'aux gens sans aveu et sans profession.

Les femmes entrent pour un tiers dans la population de ces derniers garnis, tandis qu'elles forment à peine un quatre-vingt-dixième des chambrées, un trentième des maisons meublées, un cinquième des grands hôtels, et un dixième de ceux de seconde classe.

Cette population, toujours errante pour échapper à l'œil de la police toujours ouvert sur elle, ne passe guère plus d'une nuit dans ces maisons, et le prix de ce court séjour y varie depuis cinq sous jusqu'à quinze.

C'est dans quelques-unes de ces maisons, quand on a le courage d'y pénétrer, qu'on se trouve tout à coup transporté au milieu de chambres obscures, dont les murs noircis sont minés par le temps. A peine l'air se renouvelle-t-il dans ces sombres réduits, où de sales carreaux laissent pénétrer quelque peu d'un jour sombre qui se glisse à travers les murs élevés d'une cour étroite, espèce de puits infect où viennent se dégorger les tuyaux de décharge des toits et des eaux ménagères; et dont les cuvettes souvent encombrées d'ordures de toute espèce, et même du reflux des latrines, les versent sur les escaliers pourris des différents étages, d'où ils

vont, en s'écoulant jusque dans les chambres, abreuver, en l'infectant, leur sol dépouillé de carreaux.

Là les habitants sont en rapport avec la demeure. La plupart s'occupent à trier pendant le jour le produit de leurs rondes nocturnes. Accroupis autour de ce sale butin, ils entassent dans tous les coins, et jusque sous leurs couchettes des os, de vieux linges souillés de fange, dont les miasmes fétides répandent au milieu de ces hideux galetas, où souvent un espace de moins de six pieds carrés sert d'abri à toute une famille, une odeur tellement suffocante que l'habitude seule peut la faire supporter[1].

Quelque repoussants que soient ces tableaux, et bien qu'il semble qu'on ne puisse rien ajouter au dégoût de cette peinture, cependant elle ne représente pas encore le dernier degré d'une misère profonde; et cette misère, on a dû la montrer parce qu'elle est plus commune à Paris qu'on ne pense, et qu'elle est peu connue; mais la commission craindrait de faire monter la rougeur au front de ses lecteurs, si elle les introduisait dans les gîtes où se retirent pendant la nuit des mendiants, des vagabonds, des voleurs, repaires infâmes, effrontément déguisés sous le nom de garnis, et dont l'enseigne trompeuse, *ici on loge à la nuit,* qu'éclaire une perfide lanterne, attire à son arrivée dans la capitale l'honnête et crédule ouvrier qui, victime du piége adroit que lui tend la débauche, y tombe sans le savoir, y reste par faiblesse, et n'en sort que pour aller pleurer dans un hôpital la perte de sa santé, de son argent et de son temps.

Au reste quelque dépravée que soit cette population, la commission n'a point à juger ses mœurs. Mais s'il est vrai

[1] Histoire statistique du choléra-morbus dans le quartier du faubourg Saint-Denis, par M. le docteur Moreau, pag. 40 et 44.

qu'une conduite meilleure amène toujours un sort plus heureux, en indiquant les moyens qu'elle croit propres à en faire jouir ces classes malheureuses, elle aura pu servir la morale et rester encore fidèle à son mandat.

C'est une vérité de tous les temps, de tous les lieux, une vérité qu'il faut redire sans cesse parce que sans cesse on l'oublie; il existe entre l'homme et tout ce qui l'entoure, de secrets liens, de mystérieux rapports dont l'influence sur lui est continuelle et profonde. Favorable, cette influence ajoute à ses forces physiques et morales, elle les développe, les conserve; nuisible, alors elle les altère, les anéantit, les tue. Mais son action n'est jamais plus redoutable que lorsqu'elle trouve à s'exercer sur une population entassée, quelle qu'elle soit d'ailleurs, et voilà pourquoi l'on observe dans certains arrondissements une mortalité plus grande; voilà pourquoi le germe des maladies s'y développe plus constamment, pourquoi la vie s'y éteint plus rapidement, enfin pourquoi l'on y compte habituellement un décès sur trente-deux habitants, quand il n'y en a qu'un sur quarante dans les autres.

Des quarante-huit quartiers de la capitale, vingt-huit placés au centre ne comprennent pas le cinquième de son territoire (0,189) et renferment à eux seuls la moitié de sa population (383,876)[1]. Dans trente-cinq de ces quartiers, cent quatre-vingts rues contiennent 146,430 habitants; dans ces quartiers il en est un, celui des Arcis, où chaque individu ne dis-

[1] 9	au nord-est, nord et nord-ouest contiennent	163,565
6	au sud-est, sud et sud-ouest	113,068
1	à l'ouest	20,244
4	à l'est	78,382
28	au centre	383,876
48		759,135

pose que de sept mètres carrés d'espace; et dans ces rues il en est jusqu'à soixante et treize qui renferment, terme moyen, trente, quarante et soixante personnes par maison. Ce sont ces rues qui toutes, sans exception, ont eu quarante-cinq décès sur mille, ce qui est le double de la moyenne [1]; ce sont ces maisons, la plupart hautes de cinq étages, larges de six à sept mètres de façade, et n'ayant point de cours, qui ont donné quatre, six et jusqu'à dix et onze décès. Ce sont enfin leurs habitants (146,400, le cinquième de la population), qui entrent à eux seuls pour le tiers dans la mortalité cholérique (6,492 d.), et cette déplorable destruction des hommes a eu lieu dans ces seuls quartiers, parce que nulle autre part aussi l'espace n'est plus étroit, la population plus pressée, l'air plus malsain, l'habitation plus dangereuse, et l'habitant plus misérable. Eh bien il faut élargir son réduit pour qu'il y respire plus à l'aise, il faut le rendre plus salubre pour qu'il y vive plus longtemps. Aussi n'était-ce pas sans raison, comme sans intérêt pour les classes laborieuses, que des hommes recommandables émettaient il y a quelques années devant l'autorité, le vœu que l'on construisît des maisons de moyennes et de petites dimensions, en rapport avec la condition, les besoins et la fortune des individus. Ce genre d'habitations manque à Paris, disaient-ils, et l'on en sent la nécessité [2].

La commission ne peut qu'applaudir à ce vœu; elle souhaite vivement que l'esprit de spéculation, devenu désormais un peu plus philanthrope, s'occupe davantage de construire des habitations destinées surtout aux classes moyennes et laborieuses.

[1] Dans les six premiers arrondissements on trouve une, deux, quatre et six rues où la mortalité cholérique atteint plus du double de la moyenne (45 sur 1,000). Dans les six derniers on en compte 160.

[2] Mémoire adressé par une réunion de propriétaires et d'architectes à la commission d'enquête. Paris, 1829.

Toutes les rues de Paris prises ensemble offrent un développement de 180 lieues (72 myriamètres), leur largeur moyenne est de 25 pieds (8,08 mètres), dans les quartiers situés sur la rive gauche de la Seine, et de 26 pieds (8,71 mètres), dans les quartiers bâtis sur la rive droite. Cette moyenne devrait être plus élevée. L'ordonnance de 1783 prescrivait de ne point ouvrir de rue qui eût moins de 30 pieds. Depuis quinze ans on a étendu cette largeur à 36 [1]. Ce n'est point encore assez: il faudrait en donner 40 et plus peut-être aux rues de la capitale, pour que l'air pût facilement les parcourir et que les rayons du soleil vinssent éclairer les appartements des rez-de-chaussée, au moins pendant quelques heures du jour.

Les besoins de la circulation appellent encore une autre amélioration: il est dans Paris beaucoup de rues qui, vastes et spacieuses à l'entrée de la ville, se resserrent de plus en plus, à mesure qu'elles s'approchent du centre; telles sont les rues des faubourgs Saint-Denis, Saint-Martin, Poissonnière, du Temple, du Roule, Saint-Honoré, Saint-Antoine et plusieurs autres. Il en est un trop grand nombre qui ont à peine 8 pieds de largeur, et quelques-unes moins encore. Ainsi, par un singulier contraste, la capitale voit à ses portes de larges routes, et dans ses murs, des rues beaucoup trop étroites.

A ce manque d'espace qui resserre la voie publique vient se joindre encore la hauteur excessive des maisons nouvelles qui la prive du jour, et la rend constamment sale et humide. Ici la commission ne croit pouvoir mieux faire que de répéter ce que le conseil de salubrité publique établi près de M. le

[1] Quatre seulement sont au-dessous de cette dernière mesure, et n'ont que 30 pieds; ce sont les rues Godot-Mauroy, Neuve-d'Artois, d'Albouy et Malar.

préfet de police disait dans un rapport à ce magistrat en 1827 : « Il devient d'une nécessité urgente, M. le préfet, de « soumettre les nouvelles constructions d'habitations à des rè- « glements sanitaires qui soient plus en rapport avec les con- « naissances acquises sur l'influence que ces habitations exer- « cent sur la santé et la vie des citoyens, et avec les besoins « qui ressortent d'une grande population accumulée sur une « petite étendue de terrain. Partout, dans les anciennes rues « comme dans les nouvelles, on élève les maisons à une hau- « teur qui est hors de toute proportion avec la largeur des « rues, et qui prive ainsi les habitants de l'action de la lu- « mière et d'une ventilation convenable. »

Dès l'année 1823 M. le comte de Chabrol, préfet de la Seine, prononçait devant le conseil général du département ces paroles qu'il semble aujourd'hui qu'un instinct prophétique ait alors inspirées : « Le défaut de proportion entre la lar- « geur des rues et la hauteur des édifices, la multiplicité des « rues étroites et non alignées, ont pour effet nécessaire de « rendre les habitations humides et malsaines, en les privant « de l'exposition au soleil et du renouvellement continuel de « l'air. L'influence des causes que l'on vient d'indiquer de- « viendrait funeste si des maladies épidémiques ou conta- « gieuses se développaient dans la capitale [1]. »

Il s'agit ici de la santé, de la vie, ces deux premiers intérêts de l'homme; comment la commission n'émettrait-elle pas le vœu qu'il pût être remédié, par des règlements sévères, à cette foule d'abus que des propriétaires trop avides, et des architectes trop complaisants, introduisent chaque jour dans les constructions nouvelles. Il faudrait qu'une défense rigoureuse empêchât de donner à chaque maison que l'on bâtit

[1] Mémoire inséré dans le deuxième volume des *Recherches statistiques sur le département de la Seine*, p. 21.

plus de trois étages et un rez-de-chaussée. Mais ce serait un règlement à la fois plein de sagesse et d'utilité publique que celui qui prescrirait pour les maisons une élévation égale à la largeur même des rues où elles seraient bâties, de telle sorte que l'une de ces dimensions fût toujours la mesure exacte de l'autre.

Et dans la plupart de ces maisons que l'on élève sous nos yeux à une hauteur si démesurée, et dont un grand nombre n'ont point de cours ou n'en ont que d'étroites, la multiplicité des étages contribue encore à rendre les appartements trop bas. Leurs plafonds abaissés, leurs distributions intérieures trop resserrées parce qu'elles sont trop nombreuses, ne permettent ni mouvement à l'air, ni accès au jour.

Il serait encore à désirer que l'on introduisît un meilleur système d'écoulement des eaux ménagères, que les plombs fussent écartés des escaliers qu'ils infectent et que l'on apportât plus de soin et d'attention dans l'emplacement des latrines, et dans le nombre des fosses d'aisance; mais il faudrait surtout ne pas oublier dans la construction des loges de portier que l'homme a besoin pour respirer avec aisance d'une certaine quantité d'air donnée [1], et qu'il y a plus que de l'insouciance à la lui refuser [2]. En un mot, il faut rendre la jouissance de la ville facile, sûre et saine; facile, en empêchant dans les rues tout ce qui peut gêner le passage et la circulation; sûre, en veillant jour et nuit à ce que la tranquillité, l'ordre public ne soient pas troublés; saine, en maintenant l'exécution des règlements

[1] Huit mètres cubes par heure.

[2] Au nombre des professions les plus frappées par le choléra, on trouve celle des portiers. En général les loges qu'ils habitent avec leur famille ne devraient pas avoir moins de trente mètres cubes d'espace. Dans la prison de la dette qui vient d'être nouvellement bâtie rue de Clichy, chaque cellule en a 24, et n'est destinée qu'à un seul prisonnier. La commission a été péniblement affectée sous ce rapport de la barbare incurie de quelques propriétaires.

relatifs aux réparations, aux constructions nouvelles, aux alignements, au pavage; en *faisant* enfin *la cité*, selon l'heureuse expression d'un magistrat respectable, qui lui-même l'administra longtemps sous l'empire [1].

Dans les rues qui sont assez larges pour le permettre, on construit depuis quelques années un trottoir qui règne de chaque côté: cette innovation présente de grands avantages. Elle est utile pour la sûreté des piétons, qu'elle garantit de la rencontre des chevaux et des voitures, et pour la facilité du marcher. Elle préserve de dommages les devantures des boutiques beaucoup mieux que ces bornes, éternels dépôts d'immondices de tout genre, qu'elle a fait disparaître en partie. Mais la propreté, la salubrité générale appellent encore les moyens de débarrasser ces nouvelles chaussées des mares dégoûtantes dont elles sont noyées, et qui n'attestent que trop le besoin et l'absence d'urinoirs publics [2].

Il y a nécessité à le dire, cette saleté repoussante des rues de Paris est due en grande partie au système de pavage suivi jusqu'à présent. Ce système, auquel il serait temps de renoncer, noye, quand il vient à pleuvoir (et à Paris, dans quel temps ne pleut-il pas?), la voie publique sous un lac de boue qui la rend pour longtemps impraticable; et cette boue est une nouvelle cause d'infection, au milieu d'une ville où l'étroitesse des rues et la hauteur des maisons arrêtent

[1] M. Frochot.

[2] Depuis 1827, sur 90 lieues de trottoirs à faire, on en a construit 11, et 4,900 mètres (une lieue un quart) de dallage sur les boulevarts [*].

[*] Les trottoirs des rues de Londres ont de six à neuf pieds de largeur, et sont élevés de six pouces; ils sont construits en dalles de granit; à tous les angles des carrefours ou des places ces trottoirs sont garnis de grosses bornes en fonte sur lesquelles sont inscrits en caractères en relief le nom de la rue, sa largeur, sa longueur, sa hauteur au-dessus des eaux de la Tamise et le nom du comté auquel appartient le quartier. D'autres bornes, placées de distance en distance (à 75 pieds l'une de l'autre), supportent des candélabres au sommet desquels brûle le gaz destiné à l'éclairage. Toutes ces bornes sont pourvues de deux robinets, l'un destiné à verser dans la rue les eaux d'arrosement, l'autre à vis pour y adapter les tuyaux de cuir qui, en cas d'incendie, lancent l'eau jusque sur le toit des maisons.

presque partout le renouvellement de l'air et l'accès de la lumière.

La commission ne saurait trop demander qu'un mode de pavage aussi défectueux soit remplacé le plus promptement possible par un nouveau, plus en rapport avec les connaissances actuelles, qui joigne, qui lie mieux entre elles les différentes pièces de cette espèce de mosaïque, qui en fasse un tout compact, solide, imperméable à l'eau et capable de supporter longtemps et sans se dégrader le poids énorme des voitures de toute espèce qui la parcourent.

Elle insiste aussi pour qu'un système de nettoiement plus prompt, plus complet, plus étendu, plus en rapport avec les nécessités de l'immense circulation dont Paris est le théâtre, soit substitué le plus tôt possible au mode actuel, qui ne répond à aucune de ces conditions; pour que le balayage des rues par les hommes chargés de ce service, ainsi que celui auquel sont tenus les habitants devant leurs maisons, soit fait avec plus de soin, plus de régularité; elle insiste enfin pour que les rues soient lavées pendant la nuit, et que les règlements sur le maintien de la propreté publique soient exécutés avec persévérance, avec fermeté.

A ces moyens de salubrité, dont l'adoption est devenue pour la capitale d'une nécessité pressante, doivent s'en joindre encore d'autres qui en complètent l'ensemble. A tous ceux qu'elle a déjà indiqués au commencement de ce rapport [1] la commission ajoutera qu'il y a urgence à supprimer entièrement les ruisseaux des cours et des allées de maisons, qui vont se réunir à ceux des rues, et à leur en substituer de souterrains, qui conduisent les eaux de toute nature dans les égouts; à presser l'achèvement de ces égouts, dont il ~~ne~~ reste ~~plus~~

[1] Chap. II, pag. 25.

32,000 mètres à faire, sur 40,000 [1]; à multiplier les bornes-fontaines [2], à remplacer la parcimonie de leurs eaux par une abondance dont le besoin ne se fait que trop sentir. On gémit à penser que l'habitant de Paris manque encore de ce premier moyen d'hygiène publique, et qu'il dispose à peine de sept litres d'eau, quand celui de Londres en a soixante-deux.

Mais il y a urgence surtout à dégager le centre de Paris par des rues percées dans toutes les directions, par des places publiques assez spacieuses pour être plantées d'arbres, pour devenir ainsi de nouvelles promenades, dont la capitale manquera bientôt totalement, et répandre enfin la lumière et la vie dans ces obscurs quartiers où la moitié de la population végète si tristement, où la saleté est si repoussante, l'air si infect, les rues si étroites, et la mort si active qu'elle frappe là plus que partout ailleurs; où l'habitant est faible, chétif, à tel point que l'on en réforme un sur trois appelés au service militaire [3].

Ce n'était donc pas sans raison que la commission, en donnant au commencement de ce rapport des éloges à tout le bien qui s'est opéré dans Paris depuis un demi-siècle, regrettait qu'il en restât encore tant à faire et que la capitale de la France fût une de celles où le besoin d'un assainissement général se fît sentir davantage. S'il était dans la réserve d'une sage prudence de ne point aller, au moment du danger, augmenter encore l'inquiétude et l'effroi par l'inutile publicité de maux, qu'il n'était pas alors donné au zèle le plus actif, au dévouement le plus ardent, de faire

(1) Cet objet seul a coûté trois millions en 1832; jusque-là on n'avait en trente ans dépensé que 1,800,000 francs.

(2) Le conseil municipal, dans sa séance du 9 mai, vient d'accorder les fonds nécessaires pour la construction de deux cents bornes-fontaines.

(3) Voyez le Tableau des contingents de Paris dans les Recherches statistiques du département de la Seine, vol. III, tabl. 66.

disparaître aussi promptement que les circonstances l'auraient voulu, aujourd'hui que ce danger n'est plus, mais que le retour d'une épidémie peut le ramener encore, c'est une obligation, c'est un devoir d'indiquer toutes les mesures qui peuvent éloigner ou du moins diminuer ce danger.

La commission, que n'arme aucun pouvoir, et qui ne dispose d'aucun moyen, n'a que des avis à donner, des vœux à faire entendre; elle les réunit tous pour conjurer l'administration de hâter de tout son pouvoir la réalisation des mesures sanitaires qu'elle prépare pour la capitale. Sans la propreté, sans la salubrité publique, il n'y a point aussi de santé publique. La commission n'ignore pas que, quand il y a beaucoup à faire, tout ne saurait se faire à la fois, et qu'il y aurait de l'injustice à exiger ce qu'il n'est pas possible d'obtenir. Elle se plaît à reconnaître que beaucoup d'améliorations ont eu lieu, elle sait que beaucoup d'autres se préparent, et que l'avenir jouira de tout ce qui manque au présent, elle accepte avec ses concitoyens cet espoir qu'elle voit déjà se réaliser en partie. Mais que peuvent produire le zèle, la vigilance de l'autorité et l'expression des vœux d'une philanthropie éclairée, sans le concours de cette même population pour le bien-être de laquelle cette activité s'exerce et ces vœux s'expriment? que peuvent les règlements de l'administration, si, loin de trouver dans tous les citoyens une loyale et prompte disposition à la seconder, elle ne rencontre trop souvent qu'indifférence, hostilité et résistance? Et combien la commission n'a-t-elle pas eu l'occasion, dans le cours de ses recherches, de remarquer cette triste tendance à se jouer des prescriptions les plus sages, cette légèreté à se méprendre sur le but des mesures adoptées pour le maintien de la propreté, pour la conservation de la santé, de la vie même des individus! Mais combien surtout

ce fatal penchant ne s'est-il pas révélé à ses yeux dans cette partie trop nombreuse de la population de la capitale, en tout temps disposée à braver toutes les défenses, à repousser toutes les exhortations; population qui se plaît à ne reconnaître aucune gêne, aucun frein, aucune loi, et s'applaudit sous ses haillons de son opprobre et de ses vices comme on s'honore ailleurs de sentiments plus nobles et d'une conduite meilleure! Ces obstacles sont réels, ils ne sauraient être méconnus, mais qui peut douter de les voir s'affaiblir, si d'une part la classe aisée de la population, comprenant mieux les intentions de l'autorité et ses intérêts véritables, se prête plus aisément à l'action des règlements sur la propreté et la salubrité publique, et si d'une autre part l'instruction, pénétrant dans cette portion de la population qui doit une partie de ses vices et de sa misère à l'ignorance, fait naître chez elle, avec des mœurs plus pures, des habitudes plus régulières et plus en harmonie avec l'hygiène publique?

Pleine de confiance dans les magistrats, et convaincue qu'ils pensent avec l'orateur romain que leur premier soin, leur unique attention, doit être de rendre aussi heureux qu'il est possible tous ceux qui sont soumis à leur autorité [1], la commission s'en remet à leur sagesse, à leurs lumières, à leur amour du bien public, du soin de prendre les mesures propres à diminuer les rigueurs d'un fléau dont rien ne peut prévenir le retour dans la capitale.

La commission a terminé son rapport. Elle l'offre à ses concitoyens et aux magistrats de la ville de Paris comme un témoignage de ses efforts pour justifier leur confiance et ré-

[1] Mihi quidem videntur hùc omnia esse referenda ab iis qui præsunt aliis, ut ii qui eorum in imperiis erunt, sint quàm beatissimi..... est autem non modò ejus qui sociis et civibus, sed etiam ejus qui servis et mutis pecudibus præsunt, eorum quibus præsit commodis utilitatique servire. (Epist. I. ad Q. fratrem.)

pondre à leur attente; tous auraient pu le faire meilleur; elle osera dire que personne ne l'eût fait avec plus de zèle et de bonne foi.

Paris, le 28 Mai 1834.

Les Membres de la Commission,

Signé CHEVALLIER, LÉON DEVAUX (du Cher), MILLOT, PARENT DUCHÂTELET, PETIT (de Maurienne), PONTONNIER, TRÉBUCHET, VILLERMÉ, VILLOT, BENOISTON DE CHATEAUNEUF, *Rapporteur.*

TABLEAUX
STATISTIQUES.

1ER ARRONDISSEMENT.

1ER QUARTIER.

ROULE.

LIMITES.

De la barrière du Roule, le mur d'enceinte à droite jusqu'à la barrière de Clichy; rue de Clichy, nos impairs; rue Saint-Lazare, nos pairs; rue de l'Arcade, nos impairs; rue de la Madeleine, nos impairs; rue du faubourg Saint-Honoré, nos pairs; rue du faubourg du Roule, nos pairs.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts. Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Des boulevarts extérieurs qui forment la limite de ce quartier, le terrain va s'abaissant jusqu'aux points de contact avec le quartier de la place Vendôme et avec celui des Champs-Élysées qui le sépare de la rivière. L'égout de ceinture dans lequel se jette celui de l'abattoir situé rue de la Pépinière passe dans la circonscription de ce quartier.

Barrière de Clichy, sur le petit bureau de l'octroi à gauche en sortant de Paris (n° 267)	34m	00
Aquédue de ceinture, regard Monceau, à l'extrémité de l'aquédue, derrière l'entrée du regard (n° 258)	28	70
Mur d'enceinte de Paris, sur une chaîne en pierre à droite en sortant par la barrière Monceau (n° 257)	27	40
Barrière Monceau	25	79
Pare de Monceau, sur le socle du pilastre à droite de la grande porte (n° 250)	21	50
Abattoir du Roule, sur la chaîne en pierre de taille formant l'angle à droite en regardant la partie postérieure de l'édifice (n° 256)	21	00
Jardin de Monceau, sur le bandeau en pierres supportant les colonnes de la rotonde (n° 249)	19	20
Barrière du Roule, sur le petit bureau de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 247)	19	10
Barrière de Courcelles, sur le grand bâtiment de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 248)	18	05
Barrière de Chartres	17	61
Rue de Londres, borne placée n° 37, au milieu du trumeau supportant les deux arcades du passage Navarin (n° 266)	16	87
Barrière de Courcelles	16	53
Rue du Rocher, borne placée à un mètre 50 cent. à l'angle à droite formé par cette rue et celle de la Bienfaisance (n° 259)	15	96
Église Saint-Philippe du Roule, côté droit, à droite de la petite porte d'entrée (n° 255)	8	60
Caserne de la Pépinière, à droite de l'entrée au-dessus du quatrième soupirail de cave (n° 260)	7	90
Rue de l'Arcade, sur le piédestal à gauche de l'entrée de la chapelle Louis XVI (n° 264)	6	60

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,300m	En terrain	1,890,000m	0m057	82
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	"	"	"
	Totale	1,890,000	0 057	82
	Surface d'eau évaporable en totalité	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile 22,936	0, 030	121

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

Habitants décédés cholériques. — Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. — Sur 1000 habitants On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	Localités du quartier. — Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
333	14	69	Barrières	5	"	
			Chemin de ronde.	1	"	
			Rues	34	33	
			Impasses.	2	1	
			Place	1	"	
			Cours publiques.	2	"	
			Passages.	3	1	
			Totaux.	48	35	

L'hôpital Beaujon est situé dans la circonscription du quartier, a qu'une caserne rue de la Pépinière.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

Désignation des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapp des d de choléri à l popula — Nom de dé sur 100 habit
Rue de Hambourg (1)	"	"	
Rue de Londres	"	326	
Rue de Duras	"	298	
Rue Saint-Jean-Baptiste	"	203	
Passage Navarin	"	668	
Rue de la Ville-l'Evêque	"	870	
Rue de la Madeleine	Impairs.	694	
Rue de Clichy	Impairs.	527	
Rue du faub. Saint-Honoré	22 à 136	2,132	
Rue d'Anjou	"	1,203	
Rue de l'Arcade	Impairs.	201	
Rue de Monceau	"	184	
Rue de Miroménil	"	1,206	
Rue des Grésillions	"	870	
Rue de Courcelles	"	226	
Petite rue Verte	"	153	
Rue Saint Lazare	82 à 146	1,587	
Grande rue Verte	"	501	
Rue de la Pépinière	"	1,484	
Rue du faubourg du Roule	Pairs.	1,664	
Rue de Suresne	7 à 41	498	
Rue d'Aguesseau	"	299	
Rue d'Astorg	"	251	
Rue du Rocher	"	1,718	
Rue des Saussais	"	451	
Rue Roquépine	"	241	
Impasse d'Any	"	390	
Rue Maison-Neuve	"	384	
Rue de la Bienfaisance	"	929	
Rue de Chartres	"	72	
Rue du Marché-d'Aguesseau	"	288	
Rue de la Voierie	"	313	
Rue Notre-Dame-de-Grâce	"	127	
Rue Valois-du-Roule	"	92	
Rue et passage de Tivoli	"	24	3

(1) Un décès.

Roule

O
N
E
Bre du Roule
Bre de Courcelles
Bre de Chartres
Bre de Monceaux
Bre de Clichy
PARC DE MONCEAUX
Hop. Beaujon
St. Philippe
Marché au Charbon
Abattoir du Roule
Caserne d'Infie
Pl. Beauveau
Rue de Miromenil
R. des Grésillons
Rue d'Astorg
Rue d'Anjou
R. de la Madeleine
Rue de l'Arcade
Imp. d'Argenteuil
Imp. Baudin
Pl. de l'Europe
Rue de Rome
Rue de Stockholm
R. de Tivoli
R. de Milan
Rue de Clichy
Rue St. Lazare
Chaussée d'Antin
Angoulême
Rue de Courcelles
Rue de Lisbonne
Rue de Valois
Observations
50 100 200 300 400 500 Mètres

1er ARRONDISSEMENT.

2e QUARTIER.

CHAMPS-ÉLYSÉES.

LIMITES.

Du pont Louis XVI, la rive droite de la Seine jusqu'à la barrière de Passy, le mur d'enceinte à droite jusqu'à la barrière du Roule; rue du faub. du Roule, nos impairs; rue du faubourg S.-Honoré, nos impairs; rue Royale, nos impairs; moitié occidentale de la place Louis XV jusqu'au pont.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts. Les cailloux roulés et le limon d'attérissement forment le sol qui borde le fleuve; il existe, sous la partie la plus élevée du territoire près les barrières Sainte-Marie et Longchamp, quelques anciennes carrières de calcaires grossiers ou à cérites qui s'étendent jusque sous les buttes de Chaillot. De ces points élevés le terrain s'abaisse jusqu'à la place de la Concorde et jusqu'à la Seine. On remarque au quai de Billy la bouche du grand égout.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Barrière des Bassins, sur le premier pilastre à gauche, en regardant cette barrière de l'intérieur de Paris (n° 245)	43m10
Barrière des Réservoirs	41 66
Barrière Sainte-Marie	39 89
Nouvelle barrière Sainte-Marie, sur la première chaîne en pierre du mur d'enceinte à droite, intérieur de Paris (n° 237)	38 50
Barrière de Longchamp, sur le bureau de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 238)	34 80
Barrière de Longchamp	33 80
Bassin de la Pompe à feu de Chaillot, sur la tourelle du regard du côté de la Seine (n° 244)	31 80
Barrière de Neuilly, sur le milieu du petit bureau à droite; intérieur de Paris (n° 246)	31 60
Barrière de l'Étoile	31 13
Rue des Batailles, borne placée au n° 21 (n° 239)	26 98
Église de Chaillot, sur le socle du pilastre à gauche de la grande porte (n° 243)	24 40
Rue de Chaillot, à droite de la porte d'entrée du passage de la Pompe à feu (n° 242)	19 90
Barrière du Roule, sur le petit bureau de l'octroi à gauche; intérieur de Paris (n° 247)	19 00
Rue de Chaillot à l'angle de l'avenue de Neuilly, sur le mur de la caserne au-dessus de l'égout (n° 252)	16 20
Faubourg du Roule, sur la face gauche de la petite fontaine vue de face (n° 251)	15 10
Barrière Franeklin, sur une chaîne en pierre du mur d'enceinte à gauche; intérieur de Paris (n° 236)	11 90
Fontaine François Ier, sur la borne fontaine en face la rue Jean-Goujon, du côté de la pompe à feu (n° 253)	9 70
Avenue de Neuilly, borne placée à l'angle à gauche du rond point en allant vers la barrière (n° 254)	8 21
Pont suspendu des Invalides, sur le dé du mur du quai à droite (n° 262)	7 80
Demi-lune des Champs-Elysées	7 29
Place de la Concorde	7 16
Place Beauveau, près l'angle à gauche de la bouche d'eau de la fontaine Marchande (n° 261)	7 00
Rue des Champs-Élysées, sur l'égout à gauche (n° 263)	6 40
Quai de Billy, à gauche de la porte d'entrée du passage de la pompe à feu (n° 241)	6 40
Quai de Billy, sur le dé du mur du parapet en face la rue Basse-Chaillot (n° 240)	6 10
Sol des Champs-Élysées	5 93
Barrière de Passy, sur le soubassement du grand bâtiment de l'octroi (n° 235)	5 80
Barrière des Bons-Hommes	4 45

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,500m	En terrain	2,450,000m	0m 074	186
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	179,800	0, 122	14
	TOTALE	2,629,800	0, 076	200
	Surface d'eau évaporable en totalité	390,600	0, 133	30

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile 13,110	0, 17	54

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants
219	17	60

LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
Barrières	5	"	5
Rues	28	23	5
Ruelles	2	"	2
Impasses	4	"	4
Allées	3	2	1
Avenues	5	2	3
Places	2	"	2
Carrés	2	"	2
Passages	3	1	2
Quais	2	2	"
TOTAUX	56	30	26

L'hospice Sainte-Perrine est situé dans la circonscription de ce quartier, et on avait établi, à l'occasion du choléra, un hôpital temporaire aux Bons-Hommes.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de cholériques à la population. — Nombre de décès sur 1000 habitants.
Passage Sainte-Marie (1)	"	"	"
Rue des Écuries (2)	"	"	"
Rue du Colysée	"	719	4
Rue des Champs-Elysées	"	297	4
Rue de l'Oratoire	"	91	10
Rue de Ponthieu	"	801	11
Rue Jean-Goujon	"	85	11
Rue du faub. Saint-Honoré	1 à 127	1,600	12
Quai de Billy	"	166	12
Rue de Marbœuf	"	163	12
Allée d'Antin	"	75	13
Rue Matignon	"	216	13
Allée des Veuves	"	494	14
Rue des Champs	"	69	14
Rue Neuve de Berry	"	194	15
Rue de la Charte	"	380	18
Rue des Blanchisseuses	"	50	20
Rue du faubourg du Roule	Impairs.	1,088	20
Rue de Chaillot	"	2,388	2[illegible]
Avenue de Neuilly	"	564	2[illegible]
Rue des Batailles	"	157	2[illegible]
Rue du Chemin de Versailles	"	61	3[illegible]
Rue du Bouquet-des-Champs	"	180	3
Rue de Longchamps	"	441	3
Rue Croix-Boissière	"	73	4
Rue de Lubeck	"	22	4
Rue Basse-Saint-Pierre	"	93	4
Avenue de Gabrielle	"	19	5
Rue de Bayard	"	32	6
Quai du Cours-la-Reine	"	8	12

(1) Un décès. (2) Deux décès.

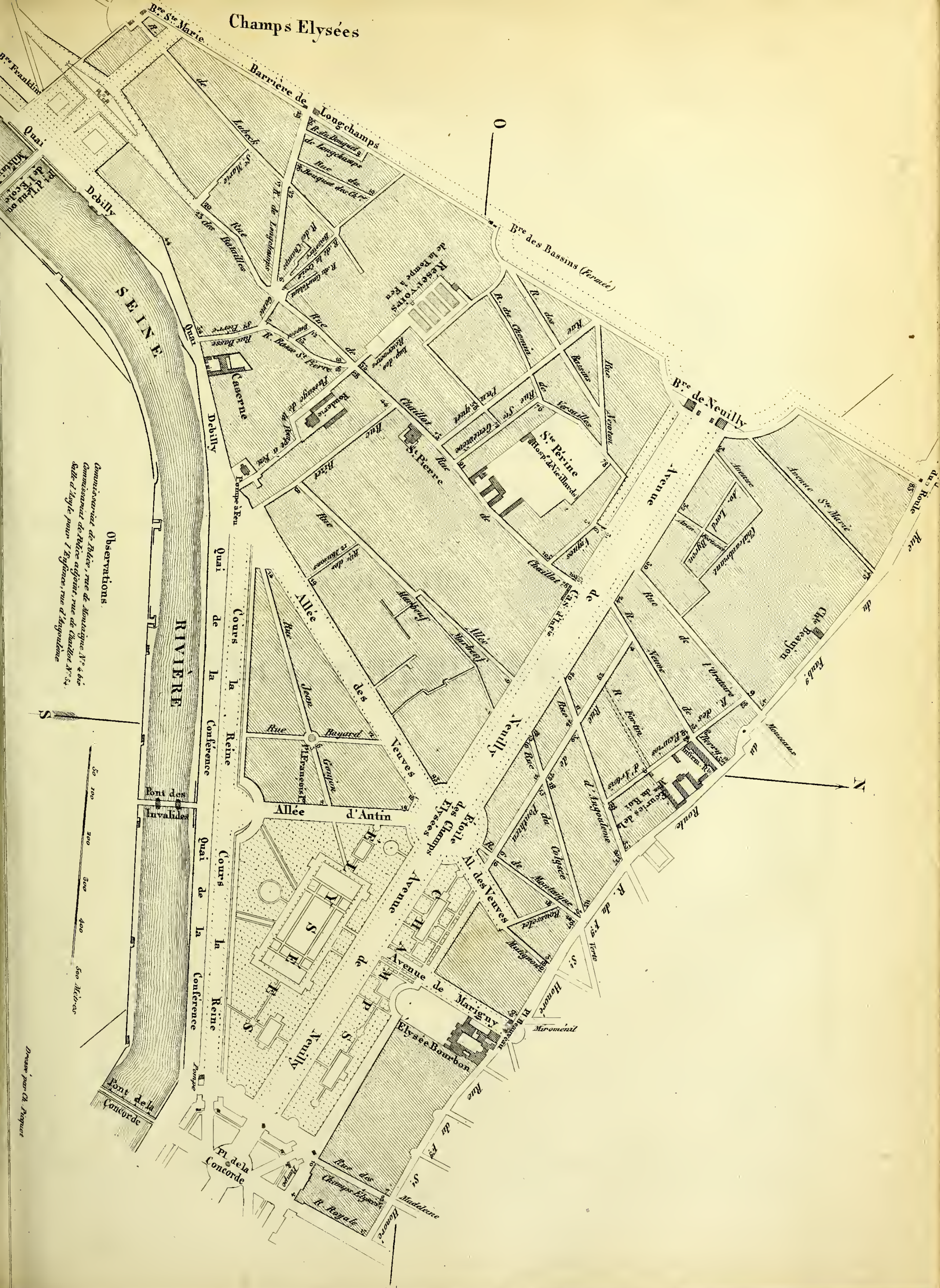
Champs Elysées
Barrière de Longchamps
Bre des Bassins (Fermée)
Bres de Neuilly
SEINE
RIVIERE
Quai Debilly
Caserne
Pompe à Feu
Réservoirs de la Pompe à Feu
St Pierre
Ste Périne Hospce des Vieillards
Rue de Chaillot
Allée des Veuves
Allée d'Antin
Rue Bayard
Cours la Reine
Quai de la Conférence
Pont des Invalides
Pont de la Concorde
Pl. de la Concorde
Etoile des Champs Elysées
Avenue de Neuilly
Avenue de Marigny
Elysée Bourbon
Al. des Veuves
Rue d'Angoulême
Rue de l'Oratoire
Chle Beaujon
Avenue Ste Marie
Rue du Faubg du Roule
Rue du Fg St Honoré
Rue Royale
Rue des Champs Elysées
Observations.
O
S
N
E

1ER ARRONDISSEMENT.

3E QUARTIER.

PLACE VENDÔME.

LIMITES.

Rue de la Madeleine, nos pairs; rue de l'Arcade, nos pairs; rue Saint-Lazare, nos impairs; rue de la Chaussée-d'Antin, nos impairs; rue Louis-le-Grand, nos impairs; rue Neuve-des-Petits-Champs, nos pairs; place Vendôme, nos impairs, jusqu'à la moitié de la place; rue Saint-Honoré, nos pairs; rue du faubourg Saint-Honoré, nos pairs jusqu'au point de départ.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts. Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Le sol de ce quartier, légèrement incliné depuis la rue Saint-Lazare, est généralement bas; le passage Cendrier, les rues Saint-Nicolas, Basse-du-Rempart font partie du sol inférieur de Paris; à la rue Saint-Nicolas se trouve la trace du passage de l'ancien grand égout. Il existe d'autres égouts place Vendôme.

Boulevart des Capucines, sommet	10m	73
Boulevart des Capucines, à l'angle à gauche du ministère des affaires étrangères (n° 272)	10	40
Église de la Madeleine, sur le mur d'échiffre à droite du grand perron vu de face (n° 273)	10	00
Boulevart de la Madeleine	9	61
Rue de la Paix, à droite de la porte d'entrée du timbre (n° 279)	9	10
Carrefour du boulevart et de la rue *Caumartin*	8	65
Rue Neuve-Sainte-Croix, à droite de la fontaine placée à droite de l'entrée principale du collége Bourbon (n° 265)	8	05
Place Vendôme	7	57

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,700m	En terrain	630,000m	0m019	31
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	"	"	"
	TOTALE	630,000	0 019	31
	Surface d'eau évaporable en totalité	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile 20,459	0, 026	325

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes	épargnées
166	8	123	Rues	29	25	4
			Impasse	1	1	"
			Boulev.	2	"	2
			Places	2	2	"
			Passage	1	1	"
			Marché	1	"	1
			TOTAUX.	36	29	7

Il existe, dans ce quartier, une caserne de sapeurs-pompiers rue de la Paix.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des décédés cholériques à la population — Nombre de décédés sur 1000 habitants
Rue Neuve-Saint-Augustin	34 à 56 et 41 à 59	530	3
Rue Saint-Honoré	356 à 418	870	4
Rue Caumartin	"	1,050	4
Rue de la Paix	"	1,038	1
Rue Gaudot-de-Mauroy	"	1,317	1
Rue de l'Arcade	Pairs.	350	1
Rue Duphot	"	497	1
Rue Sainte-Croix	"	459	1
Rue Neuve-des-Petits-Champs	76 à 84	159	1
Rue de la Madeleine	Pairs.	428	
Rue de la Ferme-des-Mathur.	"	1,617	
Rue de la Chaussée-d'Antin	Impairs.	1,191	
Impasse Cendrier	"	148	
Rue Joubert	"	808	
Rue Louis-le-Grand	Impairs.	603	1
Rue Neuve-du-Luxembourg	7 à 35 et 16 à 28	566	1
Rue Basse-du-Rempart	"	996	1
Place Vendôme	Impairs.	267	1
Rue Neuve-des-Capucines	"	266	1
Rue Neuve-des-Mathurins	"	1,466	1
Rue Richepanse	"	181	1
Rue Thiroux	"	592	1
Rue Saint-Lazare	59 à 111	597	1
Rue du faub. Saint-Honoré	2 à 20	422	1
Rue Saint-Nicolas-d'Antin	"	1,705	1
Rue Tronchet	"	134	1
Rue de Sèze	"	82	1
Place de la Madeleine	"	82	1
Passage Cendrier	"	36	1

O
S
N
E
500 Mètres
R. Royale
Castiglione
Boulevard des Capucines
Boul. de la Madeleine
Bd. des Italiens
PLACE VENDÔME
R. de Caumartin
Luxembourg
R. Duphot
Thiroux
Passage Sandrié
Rue de la Chaussée d'Antin
Rue des Mathurins
Clichy
Provence
Observations.
Dressé par Ch. Picquet

1ER ARRONDISSEMENT.

4E QUARTIER.

TUILERIES.

LIMITES.

Partie orientale de la place Louis XV; rue Royale, nos pairs; rue Saint-Honoré, nos pairs; comprenant la partie méridionale de la place du Palais-Royal, la rue Froidmanteau, nos impairs; la place du Musée jusqu'au guichet le plus voisin de cet établissement; la rive droite de la Seine, à droite, jusqu'au pont Louis XVI.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Le terrain de ce quartier, formé par les atérissements de la Seine sur les prairies qu'elle inondait autrefois, est bas et à peu près de niveau. Il y a eu anciennement un dépôt de décombres place du Carrousel. Le sol est sillonné par des égouts rues de Castiglione, de Rivoli, Saint-Florentin, place de la Révolution.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Carrousel (Sommet du)	11m	15c
Quai des Tuileries, sur le premier pilastre à droite de l'entrée du jardin des Tuileries (n° 280)	9	80
Tuileries, sol du jardin	8	29
Pont Louis XVI, sur le dé qui termine le parapet du pont à droite en descendant le chemin de hallage (n° 275)	8	20
Place du Palais-Royal, à gauche de la bouche d'eau de la fontaine (n° 286)	8	00
Place Louis XV, à droite en entrant rue Royale près l'angle du bâtiment du ministère de la marine (n° 274)	7	80
Rue Saint-Honoré, fontaine des Feuillants à droite en regardant la bouche d'eau (n° 278)	7	70
Quai des Tuileries, galerie du Louvre à 7 mètres à gauche du guichet en face la rue Saint-Thomas-du-Louvre (n° 285)	7	30
Rue Saint-Honoré, à droite de la grande porte d'entrée de l'église de l'Assomption (n° 277)	7	00
Rue Saint-Florentin, sur l'égout à droite en entrant par la rue Saint-Honoré (n° 276)	5	95

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1000m	En terrain	580,000m	0m017	58
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	86,800	0, 059	9
	TOTALE	666,800	0, 019	67
	Surface d'eau évaporable en totalité	173,600	0, 059	17

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement de 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile	9,992	0, 012	172

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants
94	9	106

LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
Rues...	23	21	
Impasse..	1	"	
Places...	3	1	
Passages.	2	1	
Quais...	2	"	
Port (1)..	"	"	
TOTAUX.	32	23	

Il existe une caserne dans ce quartier, place du Carrousel.

(1) Ce port n'est pas habité.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décédés de choléra à la population — Nombre de décédés sur 100 habitants
Rue des Quinze-Vingts (2)...	"	"	
Rue du Carrousel (3)	"	"	
Rue de Rivoli	"	697	
Rue du Doyenné	"	232	
Rue Castiglione	"	426	
Rue du Monthabor	"	365	
Rue Neuve-du-Luxembourg..	1 à 5 et 2 à 16	309	
Rue Royale	Pairs.	278	
Rue de l'Échelle	"	255	
Rue Saint-Thomas-du-Louvre	"	453	
Rue du 29 Juillet	"	143	
Rue Saint-Honoré	245 à 387	2,454	
Rue Saint-Florentin	"	405	
Rue de Chartres	"	428	
Rue Saint-Nicaise	"	184	
Rue Beaujolais	"	83	
Rue du Dauphin	"	366	
Passage Delorme	"	134	
Rue Valois-Batave	"	383	
Rue de Mondovi	"	120	
Rue Montpensier	"	151	
Rue de Rohan	"	328	
Rue Froidmanteau	Impairs.	266	

(2) Un décès. (3) Quatre décès.

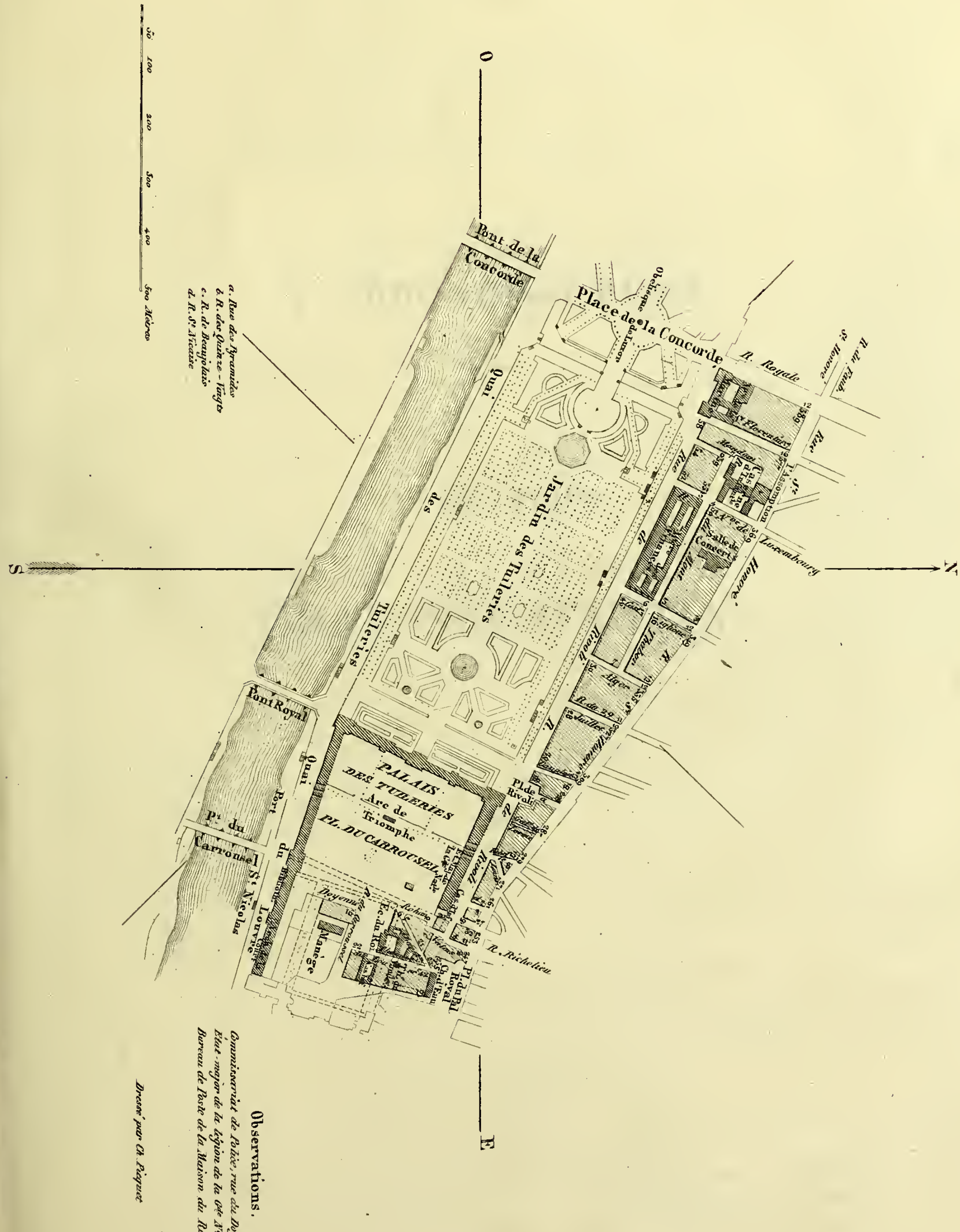
O
S
N
E
Pont de la Concorde
Place de la Concorde
Quai des Tuileries
Jardin des Tuileries
Pont Royal
Palais des Tuileries
Arc de Triomphe
Pl. du Carrousel
Pt du Carrousel
Port St Nicolas
Manège
R. Royale
Salle de Concert
R. Richelieu
a. Rue des Pyramides
b. R. des Quinze-Vingts
c. R. de Beaujolais
d. R. St Nicaise
50 100 200 300 400 500 Mètres
Observations.
Commissariat de Police, rue du Doyenné N° 6.
Etat-major de la Légion de la Gde Nle, rue Neuve Luxembourg N° 5.
Bureau de Poste de la Maison du Roi, rue St Honoré N° 245.
Dressé par Ch. Piquet

2E ARRONDISSEMENT.

1ER QUARTIER.

CHAUSSÉE-D'ANTIN.

LIMITES.

Rue de la Chaussée-d'Antin, nos pairs; rue de Clichy, nos pairs; de la barrière de Clichy, le mur d'enceinte à droite jusqu'à la barrière des Martyrs; rue des Martyrs, nos impairs; rue du faubourg Montmartre, nos impairs; boulevart Montmartre, nos pairs; boulevart des Italiens, nos pairs.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Les boulevarts extérieurs, formant au nord les limites de ce quartier, en sont les points culminants; de là le terrain s'abaisse jusqu'à la rue Saint-Lazare par une pente assez rapide, et notamment rue des Martyrs dont le sol se compose de marnes marines gypseuses et calcaires. A partir de la rue Saint-Lazare, le terrain est bas jusqu'au boulevart où il se relève; les rues de Provence, Chantereine, Saint-Georges, Pinon, sont surtout basses et couvertes d'égouts. Il en existe un rue Saint-Lazare; le sol naturel du marais de la Grange-Batelière, aujourd'hui converti en rues et constructions, faisait partie du terrain inférieur de Paris.

Barrière des Martyrs, sur le bâtiment de l'octroi à gauche; intérieur de Paris (n° 295)	38m	50c
Barrière Montmartre, sur le bâtiment de l'octroi à gauche; intérieur de Paris (n° 294)	38	18
Sommet entre les barrières Blanche et de Clichy	37	37
Barrière Blanche, sur le bâtiment de l'octroi à gauche; intérieur de Paris (n° 268)	37	00
Dépression entre la barrière Blanche et la barrière Montmartre	34	29
Barrière Clichy	32	89
Rue de la Chaussée-d'Antin, à gauche de la bouche d'eau de la fontaine Marchande (n° 271)	10	55
Rue Saint-Lazare, près l'angle à droite en regardant la partie circulaire de l'église Saint-Jean (n° 293)	9	40
Rue Saint-Lazare, borne placée n° 59 presque en face de la rue de Clichy (n° 269)	8	18
Rue Grange-Batelière, sur le bâtiment de l'octroi, à droite de l'égout (n° 292)	8	10
Carrefour de la rue de la Chaussée-d'Antin et du boulevart	7	94
Rue du faubourg Montmartre, au-dessus de la bouche de l'égout près la rue de Provence (n° 299)	7	00
Rue de Provence, sur l'égout près la rue de la Chaussée-d'Antin (n° 270)	6	75
Terrain naturel de la Grange-Batelière	6	29

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,000m	En terrain	930,000m	0m028	53
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	"	"	"
	TOTALE	930,000	0 027	53
	Surface d'eau évaporable en totalité	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile	17,506	0 023	188

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
143	8	122	Barrières	3	"	3
			Chemin de ronde	1	"	1
			Rues	30	21	9
			Boulev.	2	2	"
			Place	1	"	1
			Passages	3	1	2
			TOTAUX	40	24	16

Il existe dans ce quartier, rue Blanche, une succursale de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, et une caserne rue de Clichy. Il avait été établi dans cette même rue un hôpital temporaire à l'occasion du choléra.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de cholérique à la population. — Nombre de décès sur 1000 habitants
Passage de l'Opéra (1)	"	"	"
Rue Laffitte	"	1,204	1
Boulevart des Italiens	2 à 28	489	2
Rue de Provence	"	1,117	3
Boulevart Montmartre	2 à 16	332	3
Rue de la Chaussée-d'Antin	Pairs.	1,075	4
Rue des Trois-Frères	"	286	4
Rue Taitbout	"	1,046	6
Rue du Helder	"	612	6
Rue Chantereine	"	1,015	6
Rue Saint-Lazare	1 à 57 et 2 à 80	1,787	8
Rue Grange-Batelière	"	910	8
Rue des Martyrs	Impairs.	634	9
Rue du faubourg Montmartre	Impairs.	1,651	10
Rue de Clichy	Pairs.	468	10
Rue Blanche	"	395	10
Rue de la Rochefoucauld	"	343	1
Rue Navarin	"	77	1
Rue Lepelletier	"	658	1
Rue Breda	"	384	2
Rue de la Bruyère	"	54	3
Rue Pigale	"	239	5
Rue Neuve-Saint-Georges	"	123	6
Rue Fontaine	"	10	10

(1) Un décès.

Observations

Mairie, rue Grange Batelière N.° 3
Etat-major de la légion de la 6.me N.° 3, idem
Justice de Paix, idem
Commissariat de Police, rue N.ve S.t Georges N.° 3.

2e ARRONDISSEMENT.

2e QUARTIER.

PALAIS-ROYAL.

LIMITES.

Place du Palais-Royal, côté septentrional; rue Saint-Honoré, nos pairs; place Vendôme, nos pairs; rue Neuve-des-Petits-Champs, nos impairs; rue Neuve et des Bons-Enfants, nos impairs; rue Saint-Honoré à droite, nos pairs, jusqu'au point de départ.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Le terrain de ce quartier est généralement rapporté, et la butte Saint-Roch est formée de décombres peu anciens. De ce point culminant, le terrain s'abaisse graduellement dans les trois directions de la place Vendôme, du Palais-Royal et de la rue Neuve-des-Petits-Champs. Il existe des égouts dans cette dernière rue, ainsi que dans celles Richelieu et Saint-Honoré, d'Alger, du 29 Juillet, et autour du Palais-Royal.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Butte des Moulins, à gauche de la bouche d'eau de la borne-fontaine (n° 284)	15m70c
Sommet de la butte Saint-Roch	14 80
Marché Saint-Honoré, à droite, contre la partie circulaire de la principale fontaine (n° 282)	10 90
Rue de Richelieu, à l'angle de la rue Traversière à droite de l'entrée du regard de la fontaine (n° 288)	10 84
Théâtre Français, sur la colonne formant l'angle à gauche de l'entrée principale (n° 287)	9 50
Perron du Palais-Royal, sur le mur circulaire à droite en descendant (n° 280)	9 30
Intérieur du Palais-Royal	8 78
Rue Neuve-Saint-Roch, sur la partie circulaire de l'église, à gauche (n° 281)	8 70

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
900m	En terrain	280,000m	0m009	14
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	"	"	"
	TOTALE	280,000	0 008	14
	Surface d'eau évaporable en totalité	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile 20,012	0, 026	715

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
200	10	100	Rues	29	27	2
			Impasses	2	"	2
			Place	1	"	1
			Cloître	1	1	"
			Cours publiques	2	"	2
			Passages	9	3	6
			Palais-Royal	1	1	"
			TOTAUX	45	32	13

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des décès de cholériques à la population — Nombre de décès sur 1000 habitants
Cloître Saint-Honoré (1)	"	"	"
Passage Radziville (1)	"	"	"
Rue Beaujolais (1)	"	"	"
Palais-Royal	"	1,227	4
Place Vendôme	Pairs.	297	4
Rue Ventadour	"	215	5
Rue de Richelieu	2 à 56 et 1 à 55	1,778	6
Rue Saint-Honoré	194 à 354	1,923	6
Rue Sainte-Hyacinthe	"	271	7
Rue de la Corderie	"	149	7
Passage Saint-Guillaume	"	268	8
Rue de Valois	"	263	8
Rue du Marché-Saint-Honoré	"	1,088	8
Rue Neuve-des-Petits-Champs	1 à 103	1,593	8
Rue Villedot	"	219	9
Rue du Hazard	"	218	10
Rue de la Sourdière	"	671	10
Rue Neuve-des-Bons-Enfants	"	515	11
Rue Traversière	"	1,056	11
Rue Sainte-Anne	1 à 47 et 2 à 38	1,067	12
Rue des Bons-Enfants	Impairs.	320	12
Rue des Moulins	"	677	13
Rue d'Argenteuil	"	1,949	14
Rue Janisson	"	563	14
Rue Neuve-Saint-Roch	"	907	14
Passage Saint-Roch	"	69	14
Rue Langlade	"	69	14
Rue Clos-Georgeot	"	67	15
Rue Lévêque	"	514	15
Rue des Moineaux	"	722	15
Rue Thérèse	"	198	15
Rue du Rempart	"	186	16
Rue des Orties	"	357	25

(1) Un décès.

Palais Royal.

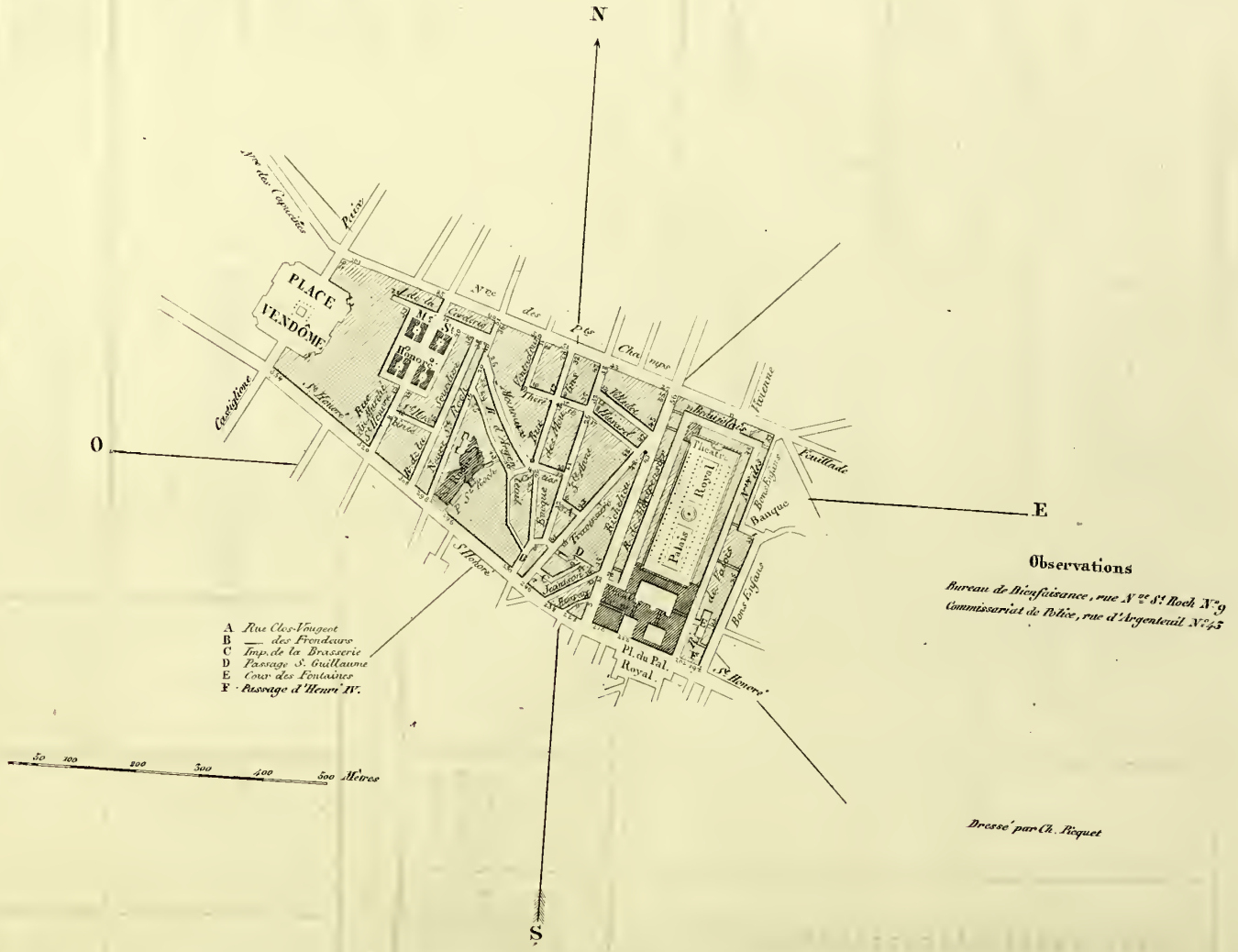

Observations

Bureau de Bienfaisance, rue N.ve S.t Roch N.o 9
Commissariat de Police, rue d'Argenteuil N.os 43

Dressé par Ch. Picquet

2e ARRONDISSEMENT.

3e QUARTIER.

FEYDEAU.

LIMITES.

Rue Louis-le-Grand, nos pairs; boulevart des Italiens, nos impairs; boulevart Montmartre, nos impairs; rue Montmartre, nos impairs; place de la Bourse en entier; rue Vivienne, nos impairs, et rue Neuve-des-Petits-Champs, nos pairs jusqu'au point de départ.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts. Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Le sol de ce quartier, légèrement relevé aux boulevarts Montmartre et des Italiens, est généralement uni et bas. Il existe des égouts dans la rue de Richelieu, qui est le point le moins élevé, et dans les rues Saint-Augustin, Gaillon et Port-Mahon.

Boulevart Montmartre, sommet	12m 12c
Boulevart des Italiens, sommet	11 27
Théâtre Favart, à droite de la porte du milieu du côté de la rue de Marivaux (n° 291)	11 10
Rue de Richelieu, à côté de la porte d'entrée de la Bibliothèque Royale (n° 290)	11 10
Place de la Bourse, côté gauche du monument vu de face contre la borne en granit à gauche (n° 301)	10 50
Carrefour de la rue Montmartre et du boulevart	10 26
Rue Vivienne, sol d'attérissement de la Bourse	10 02
Théâtre de l'Opéra comique, sur le monument en face de la rue Monsigny (n° 283)	9 40
Rue Richelieu, emplacement de l'ancienne porte Richelieu près la rue Feydeau	7 60

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,300m	En terrain	330,000m	0m010	21
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	"	"	"
	TOTALE	330,000	0 009	21
	Surface d'eau évaporable en totalité	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile 15,800	0 021	479

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
145	9	109	Rues....	36	30	6
			Boulev..	2	2	"
			Places...	3	1	2
			Passages.	3	2	1
			TOTAUX.	44	35	9

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités atteintes.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de choléri à la populatio — Nombre de décès sur 1000 habitant
Rue Neuve-Vivienne (1)	"	"	"
Rue Vivienne	Impairs.	340	3
Rue Marivaux	"	335	3
Boulevart des Italiens	1 à 29	324	3
Rue du Port-Mahon	"	288	4
Passage Choiseul	"	296	4
Rue de Ménars	"	279	4
Rue Sainte-Anne	49 à 79 et 40 à 68	663	4
Rue Richelieu	58 à 108 et 57 à 115	1,340	5
Rue Monsigny	"	203	5
Rue de la Michodière	"	1,003	6
Rue Grétry	"	173	6
Rue de Grammont	"	789	6
Rue d'Amboise	"	305	6
Rue Rameau	"	267	[illegible]
Rue Louis-le-Grand	Pairs.	278	[illegible]
Rue Chabanais	"	574	[illegible]
Passage des Panoramas	"	251	[illegible]
Rue Gaillon	"	725	[illegible]
Rue Neuve-des-Petits-Champs	8 à 72	711	[illegible]
Rue des Colonnes	"	261	[illegible]
Rue Montmartre	143 à 181	628	[illegible]
Rue de Choiseul	"	673	[illegible]
Rue Neuve-Saint-Augustin	1 à 41 et 2 à 32	861	[illegible]
Rue Favart	"	394	1
Rue d'Hanovre	"	397	1
Boulevart Montmartre	1 à 75	101	1
Rue Feydeau	"	655	1
Rue Neuve-Saint-Marc	"	333	1
Rue Méhul	"	74	1
Place des Italiens	"	71	1
Rue Saint-Marc	"	578	1
Rue des Filles-Saint-Thomas	15 à 23 et 12 à 20	271	1
Rue Louvois	"	417	[illegible]
Rue Dalayrac	"	29	[illegible]

(1) Un décès.

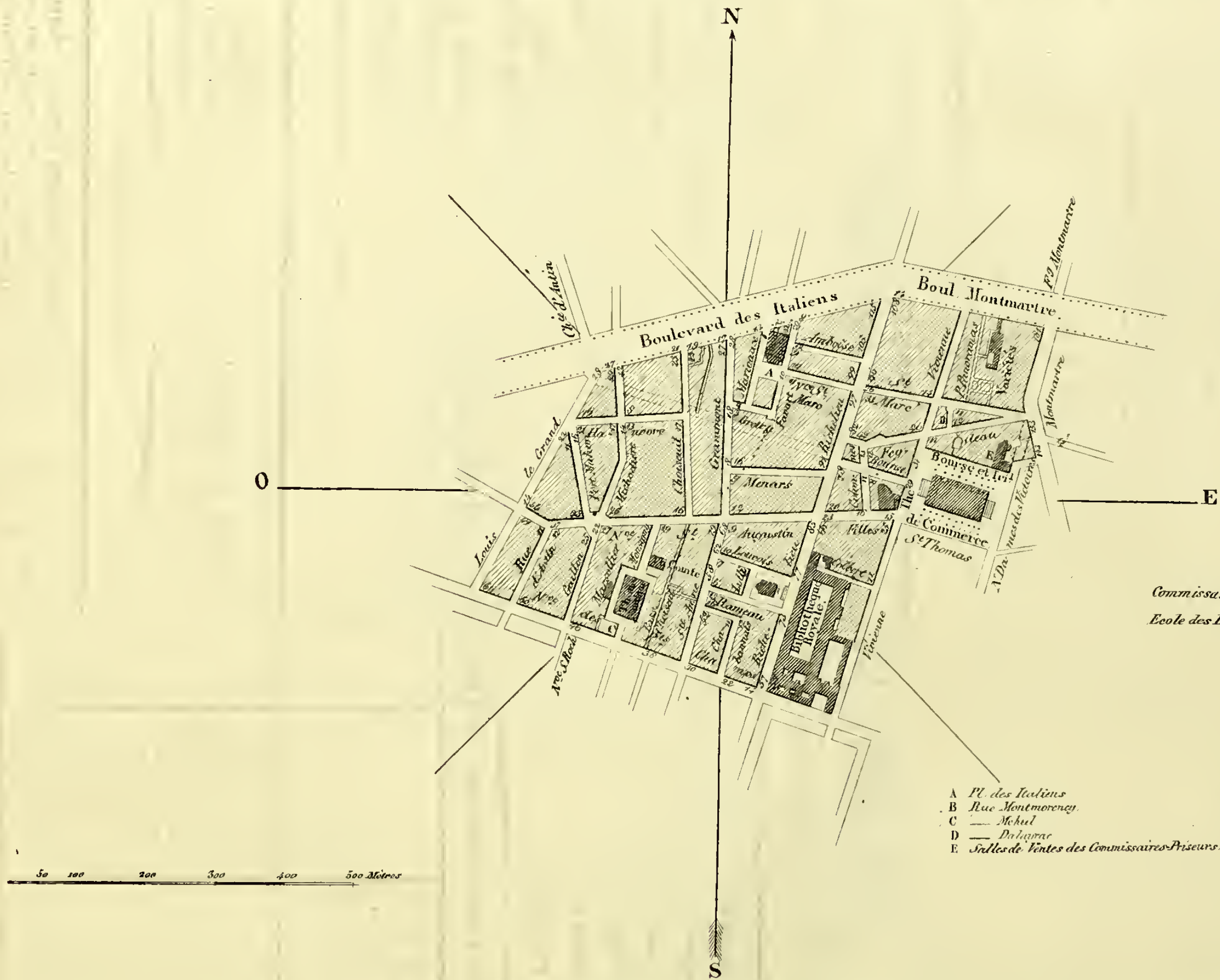

Observations

Commissariat de Police, rue de Marivaux N.o 3

Ecole des Langues orientales, à la Bibliothèque royale, rue Richelieu.

Dressé par Ch. Picquet.

2e ARRONDISSEMENT.

4e QUARTIER.

FAUBOURG MONTMARTRE.

LIMITES.

Boulevart Poissonnière, nos pairs; rue du faubourg Montmartre, nos pairs; rue des Martyrs, nos pairs; de la barrière des Martyrs, le mur d'enceinte jusqu'à la barrière Poissonnière, la rue du faubourg Poissonnière, nos impairs.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Les boulevarts extérieurs formant au nord les limites de ce quartier en sont les points culminants; de là le terrain s'abaisse jusqu'au boulevart Poissonnière par une pente assez rapide, surtout rues du faubourg Poissonnière et de Rochechouart : il existe un égout dans la dernière de ces rues dont le sol est de formation gypseuse. Le point le moins élevé du quartier est la rue Bergère qui fait suite à la rue Grange-Batelière, l'un des terrains inférieurs de Paris.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Point culminant entre la barrière du Télégraphe et celle des Martyrs	41m92
Barrière de Rochechouart, sur le bâtiment de l'octroi à gauche; intérieur de Paris	41 30
Barrière du Télégraphe	40 11
Barrière des Martyrs	38 63
Abattoir de Rochechouart	38 02
Rue de Rochechouart, borne placée au n° 49 (n° 297)	24 53
Place Cadet, sur la chaîne en pierre à l'angle à gauche du corps de garde (n° 298)	11 14
Rue Bergère, n° 2, à gauche de la porte d'entrée de l'intendance du mobilier de la couronne (n° 38)	9 80

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,300m	En terrain	780,000m	0m024	36
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	"	"	"
	TOTALE	780,000	0 024	36
	Surface d'eau évaporable en totalité	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile 21,769	0 029	279

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants
217	10	111

LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
Barrière.	1	"	1
Chemin de ronde.	1	"	1
Rues	19	18	1
Impasses.	3	1	2
Boulev.	1	1	"
Cours publiques.	2	"	2
Passages.	3	1	2
Abattoir.	1	"	1
TOTAUX.	21	21	10

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de cholériques à la population. — Nombre de décès sur 1000 habitants.
Impasse Coquenard (1)	"	"	"
Abattoir Montmartre (1)	"	"	"
Rue Cadet	"	1,120	3
Rue du faub. Montmartre	Pairs.	2,110	5
Rue Bleue	"	965	5
Rue de Buffault	"	739	5
Rue Montholon	"	1,884	6
Rue Bergère	"	711	7
Rue du Delta	"	245	8
Rue de la Boule-Rouge	"	572	8
Rue de la Tour-d'Auvergne	"	517	9
Boulevart Poissonnière	"	300	10
Rue Rochechouart	"	2,784	10
Rue Richer	"	1,019	10
Rue Coquenard	"	2,360	11
Rue des Martyrs	Pairs.	1,046	13
Rue Bellefonds	"	1,112	14
Passage Saulnier	"	331	15
Rue du faub. Poissonnière	Impairs.	1,827	15
Rue Ribouté	"	129	15
Rue Neuve-Coquenard	"	1,408	17
Rue Petrelle	"	100	40

(1) Un décès.

Faubourg Montmartre.

Observations

Commissariat de Police, rue Rochechouard N° 8.

Salle d'Asyle pour l'Enfance, rue Nve Coquenard N° 9

Dressé par Ch. Picquet

3e ARRONDISSEMENT.

1er QUARTIER.

FAUBOURG POISSONNIÈRE.

LIMITES.

Rue du faubourg Poissonnière, nos pairs; de la barrière de ce nom; le mur d'enceinte à droite jusqu'à la barrière Saint-Denis; rue du faubourg Saint-Denis, nos impairs; boulevart Bonne-Nouvelle, nos pairs.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Les boulevarts extérieurs forment le point culminant de ce quartier; de là le terrain s'abaisse par une pente assez rapide en suivant les rues faubourg Poissonnière et Saint-Denis, ainsi que par la rue Hauteville jusqu'au boulevart Poissonnière qui est un peu plus élevé que les rues qui y aboutissent, touche à l'extrémité de la butte Bonne-Nouvelle. Près la porte Saint-Denis le sol se compose de calcaire d'eau douce. Il existe des égouts rues du faubourg Poissonnière et de Paradis.

Barrière Poissonnière, sur le bâtiment de l'octroi à droite; intérieur de Paris (n° 321).....	34m80c
Barrière Saint-Denis, sur le bâtiment de l'octroi à gauche; intérieur de Paris (n° 322).....	29 90
Place Lafayette, à gauche en entrant du côté du faubourg Poissonnière sur le pilastre du milieu de la maison faisant l'angle de la place (n° 320).	20 30
Prison de Saint-Lazare, sur le socle du bâtiment à droite de l'entrée de la prison (n° 325).....	16 79
Caserne du faubourg Poissonnière, à gauche de la guérite de la porte d'entrée (n° 319).....	12 75
Entrée du faubourg Poissonnière.....	11 79

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,500m	En terrain.....	800,000m	0m024	48
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	800,000	0 024	46
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile..... 16,657	0, 022	208

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
211	13	79	Barrière.	1	"	1
			Chemin de ronde.	1	"	1
			Rues....	17	15	2
			Impasses.	2	"	2
			Boulev..	1	"	1
			Place ...	1	"	1
			Galeries.	2	1	1
			TOTAUX.	25	16	9

La prison de Saint-Lazare est située dans la circonscription de ce quartier, et il existe une caserne d'infanterie rue du faubourg Poissonnière.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des déc de cholériqu à la populatio — Nombr de déci sur 1000 habitan
Rue Martel.....	"	320	(
Rue Hauteville.....	1 à 43 et 2 à 50	1,360	9
Rue de l'Échiquier.....	"	1,567	11
Rue d'Enghien.....	"	597	11
Rue du faub. Poissonnière...	Pairs.	2,141	11
Rue Basse-Porte-Saint-Denis.	"	369	1
Rue des Petites-Écuries.....	"	1,034	1
Rue du Paradis.....	"	1,280	1
Rue du faubourg Saint-Denis.	Impairs.	4,437	1
Passage des Petites-Écuries..	"	531	1
Rue des Petits-Hôtels.....	"	193	1
Rue des Messageries.....	"	665	1
Rue de Lafayette.....	1 à 79 et 2 à 4	431	1
Rue de la barr. Poissonnière.	"	156	1
Rue Laborde-Chabrol.....	"	649	2
Rue des Magasins.....	"	142	2

Faubourg Poissonnière

Observations

Justice de Paix, rue Hauteville N° 10.
Commissariat de Police, rue d'Enghien N° 18.
Salle d'Asyle pour l'enfance, rue des Pts Hôtels N° 11.
Bureau D de la Poste aux Lettres, rue de l'Échiquier N° 23.

Dressé par Ch. Picquet

3e ARRONDISSEMENT.

2e QUARTIER.

MONTMARTRE.

LIMITES.

La rue Poissonnière à partir du boulevart, et la rue du Petit-Carreau, l'une et l'autre nos impairs; la rue Montorgueil, nos impairs jusqu'à l'angle de la rue Mandar; la rue Mandar à droite, nos pairs; la rue Montmartre à droite, nos pairs jusqu'au boulevart, le boulevart Poissonnière, nos impairs jusqu'à la rue de ce nom.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Le terrain de ce quartier est incliné de l'est à l'ouest depuis les rues Poissonnière et du Petit-Carreau jusqu'à la rue Montmartre, et du point culminant, carrefour du Petit-Carreau, il s'abaisse du nord au sud jusqu'à la rue Mandar, et du sud au nord jusqu'au boulevart Poissonnière; il y avait autrefois un dépôt de décombres rue Montmartre, entre la rue du Mail et le boulevart. Il existe un égout rue Montmartre et un autre rue du Cadran.	*Boulevart Poissonnière*, sommet..... 14m69c *Rue Montmartre*, vis-à-vis la rue Feydeau, sur la partie du mur à droite du pilastre à droite de la fontaine (n° 300)..... 10 50 *Marché Saint-Joseph*, sur le seuil supportant la première colonne à l'angle gauche (n° 302)... 9 90

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,300m	En terrain.....	170,000m	0m005	15
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	170,000	0 005	15
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
	Habitants à domicile..... 11,033	0, 015	649

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	épa gné
92	8	120	Rues....	15	12	
			Boulev..	1	"	
			Passage..	1	1	
			TOTAUX.	17	13	

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population. — Nombre de décédés sur 10 habitants.
Rue du Gros-Chenet.....	"	349	3
Rue Saint-Fiacre..... ...	"	201	5
Rue du Petit-Carreau.....	"	867	5
Passage du Saumon.....	"	286	7
Rue Montmartre.....	104 à 182	1,498	7
Rue Neuve-Saint-Eustache...	"	1,506	9
Rue du Cadran.....	"	1,202	9
Rue Saint-Joseph.....	"	598	0
Rue des Jeûneurs.....	"	521	11
Rue de Cléry.....	1 à 29 et 2 à 44	954	11
Rue du Croissant.....	"	273	11
Rue Saint-Roch-Poissonnière.	"	308	16
Rue Poissonnière.....	Impairs.	636	22

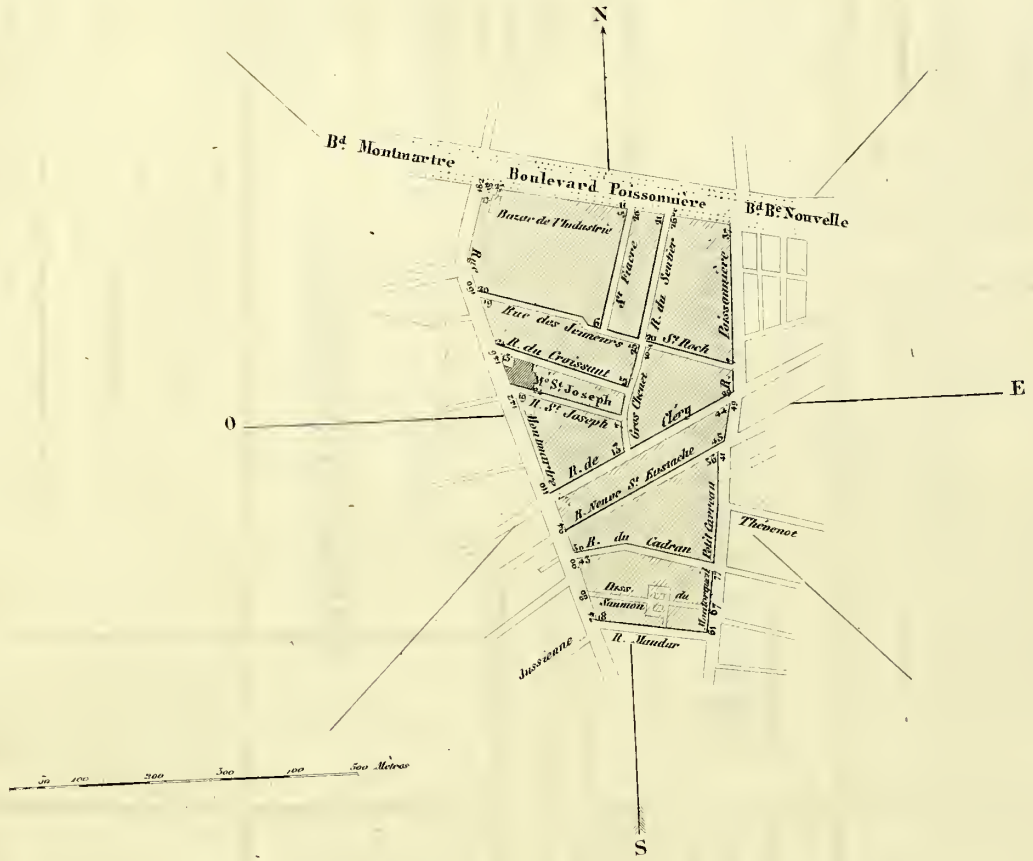

Observation

Commissariat de Police, rue Montmartre N° 76.

Dressé par Ch. Picquet

VILLE DE PARIS. | N° 11. | RÉGION DU NORD-ES

3e ARRONDISSEMENT MUNICIPAL. | QUARTIER SAINT-EUSTACHE. | QUARTIER DU CENTRE.

LIMITES.

Rue Mandar, nos impairs; rue Montorgueil à droite, nos impairs; rue Comtesse-d'Artois, nos impairs; de la place de la pointe Saint-Eustache; la rue de la Tonnellerie, nos impairs, jusqu'à la rue Saint-Honoré; la rue Saint-Honoré à droite, nos pairs, jusqu'à la rue du Four; la rue du Four à droite, nos pairs; rue Coquillière à droite, nos pairs, jusqu'à la rue Coq-Héron; rue Coq-Héron et place de la Jussienne à droite, nos pairs, jusqu'à la rue Mandar.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Le sol de ce quartier est bas et ne présente aucun mouvement de terrain. Il existe un égout rue Montmartre et Pointe-Saint-Eustache.	*Rue J. J. Rousseau,* à l'angle de la rue Verdelet, pan coupé du bâtiment de la poste (n° 306)..... 9m70c *Pointe-Saint-Eustache,* sur la face latérale à droite de la fontaine (n° 314)..... 8 90 *Rue Montmartre,* entrée de l'égout Montmartre..... 6 90

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,000m	En terrain.....	130,000m	0m004	13
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	130,000	0 004	13
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

	POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	Habitants à domicile..... 9,931	0 013	764

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	épa gné
124	12	80	Rues....	18	16	
			Impasse..	1	"	
			Place...	1	"	
			Passages.	4	1	
			TOTAUX.	24	17	

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. Recensement de 1831. Habitants des deux sexes.	Rapp des d de cholér à l popula Nom de d su 10 habit
Rue Saint-Honoré.....	36 à 74	298	
Rue Comtesse-d'Artois.....	Impairs, à 33	566	
Rue Coquillière.....	2 à 28	264	
Rue du Four Saint-Honoré..	"	240	
Rue Traînée.....	"	353	
Rue Montmartre.....	1 à 49 et 2 à 72	1,759	
Rue Tiquetonne.....	"	705	
Rue du Jour-Saint-Honoré..	"	705	
Rue des Deux-Écus.....	1 à 11 et 2 à 10	160	
Rue Jean-Jacques-Rousseau.	"	944	
Passage des Chartreux.....	"	265	
Rue Verdelet.....	"	116	
Rue de la Tonnellerie.....	Impairs.	1,027	
Rue de la Jussienne.....	Pairs.	188	
Rue des Prouvaires.....	"	679	
Rue du Contrat-Social.....	"	228	
Rue Montorgueil.....	33 à 59	447	

St. Eustache

Observation

Commissariat de Police, rue Montmartre N.° 41.

Dressé par Ch. Picquet

3e ARRONDISSEMENT.

4e QUARTIER.

MAIL.

LIMITES.

Rues Coq-Héron et de la Jussienne, nos impairs; rue Montmartre à gauche, nos impairs, jusqu'à la rue Notre-Dame-des-Vietoires; rue Notre-Dame-des-Victoires et place de la Bourse à gauche; rue des Filles-Saint-Thomas, nos impairs; rue Vivienne à gauche, nos pairs; rue Neuve-des-Petits-Champs à gauche, nos pairs; rue de la Feuillade, nos pairs; le pourtour de la place des Victoires à gauche, jusqu'à la rue Croix-des-Petits-Champs; rue Croix-des-Petits-Champs, nos pairs; rue Coquillière à gauche, jusqu'à la rue Coq-Héron.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit de territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Le sol de ce quartier ne présente qu'un peu d'inclinaison du côté de la rue Montmartre. Il existe un égout dans la rue des Vieux-Augustins.

Place des Petits-Pères, à droite de la porte d'entrée de la fontaine (n° 303) 12m20c

Place des Victoires 11 91

Rue Montmartre, sommet 10 08

Rue des Vieux-Augustins, au-dessus du petit dé entre les deux bouches de l'égout (n° 304) 8 60

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,100m	En terrain	150,000m	0m0045	13
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	"	"	"
	TOTALE....	150,000	0 0044	13
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
	Habitants à domicile..... 11,450	0 015	763

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localité atteintes.	é gn
120	10	95	Rues...	20	16	
			Impasse.	1	1	
			Places...	2	2	
			Passages.	6	5	
			TOTAUX.	29	24	

Il existe une caserne d'infanterie rue Notre-Dame-des-Victoires, r

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTE

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rap des chol à popu No de habi
Pass. des Grandes-Messag. (1)	"	"	"
Rue Vivienne.....	Pairs.	718	2
Passage Colbert.....	"	214	5
Passage Vivienne	"	421	5
Rue des Filles-Saint-Thomas.	1 à 13 et 2 à 10	161	6
Rue Neuve-des-Petits-Pères.	"	132	7
Rue Saint-Pierre-Montmartre	"	439	7
Place des Victoires.....	3 à 9 et 6 à 12	226	9
Rue Notre-Dame-des-Vict.	1 à 15 et 2 à 48	944	9
Rue Coquillière	30 à 48	200	9
Passage Sainte-Claude.....	"	99	10
Rue Montmartre.....	51 à 141	1,260	10
Rue du Mail.....	"	1,068	11
Rue des Fossés-Montmartre..	"	830	12
Rue Coq-Héron	Impairs.	152	13
Rue des Vieux-Augustins....	"	2,175	13
Impasse Saint-Pierre	"	68	14
Passage des Petits-Pères	"	215	18
Rue Croix-des-Petits-Champs	50 à 54	90	22
Rue Pagevin	"	454	26
Rue Soly.....	"	183	27
Rue des Petits-Pères.....	"	34	29
Rue Neuve-des-Petits-Champs	2 à 6	27	37
Rue de Lafeuillade.....	Pairs.	102	40

(1) Un décès.

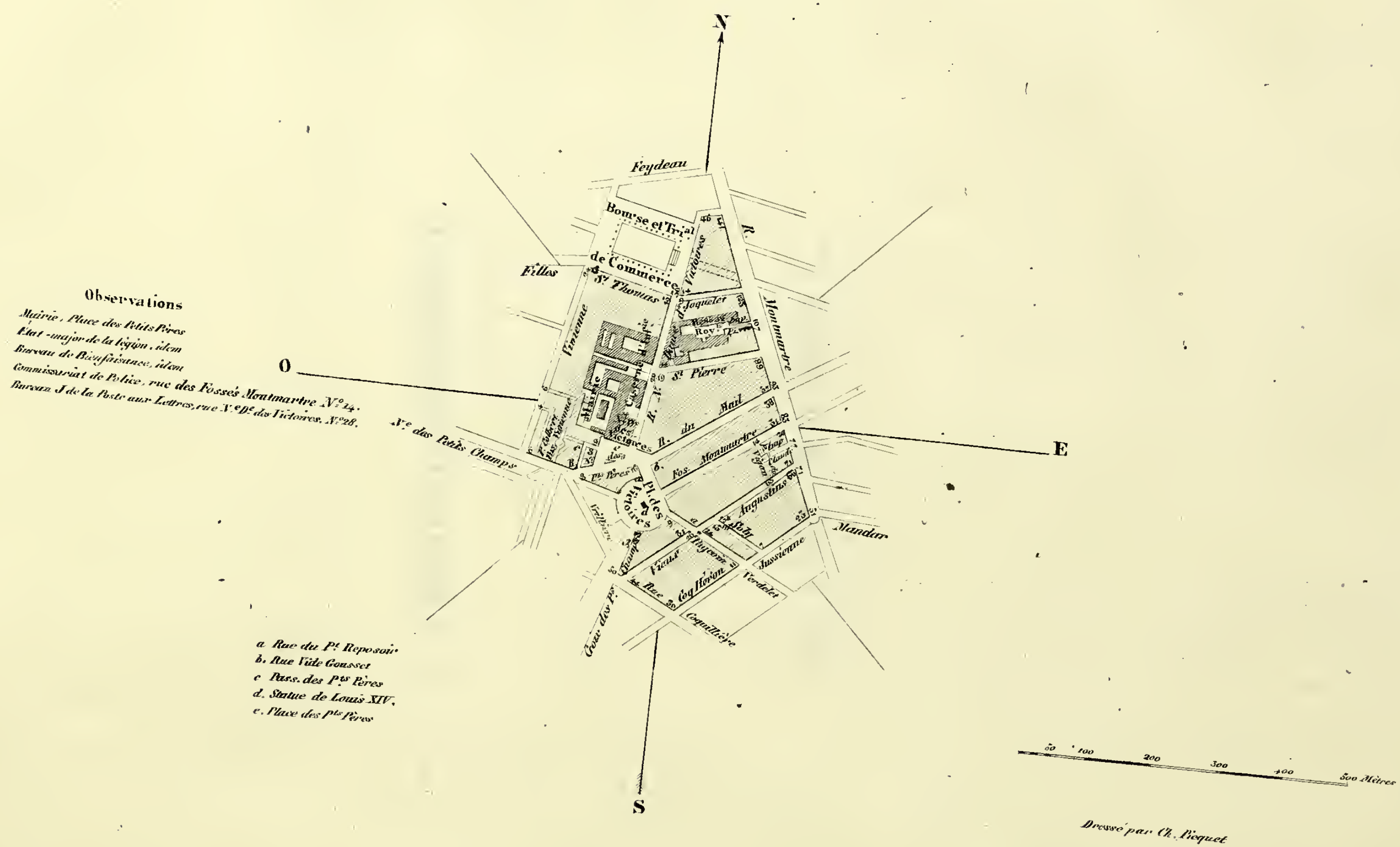
Observations
Mairie, Place des Petits Pères
Etat-major de la légion, idem
Bureau de Bienfaisance, idem
Commissariat de Police, rue des Fossés Montmartre N.° 14.
Bureau J de la Poste aux Lettres, rue N.e D.e des Victoires, N.° 28.
a. Rue du P.t Reposoir
b. Rue Vide Gousset
c. Pass. des P.ts Pères
d. Statue de Louis XIV.
e. Place des P.ts Pères
N
O
E
S
Feydeau
Bourse et Trib.al de Commerce
Filles St Thomas
Vivienne
Montmartre
Mairie
St Pierre
Mail
Fos. Montmartre
N.e des Petits Champs
Pl. des Victoires
Augustins
Mandar
Jussienne
Verdelet
Coq Héron
Coquillière
Croix des P.ts Champs
Vieux
Dressé par Ch. Picquet
50 100 200 300 400 500 Mètres

4e ARRONDISSEMENT.

1er QUARTIER.

SAINT-HONORÉ.

LIMITES.

Rue Saint-Honoré, nos impairs, à partir du n° 1; rue Froidmanteau, nos pairs; places de l'Oratoire et du Louvre; rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, nos pairs; rue Béthisy, nos impairs; rue des Mauvaises-Paroles, nos pairs et impairs; rue des Lavandières, nos impairs; rue des Fourreurs, nos impairs; à gauche rue des Déchargeurs, nos impairs jusqu'au point de départ.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit de territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Le sol de ce quartier est bas et sans mouvement de terrain. Il existe, rue Saint-Honoré, un égout qui reçoit les ruisseaux des rues latérales.	*Fontaine de l'Arbre-Sec*, à l'angle saillant à gauche en regardant la bouche d'eau (n° 312)..... 10m70 *Rue Saint-Honoré*, à droite de la porte d'entrée de l'église de l'Oratoire (n° 309)..... 9 90

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
690m	En terrain.....	130,000m	0m004	12
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	130,000	0 004	12
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.		
	Habitants à domicile..... 11,109	0 015	855

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES
relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
157	14	71	Rues....	26	21	
			Impasse..	1	1	
			Places...	2	1	
			Galerie..	1	"	
			TOTAUX.	30	23	

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décédés de choléra à la population. — Nombre de décédés sur 100 habitants.
Rue des Poulies.....	"	458	
Rue Saint-Germ.-l'Auxerrois.	Pairs.	661	
Rue des Fourreurs.....	Impairs.	174	
Place du Louvre.....	12 à 24	181	
Rue des Fossés-S.-G.-l'Auxer.	Pairs.	661	
Rue des Déchargeurs.....	1 à 19 et 2 à 12	260	
Rue des Lavandières.....	19 à 41	92	
Rue du Coq-Saint-Honoré..	"	268	
Rue Béthisy.....	Pairs.	282	
Impasse des Bourdonnais....	"	80	
Rue Saint-Honoré.....	1 à 231	2,161	
Rue de la Bibliothèque.....	"	654	
Rue de la Limace.....	"	194	
Rue Froidmanteau.....	Pairs.	463	
Rue Bailleul.....	"	541	
Rue Tirechappe.....	"	1,201	6
Rue du Chantre.....	"	439	0
Rue des Bourdonnais.....	"	408	0
Rue des Mauvaises-Paroles...	"	394	2
Rue du Roule.....	"	454	4
Rue Jean-Tison.....	"	73	26
Rue d'Angivilliers.....	"	293	0

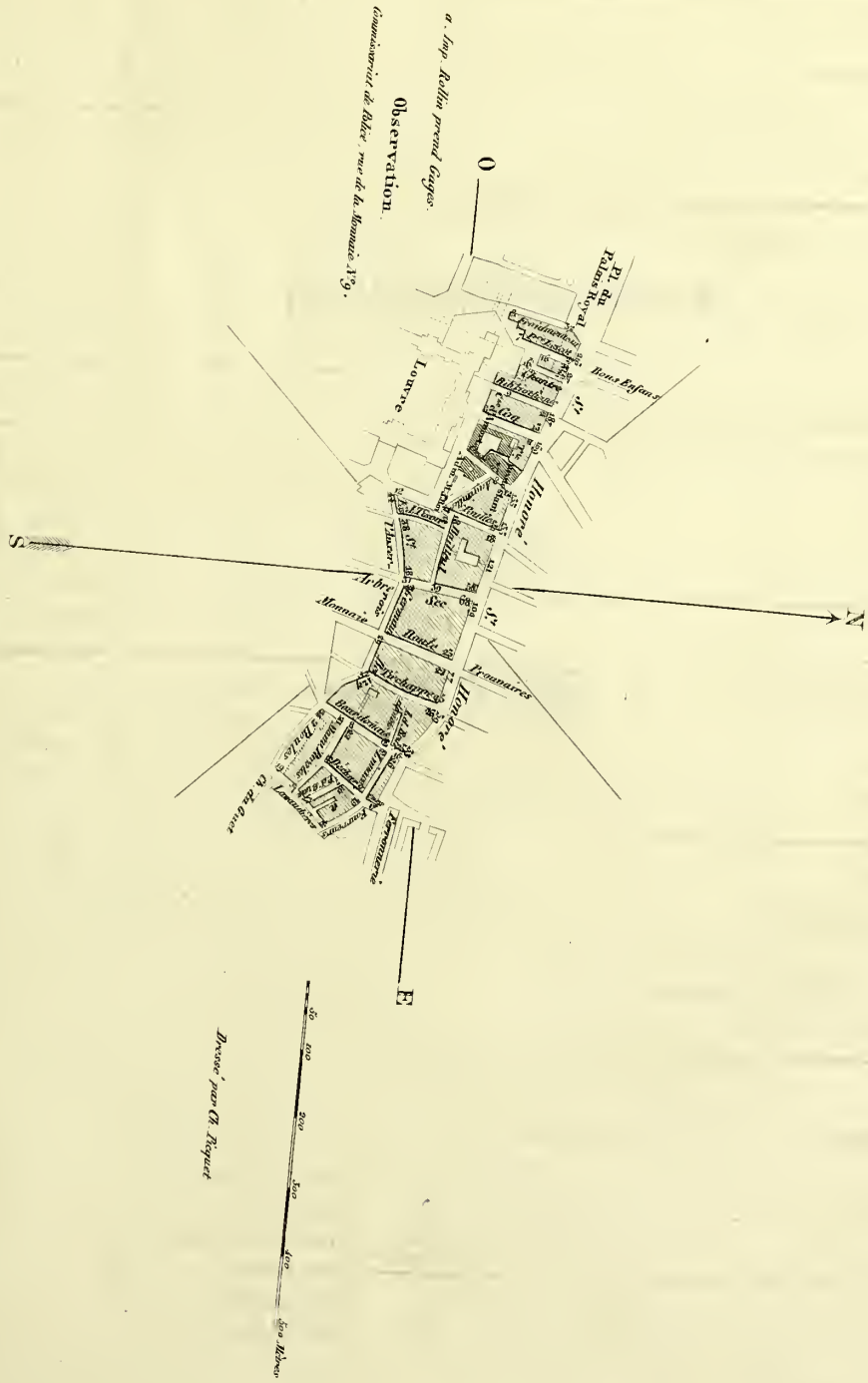
a. Imp. Rollin prend Gages.
Observation.
Commissariat de Police, rue de la Monnaie N° 9.
O
Pl. du Palais Royal
Bons Enfans
Louvre
St Honoré
Arbre Sec
Monnaie
Houle
Prouvaires
Ch. du Guet
Ferronnerie
S
N
E
Dressé par Ch. Riquet
50
100
200
300
400
500 Mètres

4e ARRONDISSEMENT.

2e QUARTIER.

LOUVRE.

LIMITES.

Du premier guichet du Louvre à gauche la rive droite de la Seine jusqu'au pont au Change; la place du Châtelet, nos impairs; la rue de la Joaillerie, nos impairs; rue Saint-Jacques-la-Boucherie, nos impairs; rue Saint-Denis, nos impairs; rue Perrin-Gosselin, nos impairs; rue du Chevalier-du-Guet, nos impairs; rue des Lavandières, nos impairs; rue des Deux-Boules, nos pairs et impairs; rue Béthisy, nos impairs; rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, nos impairs; places du Louvre, de l'Oratoire et du Musée du côté du Louvre.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Le sol de ce quartier est bas et sans ondulations marquées, excepté quelques descentes à la rivière et la montée au pont Neuf faisant suite à la rue de la Monnaie.

Rue des Deux-Boules, borne placée n° 13 (n° 313)..	11m44
Fontaine du Châtelet, sur la borne à droite du mascaron du milieu en face le pont au Change (n° 334)..	10 40
Louvre, à gauche de l'entrée du palais par la rue du Coq (n° 300).....	10 20
Cour du Louvre.....	9 42
Place de l'École, sur la borne à droite et derrière l'égout situé entre la fontaine (n° 311).....	8 60

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
600m	En terrain	230,000m	0m007	20
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	54,000	0 037	5
	TOTALE....	284,000	0 008	25
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	108,000	0 037	10

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile.....	11,320	0 015	492

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées
306	27	37	Rues....	23	20	
			Impasses.	3	1	
			Places...	6	3	
			Passage..	1	"	
			Quais...	2	2	
			TOTAUX.	35	26	

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population — Nombre de décédés sur 1000 habitants
Rue Baillet.....	"	189	1
Rue Béthisy.....	Impairs.	312	1
Rue Boucher.....	"	584	1
Rue Chilpéric.....	"	217	1
Rue de la Monnaie.....	"	743	1
Impasse Sourdis	"	57	[illegible]
Place du Châtelet	Impairs.	52	[illegible]
Place du Chevalier-du-Guet.	Impairs.	147	[illegible]
Quai de l'École	"	382	[illegible]
Rue des Deux-Boules.....	Pairs.	184	[illegible]
Quai de la Mégisserie	"	778	[illegible]
Rue Bertin-Poirée.....	1 à 5 et 2 à 20	415	[illegible]
Rue de l'Arbre-Sec.....	1 à 29 et 2 à 40	607	[illegible]
Rue des Fossés-S.-G.-l'Auxer.	Impairs.	512	[illegible]
Rue des Prêtres-S.-G.-l'Aux.	"	667	[illegible]
Place des Trois-Maries.....	"	108	[illegible]
Rue des Orfévres.....	"	202	[illegible]
Rue Saint-Germ.-l'Auxerrois.	"	2,316	[illegible]
Rue Thibautodé	"	527	[illegible]
Rue Étienne.....	"	229	[illegible]
Rue des Lavandières.....	"	404	[illegible]
Rue Saint-Denis.....	1 à 23	216	[illegible]
Rue Pierre-à-Poisson.....	"	88	[illegible]
Rue de la Sonnerie	"	350	[illegible]
Rue de l'Arche-Marion.....	"	240	[illegible]
Rue du Chevalier-du-Guet...	Impairs.	126	[illegible]
Rue Perrin-Gosselin.....	Impairs.	43	[illegible]

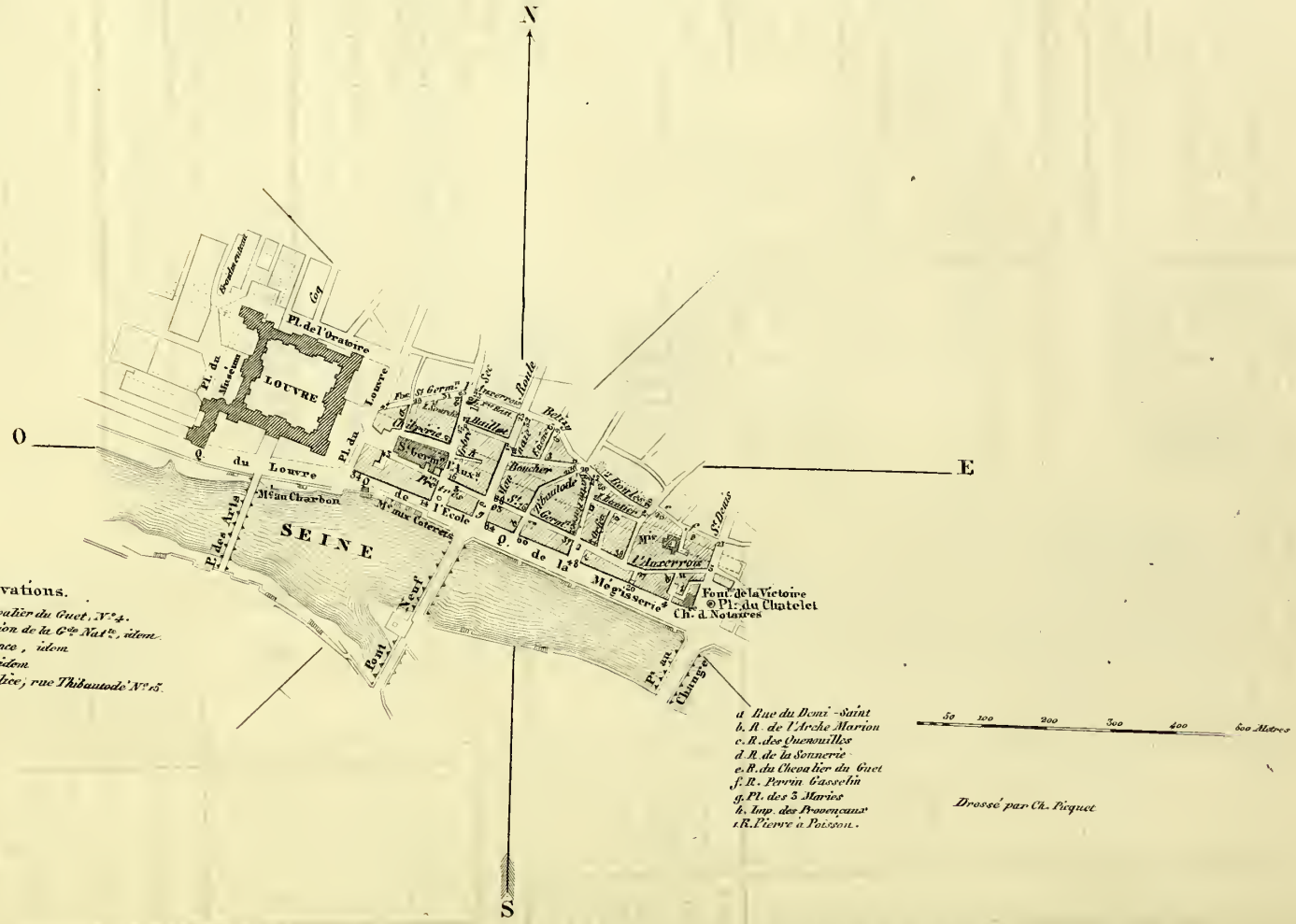

Observations.

Mairie, place du Chevalier du Guet, N° 4.
Etat-major de la légion de la Gde Natle, idem.
Bureau de Bienfaisance, idem.
Justice de paix, idem.
Commissariat de Police, rue Thibautode N° 15.

4e ARRONDISSEMENT.

3e QUARTIER.

MARCHÉS.

LIMITES.

Rue Saint-Denis, nos impairs à partir de la rue de la Chanvrerie; rue Perrin-Gosselin, nos pairs; rue du Chevalier-du-Guet, nos pairs; rue des Lavandières, nos pairs; rue des Fourreurs, nos pairs; rue des Déchargeurs, nos pairs; rue Saint-Honoré, nos pairs; rue de la Tonnellerie, nos pairs; rue Pirouette, nos pairs; rue Mondétour, nos impairs; rue de la Chanvrerie, nos impairs, jusqu'à la rue Saint-Denis.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Le terrain de ce quartier est bas et sans ondulations. Il existe des égouts rue Saint-Honoré et autour des halles.	*Rue de la Tabletterie,* borne placée au n° 1er (n° 333). 11m29 *Fontaine des Innocents,* vue de la rue Saint-Denis à droite de la bouche d'eau de la borne-fontaine qui est à l'angle gauche du monument (n° 332)..... 10 40 *Place des Innocents*..... 9 73

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. Nombre de mètres carrés pour un habitant.
900m	En terrain.....	80,000m	0m002	7
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	80,000	0 002	7
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.		
	Habitants à domicile..... 10,866	0 014	1,358

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES
relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
228	21	48	Rues....	29	26	3
			Impasse..	1	1	"
			Places...	3	2	"
			Marchés.	2	1	"
			TOTAUX.	35	30	

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. Habitants des deux sexes.	Rapport des décès de cholériques à la population — Nombre de décès sur 1000 habitants
Rue des Innocents (1).....	"	"	
Rue de la Ferronnerie.....	"	686	
Rue Saint-Honoré.....	2 à 34	277	1
Rue des Fourreurs.....	Pairs.	157	1
Rue des Charniers-des-Innoc.	"	326	1
Rue de la Tonnellerie.....	Pairs.	390	1
Rue de la Petite-Friperie....	"	75	1
Rue des Prêcheurs.....	"	1,042	1
Rue aux Fers.....	"	441	1
Rue de la Chanvrerie.....	Impairs.	445	1
R. des Piliers-Potiers-d'Etain.	"	355	"
Rue Saint-Denis.....	25 à 145	1,209	"
Rue de la Lingerie.....	"	143	"
Rue des Déchargeurs.....	14 à 20	49	"
Rue de la Cordonnerie.....	"	750	"
Rue de la Poterie.....	"	213	"
Marché aux Poirées.....	"	407	"
Rue de la Cossonnerie.....	"	1,379	"
Rue de l'Aiguillerie.....	"	513	
Rue de la Grande-Friperie..	"	514	
Place Sainte-Opportune.....	"	139	
Rue Courtalon.....	"	71	
Rue et pl. du Chev.-du-Guet.	Pairs.	134	
Rue Mondétour.....	1 à 17 et 2 à 6	110	
Rue des Lavandières.....	18 à 30	138	
Rue Jean-de-Beauce.....	"	88	
Impasse au Lard.....	"	57	
Rue de la Tabletterie.....	"	196	
Rue Perrin-Gosselin.....	Pairs.	120	
Rue de la Vieille-Harangerie.	"	18	1

(1) Deux Décès.

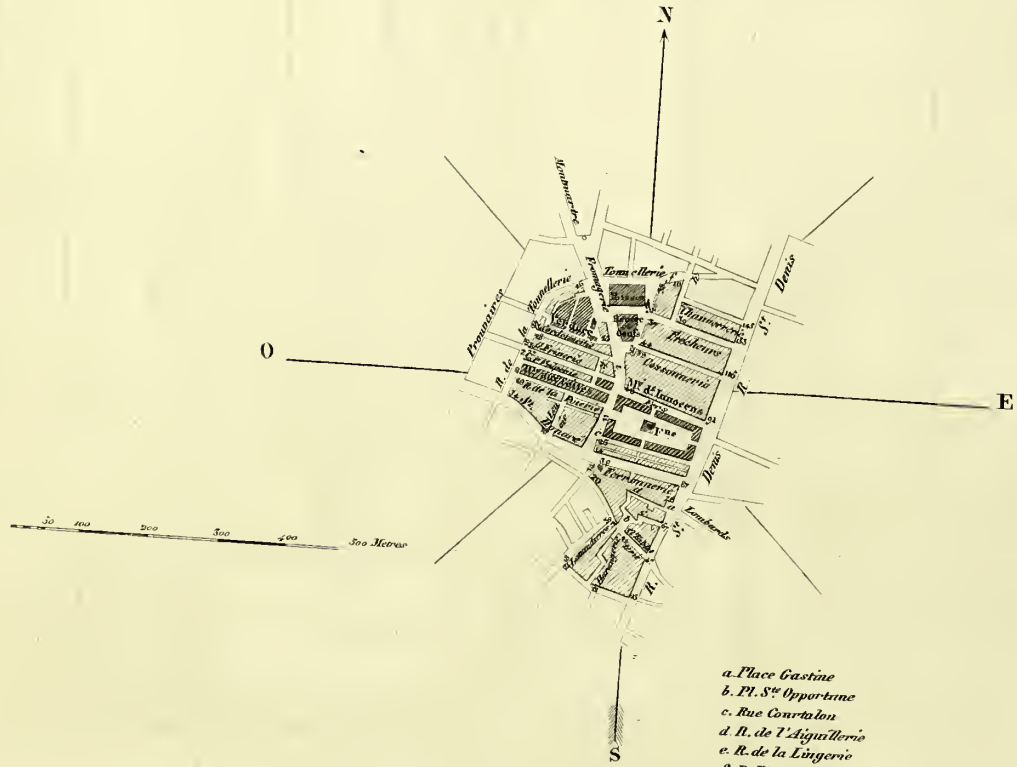

Observations

Commissariat de Police, rue de la Lingerie.
Bureau A de la Poste aux lettres, rue Lenoir.
Cours Normal primaire pour les Institutrices, rue de la Tonnellerie N.° 10.

Dressé par Ch. Picquet

a. Place Gastine
b. Pl. S.te Opportune
c. Rue Courtalon
d. R. de l'Aiguillerie
e. R. de la Lingerie
f. R. Pirouette
g. R. des Poiriers d'Etain
h. R. Mondétour
i. R. du Marché aux Poirées
k. R. Jean de Beauce

4e ARRONDISSEMENT.

4e QUARTIER.

BANQUE.

LIMITES.

Rues des Bons-Enfants et Neuve-des-Bons-Enfants, nos pairs; rue de la Feuillade à droite, nos impairs; place des Victoires à droite; rue Croix-des-Petits-Champs, nos impairs jusqu'à la rue Baillif; la rue Coquillière, nos impairs; rue du Four Saint-Honoré, nos impairs; rue Saint-Honoré, nos pairs jusqu'au point de départ.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Le sol de ce quartier est légèrement incliné dans la direction du Nord au Sud. Il se trouve un égout rue Saint-Honoré, à l'angle de celle Croix-des-Petits-Champs. Un dépôt de décombres a existé autrefois rue Baillif.	*Rue Croix-des-Petits-Champs,* sur le bâtiment de la Banque, à l'angle de la rue de la Vrillière (n° 305)..... 12m90 *Halle aux Blés,* contre le pilastre n° 3 à droite de l'arcade qui conduit à la rue Sartine (n° 307)..... 10 60 *Halle aux Blés,* à droite de la porte d'entrée de la fontaine (n° 308)..... 10 50

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
700m	En terrain.....	120,000m	0m004	10
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	120,000	0 003	10
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.		
	Habitants à domicile..... 11,856	0 016	988

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
142	12	83	Rues....	23	20	3
			Place...	1	"	1
			Cloître..	1	1	"
			Passages.	3	1	2
			Halle...	1	"	1
			TOTAUX.	29	22	7

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des décès de cholériques à la population — Nombre de décès sur 1000 habitants
Rue des Bons-Enfants.....	Pairs.	"	2
Rue Mercier.....	"	244	4
Rue Babille.....	"	175	6
Rue Montesquieu.....	"	289	7
Rue Saint-Honoré.....	76 à 192	1,270	7
Rue du Bouloy.....	"	816	8
Passage Véro-Dodat.....	"	109	9
Cloître Saint-Honoré.....	"	313	10
Rue Croix-des-Petits-Champs.	1 à 55 et 2 à 48	1,583	10
Rue de Grenelle-S.-Honoré.	"	1,554	10
Rue du Four.....	"	617	1
Rue de Vannes.....	"	205	1
Rue d'Orléans.....	"	346	1
Rue des Deux-Écus.....	13 à 35 et 12 à 48	895	1
Rue Oblin.....	"	230	1
Rue Coquillière.....	1 à 47	482	1
Rue de Sartine.....	"	404	2
Rue de Viarme.....	"	776	2
Rue de la Feuillade.....	Impairs.	32	3
Rue Baillif.....	"	61	3
Rue du Pélican.....	"	82	3

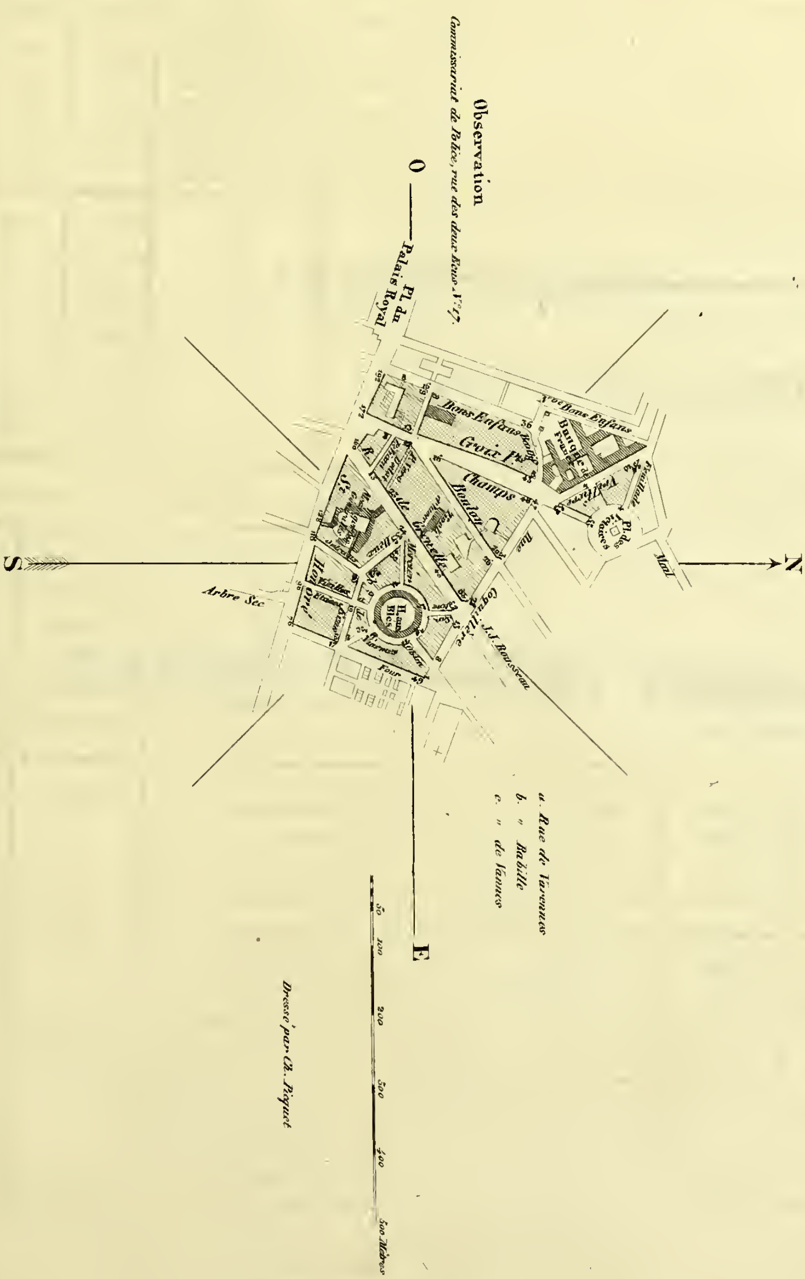
Observation
Commissariat de Police, rue des deux Ecus, N° 17.
O
Pl. du Palais Royal
S
N
E
Arbre Sec
J. J. Rousseau
Coquillère
Champs
Bons Enfans
Croix P^{ts}
Pl. des Victoires
Banque de France
a. Rue de Varennes
b. " Babille
c. " de Vannes
50 100 200 300 400 500 Mètres
Dressé par Ch. Piquet

5E ARRONDISSEMENT.

1ER QUARTIER.

FAUBOURG SAINT-DENIS.

LIMITES.

De la barrière Saint-Denis à droite, le mur d'enceinte jusqu'à la barrière de la Villette; la rue du faubourg Saint-Martin, nos impairs; le boulevart Saint-Denis à droite, nos pairs, jusqu'à la porte Saint-Denis; rue du faubourg Saint-Denis, nos pairs, jusqu'à la barrière de ce nom.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Des boulevarts d'enceinte, points culminants de ce quartier, le terrain s'abaisse rapidement dans la direction du nord au sud jusqu'à la rue Neuve-Saint-Jean où se trouve un égout; on remarque aussi de l'abaissement entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin. Le sol de l'extrémité du faubourg Saint-Denis est de formation gypseuse. A la foire Saint-Laurent et porte Saint-Denis se montre le calcaire d'eau douce. Il existe d'anciennes carrières près les barrières Saint-Denis, la Villette et Pantin.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Regard de la Corderie du côté de la rue *Lafayette*, sur la clef du couronnement (n° 324)	29m20
Barrière Saint-Denis	28 09
Barrière de la Villette, sur le bâtiment de l'octroi à gauche; intérieur de Paris (n° 2)	27 50
Barrière des Vertus, sur le bureau de l'octroi à droite; intérieur de Paris (n° 323)	26 50
Barrière des Vertus	25 12
Église Saint-Laurent, vue du côté de la place de la Fidélité, près l'angle gauche (n° 326)	15 00
Porte Saint-Denis, à l'angle gauche en regardant la face principale de la fontaine Marchande (n° 328)	11 30
Rue du faubourg Saint-Denis, au-dessus de la bouche de l'égout à droite en regardant la rue des Petites-Écuries (n° 327)	9 90

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,000m	En terrain	650,000m	0m020	39
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	"	"	"
	TOTALE	650,000	0 019	39
	Surface d'eau évaporable en totalité	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile	16,761	0 022	255

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées
313	19	53	Barrières	3	"	
			Chemin de ronde	1	"	
			Rues	15	11	
			Impasse	1	1	
			Boulev.	1	1	
			Place	1	1	
			Enclos	1	1	
			Passages	5	5	
			TOTAUX	28	20	

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités atteintes.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population — Nombre de décédés sur 1000 habitants
Rue de la Fidélité (1)	"	"	"
Passage du Désir	"	443	4
Impasse de l'Égout	"	294	7
Passage d'Orléans	"	261	8
Passage Brady	"	434	9
Enclos Saint-Laurent	"	151	13
Rue Neuve-de-Chabrol	"	210	14
Boulevart Saint-Denis	2 à 32	490	14
Passage de l'Industrie	"	606	15
Rue Neuve de la Fidélité	"	503	15
Rue du faub. Saint-Martin	Impairs.	5,416	17
Rue du faub. Saint-Denis	Pairs.	4,978	19
Passage du Bois-de-Boulogne	"	184	19
Rue Neuve-Saint-Jean	"	274	21
Rue du Chaudron	"	137	21
Rue Lafayette	55 à 63 et 2 à 6	190	29
Rue Saint-Laurent	"	778	29
Rue de la Fidélité	"	628	36
Rue de la Chapelle	"	159	50
Rue Château-Landon	"	153	59

(1) Quatre décès.

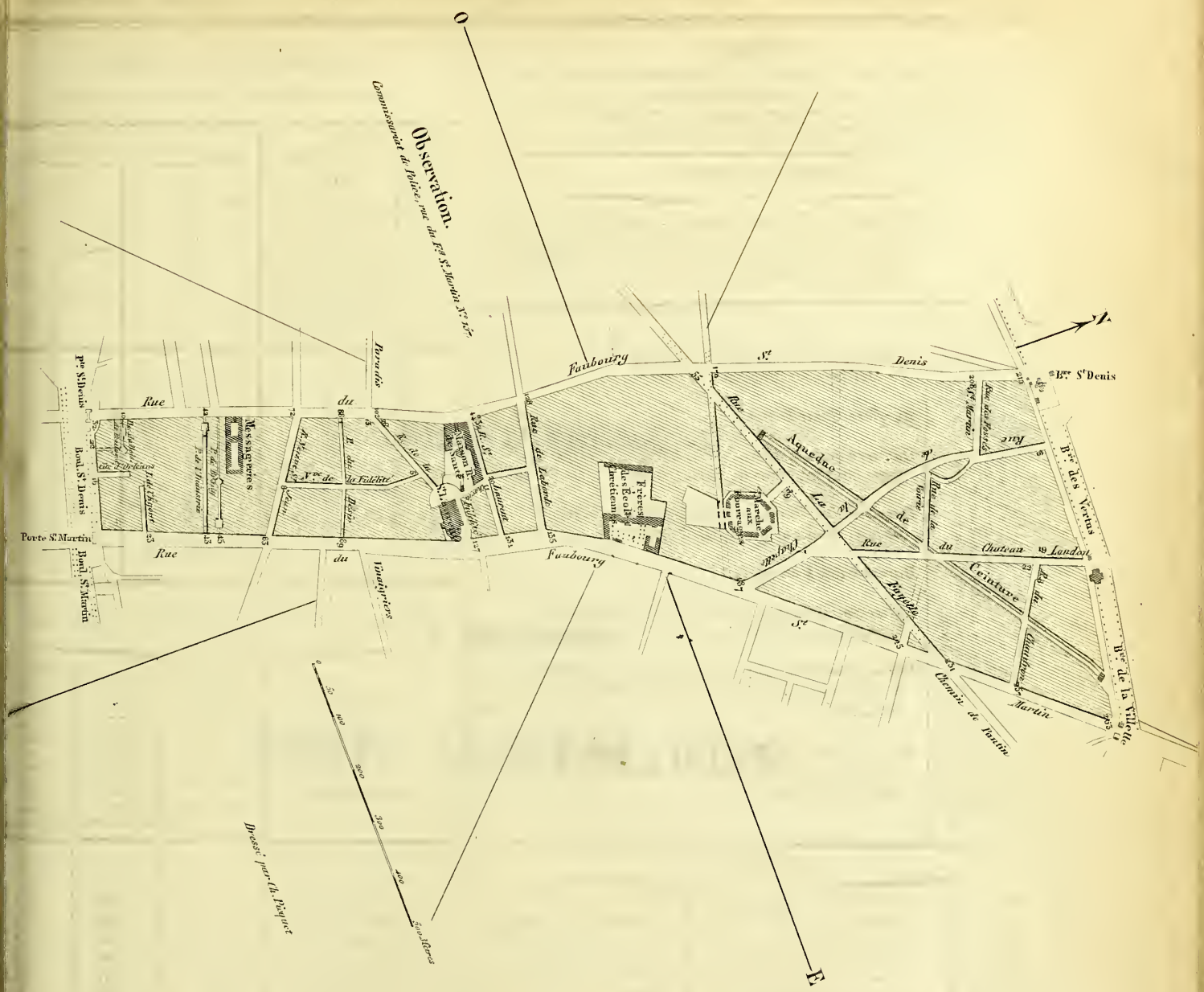
Observation.
Commissariat de Police, rue du Fg St Martin No 137.
O
E
Faubourg St Denis
Bre St Denis
Rue du Faubourg St Denis
Rue du Faubourg St Martin
Porte St Martin
Bd St Denis
Bd St Martin
Messageries
Rue de Lafayette
Rue Aqueduc
Rue de la Chapelle
Rue du Chateau Landon
Ceinture
Bre des Vertus
Bre de la Villette
Chemin de Pantin
Frères des Écoles Chrétiennes
Marché aux Fourrures
Vinaigriers
Dressé par Ch. Picquet
0 50 100 200 300 400 500 Mètres

5e ARRONDISSEMENT.

2e QUARTIER.

PORTE SAINT-MARTIN.

LIMITES.

De la barrière de la Villette, les murs d'enceinte jusqu'à la barrière de Belleville; rue du faubourg du Temple, nos impairs; boulevart Saint-Martin à droite, nos pairs, jusqu'à la porte Saint-Martin; rue du faubourg Saint-Martin, nos pairs, jusqu'à la barrière de la Villette.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Des boulevarts extérieurs qui limitent ce quartier à son point culminant, le terrain s'abaisse par une pente rapide jusqu'à la rue Neuve-Saint-Nicolas, l'un des points intérieurs de Paris, où se trouve un égout, et jusqu'à la porte Saint-Martin et au carrefour du boulevart et de la rue du Temple; il est traversé du nord-est au sud-ouest et au sud par le canal Saint-Martin qui unit le bassin de la Villette à la Seine. Le sol près de l'hôpital Saint-Louis présente des marnes gypseuses et calcaires.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Barrière de la Chopinette, sur le bâtiment de l'octroi à gauche; intérieur de Paris (n° 9)	34m60
Barrière du Combat, sur le bâtiment de l'octroi à gauche; intérieur de Paris (n° 4)	30 50
Barrière de Pantin, sur le bâtiment de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 3)	27 90
Rue du faubourg Saint-Martin, à la fontaine du Chaudron (n° 1)	25 50
Rue Saint-Maur, sur le mur du réservoir de l'hôpital Saint-Louis (n° 8)	22 70
Canal Saint-Martin, sur le parapet du pont de la rue des Morts à droite en regardant le faubourg Saint-Martin (n° 5)	21 67
Rue du faubourg Saint-Martin, à gauche de l'entrée de l'hospice des Incurables hommes (n° 6)	17 66
Rue de l'Hôpital-Saint-Louis, à l'entrée de l'hôpital sur le pied droit à gauche en regardant l'entrée de la chapelle (n° 7)	15 20
Boulevart Bondy, sommet	14 29
Boulevart Saint-Martin, sommet	12 55
Porte Saint-Martin, sur le pied droit de la principale voûte de la porte à droite en allant vers le faubourg (n° 11)	10 80
Rue du faubourg du Temple, sur l'égout près la rue du Carême-Prenant (n° 14)	10 76
Rue du faub. Saint-Martin, au-dessus de l'égout à droite de l'entrée de la caserne municip. (n° 10)	9 94
Rue de Lancry, sur l'égout à l'angle de la rue des Marais (nos 12)	7 97

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,800m	En terrain	1,400,000m	0m043	64
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	48,600	0 033	2
	TOTALE	1,448,600	0 042	66
	Surface d'eau évaporable en totalité	70,200	0 024	3

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile	21,780	0 029	156

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
310	14	73	Barrières	4	"	4
			Chemin de ronde	1	"	1
			Rues	27	24	3
			Impasses	4	4	"
			Boulev.	2	1	1
			Passage	1	"	1
			Quais	2	2	"
			TOTAUX	41	31	10

Il existe, dans la circonscription de ce quartier, l'hôpital Saint-Louis, la maison de santé du faubourg Saint-Martin, l'hospice des Incurables (hommes), et une caserne de garde municipale rue du faubourg Saint-Martin; on avait établi, rue des Récollets, n° 13, un hôpital temporaire à l'occasion du choléra. L'atelier d'équarrissage et la voirie de Montfaucon sont dans le voisinage de ce quartier.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de cholérique à la population — Nombre de décès sur 1000 habitants
Rue Borda (1)	"	"	"
Quai Valmy	"	308	3
Boulevart Saint-Martin	1 à 61	413	5
Rue de Lancry	"	885	9
Rue des Vinaigriers	"	1,195	10
Rue de Bondy	"	1,814	10
Rue du Corbeau	"	100	10
Rue Neuve-Samson	"	182	11
Rue des Marais	"	1,709	11
Rue Neuve-Saint-Nicolas	"	184	12
Rue d'Albony	"	394	12
Rue du faub. Saint-Martin	Pairs.	5,932	12
Impasse de la Pompe	"	415	14
Rue Saint-Maur	116 à 150 et 53 à 89	779	14
Rue Grange-aux-Belles	"	768	14
Rue de Pantin	"	723	15
Rue du faub. du Temple	Impairs.	3,272	18
Rue de la Chopinette	"	46	20
Rue des Buttes-S.-Chaumont	"	124	24
Rue des Récollets	1 à 5 et 2 à 16	250	24
Impasse Saint-Michel	"	190	26
Rue des Morts	"	396	29
Rue Bichat	"	376	32
Impasse Sainte-Opportune	"	93	32
Quai Louis-Philippe	"	29	34
Impasse Saint-Louis	"	78	39
Rue du Buisson-Saint-Louis	"	133	39
Rue des Récollets	1 à 25 et 2 à 8	347	40
Rue de l'Hôpital-Saint-Louis	"	106	70
Rue du Carême-Prenant	"	173	75
Rue Samson	"	9	220

(1) Un décès.

N
O
E
Porte St Martin
Bre de la Villette
Bassin de la Villette
Propylée
Bre de Pantin
Bre de la Boyauterie
Bre du Combat
Bre de la Chopinette
Bre de Belleville
Bre de la Villette
Rue du Chemin de Pantin
Rue de la Fontaine
Rue du Canal St Martin
Rue Chaumont
Rue Louis
Rue Chatillon
Rue Fontaine
Rue la Chopinette
Rue de l'Hôpital
Hôp. de Saint Louis
Hommes Incurables
Sapeurs-Pompiers
Rue des Vinaigriers
Rue du Faubourg St Martin
Théâtre de la Porte St Martin
Théâtre Comique
Mairie
Entrepôt des Douanes
Citadines
Rue Michel
Rue Corbeau
Faubourg du Temple
Boulevard St Martin
B. St Denis
Pte St Martin
Laborde
Quai Jemmapes
Bassin de Pantin
Bassin de la Villette
Propylée
Observations
Mairie, rue de Bondi N.° 20
Etat-major de la légion de la Gde Nat.le idem
Justice de Paix, idem
Commissariat de Police, rue des Marais N.° 44
Salle d'asyle pour l'Enfance, rue des Vinaigriers N.° 17.
500 Mètres

5e ARRONDISSEMENT.

3e QUARTIER.

BONNE-NOUVELLE.

LIMITES.

De la porte Saint-Denis à gauche boulevart Bonne-Nouvelle, nos impairs; rue Poissonnière et rue du Petit-Carreau, nos pairs; rue Thévenot, nos pairs; rue Saint-Denis à gauche jusqu'à la porte Saint-Denis.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Le terrain de ce quartier est élevé; du point culminant l'église Bonne-Nouvelle, il s'abaisse d'un côté jusqu'au boulevart, et de l'autre jusqu'à la rue Thévenot. La butte Bonne-Nouvelle a été formée par les décombres entassés d'une voirie.

Rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, sur le milieu de la septième et dernière croisée de l'église, à droite (n° 317) 21m40

Boulevart Bonne-Nouvelle, sommet 16 62

Rue de Cléry, borne placée à droite de la porte de la maison n° 29 (n° 316) 15 88

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,600m	En terrain.....	150,000m	0m045	12
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	150,000	0 044	12
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

	POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	Habitants à domicile 12,587	0 016	839

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS ATTEINTES. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités. atteintes.	épargnées.
161	13	78	Rues....	21	18	3
			Impasses.	2	"	2
			Boulev..	1	1	"
			Cour publique.	1	"	1
			Passages.	2	2	"
			TOTAUX.	27	21	6

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de cholériques à la population. — Nombre de décès sur 1000 habitants.
Passage Aubert (1).....	"	"	"
Rue Neuve-Saint-Étienne ...	"	309	3
Rue du Caire.....	"	868	4
Rue de Cléry.....	31 à 97 et 46 à 100	1,406	8
Rue Neuve-Saint-Sauveur...	"	238	9
Rue Bourbon-Villeneuve....	"	1,896	10
Rue de la Lune.....	"	562	10
Rue Saint-Denis.....	297 à 373	1,680	13
Passage du Caire.....	"	307	13
Rue Beauregard	"	1,108	14
Rue Damiette	"	65	15
Boulevart Bonne-Nouvelle...	1 à 35	176	17
Rue Sainte-Barbe.....	"	224	17
Rue Bonne-Nouvelle	"	337	20
Rue Sainte-Foy.....	"	394	20
Rue Saint-Claude.....	"	137	21
Rue du Petit-Carreau.....	24 à 48	567	21
Rue Poissonnière	Pairs.	539	22
Rue Saint-Spire.....	"	88	22
Rue des Filles-Dieu.....	"	692	26
Rue N. D. de Recouvrance...	"	87	46

(1) Un décès.

Observations.
Bureau de Bienfaisance, rue de la lune N° 1.
Commissariat de Police, idem N° 10
0 50 100 200 300 400 600 Mètres
O
N
S
E
R. du Petit Carreau
Faub. Poissonnière
Boul. de Bonne-Nouvelle
Porte St. Denis
Faub. St. Denis
Rue St. Denis
Ponceau
Dressé par Ch. Picquet.

5e ARRONDISSEMENT.

4e QUARTIER.

MONTORGUEIL.

LIMITES.

De la rue Thévenot, nos impairs, à gauche; la rue du Petit-Carreau, nos pairs; rue Montorgueil, nos pairs; rue de la Tonnellerie, nos pairs; rue de la Chanvrerie, nos pairs; rue Saint-Denis à gauche jusqu'au point de départ.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Le terrain de ce quartier est bas et sans ondulations. Il existe un égout rue Montorgueil.	*Rue Pavée,* borne placée au n° 14, près l'angle à gauche en entrant par la rue Française (n° 315)..... 8m88

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,200m	En terrain	150,000m	0m045	10
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	"	"	"
	TOTALE....	150,000	0 044	10
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.		
	Habitants à domicile 15,419	0 020	1,028

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques.			LOCALITÉS ATTEINTES.			
Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. — Sur 1000 habitants — On compte décédés	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. — On compte un décédé sur habitants	Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités. — atteintes.	Nombre des localités. — épargnées
208	13	74	Rues....	26	23	
			Impasse..	1	1	
			Passage..	1	"	
			TOTAUX.	28	24	

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des décédés de choléra à la population — Nomb. de décédés sur 1000 habitants
Rue de la Tonnellerie (1)...	80 à 109	"	
Rue Comtesse-d'Artois.....	Pairs, 34	534	
Rue Beaurepaire.....	"	987	
Rue du Petit-Lion.....	"	786	
Rue Pavée-Saint-Sauveur...	"	679	
Rue du Renard	"	288	
Rue Mauconseil.....	"	1,044	
Rue Saint-Denis.....	147 à 195	1,946	1
Rue Marie-Stuart.....	"	422	1
Rue de la Réale.....	"	90	1
Rue du Cloître-S.-Jacques...	"	435	1
Impasse Mauconseil.....	"	126	1
Rue des Deux-Portes-S.-Sauv.	"	752	1
Rue Saint-Sauveur.....	"	1,548	1
Rue Française.....	"	278	1
Rue de la Chanvrerie.....	Pairs.	396	1
Rue Verderet.....	"	348	[illegible]
Rue de la Grande-Truanderie	"	1,530	[illegible]
Rue Thévenot.....	Impairs.	461	[illegible]
Rue Montorgueil.....	42 à 112	658	[illegible]
Rue du Cygne.....	"	213	[illegible]
Rue Pirouette.....	Impairs.	80	[illegible]
Rue de la Petite-Truanderie.	"	244	[illegible]
Rue Mondétour.....	19 à 35 et 8 à 32	357	[illegible]

(1) Sept décès.

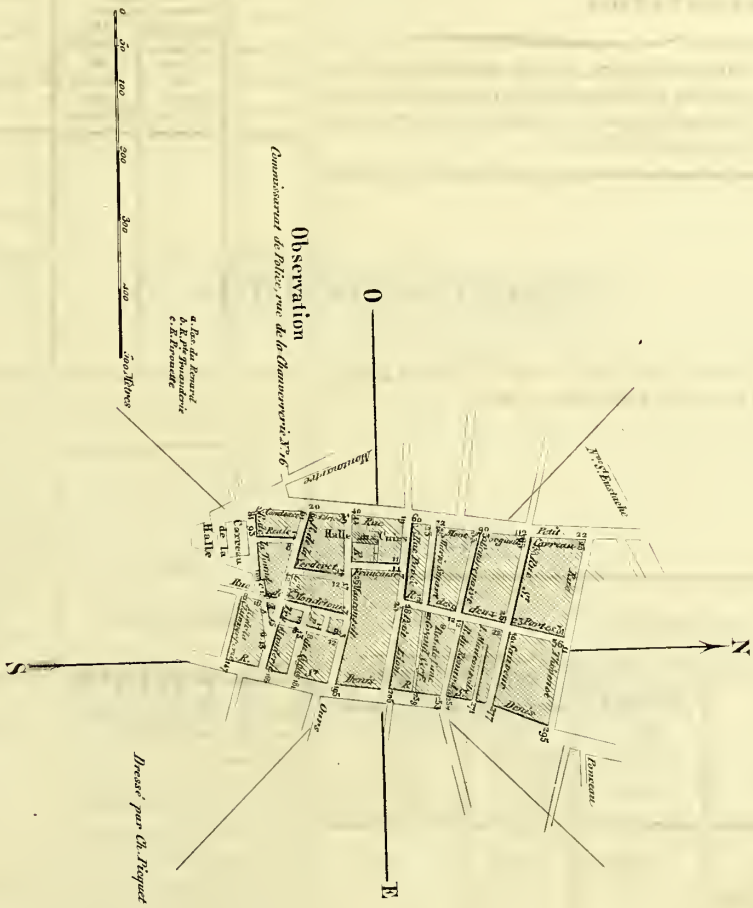
Observation
Commissariat de Police, rue de la Chanvrerie N°16
a. Rue du Renard
b. R. P.te Truanderie
c. R. Pirouette
Dressé par Ch. Picquet
O
E
N
S

6e ARRONDISSEMENT.

1er QUARTIER.

PORTE SAINT-DENIS.

LIMITES.

De la porte Saint-Denis, le boulevart Saint-Denis à droite, nos impairs, jusqu'à la porte Saint-Martin; la rue Saint-Martin, nos impairs; la rue aux Ours, nos pairs; rue Saint-Denis, nos pairs, jusqu'à la porte Saint-Denis.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Le sol de ce quartier est bas et à peu près de niveau, à l'exception des rues Grenétat et du Ponceau, qui sont les points les moins élevés. Il existe un égout dans la dernière de ces rues et un autre dans la rue Saint-Denis.	*Rue Saint-Denis,* à droite de la bouche de la fontaine Grenétat (n° 330)..... 9m20 *Rue du Ponceau,* borne placée à l'angle à gauche en entrant dans cette rue par celle Saint-Denis (n° 329)..... 8 68

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,600m	En terrain.....	190,000m	0m006	11
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	190,000	0 006	11
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.		
	Habitants à domicile..... 17,231	0 022	907

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
228	13	76	Rues....	19	14	5
			Impasses.	3	2	1
			Boulev..	1	1	"
			Enclos..	1	1	"
			Cours publiques.	2	1	"
			Passages.	10	4	6
			TOTAUX.	36	23	1[illegible]

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des décès cholériques à la population — Nombre de décès sur 1000 habitants
Rue des Arts (1).....	"	"	"
Cour du Roi Français (1)....	"	"	"
Impasse des Peintres (1).....	"	"	
Passage de la Trinité (1).....	"	"	
Passage Lemaire (1).....	"	"	
Passage Bourg-l'Abbé (2)....	"	"	
Impasse Beaufort (2).....	"	"	
Passage Saint-Denis.....	"	411	
Enclos de la Trinité.....	"	649	
Rue Salle-au-Comte	"	442	
Rue du Ponceau	"	1,617	[illegible]
Rue Bourg-l'Abbé	"	1,336	1[illegible]
Rue Grenétat.....	"	1,747	1
Boulevart Saint-Denis	"	273	1
Rue de Tracy.....	"	492	1
Rue Saint-Denis.....	204 à 402	3,248	1
Rue Neuve-Saint-Denis.....	"	549	1
Rue Saint-Martin.....	137 à 315	2,905	1
Rue aux Ours.....	Pairs.	509	1
Rue Sainte-Appoline.....	"	813	1
Rue Guérin-Boisseau.....	"	1,640	2
Rue du Grand-Hurleur	"	630	2
Rue du Petit-Hurleur.....	"	132	2

(1) Un décès. (2) Deux décès.

Porte St. Denis

LIMITES.

De la porte Saint-Martin, le boulevart Saint-Martin, nos pairs; rue du Temple, nos impairs; rue Chapon, nos pairs; rue du Cimetière Saint-Nicolas, nos pairs; rue Saint-Martin à droite, nos pairs, jusqu'au point de départ.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, SOL ET ÉGOUTS.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Le terrain de ce quartier présente une légère inclinaison à partir du boulevart qui en forme la limite septentrionale; il y a en anciennement un dépôt de décombres rue Meslay.
Il existe un égout dans chacune des rues du Temple et du Pont-aux-Biches.

Rue Saint-Martin, à gauche de la porte principale de l'église Saint-Nicolas-des-Champs (n° 24)..... 8m80

Marché Saint-Martin, sur le mur supportant la grille à droite en entrant par la rue Borda (n° 25)..... 8 70

Rue Saint-Martin, à droite de la bouche d'eau de la fontaine du Vert-Bois (n° 17)..... 8 60

Rue du Pont-aux-Biches, au-dessus de la bouche de l'égout (n° 18)..... 8 10

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,800m	En terrain.....	340,000m	0m010	13
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	340,000	0 010	13
	Surface d'eau évaporable en totalité).....	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
	Habitants à domicile..... 26,329	0 034	774

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

Habitants décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	Localités du quartier. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées
327	12	80	Rues....	33	28	
			Impasses.	4	2	
			Boulev..	1	1	
			Places...	2	1	
			Cloître..	1	1	
			Cour publique.	1	1	
			Passages.	4	1	
			Marchés.	2	2	
			TOTAUX.	48	37	1

La prison des jeunes détenus est située dans la circonscription de quartier.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des déc de choléria à la populati — Nombr de déc sur 1000 habitan
Impasse Saint-Martin (1).....	"	"	
Marché Neuf Saint-Martin (1)	"	"	
Impasse de la Marmite (1)...	"	"	
Passage de Rome (1).....	"	"	
Cour de la Marmite (2).....	"	"	
Boulevart Saint-Martin (3)..	"	"	
Rue Saint-Martin.....	162 à 262	1,308	
Marché Saint-Martin-Vieux..	"	191	
Rue Notre-Dame de Nazareth	"	1,434	
Rue du Temple.....	29 à 137 *bis*.	2,054	
Rue Meslay.....	"	1,906	
Rue Saint-Benoist.....	"	110	
Rue des Fontaines.....	"	843	1
Rue du Verbois.....	"	1,315	1
Rue Neuve Saint-Martin.....	"	1,310	1
Rue Aumaire.....	"	2,040	1
Rue Saint-Hugues.....	"	81	1
Rue Jean-Robert.....	"	890	1
Rue Transnonain.....	25 à 49 et 18 à 44	577	1
Rue Royale.....	"	684	1
Rue Chapon.....	Pairs.	542	1
Rue de la Croix.....	"	807	1
Rue Phelippeaux.....	"	2,062	1
Rue des Gravilliers.....	"	1,997	1
Rue Frépillon.....	"	728	1
Rue Neuve Saint-Laurent...	"	859	1
Rue Sainte-Élisabeth.....	"	153	2
Rue Bailly.....	"	396	2
Rue du Cimetière-S.-Nicolas.	Pairs.	467	2
Cloître Saint-Nicolas.....	"	85	2
Rue Ferdinand-Bertboud....	"	41	2
Rue Saint-Philippe.....	"	37	2
Rue Vaucanson.....	"	100	3
Rue des Vertus.....	"	974	3
Places Saint-Vannes.....	"	82	3
Rue du Vieux-Marc.-S.-Martin	"	152	7
Rue Montgolfier.....	"	13	8

(1) Un décès. (2) Quatre décès. (3) Cinq décès.

Observations

Mairie, rue S^t. Martin N° 208.
Etat-Major de la Légion, idem
Bureau de Bienfaisance, idem
Commissariat de Police, rue N^e D^e de Nazareth, N° 29

Dressé par Ch. Picquet.

LIMITES.

Rue aux Ours, nos impairs ; rue Saint-Martin, nos impairs; rue des Arcis, nos impairs; rue Saint-Jacques-la-Boucherie, nos pairs; rue Saint-Denis, nos pairs, jusqu'au point de départ.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètre 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Le sol de ce quartier est bas et de niveau et se compose, comme tous les bords du fleuve, de terrain d'atterrissement et cailloux roulés.	*Rue Saint-Denis,* à droite de la porte d'entrée de l'église Saint-Leu (n° 331)..... »

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,100m	En terrain.....	140,000m	0m004	9
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	140,000	0 004	9
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.		
	Habitants à domicile..... 15,066	0 020	1076

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES
relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
343	23	44	Rues....	23	20	3
			Impasses.	5	1	4
			Place ...	1	1	"
			Cours publiques.	2	1	1
			Passages.	2	1	1
			Marché..	1	1	"
			TOTAUX.	34	25	9

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. Recensement de 1831. Habitants des deux sexes.	Rapport des décès de cholérique à la populatio Nombre de décès sur 1000 habitants
Impasse Saint-Fiacre (1).....	"	"	"
Passage Molière (1).....	"	"	"
Marché-Saint-Jacques (1)...	"	"	"
Cour Batave (2).....	"	"	"
R. S.-Denis et pl. du Châtelet	6 à 202 et 2 à 4	2,501	13
Rue des Lombards.....	"	612	13
Rue Quincampoix.....	"	2,308	15
Rue aux Ours.....	Impairs.	446	18
Rue de la Reynie.....	"	700	19
Rue Aubry-le-Boucher.....	"	1,055	20
Rue de la Haumerie.....	"	499	22
Rue du Petit-Crucifix.....	"	90	22
Rue des Écrivains.....	"	520	23
Rue Saint-Martin.....	1 à 135	1,751	23
Rue des Cinq-Diamants.....	"	574	26
Rue de la Vieille-Monnaie...	"	703	30
Rue de Venise et le passage..	"	88	33
Rue des Arcis.....	Impairs.	537	33
Rue des Trois-Maures.....	"	306	39
Rue d'Avignon.....	"	51	40
Rue de Marivaux.....	"	366	43
Rue S.-Jacques-la-Boucherie.	Pairs.	473	46
Rue de la Savonnerie.....	"	484	55
Rue Ogniard.....	"	72	55

(1) Un décès. (2) Quatre décès.

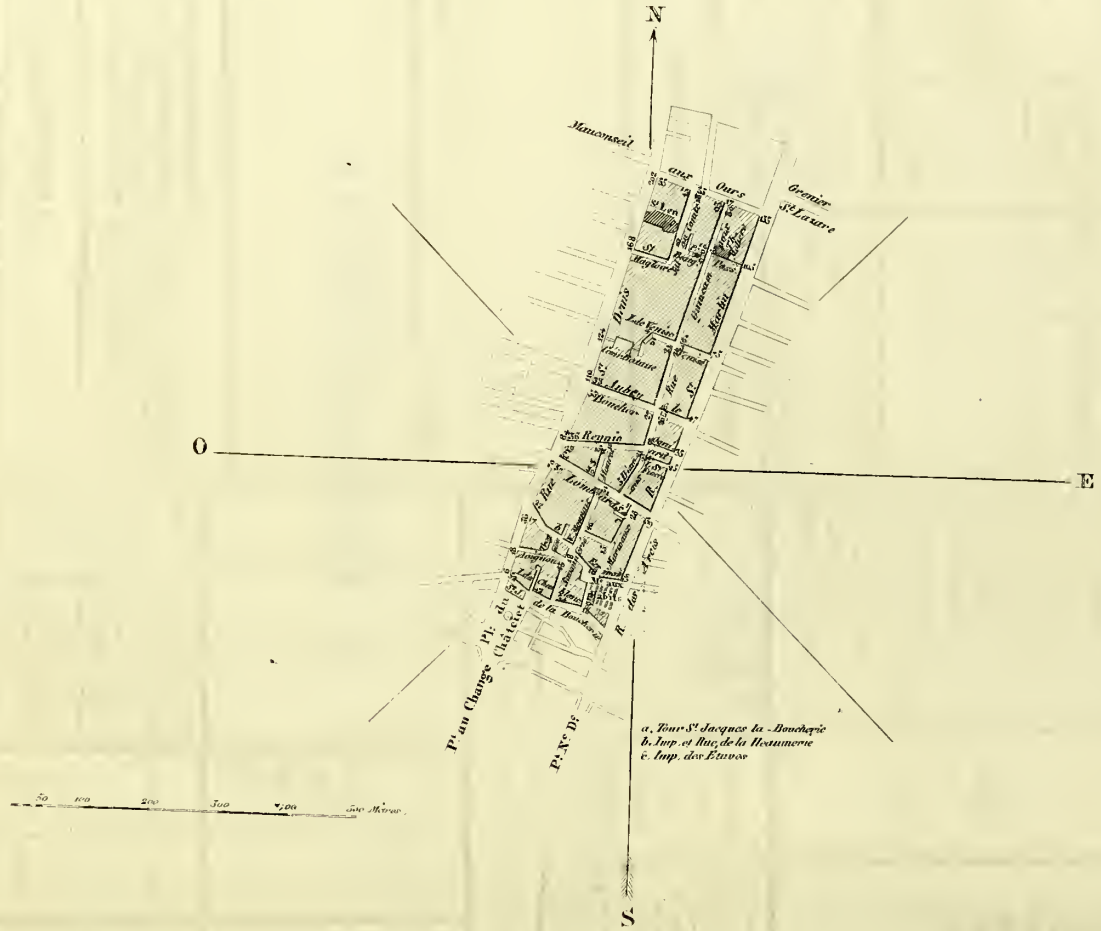

Observation

Commissariat de Police, rue des écrivains N° 22.

Dressé par Ch. Picquet.

LIMITES.

De la barrière de Belleville le mur d'enceinte jusqu'à la barrière de Mesnilmontant; la rue de Mesnilmontant, nos impairs; la pointe de la rue des Fossés-du-Temple; la rue des Filles-du-Calvaire, nos impairs; rue de Bretagne, nos pairs; rue de la Corderie, nos pairs; rue du Temple, nos pairs; rue du faubourg du Temple, nos pairs.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Des boulevarts extérieurs qui forment la limite supérieure de ce quartier, le terrain s'abaisse rapidement jusqu'au boulevart, et de là par une pente plus douce jusqu'aux rues de la Corderie et de Bretagne qui en sont les limites inférieures.
Le canal Saint-Martin en traverse le territoire à peu de distance du boulevart intérieur. Il existe des égouts rue du faubourg du Temple et le long de la rue des Fossés-du-Temple et des Filles-du-Calvaire. Quelques anciennes carrières se trouvent près de la barrière de la Corderie.

Barrière des Trois-Couronnes, sur le bâtiment de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 82)	29m60
Barrière Belleville, sur le bâtiment de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 16)	29 00
Barrière Mesnilmontant, sur le bâtiment de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 23)	27 70
Barrière de la rue de l'Orillon	25 29
Rue du faubourg du Temple, à gauche de la porte d'entrée de la caserne (n° 15)	22 60
Fontaine Saint-Maur, à droite de la porte d'entrée du regard (n° 21)	19 20
Fontaine Boucherat, à droite de la bouche d'eau (n° 28)	13 50
Boulevart du Temple, sommet	13 36
Rue Mesnilmontant, sur la pierre de l'égout près le canal Saint-Martin (n° 30)	12 11
Rues Folie-Méricourt et *des Trois-Bornes,* sur l'égout à l'angle (n° 20)	11 90
Rue de la Corderie, à l'angle de la rue de la Rotonde, sur le mur du couvent du Temple (n° 27)	11 10
Rue des Fossés-du-Temple, sur le pan coupé du mur de soutènement du boulevart à gauche en entrant par la rue des Filles-du-Calvaire (n° 29)	10 50
Rues des Fossés-du-Temple et *du faubourg du Temple,* sur l'égout à l'angle (n° 13)	9 03
Rue de Normandie, sur le trottoir à gauche de la bouche de l'égout (n° 40)	8 80
Rue du Temple, sur le mur du couvent entre la fontaine et la rue de la Corderie (n° 26)	8 70
Rue du Temple, au-dessus de la bouche de l'égout (n° 19).	8 60
Carrefour du boulevart et de la rue du Temple	8 26
Rue du Temple, entrée de l'égout	7 29
Terrain naturel des marais du Temple	6 29

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,800m	En terrain	1,000,000m	0m033	45
	En eau	21,600	0 015	1
	TOTALE	1,021,600	0 030	46
	Surface d'eau évaporable en totalité	21,600	0 015	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile	22,411	0 030	224

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

Habitants décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la popul. du quartier. Sur 1000 habitants. — On compte décédés.	On compte un décédé sur habitants.	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
409	18	55	Barrières..	3	1	2
			Chem. de r.	1	1	"
			Rues.....	34	31	3
			Ruelle....	1	"	1
			Boulevart.	1	1	"
			Place.....	1	1	"
			Rotonde..	1	1	"
			Enclos....	1	1	"
			Cours pub.	3	3	"
			Passages. .	3	2	1
			Quais.....	2	2	"
			TOTAUX.	51	44	7

Il existe une caserne rue du faubourg du Temple, n° 72.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensemnt de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de choléra à la popul° — Nombre de décès sur 1000 habitants.
Rue de la Corderie (1)	Pairs.	"	"
Passage Vendôme (1)	"	"	"
Barrière Mesnilmontant (1)	"	"	"
Passage du Jeu de Boule (2)	"	"	"
Cour de la Petite-Corderie (3)	"	"	"
Cour du Commerce (4)	"	"	"
Enclos du Temple (5)	"	"	"
Quai Valmy (6)	"	"	"
Rue de la Rotonde	"	358	3
Quai Lafayette	"	371	3
Rue du Grand-Prieuré	"	201	5
Rue Boucherat	"	600	5
Rotonde du Temple	"	490	6
Rue du Temple	80 à 108 *bis.*	534	7
Rue de Vendôme	"	831	9
Rue Folie-Méricourt	"	929	11
Rue Charlot	"	957	11
Ch. de ronde des 3 Couronnes	"	86	11
Boulevart du Temple	"	1,089	12
Rue de Bretagne	Pairs.	574	12
Rue des Filles-du-Calvaire	Impairs.	336	14
Rue des Trois-Bornes	"	709	14
Rue Saintonge	"	741	14
Rue Crussol	"	583	15
Rue Fontaine-au-Roi	"	1,070	15
Rue de la Petite-Corderie	"	200	15
Rue d'Angoulême	"	730	15
Rue du Petit-Thouars	"	1,286	16
Cour Philibert	"	251	19
Rue du faubourg du Temple	Pairs.	2,107	19
Rue de Malte	"	593	20
Rue de Périgueux	"	199	20
Rue des Fossés-du-Temple	"	1,089	21
Rue Saint-Maur	40 à 114, 17 à 51	1,604	21
Rue de Mesnilmontant	Impairs.	1,545	22
Rue des Forêts	"	45	22
Rue Beaujolais	"	586	23
Rue Dupuis	"	390	23
Rue des Trois-Couronnes	"	509	29
Rue de la Tour	"	193	31
Rue de Normandie	"	150	33
Rue Ferdinand	"	206	34
Rue de l'Orillon	"	321	50
Rue de la Rotonde	"	73	96

(1) Un décès. (2) Deux *id.* (3) Trois *id.* (4) Quatre *id.* (5) Cinq *id.* (6) Sept

O
E
S
N
Bd St Martin
Bd des Filles du Calvaire
Boulevard du Temple
Rue du Temple
Faubourg du Temple
Bre de Belleville
Bre Ramponeau
Bre des 3 Couronnes
Bre de Menilmontant
Rue de Menilmontant
Rue d'Angoulême
R. des Trois Bornes
R. Saint Maur
R. des Trois Couronnes
R. Ferdinand
R. de Lorillon
Rue Fontaine au Roi
R. Pierre levée
R. de la Folie Mericourt
Caserne d'Infanterie
Rue de Vendôme
Rue Charlot
Rue de Saintonge
Rue de Bretagne
R. de Malte
Observations
Justice de Paix, rue Dupuis N° 9
Commissariat de Police, Quai Valmy N° 4.
Salle d'Asyle pour l'Enfance, rue des trois Bornes N° 16.
Dressé par Ch. Picquet

7e ARRONDISSEMENT.

1er QUARTIER.

SAINTE-AVOYE.

LIMITES.

Rue du Cimetière-Saint-Nicolas, nos impairs; rue Chapon, nos impairs; rue Sainte-Avoye, nos impairs; rue Bar-du-Bec, nos impairs; rue de la Verrerie, nos pairs; rue Saint-Martin, nos pairs, jusqu'au point de départ.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Le sol de ce quartier est bas, sans ondulations et formé de terrain d'atterissement. Il existe un égout le long de la rue Sainte-Avoye.

Rue Saint-Martin, à droite du grand portail de la principale entrée de l'église Saint-Merry (n° 50)..... 12m60

Rue Saint-Martin, à droite de la bouche d'eau de la fontaine Maubuée (n° 46)..... 11 10

Rue Sainte-Avoye, à gauche de la porte d'entrée du regard de la fontaine (n° 47)..... 10 28

Rue Grenier-Saint-Lazare, borne placée au n° 56 (n° 35)..... 9 08

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,200m	En terrain.....	200,000m	0m006	11
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	200,000	0 006	11
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile..... 18,899	0 025	945

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques.			LOCALITÉS DU QUARTIER.			
Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. On compte un décédé sur habitants	Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées
442	23	43	Rues....	26	24	2
			Impasses.	2	2	"
			Cloître..	1	1	"
			Passages.	2	1	1
			TOTAUX.	31	28	3

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des décédés cholériques à la population — Nombre de décédés sur 1000 habitants
Rue Sainte-Avoye.....	Impairs.	1,140	[illegible]
Rue du Cimetière-S.-Nicolas.	Impairs.	418	[illegible]
Rue Grenier-Saint-Lazare...	"	1,062	1[illegible]
Rue de Montmorency.....	"	1,213	1[illegible]
R. des Petits-Champs-S.-M.	"	460	1[illegible]
Rue de la Verrerie.....	44 à 78.	552	1[illegible]
Passage de la Réunion.....	"	272	1[illegible]
Rue Michel-le-Comte.....	"	1,199	2[illegible]
Rue Transnonain.....	1 à 23 et 2 à 16	256	2[illegible]
Rue Chapon.....	Impairs.	402	2[illegible]
Rue Saint-Martin.....	2 à 160	2,430	2
Rue Beaubourg.....	"	1,997	2
Rue Geoffroy-Langevin.....	"	855	2
Rue de la Courroierie.....	"	160	2
Rue Pierre-au-Lard.....	"	134	2
Rue des Ménétriers.....	"	504	3
Impasse Berthault.....	"	413	3
Rue du Poirier.....	"	349	3
Rue Saint-Merry.....	"	1,551	3
Rue des Vieilles-Étuves.....	"	322	3
Cloître Saint-Merry.....	"	392	3
Impasse Clairveau.....	"	27	3
Rue Maubuée.....	"	856	4
Rue Simon-le-Franc.....	"	787	4
Rue Bar-du-Bec.....	Impairs.	247	4
Rue Brise-Miche.....	"	91	4
Rue du Renard.....	"	113	4
Rue de la Cour du Maure...	"	40	7

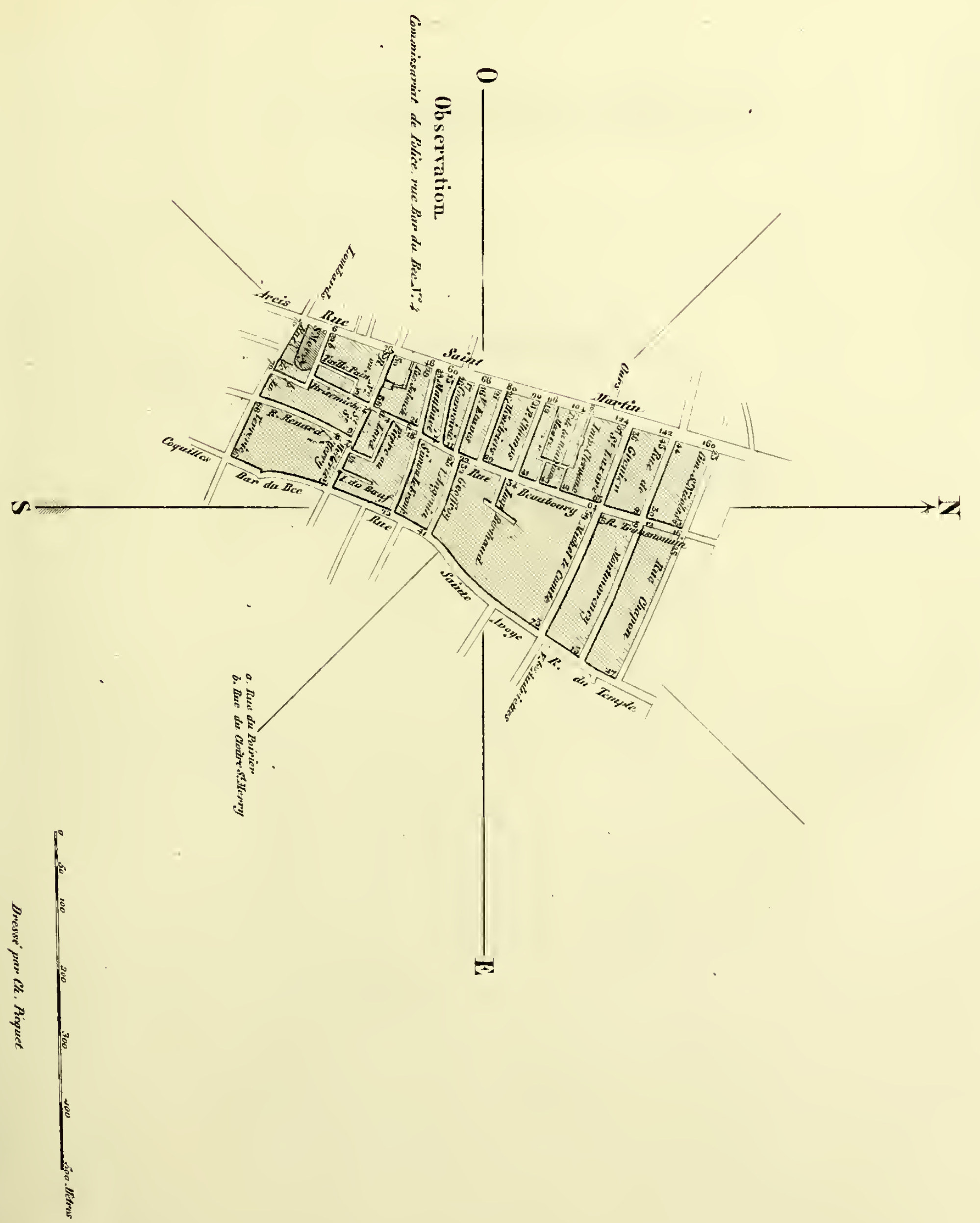
O
N
S
E
Observation.
Commissariat de Police, rue Bar du Bec No 4
Rue Saint Martin
Rue Beaubourg
Rue Sainte Avoye
R. du Temple
Bar du Bec
Coquilles
Arcis
Lombards
a. Rue du Poirier
b. Rue du Cloître St. Merry
500 Mètres
Dressé par Ch. Picquet

7e ARRONDISSEMENT.

2e QUARTIER.

MONT-DE-PIÉTÉ.

LIMITES.

Rue de la Corderie, nos impairs; rue de Bretagne, nos impairs; rue Vieille-du-Temple, nos impairs; rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, nos pairs; rue Sainte-Avoye, nos pairs; rue du Temple, nos pairs, jusqu'au point de départ.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Le terrain de ce quartier est bas et sans ondulations. Il existe des égouts le long des rues Vieille du Temple, Blancs-Manteaux et Sainte-Avoye.

Vieille rue du Temple, à gauche de la bouche d'eau de la fontaine de l'Échaudé (n° 39)..... 11m60

Rue d'Orléans, contre la chaîne en pierres de taille de l'église Saint-François (n° 37)..... 11 30

Rues de Paradis et du Chaume, à gauche de la porte principale du regard formant l'angle (n° 48)..... 10 60

Vieille rue du Temple, au-dessus de la bouche de l'égout (n° 38)..... 10 20

Rue des Vieilles-Audriettes, à gauche de la porte du regard de la fontaine (n° 36)..... 10 10

Vieille rue du Temple, à gauche de l'entrée principale du marché des Blancs-Manteaux (n° 52)..... 9 70

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un hectare.
1,800m	En terrain.....	250,000m	0m008	17
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	250,000	0 007	17
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
	Habitants à domicile..... 14,974	0 020	599

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	épargnées
417	28	36	Rues....	34	33	1
			Impasse.	1	1	"
			Passage..	1	1	"
			Marché..	1	1	"
			TOTAUX.	37	36	1

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des décès de choléra à la population. — Nombre de décès sur 1000 habitants.
Rue des Enfants-Rouges....	"	321	6
Rue de Limoges.....	"	289	7
Rue Porte-Foin.....	"	332	9
Rue de Bretagne.....	Impairs.	390	13
Rue du Grand-Chantier.....	"	414	14
Rue Pastourelle.....	"	606	16
Passage Pecquey.....	"	350	17
Rue Meslée	"	276	17
Rue de la Corderie.....	Impairs.	224	18
Rue Vieille-du-Temple.....	37 à 145	1,140	18
Rue du Temple.....	2 à 78	1,129	18
Rue de Beauce	"	94	21
Rue de Poitou.....	"	679	22
Rue d'Anjou	"	436	23
Rue des Quatre-Fils.....	"	474	23
Rue de Paradis.....	"	429	23
Rue de Berry.....	"	804	24
Rue des Guillemites.....	"	121	25
Rue du Plâtre-Sainte-Avoye.	"	294	25
Rue de la Marche.....	"	362	25
Rue d'Orléans.....	"	408	25
Rue des Blancs-Manteaux...	"	1,088	32
Impasse de l'Échiquier.....	"	28	34
Rue Ste-Croix de la Bretonn.	Pairs.	608	34
Rue de Braque.....	"	382	34
Rue des Vieilles-Audriettes..	"	296	35
Rue du Chaume.....	"	334	36
Rue du Puits.....	"	254	36
Rue des Oiseaux.....	"	80	38
Marché des Enfants-Rouges.	"	97	40
Rue du Roi de Sicile.....	"	1,197	42
Rue de Touraine.....	"	208	43
Rue des Singes	"	195	45
Rue du Perche	"	175	52
Rue de l'Homme-Armé.....	"	135	54
Rue Sainte-Avoye.....	Pairs.	816	61

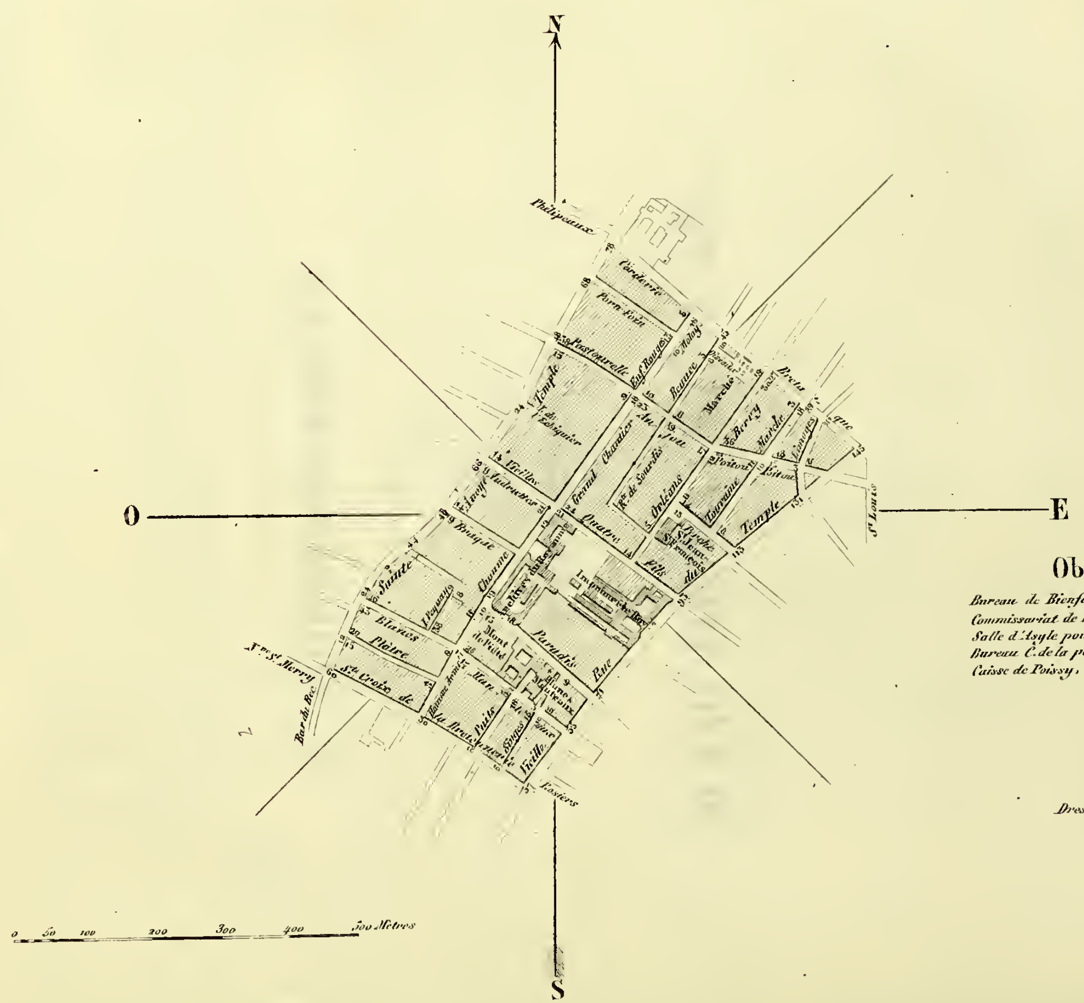

Observations

Bureau de Bienfaisance, rue de l'homme armé N.° 2
Commissariat de Police, rue de Berry N.° 13.
Salle d'Asyle pour l'Enfance, idem
Bureau C. de la poste aux lettres, rue des Vieilles Audriettes N.° 4.
Caisse de Poissy, rue du Grand Chantier N.° 1

Dressé par Ch. Picquet

7e ARRONDISSEMENT.

3e QUARTIER.

MARCHÉ SAINT-JEAN.

LIMITES.

Rue du Coq-Saint-Jean, nos pairs; à gauche rue de la Tixeranderie, nos impairs; place Baudoyer, nos impairs; rue Saint-Antoine, nos impairs; rue Culture-Sainte-Catherine, nos impairs; rue Neuve-Sainte-Catherine, à gauche; rue des Francs-Bourgeois, nos impairs; rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, nos impairs; rue Bar-du-Bec, nos pairs; rue de la Verrerie jusqu'à la rue du Coq-Saint-Jean.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Le sol de ce quartier est bas, sans ondulations et forme de terrain d'atterissement. Il existe un égout rue Bar-du-Bec.	*Rue des Billettes,* à droite de la porte d'entrée du temple des protestants (n° 51)..... 11m90 *Rue Pavée,* sur le bâtiment de la Force à gauche de la porte d'entrée (n° 54)..... 10 35

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,600m	En terrain.....	210,000m	0m006	15
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	210,000	0 006	15
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.		
	Habitants à domicile..... 14,406	0 019	686

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	épar gnée
415	29	35	Rues....	27	26	
			Impasses.	4	2	
			Places...	2	2	
			Passages.	3	2	
			TOTAUX.	36	32	

La prison de la Force est située dans la circonscription de ce quart ainsi qu'une caserne de sapeurs-pompiers rue Culture-Sain Catherine.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. Recensement de 1831. Habitants des deux sexes.	Rapp des d de choléri à l popula Nom de d sur 100 habit
Rue Neuve Ste-Catherine (1).	Pairs.	"	
Passage Charlemagne (2)....	"	"	
Passage Sainte-Croix de la Bretonnerie.....	"	204	
Rue de la Tixeranderie.....	31 à 85	614	
Rue des Écouffes.....	"	566	
Rue Bar-du-Bec.....	Pairs.	229	
Rue du Coq-Saint-Jean.....	"	124	
Impasse Coquerel.....	"	58	
Rue Cloche-Perce.....	"	330	
Rue de la Croix-Blanche....	"	87	
Rue des Billettes.....	"	435	
Rue des Hospitaliers.....	"	72	
Rue de la Verrerie.....	1 à 41 et 2 à 42	1,222	
Rue des Juifs.....	"	743	
Impasse Saint-Faron.....	"	113	
Rue Bourgtibourg.....	"	820	
Rue Regnault-Lefèvre.....	"	104	
Rue Pavée.....	"	368	
Rue Saint-Antoine.....	1 à 99	1,444	
Rue Vieille du Temple.....	1 à 35 et 2 à 66	1,424	
Place Baudoyer.....	Pairs.	82	
Place du Marché-Saint-Jean.	"	980	
Rue Tiron.....	"	53	
Rue des Deux-Portes.....	"	184	
Rue de Bercy.....	"	299	
Rue de Moussy.....	"	70	
Rue des Rosiers.....	"	865	
Rue des Francs-Bourgeois...	Impairs.	408	
Rue Culture Sainte-Catherine	1 à 17	214	
R. Ste-Croix de la Bretonnerie	Impairs.	538	
Rue des Ballets.....	"	61	
Rue des Mauvais-Garçons...	"	195	

(1) Un décès (2) Trois décès.

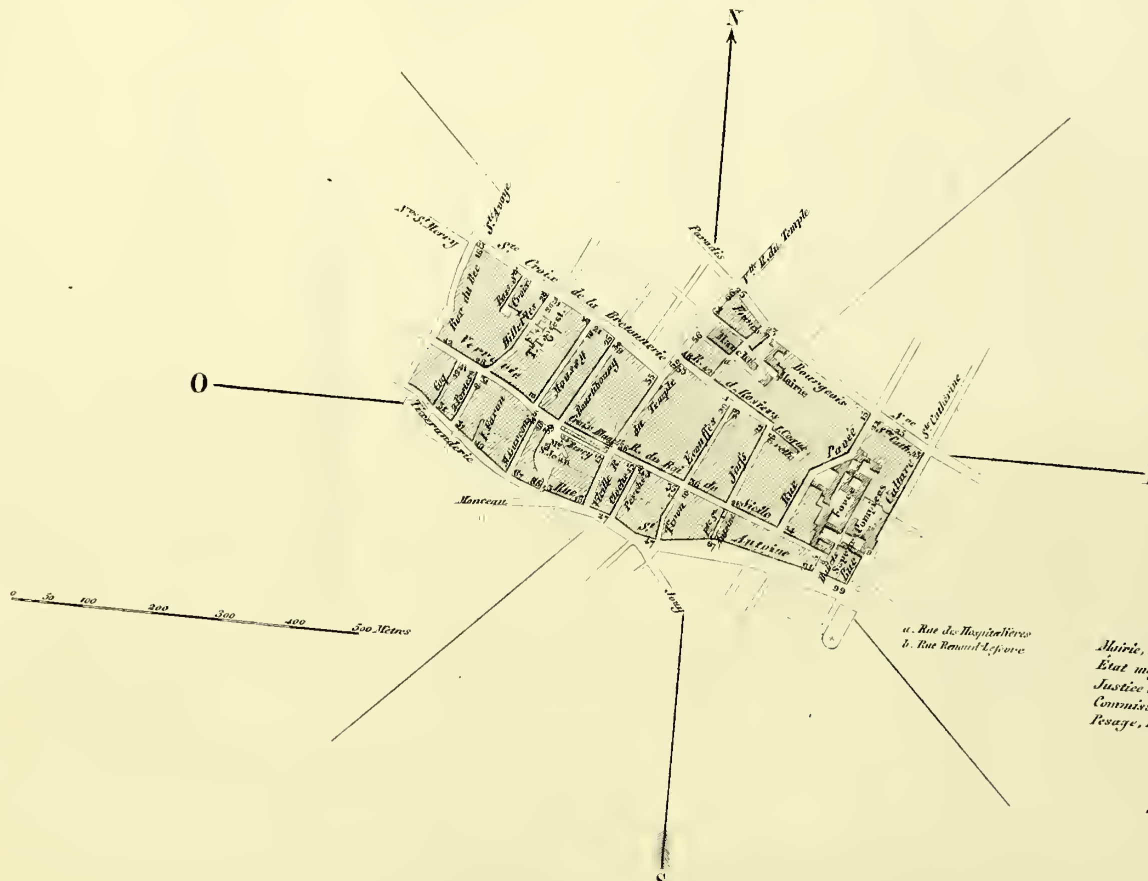

Observations.

Mairie, rue des Francs-Bourgeois N.° 21.
État major de la légion de la Gde Natle idem.
Justice de Paix, rue du Roi de Sicile N.° 32.
Commissariat de Police, idem N.° 39.
Pesage, mesurage et jaugeage publics, rue Bourtibourg N.° 1.

Dressé par Ch. Picquet

7e ARRONDISSEMENT.

4e QUARTIER.

ARCIS.

LIMITES.

Place de l'Hôtel-de-Ville, nos impairs; quai Pelletier et quai de Gèvres; place du Châtelet, nos pairs; rue de la Joaillerie, nos pairs; rue Saint-Jacques-la-Boucherie, nos impairs; rue des Arcis, nos pairs; rue de la Verrerie, nos impairs; rue du Coq-Saint-Jean, nos impairs, à droite; rue de la Tixerandrie des deux côtés, et rue du Mouton, nos impairs.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Le sol de ce quartier, formé de terrain d'atterrissement, est très-bas; on remarque, rue de la Planche-Mibray et sur les quais Pelletier et de Gèvres, un léger mouvement d'élévation pour atteindre la montée du pont Notre-Dame. Il existe un égout rue des Coquilles, du Mouton et place de Grève.	*Pont Notre-Dame*, sur le parapet, à l'angle à gauche en venant par la rue de la Planche-Mibray (n° 70)..... 14m10

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. Nombre de mètres carrés pour un hectare.
1,000m	En terrain.....	70,000m	0m002	7
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	20,000	0 014	2
	TOTALE....	90,000	0 003	9
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	40,000	0 014	4

POPULATION.

		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.		
	Habitants à domicile..... 10,665	0 014	1523

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES
relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
453	42	24	Rues....	28	20	8
			Place...	1	1	"
			Quais...	2	2	"
			Pont....	1	"	1
			TOTAUX.	32	23	9

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des décès de cholérique à la populatio — Nombre de déc sur 1000 habitant
Rue Saint-Giron (1).....	"	"	"
Rue de la Vieille-Tannerie..	"	73	13
Place de l'Hôtel-de-Ville....	Impairs.	353	17
Quai Pelletier	"	598	21
Place du Châtelet.....	Pairs.	131	25
Rue de la Poterie.....	"	535	26
Rue du Mouton.....	1 à 13	181	28
Rue Saint-Bon.....	"	352	35
Rue des Arcis.....	Pairs.	629	36
Quai de Gèvres.....	"	306	37
Rue de la Tacherie.....	"	392	39
Rue de la Lanterne.....	"	136	40
Rue Planche-Mibray.....	"	426	40
Rue de la Coutellerie.....	"	825	40
Rue de la Verrerie	43 à 103	658	45
Rue de la Tannerie	"	431	46
Rue Jean de l'Épine.....	"	594	50
Rue S.-Jacques-la-Boucherie.	Impairs.	490	50
Rue Jean-Pain-Mollet.....	"	724	5
Rue de la Tixeranderie	1 à 29 et 2 à 22	812	5
Rue de la Vannerie.....	"	1,465	5
Rue du Coq Saint-Jean.....	Impairs.	97	6
Rue de la Vieille-Place-aux-Veaux.....	"	66	9
Pompe Notre-Dame.....	"	14	14

(1) Deux décès.

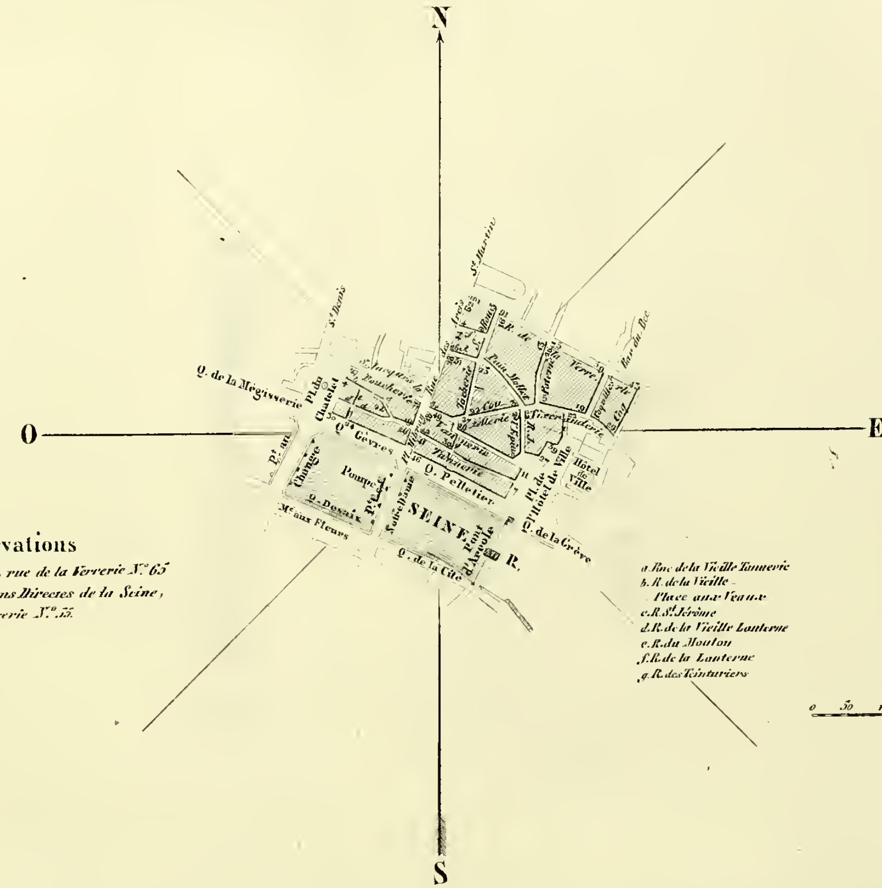

Observations

Commissariat de Police, rue de la Verrerie N.° 65
Direction des Contributions Directes de la Seine, rue de la Verrerie N.° 15.

a. Rue de la Vieille Tannerie
b. R. de la Vieille Place aux Veaux
c. R. St. Jérôme
d. R. de la Vieille Lanterne
e. R. du Mouton
f. R. de la Lanterne
g. R. des Teinturiers

0 50 100 200 300 400 500 Mètres

Dressé par Ch. Picquet

8e ARRONDISSEMENT.

1er QUARTIER.

MARAIS.

LIMITES.

Boulevart des Filles-du-Calvaire, nos impairs; boulevart Saint-Antoine, nos impairs; place de la Porte-Saint-Antoine à droite, nos impairs; rue Saint-Antoine, nos impairs; rue Culture-Sainte-Catherine, nos pairs jusqu'à la rue Neuve Sainte-Catherine; rue Neuve Sainte-Catherine à droite, nos pairs; rue des Francs-Bourgeois, nos pairs; Vieille rue du Temple à droite, nos pairs; rue des Filles-du-Calvaire, nos pairs jusqu'au boulevart.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Le terrain de ce quartier ne présente qu'une légère inclinaison qui, à partir du boulevart, se prolonge jusqu'au milieu de la Vieille rue du Temple; le sol en a été successivement exhaussé par des dépôts, et notamment sur le boulevart des Filles-du-Calvaire où était anciennement une butte de décombres. Il existe des égouts le long des rues Saint-Antoine, Saint-Louis, Vieille du Temple et rue de l'Égout Sainte-Catherine. Dans la circonscription de ce quartier se trouve la place Royale, seul *square* qui soit à Paris.

Boulevart Saint-Antoine, sommet	13m04
Boulevart des Filles-du-Calvaire, sommet	11 46
Place Royale, derrière la statue, sur le soubassement en granit supportant le piédestal (n° 57)	10 40
Rue Saint-Louis, à droite de la porte d'entrée du regard de la fontaine Saint-Louis (n° 56)	9 50
Place Royale, sol	8 76
Rue du Parc-Royal, sur le trottoir à droite de la bouche de l'égout (n° 49)	7 60
Vieille rue du Temple, entrée de l'égout	7 27
Rue Sainte-Catherine, entrée de l'égout	7 19

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,100m	En terrain	420,000m	0m013	25
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	"	"	"
	TOTALE	420,000	0 013	25
	Surface d'eau évaporable en totalité	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile 16,758	0 023	399

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

Habitants décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants. — On compte décédés.	On compte un décédé sur habitants.	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	épargné
522	31	32	Rues	41	39	
			Impasses	5	3	
			Boulevarts	2	2	
			Place	1	1	
			Marché	1	1	
			TOTAUX.	50	46	

Il existe dans ce quartier une caserne de garde municipale rue des Minimes, et une de gendarmerie départementale rue des Francs-Bourgeois.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensemnt de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décédés de choléra à la population. — Nombre de décédés sur 10[illegible] habitants.
Impasse de l'Egout (1)	"	"	
Rue Saint-Gervais	"	152	1
Rue des Douze-Portes	"	164	1
Rue Neuve de Mesnilmontant	"	445	1
Rue Neuve Sainte-Catherine	Impairs.	446	1
Rue Neuve de Bretagne	"	71	1
Rue Payenne	"	126	1
Rue Neuve Saint-Pierre	"	117	1
Rue du Harlay	"	189	[illegible]
Rue Jarente	"	328	[illegible]
Rue Vieille du Temple	68 à 144	1,083	[illegible]
Boulevart Beaumarchais	"	627	[illegible]
Rue Sainte-Anastase	"	342	[illegible]
Rue Petite-Neuve-S.-Gilles	"	42	[illegible]
Rue du Pont-aux-Choux	"	718	[illegible]
Rue des Trois-Pavillons	"	254	[illegible]
Rue de l'Égout	"	585	[illegible]
Rue Saint-Louis	"	1,886	[illegible]
Rue Royale	"	470	[illegible]
Rue Neuve Saint-Gilles	"	434	[illegible]
Rue Culture-Sainte-Catherine	Pairs et impairs à partir du n° 19.	733	[illegible]
Rue Jean-Beausire	"	416	[illegible]
Rue Neuve Saint-François	"	151	[illegible]
Rue de la Perle	"	370	[illegible]
Rue Neuve du Colombier	"	146	[illegible]
Rue des Francs-Bourgeois	Pairs.	219	[illegible]
Place Royale	"	957	[illegible]
Rue du Parc-Royal	"	398	[illegible]
Rue Thorigny	"	166	[illegible]
Rue des Tournelles	"	1,374	[illegible]
Rue de l'Oseille	"	182	[illegible]
Rue du Roi-Doré	"	121	[illegible]
Rue des Coutures-S.-Gervais	"	479	[illegible]
Rue du Pas de la Mule	"	164	[illegible]
Marché Sainte-Catherine	"	311	[illegible]
Impasse Saint-Pierre	"	78	[illegible]
Rue Saint-Antoine	101 à 223	1,691	[illegible]
Rue Saint-Claude	"	512	[illegible]
Rue du Foin	"	196	[illegible]
Rue de la Chaussée-des-Min.	"	151	[illegible]
Rue de l'Écharpe	"	50	[illegible]
Rue d'Ormesson	"	241	[illegible]
Impasse Guiméné	"	209	[illegible]
Boulevart des Filles-du-Calv.	"	156	[illegible]
Rue Barbette	"	116	[illegible]
Rue des Minimes	"	26	1

(1) Un décès.

Observations.

Mairie, Place Royale N°14.
Etat-major de la légion de la Cie N° idem
Justice de Paix, idem
Commissariat de Police rue de Harlay N°6.
Bureau de Bienfaisance, rue de la Chaussée des Minimes N°4.
Bureau B de la Poste aux lettres, rue St Louis N°13.

8E ARRONDISSEMENT.

2E QUARTIER.

POPINCOURT.

LIMITES.

Du boulevart Saint-Antoine la rue de Mesnilmontant, nos pairs, jusqu'à la barrière de ce nom; le mur d'enceinte jusqu'à la barrière de Fontarabie; la rue de Charonne, nos impairs; la rue de Lappe, nos impairs; rue d'Aval à droite et en traversant la rue Amelot; boulevart Saint-Antoine, nos pairs, jusqu'au point de départ.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Des boulevarts extérieurs qui forment la limite supérieure de ce quartier, le terrain s'abaisse assez rapidement jusqu'au boulevart et aux rues de Lappe et d'Aval; il est traversé dans la partie la plus occidentale par le canal Saint-Martin. Il existe des égouts, avenue Parmentier, rues Amelot, du Chemin-Vert et d'Aval.

Barrière des Amandiers, sur le bâtiment de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 34)	34m90
Barrière des Rats, sol	30 25
Barrière de Charonne, sur le bâtiment de l'octroi, intérieur de Paris (n° 67)	30 20
Barrière de la Roquette, sur le bâtiment de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 45)	30 20
Rue Saint-Maur, à gauche de la porte figurée de l'abattoir Mesnilmontant (n° 33)	20 70
Rue de la Roquette, borne placée à l'angle formé par les maisons nos 90 et 92 (n° 44)	12 75
Rue Saint-Pierre, sur le mur de soutènement du boulevart Saint-Antoine en face de cette rue (n° 42)	12 00
Fontaine Saint-Ambroise, sur la face latérale gauche (n° 32)	11 40
Rue Basfroid, à gauche de la porte d'entrée du regard de la fontaine (n° 63)	11 10
Rue Saint-Sébastien, sur la pierre de l'égout rive gauche du canal Saint-Martin (n° 31)	10 78
Rue Amelot, à droite en entrant sur le pan coupé du mur de soutènement du boulevart en face la rue du Pont-aux-Choux (n° 41)	10 35
Rue du Chemin-Vert, contre la culée gauche et en amont du pont tournant (n° 43)	10 20
Rue de la Roquette, sur la pierre du cadenas de l'égout (n° 60)	8 35
Terrain naturel des anciens marais de Popincourt	6 29

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
3,200m	En terrain	1,890,000m	0m057	98
	En eau	32,400	0 022	2
	TOTALE	1,922,400	0 056	100

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile 19,296	0 025	102

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants
412	21	47

LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
Barrières	3	"	3
Chemins de ronde.	3	2	1
Rues....	22	20	2
Ruelles..	2	1	1
Impasses.	8	2	6
Avenue..	1	1	"
Passage..	1	"	1
Quais...	2	"	2
TOTAUX.	42	26	16

Il existe une caserne d'infanterie rue Popincourt, n° 54.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de choléri[illegible] à la populatio[illegible] — Nombre de décès sur 1000 habitants.
Rue Basse-Saint-Pierre.....	"	311	3
Rue Neuve Popincourt.....	"	206	5
Ruelle Pelée.....	"	137	7
Impasse Mesnilmontant.....	"	218	9
Rue Saint-Maur.....	2 à 38 et 1 à 15 *bis.*	424	11
Rue Saint-Sébastien.....	"	1,124	16
Rue de Mesnilmontant.....	Pairs.	1,535	16
Rue de Lappe.....	Impairs.	722	17
Rue Saint-André.....	"	207	19
Chem. de ronde barr. d'Aunay	"	49	20
Rue de Charonne.....	17 à 201	2,206	22
Rue Popincourt.....	"	1,822	24
Rue Saint-Ambroise.....	"	676	25
Chem. de ronde des Amand.	"	40	25
Rue de la Muette.....	"	365	30
Impasse Saint-Sébastien.....	"	405	32
Rue d'Aval.....	Pairs.	361	33
Rue Saint-Sébastien.....	"	56	35
Rue du Chemin-Vert.....	"	375	37
Rue Folie-Regnault.....	"	49	40
Rue Petite Saint-Pierre.....	"	288	41
Rue Basfroid.....	"	947	42
Rue de la Roquette.....	17 à 113 et 34 à 110	1,820	49
Rue des Amandiers.....	"	415	50
Avenue Parmentier.....	"	186	59
Rue des Rats.....	"	9	111

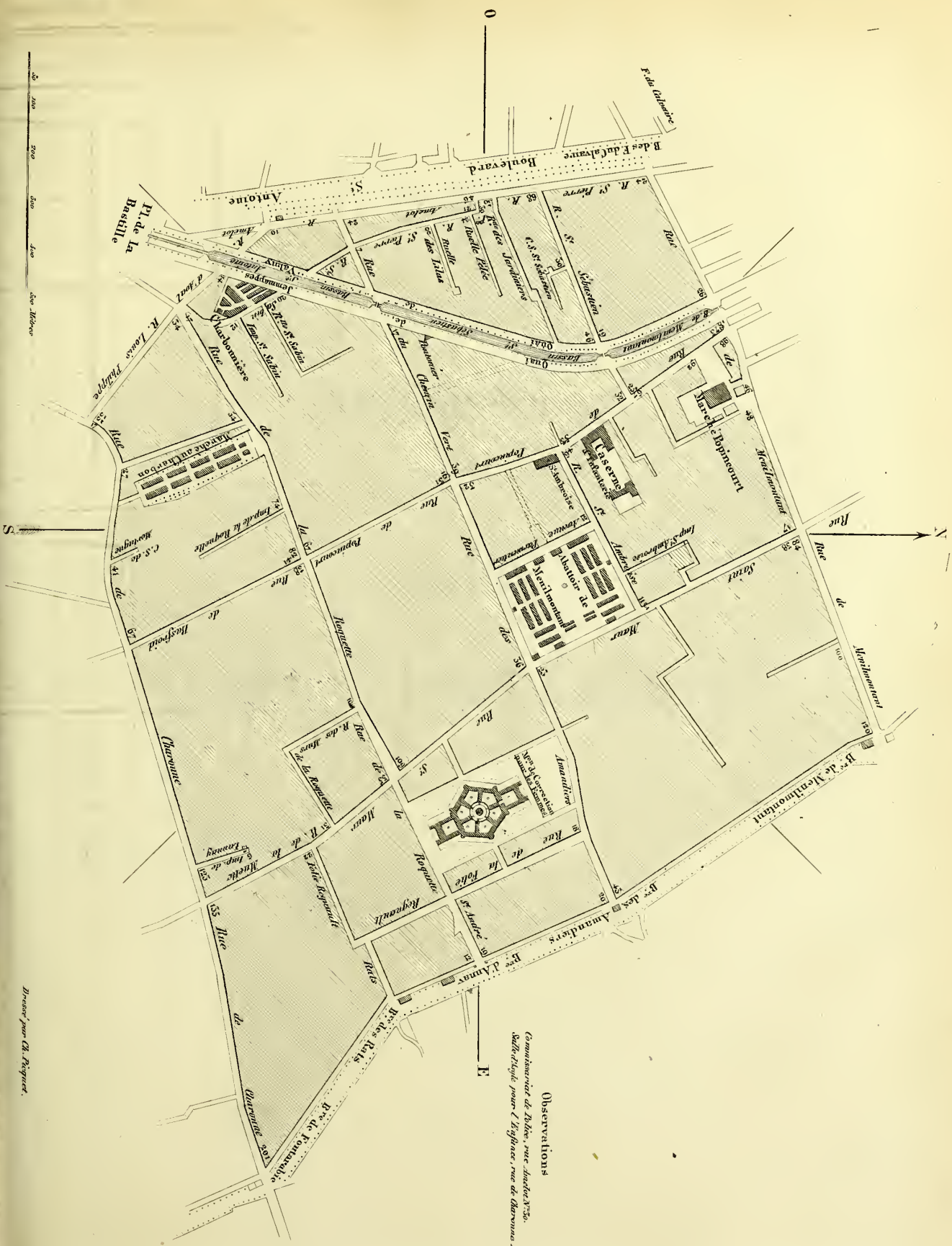

Dressé par Ch. Picquet.

8e ARRONDISSEMENT.

3e QUARTIER.

FAUBOURG SAINT-ANTOINE.

LIMITES.

De la rue d'Aval, côté droit; la rue de Lappe, nos pairs; la rue de Charonne, nos pairs, jusqu'à la barrière de Fontarabie; le mur d'enceinte à droite jusqu'à la barrière du Trône; la rue du faubourg Saint-Antoine, nos impairs; la place de la Bastille, nos impairs, à droite jusqu'au boulevart; et le boulevart Saint-Antoine à droite jusqu'à la rue d'Aval, y compris le Grenier à Sel et la traversée de la rue Amelot.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Des boulevarts d'enceinte, limites et points culminants de ce quartier, le terrain s'abaisse, dans la direction de l'est à l'ouest, par une pente d'abord rapide et ensuite plus adoucie, jusqu'à la place de la Bastille où se réunissent plusieurs égouts, et où se trouve le passage souterrain du canal Saint-Martin.

Point culminant entre les *barrières de Montreuil et de Charonne*	33m22
Barrière Montreuil, sur le bâtiment de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 68)	28 70
Rue du faubourg Saint-Antoine, borne placée à gauche en regardant la rue Neuve Saint-Denis (n° 65)	20 18
Rue des Boulets, borne placée à l'angle à gauche en entrant par la rue de Charonne (n° 66)	16 40
Jardin Beaumarchais, contre le mur à gauche de l'ancienne entrée vers la rue Amelot (n° 58)	12 50
Place Saint-Antoine, à gauche de l'entrée de la fontaine Marchande (n° 59)	9 80
Rue de Charonne, à droite de la porte d'entrée du regard de la fontaine (n° 61)	8 90

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
3,700m	En terrain	1,040,000m	0m032	55
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	"	"	"
	TOTALE	1,040,000	0 030	55
	Surface d'eau évaporable en totalité	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile	18 999	0 025	182

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants
520	27	37

LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées
Barrières	3	"	3
Chemin de ronde.	1	"	
Rues....	14	13	
Impasses.	2	1	
Avenues.	2	2	
1/2 lunc.	1	"	
Place ...	1	1	
TOTAUX.	24	17	

L'hospice des Orphelins est situé dans la circonscription de ce quartier.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population. — Nombre de décédés sur 1000 habitants
Quai Louis-Philippe (1)	"	"	
Rue Saint-Denis (2)	"	"	
Rue Percée (2)	"	"	
Rue de Lappe	Pairs.	699	
Impasse de la Forge-Royale.	"	100	1
Rue de Charonne	1 à 15 et 2 à 184	1,991	2
Rue des Boulets	"	274	2
Rue du faub. Saint-Antoine	Impairs.	5,851	2
Rue de la Roquette	1 à 15 et 2 à 32	674	3
Rue Montreuil	"	1,986	3
Rue Saint-Bernard	"	761	3
Rue d'Aval	Impairs.	355	3
Avenue du Triomphe	"	68	4
Rue Sainte-Marguerite	"	1,393	4
Avenue des Ormes	"	12	8
Rue Amelot	Pairs.	183	11
Place de la Bastille ou Saint-Antoine	"	35	40

(1) Vingt-six décès. (2) Un décès.

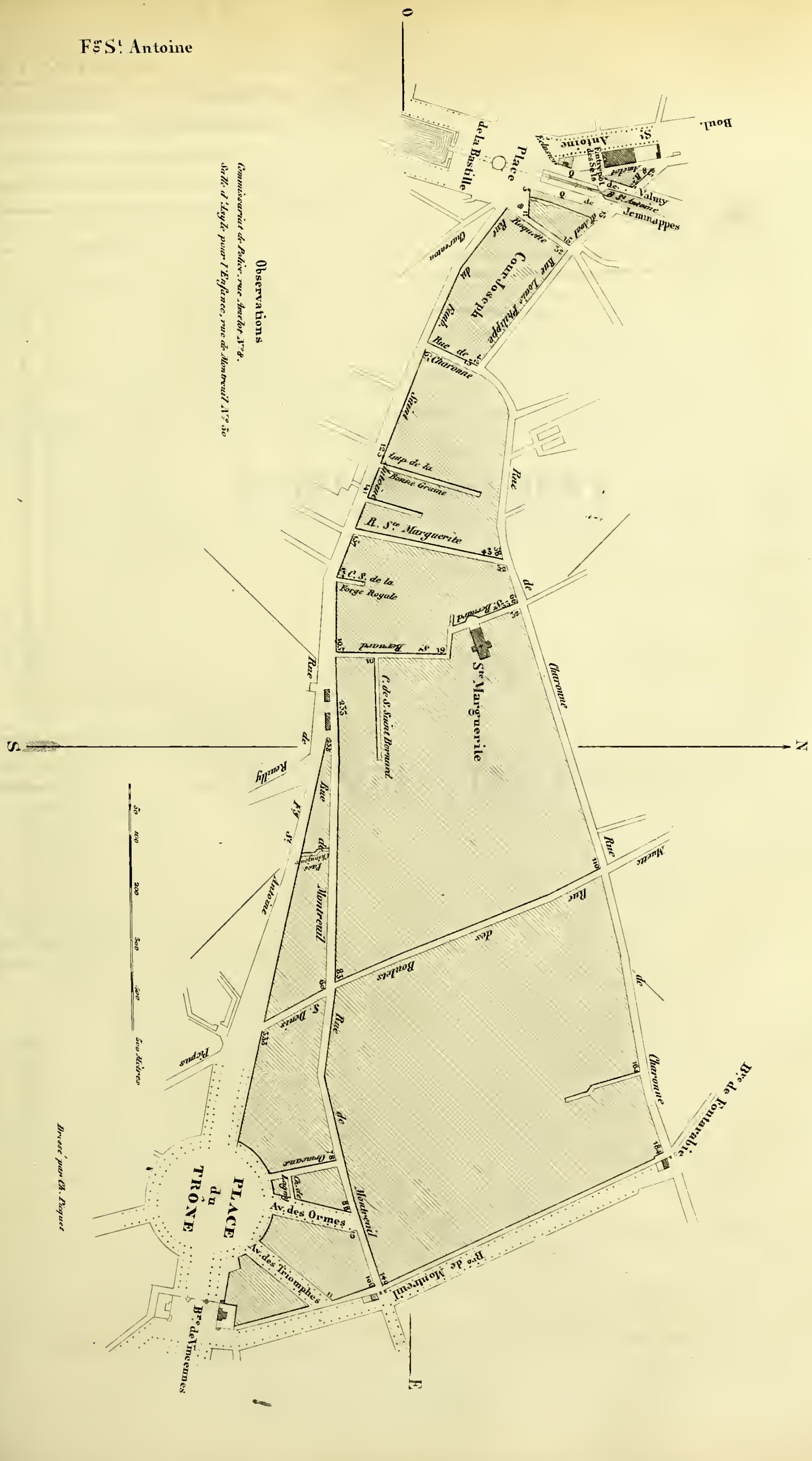
Observations
Commissariat de Police, rue Amelot N° 8.
Salle d'Asyle pour l'Enfance, rue de Montreuil N° 30
Place de la Bastille
Boul. St Antoine
Entrepôt des Sels
Valmy
Jemmapes
Charenton
Rue de la Roquette
Cour Joseph
Rue Louis Philippe
Rue de Charonne
Faub. Saint Antoine
Imp. de la Bonne Graine
R. Ste Marguerite
C. S. de la Forge Royale
St Bernard
Ste Marguerite
C. de St Saint Bernard
Rue de Reuilly
Rue de Montreuil
Rue des Boulets
Rue de Charonne
Bre de Fontarabie
Bre de Montreuil
PLACE du TRÔNE
Av. des Ormes
Av. des Triomphes
Bre de Vincennes
Picpus
S. Denis
O
E
S
N
50 100 200 300 400 500 Mètres
Dressé par Ch. Picquet

8e ARRONDISSEMENT.

4e QUARTIER.

QUINZE-VINGTS.

LIMITES.

Place de la Bastille, de la rue de la Contrescarpe jusqu'à la rue du faubourg Saint-Antoine; rue du faubourg Saint-Antoine, nos pairs, jusqu'à la barrière du Trône, à droite le mur d'enceinte jusqu'à la barrière de la Râpée; le quai de la Râpée; la place Mazas jusqu'à la rue de la Contrescarpe qui forme la limite sans être comprise dans ce quartier et appartient au 9e arrondissement.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Des barrières de Vincennes et de Reuilly, points les plus élevés de ce quartier, le terrain s'abaisse jusqu'à la Seine, d'une part, et, dans une autre direction, jusqu'à la place de la Bastille, par des pentes assez douces. Il existe des égouts rues Saint-Antoine, Traversière et de Rambouillet. Des marnes gypseuses et calcaires composent le sol de la barrière de Reuilly, et les bords du fleuve présentent un terrain d'attérissement.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Barrière de Reuilly, sur le bâtiment de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 89)	28m90
Barrière du Trône, sur le petit bâtiment de l'octroi attenant à la grille à gauche, intérieur de Paris (n° 69)	27 00
Barrière Picpus, sur le bâtiment de l'octroi à droite, intérieur de Paris (n° 88)	26 60
Barrière Saint-Mandé, sur le bâtiment de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 87)	23 70
Barrière de Charenton, sur le bâtiment de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 90)	17 80
Rue de Reuilly, borne placée à l'angle de la Petite rue de Reuilly, (n° 86)	13 20
Pont du Jardin des Plantes, sur le dé en pierre à droite en entrant (n° 84)	13 20
Rue du faubourg Saint-Antoine, à gauche de la bouche d'eau de la fontaine de la petite halle (n° 64)	10 70
Marché Lenoir, en entrant par la rue de Cotte, sur la face latérale gauche en regardant la fontaine (n° 85)	9 80
Rue de Charenton, à gauche de la principale porte d'entrée des Quinze-Vingts (n° 81)	9 30
Barrière de Bercy, sur le bâtiment de l'octroi à gauche, intérieur de Paris (n° 91)	8 90
Rue du faubourg Saint-Antoine, à droite de l'extrémité de la grille de l'hospice des Orphelins (n° 62)	8 90
Barrière de la Râpée, sur une colonne à gauche en regardant le bâtiment de l'octroi (n° 92)	7 50
Rue Traversière, borne placée à droite en allant vers la rue du faubourg, à quatre mètres environ de la rue de Charenton (n° 82)	7 23
Rue Traversière, borne placée à droite en entrant par la rue de Bercy (n° 83)	5 97

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
3,800m	En terrain	2,760,000m	0m084	156
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	112,994	0 077	6
	TOTALE	2,872,994	0 083	162
	Surface d'eau évaporable en totalité	225,988	0 077	13

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile	17,676	0 023	64

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
542	31	33	Barrières	6	"	6
			Chemins de ronde.	3	1	2
			Rues	24	19	5
			Ruelles	6	2	4
			Impasse	1	"	1
			Avenue	1	"	1
			Places	2	"	2
			Cours publiques.	2	1	1
			Marché	1	1	"
			Quai	1	1	"
			Port	1	"	1
			TOTAUX.	48	25	23

Il existe, dans la circonscription de ce quartier, l'hôpital Saint-Antoine, l'hospice des Quinze-Vingts, et une succursale de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, rue Picpus.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des décès de choléri à la populatio — Nombre de décès sur 1000 habitants
Ruelle Bouton	"	138	7
Cour de la Juiverie	"	139	7
Quai de la Râpée	"	555	13
Rue Saint-Nicolas	"	719	13
Rue de la Contrescarpe	72 seul.	14	15
Rue Villiot	"	208	19
Rue des Charbonniers	"	146	20
Rue du faub. Saint-Antoine	Pairs.	3,805	24
Rue Moreau	"	359	25
Marché Beauveau	"	189	26
Rue Traversière	"	1,467	26
Rue d'Aligre	"	278	29
Rue Picpus	"	482	29
Rue Lenoir	"	899	30
Rue Trouvée	"	165	30
Rue de Charenton	"	4,260	31
Rue Petite Reuilly	"	297	33
Rue de Cotte	"	491	34
Rue Grande Reuilly	"	1,908	37
Ruelle des Trois-Frères	"	26	39
Rue Beauveau	"	181	39
Rue de Bercy	"	1,417	39
Chemin de ronde de la barrière Picpus	"	45	44
Rue de Rambouillet	"	32	62
Rue Lacuée	"	145	69

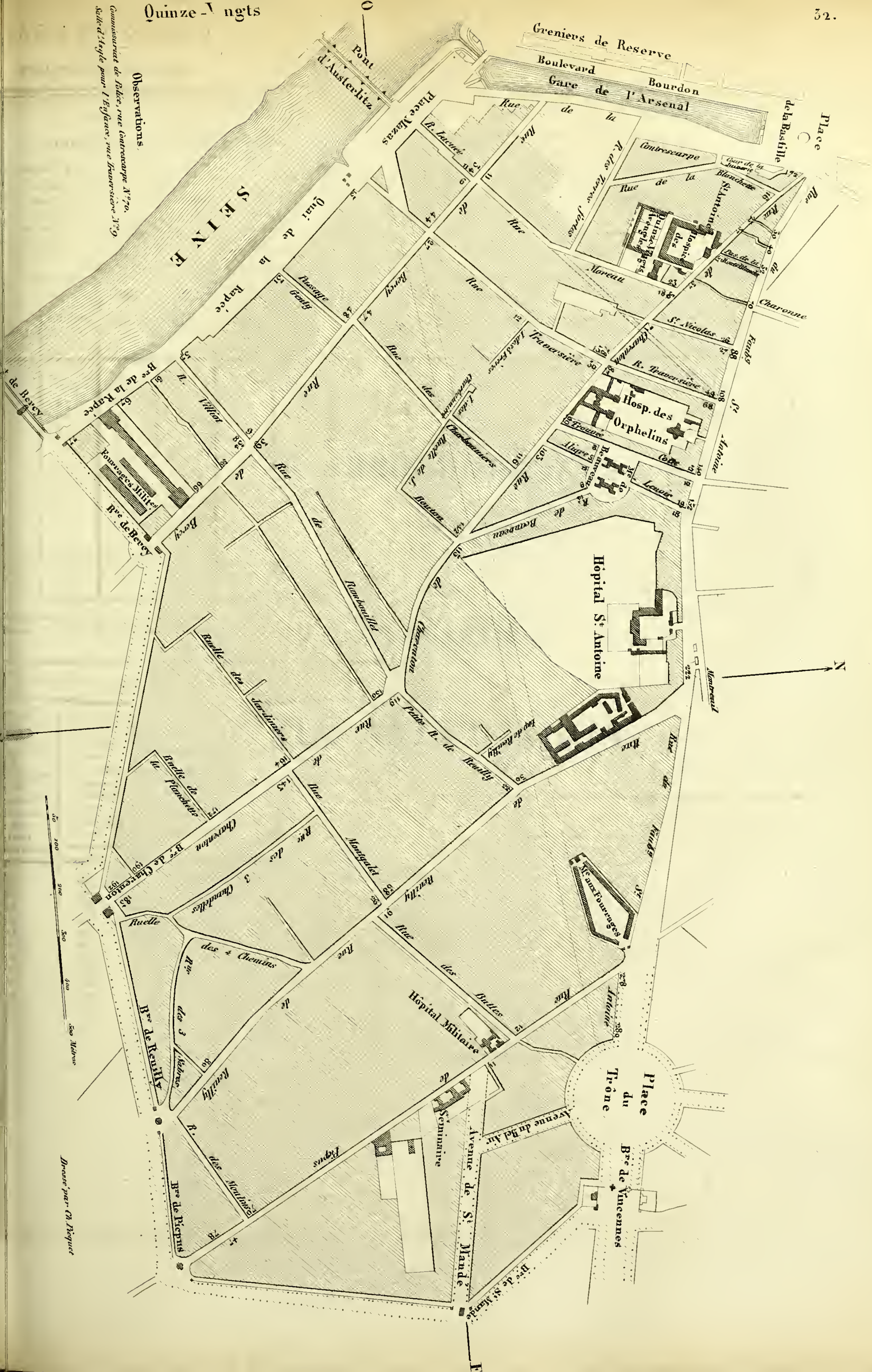
Observations.
Commissariat de Police, rue Contrescarpe N°70.
Salle d'Asyle pour l'Enfance, rue Traversière N°9
SEINE
Pont d'Austerlitz
Greniers de Reserve
Boulevard Bourdon
Gare de l'Arsenal
Place de la Bastille
Place Mazas
Quai de la Rapée
Rue de la Contrescarpe
Rue Moreau
St. Antoine
Hospice des Quinze-Vingts
Charonne
St. Nicolas
Traversière
Hosp. des Orphelins
Aligre
Lenoir
Cotte
Rue de Bercy
Passage Genty
Villiot
Fourrages Milit.
Bre de la Rapée
Bre de Bercy
Rue de Charenton
Rambouillet
Hôpital St. Antoine
Ruelle des Jardiniers
Petite R. de Reuilly
Rue de Reuilly
Rue Montgalet
Rue du Faubg St. Antoine
Bre de Charenton
Ruelle des 4 Chemins
Rue des Buttes
Hôpital Militaire
Bre de Reuilly
Séminaire
R. des Moulins
Bre de Picpus
Avenue de St. Mandé
Place du Trône
Bre de Vincennes
Bre de St. Mandé
Montreuil
N
Dressé par Ch. Picquet

9e ARRONDISSEMENT.

1er QUARTIER.

ILE SAINT-LOUIS.

LIMITES.

Quai de Bourbon; quai d'Anjou; quai de Béthune; quai d'Orléans.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Le sol de ce quartier est composé de deux îles réunies en comblant un bras de la rivière qui répond à l'emplacement de l'église Saint-Louis; formé de terrains d'atterissement et de transport il est à peu près de niveau, peu élevé au-dessus du fleuve, et de toute part entouré de quais. Il existe un petit égout à la pointe de l'île, près le pont de la Cité.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Pont Marie, sommet	13m39c
Quai d'Anjou, sur le mur, en retour du parapet du pont (n° 101)	12 20
Pont au Change	11 45
Quai de Béthune, sur le parapet, au droit de l'échelle métrique du pont de la Tournelle (n° 97).	11 30
Rue Saint-Louis, à gauche de la porte d'entrée de l'église Saint-Louis (n° 99)	10 00
Carrefour de l'île Saint-Louis	9 86
Quai Bourbon, sur le parapet, à l'angle du quai d'Orléans (n° 102)	9 10
Quai de Béthune, sur le mur, en face la rue Saint-Louis (n° 100)	8 20

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,700m	En terrain	110,000m	0m003	18
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	24,000	0 016	4
	TOTALE	134,000	0 004	22
	Surface d'eau évaporable en totalité	180,000	0 062	29

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile	6,147	0, 008	559

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées
192	31	32	Rues	6	6	
			Quais	5	5	
			TOTAUX.	11	11	

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès cholériques à la population. — Nombre de décès sur 100 habitants.
Quai d'Anjou	"	433	
Rue Bretonvilliers	"	204	
Quai Bourbon	"	715	
Quai d'Orléans	"	235	
Rue Saint-Louis	"	2,354	
Rue Guillaume	"	283	
Rue Regrattière	"	494	
Rue des Deux-Ponts	"	765	
Rue de la Femme-sans-Tête	"	113	
Quai de Béthune	"	284	
Rue Poultier	"	148	

Observation.
Commissariat de Police, quai de Bourbon N.º 7.

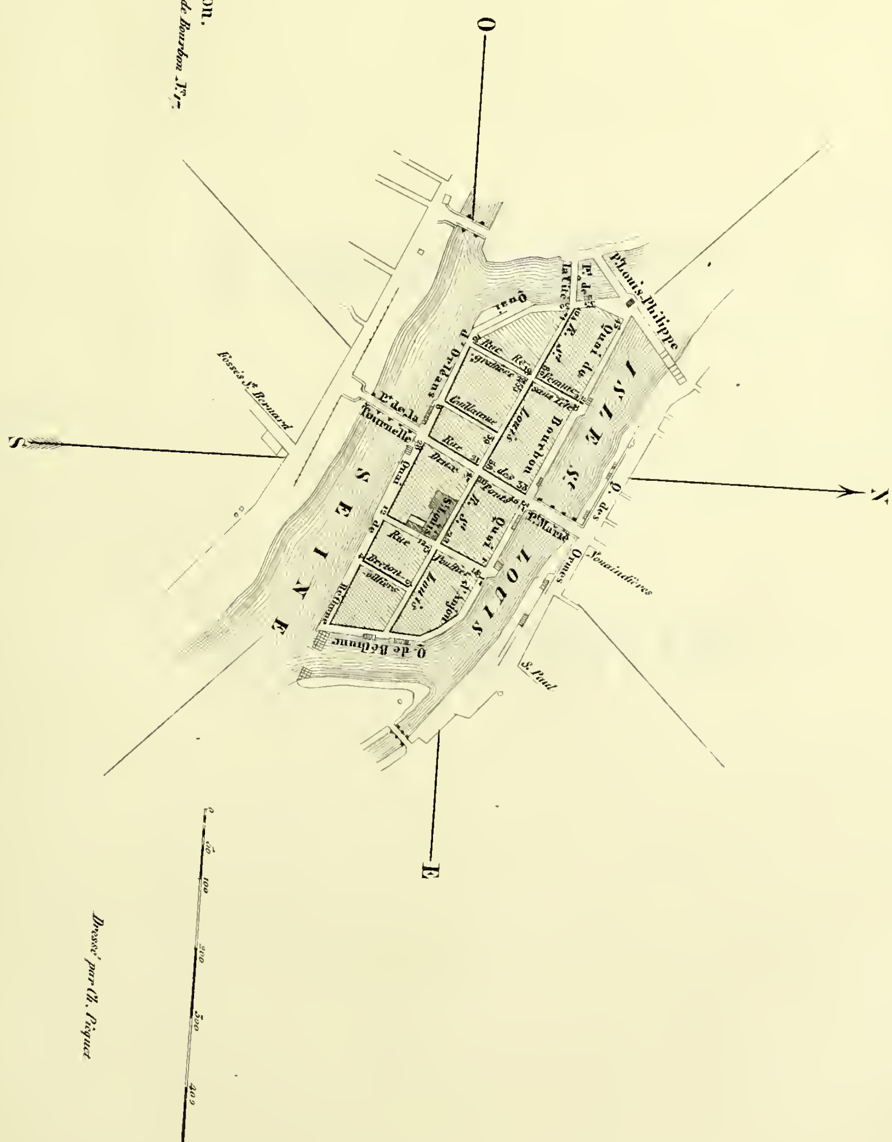

0 50 100 200 300 400 500 Mètres

Dressé par Ch. Picquet

9e ARRONDISSEMENT.

2e QUARTIER.

HOTEL-DE-VILLE.

LIMITES.

De la place de l'Hôtel de ville, nos pairs; la rue du Mouton, nos pairs; la rue de la Tixeranderie, à droite, nos pairs; place Baudoyer, nos pairs; rue Saint-Antoine, nos pairs; rue de Fourcy, nos impairs; rue des Nonaindières, nos impairs; quai des Ormes, à droite; quai de la Grève jusqu'à la place de l'Hôtel de ville.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Le sol de ce quartier formé de terrains d'attérissement est fort bas, et surtout rue de la Mortellerie et port au Blé. Cette dernière localité se trouve couverte par les eaux du fleuve lorsqu'elles atteignent 5 mètres au-dessus du zéro du pont de la Tournelle. On remarque une légère élévation rue du Monceau-Saint-Gervais, où était placée autrefois une voirie. Il existe un égout place de la Grève et rue du Mouton.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Rue du Monceau-Saint-Gervais, sur le socle de l'église Saint-Gervais, entre les deux colonnes, à gauche de l'entrée principale (n° 72)	12m80c
Monceau Saint-Gervais, sommet	11 77
Rue de la Tixeranderie, borne placée au n° 28 (n° 53.)	8 51
Place de l'Hôtel de ville, à gauche de la porte faisant parallèle à l'arcade Saint-Jean (n° 71).	8 00
Quai des Ormes, à l'angle, à gauche, en regardant la face principale de la fontaine marchande (n° 74)	7 30
Place de la Grève, sol	6 45
Port au Blé, sur le corps de garde vu de face à l'angle gauche (n° 73)	5 30

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,400m	En terrain	150,000m	0m005	12
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	35,000	0 024	3
	TOTALE	185,000	0 005	15
	Surface d'eau évaporable en totalité	70,000	0 024	6

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile	12,740	0 017	849

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques.			LOCALITÉS DU QUARTIER.			
Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. — Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
671	53	19	Rues	20	18	2
			Impasses	2	2	"
			Places	2	2	"
			Passage	1	1	"
			Quais	3	2	1
			Port	1	"	1
			TOTAUX	29	25	4

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de cholérique à la population — Nombre de décès sur 1000 habitants.
Passage Saint-Gervais (1)	"	"	"
Rue du Tourniquet-Saint-Jean	"	133	15
Rue Perrenelle	"	56	17
Rue du Pourtour-Saint-Gervais	"	263	22
Impasse Guespine	"	125	24
Rue Saint-Antoine	2 à 78.	934	27
Rue de la Tixeranderie	24 à 92	631	30
Rue du Martroy	"	288	31
Rue de Fourcy	1 à 7	85	35
Rue du Monceau-Saint-Gervais	"	613	40
Rue des Nonaindières	Impairs.	424	42
Rue de la Levrette	"	23	43
Rue de Jouy	"	571	47
Rue des Barres-Saint-Gervais	"	1,078	50
Rue des Audriettes	"	41	50
Quai des Ormes	24 à 76	422	52
Place Baudoyer	Impairs.	72	55
Rue de Longpont	"	376	58
Rue Grenier-sur-l'Eau	"	169	59
Rue Geoffroy-Lasnier	"	1,150	62
Rue de la Mortellerie	23 à 155 et 8 à 156	4,688	64
Rue des Garnisons	"	23	87
Impasse Petigneuz	"	64	93
Place de l'Hôtel de ville	Pairs.	110	136
Quai de la Grève	"	49	244

(1) Trois décès.

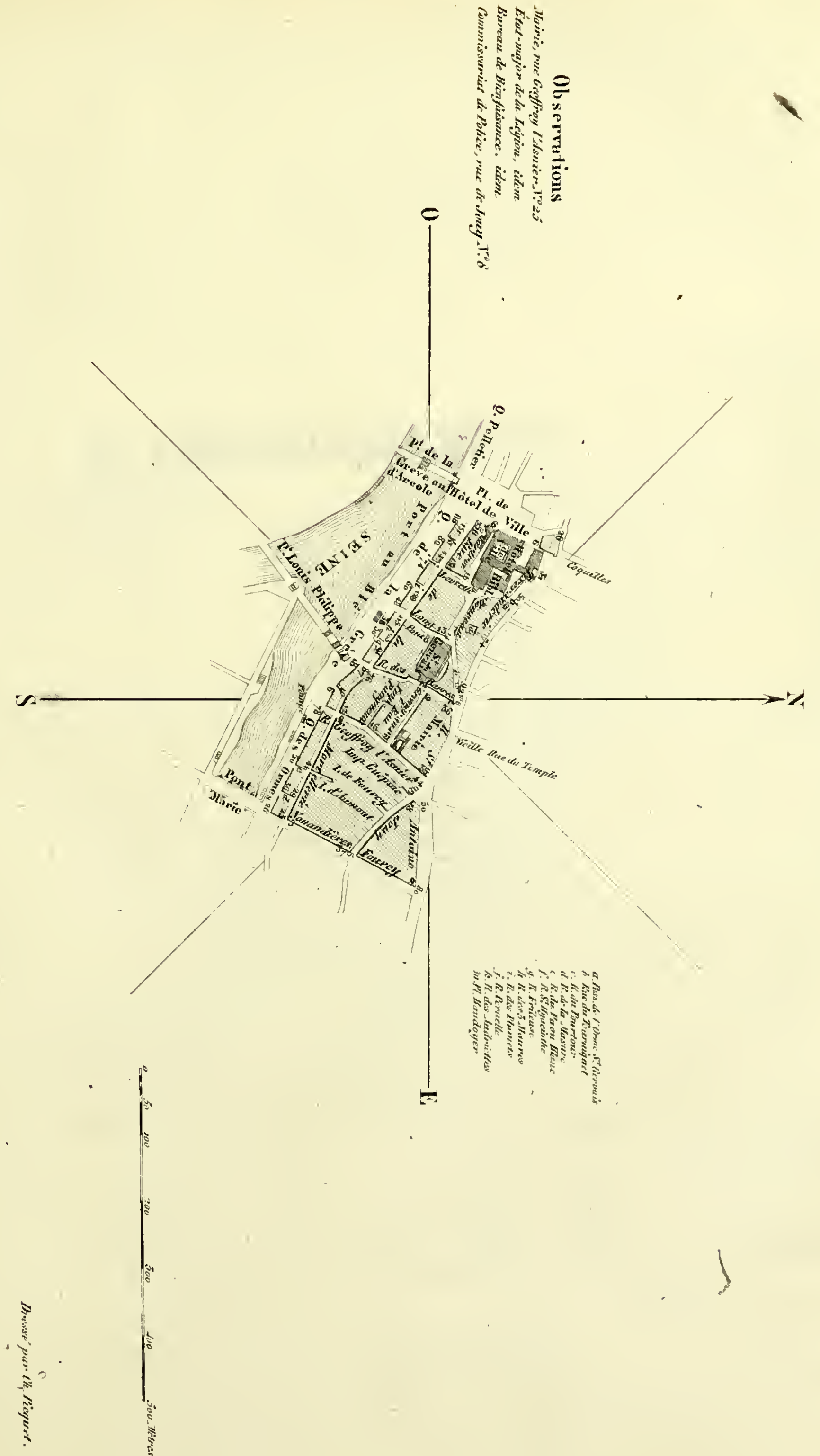
Observations
Mairie, rue Geoffroy l'Asnier N.° 25
État-major de la Légion, idem
Bureau de Bienfaisance, idem
Commissariat de Police, rue de Jouy N.° 6
N
S
E
O
a. Pass. de l'Orme S.t Gervais
b. Rue du Tourniquet
c. R. du Fourtour
d. R. de la Masure
e. R. du Paon Blanc
f. R. S.t Hyacinthe
g. R. Frileuse
h. R. des 3 Maures
i. R. des Plumets
j. R. Pernelle
k. R. des Audriettes
m. Pl. Baudoyer
SEINE
Port au Blé
Q. Pelletier
Pl. de l'Hôtel de Ville
P.t de la Grève ou d'Arcole
P.t Louis Philippe
Q. des Ormes
Pont Marie
Vieille Rue du Temple
Coquilles
Geoffroy l'Asnier
Imp. Guépine
Mairie
Jouy
Fourcy
Antoine
Monnaie
Pompe
0 50 100 200 300 400 500 Mètres
Dressé par Ch. Picquet.

9e ARRONDISSEMENT.

3e QUARTIER.

CITÉ.

LIMITES.

Rue de la Barillerie, nos impairs; quai Desaix et marché aux Fleurs; quai de la Cité; quai de l'Archevêché; bâtiments de l'Hôtel-Dieu; quai du Marché-Neuf, jusqu'au pont Saint-Michel.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Le sol de ce quartier, qui occupe la moitié de l'une des îles de la Seine, territoire de l'ancienne Lutèce, est bas, généralement de niveau et formé de terrain d'atterrissement et de transport : il a été successivement élevé au-dessus du niveau des inondations. On remarque une ancienne butte de décombres au lieu dit *la place du Terrain*. Plusieurs rues s'abaissent jusqu'à la Seine et se trouvent inférieures aux quais qui en encaissent les bords. Il existe quelques petits égouts de peu d'étendue assez rapprochés du fleuve.	*Petit Pont* ..... 10m86 *Parvis Notre-Dame* ..... 9. 11 *Le pavé en face Notre-Dame* ..... 9 00 *Butte du Terrain*, sommet 8 19

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,000m	En terrain.....	150,000m	0m005	14
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	37,500	0 026	3
	TOTALE	187,500	0 005	17
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	200,000	0,068	18

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
	Habitants à domicile 10,913	0 014	728

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITES DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées
564	52	19	Rues....	35	34	1
			Impasses.	2	2	»
			Places...	2	2	»
			Cour publique.	1	»	1
			Quais...	2	2	»
			TOTAUX.	42	40	2

L'Hôtel-Dieu est situé dans la circonscription de ce quartier.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des décès de cholériques à la population — Nombre de décès sur 1000 habitants
Pl. et rue du Parvis-N.-D. (1).	»	»	
Rue des Chantres (2).....	»	»	
Rue Bossuet (3).....	»	»	
Rue de la Pelleterie (4).....	»	»	
Rue Haute des Ursins..	»	126	
Quai aux Fleurs.....	»	306	1
Rue du Palais de Justice....	»	112	1
Quai de la Cité.....	»	424	1
Rue Gervais-Laurent.....	»	91	2
Rue de la Barillerie.....	Impairs.	309	2
Rue de la Colombe.....	»	223	2
Rue Chanoinesse.....	»	520	2
Rue des Deux-Hermites.....	»	83	3
Rue du Milieu des Ursins...	»	55	3
Rue Saint-Pierre aux Bœufs.	»	181	3
Rue Saint-Landry.....	»	133	3
Rue du Cloître-Notre-Dame.	»	294	3
Rue du Marché-Palu.....	»	316	4
Impasse Saint-Martial.....	»	195	4
Rue du Haut-Moulin.....	»	260	4
Rue de la Calandre.....	»	1,223	4
Rue de la Juiverie.....	»	463	4
Rue de la Lanterne.....	»	230	4
Rue du Marché-Neuf.....	»	657	4
Impasse Sainte-Marine.....	»	163	4
Rue Basse des Ursins.....	»	158	4
Rue de la Vieille-Draperie..	»	571	4
Rue Massillon.....	»	95	[illegible]
Rue de Perpignan.....	»	342	[illegible]
Rue Saint-Éloi.....	»	350	[illegible]
Rue des Trois-Cannettes...	»	186	[illegible]
Rue Saint-Christophe.....	»	275	[illegible]
Rue Chevet-Saint-Landry...	»	161	[illegible]
Rue des Marmousets.....	»	995	[illegible]
Rue de la Licorne.....	»	430	[illegible]
Rue aux Fèves.....	»	385	[illegible]
Rue Sainte-Croix.....	»	38	[illegible]
Rue Neuve-Notre-Dame....	»	98	[illegible]
Rue Cocatrix.....	»	193	[illegible]
Rue Glatigny.....	»	51	1

(1) Huit décès. (2) Deux *idem*. (3) Trois *idem*. (4) Huit *idem*.

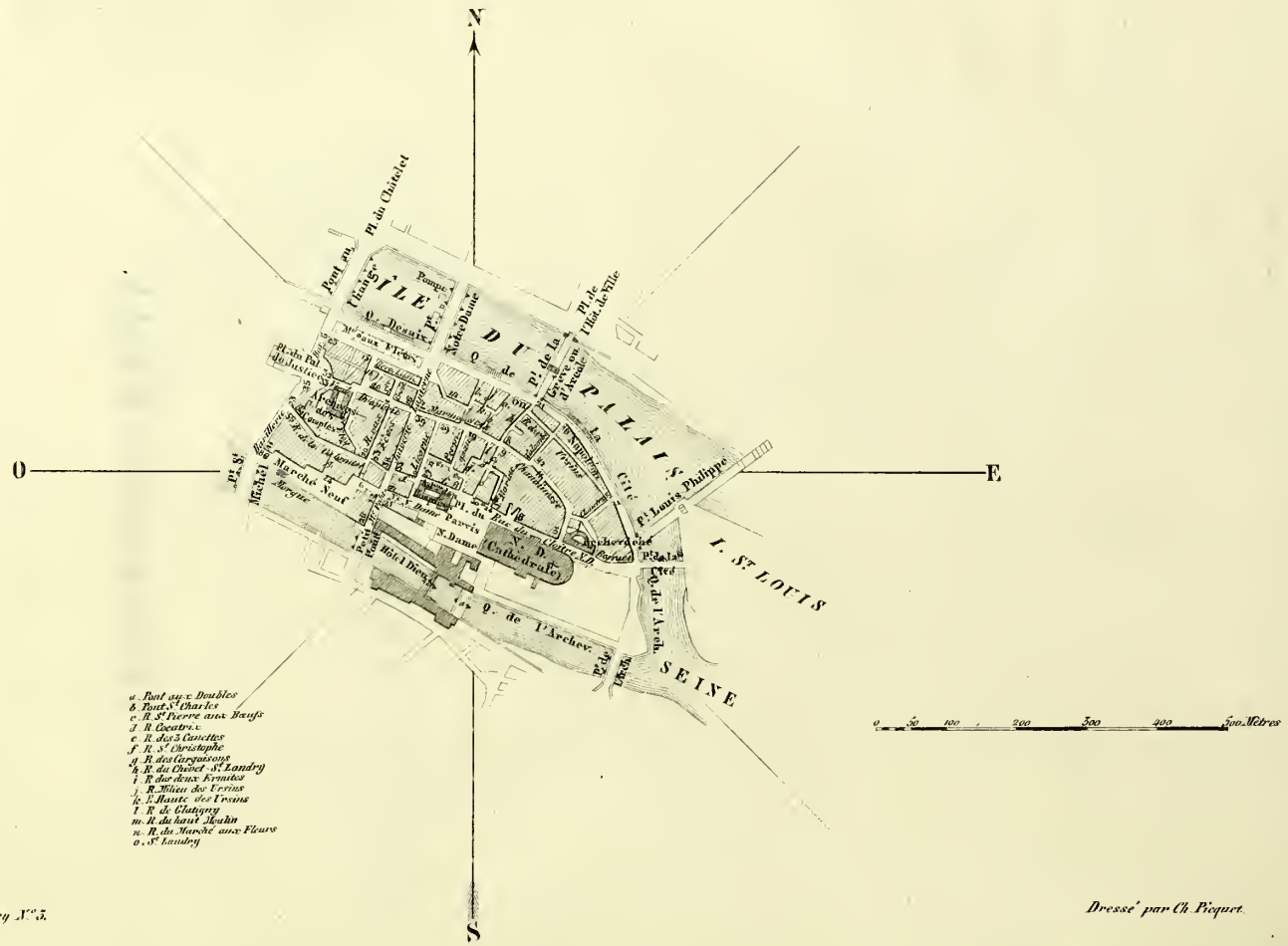

a. Pont aux Doubles
b. Pont St Charles
c. R. St Pierre aux Bœufs
d. R. Coeatrix
e. R. des 3 Canettes
f. R. St Christophe
g. R. des Cargaisons
h. R. du Chevet St Landry
i. R. des deux Ermites
j. R. Milieu des Ursins
k. R. Haute des Ursins
l. R. de Glatigny
m. R. du haut Moulin
n. R. du Marché aux Fleurs
o. St Landry

Observation

Commissariat de Police, rue St Landry N°. 5.

Dressé par Ch. Picquet.

Cité

9e ARRONDISSEMENT.

4e QUARTIER.

ARSENAL.

LIMITES.

Rue de la Contrescarpe en entier; place de la Bastille à gauche, et rue Saint-Antoine, nos pairs; rue de Fourcy, nos pairs; rue des Nonaindières, nos pairs, à gauche quai des Ormes; quai Saint-Paul; quai des Célestins; quai Morland; la traversée du boulevart Bourdon et du canal jusques et compris la rue de la Contrescarpe.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts. — Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Le sol de ce quartier, formé de terrain d'atterissement, est généralement peu élevé; l'île Louviers, convertie en un chantier de bois, est inhabitée. Il existe des égouts quai des Ormes, quai et rue Saint-Paul, rue du Petit-Musc et le long du boulevart Bourdon.

Place de la Bastille, sur le parapet aval du pont, au-dessus de la voûte (n° 79)	13m00c
Pont Marie, sur le parapet, à gauche en entrant, rive droite (n° 75)	12 40
Parapet des *fossés de la Bastille*, à l'angle, presqu'en face la rue de Bercy (n° 80)	10 80
Rue Saint-Antoine, sur la face du mur formant dé à droite du perron de l'église Saint-Paul (n° 55)	9 10
Quai Morland, sur le bâtiment de la bibliothèque de l'Arsenal, à gauche, en regardant le bâtiment (n° 77)	9 00
Rue du Petit-Musc, à gauche de la porte d'entrée de la caserne (n° 78)	8 70
Ile Louviers, à gauche de la porte d'entrée du corps de garde (n° 98)	8 40
Place de la Bastille, sol	8 36
Quai des Célestins, à l'angle du parapet en face la rue Saint-Paul et derrière le bureau de l'Octroi (n° 76)	6 45

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,200m	En terrain	330,000m	0m010	27
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	100,000	0 003	8
		88,994	0 061	7
	TOTALE	518,994	0 015	42
	Surface d'eau évaporable en totalité	154,000	0 053	13

POPULATION.

			Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.			
	Habitants à domicile	12,095	0 016	281

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. — Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. — sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. — Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées
495	41	24	Rues	26	24	
			Boulev.	1	1	
			Cour publique	1	"	
			Passages	3	2	
			Quais	4	3	
			Port (1)	1	"	
			TOTAUX.	36	30	

L'hôpital temporaire de la réserve, créé à l'occasion du choléra, é situé dans la circonscription de ce quartier. Il existe une caserne de valerie aux Célestins, rue du Petit-Musc et une d'infanterie, à l'*A Maria*, rue des Barrés.

(1) Ce port n'est pas habité la nuit.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapp des de de choléri à l. popula — Nomb de dé sur 100 habita
Boulevart Bourdon (1)	"	"	
Passage Saint-Paul (2)	"	"	
Rue N.-Saint-Anastase (3)	"	"	
Rue Neuve de l'Orme	"	172	
Rue de Lesdiguières	"	326	
Rue de la Mortellerie	1 à 17 et 2 à 6	69	
Rue Gérard-Bauquet	"	131	
Rue du Petit-Musc	"	309	
Rue du Fauconnier	"	87	
Rue de la Contrescarpe	6 à 70	436	
Rue Neuve-Saint-Paul	"	380	
Quai des Celestins	"	267	
Rue Saint-Paul	"	1,542	
Rue Beautreillis	"	624	
Rue des Lions-Saint-Paul	"	325	
Rue Saint-Antoine	84 à 232	1,543	
Rue des Nonaindières	Pairs.	315	
Rue des Prêtres-Saint-Paul	"	744	
Quai Saint-Paul	"	148	
Rue Castex	"	93	
Quai des Ormes	4 à 22	247	
Rue Percée-Saint-Antoine	"	110	
Rue des Barrés-Saint-Paul	"	506	
Passage Saint-Pierre	"	127	
Rue Sully	"	231	
Rue de l'Étoile	"	217	
Rue de la Cerisaie	"	732	
Rue du Figuier	"	611	
Rue de Fourcy	4 à 18	157	
Rue des Jardins-Saint-Paul	"	941	

(1) Neuf décès. (2) Deux *idem*. (3) Six *idem*.

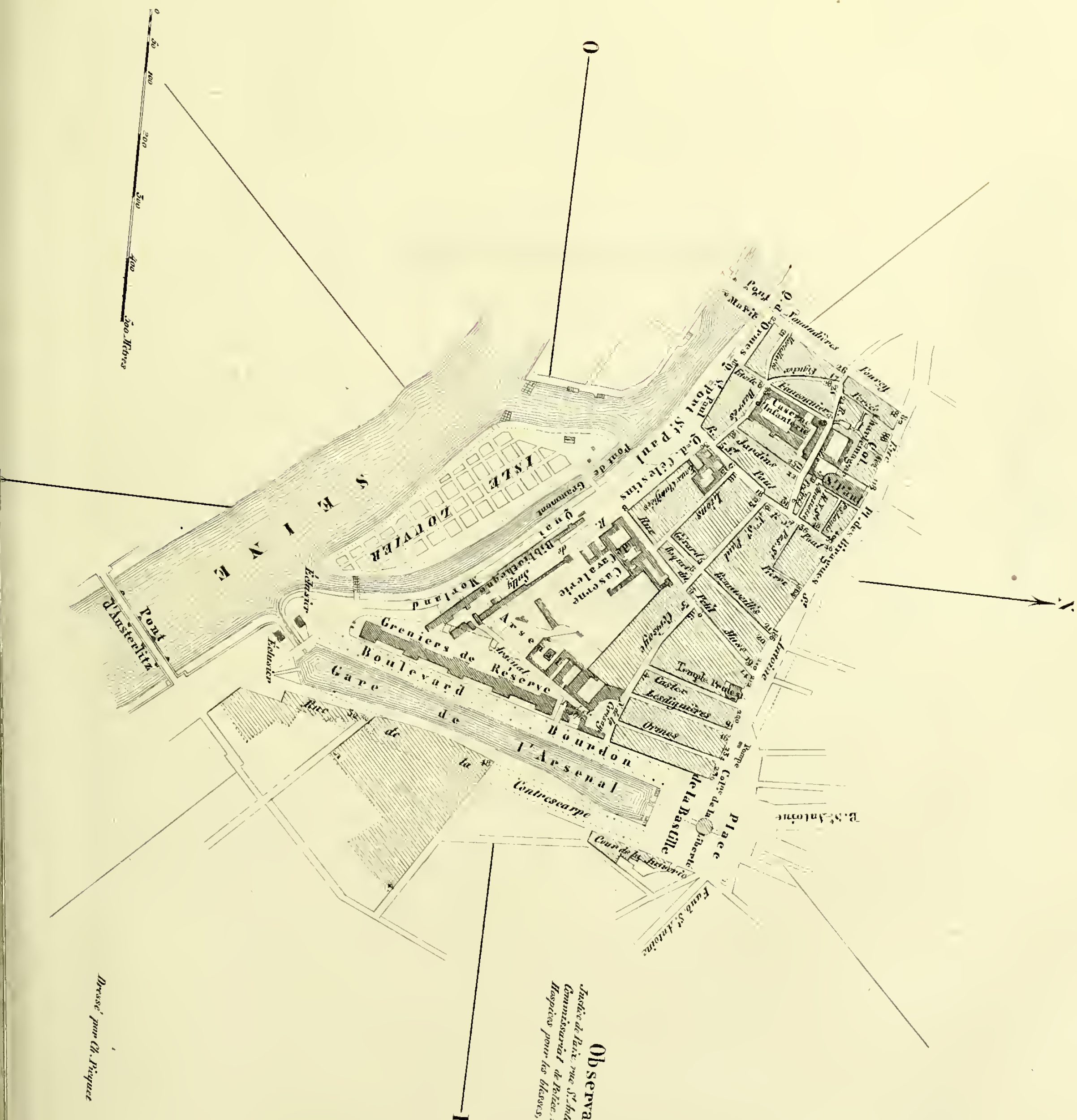

Observations

Justice de Paix, rue St Antoine, No. 88.
Commissariat de Police, rue des Prêtres St Paul, No. 19.
Hospices pour les blessés, rue du petit musc, No. 9.

Dressé par Ch. Picquet

10e ARRONDISSEMENT.

1er QUARTIER.

MONNAIE.

LIMITES.

Quai Malaquais; quai Conti; rue Dauphine, nos pairs; rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, nos pais; rue des Boucheries, nos pairs; rue du Four-Saint-Germain, nos pairs; la traversée de la place de la Croix-Rouge, à droite; rue de Grenelle, nos pairs; rue des Saints-Pères, nos impairs, jusqu'au quai.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mèt. 50 cent. au-dessus du niveau de l'Océan.

Le sol de ce quartier, composé de terrain d'attérissement, a été successivement élevé par des transports de décombres, et notamment au carrefour Saint-Guillaume et des Saints-Pères, où une butte a été formée par ces dépôts. De ce point culminant, le terrain s'abaisse jusqu'au quai. On trouve de la tourbe près l'abbaye Saint-Germain. Il existe des égouts rues Saint-Benoît, de Seine, Guénégaud et sous l'Hôtel de la Monnaie.

Rue des Saints-Pères, sommet de la butte.....	12m47
Pont des Arts.....	9 57
Rue Saint-Benoît, entrée de l'égout.....	6 58

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
500m	En terrain.....	380,000m	0m011	17
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	50,400	0 034	2
	TOTALE....	430,400	0 013	19
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	100,800	0 034	4

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile..... 22,198	0 029	584

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
468	21	47	Rues....	26	33	3
			Impasse..	1	"	1
			Place....	1	"	1
			Carref..	1	"	1
			Cour publique.	1	1	"
			Passages.	3	1	2
			Quais...	2	1	1
			TOTAUX.	45	36	9

Il existe, dans la circonscription de ce quartier, l'hôpital de la Charité et la prison militaire de l'Abbaye.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des décédés de cholériq à la populat — Nomb de déc sur 1000 habitan
Rue Guénégaud.....	"	689	
Passage Thionville.....	"	199	1
Rue des Beaux-Arts.....	"	469	1
Rue d'Anjou.....	"	191	1
Rue du Colombier.....	"	718	1
Rue Childebert.....	"	276	1
Rue des Petits-Augustins....	"	626	1
Rue Bourbon-le-Château...	"	231	1
Rue de l'Écbaudé.....	"	305	1
Rue des Marais.....	"	455	1
Rue Sainte-Marguerite.....	"	1,298	1
Rue Thionville.....	"	941	1
Cour du Dragon.....	"	1,312	1
Rue de Bussy.....	"	1,066	1
Rue Jacob.....	"	704	1
Rue des Fossés-S.-G.-des-Prés	Pairs.	341	1
Quai Malaquais.....	"	333	1
Rue Mazarine.....	"	1,383	1
Rue de Seine.....	1 à 83 et 2 à 60.	1,856	
Rue du Four.....	Pairs.	1,598	
Rue du Sabot.....	"	204	
Rue Saint-Benoît.....	"	630	
Rue des Ciseaux.....	"	259	
Rue Tarane.....	"	672	
Rue Cardinal.....	"	72	
Rue de l'Abbaye.....	"	290	
Rue Furstemberg.....	"	167	
Rue Petite-Tarane.....	"	453	
Rue des Saints-Pères.....	Impairs.	738	
Rue des Mauvais-Garçons...	"	740	
Rue des Boucheries.....	Pairs.	674	
Rue de l'Égout.....	"	288	
Rue Saint-Germain-des-Prés.	"	280	
Rue de Nevers.....	"	173	
Rue d'Erfurt.....	"	33	

a R. de Furstemberg
b R. Cardinale
c Pass. de la Pte Boucherie
d. R. Ste Marthe
e Passage du Pont Neuf

Observations

Commissariat de Police, rue des Sts Pères N° 53.
Fourrière de la Préfecture de Police, rue Guénégaud, 31.
Monnaie des Médailles, rue Guénégaud N° 8
Marque des objets d'or et d'argent, idem N° 10

Dressé par Ch. Picquet

10e ARRONDISSEMENT.

2e QUARTIER.

SAINT-THOMAS D'AQUIN.

LIMITES.

De la barrière de Vaugirard, le mur d'enceinte jusqu'à la barrière de Sèvres; la rue de Sèvres, nos pairs, jusqu'au boulevart; le boulevart des Invalides, nos impairs, jusqu'à la rue de Varennes; rue de Varennes, nos pairs, jusqu'à la rue de Bourgogne; rue de Bourgogne, nos impairs; rue de Grenelle; la traversée de la place de la Croix-Rouge; rue du Cherche-Midi, nos pairs; rue du Regard, nos pairs, et la rue de Vaugirard, à droite, nos pairs, jusqu'à la barrière de ce nom.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Le sol de ce quartier est peu élevé : il présente du boulevart des Invalides une pente douce qui se termine à la rue de Grenelle; le calcaire marin grossier ou à cérites se fait voir rue de Sèvres jusqu'à Vaugirard; quelques anciennes carrières se trouvent sous le sol près la barrière de ce nom et au carrefour de la Croix-Rouge. Il existe des égouts rue du Bac, rue Plumet et boulevard des Invalides.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Barrière de Sèvres..... 10m 14

Rue Plumet, entrée de l'égout 7 86

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,500m	En terrain.....	1,260,000m	0m038	55
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	"	"	"
	TOTALE....	1,260,000	0 037	55
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile..... 23,007	0 030	182

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
884	38	26	Barrières	2	"	2
			Rues....	30	26	4
			Impasse .	1	1	"
			Boulev..	2	1	1
			TOTAUX.	35	28	7

Il existe, dans la circonscription de ce quartier, l'hôpital Necker, l'hôpital des Enfants malades, l'hospice des Incurables (femmes), l'hospice des Ménages, et une caserne, rues de Babylone et Plumet. Il avait été établi, rue de Sèvres, à l'occasion du choléra, l'hôpital temporaire des Lazaristes.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès cholériques à la population — Nombre de décès sur 1000 habitants.
Rue de Varennes.....	1 à 43 et 2 à 32	624	6
Rue de la Planche.....	"	565	12
Rue Hillerin-Bertin.....	"	233	17
Rue de Monsieur.....	"	185	21
Rue du Cherche-Midi.....	Pairs.	662	25
Rue Saint-Romain.....	"	233	26
Rue Plumet.....	"	391	26
Rue de Bagneux.....	"	189	26
Rue Rousselet.....	"	654	27
Rue de Babylone.....	"	313	28
Rue des Vieilles-Tuileries...	"	2,158	32
Rue de Bourgogne.....	23 *bis* à 45	547	32
Rue Barouillère.....	"	222	36
Rue du Petit-Bac.....	"	790	36
Rue Traverse.....	"	742	40
Rue du Regard.....	Pairs.	145	41
Rue de Sèvres.....	1 à 169 et 2 à 104	5,422	45
Rue de Vaugirard.....	86 à 130	365	49
Rue du Petit-Vaugirard.....	1 à 29 et 2 à 28	509	49
Rue Vanneau.....	"	63	50
Rue Saint-Maur.....	"	269	51
Rue Sainte-Placide.....	"	853	52
Rue de Grenelle.....	"	1,458	54
Boulevard du Mont-Parnasse.	1 à 13 et 2 à 8	37	54
Rue Saint-Thomas-d'Aquin..	63 à 135 et 8 à 142	1,858	55
Rue des Brodeurs.....	"	584	60
Impasse de l'Enfant-Jésus...	"	24	83
Rue de la Chaise.....	"	266	244

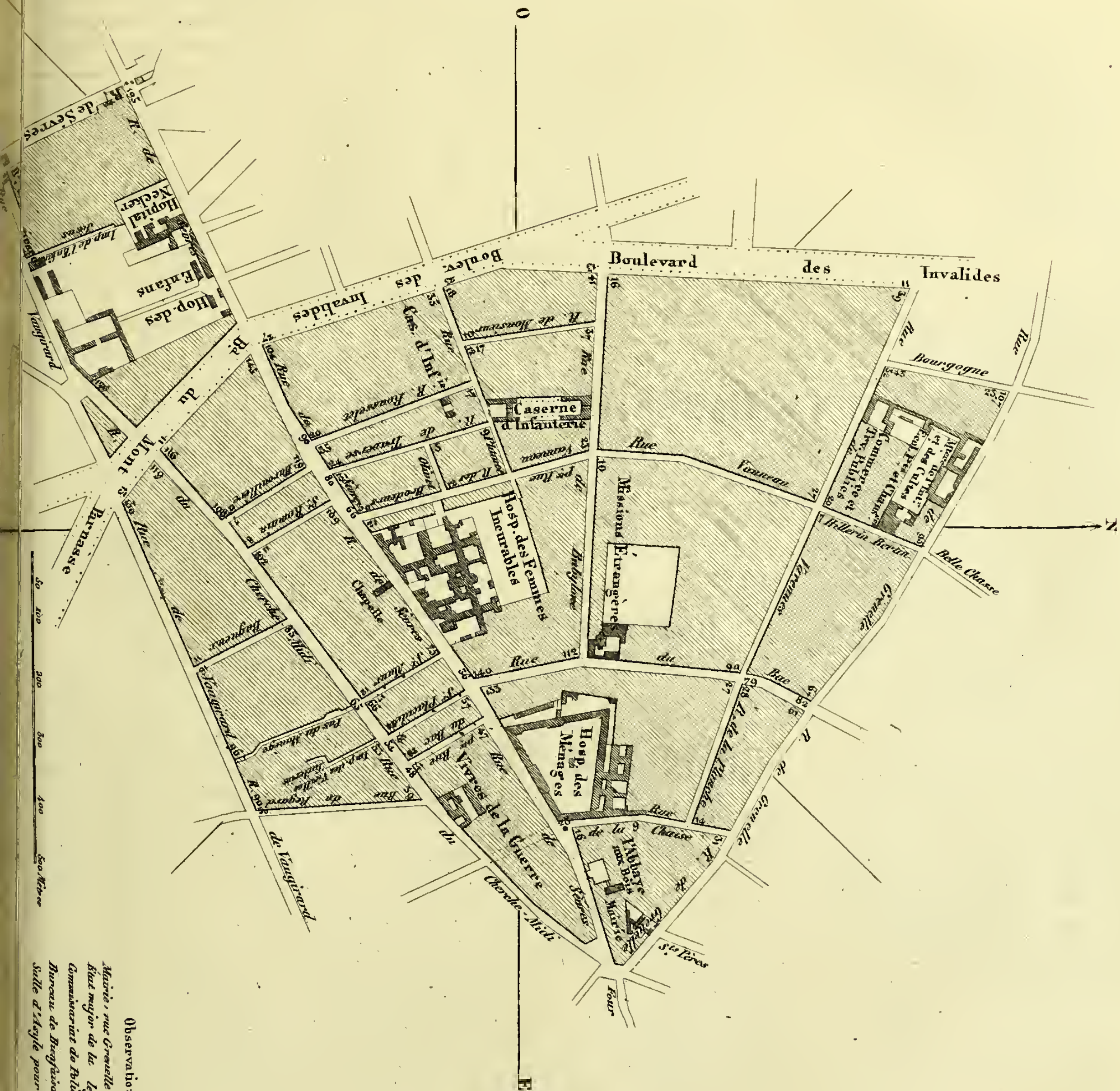

Observations

Mairie, rue Grenelle N.° 7.
Etat major de la légion, idem
Commissariat de Police, rue Plumet N.° 4.
Bureau de Bienfaisance, rue de Varennes N.° 9.
Salle d'Asyle pour l'Enfance, idem

10e ARRONDISSEMENT.

3e QUARTIER.

INVALIDES.

LIMITES.

De la barrière de Sèvres le mur d'enceinte jusqu'à la barrière de la Cunette, le quai d'Orsay jusqu'au pont Louis XVI; la rue de Bourgogne à droite, nos pairs, en traversant la place du palais de la Chambre des Députés; rue de Varennes, nos pairs; boulevart des Invalides; rue de Sèvres, nos pairs, 2e série, jusqu'à la barrière de ce nom.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Le terrain de ce quartier s'abaisse graduellement depuis les barrières de Sèvres et de Vaugirard jusqu'à la Seine. Le sol est formé de silex roulé dans un sable argileux et ferrugineux, et près de l'École militaire on rencontre la craie à 6 ou 8 mètres de profondeur. Il existe des égouts avenue de Breteuil, boulevard et place des Invalides, rue de la Vierge, rue Saint-Dominique et École militaire.

Place méridionale des Invalides. — Butte rapportée	12m 58
École militaire. — Angle oriental au niveau du sol	11 00
Pont de la Concorde	10 90
Pont d'Iéna	10 59
Barrière de Sèvres	10 14
Place de Breteuil	10 01
Barrière de l'École militaire	9 97
Champ de Mars. — Terrain naturel	9 77
Esplanade des Invalides	7 29
Place du Corps législatif	6 22
Barrière des Ministres	5 88
Barrière de la Cunette	5 51

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,100m	En terrain	2,980,000m	0m090	147
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	195,300	0 133	10
	TOTALE	3,175,300	0 092	157
	Surface d'eau évaporable en totalité	390,600	0 133	19

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile	20,244	0 027	68

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
681	34	30	Barrières	5	"	5
			Chemins de ronde	4	"	4
			Rues	29	21	8
			Ruelles	2	1	1
			Impasses	2	2	"
			Boulev.	1	"	1
			Avenues	9	9	"
			Places	5	1	4
			Esplan.	1	1	"
			Quai	1	1	"
			TOTAUX	59	36	23

Il existe dans la circonscription de ce quartier l'hôpital militaire du Gros Caillou, l'hôtel des Invalides, l'hôpital temporaire dit *le Prince*, ainsi que l'École militaire.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de cholériques à la population — Nombre de décès sur 1000 habitants.
Rue Saint-Dominique	91 à 111 et 94 à 108	634	3
Esplanade des Invalides	"	463	15
Rue de Varennes	34 à 40	263	18
Avenue de Saxe	"	176	19
Rue de Bourgogne	2 à 46	558	23
Avenue de Ségur	"	324	28
Avenue de Breteuil	"	450	29
Rue de Pérignon	"	67	29
Rue Saint-Jean	"	516	35
Rue S'-Dominique-Gros-Cail.	"	3,191	37
Avenue de la Bourdonnaie	"	127	39
Rue Malar	"	735	50
Rue de la Comète	"	507	50
Quai d'Orsay	17 à 83	337	51
Rue Neuve-Plumet	"	60	5[illegible]
Avenue de la Motte-Piquet	"	399	5[illegible]
Rue de la Boucherie des Inval.	"	760	5[illegible]
Avenue Lowendal	"	439	5[illegible]
Impasse de Grenelle	"	163	6[illegible]
Rue d'Estrées	"	127	6
Avenue de Bouffers	"	140	6
Rue Kléber	"	200	6
Rue de la Vierge	"	542	6
Impasse du Vert-Buisson	"	30	6
Avenue de Suffren	"	59	6
Rue Amélie	"	53	7
Rue de l'Église	"	188	8
Ruelle de la Ferme de Gren.	"	54	8
Place Dupleix	"	213	8
Rue Nicolet	"	60	10
Rue de l'Université	2e série entière	505	10
Avenue de Tourville	"	31	1[illegible]
Rue Dupleix	"	27	1[illegible]
Rue de Sèvres	106 à 132, 2e série, 2 à 22.	455	1[illegible]
Rue de la Bourdonnaie	"	16	2[illegible]
Rue de Grenelle	113 à 123 et 132 à 142.	162	3[illegible]

TABLEAU n° 39.

Observations.
Commissariat de Police, rue d'Iéna N.° 10
Bureau de Poste aux lettres près la chambre
SEINE
RIVIÈRE
Pont d'Iéna
Quai d'Orsay
CHAMP DE MARS
Avenue de Suffren
Avenue de la Bourdonnaye
École Militaire
Artillerie
Infanterie
Cavalerie
Gymnase Normal (Civil et Militaire)
Place Dupleix
Caserne
Bd de la Cunette
Bd de Grenelle
Avenue de la Motte Piquet
Avenue de Lowendal
Bd de l'École Militaire
Bd des Paillassons
Place de Fontenoy
Avenue de Saxe
Avenue de Breteuil
Place de Breteuil
Abattoir de Grenelle
Avenue de Ségur
Avenue de Villars
Pl. de Vauban
Tourville
Boulevard des Invalides
Hôtel des Invalides
Pl. des Invalides
ESPLANADE DES INVALIDES
Hopital Militaire
S.t Pierre
Entrepôt des Douanes
Manufacture des Tabacs
Boucherie des Invalides
Buanderie des Invalides
Pont des Invalides
Rue de Grenelle
Rue de l'Université
Rue St Dominique
Rue d'Austerlitz
Rue d'Iéna
Caserne de Cavalerie S.te Valère
École d'État-Major
Palais Bourbon
Pont Louis XVI
Babylone
400 Mètres

10e ARRONDISSEMENT.

4e QUARTIER.

FAUBOURG SAINT-GERMAIN.

LIMITES.

La rue de Bourgogne, nos impairs; le quai d'Orsay, à droite, et le quai Voltaire; la rue des Saints-Pères, à droite, nos pairs, et la rue de Grenelle, nos pairs, jusqu'à la rue de Bourgogne.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Le sol de ce quartier, formé de terrain d'atterissement, est bas et généralement de niveau. Il existe des égouts rue du Bac et quai d'Orsay.	*Pont des Tuileries* 12m59

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
900m	En terrain	680,000m	0m021	42
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	69,300	0 047	4
	TOTALE....	749,300	0 022	46
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	138,600	0 047	9

POPULATION.

		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.		
	Habitants à domicile..... 16,031	0 021	236

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
353	22	45	Rues....	17	10	7
			Place ...	1	"	1
			Enclos ..	1	"	1
			Cloître..	1	1	"
			Passage .	1	1	"
			Marché..	1	1	"
			Quais...	2	2	"
			Ports (1).	2	"	2
			TOTAUX.	26	15	11

Il existe dans ce quartier trois casernes de cavalerie; l'une quai d'Orsay, l'autre rue de Grenelle, et la troisième rue Bellechasse.

(1) Ces ports ne sont pas habités la nuit.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de cholérique à la population — Nombre de décès sur 1000 habitants.
Abbaye-aux-Bois (1).....	"	"	"
Rue du Bac	1 à 61 et 2 à 78	2,024	11
Rue des Saints-Pères	Pairs.	653	15
Marché Boulainvilliers.....	"	511	17
Rue de l'Université.....	"	2,006	19
Rue de Courty.....	"	100	20
Rue Saint-Guillaume.....	"	497	20
Quai Voltaire.....	"	465	24
Rue de Lille.....	"	2,128	27
Rue Bellechasse.....	"	474	29
Rue de Beaune	"	441	32
Rue Saint-Dominique.....	1 à 89 et à 92	1,995	38
Rue de Verneuil.....	"	1,616	39
Passage Sainte-Marie.....	"	403	57
Quai d'Orsay.....	1 à 15	94	74

(1) Un décès.

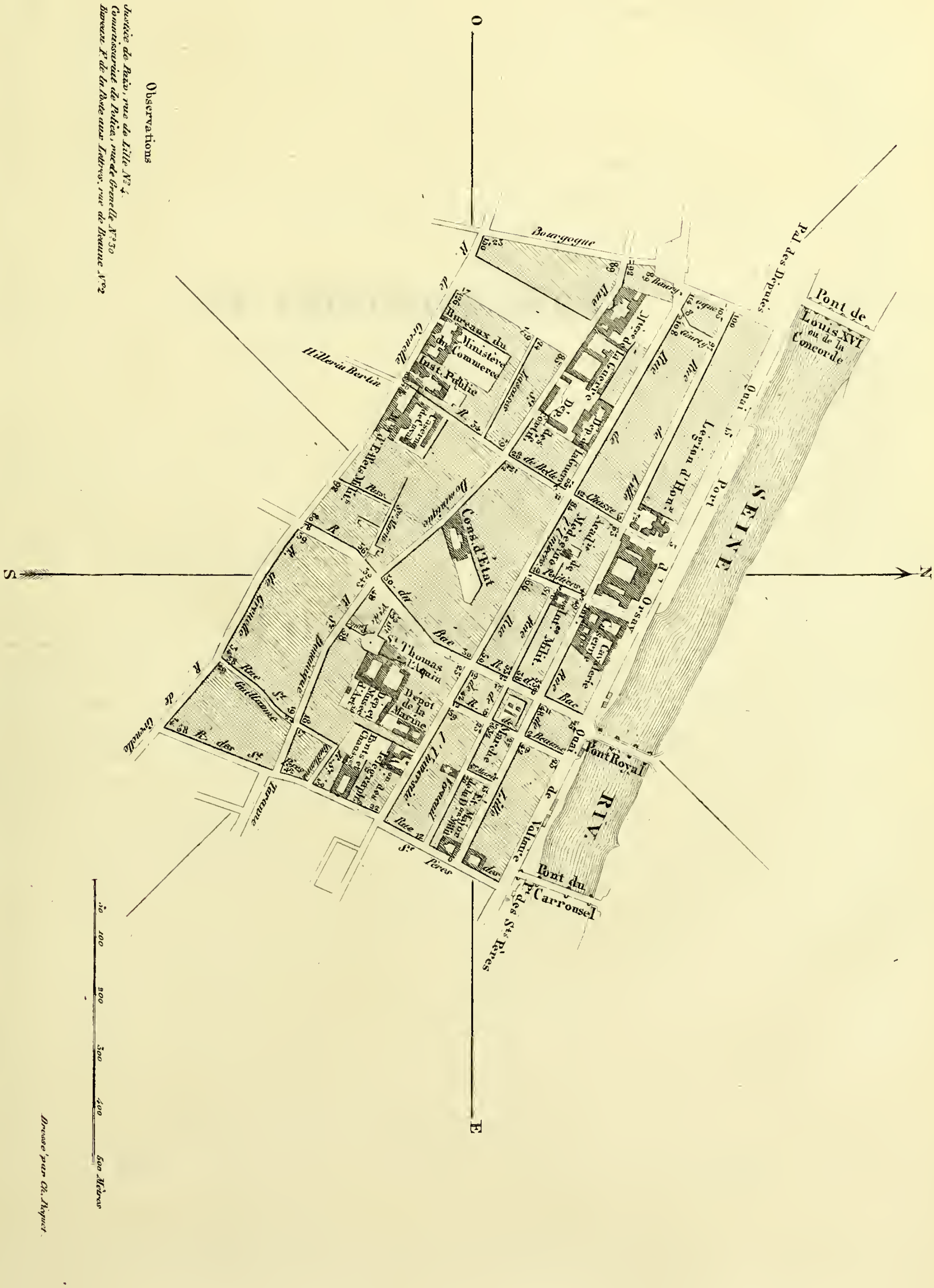
Observations
Justice de Paix, rue de Lille N° 4.
Commissariat de Police, rue de Grenelle N° 30
Bureau P.^l de la Poste aux Lettres, rue de Beaune N° 2
O
S
N
E
SEINE
RIV.
Quai
Port
d'Orsay
Pont de Louis XVI ou de la Concorde
Pont Royal
Pont du Carrousel
Pal. des Députés
Légion d'Hon.^r
Cons. d'Etat
St Thomas d'Aquin
Dépôt de la Marine
Bureaux du Ministère du Commerce
Inst. Publiq.
Bourgogne
Grenelle
St Dominique
de Lille
de Verneuil
de l'Université
du Bac
de Beaune
Voltaire
Sts Pères
Taranne
St Guillaume
Hillerin Bertin
Cavalerie
0 100 200 300 400 600 Mètres
Dressé par Ch. Picquet

11e ARRONDISSEMENT.

1er QUARTIER.

LUXEMBOURG.

LIMITES.

La rue de Vaugirard, nos impairs, à partir de la rue des Francs-Bourgeois jusqu'à la rue de Condé; la rue de Condé, nos pairs; la rue des Boucheries, nos impairs; la rue du Four Saint-Germain, nos impairs; rue du Cherche-Midi, nos impairs; rue du Regard, nos impairs; rue de Vaugirard, nos impairs, jusqu'à la barrière de ce nom; de cette barrière le mur d'enceinte à gauche jusqu'au bâtiment de l'hôpital de la Maternité boulevart d'Enfer, les murs extérieurs de cet établissement et ceux qui entourent le palais, jardin et dépendances de la chambre des pairs jusqu'au coin de la rue de Vaugirard.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Le sol de ce quartier, composé en grande partie de calcaire marin grossier ou à cérites, offre, à partir du mur d'enceinte, un plateau médiocrement élevé auquel succède une pente assez douce plus généralement dans la direction du sud au nord, et qui est terminé par un terrain plus inférieur qui forme la partie septentrionale du territoire. D'anciennes carrières se voient près Saint-Sulpice, entre les rues Dugay-Trouin et du Colombier, sous une partie du jardin du Luxembourg jusqu'au boulevart d'Enfer et aux environs des barrières du Maine et de Vaugirard. Il existe des égouts rue du Cherche-Midi, du Four, des Canettes, place Saint-Sulpice et jardin du Luxembourg, ainsi qu'une voierie à la barrière des Fourneaux.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24m 50c au-dessus du niveau de l'Océan.

Barrière du Mont-Parnasse	30m29
Barrière des Fourneaux	25 27
Barrière du Maine	23 66
Jardin du Luxembourg, sommet	23 02
Barrière de Vaugirard	17 70
Place du Luxembourg	15 24

(1) Il existe, dans ce quartier, une caserne d'infanterie rue de Vaugirard, une de garde municipale rue de Tournon, et une de sapeurs-pompiers rue du Vieux-Colombier. Il avait été établi un hôpital temporaire, à l'occasion du choléra, dans le séminaire de Saint-Sulpice.

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,400m	En terrain	1,510,000m	0m046	76
	En eau	"	"	"
	TOTALE	1,510,000	0 044	76
	Surface d'eau évaporable en totalité	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile 19,872	0 026	131

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

Habitants décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la popul. du quartier. Sur 1000 h. — On compte décédés	On compte un décédé sur habit.
548	28	36

LOCALITÉS DU QUARTIER (1). Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
Barrières..	4	"	4
Chem. de r.	3	"	3
Rues.....	52	43	9
Ruelle....	1	"	1
Impasses..	3	2	1
Boulevarts	2	2	"
Avenue...	1	"	1
Chaussée..	1	1	"
Place.....	1	1	"
Carrefour.	1	1	"
Passages. .	2	"	2
TOTAUX.	71	50	21

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensemnt de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des décès de choléra à la popul. — Nombre de décès sur 1000 habitants.
Rue Stanislas (2)	"	"	"
Rue de Seine	85 à 99, 62 à 72.	398	2
Rue du Four	Impairs.	1,382	4
Rue d'Enfer	2 à 26	335	6
Rue du Regard	Impairs.	184	6
Rue Clément	"	94	10
Boulevart d'Enfer	"	95	11
Rue Montfaucon	"	94	11
Rue Beurrière	"	83	12
Rue Férou	"	157	12
Rue d'Assas	"	302	13
Rue des Quatre-Vents	"	294	13
Rue du Cherche-Midi	Impairs.	522	17
Rue Servandoni	"	540	20
Rue de l'Ouest	"	350	20
Rue de Tournon	"	752	21
Rue Mabillon	"	129	23
Rue de Fleurus	"	258	23
Carrefour de l'Odéon	Pairs.	151	24
Rue de Vaugirard	1 à 93 et 26 à 84	1,780	24
Rue du Vieux-Colombier	"	959	24
Place Saint-Sulpice	"	309	26
Rue du Canivet	"	74	27
Rue Chevreuse	"	38	27
Rue du Petit-Bourbon	"	384	29
Rue du Cœur-Volant	"	426	29
Rue du Pot-de-Fer	"	354	29
Rue des Boucheries	Impairs.	790	30
Rue Notre-Dame-des-Champs	"	732	31
Rue Guisarde	"	602	32
Rue Palatine	"	58	32
Rue du Petit-Lion	"	288	32
Rue de Condé	Pairs.	205	32
Rue Madame	"	109	34
Rue des Canettes	"	909	37
Rue Neuve-Guillemin	"	595	38
Rue Cassette	"	828	38
Rue Princesse	"	478	41
Boulevart du Mont-Parnasse	"	569	4
Rue du Mont-Parnasse	"	287	4
Rue du Gindre	"	292	5
Chaussée du Maine	"	55	5
Rue des Fourneaux	"	258	6
Impasse des Quatre-Vents	"	61	6
Rue Mézières	"	147	6
Rue Carpentier	"	61	8
Rue Honoré-Chevalier	"	70	8
Rue Vavin	"	53	9
Impasse Férou	"	52	9
Rue Garencière	"	172	16

(2) Un décès.

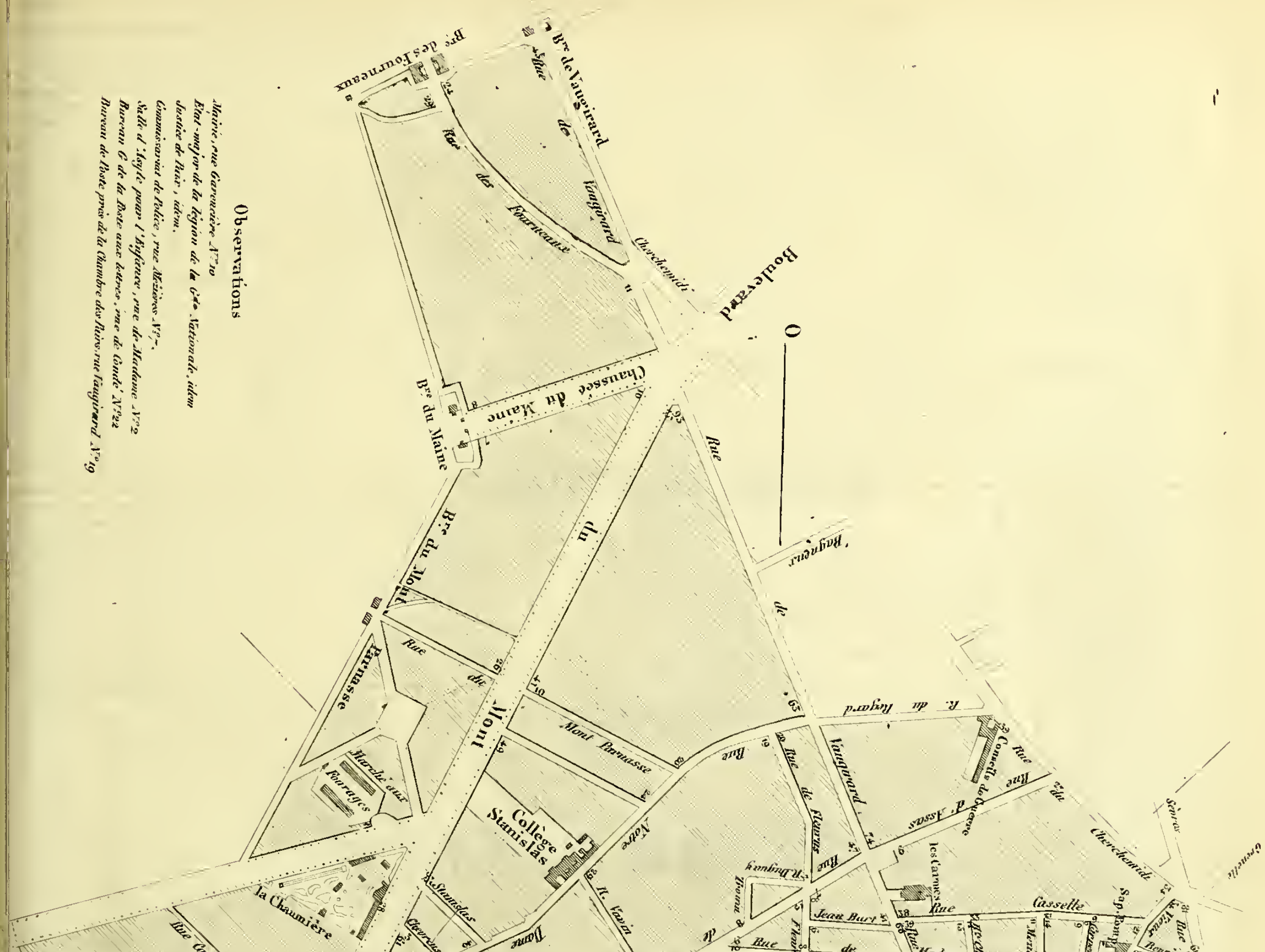
Observations
Mairie, rue Garancière N°10
Etat-major de la légion de la Gde Nationale, idem
Justice de Paix, idem
Commissariat de Police, rue Mézières N°7
Salle d'Asyle pour l'Enfance, rue de Madame N°2
Bureau Gl de la Poste aux lettres, rue de Condé N°22
Bureau de Poste près de la Chambre des Pairs, rue Vaugirard N°19
Bre des Fourneaux
Bre de Vaugirard
Rue de Vaugirard
Rue des Fourneaux
Boulevard
Chaussée du Maine
Bre du Maine
Bre du Mont Parnasse
Rue du Mont Parnasse
Rue de Vaugirard
Marché aux Fourrages
Collège Stanislas
La Chaumière
Rue Campagne Première
Rue Notre Dame des Champs
Rue de Fleurus
Rue d'Assas
Rue Cherchemidi
Rue de Sèvres
Rue Cassette
Rue de Madame
Théatre
Jardin du Luxembourg
Séminaire
Pl. St Sulpice
St Sulpice
Rue Servandoni
Rue Garancière
Palais des Pairs
Mairie
Rue de Tournon
Rue de Condé
Rue des Canettes
Rue de Vaugirard
Rue de l'Est
Rue d'Enfer
Odéon
Pl. St Michel
a Rue Vaugirard ... b. Rue du Cimetière ... c. Imp. Férou
O
S
E
Dressé par Ch. Picquet.

11e ARRONDISSEMENT.

2e QUARTIER.

ÉCOLE DE MÉDECINE.

LIMITES.

A partir du Pont-Neuf, quai des Grands-Augustins; place du pont Saint-Michel, à droite; rue de la Vieille-Bouclerie, nos pairs; rue de la Harpe, nos pairs, place Saint-Michel, à droite; rue des Francs-Bourgeois, nos impairs, jusqu'à la rue de Vaugirard; rue de Vaugirard, nos pairs; rue de Condé, nos impairs; rue des Fossés Saint-Germain des Prés, nos impairs; rue Dauphine, nos impairs, jusqu'au Pont-Neuf.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Le sol de ce quartier offre, dans la direction du sud au nord, une pente à laquelle succède, à quelque distance de la Seine, un terrain plan résultant de nivellement. D'anciennes carrières de calcaire marin grossier se voient tout près de l'Odéon. Il existe des égouts rues du Paon, Saint-André-des-Arts et Hautefeuille.

Place de l'École de Médecine	8m62
Entrée de l'égout des Cordeliers	8 28

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
700m	En terrain	280,000m	0m009	18
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	25,000	0 017	2
	TOTALE	305,000	0 009	20
	Surface d'eau évaporable en totalité	25,000	0 009	2

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile	15,879	0 021	567

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants
404	25	39

LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
Rues	41	37	4
Impasse	1	"	1
Places	5	3	2
Carrefour	1	1	"
Cours publiques	2	2	"
Quai	1	1	"
TOTAUX	51	44	7

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de choléra à la population — Nombre de décès sur 1000 habi
Place de l'Odéon	"	247	4
Rue des Francs-Bourgeois	"	392	5
Rue Serpente	"	268	7
Rue de l'Éperon	"	129	8
Rue de Corneille	"	100	10
Carrefour de l'Odéon	Impairs.	91	11
Rue de Vaugirard	2 à 22	249	12
Rue Pavée	"	347	14
Rue Hautefeuille	"	702	14
Rue Molière	"	60	16
Rue du Pont de Lodi	"	241	17
Rue de Touraine	"	113	18
Rue de l'Odéon	"	502	18
Rue de la Harpe	"	1,207	18
Rue Voltaire	"	53	19
Rue de la Vieille-Bouclerie	Pairs.	197	20
Rue Contrescarpe	"	219	22
Rue M. le Prince	"	852	23
Rue des Poitevins	"	174	24
Rue Dauphine	Impairs.	534	24
Rue des Grands-Augustins	"	584	24
Cour du Commerce	"	165	24
Quai des Grands-Augustins	"	658	25
Place Saint-André-des-Arts	"	156	25
Rue de Savoie	"	340	27
Rue Christine	"	183	27
Rue du Paon	"	206	28
Rue des Fossés S. G. des Prés	Impairs.	359	28
Rue du Jardinet	"	210	29
Rue Pierre-Sarrazin	"	209	29
Rue de l'École de Médecine	"	779	29
Rue de l'Observance	"	134	30
Rue des Deux-Portes	"	104	30
Rue Saint-André-des-Arts	"	1,744	33
Rue Mâcon	"	318	34
R. du Cim.-S.-André-des-Arts	"	307	35
Place Saint-Michel	"	161	38
Rue Gît-le-Cœur	"	291	45
Rue Poupée	"	309	45
Rue Percée	"	237	46
Rue du Battoir	"	302	50
Impasse Rohan	"	18	55
Rue Mignon	"	48	63
Cour de Rohan	"	69	71
Rue de l'Hirondelle	"	219	79

Observations.

Bureau de Bienfaisance, rue S.t André des Arts N.° 49.
Commissariat de Police, rue de M.r Le Prince N.° 47.
École gratuite de Dessin pour les jeunes gens, rue de l'École de Médecine N.° 5.
idem pour les Demoiselles, rue de Touraine N.° 5

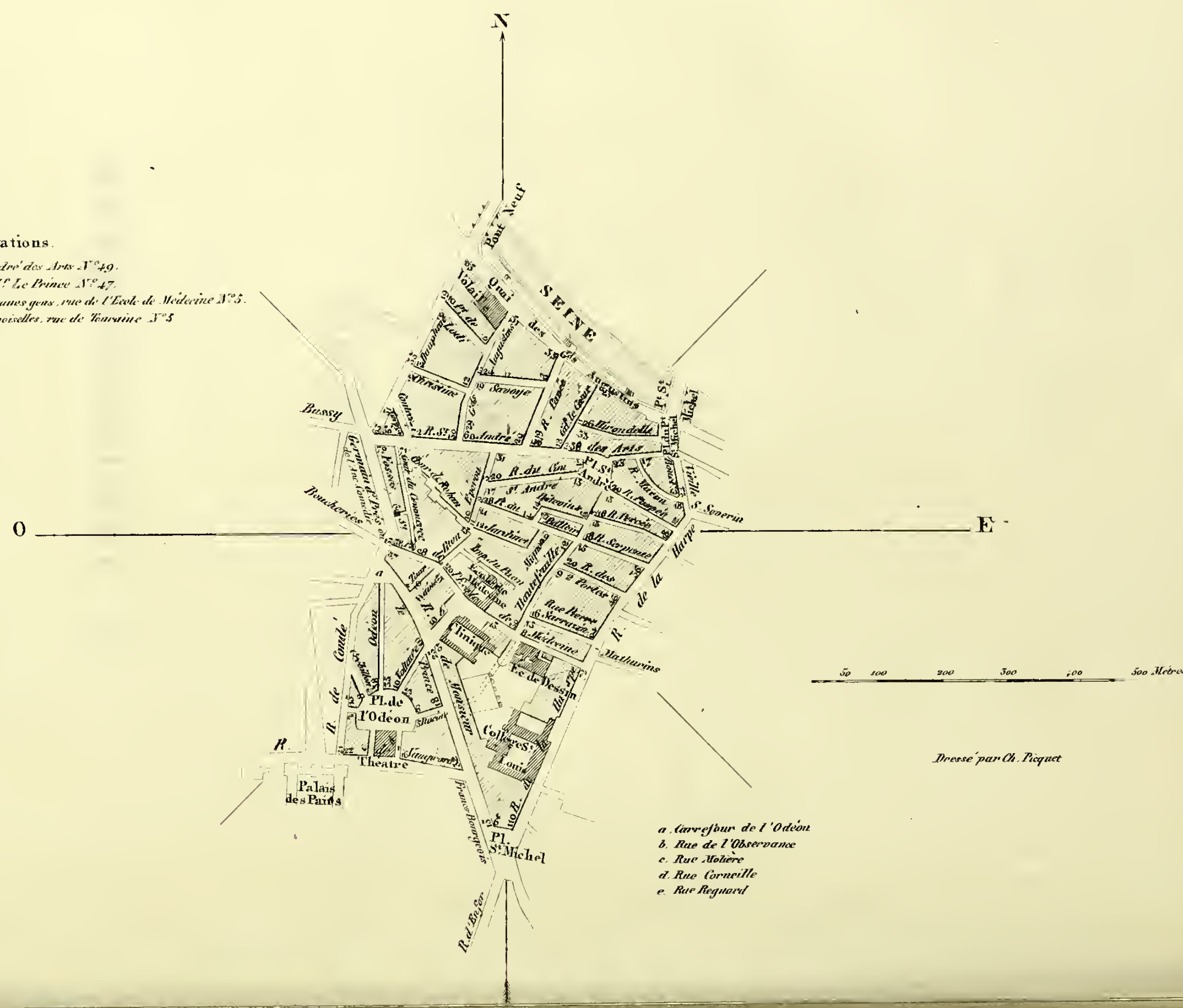

a. Carrefour de l'Odéon
b. Rue de l'Observance
c. Rue Molière
d. Rue Corneille
e. Rue Regnard

11e ARRONDISSEMENT.

3e QUARTIER.

SORBONNE.

LIMITES.

A partir du pont Saint-Michel, rue de la Vieille Bouclerie, nos impairs; rue de la Harpe, nos impairs; la place Saint-Michel à gauche, et, de plus, les nos pairs de la rue des Francs-Bourgois; la rue d'Enfer, nos pairs et impairs, jusqu'à la rue Saint-Dominique; la rue Saint-Dominique d'Enfer, nos pairs; la rue Saint-Jacques, nos pairs; la rue du Petit-Pont, nos pairs; le quai Saint-Michel jusqu'au pont de ce nom.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Depuis la rue Saint-Dominique d'Enfer, limites de ce quartier, vers le sud, le sol offre une pente rapide qui ne se termine qu'à une distance assez rapprochée de la Seine. On remarque la butte Sainte-Hyacinthe formée par les dépôts d'une ancienne voierie. Il existe d'anciennes carrières de calcaire marin grossier près les rues Sainte-Catherine, Saint-Thomas, de la Harpe et des Maçons.	*Butte Sainte-Hyacinthe*..... 33m 83 *Petit-Pont*..... 10 86 *Pont Saint-Michel*..... 10 04

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,000m	En terrain.....	210,000m	0m006	18
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	10,000	0 007	1
	TOTALE....	220,000	0 006	19
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	10,000	0 003	1

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
	Habitants à domicile..... 11,772	0 015	560

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	épargnées
345	29	34	Rues....	26	21	
			Places..	2	1	
			Cloître..	1	1	
			Quai....	1	1	
			TOTAUX.	30	24	

Il existe une caserne de vétérans rue d'Enfer.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population. — Nombre de décédés sur 100 habitants.
Rue Neuve-Richelieu.....	"	194	
Rue Sainte-Hyacinthe.....	"	609	
Place du pont Saint-Michel..	Impairs.	94	
Rue des Grès.....	"	294	
Cloître Saint-Benoist.....	"	313	
Rue d'Enfer.....	1 à 13	174	
Rue Boute-Bric.....	"	162	
Rue des Mathurins.....	"	489	
Rue des Maçons Sorbonne...	"	252	
Rue de la Harpe.....	Impairs.	1,570	
Rue des Cordiers.....	"	273	
Rue Saint-Dominique d'Enfer	Pairs.	171	
Rue du Foin.....	"	412	
Rue Saint-Jacques.....	2 à 202	2,360	
Rue de la Sorbonne.....	"	216	
Rue de la Parcheminerie....	"	645	
Rue Saint-Severin.....	"	492	
Rue des Prêtres S.-Severin..	"	207	
Rue du Petit-Pont.....	"	270	
Rue de la Huchette.....	"	917	
Quai Saint-Michel.....	"	194	
Rue de la Vieille-Bouclerie..	Impairs.	181	
Rue Zacharie.....	"	412	
Rue des Poirées.....	"	46	

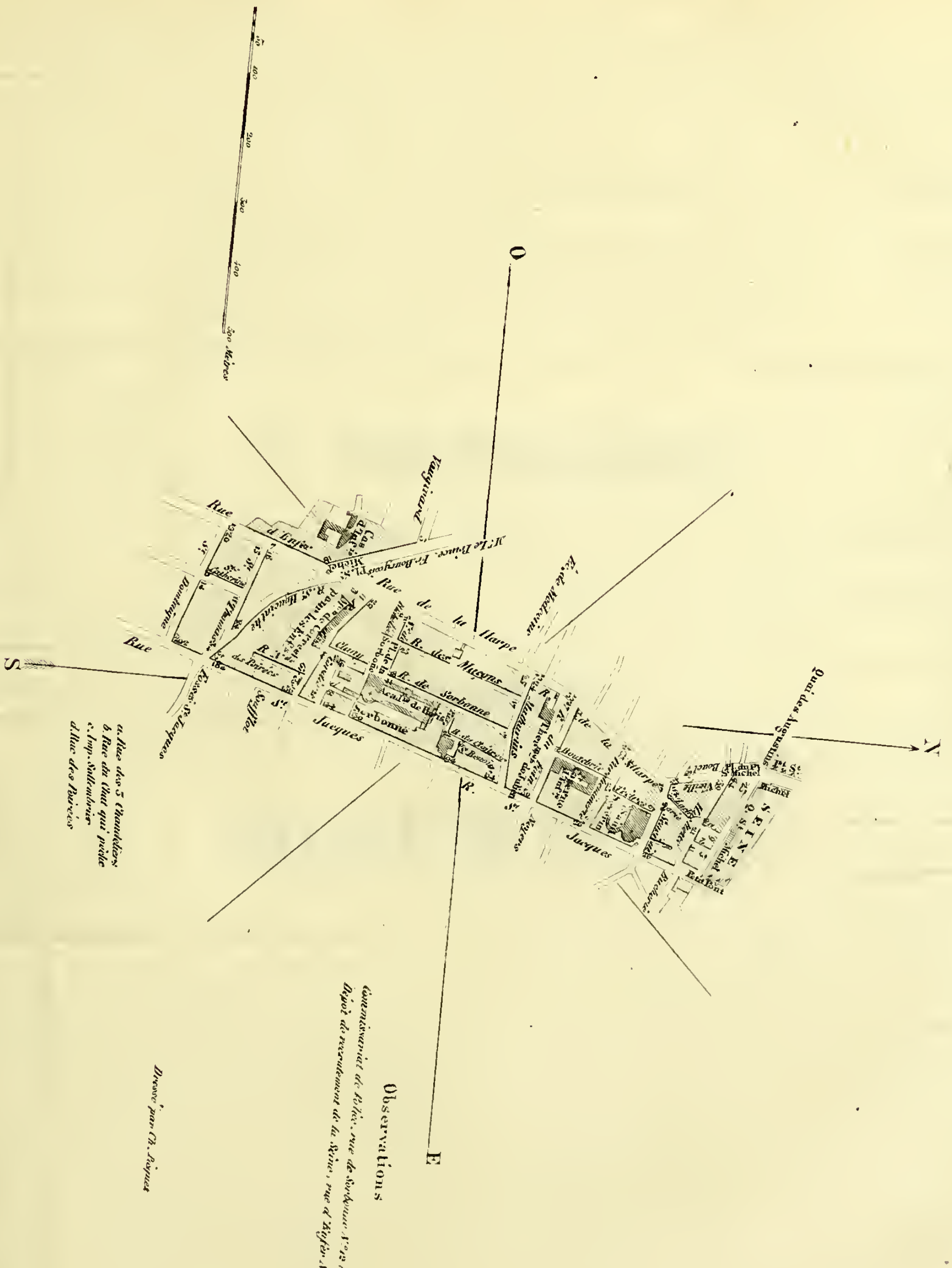
S
O
N
E
Rue d'Enfer
Rue de la Harpe
R. des Maçons
R. de Sorbonne
Sorbonne
Rue St. Jacques
Quai des Augustins
SEINE
a. Rue des 3 Chandeliers
b. Rue du Chat qui pêche
c. Imp. Salembier
d. Rue des Poirées
Observations
Commissariat de Police, rue de Sorbonne N° 12 bis
Dépôt de recrutement de la Seine, rue d'Enfer N° 8
Dressé par Ch. Jacquet

11e ARRONDISSEMENT.

4e QUARTIER.

PALAIS DE JUSTICE.

LIMITES.

Rue de la Barillerie, nos pairs; le quai des Orfèvres, le Pont-Neuf et le quai de l'Horloge jusqu'au point du départ.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
Le sol de ce quartier peu étendu, qui forme la partie occidentale de l'île de la Cité, a été élevé et nivelé par des terrains de transport. On a, de la même manière, réuni à l'île de la Cité deux autres petites îles qui en étaient autrefois séparées par un bras de la Seine qui a été comblé et qui répondait à la rue du Harlay. Il existe un égout rue de la Barillerie.	*Pont-Neuf* ..... 12m46 *Place Dauphine* ..... 9 29 *Place du Palais* 8 08

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
500m	En terrain	90,000m	0m003	30
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	48,000	0 033	16
	TOTALE....	138,000	0 004	46
	Surface d'eau évaporable en totalité	196,000	0 067	66

POPULATION.

		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.		
	Habitants à domicile..... 2,985	0 004	332

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
60	20	50	Rues....	6	5	1
			Places...	2	1	1
			Cours publiques.	4	2	2
			Quais...	2	2	"
			Palais de Justice.	1	1	"
			TOTAUX.	15	11	4

La prison de la Conciergerie est située dans la circonscription de ce quartier. Il existe une caserne de sapeurs-pompiers quai des Orfèvres.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de cholérique à la population — Nombre de décès sur 1000 habitants
Palais de Justice.....	"	157	6
Place Dauphine.....	"	717	8
Cour de la Sainte-Chapelle..	"	92	11
Rue Nazareth.....	"	89	11
Rue de Harlay.....	"	555	16
Rue de la Barillerie	Pairs.	112	18
Cour de Lamoignon.....	"	313	18
Quai de l'Horloge.....	"	186	26
Rue de Jérusalem.....	"	53	37
Quai des Orfèvres.....	"	273	40
Rue Sainte-Anne.....	"	157	83

a. Rue de Jerusalem

Observations

Etat-major des sapeurs pompiers, quai des Orfèvres N°20.
Etat-major de la Garde Municipale, quai de l'Horloge N°46.
Commissariat de Police, cour de Harlay N°21.

Dressé par M. Dupont.

12e ARRONDISSEMENT.

1er QUARTIER.

SAINT-JACQUES.

LIMITES.

Rue du Petit-Pont, nos impairs; rue Saint-Jacques, nos impairs, jusqu'à la rue des Fossés-Saint-Jacques; rue des Fossés-Saint-Jacques, nos impairs; place de l'Estrapade; rue de la Vieille-Estrapade, nos pairs; rue de la Contrescarpe, nos pairs; rue Descartes, nos pairs; rue et impasse Clopin; rue d'Arras, nos pairs; rue Traversine, nos pairs; rue Saint-Nicolas-du-Chardonnet, nos pairs; rue Saint-Victor, nos pairs et impairs; rue de Bièvre, nos pairs et impairs; quai du Mail; rue de la Bucherie, jusqu'à la rue du Petit-Pont.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.	Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.
De la place du Panthéon, point culminant de ce quartier, le sol s'abaisse par une pente rapide qui ne se termine qu'à peu de distance de la Seine; quelques carrières anciennes se trouvent sous le collége des Choiffets et places Sainte-Geneviève et de l'Estrapade. Il existe quelques égouts peu étendus entre les rues de Bièvre et du Fouarre.	*Place du Panthéon*, point culminant..... 32m89

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
1,300m	En terrain.....	340,000m	0m010	14
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau).....	30,000	0 020	1
	TOTALE....	370,000	0 011	15
	Surface d'eau évaporable en totalité.....	30,000	0 010	1

POPULATION.

			Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.	POPULATION DES DEUX SEXES.			
	Habitants à domicile.....	23,905	0 032	703

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

Habitants décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants. On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
872	36	27	Rues.....	44	40	4
			Impasses..	3	1	2
			Places....	4	3	1
			Enclos ...	1	1	"
			Quai.....	1	1	"
			Port.....	1	1	"
			TOTAUX.	54	47	7

La prison militaire de Montaigu est située dans la circonscription de ce quartier, ainsi qu'une caserne de vétérans.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensemnt de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de choléra à la popul. — Nombre de décès sur 1000 habitants
Port aux Tuiles (1).....	"	"	"
Place Saint-Jacques (1).....	"	"	"
Rue Jacinthe (2).....	"	"	"
Rue Saint-Jean de Latran...	"	195	5
Rue du Four-Saint-Hilaire..	"	104	10
Rue Soufflot.....	"	88	11
Rue des Fossés-S.-Jacques ..	Impairs.	162	12
Rue du Mont-Saint-Hilaire ..	"	394	15
Place du Panthéon.....	"	63	17
Rue des Sept-Voyes.....	"	754	21
Rue Descartes.....	2 à 52 et 1 à 15	767	22
Impasse d'Amboise.....	"	43	22
Rue Saint-Jean-de-Beauvais..	"	896	25
Enclos Saint-Jean-de-Latran.	"	456	29
Rue des Noyers.....	"	988	30
Place Cambrai.....	"	234	30
Rue Saint-Jacques	1 à 161	2,157	32
Rue de la Montagne.....	"	2,103	33
Rue Galande.....	"	1,847	33
Rue Saint-Victor	112 à 169	488	35
Rue des Grands-Degrés	"	492	36
Quai des Grands-Degrés.....	"	110	36
Rue des Amandiers.....	"	463	37
Rue de la Bucherie.....	"	585	38
Rue Judas	"	278	39
Rue du Haut-Pavé.....	"	49	40
Rue de l'Hôtel-Colbert	"	299	40
Rue des Anglais.....	"	409	40
Rue Saint-Julien-le-Pauvre..	"	260	42
Rue d'Ecosse.....	"	186	43
Rue Chartière.....	"	304	43
Rue du Petit-Pont.....	"	248	49
Rue des Prêtres-S.-Étienne.	"	60	50
Rue Perdue.....	"	599	50
Rue des Layandières.....	"	313	50
Rue Saint-Étienne-des-Prés.	"	59	50
Rue du Plâtre.....	"	573	51
Rue des Carmes	"	711	53
Rue de Bièvre.....	"	1,287	53
Rue des Trois-Portes.....	"	276	54
Rue des Choffets.....	"	35	58
Rue de la Tournelle.....	7 à 15	80	6[illegible]
Rue S.-Nic.-du-Chardonnet..	Pairs.	206	6[illegible]
Rue du Fouarre	"	282	6[illegible]
Rue Traversine.....	Pairs.	424	11[illegible]
Rue d'Ulm.....	4 à 20	5	20[illegible]
Rue Jean-Hubert.....	"	4	25[illegible]

(1) Un décès. (2) Six décès.

O
Observations.
Commissariat de Police, rue des Fossés S.t Jacques N.o 13.
Cours Normal primaire pour les Instituteurs
rue des Bernardins N.o 4.
a. R. Jacinthe
b. R. Pavée
c. R. Fromentelle
d. R. du Cimetière S.t Benoit
e. Pont aux Doubles
S
N
E
Pl. du Panthéon
Bibl. S.te Geneviève
Rue des Bernardins
SEINE
Q. de l'Archev.
Q. de la Tournelle
Rue d'Arras
R. des Postes
Dressé par Ch. Picquet.
Mètres

12e ARRONDISSEMENT.

2e QUARTIER.

SAINT-MARCEL.

LIMITES.

De la Barrière de la Gare, le mur d'enceinte jusqu'à la barrière de la Santé; rue de la Santé et rue de l'Oursine, nos impairs; rue Mouffetard, nos impairs, jusqu'à la rue de l'Épée de Bois, nos impairs; rue Gracieuse, à droite, jusqu'à la rue du Puits-de-l'Hermite; rue du Puits-de-l'Hermite, nos impairs; bâtiment de l'hospice de la Pitié et rue d'Orléans, à droite; rue du Jardin-des-Plantes, côté droit, jusqu'à la rue de Buffon; rue de Buffon, nos impairs; quai de l'Hôpital et quai de la Gare jusqu'à la barrière de ce nom.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Le sol de ce quartier, qui renferme encore d'assez grands espaces non bâtis est entrecoupé de pentes et de terrains nivelés; la partie occidentale du territoire est traversée par la rivière de Bièvre dont le cours est peu rapide, et dont les eaux sont chargées de toutes les matières hétérogènes qu'y déposent les usines qui sont sur ses bords. Des carrières anciennes de calcaire marin grossier se trouvent sous le sol, près du carrefour des rues Censier et Buffon, et dans l'espace compris entre les rues de Poliveau, de Fer-à-Moulin, des Gobelins, et les barrières d'Ivry et de Fontainebleau.
Il existe des égouts à l'abattoir d'Ivry, à l'hôpital de la Salpêtrière et dans les rues de l'Oursine, Censier et Fer-à-Moulin.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Barrière de Fontainebleau	36m04
Barrière d'Ivry	30 94
Barrière des Deux-Moulins	27 68
Barrière Croullebarbe	18 79
Barrière de l'Oursine	15 92
Cours des Gobelins	14 29
Terrain de la vallée de la Bièvre	8 29

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,600m	En terrain	1,990,000m	0m060	153
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	89,328	0 061	7
	TOTALE	2,079,328	0 060	160
	Surface d'eau évaporable en totalité	178,656	0 061	13

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile	13,001	0 017	65

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
249	19	52	Barrières	4	1	3
			Chemin de ronde.	1	1	
			Rues....	47	28	19
			Ruelle...	1	"	1
			Impasses.	3	1	2
			Boulev..	2	1	1
			Chaussée	1	"	1
			Place ...	1	"	1
			Enclos ..	1	1	
			Cloître..	1	1	
			Passage..	1	"	
			Marché..	1	"	
			Quai....	1	1	
			TOTAUX.	65	35	30

L'hospice de la Vieillesse (femmes) est située dans la circonscription de ce quartier, ainsi qu'une caserne de vétérans.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapport des décédés cholériques à la population — Nombre de décédés sur 1000 habitants
Clos Payen (1)	"	"	
Impasse du Bon-Puits (2)	"	"	
Rue des Deux-Boules (3)	"	"	
Quai de l'Hôpital	"	311	
Rue de Bellièvre	"	108	
Boulevart de l'Hôpital	"	567	1
Rue de l'Oursine	Impairs.	1,047	1
Rue Censier	"	304	1
Rue des Anglaises	"	280	1
Rue Saint-Hippolyte	"	196	1
Rue du Fer-à-Moulin	"	135	1
Rue Croullebarbe	"	174	1
Rue du Banquier	"	127	1
Rue des Marmouzets	"	98	2
Rue Scipion	"	51	2
Rue de Buffon	"	99	2
Rue Mouffetard	111 à 329	3,409	2
Rue de Villejuif	"	45	2
Rue des Trois-Couronnes	"	126	2
Rue du Pont-aux-Biches	"	38	2
Rue des Francs-Bourgeois	"	192	2
Rue Pascal	"	259	2
Rue d'Orléans	"	729	2
Rue d'Austerlitz	"	326	2
Rue des Gobelins	"	349	2
Rue Vieille-Notre-Dame	"	59	2
Rue du Marché-aux-Chevaux	"	217	2
Rue Poliveau	"	453	2
Rue des Fossés-S.-Marcel	"	674	2
Rue du Puits-de-l'Hermite	Impairs.	77	1
Rue Pierre-Assise	"	37	1
Cloître Saint-Marcel	"	17	1
Barrière d'Italie	"	33	1
Rue des Vignes	"	8	1
Chem. de ronde, barr. d'Ivry	"	3	3

(1) Cinq décès. (2) Deux décès. (3) Un décès.

O
S
N
E
Boulevard des Gobelins
Boulevard de l'Hôpital
Rivière de Bièvre
Jardin du Roi
Hôpital de la Salpêtrière
Femmes Infirmes et Aliénées
Abattoir de Villejuif
Marché aux Chevaux
Chantiers
RIVIÈRE SEINE
Pont de Bercy
Pont du Jardin du Roi ou d'Austerlitz
Quai d'Austerlitz ou de l'Hôpital
Pl. de l'Hôpital
Pl. Walhubert
Q. S.t Bernard
B.re de la Gare
B.re d'Ivry
B.re d'Italie
Rue Pascal
Rue des Cordelières
Rue Mouffetard
Rue de la Glacière
Amphithéâtre d'Anatomie
Rue Bruant
Rue Bellièvre
Observations.
Commissariat de Police, rue du Marché aux chevaux N.o 16
Salle d'asyle pour l'enfance, rue S.t Hypolite
Dressé par Ch. Picquet

12e ARRONDISSEMENT.

3e QUARTIER.

JARDIN DES PLANTES.

LIMITES.

Du pont d'Austerlitz, les quais Saint-Bernard et de la Tournelle; la rue des Bernardins, des deux côtés; rue Saint-Nicolas-du-Chardonnet, nos impairs; rue Traversine, nos impairs; rue d'Arras, nos impairs; rue Clopin, nos pairs; rue Descartes, nos impairs; rue Mouffetard, nos impairs; rue de l'Épée-de-Bois, nos pairs; rue Gracieuse, à gauche, jusqu'à la rue du Puits-de-l'Hermite; rue du Puits-de-l'Hermite, nos pairs; bâtiment de l'Hôpital de la Pitié et rue d'Orléans, à gauche; à droite rue du Jardin-des-Plantes, côté gauche, jusqu'à la rue de Buffon; rue de Buffon, à gauche, jusqu'au pont d'Austerlitz.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24m 50c au-dessus du niveau de l'Océan.

A partir de la butte de l'Estrapade, qui forme la limite de ce quartier, le terrain s'abaisse rapidement jusqu'à l'emplacement de l'entrepôt des vins et du Jardin des Plantes et jusqu'aux rues qui avoisinent le quai de la Tournelle. On remarque la butte dite du *Labyrinthe* (Jardin des Plantes), qui est l'ancienne butte des Copeaux élevée par les dépôts d'une voierie. Des carrières de calcaire marin grossier se trouvent sous la rue Saint-Victor et sous la partie occidentale du Jardin des Plantes. Il existe un égout rue de Buffon.

Labyrinthe du Jardin des Plantes	34m29
Pont d'Austerlitz, dessus du pont	12 69
Pont de la Tournelle	8 79
Barrière de la Gare	5 29

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. — Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,200m	En terrain	780,000m	0m024	52
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	195,000	0 133	13
	TOTALE	975,000	0 028	65
	Surface d'eau évaporable en totalité	195,000	0 067	13

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.		Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. — Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile	15 060	0 020	493

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants — On compte décédés	On compte un décédé sur habitants	LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
576	38	26	Barrières	2	"	2
			Rues	30	30	"
			Place	1	"	1
			Cloître	1	1	"
			Marché	1	1	"
			Quais	2	2	"
			Port	1	"	1
			TOTAUX.	38	34	4

Il existe, dans la circonscription de ce quartier, l'hôpital de la Pitié, la prison de Sainte-Pélagie et une caserne de garde municipale rue Mouffetard.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. — Recensement de 1831. — Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de cholérique à la population — Nombre de décès sur 1000 habitants.
Rue Tripperet	"	137	7
Rue de la Clef	19 à 31, 14 à 28	159	10
Rue Mouffetard	1 à 109	1,324	11
Quai de la Tournelle	"	519	11
Rue des Fossés-S.-Bernard	"	812	12
Rue Descartes	17 à 51	285	14
Rue Contrescarpe	"	577	18
Rue Traversine	Impairs.	221	18
Rue de Versailles	"	366	24
Rue Neuve-Saint-Étienne	"	412	27
Rue du Battoir	"	101	29
Rue Neuve-Saint-Médard	"	354	29
Cloître des Bernardins	"	167	30
Rue des Fossés-S.-Victor	"	774	34
Rue des Boulangers	"	900	34
Rue Saint-Victor	1 à 144	2,063	35
Rue d'Arras	"	618	37
Rue Gracieuse	9 à 17 et 12 à 26	208	38
Rue de Poissy	"	93	43
Rue du Bon-Puits	"	338	44
Rue de Pontoise	"	196	46
Rue des Bernardins	"	703	46
Rue du Mûrier	"	479	52
Rue Copeau	"	822	57
Marché aux Veaux	"	99	60
Rue S.-Nic.-du-Chardonnet	Impairs.	261	61
Rue de Seine	"	46	65
Rue du Puits-de-l'Hermite	Pairs.	36	83
Quai Saint-Bernard	"	118	84
Rue de la Tournelle	1 à 15	92	87
Rue Clopin	"	68	88
Rue du Paon	"	267	115
Rue du Jardin-des-Plantes	20 à 26	63	190
Rue de l'Epée-de-Bois	Pairs.	3	333

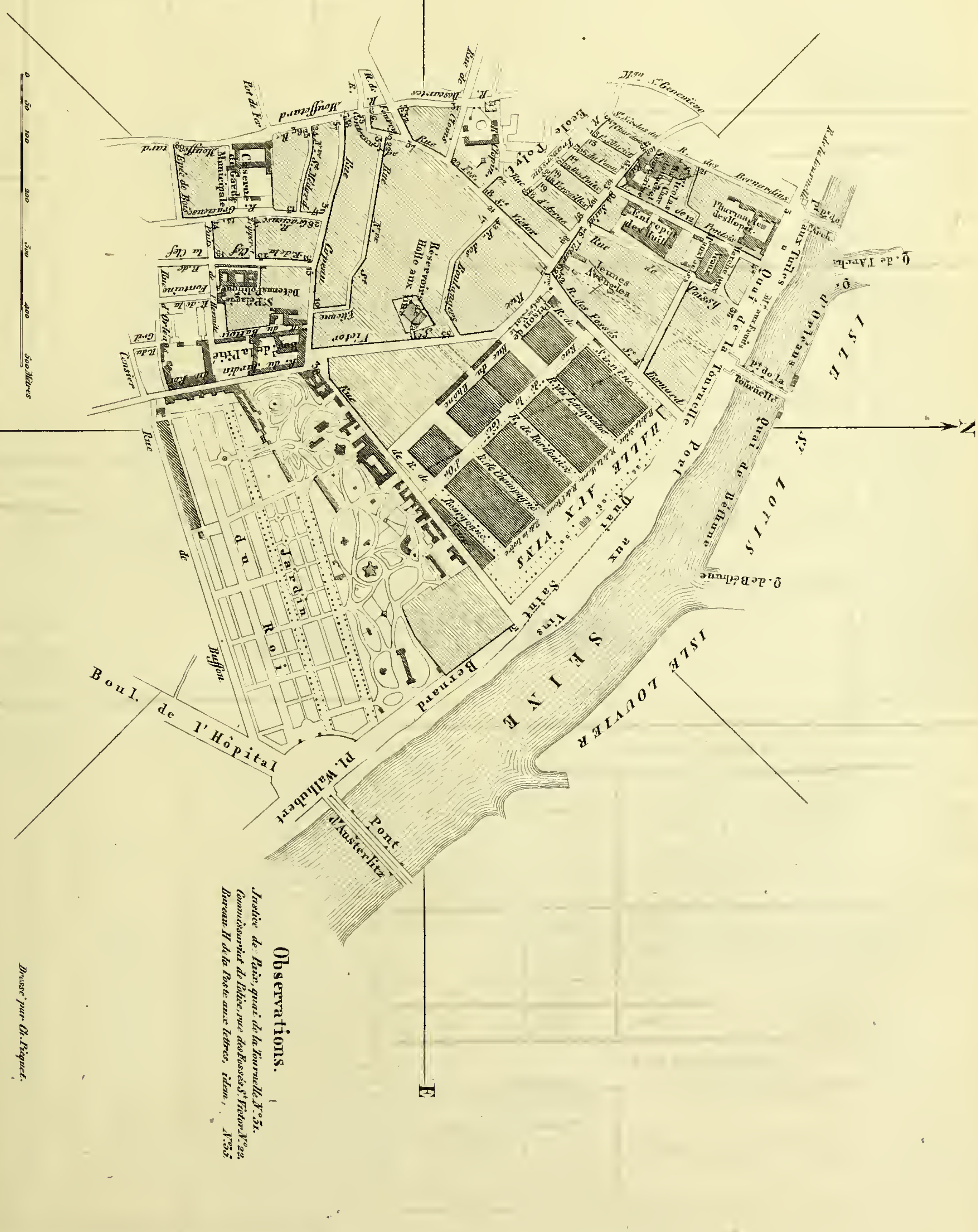
O
E
N
Observations.
Jardin du Roi
HALLE AUX VINS
SEINE
ISLE LOUVIER
ISLE St LOUIS
ISLE
Quai Saint Bernard
Quai de la Tournelle
Quai de Béthune
Q. de Béthune
Q. d'Orléans
Pont d'Austerlitz
Pont de la Tournelle
Boul. de l'Hôpital
Pl. Walhubert
Rue de Buffon
Rue Mouffetard
Rue St Victor
Rue de Seine
Rue des Fossés St Bernard
Rue des Bernardins
Rue de Poissy
Rue des Boulangers
Rue Copeau
Réservoir
Halle aux Veaux
Jeunes Aveugles
Entrepôt des Huiles
Pharmacie des Hôpit.
Caserne de la Garde Municipale
Ste Pélagie
Pitié
Ecole Polyt.
R. de Bourgogne
R. de Champagne
R. de Bordeaux
R. du Languedoc
Rue du Rhône
Rue de la Loire

12e ARRONDISSEMENT.

4e QUARTIER.

OBSERVATOIRE.

LIMITES.

De la barrière de la Santé, les murs d'enceinte, jusqu'à l'hospice de la Maternité; les bâtiments de cet établissement et la rue d'Enfer, des deux côtés, bordant les murs d'enceinte du jardin et les dépendances du palais de la Chambre des Pairs, jusqu'à la rue Saint-Dominique, et comprenant les bâtiments de l'École des Mines; la rue Saint-Dominique, nos impairs; rue Saint-Jacques, nos impairs, à gauche, jusqu'à la rue des Fossés-Saint-Jacques; rue des Fossés Saint-Jacques, nos pairs; place et rue de la Vieille-Estrapade, nos impairs; rue de la Contrescarpe, nos impairs; rue Mouffetard, nos pairs; rue de l'Oursine, nos pairs; rue de la Santé, nos pairs, jusqu'à la barrière de ce nom.

TOPOGRAPHIE.

TERRAIN, sol et égouts.

Hauteurs de différents points, soit du territoire, soit servant de repères de nivellement et rapportés au zéro du pont de la Tournelle tracé à 24 mètres 50 centimètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Le sol de ce quartier, dont les murs d'enceinte sont les limites et le point culminant, après avoir formé le plateau de l'Observatoire, s'abaisse rapidement par les rues Mouffetard et de l'Oursine. Des carrières de calcaire marin grossier ont été ouvertes anciennement sous le sol de la plus grande partie de ce quartier, et notamment vers son extrémité méridionale. Il existe un égout au Val-de-Grâce.

Barrière d'Enfer	36m69
Barrière Saint-Jacques	30 64
Butte de l'Estrapade	35 67
Val-de-Grâce	27 79
Barrière de la Santé	20 79

TERRITOIRE.

Distance entre les centres de Paris et du quartier.	Superficie du quartier.	Développement en mètres carrés.	Rapports de la superficie du quartier à la superficie totale de Paris.	Rapports de la superficie du quartier à la population du quartier. Nombre de mètres carrés pour un habitant.
2,000m	En terrain	1,030,000m	0m031	57
	En eau (limites administratives, milieu du cours d'eau)	"	"	"
	TOTALE	1,030,000	0 031	57
	Surface d'eau évaporable en totalité	"	"	"

POPULATION.

Nota. La population du quartier indiquée ci-contre résulte du recensement fait en 1831.

POPULATION DES DEUX SEXES.	Rapports de la population du quartier à la population totale de Paris.	Rapports de la population du quartier à la superficie du quartier. Nomb. d'habitants pour un hectare.
Habitants à domicile..... 18,223	0 024	177

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

relatifs aux effets du choléra dans le quartier.

HABITANTS décédés cholériques. Nombre des décédés cholériques des deux sexes.	Rapports des décédés cholériques à la population du quartier. Sur 1000 habitants On compte décédés	On compte un décédé sur habitants
291	16	63

LOCALITÉS DU QUARTIER. Désignation des localités.	Nombre total des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
Barrières	4	1	3
Rues....	31	22	9
Impasses.	4	1	3
Boulev..	2	1	1
Carrefour.....	1	"	1
TOTAUX.	42	25	17

Il existe, dans la circonscription de ce quartier, l'hôpital Cochin, l'hôpital du Midi (vénériens), la maison d'accouchement, l'hôpital militaire du Val-de-Grâce et une succursale de cet hôpital, rue des Postes; ainsi que des casernes rue de l'Oursine, rue Neuve-Sainte-Geneviève et place de l'Estrapade.

DÉTAILS CONCERNANT LES LOCALITÉS ATTEINTES.

DÉSIGNATION des localités atteintes.	Indication des numéros compris dans les localités morcelées.	Population des localités. Recensement de 1831. Habitants des deux sexes.	Rapports des décès de cholérique à la population. Nombre de décès sur 1000 habitants.
Boulevart d'Enfer (1).....	"	"	"
Rue des Irlandais (1).....	"	"	"
Rue de l'Estrapade (2).....	"	"	"
Rue du Pot-de-Fer.....	"	321	3
Rue des Fossés-S.-Jacques..	Pairs.	311	6
Rue de la Bourbe.....	"	151	7
Rue du Val-de-Grâce	"	157	7
Rue Vieille de l'Estrapade...	"	258	8
Rue des Bourguignons.....	"	532	8
Rue Saint-Jacques.....	163 à 309 et 204 à 358	4,366	10
Rue de la Santé.....	"	68	15
Rue du Faub.-S.-Jacques....	"	870	16
Rue Saint-Dominique.....	Impairs.	272	16
Rue de l'Arbalette.....	"	443	18
Rue des Charbonniers.....	"	291	18
Rue d'Enfer.....	15 à 19 et 28 à 104	1,005	19
Rue des Postes.....	"	438	19
Rue de l'Est.....	"	79	25
Rue des Lyonnais.....	"	775	33
Impasse des Vignes.....	"	29	35
Rue de l'Oursine.....	Pairs.	1,360	36
Rue Mouffetard.....	16 à 154	1,653	47
Rue Leclerc.....	"	63	48
Barrière d'Enfer.....	"	20	50
Rue Neuve-Sainte-Geneviève	"	220	54

(1) Un décès. (2) Quatre décès.

Observations.
Mairie, rue St Jacques No 262
Etat-major de la légion de la Gde Nale, rue d'Ulm No 20
Bureau de Bienfaisance, Impasse des Feuillantines No 5
Commissariat de Police, rue St Jacques No 286
O
E
Hospice des Enfans Trouvés
Observatoire
Hospice de l'Accouchement
Hôpital Cochin
Val de Grâce
Hôp. Militaire
Sourds Muets
St Jacques du Haut Pas
Caserne d'Infie
Ecole de Pharmacie
Collège Rollin
Boulevard Saint Jacques
Bd du Mont Parnasse
Boul. d'Enfer
Rue d'Enfer
Rue du Faub. St Jacques
Rue de la Santé
Rue Saint Jacques
R. d'Ulm
Mouffetard
Dressé par Ch. Picquet.
0 50 100 200 300 400 500 Mètres

VILLE DE PARIS.

VILLE DE PARIS.

LIMITES.

Les limites de la ville de Paris sont tracées par les boulevarts extérieurs et les murs d'enceinte dont le périmètre est de 26,551 mètres 35 centimètres. Ses murs sont percés de 58 barrières ouvertes et livrent passage au fleuve à son entrée au sud-est, et à sa sortie à l'ouest.

TOPOGRAPHIE.

Terrain. La partie du territoire *intra muros*, située sur la rive droite de la Seine présente, à partir des bords du fleuve, un terrain d'atterrissement qui est terminé au nord par des marnes gypseuses, au nord-est par des formations gypseuses et des calcaires d'eau douce, à l'est et au sud-est par des marnes marines gypseuses et calcaires. On trouve sur la rive gauche, au sud, du terrain d'atterrissement; au sud-ouest et à l'ouest, du calcaire marin grossier et à cérites, et, au nord-ouest, du silex roulé dans du sable argileux et ferrugineux.

Élévation du Terrain. Les points les plus élevés du territoire sont généralement voisins de l'enceinte de la ville; ils atteignent dans quelques localités depuis 30 jusqu'à 43 mètres au-dessus du zéro du pont de la Tournelle; il existe en outre plusieurs buttes intérieures et la montagne Sainte-Geneviève, dont le point culminant est à environ 34 mètres au-dessus du même terme de comparaison; quant aux points les plus bas, dont la situation est parfois rapprochée du fleuve, ils n'ont que 5 à 7 mètres d'élévation au-dessus de ce même zéro. (Voyez le Plan nº 49 *bis*.)

TERRITOIRE.

Arrondissements.	Superficie — En terrain. Mètres carrés.	Superficie — En eau. Limites administratives. Mètres carrés.	Rapport des superficies à la population. Nombre de mètres carrés pour 1 habitant. A domicile. — Terrain.	Eau.
1	5,550,000	266,600	83	3 40
2	2,320,000	"	31	"
3	1,250,000	"	25	"
4	560,000	54,000	12	1 19
5	2,350,000	48,600	35	0 72
6	1,670,000	21,600	21	0 26
7	730,000	20,000	12	0 34
8	6,110,000	145,394	84	2 00
9	840,000	200,494	20	4 78
10	5,300,000	315,000	65	3 86
11	2,090,000	83,000	41	1 64
12	4,140,000	314,328	59	4 47
	32,910,000	1,469,016	43	1 94

POPULATION.

Habitants à domicile seulement. Nombre.	Rapport à la superficie.	En général, y compris les hospices, les prisons et les établissements militaires. Nombre.	Rapport à la superficie.
759,135	Habitants pour 1 hectare de terrain. 230 6	785,862	Habitants par 1 hectare de terrain. 230 9

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES
RELATIFS AUX EFFETS DU CHOLÉRA.

Localités. Désignation des localités.	Nombre des localités.	Nombre des localités atteintes.	Nombre des localités épargnées.
Barrières	58	3	55
Chemins de ronde	22	5	17
Rues	1,292	1,105	187
Ruelles	15	4	11
Impasses	87	41	46
Boulevarts intér.	28	19	9
Allées	3	2	1
Avenues	19	14	5
Chaussées	2	1	1
Places habitées	65	35	30
Esplanades	1	1	"
Carrés	2	"	2
Rotonde	1	1	"
Carrefours	4	2	2
Enclos	6	5	1
Cloîtres	10	10	"
Cours publiques	24	10	14
Galeries	5	3	2
Passages	88	43	45
Marchés habités	12	9	3
Quais	40	33	7
Ports	10	7	3
Abattoirs	5	"	5
Totaux	1,799	1,353	446

DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES.

HABITANTS A DOMICILE.

Nombre des décédés cholériques.	Rapports — Sur 1000 habit. on compte décédés.	On compte 1 décédé sur habitants.
16,572	21 83	45 81

POPULATION EN GÉNÉRAL.

Nombre des décédés cholériques.	Sur 1000 pers. on compte décédés.	On compte 1 décédé sur personnes.
18 402	23 4	42 7

RAPPORTS des décédés cholériques (habitants) dans chaque quartier à la population *à domicile* de ces mêmes quartiers.

Arrondiss^ts	Quartiers.	Décédé sur 100 habit^ts
1	1 Roule	14
	2 Champs-Élysées	7
	3 Place Vendôme	8
	4 Tuileries	9
2	5 Chaussée-d'Antin	8
	6 Palais-Royal	10
	7 Feydeau	9
	8 Faub. Montmartre	10
3	9 Faub. Poissonnière	13
	10 Montmartre	8
	11 Saint-Eustache	12
	12 Mail	10
4	13 Saint-Honoré	14
	14 Louvre	27
	15 Marchés	21
	16 Banque	12
5	17 Faub. Saint-Denis	19
	18 Porte Saint-Martin	14
	19 Bonne-Nouvelle	13
	20 Montorgueil	13
6	21 Porte Saint-Denis	13
	22 S-Martin des Champs	12
	23 Lombards	23
	24 Faub. du Temple	18
7	25 Sainte-Avoie	23
	26 Mont-de-Piété	28
	27 Marché Saint-Jean	29
	28 Arcis	42
8	29 Marais	31
	30 Popincourt	21
	31 Faub. Saint-Antoine	27
	32 Quinze-Vingts	31
9	23 Ile Saint-Louis	31
	34 Hôtel-de-ville	53
	35 Cité	52
	36 Arsenal	41
10	37 Monnaie	21
	38 St-Thomas-d'Aquin	38
	39 Invalides	34
	40 Faub. St-Germain	22
11	41 Luxembourg	28
	42 École de Médecine	25
	43 Sorbonne	29
	44 Palais de Justice	30
12	45 Saint-Jacques	36
	46 Saint-Marcel	19
	47 Jardin des Plantes	38
	48 Observatoire	16

Tableau nº 49.

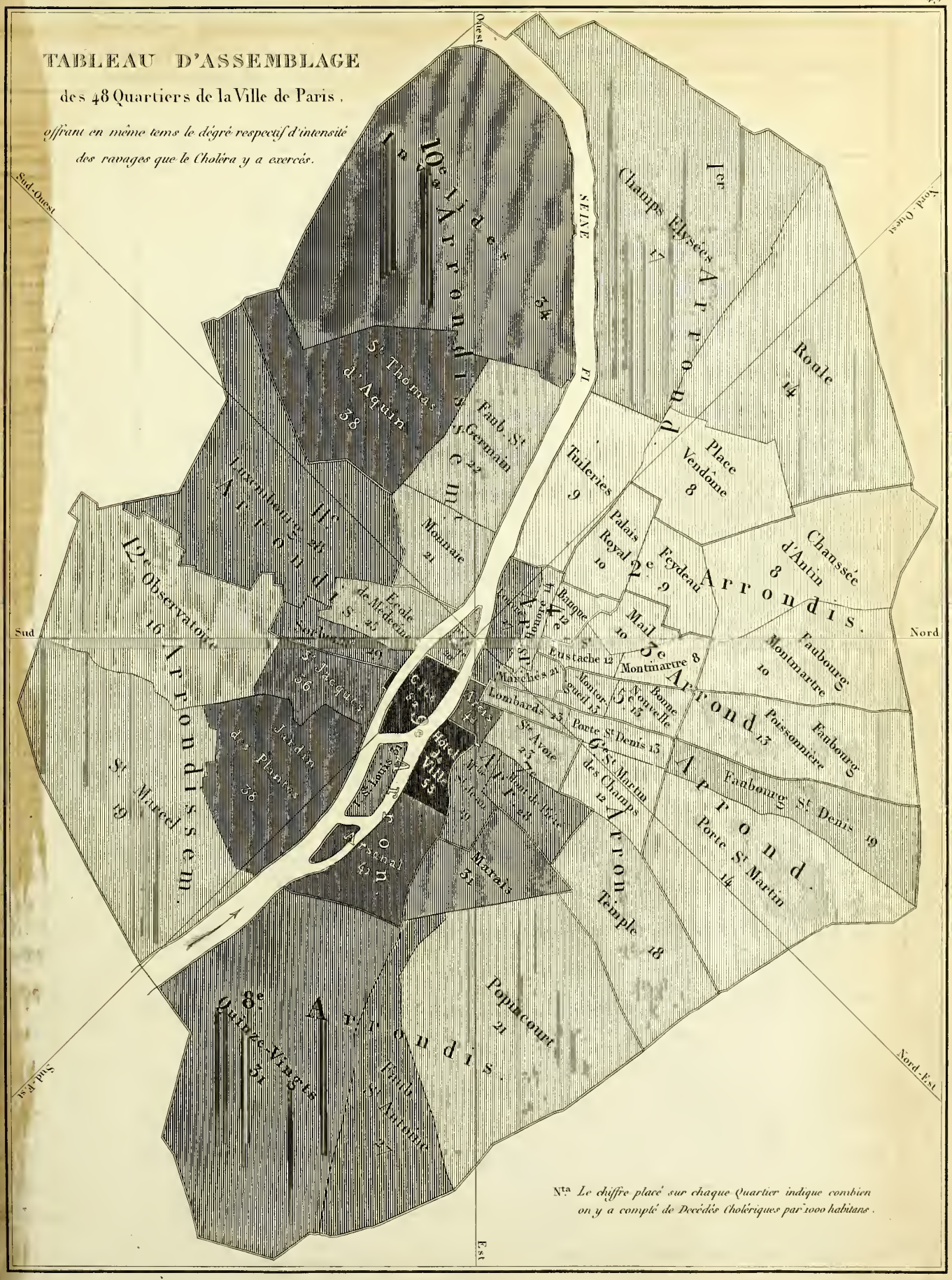
TABLEAU D'ASSEMBLAGE
des 48 Quartiers de la Ville de Paris,
offrant en même tems le dégré respectif d'intensité
des ravages que le Choléra y a exercés.
Ouest
Sud-Ouest
Nord-Ouest
Sud
Nord
Sud-Est
Nord-Est
Est
SEINE
Fl.
10e Arrondissem.
Invalides 34
1er Arrond.
Champs Elysées 17
Roule 14
St Thomas d'Aquin 38
Faub. St Germain 22
Place Vendôme 8
Tuileries 9
Palais Royal 10
2e Arrondis.
Feydeau 9
Chaussée d'Antin 8
Luxembourg 28
11e Arrondis.
Monnaie 21
Ecole de Médecine 25
12e Arrondissem.
Observatoire 16
Sorbonne 29
St Jacques 36
Jardin des Plantes 38
St Marcel 19
Banque 12
Mail 10
3e Arrond.
Montmartre 8
Faubourg Montmartre 10
Eustache 12
Marchés 21
Montorgueil 15
Bonne Nouvelle 15
Lombards 23
Porte St Denis 13
Poissonnière 13
Faubourg
Ste Avoie 23
6e Arron.
St Martin des Champs 12
Faubourg St Denis 19
Arrond.
Porte St Martin 14
Arsenal 42
Marais 31
Temple 18
8e Arrondis.
Quinze-Vingts 31
Faub. St Antoine 27
Popincourt 21
Nta Le chiffre placé sur chaque Quartier indique combien
on y a compté de Decédés Cholériques par 1000 habitans.

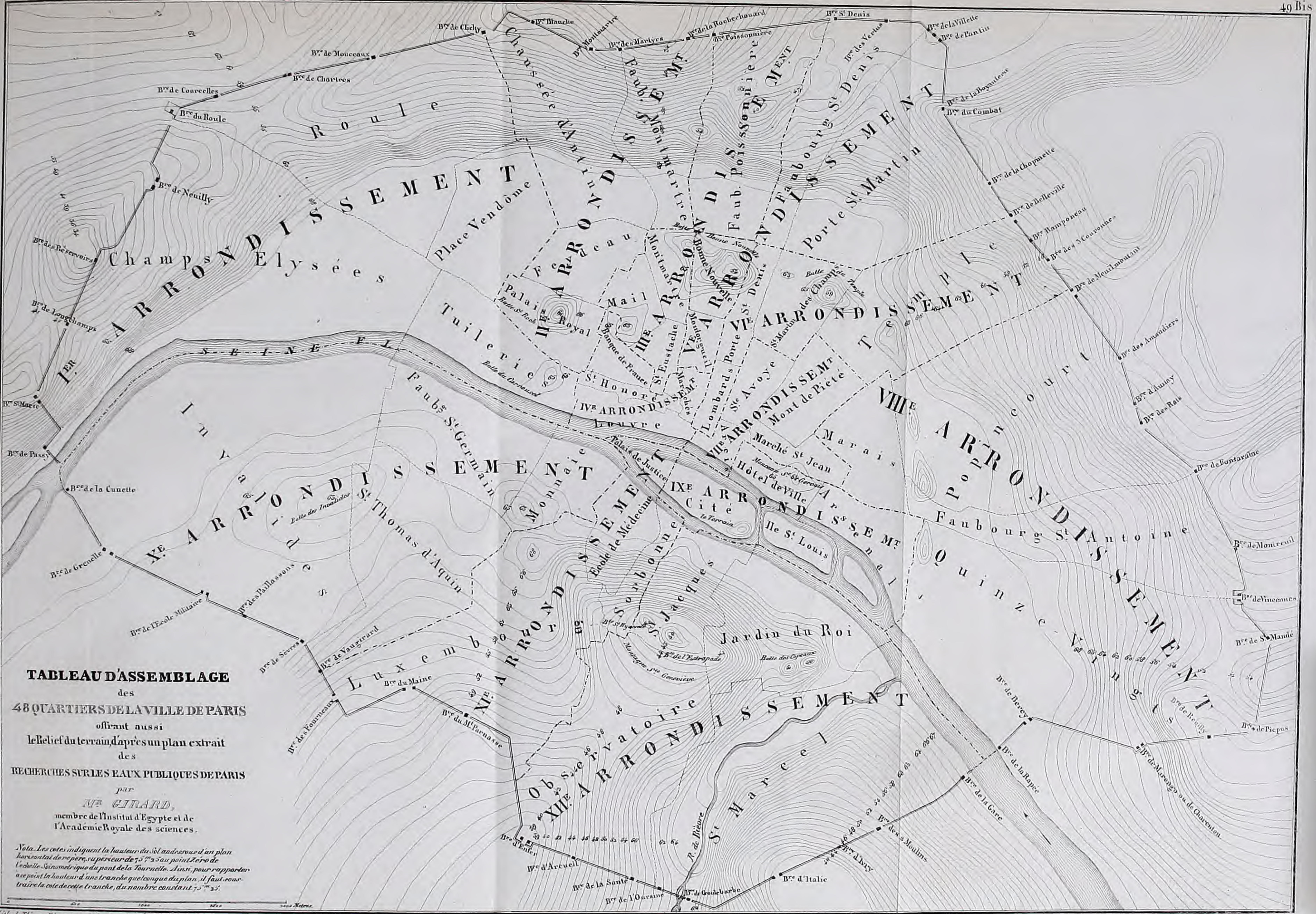

Lith. de Thierry Frères succ. de Engelmann et Cie

TABLEAU

PRÉSENTANT

LA TEMPÉRATURE MOYENNE

DE CHAQUE JOUR DE L'ANNÉE 1832,

COMPARÉE A LA TEMPÉRATURE MOYENNE DE 21 ANNÉES.

Tableau présentant pour Paris la température moyenne de chaque jou
moyenne des jours de chaque mois de l'année calculée sur vingt et une a

TEMPÉRATURE MOYENNE DE 1806 A 1826.

JOURS du mois.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉC
1	+2° 16	3° 78	4° 49	7° 65	11° 93	16° 22	18° 37	19° 51	17° 46	14° 17	9° 03	
2	1 49	3 65	5 84	8 38	13 01	16 41	17 90	19 25	17 83	13 21	9 09	
3	1 52	4 55	6 95	8 11	14 26	16 08	17 44	19 12	17 48	13 74	8 69	
4	2 21	4 15	6 43	8 14	14 05	16 36	17 54	18 66	17 15	13 97	7 26	
5	2 42	4 05	5 52	8 25	14 29	15 98	17 77	18 78	16 94	13 38	6 92	
6	2 25	5 52	4 84	9 25	13 96	15 54	17 71	18 17	16 75	13 30	8 18	
7	1 73	5 23	5 74	9 62	14 67	16 25	17 84	18 37	16 39	13 44	7 69	
8	1 90	4 82	6 03	9 54	14 49	17 00	17 86	18 55	15 91	13 41	8 06	
9	1 77	5 00	5 83	9 69	13 94	16 24	18 35	17 85	16 20	13 21	7 67	
10	1 71	5 48	5 11	9 93	13 80	16 43	18 40	17 69	16 19	12 15	7 50	
11	2 43	5 09	4 83	9 72	14 20	16 52	19 49	18 48	16 14	12 22	7 19	
12	1 63	5 17	5 78	9 31	14 88	16 43	18 69	18 25	15 59	12 21	6 91	
13	1 47	4 70	5 69	9 29	13 69	16 73	19 36	18 28	15 94	11 57	6 93	
14	1 07	4 18	5 82	9 76	13 79	17 78	19 57	18 36	15 91	11 35	6 74	
15	1 74	4 60	5 46	9 52	13 80	17 65	18 96	17 70	16 38	11 27	6 85	
16	1 15	4 86	5 98	9 49	14 03	16 35	19 22	18 65	16 09	11 43	7 16	
17	1 62	4 75	6 09	9 01	15 35	16 17	18 99	18 39	16 19	10 74	6 75	
18	1 77	4 63	6 03	9 00	15 51	15 51	18 73	18 52	16 32	10 77	7 18	
19	2 12	5 13	5 91	8 74	15 42	16 40	19 30	18 86	15 48	11 31	6 79	
20	2 08	4 39	7 51	9 98	15 66	16 50	19 09	18 49	14 79	10 47	6 37	
21	1 49	4 75	7 73	11 08	14 97	15 99	18 52	18 47	14 83	10 19	6 07	
22	1 28	5 73	7 64	10 76	14 42	16 09	18 44	18 19	14 75	10 31	5 24	
23	1 44	5 32	6 64	11 23	14 43	16 25	18 41	18 45	14 55	10 54	5 35	
24	1 88	4 92	7 99	11 48	14 98	16 18	18 45	18 65	15 37	10 46	5 43	
25	2 25	5 07	7 12	10 98	15 59	17 10	19 32	19 05	15 35	9 53	5 36	
26	2 45	4 63	7 17	11 08	15 67	18 04	19 30	18 82	14 63	8 81	5 82	
27	3 25	4 81	7 78	11 15	15 30	17 71	18 57	18 26	14 43	8 91	5 64	
28	3 39	5 32	7 64	11 40	15 29	17 35	18 02	17 83	13 83	8 46	4 77	
29	3 02	3 64	8 29	11 64	15 21	17 81	18 57	18 02	13 96	9 15	5 35	
30	3 39	//	8 83	11 78	14 97	18 15	19 26	18 33	13 88	9 13	5 54	
31	3 55	//	8 17	//	15 58	//	19 51	17 84	//	8 96	//	
Moyenne	2 053	4 751	6 480	9 832	14 553	16 974	18 611	18 444	15 757	11 347	6 784	

TEMPÉRATURE en ayant é
De 1806 à 1
10° 814

Tableau n° 50.

ée 1832, exprimée en degrés centigrades et comparée à la température servations constatées à l'Observatoire royal. (1806 à 1826 inclusivement.)

TEMPÉRATURE MOYENNE EN 1832.

R.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	JOURS du mois.
60	6° 90	2° 62	8° 22	12° 88	17° 05	18° 90	26° 00	18° 70	19° 40	13° 30	12° 50	1
70	8 30	0 79	11 90	12 10	15 55	17 03	25 20	18 70	19 20	14 40	11 90	2
40	4 70	0 95	15 54	15 00	12 58	19 18	23 60	18 20	17 00	13 00	7 30	3
50	6 20	1 44	17 12	13 60	16 63	24 65	21 80	17 10	17 40	10 10	6 40	4
00	8 60	5 80	15 65	14 47	15 15	19 72	24 50	17 70	16 90	5 40	5 10	5
40	4 90	5 20	11 10	20 41	16 80	23 85	20 90	19 50	14 40	4 30	4 90	6
70	6 90	7 60	10 00	23 20	17 00	20 55	22 20	20 00	16 10	2 60	0 80	7
50	2 50	5 00	9 70	18 40	16 50	22 90	24 00	18 90	13 30	1 90	—0 80	8
70	2 40	3 90	11 95	10 67	17 50	23 50	27 70	17 40	11 60	4 30	+2 10	9
20	5 80	3 85	9 60	8 05	18 55	27 70	25 80	18 60	14 40	6 70	4 40	10
70	3 40	3 58	8 10	10 02	22 40	24 82	27 10	16 90	18 30	9 50	5 50	11
30	2 80	2 90	7 97	7 65	21 00	26 00	24 80	16 70	16 70	6 80	2 90	12
30	4 10	6 09	11 37	8 67	21 15	27 91	29 00	16 90	14 70	4 50	0 40	13
10	2 50	6 67	11 35	9 95	17 80	29 22	24 90	16 40	12 60	5 60	0 90	14
30	0 80	4 87	9 25	12 00	18 75	21 24	24 70	14 90	11 40	7 20	5 10	15
10	—0 20	5 78	13 48	10 57	18 50	20 75	23 50	16 50	12 00	7 40	1 80	16
30	+0 40	9 20	13 50	8 35	19 10	23 33	22 20	18 20	12 70	5 20	9 90	17
30	0 90	6 80	13 00	10 38	20 80	19 99	24 10	17 20	10 50	5 80	6 90	18
06	2 70	7 97	10 35	13 75	25 00	17 50	20 10	13 90	12 10	5 80	4 70	19
00	3 90	7 65	11 73	17 02	23 35	16 90	22 90	13 90	11 00	6 30	3 00	20
00	3 40	7 75	11 50	18 25	22 50	16 30	24 00	16 10	9 70	8 70	2 40	21
10	4 90	10 80	11 95	16 75	17 25	18 00	23 00	16 70	9 20	9 20	8 10	22
10	4 90	11 45	14 95	17 05	21 45	16 90	21 90	16 10	10 10	8 30	8 80	23
00	4 10	6 10	16 67	15 12	17 65	17 54	20 90	18 70	6 40	6 30	6 60	24
00	6 30	4 13	10 05	17 40	17 65	20 15	21 20	18 60	4 90	6 90	6 10	25
00	5 30	7 75	9 97	17 90	16 40	18 40	15 80	18 60	4 40	7 30	3 70	26
70	7 10	8 78	8 92	15 00	17 75	16 50	17 90	18 40	6 20	5 30	3 20	27
40	6 20	7 00	10 72	15 45	18 82	18 12	15 90	19 40	8 10	7 30	2 40	28
30	1 80	7 00	12 97	19 65	21 42	17 90	17 60	19 90	8 40	8 10	2 40	29
90	//	7 25	12 95	20 70	18 75	17 80	16 80	19 60	11 30	8 20	2 10	30
90	//	9 30	//	15 13	//	20 30	19 80	//	11 70	//	4 30	31
50	3 40	5 60	10 70	13 20	17 30	19 50	20 80	15 50	11 30	6 70	4 30	1832

UILE,
ée bissextiles.

De l'année 1832.

10° 838

TABLEAU n° 51.

MOIS.	JOURS de							DIRECTION DU VENT.								PLUIE TOMBÉE	
	couvert.	pluie.	gelée.	brouillards.	neige.	grêle et grésil.	tonnerre.	Nord-ouest.	Nord.	Nord-est.	Est.	Sud-est.	Sud.	Sud-ouest.	Ouest.	sur l'Observatoire. (1)	dans la cour de l'Observatoire.
																millim.	millim.
Janvier	21	11	15	25	3	1	//	3	5	4	2	2	6	5	4	33 35	38 70
Février	20	11	12	25	2	1	//	3	3	3	2	3	7	6	6	31 99	38 43
Mars	15	11	8	19	3	2	//	3	5	5	1	2	4	5	6	32 42	44 54
Avril	12	11	4	14	1	1	1	3	5	5	2	2	5	4	4	32 30	37 78
Mai	12	13	//	7	//	1	3	2	4	3	3	2	5	6	6	48 89	64 82
Juin	12	12	//	4	//	1	3	3	5	4	2	1	3	5	7	47 87	54 59
Juillet	12	12	//	4	//	//	3	3	4	2	1	1	4	6	8	38 55	40 79
Août	10	12	//	7	//	//	2	3	3	2	2	1	3	7	8	42 50	43 97
Septembre	11	11	//	12	//	//	1	3	4	3	2	2	5	6	5	43 60	55 55
Octobre	16	13	1	18	//	//	1	2	3	2	2	3	8	6	5	45 63	53 91
Novembre	20	13	7	23	1	1	//	4	2	3	2	2	6	6	6	44 06	46 87
Décembre	23	12	11	22	2	1	//	2	2	4	2	2	7	5	5	41 25	44 78
MOYENNES annuelles	184	142	58	180	12	9	14	34	45	40	23	23	63	67	70	482 41	564 72
PENDANT L'ANNÉE 1832.																	
Janvier	25	9	21	31	//	//	//	2	7	3	3	4	4	6	2	35 50	38 70
Février	12	8	15	29	//	//	//	1	9	5	6	1	4	//	3	8 12	10 60
Mars	13	10	8	30	//	5	1	1	8	4	//	//	7	6	5	32 20	40 20
Avril	7	11	//	16	//	2	1	1	7	7	2	5	3	1	4	28 50	31 10
Mai	11	13	//	5	//	3	5	4	7	2	2	//	10	2	4	50 50	54 28
Juin	16	16	//	4	//	//	5	5	4	1	//	2	5	8	5	79 00	88 80
Juillet	2	2	//	4	//	//	2	8	8	4	//	2	2	4	3	1 60	1 80
Août	9	16	//	7	//	//	2	3	1	3	//	//	6	9	9	38 80	42 40
Septembre	6	8	//	14	//	//	1	4	1	8	3	1	3	6	4	21 22	24 00
Octobre	12	16	//	24	//	//	1	5	2	4	4	//	6	6	4	44 95	53 20
Novembre	13	14	2	28	1	//	//	//	3	//	8	3	8	3	5	68 30	86 30
Décembre	22	12	6	26	1	//	//	3	2	5	//	4	8	3	6	41 50	54 20
TOTAUX	148	235	52	218	2	10	18	37	59	46	28	22	66	54	54	450 19	523 58

(1) L'udomètre de la terrasse est plus élevé que celui de la cour de 28 mètres.

Tableau des principaux cours d'eaux compris dans le département de la Seine, et évaluation de la superficie évaporable qu'ils présentent.

DÉSIGNATION des		DÉVELOPPEMENT évalué en	LARGEUR moyenne évaluée en	ÉVALUATION DE LA SUPERFICIE DES COURS D'EAUX répartie conformément à la division administrative du territoire.			SUPERFICIE TOTALE		OBSERVATION.
CLASSES de cours d'eaux.	COURS D'EAUX.	Mètr. courants.	Mètr. cour.	Arrondissement de Sceaux. Mètres carrés.	Arrondissement de Saint-Denis. Mètres carrés.	Ville de Paris. Mètres carrés.	des COURS D'EAUX dans le département. Mètres carrés.	de CHAQUE CLASSE de cours d'eaux. Mètres carrés.	
Rivières navigables.	Seine.. *extra muros*.....	51,926 00	188	2,259,206	7,489,694	1,318,700	11,067,600	13,013,683	Il existe encore quelques cours d'eaux, mais trop minimes pour fixer l'attention.
	Seine.. *intra muros*.....	7,558 80	140						
		59,484 80							
	Marne.....	22,675 00	85	1,946,083	//	//	1,946,083		
	Canal Saint-Maur.....	1,054 00	18						
		23,729 00							
Canaux navigables.	Canal de l'Ourcq.....	10,800 00	14	//	154,100	//	154,100	441,794	
	—— Saint-Denis.....	6,740 00	23	//	151,106	//	151,106		
	—— Saint-Martin.....	4,400 00	31	//	//	136,588	136,588		
		21,940 00							
Cours d'eaux non navigables.	Bièvre.. *extra muros*.....	13,700 00	4 50	60,415	//	13,728	74,143	189,620	
	Bièvre.. *intra muros*.....	4,859 00	2 835						
		18,559 00							
	Ruisseau du Croult.....	4,200 00	4 5	//	19,320	//	19,320		
	—— du Rouillon.....	11,800 00	4 0	//	44,216	//	44,216		
	—— de la Vieille-Mer...	6,150 00	2 5	//	16,620	//	16,620		
	—— de la Molette.....	5,200 00	2 4	//	12,480	//	12,480		
	Ru de Monfort.....	9,100 00	2 5	//	22,841	//	22,841		
		36,450 00							
	Totaux.....	//	//	4,265,704	7,910,377	1,469,016	13,645,097	13,645,097	

ANNÉE 1852. — *HAUTEUR de l'eau dans le lit de la Seine, mesurée chaque jour au-dessus du zéro de l'échelle du pont de la Tournelle.*

JOURS DU MOIS.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOÛT.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.
	mèt. cent.	mèt. cent.	mèt. cent.	mèt. cent.	mèt. cent.	mèt. cent.	mèt. cent.	mèt. cent.	mèt. cent.	mèt. cent.	mèt. cent.	mèt. cent.
1	1 50	1 90	1 00	1 04	0 40	0 65	0 60	0 05	Au-dessous 3	Au-dessus 6	0 10	0 67
2	1 45	1 80	1 00	0 96	0 50	0 72	0 65	0 06	//	0 10	0 11	0 78
3	1 40	1 75	0 95	0 95	0 55	0 65	0 55	0 12	Au-dessus 5	0 10	0 12	0 96
4	1 38	1 80	0 98	0 94	0 60	0 58	0 58	0 08	0 02	0 12	0 18	1 10
5	1 28	1 78	0 95	0 80	0 60	1 10	0 52	0 05	0 02	0 15	0 25	1 40
6	1 30	1 74	0 90	0 82	0 62	1 60	0 42	0 02	0 05	0 12	0 30	1 45
7	1 20	1 70	0 88	0 78	0 60	1 90	0 43	//	0 04	0 10	0 34	1 52
8	1 18	1 60	1 00	0 75	0 58	1 88	0 40	//	0 06	0 10	0 25	1 55
9	1 20	1 50	1 05	0 70	0 56	1 80	0 38	0 02	0 04	0 20	0 22	1 58
10	1 35	1 50	1 00	0 68	0 66	1 60	0 31	0 02	//	0 19	0 40	1 53
11	1 55	1 45	0 99	0 65	0 65	1 50	0 38	//	//	0 15	0 30	1 42
12	2 08	1 50	0 98	0 63	0 63	1 55	0 30	//	//	0 11	0 52	1 32
13	2 50	1 55	0 98	0 60	0 62	1 80	0 30	0 02	Au-dessous 1	0 10	0 55	1 22
14	2 87	1 45	0 90	0 58	0 60	1 75	0 30	0 02	*Idem* 2	0 12	0 45	1 14
15	2 88	1 40	0 86	0 56	0 60	1 70	0 27	0 02	*Idem* 4	0 11	0 48	1 15
16	2 90	1 35	0 82	0 55	0 58	1 55	0 21	0 01	*Idem* 3	0 09	0 50	1 02
17	2 75	1 28	0 90	0 50	0 65	1 45	0 20	0 02	*Idem* 1	0 09	0 60	1 12
18	2 30	1 25	1 00	0 48	0 70	1 35	0 24	0 02	*Idem* 0	0 16	0 50	1 00
19	2 30	1 20	1 02	0 45	0 70	1 15	0 18	0 02	*Idem* 2	0 13	0 52	1 10
20	2 25	1 18	1 10	0 50	0 68	1 00	0 13	0 02	*Idem* 4	0 10	0 48	1 12
21	2 30	1 16	1 11	0 55	0 65	0 85	0 20	//	Au-dessus 1	0 13	0 48	1 11
22	2 05	1 15	1 10	0 50	0 68	1 00	0 11	//	Au-dessous 2	0 10	0 39	1 20
23	2 00	1 12	1 25	0 43	0 80	1 05	0 10	Au-dessous 1	*Idem* ... 5	0 08	0 40	1 17
24	1 75	1 12	1 28	0 40	0 78	0 98	0 16	*Idem* 3	*Idem* ... 9	0 10	0 30	1 22
25	1 75	1 08	1 40	0 35	0 75	0 90	0 10	*Idem* 2	*Idem* ... 9	0 08	0 29	1 22
26	1 70	1 05	1 55	0 32	0 72	0 80	0 08	//	*Idem* ... 10	//	0 25	1 30
27	1 75	1 02	1 40	0 30	0 70	0 78	0 10	//	*Idem* ... 12	//	0 25	1 41
28	1 70	1 00	1 32	0 30	0 68	0 75	0 15	//	*Idem* ... 8	//	0 37	1 40
29	1 75	//	1 30	0 36	0 66	0 70	0 09	0 08	*Idem* ... 10	//	0 39	1 55
30	1 80	//	1 28	0 38	0 62	0 63	0 09	Au-dessous 3	*Idem* ... 12	0 04	0 45	1 60
31	1 60	//	1 17	//	0 60	//	0 10	0 03	//	0 04	//	1 65

Nota. A 5 mètres au-dessus du zéro de l'échelle du pont de la Tournelle, les eaux interceptent totalement la circulation sur le port au Blé, etc.

TABLEAU

PRÉSENTANT

LA POPULATION GÉNÉRALE DE PARIS,

D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1831.

TABLEAU présentant la population générale de Paris, d'après le recensement de 18
habitants de Paris, observ

DÉSIGNATION des arrondissements municipaux.	NOMBRE DES PERSONNES RECENSÉES — HORS DE LEUR DOMICILE. — Dans les hôpitaux civils. — Sexe masculin.	Dans les hôpitaux civils. — Sexe féminin.	Dans les hôpitaux civils. — Des deux sexes.	Dans les hospices civils (1). — Sexe masculin.	Dans les hospices civils (1). — Sexe féminin.	Dans les hospices civils (1). — Des deux sexes.	Dans les prisons civiles. — Sexe masculin.	Dans les prisons civiles. — Sexe féminin.	Dans les prisons civiles. — Des deux sexes.	Dans les établissements militaires. — Sexe masculin.	TOTAL général de la population recensée hors du domicile.	A LEUR DOMICILE. — Des deux sexes.	A LEUR DOMICILE. — Sexe masculin.	A LEUR DOMICILE. — Sexe féminin.
1er.....	151	121	272	102	97	199	//	//	//	2,292	2,763	66,322	30,984	35
2e.....	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	74,773	35,085	39
3e.....	//	//	//	//	//	//	44	986	1,030	1,231	2,261	48,803	23,595	25
4e.....	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	44,734	22,616	22
5e.....	669	418	1,087	498	26	524	//	//	//	371	1,982	66,145	31,699	34
6e.....	//	//	//	//	//	//	252	16	268	575	843	80,543	39,235	41
7e.....	//	//	//	//	//	//	819	2	821	168	989	58,594	29,359	29
8e.....	154	146	300	257	168	425	//	//	//	1,565	2,290	72,075	35,203	36
9e.....	619	515	1,134	//	//	//	//	//	//	2,018	3,152	41,427	20,526	20
10e.....	344	314	658	289	1,071	1,360	//	//	//	4,966	6,984	81,109	39,384	41
11e.....	//	//	//	//	//	//	42	37	79	1,760	1,839	50,148	24,255	25
12e.....	697	1,214	1,911	231	5,533	5,764	453	14	467	630	8,772	69,314	34,470	34
TOTAUX...	2,634	2,728	5,362	1,377	6,895	8,272	1,610	1,055	2,665	15,576	31,875	753,987	366,411	387
	TOTAL GÉNÉRAL DE LA POPULATION RECENSÉE, soit *à domicile*, soit *hors du domicile*.										785,862		Partie de la populat des hôpitaux ci appartenan aux arrondisser ruraux. TOTAUX..	

TABLEAU n° 54.

partie de cette population à laquelle doivent être rapportés les décès de cholériques
cile et aux hôpitaux civils.

ULATION RECENSÉE NS LES HÔPITAUX CIVILS, *s 3 1res col. du présent tableau*), distribuée les divers arrondissements, proportionnellement ux nombres de malades qu'ils fournissent ces établissements (2).			PARTIE DE LA POPULATION A LAQUELLE DOIVENT ÊTRE RAPPORTÉS les décès de cholériques. Nombres totaux des habitants de chaque arrondissement de Paris, formés par la réunion des personnes recensées à domicile et de celles qui peuplaient les hôpitaux civils lors du recensement, distribuées ainsi que l'indiquent les trois colonnes précédentes.			OBSERVATIONS.
Sexe		Des	Sexe		Des	
in.	féminin.	deux sexes.	masculin.	féminin.	deux sexes.	
6	89	175	31,070	35,427	66,497	
4	160	314	35,239	39,848	75,087	
2	136	268	23,727	25,344	49,071	
5	212	417	22,821	223,30	45,151	
7	205	402	31,896	34,651	66,547	
3	251	494	39,478	41,559	81,037	
2	178	350	29,531	29,413	58,944	
1	333	654	35,524	37,205	72,729	
0	238	468	20,756	21,139	41,895	
2	189	371	39,566	41,914	81,480	
7	183	360	24,432	26,076	50,508	
0	445	875	34,900	35,289	70,189	
2,5	2,619	5,148	368,940	390,195	759,135	
1	109	214	105	109	214	
2,6	2,728	5,362	369,045	390,304	759,349	

(1) On remarquera que la population de l'hospice de la Vieillesse, hommes (Bicêtre), ne se trouve pas comprise dans ce tableau, attendu que l'établissement est situé *extra muros*, commune de Gentilly : il en est de même de la population de l'hospice de la Rochefoucault, situé à Montrouge.

(2) La distribution des personnes qui composaient la population des hôpitaux civils, au moment du recensement, a été faite entre les arrondissements dans les proportions suivantes, données par un recensement nominatif effectué en 1817 ;

SAVOIR :

0 04	Appartenant aux arrondissements ruraux.		
0 96	Appartenant à la population de Paris, et à répartir dans les 12 arrondissements municipaux de cette ville, dans les proportions suivantes :		
		Arrondissements.	Sur 1,000 malades.
		1er.....	34
		2e.....	61
		3e.....	52
		4e.....	81
		5e.....	78
		6e.....	96
		7e.....	68
		8e.....	127
		9e.....	91
		10e.....	72
		11e.....	70
		12e.....	170
1 00		TOTAUX....	1,000

les mois suivants.

DÉSIGNATION des arrondissements.	MARS.			AVRIL.			MAI.			JUIN.			JUILLET.			AOÛT.			SEPTEMBRE.			TOTAL GÉNÉRAL.		
	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.
	masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.	
1er.....	//	1	1	194	217	411	6	12	18	5	13	18	47	52	99	16	22	38	10	5	15	278	322	600
2e.....	//	//	//	160	163	323	17	13	30	7	9	16	47	61	108	22	21	43	9	6	15	262	273	535
3e.....	//	//	//	105	116	221	12	13	25	12	10	22	52	40	92	9	22	31	7	5	12	197	206	403
4e.....	1	1	2	164	180	344	3	16	19	11	11	22	43	55	98	12	18	30	5	8	13	239	289	528
5e.....	//	//	//	166	196	362	7	23	30	18	10	28	64	70	134	20	26	46	12	7	19	287	332	619
6e.....	3	//	3	254	284	538	6	14	20	14	13	27	84	86	170	23	19	42	7	10	17	391	426	817
7e.....	5	4	9	382	427	809	17	17	34	6	22	28	109	112	221	34	44	78	12	10	22	565	636	1,201
8e.....	1	2	3	413	464	877	23	32	55	16	19	35	105	134	239	40	42	82	5	10	15	603	703	1,306
9e.....	3	4	7	449	530	979	8	23	31	11	12	23	70	73	143	29	20	49	4	3	7	574	665	1,239
10e.....	3	6	9	501	665	1,166	20	30	50	39	78	117	100	135	235	30	40	70	19	19	38	712	973	1,685
11e.....	//	2	2	299	386	685	17	30	47	35	50	85	60	75	135	28	32	60	12	15	27	451	590	1,041
12e.....	2	2	4	368	379	747	39	42	81	54	71	125	60	86	146	33	41	74	8	9	17	564	630	1,194
TOTAUX...	18	22	40	3,455	4,007	7,462	175	265	440	228	318	546	841	979	1,820	296	347	643	110	107	217	5,123	6,045	11,168

C. TABLEAU n° 55.

les hôpitaux civils ou ils ont été transportés, pendant les mois suivants.

les hôpitaux civils *où ils ont été transportés, pendant les mois suivants.*

TABLEAU n° 56.

DÉSIGNATION des arrondissements.	MARS.			AVRIL.			MAI.			JUIN.			JUILLET.			AOÛT.			SEPTEMBRE.			TOTAL GÉNÉRAL.		
	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.	SEXE		Des deux sexes.
	masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.	
1er.....	2	1	3	272	280	552	11	16	27	10	18	28	60	72	132	27	24	51	13	6	19	395	417	812
2e.....	//	//	//	219	210	429	21	19	40	7	15	22	70	73	143	26	26	52	10	9	19	353	352	705
3e.....	//	//	//	149	166	315	14	18	32	17	15	32	59	54	113	13	26	39	7	9	16	259	288	547
4e.....	1	1	2	273	286	559	11	31	42	18	20	38	60	67	127	19	23	42	8	15	23	390	443	833
5e.....	//	//	//	327	313	640	12	30	42	28	11	39	92	88	180	26	37	63	17	11	28	502	490	992
6e.....	3	//	3	464	434	898	24	32	56	21	20	41	108	117	225	32	27	59	13	12	25	665	642	1,307
7e.....	5	4	9	612	30	1,242	23	24	47	11	27	38	131	134	265	42	51	93	19	14	33	843	884	1,727
8e.....	3	3	6	702	708	1,410	41	40	81	24	24	48	142	169	311	67	49	116	12	12	24	991	1,005	1,996
9e.....	32	10	42	729	763	1,492	15	34	49	16	18	34	112	98	210	50	30	80	9	6	15	963	959	1,922
10e.....	4	8	12	745	977	1,722	32	46	78	57	96	153	121	158	279	39	53	92	25	25	50	1,023	1,363	2,386
11e.....	//	2	2	423	510	933	24	32	56	41	56	97	76	89	165	34	40	74	13	17	30	611	746	1,357
12e.....	5	2	7	706	676	1,382	55	63	118	72	90	162	89	113	202	40	52	92	13	12	25	980	1,008	1,988
TOTAUX...	55	31	86	5,621	5,953	11,574	283	385	668	322	410	732	1,120	1,232	2,352	415	438	853	159	148	307	7,975	8,597	16,572

ANNÉE 1832. TABLEAU présentant par sexe et par arrondisse...

habitants de Paris, *décédés depuis l'invasion de la maladie jusqu'à la fin de septembre.*

NUMÉROS D'ORDRE suivant les nombres respectifs de décès rapportés à la population.	DÉSIGNATION des arrondissements municipaux.	NOMBRE DES CHOLÉRIQUES HABITANTS DE PARIS décédés à domicile ou dans les hôpitaux civils, depuis l'invasion jusqu'à la fin de septembre.			RAPPORTS DES DÉCÈS DE CHOLÉRIQUES À LA POPULATION établie par le recensement de 1831 (1). On compte dans chaque arrondissement. Sur 1000 habitants. Décédés.				OBSERVATIONS.
		Sexe		Des deux sexes.	Sexe		Des deux sexes.	Un décédé sur habitants.	
		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.			
10	I	395	417	812	12,71	11,74	12,21	82	(1) Dans la population (759,135) à laquelle ont été rapportés les nombres ci-contre ne se trouvent pas comprises les personnes recensées dans les hospices civils, dans les prisons civiles et dans les établissements militaires.
12	II	353	352	705	10,02	8,83	9,39	107	
11	III	259	288	547	10,91	11,36	11,14	90	
7	IV	390	443	833	17,09	19,84	18,44	54	
9	V	502	490	992	15,74	14,14	14,90	67	
8	VI	665	642	1,307	16,84	15,45	16,12	62	
3	VII	843	884	1,727	28,55	30,05	29,29	34	
5	VIII	991	1,005	1,996	27,90	27,01	27,44	36	
1	IX	963	959	1,922	46,40	45,37	45,87	22	
2	X	1,023	1,363	2,386	25,35	32,76	29,20	34	
6	XI	611	746	1,357	25,01	28,61	26,86	37	
4	XII	980	1,008	1,988	28,08	28,56	28,32	35	
TOTAUX.....		7,975	8,597	16,572	21,61	22,03	21,83	45,81	

TABLEAU n° 57.

depuis l'invasion de l'épidémie jusqu'au 30 septembre inclusivement.

ANNÉE 1832. RÉSUMÉ présentant le nombre total des cholériques [illegible]

depuis l'invasion de l'épidémie jusqu'au 30 septembre inclusivement.

DÉSIGNATION des mois.	A DOMICILE.			AUX HÔPITAUX CIVILS. CHOLÉRIQUES *habitants de Paris*, reportés dans les arrondissements où étaient situés leurs domiciles.			AUX HÔPITAUX CIVILS. CHOLÉRIQUES dont on n'a pas désigné le domicile.			AUX HOSPICES CIVILS.			DANS LES ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES.			DANS LES PRISONS CIVILES.			TOTAL GÉNÉRAL.		
	Sexe		Des deux sexes.	Sexe		Des deux sexes.	Sexe		Des deux sexes.	Sexe		Des deux sexes.	Sexe		Des deux sexes.	Sexe		Des deux sexes.	Sexe		Des deux sexes.
	masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.		masculin.	féminin.	
Mars.....	18	22	40	37	9	46	//	//	//	//	//	//	4	//	4	//	//	//	59	31	90
Avril.....	3,455	4,007	7,462	2,166	1,946	4,112	146	100	246	57	258	315	584	2	586	6	6	12	6,414	6,319	12,733
Mai.....	175	265	440	108	120	228	25	19	44	6	57	63	36	//	36	//	1	1	350	462	812
Juin.....	228	318	546	94	92	186	20	21	41	5	19	24	65	4	69	2	//	2	414	454	868
Juillet.....	841	979	1,820	279	253	532	40	24	64	18	37	55	98	1	99	//	3	3	1,276	1,297	2,573
Août.....	296	347	643	119	91	210	19	18	37	2	54	56	23	//	23	//	//	//	459	510	969
Septembre.....	110	107	217	49	41	90	15	6	21	3	5	8	20	//	20	1	//	1	198	159	357
	5,123	6,045	11,168	2,852	2,552	5,404	265	188	453	91	430	521	830	7	837	9	10	19	9,170	9,232	18,402
TOTAUX....	11,168		//	5,404		//	453		//	521		//	837		//	19		//	18,402		//
	16,572						1,830												18,402		18,402

TABLEAU n° 58.

TABLEAU présentant, avec distinction d'âge et d'état civil, le nombre des cholériques décédés dans la ville de Paris, à domicile et hors domicile, depuis le 26 mars jusques y compris le 30 septembre 1832.

ÂGES.	DÉCÉDÉS A DOMICILE ET HORS DOMICILE RÉUNIS.								
	Garçons.	Hommes.	Veufs	Filles.	Femmes.	Veuves.	TOTAUX. Sexes masc.	TOTAUX. Sexes fém.	TOTAL des deux sexes.
De 0 à 3 m.	62	//	//	52	//	//	62	52	114
3 à 6	35	//	//	25	//	//	35	25	60
6 à 12	78	//	//	79	//	//	78	79	157
Total dans la 1re année.	175	//	//	156	//	//	175	156	331
De 1 à 2 ans.	205	//	//	234	//	//	205	234	439
2 à 3	120	//	//	129	//	//	120	129	249
3 à 4	92	//	//	86	//	//	92	86	178
4 à 5	51	//	//	63	//	//	51	63	114
5 à 6	58	//	//	48	//	//	58	48	106
6 à 7	43	//	//	51	//	//	43	51	94
7 à 8	34	//	//	45	//	//	34	45	79
8 à 9	30	//	//	31	//	//	30	31	61
9 à 10	18	//	//	34	//	//	18	34	52
10 à 11	22	//	//	28	//	//	22	28	50
11 à 12	20	//	//	12	1	//	20	13	33
12 à 13	22	//	//	18	//	//	22	18	40
13 à 14	26	//	//	17	//	//	26	17	43
14 à 15	19	//	//	17	//	//	19	17	36
15 à 16	32	//	//	20	//	//	32	20	52
16 à 17	30	//	//	30	//	//	30	30	60
17 à 18	39	//	//	27	1	//	39	28	67
18 à 19	44	1	//	44	5	1	45	50	95
19 à 20	63	//	//	32	8	//	63	40	103
20 à 21	54	3	//	33	13	1	57	47	104
21 à 22	63	2	//	50	17	//	65	67	132
22 à 23	185	8	//	53	26	//	193	79	272
23 à 24	143	8	//	46	30	1	151	77	228
24 à 25	130	15	//	35	42	1	145	78	223
25 à 26	135	26	//	47	40	2	161	89	250
26 à 27	112	23	//	49	54	1	135	104	239
27 à 28	94	28	1	44	59	6	123	109	232
28 à 29	114	49	1	56	64	5	164	125	289
29 à 30	60	42	//	42	46	6	102	94	196
30 à 31	80	71	6	53	85	4	157	142	299
31 à 32	44	48	2	34	57	1	94	92	186
32 à 33	81	116	8	50	98	7	205	155	360
33 à 34	50	90	6	34	78	9	146	121	267
34 à 35	46	107	6	47	97	8	159	152	311
35 à 36	63	94	2	46	84	1	159	131	290
36 à 37	65	106	10	38	97	12	181	147	328
37 à 38	36	82	3	30	81	3	121	114	235
38 à 39	32	75	6	36	88	7	113	131	244
39 à 40	45	80	5	30	75	16	130	121	151
40 à 41	45	120	7	48	100	17	172	165	337
41 à 42	26	55	1	22	64	10	82	96	178
42 à 43	35	96	4	36	95	21	135	152	287
43 à 44	30	84	14	30	89	16	128	135	263
44 à 45	25	82	10	29	78	22	117	129	246
45 à 46	43	121	9	55	109	32	173	196	369
46 à 47	27	90	11	17	72	22	128	111	239
47 à 48	20	96	10	28	79	16	126	123	249
48 à 49	41	98	13	48	85	32	152	165	317
49 à 50	23	94	12	18	69	26	129	113	242

ÂGES.	DÉCÉDÉS A DOMICILE ET HORS DOMICILE RÉUNIS.								
	Garçons.	Hommes.	Veufs	Filles.	Femmes.	Veuves.	TOTAUX. Sexe masc.	TOTAUX. Sexe fémin.	TOTAL des deux sexes.
De 50 à 51a	40	121	22	51	97	39	183	187	370
51 à 52	27	75	12	21	76	27	114	124	238
52 à 53	33	102	13	33	82	60	148	175	323
53 à 54	31	112	17	25	72	34	160	131	291
54 à 55	14	82	15	31	65	44	111	140	251
55 à 56	32	105	24	28	90	68	161	186	347
56 à 57	26	86	19	23	72	53	131	148	279
57 à 58	34	71	20	31	61	51	125	143	268
58 à 59	26	101	18	22	71	55	145	148	293
59 à 60	29	73	20	22	60	49	122	131	253
60 à 61	51	108	31	38	94	92	190	224	414
61 à 62	21	63	15	18	35	60	99	113	212
62 à 63	27	93	28	33	76	77	148	186	334
63 à 64	24	80	16	19	59	72	120	150	270
64 à 65	24	93	31	18	57	74	148	149	297
65 à 66	27	100	48	22	51	75	175	148	323
66 à 67	26	88	34	28	66	118	148	212	360
67 à 68	17	87	56	25	45	96	160	166	326
68 à 69	21	90	45	22	51	108	156	181	337
69 à 70	17	71	30	21	36	73	118	130	248
70 à 71	28	89	50	21	33	104	167	158	325
71 à 72	19	59	35	19	42	68	113	129	242
72 à 73	15	57	45	22	50	96	117	168	285
73 à 74	9	42	31	11	20	57	82	88	170
74 à 75	9	53	43	22	36	103	105	161	266
75 à 76	13	45	26	17	13	75	84	105	189
76 à 77	13	35	26	10	16	60	74	86	160
77 à 78	12	33	31	13	15	64	76	92	168
78 à 79	11	24	21	8	10	67	56	85	141
79 à 80	5	13	17	7	10	46	35	63	98
80 à 81	8	19	14	//	7	38	41	45	86
81 à 82	3	8	15	3	8	33	26	44	70
82 à 83	3	10	11	5	4	28	24	37	61
83 à 84	4	8	7	4	5	22	19	31	50
84 à 85	1	5	10	4	1	19	16	24	40
85 à 86	2	4	3	3	//	7	9	10	19
86 à 87	//	2	1	//	//	9	3	9	12
87 à 88	//	//	2	//	//	8	2	8	10
88 à 89	//	//	//	2	//	6	//	8	8
89 à 90	//	3	2	//	//	4	5	4	9
90 à 91	2	//	1	1	//	//	3	1	4
91 à 92	1	//	//	1	//	4	1	5	6
92 à 93	//	1	//	1	//	//	1	1	2
93 à 94	//	1	//	//	//	//	1	//	1
94 à 95	//	//	//	//	//	//	//	//	//
95 à 96	//	//	//	//	//	//	//	//	//
96 à 97	//	//	//	//	//	//	//	//	//
97 à 98	//	//	//	//	//	//	//	//	//
98 à 99	//	//	1	//	//	//	1	//	1
99 à 100	//	//	//	//	//	//	//	//	//
100 à 101	//	//	//	//	//	//	//	//	//
TOTAUX généraux.	3,795	4,322	1,053	3,011	3,672	2,549	9,170	9,232	18,402

Du 26 mars

soit à domicile, soit hors domicile, dans la ville de Paris; 2° les rapports de ces

ANNÉE 1832

Du 26 mars
au
30 septembre inclusivement.

soit à domicile, soit hors domicile, dans la ville de Paris; 2° les rapports de ces nombres à la partie de la population totale de cette ville comprise dans les mêmes intervalles d'âge.

POPULATION DE PARIS (1) CLASSÉE par intervalles d'âge et ramenée, d'après la table de mortalité propre à cette ville, à 10,000 habitants.		POPULATION TOTALE de Paris en 1831 (2) classée par intervalles d'âge.	ON COMPTE pour chaque intervalle d'âge. Habitants cholériques décédés (3).	ON COMPTE, pour chaque intervalle d'âge, Sur 1000 habitants. Décédés.	ON COMPTE, pour chaque intervalle d'âge, Un décédé sur habitants.	DÉSIGNATION des classes renfermant plusieurs intervalles d'âge.	ON COMPTE pour CHAQUE CLASSE. Un décédé sur habitants.	ON COMPTE pour CHAQUE CLASSE. Sur 100 décédés.
De 0 à 5 ans	676	53,124	1,311	24,68	41	Enfants.	83	10
5 à 10	637	50,059	392	7,83	153			
10 à 15	696	54,696	202	3,69	271			
15 à 20	1,006	79,058	377	4,77	210	Adultes.	93	14
20 à 25	1,044	82,044	959	11,69	86			
25 à 30	965	75,836	1,206	15,90	63			
30 à 40	1,593	125,188	2,771	22,13	45	Hommes faits.	36	45
40 à 50	1,241	97,526	2,727	27,96	36			
50 à 60	1,036	81,415	2,913	35,77	28			
60 à 70	746	58,625	3,121	53,24	19	Vieillards.	16	31
70 à 80	296	23,262	2,044	87,87	11			
80 à 90	60	4,715	365	77,41	13			
90 à 100	4	314	14	44,58	22			
TOTAUX....	10,000	785,862	18,402	23,42	42,7	//	//	100

OBSERVATIONS.

(1) La distribution de la population de Paris dans les divers âges résulte d'une table de mortalité dressée d'après les décès de dix années, et rectifiée au moyen de la balance des émigrations et immigrations déterminée par le recensement fait par âge en 1817. Cette population, ainsi distribuée et ramenée à 10,000 habitants, compose la première colonne du tableau.

(2) Le chiffre 785,862 comprend la totalité des habitants de Paris ainsi que la population des hospices, des prisons et la garnison (recensement de 1831). La répartition entre les différents âges a été faite proportionnellement aux nombres qui sont compris dans la première colonne.

(3) Voyez pour les nombres de décédés le tableau n° 59.

décédés cholériques des deux sexes par intervalle d'âge ; 2° ce même nombre

décédés cholériques des deux sexes par intervalle d'âge; 2° ce même nombre ramené à 1000 décès pour chacune des périodes observées.

TABLEAU n° 61.

DÉSIGNATION des INTERVALLES d'âge.	NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES POUR CHAQUE INTERVALLE D'ÂGE.						ON A COMPTÉ, DANS CHAQUE INTERVALLE D'ÂGE, sur 1000 décès.						OBSERVATIONS.
	Période d'invasion.	1re période de décroissance.	Recrudescence.	2e periode de décroissance.		TOTAL.	Période d'invasion.	1re période de décroissance.	Recrudescence.	2e période de décroissance.		TOTAL.	
	Mars et Avril.	Mai et Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.		Mars et Avril.	Mai et Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.		
De 0 à 5 ans.	779	129	271	98	34	1,311	61	77	105	101	95	71	L'examen de ce tableau fait voir que la mortalité a augmenté avec la chaleur croissante de l'année pour les âges compris entre 0 et 40 ans et 70 et 90 ans, tandis qu'elle a diminué pour ceux compris entre 40 et 70 ans : toutefois l'âge de 70 à 80 ans présente pour le mois de juillet, moment de la recrudescence, une exception qu'il convient de signaler.
5 à 10	259	44	54	25	10	392	20	26	21	26	28	21	
10 à 15	145	18	33	4	2	202	11	11	13	4	6	11	
15 à 20	236	42	66	27	6	377	18	25	26	28	17	21	
20 à 25	613	101	159	61	25	959	48	60	62	62	70	52	
25 à 30	827	116	177	59	27	1,206	65	70	69	61	75	66	
30 à 40	1,919	226	417	174	35	2,771	150	137	162	179	98	151	
40 à 50	1,973	236	338	128	52	2,727	154	137	131	132	145	148	
50 à 60	2,112	241	377	136	47	2,913	165	143	147	141	132	158	
60 à 70	2,282	280	379	123	57	3,121	177	167	147	127	160	170	
70 à 80	1,437	196	242	113	56	2,044	112	117	94	117	157	111	
80 à 90	232	49	57	21	6	365	18	29	22	22	17	19	
90 à 100	9	2	3	//	//	14	1	1	1	//	//	1	
TOTAUX...	12,823	1,680	2,573	969	357	18,402	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	

TABLEAU

PRÉSENTANT

LE NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES

DE CHAQUE PROFESSION

DANS LA VILLE DE PARIS

DEPUIS

L'INVASION DU CHOLÉRA JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE INCLUSIVEMENT.

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL
Classes.	Divisions.									
1re CLASSE. PROFESSIONS LIBÉRALES.	//	Administrateur	Hommes	//	//	1	//	//	//	2
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Ambassadeur	(Femme d').	//	//	1	//	//	//	1
		Architectes	Hommes	//	//	9	//	//	//	12
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Artistes	Hommes	//	//	10	//	//	//	12
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Avocats	Hommes	//	//	13	//	//	//	19
			Femmes	//	//	3	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
			Clercs	//	//	1	//	//	//	
		Avoués	Hommes	//	//	7	//	//	//	15
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
			Clercs	//	//	4	//	//	//	
		Chargés d'affaires	Hommes	//	//	17	//	//	//	22
			Femmes	//	//	4	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Comédiens	Hommes	//	//	4	//	//	//	8
			Femmes	//	//	4	//	//	//	
		Commis, employés, etc.	Hommes	349	//	//	//	//	//	462
			Femmes	//	//	83	//	//	//	
			Enfants	//	//	30	//	//	//	
		Commissaires de police	Hommes	//	//	2	//	//	//	3
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Idem expert	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Dentistes	Hommes	//	//	2	//	//	//	5
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Députés	Hommes	//	//	9	//	//	//	9
		Dessinateurs	Hommes	//	//	5	//	//	//	7
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
			Élèves	//	//	1	//	//	//	
		Docteur en droit	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Ecclésiastiques	Hommes	//	//	9	//	//	//	9
		Étudiants, écoliers, pensionnaires.	Garçons	//	//	22	//	//	//	28
			Filles	//	//	6	//	//	//	
		Généalogistes	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Géomètres	Hommes	//	//	2	//	//	//	2
		Hommes de lettres	Hommes	//	//	9	//	//	//	10
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Huissiers	Hommes	//	//	7	//	//	//	10
			Clercs	//	//	2	//	//	//	
			Praticiens	//	//	1	//	//	//	
		Ingénieurs	Hommes	//	//	4	//	//	//	4
		Interprète	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Magistrats	Hommes	//	//	6	//	//	//	8
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	

TABLEAU n° 62.

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL.
Classes.	Divisions.									
1re CLASSE. — PROFESSIONS LIBÉRALES.	//	Maître de cérémonie	(Femme de)	//	//	1	//	//	//	1
		Idem d'escrime	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Idem des requêtes	Hommes	//	//	2	//	//	//	2
		Mathématiciens	Hommes	//	//	2	//	//	//	3
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Médecins	Hommes	//	30	//	//	//	//	48
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
			Enfants	//	//	4	//	//	//	
			Élèves	//	12	//	//	//	//	
		Modeleur	Enfant	//	//	1	//	//	//	1
		Musiciens	Hommes	//	//	24	//	//	//	32
			Femmes	//	//	7	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Notaires	Hommes	//	//	8	//	//	//	16
			Femmes	//	//	3	//	//	//	
			Clercs	//	//	5	//	//	//	
		Pairs de France	Hommes	//	//	5	//	//	//	5
		Pédicures	Hommes	//	//	2	//	//	//	3
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Peintres, coloristes	Hommes	//	//	93	//	//	//	138
			Femmes	//	//	27	//	//	//	
			Enfants	//	//	16	//	//	//	
			Élèves	//	//	2	//	//	//	
		Idem sur porcelaines	Hommes	//	//	4	//	//	//	5
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Professeurs, instituteurs	Hommes	//	//	50	//	//	//	83
			Femmes	//	//	31	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
		Idem de musique	Hommes	//	//	5	//	//	//	8
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
		Propriétaires, rentiers	Hommes	//	//	356	//	//	//	977
			Femmes	//	//	617	//	//	//	
			Enfants	//	//	4	//	//	//	
		Référendaires à la cour des comptes	Hommes	//	//	2	//	//	//	2
		Religieux, religieuses	Hommes	1	//	//	//	//	//	49
			Femmes	48	//	//	//	//	//	
		Sacristain	Hommes	//	//	2	//	//	//	2
		Sacrificatr du culte israél.	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Sages-femmes	Femmes	//	9	//	//	//	//	11
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
			Élèves	//	1	//	//	//	//	
		Sculpteurs	Hommes	//	//	26	//	//	//	29
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Toiseurs, vérificateurs	Hommes	//	//	4	//	//	//	4

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL
Classes.	Divisions.									
2e CLASSE. PROFESSIONS COMMERCIALES.		Banquiers	Hommes	//	//	1	//	//	//	5
			Femmes	//	//	3	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Commerçants négociants.	Hommes	//	//	38	//	//	//	55
			Femmes	//	//	11	//	//	//	
			Enfants	//	//	6	//	//	//	
		Commis voyageurs	Hommes	//	//	//	5	//	//	7
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
	Exercées sur les métaux.	Marchands de bronzes	Hommes	//	//	1	//	//	//	2
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Idem de fer et de métaux.	Hommes	//	//	2	//	//	//	5
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
			Garçons	//	//	2	//	//	//	
		Idem d'or	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
	Exercées sur les minéraux.	*Idem* de charbon de terre.	Hommes	//	//	2	//	//	//	3
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Plâtriers	Hommes	//	//	1	//	//	//	3
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
			Garçons	//	//	1	//	//	//	
	Exercées sur les produits ou les substances extraites des végétaux.	Bouquetières	Femmes	//	//	//	3	//	//	3
		Grainetiers	Hommes	//	//	3	//	//	//	6
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
		Herboristes	Hommes	//	//	2	//	//	//	7
			Femmes	//	//	4	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Marchands de bois et employés à la vente dans les chantiers	Hommes	//	//	//	10	//	//	35
			Femmes	//	//	7	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
			Garçons	//	//	//	16	//	//	
		Marchands de coton	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Ambulants. *Idem* de légumes et fruits, verdures	Hommes	//	//	//	29	//	//	166
			Femmes	//	//	//	134	//	//	
			Enfants	//	//	3	//	//	//	
		Idem de marrons	Hommes	//	//	//	1	//	//	2
			Femmes	//	//	//	1	//	//	
		Idem de paillassons.	Femmes	//	//	//	1	//	//	1
		Idem de paniers	Hommes	//	//	//	1	//	//	1
		Idem de tabacs	Hommes	//	//	//	//	//	4	11
			Femmes	//	//	//	//	//	6	
			Enfants	//	//	//	//	//	1	
		Idem de vins	Hommes	//	//	68	//	//	//	140
			Femmes	//	//	40	//	//	//	
			Enfants	//	//	10	//	//	//	
			Garçons	//	//	22	//	//	//	
		Idem d'huile	Hommes	//	//	//	//	//	1	1
		Idem fruitiers	Hommes	//	//	//	//	//	29	82
			Femmes	//	//	//	//	//	50	
			Enfants	//	//	//	//	//	3	

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries,					Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL.
Classes.	Divisions.			particulièrement sédentaires.	près des malades.	autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	en plein air.	dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.		
	Exercées sur les animaux.	Bouchers	Hommes	//	//	//	//	//	17	35
			Femmes	//	//	//	//	//	9	
			Enfants	//	//	//	//	//	2	
			Garçons	//	//	//	//	//	7	
		Marchands de bestiaux.	Hommes	//	//	//	//	//	1	1
		Idem de chevaux	Hommes	//	//	//	//	//	7	45
			Femmes	//	//	//	//	//	4	
			Enfants	//	//	//	//	//	1	
			Garç. d'écurie.	//	//	//	//	//	9	
			Palefreniers	//	//	//	//	//	24	
		Idem de poissons	Femmes	//	//	//	//	//	31	31
		Idem de volailles	Hommes	//	//	//	8	//	//	19
			Femmes	//	//	//	10	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Nourrisseurs, herbagers	Hommes	//	//	//	//	//	6	10
			Femmes	//	//	//	//	//	2	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
		Oiseleurs, marchands d'oiseaux	Femmes	//	//	//	//	//	3	3
	Exercées sur les produits des animaux.	Fourreurs	Hommes	//	//	1	//	//	//	2
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Laitières	Hommes	//	//	//	8	//	//	9
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Marchands de beurre	Hommes	//	//	//	//	//	1	6
			Femmes	//	//	//	//	//	3	
			Enfants	//	//	//	//	//	2	
		Idem de colle	Hommes	//	//	//	//	//	1	1
		Idem d'éponges (ambul.)	Femmes	//	//	//	2	//	//	2
		Idem de fromage	Hommes	//	//	//	//	//	5	7
			Femmes	//	//	//	//	//	2	
		Idem de laines	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Ambults *Idem* de peaux de lapin	Hommes	//	//	//	7	//	//	8
			Femmes	//	//	//	1	//	//	
		Ambults *Idem* de plumes	Hommes	//	//	//	2	//	//	2
		Peaussiers, marchands de peaux	Hommes	//	//	//	//	//	5	7
			Enfants	//	//	//	//	//	2	
	Exercées sur les produits appartenant aux arts chimiques.	Marchands de bouteilles	Hommes	//	//	4	//	//	//	4
		Idem de cirage	Hommes	//	//	5	//	//	//	15
			Femmes	//	//	3	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
			Garç. décrott.	//	//	6	//	//	//	
		Idem de cristaux	Femmes	//	//	1	//	//	//	1
		Idem d'eau-de-vie et liq.	Hommes	//	//	2	//	//	//	6
			Femmes	//	//	4	//	//	//	
		Ambults *Idem* de poterie	Hommes	//	//	//	3	//	//	5
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
		Ambults *Id.* de verre cassé.	Femmes	//	//	//	2	//	//	2

CLASSE. — PROFESSIONS COMMERCIALES.

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	près des malades.	autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	en plein air.	dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL
Classes.	Divisions.									
2e CLASSE. PROFESSIONS COMMERCIALES.	Exercées sur les produits appartenant aux arts économiques.	Aubergistes, maîtres d'hôtel garni et logeurs....	Hommes...	//	//	45	//	//	//	123
			Femmes...	//	//	62	//	//	//	
			Enfants....	//	//	16	//	//	//	
		Bonnetiers.....	Hommes...	//	//	56	//	//	//	77
			Femmes...	//	//	16	//	//	//	
			Enfants....	//	//	5	//	//	//	
		Brocanteurs, fripiers....	Hommes...	//	//	36	//	//	//	74
			Femmes...	//	//	35	//	//	//	
			Enfants....	//	//	3	//	//	//	
		Cantiniers.....	Hommes...	//	//	//	3	//	//	4
			Femmes...	//	//	//	1	//	//	
		Chareutiers.....	Hommes...	//	//	//	//	//	9	16
			Femmes...	//	//	//	//	//	5	
			Enfants....	//	//	//	//	//	1	
			Garçons...	//	//	//	//	//	1	
		Entrepreneurs de bâtimts.	Hommes...	//	//	7	//	//	//	8
			Enfants....	//	//	1	//	//	//	
		Idem d'illuminations.....	Hommes...	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de diligence.....	Enfants....	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de roulage.....	Enfants....	//	//	1	//	//	//	11
			Chargeurs..	//	//	//	10	//	//	
		Fayenciers.....	Hommes...	//	//	8	//	//	//	10
			Enfants....	//	//	//	//	//	//	
		Frituriers.....	Femmes...	//	//	2	//	//	//	2
		Limonadiers.....	Hommes...	//	//	14	//	//	//	31
			Femmes...	//	//	10	//	//	//	
			Enfants....	//	//	2	//	//	//	
			Garçons...	//	//	5	//	//	//	
		Marchands de voitures...	Hommes...	//	//	7	//	//	//	11
			Femmes...	//	//	4	//	//	//	
		Marchands ambulants. *Idem* d'allumettes..	Femmes...	//	//	//	2	//	//	2
		Idem de balais.....	Hommes...	//	//	//	1	//	//	5
			Femmes...	//	//	//	4	//	//	
		Idem de boîtes.....	Femmes...	//	//	//	1	//	//	1
		Idem de briquet et d'amadou.....	Hommes...	//	//	//	1	//	//	1
		Idem de café.....	Femmes...	//	//	//	1	//	//	1
		Idem de cannes et parapluies.....	Hommes...	//	//	//	3	//	//	6
			Femmes...	//	//	3	//	//	//	
		Idem de cartons....	Femmes...	//	//	//	2	//	//	2
		Idem de chapelets..	Femmes...	//	//	//	1	//	//	1
		Idem de colifichets..	Enfants....	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de ferrailles...	Hommes...	//	//	//	9	//	//	19
			Femmes...	//	//	//	8	//	//	
			Enfants....	//	//	2	//	//	//	
		Idem de gâteaux...	Hommes...	//	//	//	3	//	//	25
			Femmes...	//	//	//	20	//	//	
			Enfants....	//	//	2	//	//	//	

(*) Il doit se trouver dans ce nombre des *ouvriers bonnetiers.*

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	près des malades.	autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	en plein air.	dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL.
Classes.	Divisions.									
2e CLASSE. PROFESSIONS COMMERCIALES.	Exercées sur les produits appartenant aux arts économiques.	Marchands ambulants. Marchands d'habits.	Hommes...	//	//	//	7	//	//	15
			Femmes...	//	//	//	7	//	//	
			Enfants....	//	//	1	//	//	//	
		Idem de jouets.....	Hommes...	//	//	//	3	//	//	5
			Femmes...	//	//	//	1	//	//	
			Enfants....	//	//	1	//	//	//	
		Idem de lacets.....	Femmes...	//	//	//	1	//	//	1
		Idem de mèches....	Hommes...	//	//	//	1	//	//	1
		Idem de soupe.....	Hommes...	//	//	//	1	//	//	1
		March. à la toilette.	Femmes...	//	//	//	14	//	//	15
			Enfants....	//	//	1	//	//	//	
		Idem de tisane.....	Hommes...	//	//	//	4	//	//	11
			Femmes...	//	//	//	5	//	//	
			Enfants....	//	//	2	//	//	//	
		Marchands de broderie...	Hommes...	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de comestibles.....	Hommes...	//	//	1	//	//	//	3
			Femmes...	//	//	1	//	//	//	
			Enfants....	//	//	1	//	//	//	
		Idem de draps.....	Hommes...	//	//	3	//	//	//	5
			Femmes...	//	//	1	//	//	//	
			Enfants....	//	//	1	//	//	//	
		Idem de meubles.....	Hommes...	//	//	8	//	//	//	16
			Femmes...	//	//	7	//	//	//	
			Enfants....	//	//	1	//	//	//	
		Idem de nouveautés.....	Hommes...	//	//	4	//	//	//	12
			Femmes...	//	//	8	//	//	//	
		Idem de rubans.....	Hommes...	//	//	1	//	//	//	4
			Femmes...	//	//	3	//	//	//	
		Idem de sabots.....	Hommes...	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de toiles.....	Hommes...	//	//	4	//	//	//	6
			Femmes...	//	//	1	//	//	//	
			Enfants....	//	//	1	//	//	//	
		Idem de tuiles.....	Femmes...	//	//	1	//	//	//	2
			Enfants....	//	//	1	//	//	//	
		Merciers.....	Hommes...	//	//	6	//	//	//	25
			Femmes...	//	//	16	//	//	//	
			Enfants....	//	//	3	//	//	//	
		Miroitiers.....	Hommes...	//	//	2	//	//	//	2
		Papetiers.....	Hommes...	//	//	14	//	//	//	26
			Femmes...	//	//	7	//	//	//	
			Enfants....	//	//	3	//	//	//	
			Régleuses..	//	//	2	//	//	//	
		Restaurateurs.....	Hommes...	//	//	10	//	//	//	19
			Femmes...	//	//	3	//	//	//	
			Enfants....	//	//	1	//	//	//	
			Garçons...	//	//	4	//	//	//	
			Filles.....	//	//	1	//	//	//	
		Rôtisseurs.....	Femmes...	//	//	2	//	//	//	3
			Enfants....	//	//	1	//	//	//	

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres quecelles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL
Classes.	Divisions.									
2e CLASSE. PROFESSIONS COMMERCIALES.	Exercées sur les produits appartenant aux arts économiques.	Tripiers	Hommes...	//	//	//	//	//	5	8
			Femmes...	//	//	//	//	//	3	
		Vitriers	Hommes...	//	//	13	//	//	//	17
			Femmes...	//	//	2	//	//	//	
			Enfants...	//	//	2	//	//	//	
	Exercées sur les produits provenant de matières mixtes.	Colporteurs	Hommes...	//	//	//	21	//	//	29
			Femmes...	//	//	//	6	//	//	
			Enfants...	//	//	2	//	//	//	
		Courtiers, dégustateurs	Hommes...	//	//	14	//	//	//	20
			Femmes...	//	//	5	//	//	//	
			Enfants...	//	//	1	//	//	//	
		Épiciers	Hommes...	//	//	23	//	//	//	58
			Femmes...	//	//	20	//	//	//	
			Enfants...	//	//	10	//	//	//	
			Garçons...	//	//	5	//	//	//	
		Marchands divers, sans autre désignation	Hommes...	//	//	56	//	//	//	233
			Femmes...	//	//	174	//	//	//	
			Enfants...	//	//	3	//	//	//	
		Marchands ambulants, sans autre désignation	Hommes...	//	//	//	4	//	//	19
			Femmes...	//	//	//	13	//	//	
			Enfants...	//	//	2	//	//	//	
		March. ambul. *Idem* de bric à brac.	Femmes...	//	//	//	1	//	//	1
		March. ambul. *Idem* étalagistes	Hommes...	//	//	//	2	//	//	5
			Femmes...	//	//	//	3	//	//	
		March. ambul. *Idem* à la halle	Hommes...	//	//	//	1	//	//	21
			Femmes...	//	//	//	19	//	//	
			Enfants...	//	//	1	//	//	//	
		Idem de chiffons	Hommes...	//	//	//	//	//	2	5
			Femmes...	//	//	//	//	//	3	
		Idem de crépins	Femmes...	//	//	2	//	//	//	2
		Quineailliers	Hommes...	//	//	2	//	//	//	5
			Enfants...	//	//	3	//	//	//	
	Exercées sur les produits des beaux-arts.	Bouquinistes	Hommes...	//	//	//	1	//	//	4
			Femmes...	//	//	//	3	//	//	
		Éditeur de musique	Femmes...	//	//	1	//	//	//	1
		Libraires	Hommes...	//	//	9	//	//	//	15
			Femmes...	//	//	4	//	//	//	
			Enfants...	//	//	1	//	//	//	
			Commis...	//	//	1	//	//	//	
		Marchands d'estampes (ambulants)	Hommes...	//	//	3	//	//	//	5
			Femmes...	//	//	2	//	//	//	
		Idem de tableaux	Femmes...	//	//	1	//	//	//	1
		Tenant un cabinet de lecture	Femmes...	//	//	1	//	//	//	1

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL.
Classes.	Divisions.									
3e CLASSE. — PROFESSIONS MÉCANIQUES.	Exercées sur les métaux.	Aiguillères	Femmes	//	//	2	//	//	//	2
		Argenteurs	Hommes	//	//	3	//	//	//	6
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
		Armuriers	Hommes	//	//	12	//	//	//	17
			Femmes	//	//	4	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Balanciers	Femmes	//	//	2	//	//	//	2
		Batteurs d'or	Hommes	//	//	1	//	//	//	4
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
		Bijoutiers, orfèvres	Hommes	//	//	83	//	//	//	141
			Femmes	//	//	18	//	//	//	
			Enfants	//	//	11	//	//	//	
			Ouvrières	//	//	3	//	//	//	
			Polisseurs. M.	//	//	12	//	//	//	
			Polisseurs. F.	//	//	14	//	//	//	
		Brunisseurs	Hommes	//	//	1	//	//	//	19
			Femmes	//	//	17	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Chaudronniers	Hommes	//	//	28	//	//	//	33
			Femmes	//	//	4	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Cloutiers	Hommes	//	//	16	//	//	//	22
			Femmes	//	//	5	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Couteliers	Hommes	//	//	9	//	//	//	10
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Doreurs	Hommes	//	//	19	//	//	//	46
			Femmes	//	//	20	//	//	//	
			Enfants	//	//	7	//	//	//	
		Éperonniers	Hommes	//	//	3	//	//	//	3
		Estampeurs	Hommes	//	//	4	//	//	//	5
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Fabricant de boîtes de montre	Femmes	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de bronzes	Hommes	//	//	//	//	//	4	5
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Idem de limes	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de plaqué	Hommes	//	//	3	//	//	//	4
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Idem de ressorts	Hommes	//	//	1	//	//	//	2
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Ferblantiers	Hommes	//	//	23	//	//	//	32
			Femmes	//	//	5	//	//	//	
			Enfants	//	//	4	//	//	//	

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL.
Classes.	Divisions.									
3e CLASSE. PROFESSIONS MÉCANIQUES.	Exercées sur les métaux.	Fondeurs en bronze...	Hommes.....	//	//	//	//	//	48	55
			Femmes.....	//	//	3	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	4	//	//	//	
		Idem en caractères....	Hommes.....	//	//	3	//	//	//	9
			Femmes.....	//	//	4	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
			Frottrs en caract.	//	//	1	//	//	//	
		Fourbisseurs.....	Hommes.....	//	//	9	//	//	//	10
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Horlogers.....	Hommes.....	//	//	24	//	//	//	33
			Femmes.....	//	//	5	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	4	//	//	//	
		Lamineurs d'or.....	Hommes.....	//	//	1	//	//	//	2
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Monteurs en cuivre....	Hommes.....	//	//	6	//	//	//	6
		Idem en pendules.....	Hommes.....	//	//	3	//	//	//	4
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Planeurs en cuivre....	Hommes.....	//	//	5	//	//	//	7
			Femmes.....	//	//	2	//	//	//	
		Plombiers.....	Hommes.....	//	//	10	//	//	//	12
			Femmes.....	//	//	2	//	//	//	
		Potier de fer.....	Hommes.....	//	//	1	//	//	//	1
		Serruriers.....	Hommes.....	//	//	157	//	//	//	202
			Femmes.....	//	//	26	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	19	//	//	//	
		Taillandiers.....	Hommes.....	//	//	7	//	//	//	25
			Femmes.....	//	//	2	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	3	//	//	//	
			Forgerons....	//	//	13	//	//	//	
		Tôliers.....	Hommes.....	//	//	2	//	//	//	4
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Tourneurs sur métaux..	Hommes.....	//	//	18	//	//	//	21
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	2	//	//	//	
	Exercées sur les minéraux.	Carriers.....	Hommes.....	//	//	//	23	//	//	24
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
		Lapidaires.....	Hommes.....	//	//	4	//	//	//	4
		Scieurs de pierres.....	Hommes.....	//	//	//	19	//	//	22
			Femmes.....	//	//	2	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Tailleurs de pierres...	Hommes.....	//	//	//	40	//	//	49
			Femmes.....	//	//	4	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	5	//	//	//	

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL.
Classes.	Divisions.									
1e CLASSE. — PROFESSIONS MÉCANIQUES.	Exercées sur les végétaux.	Cultivateurs	Hommes	//	//	//	16	//	//	23
			Femmes	//	//	6	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Fermiers	Femmes	//	//	//	1	//	//	1
		Jardiniers	Hommes	//	//	//	82	//	//	143
			Femmes	//	//	//	45	//	//	
			Enfants	//	//	//	14	//	//	
			Garçons	//	//	//	1	//	//	
			Filles	//	//	//	1	//	//	
		Pépiniéristes	Hommes	//	//	//	1	//	//	1
		Vignerons	Hommes	//	//	//	9	//	//	16
			Femmes	//	//	//	7	//	//	
	Exercées sur les produits ou sur les substances extraites des végétaux.	Boisseliers	Hommes	//	//	1	//	//	//	2
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Bouchonniers	Hommes	//	//	2	//	//	//	2
		Charpentiers	Hommes	//	//	//	58	//	//	67
			Femmes	//	//	6	//	//	//	
			Enfants	//	//	3	//	//	//	
		Charrons	Hommes	//	//	//	37	//	//	43
			Femmes	//	//	5	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Coffretiers	Hommes	//	//	15	//	//	//	20
			Femmes	//	//	4	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Cordiers	Hommes	//	//	//	7	//	//	13
			Femmes	//	//	3	//	//	//	
			Enfants	//	//	3	//	//	//	
		Cotonniers	Hommes	//	//	5	//	//	//	28
			Femmes	//	//	20	//	//	//	
			Enfants	//	//	3	//	//	//	
		Ébénistes	Hommes	//	//	83	//	//	//	111
			Femmes	//	//	21	//	//	//	
			Enfants	//	//	7	//	//	//	
		Fabricants de cercceaux.	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de chaises	Hommes	//	//	3	//	//	//	6
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
			Tourneurs	//	//	2	//	//	//	
		Idem de papiers	Hommes	//	//	//	//	2	//	3
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Menuisiers	Hommes	//	//	239	//	//	//	291
			Femmes	//	//	29	//	//	//	
			Enfants	//	//	20	//	//	//	
			Garçons	//	//	3	//	//	//	
		Ouvr. en chap. de paille	Femmes	//	//	1	//	//	//	1

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTA GÉNÉRA
Classes.	Divisions.									
3e CLASSE. PROFESSIONS MÉCANIQUES.	Exercées sur les produits ou sur les substances extraites des végétaux.	Ouvriers aux tabacs...	Hommes....	//	//	//	//	//	12	27
			Femmes.....	//	//	//	//	//	12	
			Enfants.....	//	//	3	//	//	//	
		Parqueteurs.....	Hommes....	//	//	4	//	//	//	5
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
		Rempailleurs de chaises	Hommes....	//	//	2	//	//	//	21
			Femmes.....	//	//	17	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	2	//	//	//	
		Scieurs de long.....	Hommes....	//	//	//	35	//	//	38
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	2	//	//	//	
		Tourneurs en bois....	Hommes....	//	//	15	//	//	//	19
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	3	//	//	//	
		Vanniers.....	Hommes....	//	//	17	//	//	//	17
	Exercées sur les animaux.	Maréchaux-ferrants...	Hommes....	//	//	16	//	//	//	21
			Femmes.....	//	//	2	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	3	//	//	//	
		Tondeuses de chiens..	Femmes.....	//	//	1	//	//	//	1
	Exercées sur les produits des animaux.	Apprêteurs de peaux..	Hommes....	//	//	//	//	//	2	2
		Chamoiseurs.....	Hommes....	//	//	//	//	2	//	2
		Cordonniers.....	Hommes....	//	//	314	//	//	//	459
			Femmes.....	//	//	71	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	39	//	//	//	
			Ouvrières...	//	//	1	//	//	//	
			Bordeuses...	//	//	32	//	//	//	
			Empeigneuses	//	//	1	//	//	//	
			Joigneuses...	//	//	1	//	//	//	
		Corroyeurs.....	Hommes....	//	//	//	//	//	27	43
			Femmes.....	//	//	12	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	3	//	//	//	
			Cambreurs...	//	//	//	//	//	1	
		Empailleuses d'anim..	Femmes.....	//	//	//	//	//	1	1
		Fabricants de baleines.	Femmes....	//	//	1	//	//	//	1
		Id. de cordes d'instrum.	Hommes....	//	//	//	//	//	1	1
		Idem de pinceaux....	Femmes.....	//	//	1	//	//	//	1
		Hongroyeurs.....	Hommes....	//	//	//	//	//	2	3
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
		Mégissiers.....	Hommes....	//	//	//	//	5	//	6
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
		Ouvriers en crins....	Hommes....	//	//	2	//	//	//	2
		Plumassiers.....	Hommes....	//	//	1	//	//	//	7
			Femmes.....	//	//	6	//	//	//	
		Tanneurs.....	Hommes....	//	//	//	//	//	12	16
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	2	//	//	//	
			Motteurs....	//	//	//	//	//	1	
		Tresseurs en cheveux.	Hommes....	//	//	1	//	//	//	5
			Femmes.....	//	//	4	//	//	//	

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						TOTAL GÉNÉRAL.
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	
Classes.	Divisions.									
3e CLASSE. — PROFESSIONS MÉCANIQUES.	Exercées sur les produits appartenant aux arts chimiques.	Bombeur de verres...	Hommes....	//	//	3	//	//	//	4
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
		Brasseurs.....	Garçons.....	//	//	8	//	//	//	8
		Cartiers.....	Hommes....	//	//	//	//	16	//	30
			Femmes.....	//	//	10	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	2	//	//	//	
			Ouvrières...	//	//	//	//	2	//	
		Cendriers (Laveurs)..	Hommes....	//	//	1	//	//	//	3
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
			Laveurs de cend.	//	//	1	//	//	//	
		Distillateurs.....	Hommes....	//	//	10	//	//	//	14
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
			Garçons.....	//	//	2	//	//	//	
		Émailleurs.....	Hommes....	//	//	1	//	//	//	10
			Femmes.....	//	//	9	//	//	//	
		Fabricts de chandelles.	Hommes....	//	//	//	//	//	3	6
			Femmes.....	//	//	//	//	//	1	
			Enfants.....	//	//	//	//	//	1	
			Fondeurs....	//	//	//	//	//	1	
		Fabricants de chapeaux et chapeliers.	Hommes....	//	//	64	//	//	//	97
			Femmes.....	//	//	13	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	13	//	//	//	
			Fouleurs....	//	//	1	//	//	//	
			Ouvrières...	//	//	6	//	//	//	
		Fabricants de faïences et de porcelaines.	Hommes....	//	//	//	//	6	//	8
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
			Ouvrières...	//	//	//	//	1	//	
		Idem de noir de fumée.	Femmes.....	//	//	//	//	//	1	1
		Idem de perles.....	Hommes....	//	//	2	//	//	//	3
			Ouvrières...	//	//	1	//	//	//	
		Idem de produits chimiques.	Hommes....	//	//	//	//	//	4	9
			Femmes.....	//	//	//	//	//	4	
			Enfants.....	//	//	//	//	//	1	
		Ouvrières en crayons..	Femmes.....	//	//	1	//	//	//	1
		Pharmaciens.....	Hommes....	//	//	//	//	//	13	22
			Femmes.....	//	//	//	//	//	5	
			Enfants.....	//	//	//	//	//	2	
			Élèves.....	//	//	//	//	//	2	
		Raffineurs de sucre...	Hommes....	//	//	20	//	//	//	21
			Tourneurs...	//	//	1	//	//	//	
		Salpêtriers.....	Hommes....	//	//	//	//	8	//	10
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Soufreuses d'allumettes.	Femmes.....	//	//	//	//	//	1	1
		Teinturiers, dégraisseurs, décatisseurs.	Hommes....	//	//	//	//	31	//	39
			Femmes.....	//	//	//	//	7	//	
			Enfants.....	//	//	//	//	1	//	

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						TOTAL GÉNÉRAL.
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	près des malades.	autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	en plein air.	dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	
Classes.	Divisions.									
3e CLASSE. PROFESSIONS MÉCANIQUES.	Exercées sur les produits appartenant aux arts chimiques.	Tuiliers	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Vernisseurs	Hommes	//	//	//	//	//	1	5
			Femmes	//	//	//	//	//	3	
			Enfants	//	//	//	//	//	1	
		Verriers	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Vinaigriers	Hommes	//	//	//	//	//	1	4
			Femmes	//	//	//	//	//	2	
			Garçons	//	//	//	//	//	1	
	Exercées sur les produits appartenant aux arts physiques.	Accordeurs	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Fabricants de lunettes, opticiens.	Hommes	//	//	6	//	//	//	9
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Idem de soufflets	Hommes	//	//	1	//	//	//	4
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
			Soufflétiers	//	//	2	//	//	//	
		Facteurs d'instruments.	Hommes	//	//	8	//	//	//	11
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Fumistes	Hommes	//	//	14	//	//	//	15
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Lampistes	Hommes	//	//	4	//	//	//	7
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
			Ouvrières	//	//	1	//	//	//	
		Poêliers	Hommes	//	//	12	//	//	//	16
			Femmes	//	//	3	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Pompiers en bois	Hommes	//	//	//	//	1	//	2
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
	Exercées sur les produits appartenant aux arts économiques.	Apprêteurs	Hommes	//	//	1	//	//	//	4
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
		Bandagistes	Femmes	//	//	3	//	//	//	3
		Blanchisseuses	Femmes	//	//	//	//	485	//	533
			Hommes	//	//	23	//	//	//	
			Enfants	//	//	4	//	//	//	
			Repasseuses	//	//	21	//	//	//	
		Boulangers	Hommes	//	//	93	//	//	//	126
			Femmes	//	//	18	//	//	//	
			Enfants	//	//	8	//	//	//	
			Fourniers	//	//	3	//	//	//	
			Porteuses	//	//	4	//	//	//	
		Brodeuses	Femmes	//	//	98	//	//	//	101
			Hommes	//	//	1	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
		Brossiers	Hommes	//	//	18	//	//	//	28
			Femmes	//	//	3	//	//	//	
			Enfants	//	//	5	//	//	//	
			Ouvrières	//	//	2	//	//	//	

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL.
Classes.	Divisions.									
3e CLASSE. — PROFESSIONS MÉCANIQUES.	Exercées sur les produits appartenant aux arts économiques.	Carreleurs	Hommes	//	//	13	//	//	//	19
			Femmes	//	//	5	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Ceinturonniers	Hommes	//	//	1	//	//	//	2
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Chocolatiers	Hommes	//	//	6	//	//	//	9
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Coiffeurs, perruquiers	Hommes	//	//	53	//	//	//	65
			Femmes	//	//	8	//	//	//	
			Enfants	//	//	4	//	//	//	
		Colleurs de papiers	Hommes	//	//	4	//	//	//	6
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
		Confiseurs	Hommes	//	//	2	//	//	//	5
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
			Pastilleurs	//	//	1	//	//	//	
		Couturières	Femmes	577	//	//	//	//	//	665
			Enfants	//	//	14	//	//	//	
			Ouvrières	74	//	//	//	//	//	
		Couvreurs	Hommes	//	//	//	31	//	//	41
			Femmes	//	//	6	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
			Garçons	//	//	//	2	//	//	
		Éventaillistes	Femmes	//	//	3	//	//	//	5
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
			Ouvriers	//	//	1	//	//	//	
		Fabricants de blondes et tulles.	Hommes	//	//	1	//	//	//	3
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
		Idem de blouses	Femmes	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de bonneterie	Hommes	//	//	4	//	//	//	67 (*)
			Femmes	//	//	6	//	//	//	
			Ouvrières	//	//	4	//	//	//	
			Ravaudeuses	//	//	50	//	//	//	
			Tricoteuses	//	//	3	//	//	//	
		Idem de bourses	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de bretelles et jarretières.	Hommes	//	//	3	//	//	//	17
			Femmes	//	//	11	//	//	//	
			Enfants	//	//	3	//	//	//	
		Idem de cages	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de cartonnage	Hommes	//	//	5	//	//	//	10
			Femmes	//	//	4	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Idem de casquettes	Hommes	//	//	2	//	//	//	8
			Femmes	//	//	5	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	

(*) Voir aux Bonnetiers, *classe commerciale.*

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL.
Classes.	Divisions.									
3e CLASSE. — PROFESSIONS MÉCANIQUES.	Exercées sur les produits appartenant aux arts économiques.	Fabricants de chaussons et pantoufles.	Hommes....	//	//	4	//	//	//	10
			Femmes.....	//	//	6	//	//	//	
		Idem de couvertures..	Hommes....	//	//	15	//	//	//	21
			Femmes.....	//	//	6	//	//	//	
		Idem de dentelles....	Hommes....	//	//	1	//	//	//	30
			Femmes.....	//	//	2	//	//	//	
			Ouvrières...	//	//	24	//	//	//	
			Coupeuses...	//	//	1	//	//	//	
			Raccommodses	//	//	2	//	//	//	
		Idem de fouets.....	Hommes....	//	//	2	//	//	//	4
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
			Ouvrières...	//	//	1	//	//	//	
		Idem de gants.....	Hommes....	//	//	4	//	//	//	28
			Femmes.....	//	//	21	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	3	//	//	//	
		Idem de gazes.....	Femmes.....	//	//	2	//	//	//	24
			Enfants.....	//	//	2	//	//	//	
			Gaziers.. M.	//	//	11	//	//	//	
			Gaziers.. F.	//	//	9	//	//	//	
		Idem de jouets.....	Hommes....	//	//	4	//	//	//	6
			Femmes.....	//	//	2	//	//	//	
		Idem de navettes.....	Hommes....	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de nécessaires...	Hommes....	//	//	1	//	//	//	1
		Id. de pains à cacheter.	Ouvrières...	//	//	2	//	//	//	3
			Cuiseurs....	//	//	1	//	//	//	
		Idem de pain d'épices..	Hommes....	//	//	2	//	//	//	4
			Femmes.....	//	//	2	//	//	//	
		Idem de parapluies...	Hommes....	//	//	5	//	//	//	6
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
		Idem de peignes.....	Hommes....	//	//	9	//	//	//	28
			Femmes.....	//	//	3	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
			Polisseurs M.	//	//	2	//	//	//	
			Polisseurs F.	//	//	5	//	//	//	
			Reperceurs. M.	//	//	1	//	//	//	
			Reperceurs. F.	//	//	7	//	//	//	
		Idem de pelotes.....	Femmes.....	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de portefeuilles..	Hommes....	//	//	1	//	//	//	1
		Idem de veilleuses....	Hommes....	//	//	1	//	//	//	3
			Femmes.....	//	//	2	//	//	//	
		Idem de vermicelle...	Femmes.....	//	//	1	//	//	//	1
		Flaconniers.....	Hommes....	//	//	3	//	//	//	3
		Imprimrs en indiennes.	Hommes....	//	//	3	//	//	//	3
		Lingères.....	Femmes.....	//	//	98	//	//	//	99
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Maçons.....	Hommes....	//	//	//	317	//	//	351
			Femmes.....	//	//	19	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	15	//	//	//	

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						TOTAL GÉNÉRAL.
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	
Classes.	Divisions.									
3e CLASSE. — PROFESSIONS MÉCANIQUES.	Exercées sur les produits appartenant aux arts économiques.	Marchandes de modes.	Femmes....	//	//	10	//	//	//	10
		Matelassiers.....	Hommes....	//	//	9	//	//	//	80
			Femmes....	//	//	36	//	//	//	
			Enfants....	//	//	6	//	//	//	
			Cardeurs. M.	//	//	5	//	//	//	
			Cardeurs. F.	//	//	21	//	//	//	
			Peigneurs M.	//	//	1	//	//	//	
			Peigneurs F.	//	//	2	//	//	//	
		Parfumeurs.....	Hommes....	//	//	//	//	//	2	6
			Femmes....	//	//	//	//	//	2	
			Enfants....	//	//	//	//	//	1	
			Garçons....	//	//	//	//	//	1	
		Passementiers.....	Hommes....	//	//	28	//	//	//	70
			Femmes....	//	//	18	//	//	//	
			Enfants....	//	//	14	//	//	//	
			Frangères...	//	//	10	//	//	//	
		Pâtissiers.....	Hommes....	//	//	19	//	//	//	30
			Femmes....	//	//	11	//	//	//	
		Peintres en bâtiments.	Hommes....	//	//	//	//	//	50	69
			Femmes....	//	//	15	//	//	//	
			Enfants....	//	//	4	//	//	//	
		Idem en voitures....	Hommes....	//	//	//	//	//	6	9
			Femmes....	//	//	1	//	//	//	
			Enfants....	//	//	2	//	//	//	
		Polisseurs de glaces...	Hommes....	//	//	8	//	//	//	14
			Femmes....	//	//	3	//	//	//	
			Enfants....	//	//	3	//	//	//	
		Potiers d'étain.....	Hommes....	//	//	2	//	//	//	3
			Femmes....	//	//	1	//	//	//	
		Idem de terre.....	Hommes....	//	//	9	//	//	//	12
			Femmes....	//	//	2	//	//	//	
			Enfants....	//	//	1	//	//	//	
		Tailleurs.....	Hommes....	171	//	//	//	//	//	305
			Femmes....	//	//	53	//	//	//	
			Enfants....	//	//	21	//	//	//	
			Culottiers M.	1	//	//	//	//	//	
			Culottiers F.	38	//	//	//	//	//	
			Giletières....	18	//	//	//	//	//	
			Piqueurs. M.	1	//	//	//	//	//	
			Piqueurs. F.	2	//	//	//	//	//	
		Tapissiers.....	Hommes....	//	//	23	//	//	//	37
			Femmes....	//	//	12	//	//	//	
			Enfants....	//	//	2	//	//	//	
		Tonneliers.....	Hommes....	//	//	//	//	42	//	56
			Femmes....	//	//	9	//	//	//	
			Enfants....	//	//	5	//	//	//	
		Vermicelliers.....	Hommes....	//	//	5	//	//	//	5

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	près des malades.	autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	en plein air.	dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL.
Classes.	Divisions.									
3e CLASSE. — PROFESSIONS MÉCANIQUES.	Exercées sur les matières mixtes.	Bourreliers	Hommes	//	//	4	//	//	//	8
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
		Boutonniers	Hommes	//	//	16	//	//	//	25
			Femmes	//	//	5	//	//	//	
			Enfants	//	//	4	//	//	//	
		Carrossiers	Hommes	//	//	2	//	//	//	7
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
			Enfants	//	//	3	//	//	//	
		Dévideuses	Femmes	//	//	24	//	//	//	33
			Hommes	//	//	8	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Fabricants, sans autre désignation.	Hommes	//	//	5	//	//	//	7
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Fabricants de couleurs.	Hommes	//	//	//	//	//	2	14
			Femmes	//	//	//	//	//	1	
			Broyeurs	//	//	//	//	//	11	
		Fabricants de tissus	Hommes	//	//	4	//	//	//	173
			Femmes	//	//	6	//	//	//	
			Enfants	//	//	7	//	//	//	
			Cachemirières	//	//	2	//	//	//	
			Chalières	//	//	8	//	//	//	
			Chamarreuses	//	//	1	//	//	//	
			Coupeses de poils.	//	//	6	//	//	//	
			Découp. de châles	//	//	8	//	//	//	
			Fileurs M.	//	//	7	//	//	//	
			Fileurs F.	//	//	77	//	//	//	
			Tisserands M.	//	//	39	//	//	//	
			Tisserands F.	//	//	6	//	//	//	
			Tondeurs	//	//	1	//	//	//	
			Trameuses	//	//	1	//	//	//	
		Gaîniers	Hommes	//	//	2	//	//	//	3
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Garnisseurs	Enfants	//	//	1	//	//	//	1
		Machinistes	Hommes	//	//	2	//	//	//	3
			Garçon de théâtre	//	//	1	//	//	//	
		Manufacturiers	Hommes	//	//	1	//	//	//	3
			Contre-maîtres	//	//	2	//	//	//	
		Mécaniciens	Hommes	//	//	23	//	//	//	34
			Femmes	//	//	10	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Selliers	Hommes	//	//	27	//	//	//	36
			Femmes	//	//	5	//	//	//	
			Enfants	//	//	4	//	//	//	

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions exercées le plus souvent en plein air.	TOTAL GÉNÉRAL.
Classes.	Divisions.									
3e CLASSE. PROFESSIONS MÉCANIQUES.	Exercées sur les matières mixtes.	Tabletiers	Hommes	//	//	25	//	//	//	36
			Femmes	//	//	4	//	//	//	
			Enfants	//	//	4	//	//	//	
			Nacriers. M.	//	//	1	//	//	//	
			Nacriers. F.	//	//	2	//	//	//	
		Tourneurs en bois	Hommes	//	//	19	//	//	//	27
			Femmes	//	//	6	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
		Treillageurs	Hommes	//	//	2	//	//	//	2
	Exercées sur les produits des beaux-arts.	Ciseleurs	Hommes	//	//	16	//	//	//	22
			Femmes	//	//	5	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Enluminceuses	Femmes	//	//	3	//	//	//	3
		Fabricants de papiers peints.	Hommes	//	//	5	//	//	//	21
			Femmes	//	//	6	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
			Imprimeurs	//	//	6	//	//	//	
			Tireurs	//	//	2	//	//	//	
		Fleuristes	Femmes	//	//	17	//	//	//	21
			Enfants	//	//	4	//	//	//	
		Graveurs	Hommes	//	//	30	//	//	//	42
			Femmes	//	//	7	//	//	//	
			Enfants	//	//	5	//	//	//	
		Imprimeurs-typograph.	Hommes	//	//	114	//	//	//	194
			Femmes	//	//	28	//	//	//	
			Enfants	//	//	16	//	//	//	
			Assembleurs	//	//	1	//	//	//	
			Brocheuses	//	//	12	//	//	//	
			Compositeurs	//	//	17	//	//	//	
			Ployeuses	//	//	2	//	//	//	
			Protes et comprs	//	//	4	//	//	//	
		Lithographes	Hommes	//	//	1	//	//	//	2
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Marbriers	Hommes	//	//	//	25	//	//	34
			Femmes	//	//	8	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Mouleurs en plâtre	Hommes	//	//	2	//	//	//	2
		Relieurs	Hommes	//	//	15	//	//	//	34
			Femmes	//	//	17	//	//	//	
			Enfants	//	//	2	//	//	//	
		Tailleurs et graveurs de cristaux.	Hommes	//	//	2	//	//	//	4
			Femmes	//	//	2	//	//	//	

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, près des malades.	PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, autres quecelles comprises dans les deux col. précédentes.	PROFESSIONS EXERCÉES en plein air.	PROFESSIONS EXERCÉES dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL.
Classes.	Divisions.									
4e CLASSE. PROFESSIONS SALARIÉES, etc.	//	Afficheurs	Hommes	//	//	//	2	//	//	2
		Allumeuses de cierges	Femmes	//	//	2	//	//	//	2
		Idem de lanternes	Hommes	//	//	//	8	//	//	9
			Femmes	//	//	//	1	//	//	
		Balayeurs	Hommes	//	//	//	29	//	//	37
			Femmes	//	//	//	7	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Bateleurs, saltimbanq.	Hommes	//	//	//	3	//	//	4
			Femmes	//	//	//	1	//	//	
		Bateliers, mariniers	Hommes	//	//	//	//	19	//	28
			Femmes	//	//	6	//	//	//	
			Enfants	//	//	3	//	//	//	
		Bouviers, cornacs	Hommes	//	//	//	//	//	2	2
		Chanteurs, etc.	Hommes	//	//	//	1	//	//	3
			Femmes	//	//	//	2	//	//	
		Charbonniers	Hommes	//	//	//	45	//	//	74
			Femmes	//	//	23	//	//	//	
			Enfants	//	//	6	//	//	//	
		Charretiers	Hommes	//	//	//	43	//	//	45
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
		Chauffeurs	Hommes	//	//	4	//	//	//	6
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
		Chiffonniers	Hommes	//	//	//	28	//	//	62
			Femmes	//	//	//	31	//	//	
			Enfants	//	//	3	//	//	//	
		Cochers	Hommes	//	//	//	114	//	//	140
			Femmes	//	//	16	//	//	//	
			Enfants	//	//	10	//	//	//	
		Commissionnaires, hommes de peine	Hommes	//	//	//	163	//	//	194
			Femmes	//	//	22	//	//	//	
			Enfants	//	//	9	//	//	//	
		Courriers	Hommes	//	//	//	2	//	//	4
			Femmes	//	//	2	//	//	//	
		Crieurs publics	Hommes	//	//	//	4	//	//	4
		Cuisiniers	Hommes	//	//	63	//	//	//	295
			Femmes	//	//	231	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Débardeurs de bois	Hommes	//	//	//	//	2	//	3
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Débouleurs de vins	Hommes	//	//	//	//	5	//	6
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
		Domestiques	Hommes	//	//	125	//	//	//	616
			Femmes	//	//	483	//	//	//	
			Enfants	//	//	8	//	//	//	
		Écarrisseurs	Femmes	//	//	//	//	//	1	1
		Éclusiers	Hommes	//	//	//	//	1	//	1
		Écrivains, copistes	Hommes	15	//	//	//	//	//	17
			Femmes	//	//	1	//	//	//	
			Enfants	//	//	1	//	//	//	
		Écuyers	Hommes	//	//	1	//	//	//	1
		Égoutiers	Hommes	//	//	//	//	//	4	4

PROFESSIONS.				NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient.						
CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE des professions.		DÉSIGNATION DES PROFESSIONS.		PROFESSIONS EXERCÉES à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	à l'abri des intempéries, près des malades.	à l'abri des intempéries, autres quecelles comprises dans les deux col. précédentes.	en plein air.	dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL.
Classes.	Divisions.									
4e CLASSE. PROFESSIONS SALARIÉES, etc.		Employés aux halles et marchés.	Hommes....	//	//	//	26	//	//	48
			Femmes.....	//	//	14	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	8	//	//	//	
		Facteurs.....	Hommes....	//	//	//	7	//	//	10
			Femmes.....	//	//	3	//	//	//	
		Faucheurs.....	Hommes....	//	//	//	2	//	//	2
		Filles publiques.....	Femmes.....	//	//	2	//	//	//	2
		Fossoyeurs.....	Hommes....	//	//	//	//	//	1	1
		Frotteurs.....	Hommes....	//	//	18	//	//	//	18
		Garçons et filles de bains.	Hommes....	//	//	//	//	2	//	6
			Femmes.....	//	//	//	//	2	//	
			Enfants.....	//	//	2	//	//	//	
		Garçons de bureau...	Hommes....	//	//	12	//	//	//	15
			Femmes....	//	//	3	//	//	//	
		Idem de magasin.....	Hommes....	//	//	13	//	//	//	18
			Femmes.....	//	//	3	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	2	//	//	//	
		Gardes d'enfants.....	Femmes.....	//	//	29	//	//	//	29
		Gardes-malades.....	Femmes.....	//	75	//	//	//	//	77
			Enfants.....	//	//	2	//	//	//	
		Gardes-moulins.....	Hommes....	//	//	//	//	3	//	3
		Gardiens des halles et marchés.	Hommes....	//	//	//	2	//	//	8
			Femmes.....	//	//	//	6	//	//	
		Gens à gages sans autre désignation.	Hommes....	//	//	11	//	//	//	25
			Femmes.....	//	//	12	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	2	//	//	//	
		Infirmiers.....	Hommes....	//	19	//	//	//	//	38
			Femmes.....	//	18	//	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Joueurs d'orgue.....	Hommes....	//	//	//	4	//	//	5
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Journaliers.....	Hommes....	//	//	//	479	//	//	1,171
			Femmes.....	//	//	//	682	//	//	
			Enfants.....	//	//	10	//	//	//	
		Maîtres d'hôtel.....	Hommes....	//	//	4	//	//	//	7
			Femmes.....	//	//	2	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Nourrices.....	Femmes.....	//	//	7	//	//	//	7
		Ouvriers des deux sexes sans autre désignation.	Hommes....	//	//	90	//	//	//	379
			Femmes.....	//	//	280	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	9	//	//	//	
		Paveurs.....	Hommes....	//	//	//	//	//	32	37
			Femmes.....	//	//	4	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Pêcheurs.....	Hommes....	//	//	//	//	2	//	2
		Porteurs d'eau.....	Hommes....	//	//	//	//	73	//	89
			Femmes.....	//	//	//	//	15	//	
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Porteurs de journaux.	Hommes....	//	//	//	2	//	//	3
			Femmes.....	//	//	//	1	//	//	

PROFESSIONS. — Classification systématique des professions. Classes.	Divisions.	Désignation des professions.		NOMBRE DES DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES classés d'après les conditions dans lesquelles les avaient placés les professions qu'ils exerçaient. — Professions exercées à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	près des malades.	autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	en plein air.	dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	Professions qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL GÉNÉRAL.
4e CLASSE. PROFESSIONS SALARIÉES, etc.	//	Porteurs de marée....	Hommes....	//	//	//	//	//	2	6
			Femmes.....	//	//	//	//	//	3	
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Portiers.....	Hommes....	//	//	//	//	210	//	496
			Femmes.....	//	//	//	//	251	//	
			Enfants.....	//	//	//	//	35	//	
		Postillons.....	Hommes....	//	//	//	//	//	4	7
			Femmes.....	//	//	3	//	//	//	
		Ramoneurs.....	Hommes....	//	//	//	//	//	2	2
		Rattacheurs de faïence.	Hommes....	//	//	//	5	//	//	5
		Rémouleurs.....	Hommes....	//	//	//	8	//	//	9
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
		Rouliers.....	Hommes....	//	//	//	1	//	//	2
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
		Scieurs de bois.....	Hommes....	//	//	//	4	//	//	5
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
		Sergents de ville.....	Hommes....	//	//	//	9	//	//	11
			Enfants.....	//	//	2	//	//	//	
		Sonneurs.....	Hommes....	//	//	1	//	//	//	1
		Terrassiers.....	Hommes....	//	//	//	49	//	//	54
			Femmes.....	//	//	3	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	2	//	//	//	
		Tireurs de sable.....	Hommes....	//	//	//	//	2	//	2
		Vidangeurs.....	Hommes....	//	//	//	//	//	7	7
		Voituriers.....	Hommes....	//	//	//	11	//	//	13
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	1	//	//	//	
5e CLASSE. PROFESSION MILITAIRE.	//	Militaires en activité..	Hommes....	//	//	//	676	//	//	699
			Femmes.....	//	//	7	//	//	//	
			Enfants.....	//	//	16	//	//	//	
		Idem en non-activité..	Hommes....	//	//	236	//	//	//	237
			Femmes.....	//	//	1	//	//	//	
		Officiers.....	Hommes....	//	//	66	//	//	//	70
			Femmes.....	//	//	3	//	//	//	
			Enfants....	//	//	1	//	//	//	
		Officiers supérieurs...	Hommes....	//	//	2	//	//	//	4
			Femmes.....	//	//	2	//	//	//	
		Officiers généraux....	Hommes....	//	//	21	//	//	//	24
			Femmes.....	//	//	3	//	//	//	

Enfants pour lesquels on n'a pas pu connaître la profession des parents..... 983

Décédés dont la profession est restée inconnue..... 1,878

Récapitulation générale des Décès.

1° PAR CLASSE ET DIVISION DES PROFESSIONS DES DÉCÉDÉS.

DÉSIGNATION DES CLASSES ET DIVISIONS.

1re — IBÉRALE.	2e — COMMERCIALE.		3e — MÉCANIQUE.		4e — SALARIÉE.	5e — MILITAIRE.	PROFESSIONS non déclarées.	TOTAL général.
	Banquiers, commerçants, commis-voyageurs	67						
	Exercées sur les métaux	8	Exercées sur les métaux	746				
	Idem sur les minéraux	6	*Idem* sur les minéraux	99				
	Idem sur les végétaux	//	*Idem* sur les végétaux	184				
	Idem sur les matières extraites des végétaux	456	*Idem* sur les matières extraites des végétaux	715				
	Idem sur les animaux	144	*Idem* sur les animaux	22				
2,073	*Idem* sur les produits des animaux	45	*Idem* sur les produits des animaux	548	4,180	1,034	2,861	
	Idem appartenant aux arts chimiques	33	*Idem* appartenant aux arts chimiques	298				
	Idem aux arts physiques	//	*Idem* aux arts physiques	65				
	Idem aux arts économiques	547	*Idem* aux arts économiques	3,055				
	Idem aux arts mixtes	398	*Idem* aux arts mixtes	412				
	Idem aux beaux-arts	27	*Idem* aux beaux-arts	379				
2,073		1,731		6,523	4,180	1,034	2,861	18,402
	14,507					1,034	2,861	18,402

2° SUIVANT LES CONDITIONS DANS LESQUELLES LES PROFESSIONS SONT EXERCÉES.

DÉSIGNATION DES CONDITIONS.

	PROFESSIONS comprises dans les 4 premières classes, exercées à l'abri des intempéries, particulièrement sédentaires.	près des malades.	autres que celles comprises dans les deux col. précédentes.	en plein air.	dans les lieux humides, sur le fleuve, ou en faisant de l'eau un usage habituel.	qui peuvent vicier l'air que l'on respire.	TOTAL des quatre premières classes de professions connues.	militaire, 5e classe.	qui sont restées inconnues	TOTAL général.
Nombre des décédés appartenant à chaque condition	1,277	164	8,264	2,982	1,258	562	14,507	1,034	2,861	18,402
TOTAUX	9,705			2,982	1,258	562	14,507	1,034	2,861	18,402

TABLEAU

Présentant, pour chaque commune des deux arrondissements de Saint-Denis *et de* Sceaux, *la population, la date de l'invasion de l'épidémie, le nombre des décédés cholériques, jusqu'au 30 septembre inclusivement, et le rapport des décès à la population.*

Tableau présentant, pour chaque commune des deux arrondissements de Saint-D
cholériques, jusqu'au 30 septembre inclusivem

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

DÉSIGNATION des CANTONS.	DÉSIGNATION des COMMUNES.	DÉSIGNATION de la situation géographique des communes.	POPULATION FIXE.	POPULATION MOBILE.	POPULATION TOTALE.	DATE de L'INVASION.	NOMBRE des DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES, à domicile.	NOMBRE des DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES, aux hôpitaux de Paris.	NOMBRE des DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES, TOTAL.	RAPPORT DES DÉCÈS à la population. — Sur 1,000 habitants on compte décédés.	OBSERVATIO
Courbevoie	Asnières	N.-O.	437	77	514	8 avril.	19	//	19	39	
	Colombes	N.-O.	1,641	2	1,643	7 *idem*.	36	//	36	21	
	Courbevoie	N.-O.	1,904	19	(*a*) 1,923	3 *idem*.	100	8	(*b*) 108	36	(*a*) Non comp garnison.
	Gennevilliers	N.	1,103	3	1,106	8 *idem*.	31	//	31	28	
	Nanterre	O.	2,496	4	2,500	7 *idem*.	39	//	39	15	(*b*) Ici se tro compris 38 milit décédés choléri qui ont été déd total pour établ rapport ci-contre
	Puteaux	O.	2,008	10	2,018	3 *idem*.	101	//	101	50	
	Suresnes	O.	1,441	//	1,441	5 *idem*.	81	1	82	55	
Neuilly	Auteuil	O.	2,662	95	2,757	6 *idem*.	36	6	42	16	
	Batignolles	N.-O.	6,647	179	6,826	3 *idem*.	52	12	64	9	
	Boulogne	O.	5,273	50	5,323	2 *idem*.	159	12	171	32	
	Clichy	N.-O.	3,097	//	3,097	6 *idem*.	31	3	34	11	
	Montmartre	N.	4,414	157	4,571	5 *idem*.	62	5	67	15	
	Neuilly	N.-O.	5,567	32	5,599	3 *idem*.	148	23	171	30	
	Passy	O.	4,200	307	4,507	3 *idem*.	106	17	123	26	
Pantin	Bagnolet	E.	1,093	//	1,093	9 *idem*.	12	1	13	13	
	Belleville	N.-E.	7,728	381	8,109	5 *idem*.	126	14	140	17	
	Bobigny	N.-E.	316	//	316	16 *idem*.	1	//	1	3	
	Bondy	N.-E.	635	15	650	8 *idem*.	12	//	12	19	
	Charonne	E.	2,361	17	2,378	3 *idem*.	32	8	40	17	
	Drancy	N.-E.	258	//	258	15 *idem*.	//	//	//	//	
	La Villette	N.-E.	4,771	167	4,938	3 *idem*.	76	17	93	19	
	Le Bourget	N.-E.	557	16	573	7 *idem*.	10	//	10	17	
	Noisy-le-Sec	E.	1,773	//	1,773	6 mai.	21	//	21	12	
	Pantin	N.-E.	1,871	//	1,871	13 avril.	29	3	32	18	
	Prés Saint-Gervais	N.-E.	369	//	369	11 *idem*.	5	2	7	19	
	Romainville	E.	999	13	1,012	3 *idem*.	10	1	11	11	
St-Denis	Aubervilliers	N.-E.	2,213	//	2,213	7 *idem*.	55	2	57	26	
	Dugny	N.-E.	460	//	460	17 *idem*.	19	//	19	44	
	Épinay	N.	866	//	866	6 *idem*.	30	1	31	37	
	La Chapelle	N.	2,440	//	2,440	4 *idem*.	46	15	61	25	
	La Courneuve	N.-E.	584	//	584	7 *idem*.	15	//	15	30	
	L'Ile Saint-Denis	N.	223	//	223	10 *idem*.	7	//	7	31	
	Pierrefitte	N.	812	//	812	11 *idem*.	7	//	7	8	(c) Non c 1,119 soldats.
	Saint-Denis	N.	7,647	1,971	(c) 9,618	3 *idem*.	263	//	(*d*) 263	24	
	Saint-Ouen	N.	981	//	981	5 *idem*.	33	5	38	35	(*d*) Ici se tr compris 30 mili décédés choléri qui ont été déd total pour éta rapport ci-cont
	Stains	N.	946	//	946	10 *idem*.	29	//	29	32	
	Villetaneuse	N.	374	//	374	11 *idem*.	6	//	6	18	
	Totaux	.....	83,167	3,515	86,682	.....	1,845	156	2,001	22	

Nota. Voir, pour les détails qui concernent la situation géographique des communes, la superficie de leur territoire et des cou

a Sceaux, *la population, la date de l'invasion de l'épidémie, le nombre des décédés l'rapport des décès à la population.*

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

DÉSIGNATION des CANTONS.	COMMUNES.	DÉSIGNATION de la situation géographique des communes.	POPULATION FIXE.	POPULATION MOBILE.	POPULATION TOTALE.	DATE de L'INVASION	NOMBRE des DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES, à domicile.	NOMBRE des DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES, aux hôpitaux de Paris.	NOMBRE des DÉCÉDÉS CHOLÉRIQUES, TOTAL.	RAPPORT DES DÉCÈS à la population. — Sur 1,000 habitants on compte décédés.	OBSERVATIONS.
CHARENTON	Bercy	S. - E.	3,866	59	(a) 3,925	7 avril.	53	6	59	15	(a) Non compris 118 soldats.
	Bonneuil	S. - E.	255	//	255	1 *idem*.	1	//	1	4	
	Brie-sur-Marne	E.	379	//	379	17 mai..	8	//	8	23	
	Champigny	E.	1,434	//	1,434	22 avril.	24	//	24	18	
	Charenton-Saint-Maurice	S. - E.	964	483	1,447	9 *idem*.	5	1	6	4	
	Charenton-le-Pont	S. - E.	1,907	70	1,977	3 *idem*.	53	1	54	27	
	Creteil	S. - E.	1,454	42	1,496	8 *idem*.	29	//	29	19	
	Joinville-le-Pont	S. - E.	534	50	584	15 *idem*.	9	//	9	15	
	Maisons	S. - E.	1,037	220	1,257	15 *idem*.	16	//	16	12	
	Nogent-sur-Marne	E.	1,201	//	1,201	17 *idem*.	19	//	19	16	
	Saint-Maur	S. - E.	825	//	825	14 *idem*.	20	//	20	24	
SCEAUX	Antony	S.	1,179	3	1,182	2 mai..	13	3	16	13	
	Bagneux	S.	879	//	879	15 avril.	14	//	14	16	
	Bourg-la-Reine	S.	895	97	992	12 juillet	13	//	13	13	
	Châtenay	S. - O.	692	//	692	//	//	//	//	//	
	Châtillon	S. - O.	968	130	1,098	12 avril.	5	//	5	5	
	Clamart	S. - O.	1,225	//	1,225	16 *idem*.	22	//	22	19	
	Fontenay-aux-Roses	S. - O.	861	160	1,021	11 *idem*.	11	1	12	12	
	Grenelle	S. - O.	1,647	//	1,647	29 mars.	80	//	80	49	
	Issy	S. - O.	1,507	66	1,573	3 avril.	24	//	24	15	
	Montrouge	S.	3,610	237	3,847	1 *idem*.	51	//	51	14	
	Plessis-Piquet	S. - O.	215	2	217	//	//	//	//	//	
	Sceaux	S.	1,433	//	1,433	20 avril.	5	1	6	4	
	Vanves	S. - O.	2,347	51	2,398	3 *idem*.	41	//	41	17	
	Vaugirard	S. - O.	6,695	//	6,695	1 *idem*.	165	//	165	24	
VILLEJUIF.	Arcueil	S.	1,801	8	1,809	3 avril.	40	//	40	22	
	Chevilly	S.	317	//	317	2 août.	17	//	17	53	
	Choisy-le-Roi	S. - E.	3,027	28	3,055	1 avril.	17	//	17	6	
	Fresnes	S.	346	//	346	3 *idem*.	4	//	4	11	
	Gentilly (y comp. Bicêtre 3,500)	S.	4,985	3,596	(b) 8,581	3 *idem*.	302	2	304	35	(b) Non compris 139 vétérans.
	Ivry	S. - E.	2,797	78	2,875	1 *idem*.	37	//	37	11	
	Lhay	S.	359	1	360	10 août.	13	//	13	39	
	Orly	S.	553	//	553	3 avril.	3	//	3	5	
	Rungis	S.	160	6	166	3 juin..	2	//	2	12	
	Thiais	S.	866	166	1,032	15 août.	1	//	1	1	
	Villejuif	S.	1,344	33	1,377	1 avril.	28	//	28	21	
	Vitry	S. - E.	2,188	//	2,188	9 *idem*.	8	//	8	4	
VINCENNES.	Fontenay-sous-Bois	E.	1,385	//	1,385	8 *idem*.	49	1	50	37	
	Montreuil	E.	3,279	35	3,314	8 *idem*.	32	//	32	9	
	Rosny	E.	892	3	895	10 *idem*.	2	//	2	2	
	Saint-Mandé	E.	1,560	140	1,700	11 *idem*.	12	5	17	10	
	Villemonble	E.	668	//	668	21 *idem*.	6	//	6	8	
	Vincennes	E.	2,551	303	(c) 2,854	8 *idem*.	57	3	60	21	(c) Non compris la garnison.
	TOTAUX	.....	67,087	6,067	73,154	.....	1,311	24	1,335	18	

les voisinent, le tableau n° 68, ainsi que la carte qui y est jointe.

'TAT présentant, par sexe et par âge, le nombre des décédés cholériques dans les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, depuis l'invasion de la maladie jusques et y compris le 30 septembre 1832.

ÂGES des DÉCÉDÉS.	SAINT-DENIS. A DOMICILE et hors domicile. Sexe M.	F.	TOTAL des deux sexes.	SCEAUX. A DOMICILE et hors domicile. Sexe M.	F.	TOTAL des deux sexes.	TOTAL des arrondissements de SAINT-DENIS et SCEAUX réunis. Sexe M.	F.	TOTAL des deux sexes.
De 0 à 3 mois..	13	8	21	7	2	9	20	10	30
3 à 6 *idem*.	3	10	13	1	2	3	4	12	16
6 à 1 an...	8	17	25	14	7	21	22	24	46
Dans la 1re année	24	35	59	22	11	33	46	46	92
De 1 à 2 ans.	31	29	60	13	18	31	44	47	91
2 à 3....	20	25	45	13	15	28	33	40	73
3 à 4....	11	21	32	6	8	14	17	29	46
4 à 5....	7	16	23	7	7	14	14	23	37
5 à 6....	3	9	12	7	4	11	10	13	23
6 à 7....	9	6	15	4	3	7	13	9	22
7 à 8....	8	7	15	5	4	9	13	11	24
8 à 9....	5	10	15	1	1	2	6	11	17
9 à 10....	2	6	8	1	3	4	3	9	12
10 à 11....	8	3	11	6	2	8	14	5	19
11 à 12....	6	2	8	4	2	6	10	4	14
12 à 13....	2	3	5	3	1	4	5	4	9
13 à 14....	1	2	3	2	2	4	3	4	7
14 à 15....	2	//	2	1	3	4	3	3	6
15 à 16....	4	1	5	1	6	7	5	7	12
16 à 17....	2	4	6	4	//	4	6	4	10
17 à 18....	1	3	4	1	2	3	2	5	7
18 à 19....	4	5	9	2	1	3	6	6	12
19 à 20....	5	6	11	6	//	6	11	6	17
20 à 21....	4	4	8	1	7	8	5	11	16
21 à 22....	7	4	11	3	2	5	10	6	16
22 à 23....	10	7	17	2	6	8	12	13	25
23 à 24....	17	6	23	4	7	11	21	13	34
24 à 25....	13	6	19	2	6	8	15	12	27
25 à 26....	9	10	19	2	7	9	11	17	28
26 à 27....	17	7	24	2	4	6	19	11	30
27 à 28....	11	9	20	5	3	8	16	12	28
28 à 29....	16	17	33	7	7	14	23	24	47
29 à 30....	7	9	16	5	7	12	12	16	28
30 à 31....	8	9	17	10	10	20	18	19	37
31 à 32....	13	12	25	14	5	19	27	17	44
32 à 33....	13	13	26	13	13	26	26	26	52
33 à 34....	19	10	29	8	9	17	27	19	46
34 à 35....	13	16	29	7	7	14	20	23	43
35 à 36....	22	20	42	9	6	15	31	26	57
36 à 37....	30	20	50	9	13	22	39	33	72
37 à 38....	12	18	30	12	12	24	24	30	54
38 à 39....	10	18	28	5	7	12	15	25	40
39 à 40....	7	14	21	8	4	12	15	18	33
40 à 41....	13	16	29	6	9	15	19	25	44
41 à 42....	7	15	22	13	8	21	20	23	43
42 à 43....	13	17	30	10	9	19	23	26	49
43 à 44....	9	10	19	4	6	10	13	16	29
A reporter..	455	480	935	270	267	537	725	747	1,472

ÂGES des DÉCÉDÉS.	SAINT-DENIS. A DOMICILE et hors domicile. Sexe M.	F.	TOTAL des deux sexes.	SCEAUX. A DOMICILE et hors domicile. Sexe M.	F.	TOTAL des deux sexes.	TOTAL des arrondissements de SAINT-DENIS et SCEAUX réunis. Sexe M.	F.	TOTAL des deux sexes.
Reports..	455	480	935	270	267	537	725	747	1,472
De 44 à 45 ans.	12	9	21	8	11	19	20	20	40
45 à 46....	16	17	33	12	13	25	28	30	58
46 à 47....	9	10	19	11	7	18	20	17	37
47 à 48....	14	13	27	9	6	15	23	19	42
48 à 49....	10	12	22	14	10	24	24	22	46
49 à 50....	15	14	29	10	7	17	25	21	46
50 à 51....	10	18	28	13	11	24	23	29	52
51 à 52....	10	11	21	7	6	13	17	17	34
52 à 53....	19	18	37	9	10	19	28	28	56
53 à 54....	16	11	27	9	8	17	25	19	44
54 à 55....	10	10	20	8	12	20	18	22	40
55 à 56....	18	16	34	12	8	20	30	24	54
56 à 57....	14	12	26	11	6	17	25	18	43
57 à 58....	6	15	21	7	10	17	13	25	38
58 à 59....	10	12	22	10	17	27	20	29	49
59 à 60....	10	18	28	13	3	16	23	21	44
60 à 61....	14	13	27	11	13	24	25	26	51
61 à 62....	8	16	24	7	1	8	15	17	32
62 à 63....	10	16	26	17	14	31	27	30	57
63 à 64....	11	12	23	9	11	20	20	23	43
64 à 65....	11	21	32	5	8	13	16	29	45
65 à 66....	13	17	30	13	10	23	26	27	53
66 à 67....	17	19	36	18	11	29	35	30	65
67 à 68....	9	14	23	4	8	12	13	22	35
68 à 69....	16	21	37	14	7	21	30	28	58
69 à 70....	10	10	20	9	5	14	19	15	34
70 à 71....	14	12	26	16	13	29	30	25	55
71 à 72....	8	20	28	11	5	16	19	25	44
72 à 73....	6	10	16	27	10	37	33	20	53
73 à 74....	10	4	14	18	9	27	28	13	41
74 à 75....	5	7	12	14	9	23	19	16	35
75 à 76....	7	10	17	8	4	12	15	14	29
76 à 77....	9	7	16	11	2	13	20	9	29
77 à 78....	11	9	20	14	3	17	25	12	37
78 à 79....	7	3	10	13	7	20	20	10	30
79 à 80....	3	4	7	3	3	6	6	7	13
80 à 81....	1	4	5	7	2	9	8	6	14
81 à 82....	1	//	1	6	2	8	7	2	9
82 à 83....	4	7	11	9	1	10	13	8	21
83 à 84....	1	2	3	4	//	4	5	2	7
84 à 85....	2	//	2	9	//	9	11	//	11
85 à 86....	//	4	4	3	1	4	3	5	8
86 à 87....	//	//	//	1	//	1	1	//	1
87 à 88....	//	//	//	2	1	3	2	1	3
88 à 89....	//	2	2	//	//	//	//	2	2
89 à 90....	//	1	1	//	1	1	//	2	2
Sans âge connu.	20	2	22	17	5	22	37	7	44
TOTAUX...	882	963	1,845	733	578	1,311	1,615	1,541	3,156 (a)

(a) 180 habitants des communes rurales sont décédés, par suite du choléra, dans les hôpitaux de Paris, où ils ont été transportés, leurs décès ne se trouvent pas compris dans les 3,156 qui composent le présent tableau.

ARRONDISSEMENT de SAINT-DENIS.

TABLEAU n° 65.

l'arrondissement de Saint-Denis, depuis l'invasion de la maladie jusqu'au 30 septembre 1832 inclusivement; 2° la comparaison de ces nombres à la partie de la population de cet arrondissement, comprise dans les mêmes intervalles d'âge.

POPULATION.			DÉCÉDÉS ET RAPPORTS A LA POPULATION.						OBSERVATIONS.
POPULATION de l'arrondissement de Saint-Denis, classée par intervalles d'âge, et ramenée à 10,000 habitants (*a*).		POPULATION de l'arrondissement de Saint-Denis, en 1831, classée par âge, proportionnellement aux nombres ci-contre.	ON COMPTE pour chaque intervalle d'âge : Habitants cholériques décédés.	Décédés sur 1,000 habitants.	1 décédé sur habitants.	DÉSIGNATION des classes renfermant plusieurs intervalles d'âge.	ON COMPTE pour chaque classe, 1 décédé sur habitants.	sur 100 décédés.	
0 à 5 ans.....	1,102	9,552	219	22 93	44	Enfants.	82	17	(*a*) Cette population est déduite d'une table de mortalité dressée d'après les décès de 5 années (1825 à 1829).
5 à 10.....	942	8,165	65	7 96	126				
10 à 15.....	905	7,845	29	3 70	271				
15 à 20.....	874	7,576	35	4 62	216	Adultes.	96	12	
20 à 25.....	828	7,177	78	10 87	93				
25 à 30.....	773	6,701	112	16 71	60				
30 à 40.....	1,397	12,110	297	24 52	41	Hommes faits.	38	45	
40 à 50.....	1,193	10,341	251	24 27	41				
50 à 60.....	967	8,382	264	31 50	34				
60 à 70.....	668	5,790	278	48 01	21	Vieillards.	19	26	
70 à 80.....	293	2,540	166	65 35	15				
80 à 90.....	55	477	29	60 80	16				
90 à 100.....	3	26	//	//	//				
TOTAUX...	10,000	86,682	1,823	21 03	49	.....	//	100	

de
SCEAUX.

Tableau présentant par intervalles d'âge, 1° les nombres des cholériques décédés dans l'arrondissemment de Sceaux, depuis l'invasion de la maladie jusqu'au 30 septembre 1832 inclusivement, 2° la comparaison de ces nombres à la partie de la population de cet arrondissement, comprise dans les mêmes intervalles d'âge.

Tableau n° 66.

POPULATION			DÉCÉDÉS ET RAPPORTS A LA POPULATION.						OBSERVATIONS.
	POPULATION de l'arrondissement de Sceaux, classée par intervalles d'âge, et ramenée à 10,000 habitants (*a*).	POPULATION de l'arrondissement de Sceaux, en 1831, classée par âge, proportionnellement aux nombres ci-contre.	ON COMPTE pour chaque intervalle d'âge : Habitants cholériques décédés.	Décédés sur 1,000 habitants.	1 décédé sur habitant.	DÉSIGNATION des classes renfermant plusieurs intervalles d'âge.	ON COMPTE pour chaque classe, 1 décédé sur habitants.	sur 100 décédés.	
0 à 5 ans.....	952	6,964	120	17 23	58	Enfants.	108	14	(*a*) Cette population est déduite d'une table de mortalité dressée d'après les décès de 5 années (1825 à 1829).
5 à 10.....	868	6,350	33	5 20	192				
10 à 15.....	845	6,181	26	4 21	229				
15 à 20.....	828	6,057	23	3 80	220	Adultes.	156	9	
20 à 25.....	797	5,830	40	6 86	146				
25 à 30.....	758	5,545	49	8 84	113				
30 à 40.....	1,401	10,249	181	17 66	57	Hommes faits.	49	43	
40 à 50.....	1,234	9,027	183	20 27	49				
50 à 60.....	1,047	7,659	190	24 81	40				
60 à 70.....	795	5,816	195	33 53	30	Vieillards.	21	34	
70 à 80.....	402	2,943	200	67 96	15				
80 à 90.....	71	519	49	94 41	11				
90 à 100.....	2	14	//	//	//				
TOTAUX...	10,000	73,154	1,289	17 62	56 66	.....	//	100	

occasionnés par le choléra et par la mortalité ordinaire ramenée à 1,000 décès et établie pour chaque

TABLEAU présentant comparativement, pour Paris et les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, les décès occasionnés par le choléra et par la mortalité ordinaire ramenée à 1,000 décès et établie pour chaque intervalle d'âge.

DÉSIGNATION des INTERVALLES d'âge.	PARIS. Mortalité cholérique. Donnée par le relevé des âges des cholériques décédés. Sur 1,000 décès on compte pour chaque intervalle d'âge.	PARIS. Mortalité ordinaire. Donnée par le relevé annuel des âges des décédés (moyenne de 10 ans). Sur 1,000 décès on compte pour chaque intervalle d'âge.	SAINT-DENIS. Mortalité cholérique. Donnée par le relevé des âges des cholériques décédés. Sur 1,000 décès on compte pour chaque intervalle d'âge.	SAINT-DENIS. Mortalité ordinaire. Donnée par le relevé annuel des âges des décédés (moyenne de 5 ans). Sur 1,000 décès on compte pour chaque intervalle d'âge.	SCEAUX. Mortalité cholérique. Donnée par le relevé des âges des cholériques décédés. Sur 1,000 décès on compte pour chaque intervalle d'âge.	SCEAUX. Mortalité ordinaire. Donnée par le relevé annuel des âges des décédés (moyenne de 5 ans). Sur 1,000 décès on compte pour chaque intervalle d'âge.
0 à 5 ans.....	71	331	120	442	93	313
5 à 10.....	21	40	36	36	27	28
10 à 15.....	11	18	16	16	21	13
15 à 20.....	21	33	19	21	17	19
20 à 25.....	52	59	42	30	31	25
25 à 30.....	66	51	61	30	38	30
30 à 40.....	151	72	163	55	140	61
40 à 50.....	148	71	138	61	142	66
50 à 60.....	158	81	145	69	148	79
60 à 70.....	170	105	153	97	151	116
70 à 80.....	111	101	91	102	154	171
80 à 90.....	19	35	16	37	38	75
90 à 100.....	1	3	//	4	//	4
TOTAUX...	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000

OBSERVATIONS.

On doit faire remarquer que des circonstances particulières à chacune des localités mises en comparaison dans ce tableau s'opposent à ce que la distribution proportionnelle des âges entre les habitants soit la même dans chacune d'elles.

Ainsi, à Paris, les enfants en bas âge sont proportionnellement peu nombreux, par l'absence de ceux qui sont envoyés en nourrice hors de la ville; les institutions, les colléges, les cours, les académies, attirent, pour leur instruction, un grand nombre d'étudiants qui accroissent celui des adolescents; la garnison amène beaucoup d'hommes dont l'âge se trouve compris entre 20 et 30 ans, et enfin les invalides et les indigents admis dans les hospices apportent de l'augmentation dans le nombre des vieillards que compte cette capitale.

Dans l'arrondissement de Saint-Denis, la garnison, les maisons d'éducation, et notamment celle de la Légion d'honneur, ajoutent une jeune population au nombre des habitants d'un âge peu avancé, tandis que dans celui de Sceaux l'hospice des Incurables (hommes) situé à Bicêtre, commune de Gentilly, fournit un nombre assez considérable de vieillards. La première colonne de chacun des tableaux n°s 60, 65 et 66 indique ces différences.

TABLEAU

Présentant, pour chaque commune du département de la Seine, et pour chaque quartier de la ville de Paris, classés d'après les vents sous la direction desquels ils se trouvent placés, l'indication des renseignements suivants. (Voir le n° 69.)

Tableau présentant, pour chaque commune du département de la Seine, et p
ils se trouvent placés, l'indicatio

DÉSIGNATION des			DISTANCES entre les centres des localités et le centre de Paris. — Mètr. courants.	SUPERFICIES totales des territoires évaluées en mètres carrés.	SUPERFICIES de la portion du territoire employée en constructions et à l'usage spécial des habitations. — Mètres carrés.	SURFACES d'eau comprises dans le territoire (limites administratives) évaluées en mètres carrés.	SURF d'e évapo répa proport lem à l'été des lo qui contie o les côt — Mètres
RÉGIONS.	SITUATIONS.	COMMUNES ET QUARTIERS.					
NORD.	EXTRA-MUROS.	Pierrefitte	13,000	3,419,808	322,473	//	
		Stains	14,000	5,338,520	568,270	25,850	47
		Villetaneuse	14,000	2,284,380	192,352	//	
		Épinay	14,000	4,850,207	505,578	252,010	360
		Gennevillers	11,000	14,930,000	460,169	848,459	848
		Ile Saint-Denis	11,000	1,874,191	56,253	858,200	858
		Saint-Denis	10,000	11,035,775	1,305,383	445,299	445
		Saint-Ouen	8,000	4,634,035	463,412	//	155
		La Chapelle	4,000	3,473,211	352,553	//	10
		Montmartre	4,000	2,981,048	706,665	//	
		Totaux	//	54,821,175	4,933,108	2,429,818	2,724
		Rapports	//	//	//	//	
	INTRA-MUROS.	Faubourg Montmartre	2,300	780,000	780,000	//	
		Chaussée-d'Antin	2,000	930,000	930,000	//	
		Feydeau	1,300	330,000	330,000	//	
		Palais-Royal	900	280,000	280,000	//	
		Totaux	//	2,320,000	2,320,000	//	
		Rapports	//	//	//	//	
NORD-EST.	EXTRA-MUROS.	Dugny	14,000	4,284,055	344,136	28,800	28
		Le Bourget	12,000	485,560	153,635	7,830	23
		Bondy	12,000	8,335,960	227,745	//	12
		Drancy	12,000	8,154,040	192,970	//	9
		Baubigny	11,000	6,712,329	95,365	17,350	107
		La Courneuve	10,000	8,225,692	183,960	50,800	50
		Aubervilliers	8,000	5,497,334	464,028	188,240	188
		Pantin	7,000	6,097,723	822,291	//	73
		Prés Saint-Gervais	6,000	1,386,660	256,535	//	
		La Vilette	5,000	3,204,460	375,815	129,565	333
		Belleville	4,000	3,813,450	2,110,716	//	
		Totaux	//	56,197,263	5,227,196	422,585	828
		Rapports	//	//	//	//	
	INTRA-MUROS.	Porte Saint-Martin	2,800	1,448,600	1,400,000	48,600	70
		Faubourg Saint-Denis	2,600	650,000	650,000	//	
		Faubourg Poissonnière	2,500	800,000	800,000	//	
		Saint-Martin des Champs	1,800	340,000	340,000	//	
		Porte Saint-Denis	1,600	190,000	190,000	//	
		Bonne-Nouvelle	1,600	150,000	150,000	//	
		Montmartre	1,300	170,000	170,000	//	
		Montorgueil	1,200	150,000	150,000	//	
		Mail	11,00	150,000	150,000	//	
		Saint-Eustache	1,000	130,000	130,000	//	
		Banque de France	700	120,000	120,000	//	
		Saint-Honoré	600	130,000	130,000	//	
		Totaux	//	4,428,600	4,380,000	48,600	70
		Rapports	//	//	//	//	

Tableau n° 68.

ue quartier de la ville de Paris, classés d'après les vents sous la direction desquels eignements suivants. (Voir le n° 69.)

POPULATION		RAPPORTS A LA POPULATION.		NOMBRE	RAPPORTS	OBSERVATIONS.
TALE micile hors icile, ompris rnison et litaires us peaux.	VILLE de Paris. — A domicile seulement. — (Habitants.)	SUPERFICIES de la portion du territoire employée en constructions et à l'usage spécial des habitations. — Nombre de mètr. carrés par habitants.	VILLE de Paris. — Surfaces d'eau évaporable. — Nombre de mètr. carrés par habitants.	des HABITANTS décédés cholériques.	DES DÉCÈS à la population. — Sur 1,000 habitants — On compte décédés.	
812	//	398	//	7	8	
946	//	597	//	29	32	
374	//	506	//	6	18	
866	//	578	//	31	37	
,106	//	414	//	31	28	
223	//	256	//	7	31	
,618	//	136	//	263 (*a*)	24	(*a*) Ici se trouvent compris 30 militaires décédés cholériques, qui ont été déduits du total pour établir le rapport ci-contre.
981	//	473	//	38	35	
,440	//	145	//	61	25	
,571	//	155	//	67	15	
,937	//	//	//	540 (*b*)	//	(*b*) Ici se trouvent compris 30 militaires décédés cholériques, qui ont été déduits du total pour établir le rapport ci-contre.
//	//	224	//	//	23	
,678	21,769	36	//	217	10	
,433	17,506	53	//	143	8	
,734	15,800	21	//	155	9	
,928	20,012	14	//	200	10	
,773	75,087	//	//	705	//	
//	//	31	//	//	9	
460	//	748	//	19	44	
573	//	269	//	10	17	
650	//	350	//	12	19	
258	//	742	//	//	//	
316	//	298	//	1	3	
584	//	316	//	15	30	
,213	//	210	//	57	26	
,871	//	439	//	32	18	
369	//	694	//	7	19	
,938	//	76	//	93	19	
,109	//	260	//	140	17	
,341	//	//	//	386	//	
//	//	257	//	//	19	
,101	21,780	64	3	310	14	
,818	16,761	39	//	313	19	
,596	16,657	48	//	211	13	
,169	26,329	13	//	327	12	
,126	17,231	11	//	228	13	
,511	12,587	12	//	161	13	
,973	11,033	15	//	92	8	
,326	15,419	10	//	208	13	
,387	11,450	13	//	120	10	
,877	9,931	13	//	124	12	
,747	11,856	10	//	142	12	
,006	11,109	12	//	157	14	
,637	182,143	//	//	2,393	//	
//	//	24	0 38	//	13	

DESIGNATION des RÉGIONS.	SITUATIONS.	COMMUNES ET QUARTIERS.	DISTANCES entre LES CENTRES des localités et le centre de Paris. — Mètr. courants.	SUPERFICIES TOTALES des territoires évaluées en mètres carrés.	SUPERFICIES DE LA PORTION du territoire employée en constructions et à l'usage spécial des habitations. — Mètres carrés.	SURFACES D'EAU comprises dans le territoire (limites administratives) évaluées en mètres carrés.	SURFA D'EA évapor réparti proportio lemen à l'éten des loca qui le contienn ou les côtoy — Mètres ca
EST.	EXTRA-MUROS.	Champigny	14,000	11,164,185	226,635	//	109,0
		Brie-sur-Marne	14,000	3,221,405	220,615	119,000	119,0
		Villemomble	13,000	3,900,000	269,977	//	30,5
		Nogent-sur-Marne	11,000	7,042,385	641,075	269,470	271,3
		Rosny	11,000	5,722,993	920,512	//	4,2
		Fontenay-sous-Bois	10,000	8,223,300	590,157	//	//
		Noisy-le-Sec	10,000	5,356,060	520,685	//	8,6
		Romainville	8,000	3,884,485	496,615	//	2,4
		Montreuil	8,000	9,730,845	2,595,893	//	2,5
		Bagnolet	7,000	3,181,797	927,297	//	3,6
		Vincennes	7,000	2,769,454	407,216	//	//
		Saint-Mandé	6,000	3,432,627	333,948	//	//
		Charonne	5,000	3,535,635	766,010	//	//
		TOTAUX	//	71,265,171	8,916,635	388,470	551,5
		RAPPORTS	//	//	//	//	//
	INTRA-MUROS.	Quinze-Vingts	3,800	2,872,994	2,760,000	112,994	225,9
		Faubourg Saint-Antoine	3,700	1,040,000	1,040,000	//	//
		Popincourt	3,300	1,922,400	1,890,000	32,400	32,4
		Faubourg du Temple	2,800	1,021,600	1,000,000	21,600	21,6
		Arsenal (île Louviers comprise)	2,200	533,994	430,000	103,994	15,0
		Marais	2,100	420,000	420,000	//	//
		Mont-de-Piété	1,800	250,000	250,000	//	//
		Marché Saint-Jean	1,600	210,000	210,000	//	//
		Hôtel de Ville	1,400	185,000	150,000	35,000	70,0
		Lombards	1,100	140,000	140,000	//	//
		Sainte-Avoie	1,200	200,000	200,000	//	//
		Arcis	1,000	90,000	70,000	20,000	40,0
		Marchés	900	80,000	80,000	//	//
		Louvre	600	284,000	230,000	54,000	108,0
		TOTAUX	//	9,249,988	8,870,000	379,988	402,98
		RAPPORTS	//	//	//	//	//

POPULATION		RAPPORTS A LA POPULATION		NOMBRE des HABITANTS Décédés cholériques.	RAPPORTS DES DÉCÈS à la population. — Sur 1,000 habitants — On compte décédés.	OBSERVATIONS.
ALE nicile hors cile, ompris nison t itaires us peaux.	VILLE de Paris. — A domicile seulement. — (Habitants.)	SUPERFICIES de la portion du territoire employée en constructions et à l'usage spécial des habitations — Nombre de mètr. carrés par habitants.	VILLE de Paris. — Surfaces d'eau évaporable. — Nombre de mètr. carrés par habitants.			
,434	//	160	//	24	18	
379	//	580	//	8	23	
668	//	403	//	6	8	
,201	//	533	//	19	16	
895	//	103	//	2	2	
,385	//	423	//	50	37	
,773	//	290	//	21	12	
,012	//	495	//	11	11	
,314	//	790	//	32	9	
,093	//	844	//	13	13	
,854	//	142	//	60	20	
,700	//	192	//	17	10	
,378	//	320	//	40	7	
,086	//	//	//	303	//	
//	//	444	//	//	15	
,242	17,676	156	13	542	31	
,828	18,999	55	//	520	27	
,123	19,296	98	2	412	21	
,542	22,411	45	1	409	18	
,960	12,095	35	13	495	41	
,607	16,758	25	//	522	31	
,885	14,974	17	//	417	28	
,141	14,406	15	//	415	29	
,598	12,740	12	6	671	53	
,974	15,066	9	//	343	23	
,787	18,899	11	//	442	23	
,602	10,665	7	4	453	42	
,766	10,866	7	//	228	21	
,215	11,320	20	10	306	27	
2 ,270	216,171	//	//	6,175	//	
//	//	41	2	//	28	

DÉSIGNATION des RÉGIONS.	SITUATIONS.	COMMUNES ET QUARTIERS.	DISTANCES entre LES CENTRES des localités et le centre de Paris. — Mètr. courants.	SUPERFICIES TOTALES des territoires évaluées en mètres carrés.	SUPERFICIES DE LA PORTION du territoire employée en constructions et à l'usage spécial des habitations. — Mètres carrés.	SURFACES D'EAU comprises dans le territoire (limites administratives) évaluées en mètres carrés.	SURFA D'EA évapor répart proportio lemen à l'éten des loca qui le contien ou les côto — Mètres c
SUD - EST.	EXTRA-MUROS.	Bonneuil	15,000	5,468,919	134,305	180,350	217,7
		Creteil	11,000	11,329,299	457,874	157,900	158,6
		Choisy-le-Roi	12,000	5,328,039	450,517	364,000	364,0
		Saint-Maur	11,000	11,260,149	381,034	38,235	238,2
		Joinville-le-Pont	10,000	3,146,963	240,372	244,116	273,7
		Maisons-Alfort	9,000	8,986,751	665,865	558,541	560,8
		Vitry	8,000	11,867,378	1,882,859	311,435	312,1
		Charenton-Saint-Maurice	7,000	3,744,575	344,045	216,318	309,5
		Charenton-le-Pont	6,000	1,946,670	441,580	129,065	129,0
		Ivry	6,000	9,249,662	776,458	442,076	444,3
		Bercy	4,000	3,019,979	542,225	260,000	261,4
		TOTAUX	//	75,348,384	6,317,134	2,902,036	3,259,5
		RAPPORTS	//	//	//	//	//
	INTRA-MUROS.	Saint-Marcel	2,600	2,079,328	1,990,000	89,328	178,6
		Jardin des Plantes	2,200	975,000	780,000	195,000	195,0
		Ile Saint-Louis	1,700	134,000	110,000	24,000	180,0
		Saint-Jacques	1,300	370,000	340,000	30,000	30,0
		Sorbonne	1,000	220,000	210,000	10,000	10,0
		Cité	1,000	187,500	150,000	37,500	200,0
		Palais de Justice	500	138,000	90,000	48,000	196,0
		TOTAUX	//	4,103,828	3,670,000	433,828	989,6
		RAPPORTS	//	//	//	//	//
SUD.	EXTRA-MUROS.	Orly	16,000	6,641,890	299,831	94,224	94,2
		Thiais	14,000	6,323,687	792,940	//	
		Rungis	14,000	3,740,183	122,918	//	
		Fresnes	13,000	3,504,586	143,202	//	24,3
		Antony	13,000	9,594,541	585,084	11,202	11,2
		L'Haï	13,000	3,908,764	312,816	17,911	17,9
		Sceaux	11,000	3,363,022	787,541	//	16,6
		Chevilly	11,000	4,551,077	514,148	//	1
		Bourg-la-Reine	9,000	1,384,905	236,201	//	1,7
		Bagneux	8,000	5,068,094	383,087	//	//
		Villejuif	8,000	5,325,641	545,032	//	//
		Arcueil	7,000	5,393,108	572,536	9,800	27,8
		Montrouge	6,000	3,064,358	528,587	765	7
		Gentilly	5,000	5,991,590	902,821	//	29,8
		TOTAUX	//	67,855,446	6,726,744	133,902	224,6
		RAPPORTS	//	//	//	//	//
	INTRA-MUROS.	Observatoire	2,000	1,030,000	1,030,000	//	//
		Luxembourg	1,400	1,510,000	1,510,000	//	//
		Ecole de Médecine	700	305,000	280,000	25,000	25,0
		Monnaie	500	430,400	380,000	50,400	100,8
		TOTAUX	//	3,275,400	3,200,000	75,400	125,8
		RAPPORTS	//	//	//	//	//

POPULATION		RAPPORTS A LA POPULATION.		NOMBRE des HABITANTS décédés cholériques.	RAPPORTS DES DÉCÈS à la population. — Sur 1,000 habitants — On compte décédés.	OBSERVATIONS.
ALE icile ors cile, mpris ison taires s peaux.	VILLE de Paris. — A domicile seulement. — (Habitants.)	SUPERFICIES de la portion du territoire employée en constructions et à l'usage spécial des habitations. — Nombre de mètr. carrés par habitants.	VILLE de Paris. — Surfaces d'eau évaporable. — Nombre de mètr. carrés par habitants.			
255	//	539	//	1	4	
,496	//	302	//	29	19	
,055	//	147	//	17	6	
825	//	463	//	20	24	
584	//	414	//	9	15	
,257	//	529	//	16	12	
188	//	860	//	8	4	
447	//	237	//	6	4	
977	//	223	//	54	27	
875	//	270	//	37	11	
925	//	143	//	59	15	
1 884	//	//	//	256	//	
//	//	317	//	//	13	
1 334	13,001	153	13	249	19	
1 043	15,060	52	13	576	38	
078	6,147	18	29	192	31	
2 607	23,905	14	1	892	36	
1 688	11,772	18	1	345	29	
1 925	10,913	14	18	564	52	
043	2,985	30	66	60	20	
9 718	83,783	//	//	2,858	//	
//	//	40	11	//	32	
553	//	544	//	3	5	
032	//	770	//	1	1	
166	//	735	//	2	12	
346	//	414	//	4	11	
182	//	496	//	16	13	
360	//	869	//	13	39	
433	//	550	//	6	4	
317	//	160	//	17	53	
092	//	238	//	13	13	
379	//	435	//	14	16	
377	//	397	//	28	21	
309	//	316	//	40	22	
347	//	138	//	51	14	
581	//	105	//	304	35	
2 374	//	//	//	512	//	
//	//	294	//	//	22	
1 472	18,223	57	//	291	16	
1 730	19,872	76	//	548	28	
1 760	15,879	18	2	404	25	
2 594	22,198	17	4	468	21	
7 562	76,172	//	//	1,711	//	
//	//	41	2	//	23	

DÉSIGNATION des RÉGIONS.	SITUATIONS.	COMMUNES ET QUARTIERS.	DISTANCES entre LES CENTRES des localités et le centre de Paris. — Mètr. courants.	SUPERFICIES TOTALES des territoires évaluées en mètres carrés.	SUPERFICIES DE LA PORTION du territoire employée en constructions et à l'usage spécial des habitations. — Mètres carrés.	SURFACES D'EAU comprises dans le territoire (limites administratives) évaluées en mètres carrés.	SURFAC D'EAU évaporab répartie proportion lement à l'étend des locali qui les contienn ou les côtoye — Mètres ca
SUD-OUEST.	EXTRA-MUROS.	Châtenay	14,000	6,780,832	1,147,343	//	10,6
		Plessis-Piquet	13,000	3,393,329	652,849	13,696	13,6
		Fontenay-aux-Roses	10,000	2,466,948	607,033	//	//
		Clamart	10,000	8,573,150	975,982	120	6,0
		Châtillon	8,000	3,066,084	467,000	3,384	3,6
		Vanves	7,000	4,835,116	417,870	//	1,6
		Issy	6,000	6,013,511	1,156,736	387,239	387,2
		Vaugirard	5,000	3,967,561	612,725	//	//
		Grenelle	5,000	1,545,604	98,410	168,121	168,1
		TOTAUX	//	40,642,135	6,135,948	572,560	591,0
		RAPPORTS	//	//	//	//	//
	INTRA-MUROS.	Saint-Thomas d'Acquin	1,500	1,260,000	1,260,000	//	//
		TOTAUX	//	1,260,000	1,260,000	//	//
		RAPPORTS	//	//	//	//	//
OUEST.	EXTRA-MUROS.	Nanterre	19,000	12,600,000	700,431	329,522	329,5
		Puteaux	10,000	3,150,000	953,633	315,012	315,0
		Suresnes	12,000	3,000,000	552,961	135,878	135,8
		Boulogne	11,000	8,459,177	786,218	509,599	509,5
		Auteuil	7,000	5,390,800	1,192,930	505,150	507,1
		Passy	6,000	4,714,786	1,317,176	112,420	112,4
		TOTAUX	//	37,314,763	5,503,349	1,907,581	1,909,5
		RAPPORTS	//	//	//	//	//
	INTRA-MUROS.	Invalides	2,100	3,175,300	2,980,000	195,300	390,6
		Faubourg Saint-Germain	900	749,300	680,000	69,300	138,6
		TOTAUX	//	3,924,600	3,660,000	264,600	529,2
		RAPPORTS	//	//	//	//	//
NORD-OUEST.	EXTRA-MUROS.	Colombes	13,000	11,280,000	731,221	234,861	234,8
		Courbevoie	9,000	3,977,500	845,984	80,148	80,1
		Neuilly	8,000	8,718,752	2,510,005	368,950	375,6
		Asnières	8,000	4,667,000	502,619	260,709	260,7
		Clichy	7,000	4,890,489	606,313	304,765	304,7
		Batignolles	5,000	4,322,169	307,785	//	//
		TOTAUX	//	37,855,910	5,503,927	1,249,433	1,256,1
		RAPPORTS	//	//	//	//	//
	INTRA-MUROS.	Champs-Élysées	2,500	2,629,800	2,450,000	179,800	390,6
		Roule	2,300	1,890,000	1,890,000	//	//
		Place Vendôme	1,700	630,000	630,000	//	//
		Tuileries	1,000	666,800	580,000	86,800	173,6
		TOTAUX	//	5,816,600	5,550,000	266,600	564,2
		RAPPORTS	//	//	//	//	//

POPULATION		RAPPORTS A LA POPULATION.		NOMBRE	RAPPORTS	OBSERVATIONS.
TOTALE domicile et hors domicile, non compris garnison et militaires sous drapeaux.	VILLE de Paris. — A domicile seulement. — (Habitants.)	SUPERFICIES de la portion du territoire employée en constructions et à l'usage spécial des habitations. — Nombre de mètr. carrés par habitants.	VILLE de Paris. — Surfaces d'eau évaporable. — Nombre de mètr. carrés par habitants.	des HABITANTS décédés cholériques.	DES DÉCÈS à la population. — Sur 1,000 habitants — On compte décédés.	
692	//	166	//	//	//	
217	//	297	//	//	//	
1,021	//	595	//	12	12	
1,225	//	797	//	22	19	
1,098	//	420	//	5	5	
2,398	//	174	//	41	17	
1,573	//	736	//	24	15	
6,695	//	92	//	165	24	
1,647	//	51	//	80	49	
16,566	//	//	//	349	//	
//	//	370	//	//	21	
24,423	23,007	55	//	884	38	
24,423	23,007	//	//	884	//	
//	//	55	//	//	38	
2,500	//	280	//	39	15	
2,018	//	472	//	101	50	
1,441	//	384	//	82	55	
5,323	//	147	//	171	32	
2,757	//	432	//	42	16	
4,507	//	292	//	123	26	
8,546	//	//	//	558	//	
//	//	296	//	//	30	
0,152	20,244	147	19	681	34	
5,958	16,031	42	9	353	22	
6,110	36,275	//	//	1,034	//	
//	//	101	15	//	29	
1,643	//	445	//	36	21	
1,923	//	440	//	108 (*a*)	36	
5,599	//	448	//	171	30	
514	//	985	//	19	39	
3,097	//	195	//	34	11	
6,826	//	450	//	64	9	
9,602	//	//	//	432 (*b*)	//	
//	//	281	//	//	20	
3,274	13,110	186	30	219	17	
3,148	22,936	82	//	333	14	
0,405	20,459	31	//	166	8	
9,966	9,992	58	17	94	9	
6,793	66,497	//	//	812	//	
//	//	83	8	//	12	

(*a*) Ici se trouvent compris 38 militaires décédés cholériques, qui ont été déduits du total pour établir le rapport ci-contre.

(*b*) Ici se trouvent compris 38 militaires décédés cholériques, qui ont été déduits du total pour établir le rapport ci-contre.

DÉSIGNATION DES RÉGIONS.	DISTANCES entre LES CENTRES des localités et le centre de Paris. — Mètr. courants.	SUPERFICIES TOTALES des territoires évaluées en mètres carrés.	SUPERFICIES DE LA PORTION du territoire employée en constructions et à l'usage spécial des habitations. — Mètres carrés.	SURFACES D'EAU comprises dans le territoire (limites administratives) évaluées en mètres carrés.	SURFAC D'EAU évaporal répartie proportion lement à l'étend des locali qui les contienne ou les côtoye — Mètres car
					EXT
NORD	//	54,821,175	4,933,108	2,429,418	2,724,
NORD-EST	//	56,197,263	5,227,196	422,585	828,
EST	//	71,265,171	8,916,635	388,470	551,
SUD-EST	//	75,348,384	6,317,134	2,902,036	3,269,
SUD	//	67,855,456	6,726,744	133,902	224,
SUD-OUEST	//	40,642,125	6,135,948	572,560	591,
OUEST	//	37,314,763	5,503,349	1,907,581	1,909,
NORD-OUEST	//	37,855,910	5,503,927	1,249,433	1,256,
TOTAUX	//	441,300,247	49,264,041	10,006,385	11,356,
RAPPORTS	//	//	//	//	//
					INT
NORD	//	2,320,000	2,320,000	//	//
NORD-EST	//	4,428,600	4,380,000	48,600	70,
EST	//	9,249,988	8,870,000	379,988	402,
SUD-EST	//	4,103,828	3,670,000	433,828	989,
SUD	//	3,275,400	3,200,000	75,400	125,
SUD-OUEST	//	1,260,000	1,260,000	//	//
OUEST	//	3,924,600	3,660,000	264,600	529,
NORD-OUEST	//	5,816,600	5,550,000	266,600	564,
TOTAUX	//	34,379,016	32,910,000	1,469,016	2,682,
RAPPORTS	//	//	//	//	//

LATION.

POPULATION		RAPPORTS A LA POPULATION.		NOMBRE des HABITANTS décédés cholériques.	RAPPORTS DES DÉCÈS à la population. — Sur 1,000 habitants — On compte décédés.	OBSERVATIONS.
TALE nicile hors cile, ompris nison t itaires us peaux.	VILLE de Paris. — A domicile seulement. — (Habitants.)	SUPERFICIES de la portion du territoire employée en constructions et à l'usage spécial des habitations. — Nombre de mètr. carrés par habitants.	VILLE de Paris. — Surfaces d'eau évaporable. — Nombre de mètr. carrés par habitants.			
RS.						
2,937	//	224	//	540 (*a*)	23	(*a*) Ici se trouvent compris 30 militaires décédés cholériques, qui ont été déduits du total pour établir le rapport ci-contre.
2,341	//	257	//	386	19	
2,086	//	444	//	303	15	
1,884	//	317	//	256	13	
2,874	//	294	//	512	22	
1,566	//	370	//	349	21	
1,546	//	296	//	558	30	
1,602	//	281	//	432 (*b*)	20	(*b*) Ici se trouvent compris 38 militaires décédés cholériques, qui ont été déduits du total pour établir le rapport ci-contre.
15,336	//	//	//	3,336 (c)	//	(*c*) Ici se trouvent compris 68 militaires décédés cholériques, qui ont été déduits du total pour établir le rapport ci-contre.
	//	306	//	//	20	
RO.						
74,73	75,087	31	//	705	9	
183,37	182,143	24	0,38	2,393	13	
216,70	216,171	41	2	6,175	28	
90,18	83,783	40	11	2,858	32	
77,62	76,172	41	2	1,711	23	
24,23	23,007	55	//	884	38	
36,10	36,175	101	15	1,034	29	
66,93	66,497	83	8	812	12	
70,86	759,135	//	//	16,572	//	
//	//	43	3	//	21 5	

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Classement méthodique des 80 Communes rurales des Arrondis.s de St. Denis et de Sceaux et des 48 Quartiers DE LA VILLE DE PARIS,

d'après leur situation par rapport à la direction des Vents.

(Voir pour les détails de Population et de Superficie le tableau précédent N° 68).

Tableau *indiquant combien on compte de décédés cholériques sur 1000 habitans dans chaque commune du Département et dans chaque quartier de la Ville de Paris.*

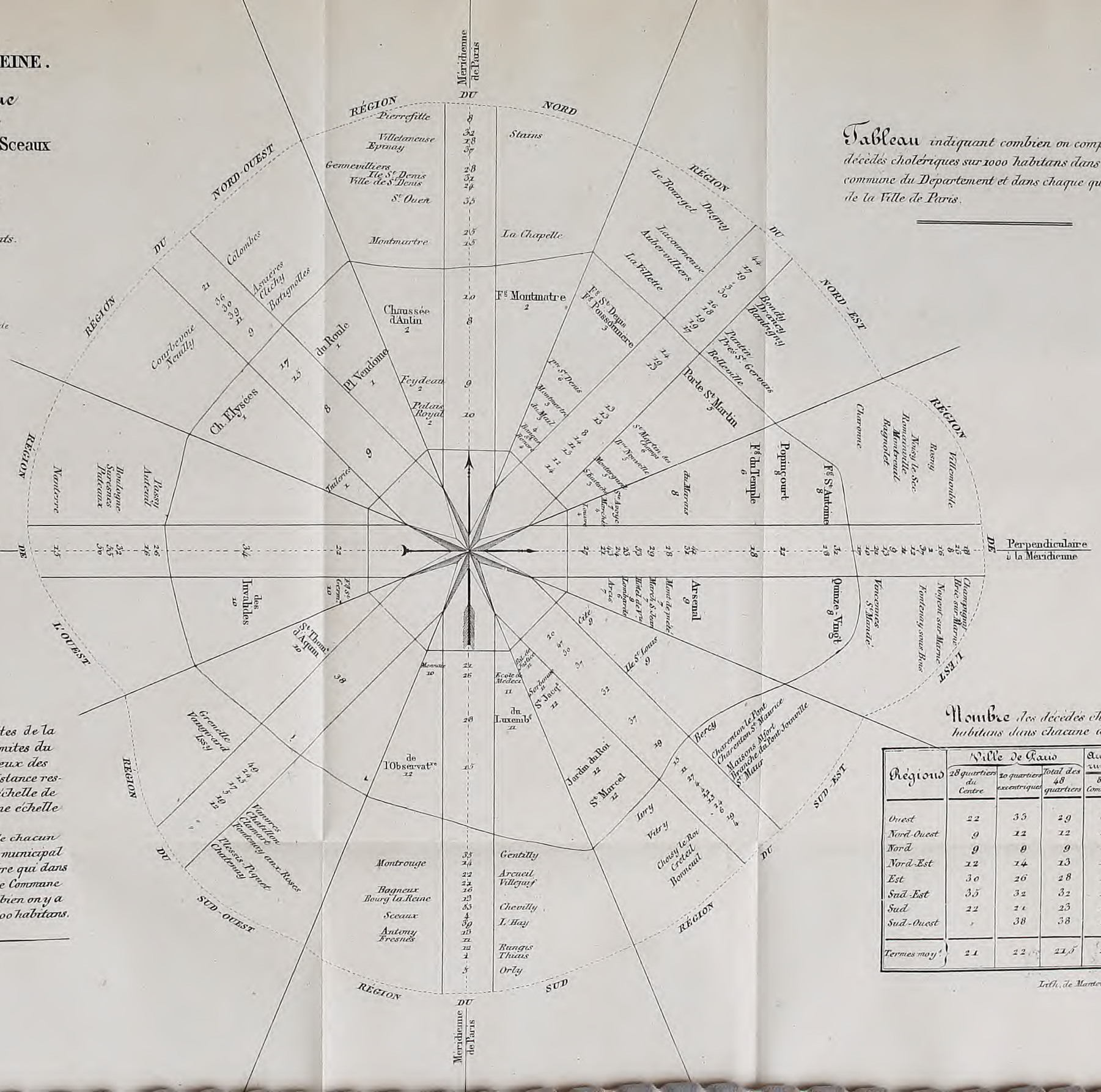

(Voir pour les détails de Population et de Superficie le tableau précédent N° 68).

OBSERVATIONS.

La courbe intermédiaire trace les limites de la ville de Paris et la courbe ponctuée les limites du Département. Les noms des Communes et ceux des quartiers de Paris sont inscrits à leur distance respectives du centre : les premiers sur une échelle de 1,000 en 1,000 mètres, et les seconds sur une échelle de 100 mètres en 100 mètres seulement.

Le chiffre placé au dessous du nom de chacun des quartiers désigne l'Arrondissement municipal auquel appartient le quartier, et le nombre qui dans la colonne intermédiaire répond à chaque Commune et à chaque quartier fait connaître combien on y a compté de décédés cholériques par 1,000 habitans.

Nombre *des décédés cholériques sur 1000 habitans dans chacune des Régions.*

Régions	Ville de Paris			Arrondis.ments	Total des 48 quartiers et des 80 Communes	Grandes Divisions Nord, sud, Est, Ouest	
	28 quartiers du Centre	20 quartiers excentriques	Total des 48 quartiers	80 Communes		Département	Paris seulement
Ouest	22	35	29	30	29	29	29
Nord-Ouest	9	12	12	20	14		
Nord	9	9	9	23	13	13	12
Nord-Est	12	14	13	19	14		
Est	30	26	28	25	27	27	28
Sud-Est	35	32	32	23	28		
Sud	22	24	23	22	22	26	28
Sud-Ouest		38	38	22	30		
Termes moyens	21	22	21,5	20	21	22	21,5

Lith. de Marteux, r. du Paon, N° 1.

N° 69

TABLEAU n° 67.

TABLEAU supplémentaire représentant le nombre des décès cholériques, [illegible]

depuis le 1er octobre 1832, jusques et y compris le 31 décembre 1833.

DÉSIGNATION des ARRONDISSEMENTS.	ANNÉE 1832. OCTOB. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	NOV. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	DÉCEMB. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	ANNÉE 1833. JANV. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	FÉVR. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	MARS. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	AVRIL. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	MAI. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	JUIN. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	JUILL. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	AOÛT. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	SEPT. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	OCTOBRE. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	NOV. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	DÉC. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.	TOTAL GÉNÉRAL. Sexe masculin.	féminin.	TOTAL.
VILLE de PARIS. 1er	2	2	4	1	2	3	3	2	5	2	2	4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	4	6	4	10	14	5	1	6	"	1	1	19	25	44
2e	1	1	2	1	2	3	4	1	5	"	1	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	2	4	3	7	3	3	6	2	"	2	16	12	28
3e	1	1	2	"	"	"	"	1	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	4	4	4	8	1	"	1	1	"	1	9	8	17
4e	1	"	1	"	"	"	2	1	3	1	2	3	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	"	"	"	"	"	2	1	3	2	4	6	1	"	1	"	2	2	9	11	20
5e	3	3	6	1	"	1	4	3	7	1	"	1	"	"	"	"	"	"	1	"	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3	"	3	16	6	22	3	2	5	1	"	1	33	14	47
6e	1	"	1	1	2	3	2	2	4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	4	5	5	10	2	2	4	"	3	3	13	16	29
7e	3	1	4	1	"	1	3	3	6	"	1	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	3	10	13	3	1	4	3	2	5	17	18	35
8e	"	"	"	"	1	1	3	2	5	"	1	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	1	3	4	5	9	4	5	9	6	2	8	19	17	36
9e	7	3	10	3	2	5	8	6	14	5	1	6	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	1	"	1	"	"	"	1	"	1	23	18	41	29	22	51	15	6	21	9	5	14	102	63	165
10e	8	8	16	7	4	11	29	12	41	2	6	8	5	2	7	"	1	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	16	7	23	23	16	39	2	2	4	7	3	10	99	61	160
11e	3	4	7	2	3	5	5	5	10	2	4	6	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	4	6	6	12	2	2	4	5	2	7	27	28	55
12e	5	4	9	"	"	"	2	2	4	2	"	2	"	"	"	"	1	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	4	2	6	22	12	34	5	3	8	2	1	3	42	27	69
TOTAL de la ville de Paris	35	27	62	17	16	33	65	40	105	15	18	33	5	2	7	"	2	2	1	"	1	1	1	2	1	1	2	"	"	"	1	2	3	60	40	100	122	103	225	46	27	73	36	21	57	405	300	705
Arrondissement de Saint-Denis	6	3	9	"	1	1	3	2	5	1	1	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	1	2	3	12	11	23	3	1	4	2	"	2	28	23	51
Arrondissement de Sceaux	1	3	4	1	"	1	"	"	"	1	"	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	2	3	1	4	5	5	10	7	"	7	20	9	29
TOTAL dans le département	42	33	75	18	17	35	68	42	110	17	19	36	5	2	7	"	2	2	1	"	1	1	1	2	1	1	2	"	"	"	1	4	5	63	42	105	137	115	252	54	33	87	45	21	66	453	332	785

OBSERVATIONS.

Depuis ce tableau arrêté à la fin de 1833, aujourd'hui quatre mois se sont écoulés, et on croit devoir ajouter ici que, pendant ces quatre mois, le nombre des décédés déclarés cholériques, à Paris, a été

SAVOIR :

Janvier..... 3
Février..... 5
Mars..... 1
Avril..... "

9

PIÈCES ANNEXÉES.

Pièce *A*

Listes des commissions de salubrité, instituées par l'arrêté de M. le conseiller d'état préfet de police, en date du 20 août 1831.

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.
COMMISSION CENTRALE.	
Le duc de Choiseul, président.	
Debelleyme, vice-président.	
Petit (*de Maurienne*), secrétaire.	
Membres de la Commission.	
MM.	
Adelon, professeur à l'École de médecine.	André (Ernest), banquier.
Andral fils, médecin.	Brissot-Thivars, directeur de la salubrité.
Barruel, chimiste.	Hervé de Kergorlay.
Baude, médecin, inspecteur des eaux minérales.	Lafitte (Philippe).
Bérard, vice-président honoraire du conseil de salubrité.	Odier (Gabriel), banquier.
Boutin de Beauregard, médecin.	Torras (banquier).
Bussy, professeur de l'école de pharmacie.	
Cadet de Gassicourt, pharmacien, maire du 4e arrondissement.	
Chevallier, membre de l'académie royale de médecine.	
Choiseul (le duc de), pair de France.	
Cochin, secrétaire du conseil général du département.	
D'Arcet, de l'académie des sciences.	
Debelleyme, président au tribunal civil.	
De la Morlière (Lucien), médecin.	
Delessert (le baron), membre du conseil des hospices.	
Desgenettes (le baron), médecin, maire du 10e arrondissement, de l'académie de médecine.	
Deyeux, des académies des sciences et de médecine, vice-président du conseil de salubrité.	
Dupuytren (le baron), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, membre des académies des sciences et de médecine.	

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite de la COMMISSION CENTRALE.

MM.

Esquirol, docteur en médecine, de l'académie de médecine.

Gaultier de Claubry, docteur ès sciences et professeur de chimie.

Girard, membre de l'académie des sciences, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Hourdequin, chef du bureau de la grande voirie, à la préfecture de la Seine.

Huzard père (le chevalier), inspecteur des écoles royales vétérinaires, des académies des sciences et de médecine.

Huzard fils, médecin vétérinaire.

Juge, docteur en médecine.

Labarraque, pharmacien, de l'académie de médecine.

Larrey (le baron), chirurgien en chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou, des académies des sciences et de médecine.

Lecanu, pharmacien.

Legrand, médecin.

Leroux (Jean-Jacques), ancien doyen de la faculté de médecine, membre de l'académie de médecine.

Marc, de l'académie de médecine.

Mareste (de), chef de la première division de la préfecture de police.

Parent du Châtelet, de l'académie de médecine.

Pariset, secrétaire perpétuel de l'académie de médecine.

Pelletier, membre de l'académie de médecine.

Périer (Jacques), membre du conseil général.

Petit (*de Maurienne*), docteur en médecine.

Rieublanc, chef de la troisième division à la préfecture de police.

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite de la COMMISSION CENTRALE.

MM.

ROHAULT DE FLEURY, membre du conseil des bâtiments civils, architecte commissaire de la petite voirie.
TASCHER (le comte de), pair de France.
TRÉBUCHET (Adolphe), avocat, chef du bureau sanitaire de la préfecture de police.
VAREILLAUD, médecin.
VILLERMÉ, de l'académie de médecine.

1er ARRONDISSEMENT.

COMMISSION D'ARRONDISSEMENT.

MM.

MALUS (le baron).
CALLET fils, architecte.
PRILLIEUX père.
ANDRAL père, médecin.
L'HERMINIER, *idem.*
TROUSSEAU, *idem.*
RENAULDIN, *idem.*
HOTTOT, pharmacien.
JUGE, membre de la commission centrale, délégué près le 1er arrondissement.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Tuileries.

MM.

NOËL, ex-notaire.
DUFFAUD, architecte.
MARTINET, médecin.
ROCHE, *idem.*
GOUPIL, *idem.*
RAULIN, pharmacien.

MM.

KOROFF.
GUILLARD.
ANDRIEUX, médecin.
SALMADE, *idem.*
PINEL (Scipion), *idem.*

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite du 1er ARRONDISSEMENT.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Champs-Élysées.

MM.	MM.
Bajot.	Jabaly, médecin.
Grandpré.	
Paris, médecin.	
Guiard, *idem.*	
Sibille, *idem.*	
Anjubault, pharmacien.	

Chaillot.

MM.	
Véron, agent de Sainte-Périne.	
Destains.	
Bouvier, médecin.	
Canuet fils, *idem.*	
Desportes (Eugène), *idem.*	
Esprit, pharmacien.	

Roule.

MM.	MM.
Marcellet.	Nicod.
Gérard.	Roth, médecin.
Belmas, médecin.	
Thomas, *idem.*	
Brochand, *idem.*	
Reymond, pharmacien.	

Place Vendôme.

MM.	
Batardy, notaire.	
Malpièce, architecte.	
Eusèbe de Salle, médecin.	
Fouconneau-Dufresne, *idem.*	
Balancie, *idem.*	
Garrot, pharmacien.	

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

IIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSION D'ARRONDISSEMENT.

MM.

Lupin fils, négociant.
Odiot père.
Debray, architecte.
Cruvellier, médecin.
Petros, *idem.*
Émery, *idem.*
Caventou, pharmacien.
Girard, membre de la commission centrale, délégué près la commission du 2e arrondissement.

MM.

Bouché-Dugnat, médecin.
Morin, pharmacien.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Palais-Royal.

MM.

Mandrou, négociant.
Odiot fils, manufacturier.
Marc (Jules), médecin.
Pouget (Armand), *idem.*
Huet, *idem.*
Mare, pharmacien.

MM.

Sevestre, médecin.

Feydeau.

MM.

Pepin-Lehalleur, propriétaire.
Lallemand, avoué.
Guérin (Jules), médecin.
Cabanellas, *idem.*
Latadie, *idem.*
Guibourg, pharmacien.

MM.

Defermon, médecin.
Louyer-Villermay, *idem.*
Dabos, *idem.*

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite du IIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Faubourg Montmartre.

MM.	MM.
COFFINIÈRES, avocat.	TAVERNIER, médecin.
FOULD (Benoît), banquier.	
PIRON-SAMPIGNY, médecin.	
MANCEL, *idem.*	
SUBERVIE, *idem.*	
VUAFLARD, pharmacien.	

Chaussée d'Antin.

MM.	MM.
GARY, propriétaire.	FRANCON, médecin.
LAGNEAU, médecin.	
LAMOUROUX, *idem.*	
CASTROVERDE (L.), *idem.*	
DESMARETS, pharmacien.	

IIIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSION D'ARRONDISSEMENT.

MM.	MM.
TERNAUX-MORTIMER.	COTTIER.
ROARD, de Clichy.	
L'ABBÉ.	
LOUIS, médecin.	
DUMERIL, *idem.*	
RAYER, *idem.*	
COTTEREAU, *idem.*	
BOUTRON, pharmacien.	
BOUTIN DE BEAUREGARD, membre de la commission centrale, délégué près la commission du 3e arrondissement.	

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite du IIIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Montmartre.

MM.	MM.
TÉTARD.	NEPVEU, architecte.
PRÉVOST-ROUSSEAU.	
VIDAL, médecin.	
RAMBAULT, *idem.*	
HENRY DE SAINT-ARNOULD, *idem.*	
THUBEUF, pharmacien.	

Faubourg Poissonnière.

MM.	MM.
BILLAUD père.	HAAS, médecin.
CHALOT.	
PAREMENTIER, médecin.	
BARBIER DU BOCAGE, *idem.*	
LAROQUE, *idem.*	
TOUCHE, pharmacien.	

Mail.

MM.	
CHAPUIS.	
GUIBAL.	
PLISSON, médecin.	
MEURDEFROY, *idem.*	
HAMEL, *idem.*	
BOULLAY fils, chimiste.	

Saint-Eustache.

MM.	
LEROUX.	
DELALAIN.	
THEALLIER, médecin.	
BOCQUET, *idem.*	
BODSON, *idem.*	
MELIQUE, *idem.*	
PAGE, pharmacien.	

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

IVe ARRONDISSEMENT.

COMMISSION D'ARRONDISSEMENT.

MM.	MM.
HOCHET père, secrétaire au conseil d'état.	TOUGARD, architecte.
FONTAINE, membre de l'institut.	FAVROT, médecin.
PASQUIER (Jules), directeur de la caisse d'amortissement.	
GENDRIN, médecin.	
DELARUELLE, *idem.*	
BIETT, *idem.*	
BERNARD-DEROSNE, pharmacien.	
LECANU, membre de la commission centrale, délégué près la commission du 4e arrondissement.	

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Banque.

MM.	MM.
RODIER, sous-gouverneur de la Banque.	REBEILLEAU, architecte.
PARQUIN, avocat.	DESCHAMPS, *idem.*
BRIÈRE DE BOISMONT, médecin.	
MIQUEL, *idem.*	
JACOB, *idem.*	
VALETTE fils, pharmacien.	

Marchés.

MM.	
PRESTAT, négociant.	
ROBIN, propriétaire.	
PILLON, médecin.	
MORET, *idem.*	
MONDIÈRES, *idem.*	
DUBAIL, pharmacien.	

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite du IVe ARRONDISSEMENT.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Louvre.

MM.

PARTARIEU-LAFOSSE père.
MARION, avoué.
OLLIVIER, d'Angers, médecin.
COSTER, *idem.*
CORNAC, *idem.*
CORDIER, *idem.*
GOSSELIN fils, pharmacien.

MM.

CORBY, médecin.
VIGNON, architecte.
TOUGARD-BOISMILON, *idem.*
MALGRAINE, médecin.

Saint-Honoré.

MM.

MACQUET, architecte.
DUMOULIN, négociant.
BRIQUET, médecin.
DUHAMEL, *idem.*
VIGNY, *idem.*
JOANNÈS-CLERAMBOURG, pharmacien.

MM.

DURUFLÉ fils, négociant.
BOURGEOIS, architecte.
HAMOT, *idem.*
DUBOIS, *idem.*
LEMOR, propriétaire.
PETITOT, fabricant de bijoux.
BLOT, propriétaire.

Ve ARRONDISSEMENT.

COMMISSION D'ARRONDISSEMENT.

MM.

LEVAINVILLE, entrepreneur de roulage.
LABALTE.
DELAPORTE fils, avocat.
FRANÇOIS, médecin.
MONOD fils, *idem.*
RICHERAND, *idem.*
LISFRANC, *idem.*
BAUDE, membre de la commission centrale, délégué près la commission du 5e arrondissement.

MM.

MANRY, médecin.
CLÉMENT-DESORMES, chimiste.

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite du Ve ARRONDISSEMENT.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Faubourg Saint-Denis.

MM.
RENOUARD, négociant.
GRILLON, architecte.
MOREAU, médecin.
BRÉON, *idem.*
VERNEUIL (DE), *idem.*
VÉE, pharmacien.

MM.
BLAZY, médecin.

Bonne-Nouvelle.

MM.
VINCENT, avoué.
CHODRON, notaire.
STERLIN, médecin.
RIQUE, *idem.*
BLANC, *idem.*
DESLAURIERS, pharmacien.

MM.
PELTIER, propriétaire.
GREZELY, médecin.

Montorgueil.

MM.
DUBREUIL, propriétaire.
CHRISTIN, négociant.
GOURY, médecin.
POISEUILLE, *idem.*
HENRY, *idem.*
GUILLERY, pharmacien.

Porte Saint-Martin.

MM.
MICHEL, entrepreneur.
VASSAL, marchand de bois.
OLINET, médecin.
VOISENET, *idem.*
PAILLOUX, *idem.*
RICHART, pharmacien.

MM.
NICOT, médecin.
FOLLOPE, pharmacien.

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

VIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSION D'ARRONDISSEMENT.

MM.

Lebobe, entrepreneur.
Cotelle, notaire.
Destors, propriétaire.
Jobert, médecin.
Roche, *idem.*
Labarraque, membre de la commission centrale, délégué près la commission du 6e arrondissement.

MM.

Mélier, médecin.
Couverchel, chimiste.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Saint-Martin des Champs.

MM.

Grondard, propriétaire.
Morand, ancien notaire.
Jolly, médecin.
Scellier, *idem.*
Rey, *idem.*
Dublanc, pharmacien.

Temple.

MM.

Martineau, banquier.
Pottier, propriétaire.
Segalas, médecin.
Lozes, *idem.*
Brugières, *idem.*
Caillot, pharmacien.

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite du VIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Porte Saint-Denis.

MM.	
CARÉ, négociant.	
LOUVEAU, notaire.	
DURNERIN, médecin.	
FOURRIER-DUPORTAIL, *idem.*	
BEAUFILS, *idem.*	
COSTA, *idem.*	
CHEREAU, pharmacien.	

Lombards.

MM.	
GEOFFROY, négociant.	
BUCAILLE, propriétaire.	
HUREAU, médecin.	
CLAIRAIN, *idem.*	
BOMPART, *idem.*	
BILLARD, pharmacien.	

VIIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSION D'ARRONDISSEMENT.

MM.	
MARMET, négociant.	
RICHARD, *idem.*	
MOREAU, notaire.	
NACQUART, médecin.	
SAMSON, *idem.*	
PLANCHE, pharmacien.	
ANDRAL, membre de la commission centrale, délégué près la commission du 7e arrondissement.	Remplacé dans ces fonctions par M. CHEVALLIER.

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite du VIIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Marché Saint-Jean.

MM.
LECOQ, négociant.
GAUTHIER, *idem.*
LEFEBVRE, *idem.*
DELAFOLIE, *idem.*
BONNASSIES, médecin.
AUVART, pharmacien.

Mont-de-Piété.

MM.
CAPPE, négociant.
LECREUX, *idem.*
SAMSON, *idem.*
PATISSIER, *idem.*
BERTHIER, *idem.*
BAGET, pharmacien.

MM.
CAHEN, médecin.

Sainte-Avoye.

MM.
MOORE, ancien négociant.
MAILLOT fils, *idem.*
MANCEAU, médecin.
DUCLOS, *idem.*
LEMBERT, *idem.*
COLMET (Isidore), pharmacien.

MM.
CORMEILLE (DE), ancien avoué.

Arcis.

MM.
GUICHARD (Isidore), négociant.
HUILLIARD, *idem.*
DUROCHER, médecin.
CAHANIN, *idem.*
PARIS, *idem.*
LAMAILLE, pharmacien.

MM.
BERTHELOT, médecin.
GŒURY-DUVIVIER, *idem.*

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

VIIIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSION D'ARRONDISSEMENT.

MM.	MM.
CHAVANNES (DE), vérificateur des domaines.	LEMAIRE, médecin.
DURAND, architecte.	
LALLEMAND, propriétaire.	
CAZENAVE père, médecin.	
DESLANDES, *idem*.	
REGNAULT (Victor), pharmacien.	
PELLETIER, membre de la commission centrale, délégué près la commission du 8e arrondissement.	Remplacé dans cette fonction par M. PREVOST, propriétaire.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Marais.

MM.	
LEMARCHAND, fabricant d'ébénisterie.	
BUREAU, architecte.	
CAZENAVE fils, médecin.	
AUPEPIN, *idem*.	
TERNON, pharmacien.	

Popincourt.

MM.	
GROMMORT, négociant.	
CANIOU, entrepreneur.	
AUGOUARD, médecin.	
BELHOMME, *idem*.	
COSTEL, pharmacien.	

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite du VIIIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Faubourg Saint-Antoine.

MM.	MM.
DANCOURT, propriétaire.	PATRIX, médecin.
SOUBERT, pharmacien.	
DUBOIS, médecin.	
BUISSON, *idem.*	
PARENT, *idem.*	
MARCANDIER, pharmacien.	

Quinze-Vingts.

MM.	MM.
DARDOIZE, marchand de bois.	ROUSSEAU, architecte.
MINDRAULT, médecin.	
PRESSAT, *idem.*	
CELLIÈRES, pharmacien.	

IXe ARRONDISSEMENT.

COMMISSION D'ARRONDISSEMENT.

MM.	MM.
GAY-LUSSAC père.	FROMENTIN, secrétaire.
GALIS, avocat.	
HONORÉ, médecin.	
DELENS, *idem.*	
PECLET, pharmacien.	
PARENT-DUCHATELET, membre de la commission centrale, délégué près la commission du 9e arrondissement.	

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite du IXe ARRONDISSEMENT.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Arsenal.

MM.
CHEVALIER, avoué.
PRÉVOST, raffineur.
THIERRY fils, médecin.
MONDAT, *idem.*
GELÉE, pharmacien.

MM.
MESNIL, avocat.
DESPREZ, médecin.

Cité.

MM.
DANJEAN, architecte.
CAILLAUD, avocat.
TALLARD, médecin.
CHAILLY, *idem.*
BOULARD, *idem.*
PETIT, pharmacien.

Hôtel-de-Ville.

MM.
BARATIN, commissaire-priseur.
ROSSIGNEUX, lieutenant-colonel.
DEVILLE, médecin.
LOISELEUR DES LONGCHAMPS, médecin.
FAUTREL, *idem.*
GRAMAIRE, pharmacien.

MM.
FROMENT, orfèvre.
DENISE (Alphonse), architecte.

Ile Saint-Louis.

MM.
LENOBLE, avocat.
ROUILLON (Denis), négociant.
LAGASQUIE, médecin.
JODIN, *idem.*
ESTIENNE, pharmacien.

MM.
LEGROS (Félix), médecin.
BENOIST, négociant.
TREVET, pharmacien-chimiste.

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Xe ARRONDISSEMENT.

COMMISSION D'ARRONDISSEMENT.

MM.	MM.
WURTZ, libraire.	ALLIBERT, médecin.
BRIAN fils, auditeur au conseil d'état.	HERPIN, *idem.*
DEBENS, architecte.	LESCOUVÉ, *idem.*
DOUBLE, médecin.	
BRESCHET, *idem.*	
BOISSEAU, *idem.*	
POUILLET, chimiste.	
D'ARCET, membre de la commission centrale, délégué près la commission du 10e arrondissement.	Remplacé dans ces fonctions par M. LEGRAND.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Invalides.

MM.	MM.
DRAPIER père, fabricant.	D'HÉRÉ, médecin.
MOREAU, marchand de bois.	
ÉNAULT, médecin.	
GUICHARD, *idem.*	
DEFLANDRE, pharmacien.	

Saint-Thomas-d'Aquin.

MM.	MM.
MORCHOINE-FRÉMONT, propriétaire.	ROGER, architecte.
FAYART, entrepreneur.	HERMANDEZ, pharmacien.
VILLENEUVE, médecin.	
LESUEUR, *idem.*	
DELPECH, *idem.*	
CORRIOL, pharmacien.	

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite du Xe ARRONDISSEMENT.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Faubourg Saint-Germain.

MM.

GRILLE.
CAMBACÉRÈS (DE), propriétaire.
BOUSQUET, médecin.
LABAT, *idem.*
TROUSSEL, *idem.*
RICHARD DES RUEZ, pharmacien.

MM.

DUFILHO, propriétaire.
VAN CLÉEMPUTTE, architecte.
ROBELIN.
LARCHER.

Monnaie.

MM.

CHOQUET, avocat.
PELLERIN, ancien pharmacien.
GAULTIER DE CLAUBRY, médecin.
PAULIN, *idem.*
MAINGAULT, *idem.*
BOUDET, pharmacien.

MM.

GUILBERT, médecin.
MOULIN (Étienne), *idem.*

XIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSION D'ARRONDISSEMENT.

MM.

DEHAUSSY, président de la Cour royale.
CHAUDÉ, libraire.
COFFINET, architecte.
GUÉNEAU DE MUSSY, médecin.
CHARDEL, *idem.*
BOUILLAUD, *idem.*
BARRUEL jeune, chimiste.
GAULTIER DE CLAUBRY, membre de la commission centrale, délégué près la commission du 11e arrondissement.

MM.

WORMS.

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite du XIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Palais de Justice.

MM.
Acloque, négociant.
Neve, libraire.
Bouquin, médecin.
Barras, *idem.*
Dumont, médecin.
Habert,

MM.
Corby, orfèvre.
Rochette, opticien.
Bois de Loury, médecin.

Sorbonne.

MM.
Girard, notaire.
Cordier, imprimeur.
Pinel-Grandchamp, médecin.
Charpentier, *idem.*
Petit, *idem.*
Delondre (Ambroise), pharmacien.

MM.
Durozoir, professeur.
Lemire, professeur de dessin.
Martin.

École de Médecine.

MM.
Degombert, conseiller référendaire.
Volland, propriétaire.
Cayol, médecin.
Pelletan (Gabriel), *idem.*
Grimaud, *idem.*
Toutain, pharmacien.

MM.
Bricheteau, médecin.
Julia-Fontanelle, chimiste.

Luxembourg.

MM.
Boulay de la Meurthe (H.-G.).
Godde, architecte.
Vignardonne, médecin.
Tacheron, *idem.*
Denis, *idem.*
Fournier, *idem.*
Blondeau, pharmacien.

MM.
Molette, médecin.

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

XIIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSION D'ARRONDISSEMENT.

MM.

Blondeau, doyen de la faculté de droit.
Geoffroy-Saint-Hilaire.
Salleron (Augustin).
Husson, médecin.
Broussais, *idem.*
Leuret, *idem.*
Laugier père, chimiste.
Pariset, membre de la commission centrale, délégué près la commission du 12e arrondiss^t.

MM.

Serres, médecin.
Tremery, *idem.*
Charles, *idem.*

COMMISSIONS DE QUARTIERS.

Saint-Jacques.

MM.

Perducet.
Delabarre.
Hauregard, médecin.
Guilbert (Auguste-Marie-Denis), professeur à l'école de pharmacie.
Clémenceau, médecin.
Moutillard, pharmacien.

MM.

Buzard fils, médecin.
Marye, *idem.*

Observatoire.

MM.

Delestre.
Branville (Camille de).
Devilliers, médecin.
Salonne, *idem.*
Dumas, chimiste.

MM.

Jaï, architecte.
Descuret.
Gaunal, chimiste.

Jardin des Plantes.

MM.

Liebert.
Gilles.
Martin-Saint-Ange, médecin.
Dubois, *idem.*
Malite, pharmacien.

MM.

Julot, architecte.
Rousseau, médecin.
Foy, *idem.*
Bourjot, *idem.*

NOMS DES MEMBRES composant LA COMMISSION CENTRALE DE SALUBRITÉ et les commissions d'arrondissements et de quartiers.	MODIFICATIONS apportées DANS LE PERSONNEL DES COMMISSIONS pendant la durée de leurs séances.

Suite du XIIe ARRONDISSEMENT.

COMMISSION DE QUARTIER.

Saint-Marcel.

MM.
D'Heur.
Branville (Eugène de).
Desmytères, médecin.
Clément, *idem.*
Girardin, *idem.*
Maurel, pharmacien.

MM.
Gentilhomme, architecte.
Boisduval, médecin.
Manec, *idem.*

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

COMMISSION.

MM.
Julien, maire d'Épinay.
Ferrière, notaire, à la Villette.
Beauchet, conserv. des hypoth. à Saint-Denis.
Bourgeois, médecin.
Rousseau, *idem*, aux Batignolles.
Simon, pharmacien, à Saint-Denis.
Huzard fils, memb. de la commiss. centr., délégué près la commiss. de l'arrondiss^t de St-Denis.

MM.
Rollet, propriétaire, à Saint-Denis.
Fouconneau-Dufresne médecin.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

COMMISSION.

MM.
Chateaugiron (Pierre-Antony de), membre du conseil général.
Boivin, maire de Choisy.
Payen, fabricant.
Thore, médecin, à Sceaux.
Coubeaux, *idem*, à Vincennes.
Delpech, pharmacien.
Esquirol et Bussi, memb. de la commiss. centr., délégués près la commiss. de l'arrond^t de Sceaux.

MM.
Dodun (le comte), maire de Maisons-Alfort.
Buran fils, fabricant de produits chimiques, à Charenton.
Murat, chirurgien en chef de Bicêtre.
Rapatel, chirurgien, à Fontenay-sous-Bois.
Ramon, médecin de la Maison de Charenton.

PIÈC

Calculs relatifs à la comparaison de la population et de l'étend

(Voyez la no

DÉSIGNATION des QUANTITÉS MISES EN COMPARAISON.	CALCULS DE M. PRONY, ANNUAIRE DE 1834. Surface en hectares.	Population totale.	Population spécifique par kilomètre carré. π.	Module sur 1,000,00 π/ρ 60,28846 habitants par kilomèt carré, (moyenne de France).
1. La France, 86 départements, en comprenant la totalité du territoire de la population	54,008,560	32,560,934	60,288,46	1,000,0
2. Paris (population, sans y comprendre les militaires), 1834	3,450	774,338	23,444,600	372,28
3. Paris en 1827 (chiffre de la population totale, *Bulletin 154*, du 15 mai 1827), maximum				
4. Paris en 1832 (déduction faite des surfaces d'eau), population y compris les militaires. = P				
5. *Idem.* (déduction faite des surfaces d'eau), population sans militaires. = P′				
6. *Idem.* (*Idem.*) Population à domicile, sans militaires ni établissements publics, hospices. = P″				
7. *Idem*, surface totale et population en habitants seulement. = P‴				
Surfaces bâties.				
8. La France, en répartissant la population sur la surface en bâtiments seulement				
9. Paris, *Idem.* = P				
10. *Idem*, *Idem.* = P′				
11. *Idem*, *Idem.* P″				
12. Paris, quartier des Arcis				

l.

d Paris avec la population et l'étendue de la France.
pge 112 du Rapport.)

CALCULS DE LA COMMISSION DU CHOLÉRA, EN 1832.					OBSERVATIONS.
nées.	Surface en hectares.	Population totale.	Population spécifique par 1,000 hectares. π'.	Module sur 1,000 600 habitants pour 1,000 hectares. π'/ρ'	
828	53,500,000	31,845,428	600	1,0000	
832	54,009,776	32,563,172	602,79	1,0000	
834	3,438	774,338	22.5,000	374	C'est-à-dire, 374 fois la France en densité de population.
827	3,438	890,431	25.9,000	430	*Idem.*
32	3,291	785,862	23.8,000	397	C'est-à-dire, 397 fois, près de 400 fois la densité de la population, y compris les étrangers en séjour.
32	3,291	774,338	23.5,000	391	*Idem.*
32	3,291	759,349	23.0,800	384	
32	3,438	759,349	22.0,900	368	
117	213,000	29,500,000	138	1,0000	En France, en ne précomptant que les surfaces bâties, la population est de 230 fois plus dense.
32	234,000	32,562,172	137	1,0000	Ajoutant 1/10 en maisons neuves de 1817 à 1832.
32	1,977	785,862	397,900	660	Ici il n'y a pas comme dans le reste de la France des *étables*, des *granges*, qui tiennent beaucoup d'espace.
32	1,977?	774,338	392,100	650	
32	1,977?	759,349	384,000	640	
32	7	10,602	1,515,000	2,525 fois.	

PIÈC

Extrait du rapport des membres de l

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

DÉSIGNATION DES COMMUNES.	MESURES DE SALUBRITÉ ET TRAVAUX QUI POURRAIENT ÊTRE UTILES POUR L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES.
Asnières.....	On demande la disparition des cloaques causés par les eaux des buanderies; donner de l'écoulement à ces eaux.
Aubervilliers.....	Le remaniement du pavé, de manière à donner une pente; établir un puits artésien sur la place publique.
Auteuil.....	Faire écouler les eaux de lessive des rues Boileau, Molière, et Lafontaine grande route nº 30.
Bagnolet.....	L'obligation des propriétaires riverains du ruisseau du parc de le faire curer.
Batignolles.....	Un nivellement pour porter les eaux dans l'aqueduc établi sur la route départementale de Paris à Choisy.
Belleville.....	Un bon entretien du pavé, et la suppression des eaux du clos Bruneau.
Bobigny.....	L'établissement d'un aqueduc et d'un fossé pour conduire les eaux dans le ru de Montfort.
Bondy.....	Le pavage de la rue Saint-Méderic, des ruelles, du Mainguin et la Hoche; le pavage du ruisseau de la féculerie; un caniveau à travers la grande route pour l'écoulement de la rue; l'abaissement du ponceau sur la route par la fausse rue.
Boulogne.....	Établir un aqueduc pour conduire les eaux à la rivière; bornes-fontaines aux frais de blanchisseurs, arrêtés sévères pour les buanderies.
Charonne.....	La construction de l'aqueduc qui doit parcourir les boulevarts extérieurs, et l'égou qui portera les eaux de Charonne dans cet aqueduc.
Clichy.....	Un embranchement de l'aqueduc pour porter les eaux dans celui de Paris, ou un nouveau pavage.
Colombes.....	Une nouvelle disposition de la mare; mesure pour que l'eau de la féculerie n'infecte pas
Courbevoye.....	Favoriser l'écoulement des eaux de blanchisseurs; obtenir le lavage de l'aqueduc de la caserne.
Drancy.....	Établir des caniveaux dans la rue principale pour les eaux ménagères; pavage de la rue.
Dugny.....	Le prolongement de la conduite des eaux au delà de la première maison; changer la pente du pavé de la grande route; rigole de pavés.
Épinay.....	Établir un égout pour y conduire les eaux ménagères du village.
Gennevilliers.....	Établir des caniveaux dans la rue principale pour les eaux ménagères; pavage de la rue.

ommission chargés de la visite des communes rurales.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

DÉSIGNATION DES COMMUNES	MESURES DE SALUBRITE ET TRAVAUX QUI POURRAIENT ÊTRE UTILES POUR L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES.
ntony.....	La mise en état des bas côtés de la nouvelle route, depuis la croix d'Antony jusqu'aux maisons de M. Percy et du général Boucher.
rcueil.....	Le relèvement du pavé dans quelques rues.
agneux.....	L'assainissement de la mare dont les travaux sont adjugés.
ercy.....	Un ruisseau rue de la Brêche au Loups; un aqueduc couvert pour la rue du Ponceau.
onneuil.....	Le pavage des deux rues principales à 10 à 12 pieds; construction de deux puisards dans les fermes.
ourg-la-Reine.....	On demande un abattoir pour les bouchers et charcutiers près de la Bièvre; démolition de la maison n° 19, près de laquelle passe le ruisseau dit *de Fontenay*.
ie-sur-Marne.....	Rétablissement des bas côtés du pavé de la grande rue; pavage des ruisseaux qui conduisent les eaux à la rivière.
ampigny.....	Rétablissement du pavé du ruisseau; l'enlèvement du fumier dans les cours.
arenton-le-Pont...	Remaniement du pavé de la rue des Carrières; établissement d'une pente convenable au ruisseau de cette rue.
arenton-St-Maurice	La suppression de l'écoulement des matières fécales de la maison royale de santé; établir des latrines dans cette maison; faire nettoyer l'égout du moulin près la chaussée; changer l'écoulement des eaux de Charenton-le-Pont.
âtenay.....	Le pavage des rues de Voltaire et d'Aunay; construction des vallées.
âtillon.....	Le rétablissement du pavé du ruisseau; enlèvement du fumier, des abats de bouchers.
evilly.....	Le pavage des rues pour l'écoulement des eaux.
oisy-le-Roi.....	Établir deux fontaines; rétablir les ruisseaux; pavage de trois rues.
mart.....	Le pavage du ruisseau de la rue de Troisy et de celle du Cimetière; établir un puisard rue de Troisy.
eteil.....	Suppression du puisard situé à l'extrémité de la commune; pavage des deux rues; remaniement du pavé de deux autres rues.
ntenay-aux-Roses..	Une nouvelle disposition du pavé; un nouveau pavage.
ntenay-sous-Bois..	L'établissement de ruisseaux dans les rues Pissaron et Notre-Dame; un aqueduc pour porter à celui de Vincennes les eaux de Fontenay-aux-Bois.
esnes.....	La réparation de la Fontaine et celle d'un chemin en face la rue de Boulogne.
ntilly.....	Le remaniement du pavé; continuation de la route jusqu'à Arcueil; destruction du puisard de Bicêtre; encaissement de la rivière de Bièvre à la Glacière.

Suite de l'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

DÉSIGNATION DES COMMUNES.	MESURES DE SALUBRITE ET TRAVAUX QUI POURRAIENT ÊTRE UTILES POUR L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES.
La Chapelle.....	Un aqueduc pour les eaux ménagères; le remaniement du ruisseau de la route; la destruction des cloaques situés rue Marcadet; réparation du pavage.
La Courneuve.....	La construction d'aqueducs, canaux et abattoirs.
La Villette.....	Ouvrir des voiries à Bondy; supprimer le clos d'équarrissage; établir à l'égout des boulevarts un embranchement qui recevrait les eaux du boulevart de Strasbourg et du Combat, pour les conduire dans un égout de Paris; suppression de la mare de la route royale n° 3, et de celle de la route de Pantin.
Le Bourget.....	On demande du pavé de rebut pour paver la rue; établir le nouveau cimetière; faire cesser l'écoulement des eaux de poudrette provenant de Bondy.
L'Ile Saint-Denis....	//
Montmartre.....	Destruction d'un cloaque rue Marcadet; paver la rue des Rosiers, les chemins des carrières, de la rue des Dames et de la rue Traînée.
Nanterre.....	Donner une meilleure pente au ruisseau qui porte les eaux de la partie septentrionale de la commune.
Neuilly.....	Faire écouler les eaux; la fermeture des buanderies qui ne perdent pas leurs eaux; de même pour les vacheries; un aqueduc ferait cesser ces causes d'insalubrité.
Noisy-le-Sec.....	Faire percer de larges fenêtres dans les habitations; écoulement des eaux ménagères.
Pantin.....	Supprimer deux mares, l'une dans le village, l'autre dans la commune.
Passy.....	Reconstruire les deux ruisseaux de la grande rue.
Pierrefitte.....	Établir des gouttières pour les eaux des toits; nettoyer le fossé qui conduit les eaux à Pierrefitte.
Prés Saint-Gervais...	Établir un ruisseau rue Asselin; éloigner le clos d'équarrissage et la poudrette; détruire la mare de la Villette, près la route royale n° 3.
Puteaux.....	Remaniement du pavé du ruisseau souvent dégradé; suppression des buanderies sans écoulement.
Romainville.....	La suppression du fossé au bout de la rue de Montreuil.
Saint-Denis.....	La réparation du ruisseau pour les eaux ménagères.
Saint-Ouen.....	//
Stains.....	Réparer la rue Poulain.
Suresnes.....	Le pavage de la rue du Pot-au-Vin; faciliter l'écoulement des eaux des buanderies; repavage de la rue conduisant au Calvaire.
Villetaneuse.....	Remaniement du pavé d'un chemin de 300 mètres; chemin impraticable.

Suite de l'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

DÉSIGNATION DES COMMUNES.	MESURES DE SALUBRITÉ ET TRAVAUX QUI POURRAIENT ÊTRE UTILES POUR L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES.
Genelle.....	Des caniveaux dans les rues non pavées; entretien du balayage des rues et l'enlèvement des boues; nettoyage de l'aqueduc de Vaugirard.
Hay.....	Établir une fontaine : les habitants vont chercher l'eau à 1,200 toises de la commune.
Ivy.....	La réparation du pavé de la rue des Noyers; réparation de l'ancien aqueduc; suppression du cloaque qui reçoit les eaux de Vanves; construction d'un égout pour ces eaux.
Ivy.....	On demande des puisards dans les maisons habitées par les nourrisseurs, ou le comblé des cours; remaniement du pavé des rues Voltaire, Chamblan et du Colombier; éloigner la mare de la commune.
Juvisy-le-Pont....	//
Maisons.....	L'achèvement du canal; dessécher et combler quatre mares de MM. Merville, Rodet, Bermont et Rodier.
Montrouge.....	Le pavage des principales rues; la suppression des établissements insalubres; la prompte suppression du dépôt des boues.
Montreuil.....	Combler la mare de Villiers; paver les rues du Levier et de l'Orme.
Nogent-sur-Marne...	Remaniement du ruisseau de la grande rue pour lui donner une pente; écoulement des eaux de la porte du parc et de la rue d'Agnès-Sorel.
Orly.....	Pavage des rues; construction d'un abreuvoir.
Pessis-Piquet.....	//
Rungis.....	Le pavage des rues du village, et particulièrement la continuation du pavage de la grande rue.
Rungis.....	Faire le ruisseau projeté rue du Marché.
Saint-Mandé.....	On demande la disparition de trois cloaques infects; faire paver les rues; suppression de la voirie Savalette.
Saint-Maur.....	//
Sceaux.....	L'abaissement d'une partie de la rue du Four.
Thiais.....	L'écoulement des eaux jusqu'à la Seine; pavage des rues.
Vanves.....	Remaniement du pavé de la rue des Chariots pour lui donner de la pente.
Vaugirard.....	La destruction de l'égout de la grande rue; son remplacement par un aqueduc qui s'embrancherait à celui du pont des Allouettes; le remaniement du pavé pour la pente; destruction des puisards.
Vejuif.....	Pavage des cours, ou établir des puisards pour éviter les eaux croupissantes.
Vemomble.....	La suppresion des cloaques, et réparations pour obtenir l'écoulement des eaux.
Vincennes.....	La suppression du dépôt de boue Savalette et des deux cloaques, rues du Moulin et de Montreuil.
Vitry.....	Donner un écoulement des eaux à l'entrée du faubourg Bacchus.

Pièce *D*.

NOTE

EXPOSANT QUELQUES VUES D'AMÉLIORATION.

Voyez Résumé, page 191.

Le fléau qui a pesé si cruellement sur la capitale s'est fait sentir d'une manière particulièrement désastreuse *dans les quartiers étroits, sales et embarrassés de l'ancien Paris :* n'y aurait-il pas lieu de signaler ici quelques améliorations utiles à introduire dans ces localités?

1° Les raisons d'état ont souvent dominé les intérêts matériels des villes; autrefois le système des voies étroites et tortueuses appliqué même aux rues pouvait faire partie des moyens de défense à l'usage de l'État; aujourd'hui des rues larges et droites deviennent dans l'intérieur des villes un premier élément de sécurité publique autant que d'hygiène; il y a donc double avantage à favoriser, dans ces conditions, soit des percements nouveaux, soit l'élargissement des voies actuelles.

2° A cette première amélioration il en faut joindre une autre non moins importante, celle de la propreté de la voie publique.

Ainsi les ruisseaux devraient être moins rapprochés des trottoirs, dans les rues où il en est construit, à moins que le trottoir lui-même, un peu projeté en encorbellement, pût en dissimuler la vue, et préserver le piéton soit d'en recevoir les éclaboussures, soit d'y mettre le pied, lorsqu'il se trouve forcé par quelque obstacle de descendre du trottoir.

Les immondices de toutes espèces ne devraient plus être déposées sur les bords des trottoirs qu'elles excèdent et envahissent parfois.

Pour réduire le volume de ces dépôts, il faudrait empêcher, autant que la chose est possible, l'apport des parties surabondantes de légumes, fruits et autres objets, en obligeant ceux qui approvisionnent la capitale de ces articles à les dégager d'avance de toute partie inutile à la consommation.

3° Il ne suffit pas que les rues soient larges et propres, si la circulation n'y est pas libre et commode.

Ainsi les envahissements au devant des maisons et en particulier sur les trottoirs devraient être interdits avec sévérité; il y aurait utilité que tous les systèmes industriels qui tendent à désencombrer la voie publique fussent particulièrement favorisés; par exemple, l'interdiction du sciage, dans la rue, du bois à brûler, déterminerait l'emploi général du mode de sciage dans les chantiers et le transport à domicile de ce combustible sans embarras pour la circulation.

En outre, ce qui n'est pas du ressort de l'administration, mais ce qu'il serait désirable de voir passer dans les habitudes du piéton parisien, ce serait qu'à l'instar de l'habitant de Londres chacun prît sa droite dans la direction qu'il parcourt, de manière que chaque côté de la rue servît naturellement l'un pour la monter, l'autre pour la descendre; usage adopté déjà généralement par tous les conducteurs de voitures.

Enfin, un emprunt non moins utile à faire à nos voisins serait la création de *squares,* dans les quartiers les plus populeux, pour remplacer les espaces qui ont été successivement envahis par les constructions, et offrir un refuge aéré et salutaire aux vieillards et aux enfants.

Pièce *E*.

Les deux tableaux qui suivent sont le résultat des recherches faites par M. Allard, ancien commissaire de police de Paris, auquel la commission doit d'excellents renseignements sur les effets du choléra dans les maisons garnies de la capitale.

Tableau présentant la division établie par le chef d
en cinq classes; savoir : 1° grands hôtels et maison
hôtels, auberges et maisons meublées en tout ou e
3,105 établissements de cette nature, existant a
suivante, d'après le genre de population qui y es

NUMÉROS DES ARRONDISSEMENTS.	DÉSIGNATION des QUARTIERS.	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EXISTANT dans chaque quartier.	QUI, DANS CHAQUE QUARTIER, appartiennent aux différentes classes dont la population est ainsi composée : 1re CLASSE. de grands personnages, des dignitaires, des membres du corps diplomatique et de riches étrangers.	2e CLASSE, des députés, propriétaires, négociants, officiers supérieurs et voyageurs étrangers.	3e CLASSE, des marchands, fermiers, rentiers, petits propriétaires, employés, officiers, étudiants, voyageurs du commerce, commis, artisans, et même des domestiques et des militaires.	4e CLASSE, des gens sans moyens d'existence assurés et ne se livrant pas, pour la plupart, à des professions utiles, des individus adonnés à la débauche et à l'intempérance, et vivant du produit d'industries illicites.	5e CLASSE, des ouvriers en bâtiments, des porteurs d'eau, manœuvres, journaliers, commissionnaires, chiffonniers, et des individus appartenant en général à la classe la plus malheureuse
1er	Roule	119	//	3	88	11	17
	Champs-Élysées	47	//	22	17	4	4
	Place Vendôme	103	34	16	46	//	7
	Tuileries	80	27	19	27	6	1
2e	Palais-Royal	98	5	22	68	1	2
	Faubourg Montmartre	85	//	5	46	1	33
	Chaussée d'Antin	76	8	3	63	1	1
	Feydeau	96	14	14	68	//	//
3e	Faubourg Poissonnière	51	//	2	24	//	25
	Mail	62	2	22	38	//	//
	Saint-Eustache	46	//	3	23	1	19
	Montmartre	51	//	6	44	//	1
4e	Saint-Honoré	71	//	4	39	12	16
	Louvre	42	//	1	19	3	19
	Banque de France	98	//	33	58	4	3
	Marchés	37	//	//	24	1	12
5e	Porte Saint-Martin	63	//	//	29	11	23
	Faubourg Saint-Denis	44	//	//	11	4	29
	Bonne-Nouvelle	44	//	2	33	3	6
	Montorgueil	59	//	1	34	//	24
6e	Porte Saint-Denis	53	//	1	32	9	11
	St-Martin des Champs	44	//	1	8	20	15
	Temple	58	//	//	22	16	20
	Lombards	49	//	1	17	6	25
	A reporter	1,576	90	181	878	114	313

l'ttribution des hôtels, auberges et maisons garnies de la ville de Paris, d premier ordre; 2° hôtels et maisons du deuxième ordre; 3° petits prtie; 4° logeurs à la nuit; 5° chambrées, et dans lesquelles les 3 septembre dernier, ont été répartis, par quartier, de la manière reue.

DÉSIGNATION des QUARTIERS.	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS					
	EXISTANT dans chaque quartier.	QUI, DANS CHAQUE QUARTIER, appartiennent aux différentes classes dont la population est ainsi composée :				
		1re CLASSE, de grands personnages, des dignitaires, des membres du corps diplomatique et de riches étrangers.	2e CLASSE, des députés, propriétaires, négociants, officiers supérieurs, et voyageurs étrangers.	3e CLASSE, des marchands, fermiers, rentiers, petits propriétaires, employés, officiers, étudiants, voyageurs du commerce, commis, artisans et même des domestiques et des militaires.	4e CLASSE, des gens sans moyens d'existence assurés et ne se livrant pas, pour la plupart, à des professions utiles, des individus adonnés à la débauche et à l'intempérance, et vivant du produit d'industries illicites.	5e CLASSE, des ouvriers en bâtiments, des porteurs d'eau, manœuvres, journaliers, commissionnaires, chiffonniers, et des individus appartenant en général à la classe la plus malheureuse.
Report.....	1,576	90	181	878	114	313
Sainte-Avoye.....	46	//	//	14	8	24
Mont-de-Piété.....	18	//	//	12	2	4
Marché Saint-Jean...	47	//	//	17	3	27
Arcis.....	79	//	//	17	9	53
Marais.....	26	1	2	3	3	17
Quinze-Vingts.....	53	//	//	12	2	39
Faub. Saint-Antoine..	47	//	//	4	12	31
Popincourt.....	66	//	1	7	15	43
Hôtel-de-Ville.....	135	//	//	18	4	113
Ile Saint-Louis.....	7	//	//	7	//	//
Arsenal.....	65	//	//	38	3	24
Cité.....	53	//	//	18	11	24
Monnaie.....	103	1	17	62	1	22
Saint-Thomas d'Aquin.	76	1	6	31	8	30
Faubourg St-Germain.	57	5	15	28	1	8
Invalides.....	62	//	//	29	3	30
École de Médecine....	128	//	3	125	//	//
Luxembourg.....	52	4	2	24	3	19
Sorbonne.....	123	//	//	113	1	9
Palais de Justice.....	6	//	//	6	//	//
Jardin des Plantes....	61	//	//	13	18	30
Saint-Jacques.....	130	//	//	48	26	56
Observatoire.....	52	//	//	26	3	23
Saint-Marcel.....	37	//	//	16	6	15
TOTAUX.....	3,105	102	227	1,566	256	954

Tableau récapitulatif des cas de Choléra *qui ont* lieu
de Paris, depuis le 29 mars qu'a

NUMÉROS des arrondissements.	DÉSIGNATION des quartiers.	NOMBRE de garnis existant dans chaque quartier.	NOMBRE de garnis où l'invasion a eu lieu.	POPULATION MOBILE logée en garni	NOMBRE TOTAL D'INDIVIDUS — ATTEINTS. Nombre.	ATTEINTS. Proportion relative à la population des garnis.	GUÉRIS. Nombre.	GUÉRIS. Proportion relative à la population des garnis.	GUÉRIS. Proportion relative au nombre des atteints.	DÉCÉDÉS. Nombre.	DÉCÉDÉS. Proportion relative à la population des garnis.	DÉCÉDÉS. Proportion relative au nombre des atteints.	NOMBRE de logeurs, femmes et enfants de logeurs, atteints.	guéris.	décédés.	OBSERVATIONS.
1er	Roule	119	29	825	54	1/15	31	1/27	5/9	23	1/36	4/9	6	//	6	Le nombre des logeurs, femmes et enfants de logeurs, se trouve compris dans le nombre total des individus atteints.
	Champs-Élysées	47	7	347	12	1/29	9	1/39	3/4	3	1/116	1/4	3	2	1	
	Place Vendôme	109	15	842	28	1/30	20	1/42	5/7	8	1/105	2/7	2	2	//	
	Tuileries	79	3	550	5	1/110	2	1/275	2/5	3	1/183	3/5	1	1	//	
2e	Palais-Royal	114	13	722	19	1/38	13	1/56	2/3	6	1/120	1/3	4	2	2	
	Faubourg Montmartre	90	24	985	85	1/12	71	1/14	5/6	14	1/70	1/6	7	4	3	
	Chaussée d'Antin	80	7	470	12	1/39	9	1/52	3/4	3	1/157	1/4	//	//	//	
	Feydeau	95	7	620	10	1/62	5	1/124	1/2	5	1/124	1/2	1	//	1	
3e	Faubourg Poissonnière	56	8	426	15	1/28	7	1/61	1/2	8	1/53	1/2	3	2	1	
	Mail	71	5	715	6	1/119	//	//	//	6	1/119	//	1	//	1	
	Saint-Eustache	46	15	366	19	1/19	10	1/37	1/2	9	1/41	1/2	5	4	1	
	Montmartre	54	4	472	4	1/118	1	1/472	1/4	3	1/157	3/4	//	//	//	
4e	Saint-Honoré	76	25	800	37	1/22	31	1/26	5/6	6	1/133	1/6	5	4	1	
	Louvre	44	27	494	61	1/8	18	1/27	3/10	43	1/11	7/10	10	4	6	
	Banque de France	103	29	1,242	45	1/28	36	1/34	4/5	9	1/138	1/5	23	20	3	
	Marchés	33	11	356	20	1/18	11	1/32	1/2	9	1/40	1/2	//	//	//	
5e	Porte Saint-Martin	63	18	809	37	1/22	15	1/54	2/5	22	1/37	3/5	9	5	4	
	Faubourg Saint-Denis	48	24	451	48	1/9	33	1/14	2/3	15	1/30	1/3	12	9	3	
	Bonne-Nouvelle	44	12	592	24	1/25	15	1/39	5/8	9	1/66	3/8	4	2	2	
	Montorgueil	53	19	727	38	1/19	26	1/28	2/3	12	1/61	1/3	5	3	2	
6e	Porte Saint-Denis	53	16	904	45	1/20	32	1/28	5/7	13	1/69	2/7	2	1	1	
	St-Martin des Champs	46	20	903	53	1/17	27	1/33	1/2	26	1/35	1/2	1	//	1	
	Temple	59	27	667	41	1/16	24	1/28	3/5	17	1/39	2/5	8	5	3	
	Lombards	48	17	523	54	1/10	26	1/20	1/2	28	1/19	1/2	5	4	1	
	A reporter	1,630	382	15,808	772	//	472	//	//	300	//	//	117	74	43	

u lieu dans les hôtels et maisons garnis des 12 arrondissements
u'au 1er août 1832.

NUMÉROS	DÉSIGNATION des QUARTIERS.	NOMBRE de GARNIS existant dans chaque quartier.	NOMBRE de GARNIS où l'invasion a eu lieu.	POPULATION MOBILE LOGÉE EN GARNI.	NOMBRE TOTAL D'INDIVIDUS ATTEINTS. NOMBRE.	ATTEINTS. PROPORTION relative à la population des garnis.	GUÉRIS. NOMBRE.	GUÉRIS. PROPORTION relative à la population des garnis.	GUÉRIS. PROPORTION relative au nombre des atteints.	DÉCÉDÉS. NOMBRE.	DÉCÉDÉS. PROPORTION relative à la population des garnis.	DÉCÉDÉS. PROPORTION relative au nombre des atteints.	NOMBRE de LOGEURS, femmes et enfants de logeurs, atteints.	guéris.	décédés.	OBSERVATIONS.
	Report.....	1,630	382	15,808	772	//	472	//	//	300	//	//	117	74	43	
7e	Sainte-Avoye.....	45	25	691	61	1/11	39	1/18	5/8	22	1/31	3/8	10	10	//	
	Mont-de-Piété.....	18	8	209	15	1/13	11	1/19	11/15	4	1/52	4/15	5	4	1	
	Marché Saint-Jean...	46	22	555	53	1/10	16	1/35	3/10	37	1/15	7/10	8	1	7	
	Arcis.....	80	41	1,397	133	1/10	82	1/17	8/13	51	1/27	5/13	8	5	3	
8e	Marais.....	29	14	348	21	1/17	9	1/39	3/7	12	1/29	4/7	3	1	2	
	Quinze-Vingts.....	54	19	624	34	1/18	20	1/31	3/5	14	1/45	2/5	5	2	3	
	Faub. Saint-Antoine..	49	18	831	69	1/12	33	1/25	7/15	36	1/23	8/15	2	//	2	
	Popincourt.....	61	26	715	76	1/9	57	1/13	3/4	19	1/38	1/4	13	9	4	
9e	Hôtel-de-Ville.....	138	76	1,489	253	1/6	140	1/11	5/9	113	1/13	4/9	18	1	17	
	Ile Saint-Louis.....	6	1	61	2	1/30	2	1/30	//	//	//	//	2	2	//	
	Arsenal.....	61	27	441	50	1/9	24	1/18	1/2	26	1/17	1/2	13	5	8	
	Cité.....	50	33	696	148	1/5	67	1/10	11/24	81	1/9	13,24	5	1	4	
10e	Monnaie.....	111	29	935	40	1/23	20	1/46	1/2	20	1/47	1/2	8	5	3	
	Saint-Thomas d'Aquin.	75	28	830	59	1/14	30	1/28	1/2	29	1/29	1/2	3	1	2	
	Faubourg St-Germain.	64	13	401	32	1/13	14	1/29	7/16	18	1/22	9/16	5	3	2	
	Invalides.....	63	19	654	39	1/17	21	1/31	7/13	18	1/36	6/13	//	//	//	
11e	École-de-Médecine...	126	16	886	26	1/34	12	1/74	6/13	14	1/63	7/13	5	1	4	
	Luxembourg.....	54	9	537	39	1/14	23	1/23	3/5	16	1/33	2/5	//	//	//	
	Sorbonne.....	128	39	1,232	73	1/17	43	1/29	4/7	30	1/41	3/7	15	10	5	
	Palais de Justice.....	6	3	38	5	1/8	3	1/13	3/5	2	1/19	2/5	2	2	//	
12e	Jardin des Plantes...	67	30	713	112	1/6	42	1/17	3/8	70	1/10	5/8	8	4	4	
	Saint-Jacques.....	129	55	1,578	153	1/10	75	1/21	1/2	78	1/20	1/2	7	5	2	
	Observatoire.....	54	18	451	37	1/12	21	1/21	5/9	16	1/28	4/9	8	6	2	
	Saint-Marcel.....	37	14	314	40	1/8	33	1/10	4/5	7	1/45	1/5	7	2	5	
	TOTAUX....	3,171	965	32,434	2,342	1/14	1,309	1/25	5/9	1,033	1/31	4/9	277	154	123	

Pièce *F*.

ARRÊTÉ

DU PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE,

QUI ORDONNE L'IMPRESSION ET LA PUBLICATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION.

Nous, Conseiller d'état, Préfet du département de la Seine;

Vu le rapport de la commission spéciale, instituée pour recueillir les faits relatifs à l'invasion et aux effets du choléra-morbus dans le département de la Seine;

Vu la délibération du conseil général du département, faisant fonctions de conseil municipal, en date du 22 novembre 1833, portant allocation des fonds nécessaires à l'impression et à la publication de ce rapport;

Arrêtons ce qui suit :

Art. 1er.

Le rapport de la commission instituée pour recueillir les faits relatifs à l'invasion et aux effets du choléra dans le département de la Seine sera rendu public par la voie de l'impression.

Art. 2.

Conformément à l'autorisation donnée par M. le Garde des sceaux, Ministre de la justice, l'Imprimerie royale sera chargée de l'impression de ce Rapport.

Fait à Paris, le 12 juillet 1834.

Signé Cte DE RAMBUTEAU.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES.

Pages.

LISTE NOMINATIVE des membres de la commission..... 5

INTRODUCTION..... 7

RAPPORT.

CHAPITRE Ier. Précautions prises par l'administration avant l'invasion du choléra. 11

CHAPITRE II. Coup d'œil sur l'état physique et sanitaire de la ville de Paris, au moment de l'invasion..... 20

CHAPITRE III. Invasion et développement du choléra dans Paris..... 39

CHAPITRE IV. Rapport de la mortalité cholérique avec le sexe et l'âge..... 63

Rapport avec le sexe..... *Ibid.*

Rapport avec l'âge..... 65

Durée du choléra chez les malades..... 68

CHAPITRE V. Rapport de la mortalité cholérique avec la température..... 71

CHAPITRE VI. Rapport de la mortalité cholérique avec les localités..... 75

Rapport de la mortalité avec les douze arrondissements et les quarante-huit quartiers de Paris..... 78

Rapport de la mortalité avec les différentes expositions..... 81

Rapport de la mortalité avec l'élévation du terrain..... 90

Rapport de la mortalité avec l'humidité du sol..... 99

CHAPITRE VII. Rapport de la mortalité cholérique avec la densité de la population.. 111

CHAPITRE VIII. De l'influence des professions, des affections morales et du régime sur le choléra..... 126

Examen des classes et des professions qui les composent..... 129

Examen de l'influence des conditions dans lesquelles se trouve placé l'exercice de diverses professions..... 134

CHAPITRE IX. Du choléra dans les prisons et les hospices de la ville de Paris..... 145

CHAPITRE X. Des effets du choléra sur la population militaire..... 150

Pag.

CHAPITRE XI. COMMUNES RURALES.

Invasion et développement de l'épidémie dans les communes rurales. 156

Rapport de la mortalité cholérique avec la population et le sexe dans les communes rurales..... 158

Rapport de la mortalité cholérique avec l'âge dans les communes rurales..... 161

Durée du choléra chez les malades dans les communes rurales..... 166

Influence des localités sur le choléra dans les communes rurales.... *Ibid*

Influence des professions sur le choléra dans les communes rurales.. 173

CHAPITRE XII. De l'influence des établissements réputés insalubres sur le choléra.. 176

Résumé..... 187

TABLEAUX STATISTIQUES..... 207

Ier ARRONDISSEMENT.
- Quartier du Roule, tableau statistique et plan..... N° 1
- ——— des Champs-Élysées, *idem*..... 2
- ——— de la Place Vendôme, *idem*..... 3
- ——— des Tuileries, *idem*..... 4

IIe ARRONDISSEMENT.
- Quartier de la Chaussée d'Antin, *idem*..... 5
- ——— du Palais-Royal, *idem*..... 6
- ——— Feydeau, *idem*..... 7
- ——— du Faubourg Montmartre..... 8

IIIe ARRONDISSEMENT.
- Quartier Poissonnière, *idem*..... 9
- ——— Montmartre, *idem*..... 10
- ——— Saint-Eustache, *idem*..... 11
- ——— du Mail..... 12

IVe ARRONDISSEMENT.
- Quartier Saint-Honoré, *idem*..... 13
- ——— du Louvre, *idem*..... 14
- ——— des Marchés, *idem*..... 15
- ——— de la Banque, *idem*..... 16

Ve ARRONDISSEMENT.
- Quartier du Faubourg Saint-Denis, *idem*..... 17
- ——— de la Porte Saint-Martin, *idem*..... 18
- ——— Bonne-Nouvelle, *idem*..... 19
- ——— Montorgueil, *idem*..... 20

		Nos
VIe ARRONDISSEMENT.	Quartier de la Porte Saint-Denis, tableau statistique et plan	21
	——— Saint-Martin des Champs, *idem*	22
	——— des Lombards, *idem*	23
	——— du Faubourg du Temple, *idem*	24
VIIe ARRONDISSEMENT.	Quartier Sainte-Avoye, *idem*	25
	——— du Mont-de-Piété, *idem*	26
	——— du Marché Saint-Jean, *idem*	27
	——— des Arcis, *idem*	28
VIIIe ARRONDISSEMENT.	Quartier du Marais, *idem*	29
	——— Popincourt, *idem*	30
	——— du Faubourg Saint-Antoine, *idem*	31
	——— des Quinze-Vingts, *idem*	32
IXe ARRONDISSEMENT.	Quartier de l'Ile Saint-Louis, *idem*	33
	——— de l'Hôtel-de-Ville, *idem*	34
	——— de la Cité, *idem*	35
	——— de l'Arsenal, *idem*	36
Xe ARRONDISSEMENT.	Quartier de la Monnaie, *idem*	37
	——— Saint-Thomas-d'Aquin, *idem*	38
	——— des Invalides, *idem*	39
	——— du Faubourg Saint-Germain, *idem*	40
XIe ARRONDISSEMENT.	Quartier du Luxembourg, *idem*	41
	——— de l'École-de-Médecine, *idem*	42
	——— de la Sorbonne, *idem*	43
	——— du Palais-de-Justice, *idem*	44
XIIe ARRONDISSEMENT.	Quartier Saint-Jacques, *idem*	45
	——— Saint-Marcel, *idem*	46
	——— du Jardin-des-Plantes, *idem*	47
	——— de l'Observatoire, *idem*	48
Ville de Paris.	Tableau statistique et plan	49
———	Plan de nivellement présentant le relief du sol et les hauteurs mesurées	49 *b*.

Nos

TABLEAU comparatif de la température moyenne de 1832 avec celle de vingt-et-une années..... 50

RÉSUMÉ général des phénomènes météorologiques observés de 1806 à 1826, et pendant l'année 1832..... 51

TABLEAU des principaux cours d'eaux compris dans le département de la Seine..... 52

HAUTEUR de l'eau dans le lit de la Seine, année 1832..... 53

TABLEAU de la population générale de Paris, d'après le recensement de 1831..... 54

ÉTAT des cholériques décédés *à domicile* dans la ville de Paris, pendant les mois de mars, avril, mai, juin, juillet, août et septembre 1832..... 55

ÉTAT sommaire des habitants de Paris décédés cholériques, soit *à domicile*, soit dans les *hôpitaux civils*, où ils ont été transportés pendant les mois ci-dessus..... 56

TABLEAU présentant, par sexe et par arrondissement, le nombre des cholériques, *habitants de Paris*, décédés depuis l'invasion de la maladie jusqu'à la fin de septembre..... 57

RÉSUMÉ présentant le nombre total des cholériques décédés dans la ville de Paris, depuis l'invasion de l'épidémie jusqu'au 30 septembre inclusivement..... 58

TABLEAU présentant, avec des distinctions d'âge et d'état civil, le nombre des cholériques décédés dans la ville de Paris, à domicile et hors domicile, depuis le 26 mars jusques et y compris le 30 septembre 1832..... 59

TABLEAU présentant, par intervalles d'âge, 1° les nombres des cholériques décédés, soit à domicile, soit hors domicile, dans la ville de Paris; 2° les rapports de ces nombres à la partie de la population totale de cette ville, comprise dans les mêmes intervalles d'âges. 60

TABLEAU présentant, pour les diverses périodes de l'épidémie, 1° le nombre des décédés cholériques des deux sexes par intervalles d'âge; 2° ce même nombre ramené à 1,000 décès pour chacune des périodes observées. (Ville de Paris.)..... 61

TABLEAU présentant le nombre des décédés cholériques de chaque profession dans la ville de Paris, depuis l'invasion du choléra jusqu'au 30 septembre inclusivement..... 62

TABLEAU présentant, pour chaque commune des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, la population, la date de l'invasion de l'épidémie, le nombre des décédés cholériques, jusqu'au 30 septembre inclusivement, et le rapport des décès à la population..... 63

Nos

TABLEAU présentant, par sexe et par âge, le nombre des décédés cholériques dans les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, depuis l'invasion de la maladie jusques et y compris le 30 septembre 1832.. 64

TABLEAU présentant, par intervalles d'âge, 1° le nombre des cholériques décédés dans l'arrondissement de Saint-Denis, depuis l'invasion de la maladie jusqu'au 30 septembre 1832 inclusivement; 2° la comparaison de ces nombres à la partie de la population de cet arrondissement, comprise dans le même intervalle d'âge..... 65

TABLEAU, *idem*, pour l'arrondissement de Sceaux..... 66

TABLEAU présentant, comparativement pour Paris et les arrondissements ruraux, les nombres des décès occasionnés par le choléra et par la mortalité ordinaire ramenée à 1,000 décès, et établie pour chaque intervalle d'âge..... 67

TABLEAU présentant, pour chaque commune du département et pour chaque quartier de la ville de Paris, classés d'après les vents sous la direction desquels ils se trouvent placés, 1° l'indication des distances entre les centres respectifs des localités; 2° celle des superficies de terrains et d'eau; 3° les populations; 4° le nombre des décédés cholériques; 5° plusieurs rapports entre ces divers éléments. 68

TABLEAU indiquant combien on compte de décédés cholériques sur 1,000 habitants dans chaque commune du département, et dans chaque quartier de la ville de Paris, classés d'après les vents sous la direction desquels ils se trouvent placés..... 69

TABLEAUX supplémentaires présentant le nombre des décès cholériques dans le département de la Seine, depuis le 1er octobre 1832 jusques et y compris le 31 décembre 1833. (*Ce tableau porte à tort le n° 67.*).... 70

PIÈCES ANNEXÉES;

LISTES des commissions de salubrité instituées par arrêté du conseiller d'état préfet de police, en date du 20 août 1831, répondant à la page 15 du Rapport..... Pièce *A*

CALCULS relatifs à la comparaison de la population et de l'étendue de Paris avec la population et l'étendue de la France, répondant à la page 112 du Rapport. *B.*

EXTRAIT du rapport fait par les membres de la commission chargés de la visite des communes rurales, répondant au chapitre XII, page 169... *C.*

NOTE exposant quelques vues d'amélioration, et répondant au résumé, page 190... *D.*

DEUX TABLEAUX relatifs aux effets du choléra dans les maisons garnies, et répondant au résumé, pages 191 à 193..... *E.*

ARRÊTÉ du Préfet du département de la Seine qui ordonne la publication du rapport de la commission..... *F.*

ERRATA.

TABLEAU n° 36. TERRITOIRE. Eaux. Limites administratives et développement en mètres carrés ; *au lieu de* 88,994, *lisez* 103,994 : Rapport, etc. : Nombre de mètres carrés pour un habitant, *au lieu de* 7, *lisez* 8 : TOTAUX : Développement en mètres carrés, *au lieu de* 518,994, *lisez* 533,994 : Rapport, etc. : Nombre de mètres carrés pour un habitant, *au lieu de* 42, *lisez* 43.

TABLEAU n° 48. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES. Rapport des décédés cholériques (habitants), dans chaque quartier, à la population à domicile, etc. : décédés sur 1000 habitants, 2e quartier, *au lieu de* 7, *lisez* 17,44e quartier, *au lieu de* 30, *lisez* 20.

TABLEAU n° 70. Tableau supplémentaire présentant le nombre des décès de cholériques dans le département de la Seine, depuis le 1er octobre 1832 jusques et y compris le 31 décembre 1833, *au lieu de* tableau n° 67, inscrit au bas de la page, *lisez* tableau n° 70.

COLLEGE DE FRANCE

Dienced 5/5/81